

Sociologie historique de l'Etat turc : une institutionnalisation inachevée

Thèse de doctorat de l'Université Paris-Saclay
préparée à l'Ecole Normale Supérieure de Paris-Saclay

École doctorale n°578
Sciences de l'homme et de la société (SHS) – Pôle
Sciences Sociales et Humanités

université
PARIS-SACLAY

ÉCOLE DOCTORALE
Sciences de l'homme
et de la société (SHS)

Doctorat en sociologie et démographie

Thèse présentée et soutenue à Cachan, le 22 novembre 2019, par

Galip Emre Yıldırım

Composition du Jury :

M. Yves Déloye
Professeur des Universités, I.E.P. de Bordeaux

Rapporteur et Président

M. Benjamin Gourisse
Professeur des Universités, I.E.P. de Toulouse

Rapporteur

M. Ronan Hervouet
Maître de conférences HDR, Université de Bordeaux

Examineur

M. Xavier Crettiez
Professeur de science politique, UVSQ-Saclay
(Sciences Po Saint-Germain-en-Laye)

Examineur

M. Patrice Duran
Professeur des Universités
ENS Paris Saclay (– ISP)

Directeur de thèse

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de thèse, Monsieur Patrice DURAN, pour ses conseils, ses remarques et le soutien qu'il m'a apporté tout au long de la réalisation de ce travail de recherche. Il n'a jamais cessé de croire en moi au cours de ce long voyage et m'a toujours soutenu. Avant tout, grâce à lui, j'ai pu acquérir une vision théorique et empirique, et apprendre à penser autrement. Je le remercie infiniment de m'avoir consacré de son précieux temps.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les collègues de l'Institut des Sciences sociales du politique et sa directrice Madame Stéphanie LACOUR, qui m'a soutenu pour mes communications nationales et internationales dont les deux ont été publiées. Je remercie également tous les professeurs et toutes les personnes qui, par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques, ont guidé mes réflexions et ont accepté de répondre à mes questions pendant les réunions, les congrès et les conférences auxquels j'ai assisté.

Je souhaite encore remercier le programme international de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, qui m'a permis de commencer mes études supérieures du niveau de master en France. Je souhaite également remercier les institutions qui m'ont permis de financer cette thèse : le Gouvernement Français; l'Ambassade de France à Ankara ainsi que la bourse d'Excellence Eiffel. Les cours de travaux dirigés que j'ai assurés à l'Université de Versailles St. Quentin Yvelines et à l'Université de Paris-Nanterre m'ont également apporté un soutien financier et une expérience précieuse dans l'enseignement supérieur.

Mes sincères remerciements à Mme. Caroline CRETON et à M. Max VERLHAC pour leur travail de relecture et de correction orthographique de ma thèse.

Je voudrais remercier mes très chers parents, mon frère et mes amis pour leur confiance, leur soutien et leurs sacrifices.





A la mémoire de mon oncle, Serkan Gürsan, qui nous a quittés le 6 mars 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION	13
PREMIERE PARTIE : LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT TURC, UNE HISTOIRE DE CENTRALISATION CONTINUELLE	42
CHAPITRE I : LA GENESE DU CENTRE ÉTATIQUE EN ASIE MINEURE.....	44
<i>Section A : La centralisation d'une organisation périphérique</i>	<i>46</i>
<i>Section B : La consolidation du pouvoir sur les territoires</i>	<i>55</i>
CHAPITRE II : L'INSTITUTIONNALISATION DU POUVOIR, DE L'ÉTAT CLASSIQUE A L'ÉTAT MODERNE	64
<i>Section A : L'essor de l'État moderne en Europe</i>	<i>67</i>
<i>Section B : Les origines de la construction des collectivités locales en Turquie</i>	<i>74</i>
<i>Section C : La tentative de réforme dans l'Empire ottoman à partir du XVIIIe siècle</i>	<i>79</i>
CHAPITRE III : LA CENTRALISATION NATIONALISTE DE L'ÉTAT TURC	123
<i>Section A : La (re)centralisation de l'architecture étatique.....</i>	<i>124</i>
<i>Section B : Des nouvelles institutions pour l'Empire : Partis, Parlements, Constitution</i>	<i>129</i>
DEUXIEME PARTIE : CONSTRUCTION REPUBLICAINE DE L'ÉTAT TURC	137
CHAPITRE I : UNE NOUVELLE FORMATION ÉTATIQUE : L'ÉTAT-NATION TURC	140
<i>Section A : Construire une nouvelle capitale administrative : la construction territoriale</i>	<i>142</i>
<i>Section B : La modernisation républicaine : contexte social, plan administratif et scène politique</i>	<i>154</i>
<i>Section C : La nationalisation de l'identité turque à travers le « nation-building »</i>	<i>163</i>
CHAPITRE II : L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT : LA DECENTRALISATION « SUI-GENERIS »	183
<i>Section A : Le fonctionnement de l'administration locale</i>	<i>184</i>
<i>Section B : Rétablir la compétence du système local sur la démocratie pluraliste.....</i>	<i>193</i>
<i>Section C : Les élections législatives sous le régime pluripartite</i>	<i>198</i>
CHAPITRE III : LA RECONSTRUCTION REPUBLICAINE DE L'ÉTAT	209
<i>Section A : L'événement du 27 Mai 1960 : un coup d'État ou une révolution ?.....</i>	<i>210</i>
<i>Section B : L'état complexe des collectivités locales</i>	<i>219</i>
<i>Section C : L'asymétrie administrative de l'État dans la gouvernance territoriale</i>	<i>229</i>
TROISIEME PARTIE : LA CONSTRUCTION ACTUELLE DE L'ÉTAT TURC : LA POURSUITE D'UNE NOUVELLE LOGIQUE.....	239
CHAPITRE I : LE CHANGEMENT NEOLIBERAL DANS LA LOGIQUE ÉTATIQUE ..	243
<i>Section A : La transformation idéologique de l'État par l'armée.....</i>	<i>247</i>
<i>Section B : La recomposition de l'arène politique et de la structure économique.....</i>	<i>259</i>
CHAPITRE II : LES PREMIERS EFFETS DU CHANGEMENT NEOLIBERAL	271

<i>Section A : Le nouveau paradigme du pouvoir politique : conservatisme islamique et laïcité...</i>	272
<i>Section B : Les nouveaux acteurs politiques et des problèmes qui persistent.....</i>	288
CHAPITRE III : LA TRANSFORMATION INCESSANTE DU FONCTIONNEMENT D'ÉTAT.....	303
<i>Section A : La marche « lente » des novateurs islamistes vers le pouvoir étatique</i>	<i>305</i>
<i>Section B : L'érosion des valeurs républicaines et l'arrivée de la « périphérie conservatrice » au pouvoir.....</i>	<i>319</i>
CONCLUSION.....	363
BIBLIOGRAPHIE	367
ANNEXES.....	411
TABLE DES MATIERES	423



LISTE DES ABREVIATIONS

AKP	Adalet ve Kalkınma Partisi (Parti de la Justice et du Développement)
ANAVATAN	Anavatan Partisi (Parti de la Mère Patrie)
AP	Adalet Partisi (Parti de la Justice)
BDP	Barış ve Demokrasi Partisi (Parti de la Paix et de la Démocratie)
CEE	Communauté Économique Européenne
CGP	Milliyetçi Güven Partisi (Parti républicain de Confiance)
DGM	Devlet Güvenlik Mahkemeleri (Cour de Sûreté de l'État)
DP	Demokrat Parti (Parti Démocrate)
DPT	Devlet Planlama Teşkilatı (Organisation de Planification de l'État)
DSP	Demokratik Sol Parti (Parti Démocratique de Gauche),
DTP	Demokratik Toplum Partisi (Parti Démocratique de la Société)
DYP	Doğru Yol Partisi (Parti de la Juste Voie)
FMI	Fonds Monétaire International
HADEP	Halkın Demokrasi Partisi (Parti de la Démocratie du Peuple)
HP	Halkçı Parti (Parti Populaire)
HSYK	Hakimler ve Savcılar Yüksek Kurulu (Conseil Supérieur des Juges et des Procureurs)
IP	İyi Parti (Bon Parti)
ITF	İttihat ve Terraki Fırkası (Parti de l'Union et du Progrès)
KIT	Kamu İktisadi Teşebbüsü (Entreprises et Capitaux publics)
MBK	Milli Birlik Komitesi (Comité de l'Union Nationale)
MDP	Milliyetçi Demokrasi Partisi (Parti de la Démocratie Nationaliste)

MEHTAP	Merkezi Hükümet Teşkilatı Araştırma Projesi (Projet de Recherche sur l'Organisation du Gouvernement Central)
MGK	Milli Güvenlik Konseyi (Conseil de Sécurité Nationale)
MHP	Milliyetçi Hareket Partisi (Parti d'Action Nationaliste)
MIT	Millî İstihbarat Teskilati (Organisation Nationale du Renseignement en Turquie)
MKP	Milli Kalkınma Partisi (Parti du Développement National)
MSP	Milli Selamet Partisi (Parti du Salut National)
MUSIAD	Müstakil Sanayici ve İşadamları Derneği (Association des Industriels et des Hommes d'affaires Indépendants)
NPM	<i>New Public Management</i>
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OYAK	Ordu Yardımlaşma Kurumu (Organisation de Solidarité de l'Armée)
PNB	Produit National Brut
Pol-Bir	Polis Birliği (Union des Polices)
Pol-Der	Polis Derneği (Association des Polices)
RP	Refah Partisi (Parti de la Prospérité)
SCF	Serbest Cumhuriyet Fırkası (Parti Républicain Libéral)
SDN	Société des Nations
SHP	Sosyal Demokrat Halkçı Parti (Parti Social-démocrate Populaire)
SODEP	Sosyal Demokrasi Partisi (Parti de la Démocratie Sociale)
SP	Saadet Partisi (Parti de la Félicité)
SP	Sosyalist parti (Parti Socialiste)

TBMM	Türkiye Büyük Millet Meclisi (Grande Assemblée Nationale de Turquie)
TBP	Türkiye Birlik Partisi (Parti de l'Unité de Turquie)
T.C.	Türkiye Cumhuriyeti (République de Turquie)
TCF	Terrakkiperver Cumhuriyet Fırkası (Parti Républicain Progressiste)
TESEV	Türkiye Ekonomik ve Sosyal Etüdler Vakfı (Fondation Turque d'Études Économiques et Sociales)
TIKA	Türk İşbirliği ve Kalkınma Ajansı (Agence Turque de Coopération et de Développement)
TIP	Türkiye İşçi Partisi (Parti des Travailleurs de Turquie)
TL	Türk Lirası (Livre Turque)
TUSIAD	Türk Sanayicileri ve İş İnsanları Derneği (Association de l'Industrie et du Commerce Turque)
UE	Union Européenne
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

GLOSSAIRE

Adaletname : Texte juridique impérial émis par les sultans ottomans lors de leur accession au trône. Des questions telles que le respect de la loi et la justice sociale y ont été traitées. Ces textes ont généralement un caractère plus séculaire, complémentaire par rapport à la loi islamique.

ANA-YOL : Analogie qui désigne le 53^{ème} Gouvernement turc composé du Parti de la Patrie Mère (ANAP) et du Parti de la Juste Voie (DYP)

Ayan (au singulier : ayn) : Notables ottomans qui maintenaient des degrés différents de contrôle administratif.

Aydınlar Ocağı (foyer des intellectuels) : Politiquement à droite, association qui organise des événements et séminaires plutôt pour des élites.

Batı Çalışma Grubu (le groupe d'études ouest, BÇG) : Organisation créée par les militaires après le mémorandum adressé contre le Gouvernement turc en 1997 pour surveiller la réalisation des décisions prises par le Comité de la Sécurité Nationale (MGK)

Cheick al-Islam : Personnalité religieuse détenant le plus haut rang dans la hiérarchie des oulémas. Le Cheikh al-Islam a publié des fatwas se référant à des interprétations écrites du Coran. Au niveau politique, il consolidait la légitimité spirituelle du sultan. Cependant il pouvait jouer un rôle d'opposition contre le sultan selon la conjoncture politique.

Eyalet : Division administrative régionale de l'Empire ottoman dans son époque classique.

Gaza : Selon Lowry, les termes *ghaza* et *ghazi* utilisés dans les contextes ottomans des XIV^e et XV^e siècles avaient une signification tout à fait non religieuse, car *ghaza* était interchangeable avec le terme *akın*, faisant simplement référence à un raid militaire. De nombreux *akıncıs* (raiders) étaient également chrétiens et seraient donc très déplacés dans une armée vouée à la guerre sainte islamique. Les guerriers ottomans étaient motivés par les gains des pillages et les esclaves, et non par le combat au nom de l'islam. Ce ne sont que certains écrivains, éduqués dans la tradition islamique, qui ont tenté d'établir un lien entre le *ghaza* séculaire des guerriers de la frontière et le *ghaza* religieux tel que l'entendent les intellectuels musulmans

Gecekondü : Mot turc qui signifie une maison construite rapidement sans les autorisations appropriées, à l'image d'un squat, et, par extension, un bidonville ou une cabane avec une urbanisation peu contrôlée dans un contexte de l'exode-rural.

Grand vizir : Titre du chef du gouvernement de nombreux États souverains du monde islamique. Dans l'Empire ottoman, le grand vizir convoquait tous les autres vizirs pour s'occuper des affaires de l'État; la conférence s'appelait "*Kubbealtı vizir*" et avait lieu au *Kubbealtı* ("sous le dôme") du palais de Topkapi. Ses bureaux étaient situés dans la Sublime Porte.

Kadı : Ayant été nommé par le gouvernement central, le *Kadı* était responsable du bon déroulement des affaires juridiques, administratives et sécuritaires au niveau local.

Kapıkulu : Désignation collective des troupes du palais des sultans ottomans.

Kayyum : Nommé par le gouvernement central, un agent, fonctionnaire, inspecteur ou bureaucrate qui prend la direction d'une mairie dans le cadre de la tutelle administrative accordée au gouvernement par le principe de la Constitution qui vise à assurer l'intégrité de l'administration dans son ensemble.

KİT (Kamu İktisadi Teşebbüsleri, les entreprises publiques) : Bien que le concept d'entreprises économiques d'État varie d'un État à l'autre, il fait référence aux institutions de l'État qui opèrent dans le domaine économique par le biais de l'utilisation des ressources publiques en général. En Turquie, elles sont soumises à une double séparation en tant qu'entreprises économiques de l'État et institutions économiques publiques.

REFAH-YOL : Analogie faite pour désigner le 54^{ème} Gouvernement turc composé du Parti de la Prospérité (RP) et du Parti de la Juste Voie (DYP)

Şehremaneti : Désigne la municipalité créée au sens moderne du terme dans l'Empire ottoman.

Sekban-ı Cedid : L'armée de Sekban-ı Cedid est une tentative brève et infructueuse de Mustafa Pacha (29 août - 18 octobre 1808) de faire revivre l'armée Nizam-ı Cedid sur le modèle de l'Europe. La tentative a échoué lorsque les janissaires se sont révoltés et ont tué Mustafa Pacha.

Système « Millet » : Institution sociale et identitaire qui a été formulée et créée par le Sultan Mehmet le Conquérant pour construire une société impériale basée sur les privilèges religieux de chaque communauté à l'intérieur de l'Empire.

Tanzimat : Mot d'origine arabe signifiant « réorganisations », qui désigne dans l'histoire ottomane la longue période allant de 1839 à 1878. Cette période introduit toute une série de réformes qui changent la structure étatique, sociale et économique de l'Empire ottoman

Timar : Regroupement territorial intransmissible aux héritiers et sous le contrôle d'un cavalier nommé « *sipâhi* » dans le cadre de certaines conditions telles que l'activité agricole et la participation active aux guerres. Cela ne ressemble pas au système féodal en Europe car, dans le pays ottoman, le seul possesseur du territoire *timar* était le centre, et particulièrement la dynastie ottomane. Le seul droit du *spahi* était de percevoir les principaux impôts dûs par les habitants et ce droit était révocable.

Vakıf : En droit turc ottoman, et plus tard sous le mandat britannique de la Palestine, les vakıf (fondation) étaient définis comme une terre ou une propriété dont les revenus accordés par l'État étaient en fait offerts à des fondations pieuses.

Vilayet : Division administrative provinciale de l'Empire ottoman dans son époque moderne.

Yörük : Les *Yörüks* vivaient au sein du *Yörük Sanjak* (« *Yörük Sancağı* ») qui n'était pas une unité territoriale comme les autres *sanjaks*, mais une unité organisationnelle distincte de l'Empire ottoman. Ils étaient des groupes nomades. Cela leur permettait d'échapper aux impôts de l'Empire ottoman.

Zeybek : Combattants irréguliers vivant dans la région égéenne de l'Empire ottoman depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle.

EXPLICATIONS SUR LA PHONETIQUE TURQUE

La langue turque appartient à la famille ouralo-altaïque. Après la révolution linguistique en 1924, le nouvel alphabet turc, dérivé du latin a été adopté avec 29 lettres. Seules trois lettres de l'alphabet latin ne se trouvent pas dans l'alphabet turc : Q, W et X.

Six lettres de l'alphabet turc n'existent pas dans l'alphabet latin :

Ç (ç) qui se prononce [tch] comme dans « tchèque »

Ğ (ğ) qui ne se prononce pas et qui allonge la voyelle précédente

Ş (ş) qui se prononce [ch] comme dans « chef »

I (ı), i sans point, qui se prononce [eu] comme dans « feu »

Ö (ö) qui se prononce [eu] comme dans « fleuve »

Ü (ü) qui se prononce [u] comme dans « musée »

Les trois lettres présentes à la fois dans l'alphabet turc et dans la langue française ne se prononcent pas de la même manière :

C (c) qui se prononce [dj] comme dans « adjoint »

E (e) qui se prononce [é] comme dans « étude »

U (u) qui se prononce [ou] comme dans « ours »

INTRODUCTION

I- Objet de la thèse

La thèse suivante a pour objet d'analyser l'État turc ainsi que les mutations socio-politiques et économiques que connaît son entité sociale. Cette thèse vise à explorer en profondeur la difficile construction de l'État en Turquie face aux problèmes multiples qui affectent profondément son développement politique. Les questions principales auxquelles la Turquie fait face pourraient être regroupées en deux catégories générales.

D'une part, il s'agit des éléments internes qui limitent l'action publique, dont principalement la décentralisation, à laquelle la société turque résiste encore et toujours, et ce, en raison de son héritage historique récent. Ce phénomène social de résistance renvoie sociologiquement à un événement politique communément appelé le *syndrome de Sèvres*¹, qui a surgi à la suite de la Première Guerre mondiale. Malgré le fait qu'il soit largement associé aux réflexes émotionnels de la société turque, ce syndrome se manifeste également dans la logique administrative de l'État-nation turc en accordant une légitimité à l'action politique qui vise à centraliser l'architecture territoriale.

D'autre part, la question kurde, qui s'est particulièrement internationalisée, représente l'une des principales raisons contraignantes qui empêchent une vraie décentralisation administrative de l'État turc. En effet, il faut réfléchir à ce mouvement séparatiste sans nier les dynamiques sociopolitiques de la réalité régionale au Moyen-Orient qui apparaissent sous l'effet de l'intervention des États-Unis en Irak, de la guerre civile en Syrie, et de la tension entre les pays occidentaux, la Russie, la Turquie et l'Iran. Tous ces problèmes actuels qui affectent aujourd'hui la politique turque nous amènent à traiter de la centralisation et la construction

¹ Derrière le syndrome Sèvres, on constate un traumatisme fort lié aux pertes de territoires depuis les guerres balkaniques. La raison principale de ces guerres repose sur les ambitions des communautés balkaniques, constituées autour de l'obtention de l'autonomie politique et de l'indépendance. Le résultat de ces deux guerres balkaniques fut le recul militaire et politique de l'Empire ottoman jusqu'à Edirne, province de la Thrace turque. Les pertes territoriales se poursuivirent dans l'ensemble de l'Empire jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Au cours de cette guerre, l'Anatolie est occupée par les alliés. En 1920, le traité de Sèvres orchestre le partage des territoires anatoliens par les pays occidentaux vainqueurs. À l'Est, se dessine un État arménien indépendant, tandis que les côtes égéennes sont laissées à la Grèce. Le traité prévoit également une autonomie locale ou un État indépendant pour les kurdes. Les turcs, quant à eux, disposent d'une petite portion de territoire au centre de l'Anatolie, située aux alentours d'Ankara. Ce traité ne fut jamais ratifié par la Turquie.

Bien que ce traité ne soit jamais entré en vigueur, ses effets sociaux et politiques perdurent encore en Turquie, puisqu'il représente une forme de légitimation de certains actes politiques du gouvernement. On suppose que les États-nations mettent en place ce type de configurations politiques pour aider à construire une identité nationale.

étatique en Turquie, à partir d'un point de vue historique qui nous permet de mettre en lumière l'institutionnalisation inachevée de l'État turc.

Notre intérêt pour cette analyse est parti d'une réflexion sur la situation des collectivités locales et sur la question de la décentralisation. Les recherches réalisées dans le cadre du mémoire de master, soutenu en juin 2014, nous conduisent à élargir notre perspective d'analyse sur un thème plus détaillé. En effet, nous constatons que, loin d'être un problème technique, la décentralisation émerge comme une question purement politique qui revêt un caractère ingérable pour l'État turc, dès lors qu'elle est profondément associée au problème de la centrifugation². Ce dernier problème est un révélateur historique inhérent à l'Empire et incohérent avec les buts ultimes des bureaucrates impériaux sur la centralisation de l'État turc. La centrifugation donne naissance aux collectivités territoriales, au sens moderne du terme. Afin de mieux traiter ce sujet, nous avons décidé de lancer une analyse sociologique de la trajectoire singulière de l'État turc à travers trois constructions que l'on détermine pour cette recherche : construction historique (du XIII^e siècle au XIX^e siècle), construction nationale (du XIX^e siècle à 1980) et construction actuelle (de 1980 à 2018).

Les collectivités locales en Turquie émergent historiquement comme un problème classique. Quand l'État central cherchait à renforcer la gestion territoriale pour garder son unité, il s'est particulièrement atelé à la construction d'un « État fort », que ses bureaucrates considéraient comme une solution alternative à un « centre faible », incapable de gérer la question de l'intégration territoriale. En effet, les bureaucrates essayent généralement de trouver des solutions rationnelles à des problèmes identifiés³. En Turquie, les réformes sont toujours considérées comme un moyen rationnel, mais associé à la vision centraliste, pour franchir les difficultés administratives, politiques, sociales, et économiques. Par exemple, la Turquie impériale se caractérisait par une très forte centralisation et une méfiance à l'égard des collectivités locales qui se trouvaient dans une sorte de centrifugation des communautés car les institutions de l'Empire traversaient à cette époque une période de déclin politique, autrement dite, « *state breakdown* » qui affaiblissait sa capacité de régulation dans les affaires sociétales. On est ainsi au cœur d'un paradoxe, à savoir que l'État a aujourd'hui besoin des collectivités territoriales comme relais de son action en matière de gestion publique et, parallèlement, il manifeste beaucoup de réticences, pour des raisons politiques, à l'égard de ces mêmes unités

² Le terme dit « centrifugation » désigne le fait que les forces périphériques s'efforcent de séparer son existence du système territorial établi par un centre étatique afin de créer ses propres centres indépendants.

³ KASZA, Gregory J. « Bureaucratic Politics in Radical Military Regimes », in *The American Political Science Review*, Vol. 81, No. 3, 1987, p.853.

locales. Ceci montre bien que la décentralisation n'est pas qu'une question technique de gestion, mais qu'elle recouvre un problème éminemment politique qui renvoie au degré d'intégration politique atteint par un pays. En effet, comme on a pu le voir en France, on ne décentralise que quand on a « confiance » dans les administrations locales et quand on est sûr qu'elles ne joueront pas un jeu qui les conduirait à s'affranchir de l'État ou à menacer son unité, ce qui est un élément manquant en Turquie.

Il nous apparaît donc indispensable d'approfondir ce paradoxe autour de la question de l'État. En effet, ceci avait conduit à poser l'hypothèse d'une institutionnalisation inachevée de l'État à la suite de notre mémoire de Master. D'où notre volonté de comprendre la réalité de cette situation et son origine. Ceci ne pouvait que conduire à un travail de sociologie historique visant à revenir sur le processus de construction de l'État. Qu'est-ce qui fait que l'État ne soit pas parvenu à produire une intégration politique du territoire suffisamment solide pour qu'elle corresponde au modèle de l'État-nation ? La question est bel et bien de nature politique et nous conduit à essayer de comprendre et d'expliquer la nature du pouvoir politique turc, autrement dit à saisir et à étudier la réalité et la spécificité de l'ordre politique dont l'État a été le vecteur. Notre enjeu est bien de réfléchir sur l'État, son cadre, sa nature et sa portée. Autrement dit, il s'agit de faire un travail de nature historique qui nous amène à examiner la question de l'institutionnalisation dans le cadre d'une sociologie de l'État turc qui récapitule le processus de construction spécifique de ce dernier. Et cette hypothèse de l'inachèvement institutionnel de l'État est clairement devenue notre thèse car c'est elle qui explique pour une large part la nature et l'exercice du pouvoir politique en Turquie. En effet, le rapport entre État central et collectivités territoriales montre bien que nous sommes dans une situation d'institutionnalisation inachevée de l'État. Nous mettons l'accent ici sur des liens étroits entre cette question de l'institutionnalisation et l'unité territoriale. Le rôle de l'État est bien de parvenir à réaliser l'intégration nationale, autrement dit à réussir l'intégration politique du territoire dont il a la responsabilité par un dispositif institutionnel approprié qui a, de surcroît, la reconnaissance des acteurs locaux, ce qui pose essentiellement le problème de la légitimité de ces acteurs au niveau national.

A titre illustratif, prenons l'exemple de la question kurde⁴. Observons-nous aujourd'hui une bifurcation politique selon laquelle les acteurs des mouvements kurdes doivent suivre une

⁴ La question kurde se réfère ici au conflit kurde entre le PKK et l'armée turque depuis les années 80. En variant de la décentralisation forte à l'indépendance les mouvements kurdes ont pour but d'établir un État à part de l'État turc sur les territoires de l'est et de sud-ouest de la Turquie.

politique séparatiste en associant leur mobilisation à l'extrémité idéologique du PKK ? Ou faut-il chercher la légitimité politique du mouvement auprès des institutions politiques turques telles que l'Assemblée Nationale, les collectivités locales, etc. ? On voit bien dans la logique de centre et de périphérie que les collectivités territoriales cherchent à être présentes autant que possible⁵. A ce titre, un vrai régime représentatif donne l'opportunité de combiner une centralisation administrative forte avec le fait que les acteurs locaux vont se battre pour être au centre, selon le modèle de centre et périphérie formulé par Jean Leca⁶. Cet exemple, qui occupe une large place dans la vie politique turque, justifie politiquement la méfiance de l'État turc vis-à-vis des administrations locales, notamment gouvernées par des acteurs pro-kurdes. Cette bifurcation imposée de la centralisation ne reflète pas forcément une solution définitive pour le gouvernement central. Celui-ci est prudent, d'où le cercle vicieux de l'institutionnalisation inachevée. Sur ce point, la question de l'institutionnalisation en tant que telle devrait être spécifiquement définie pour le cas turc qui nous paraît particulier étant donné son mode d'institutionnalisation étatique marqué par la tendance au pouvoir charismatique du politique au détriment de l'État de droit. On observe avec la théorie wébérienne que l'État et le droit fonctionnent ensemble d'une manière significative. Cette apparence relationnelle s'annonce très nettement par le fait que la légitimité est une croyance au sens sociologique du terme, selon laquelle on préaccepte l'efficacité du droit. C'est notamment cette dernière qui détermine le degré d'institutionnalisation de l'État en fonction des rapports politiques qu'il développe avec le droit.

Dans le cadre de la présente étude, l'institutionnalisation étatique est un processus qui pourrait être défini autour d'une double dimension : « diachronique » et « synchronique ». A l'origine de ce phénomène historique, nous rencontrons une transformation continue de centaines de principautés féodales en quelques dizaines d'États, comme Norbert Elias l'a largement traité dans son célèbre ouvrage intitulé « Dynamique de l'Occident »⁷. L'institutionnalisation avec sa dimension historique est parfaitement marquée par des relations complexes et complexifiées au sein même d'une organisation politique qui devrait être capable de gérer la balance fragile entre l'activité guerrière et la concentration fiscale, ce qui donne naissance à l'État moderne avec une bureaucratie centrale. Tout ce processus va de pair avec

⁵ ROIG, Charles, « Théorie et réalité de la décentralisation », *Revue française de science politique*, in 16^e année, No.3, 1966, pp. 445-471.

⁶ LECA, Jean, « Pour une analyse comparative des systèmes politiques méditerranéens », in *Revue française de science politique*, Vol. 27, No.4/5, 1977, p. 577.

⁷ ELIAS, Norbert, *Dynamique de l'Occident*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Calmann-Lévy, Paris, 1976.

celui de concentration, de centralisation et de monopolisation du pouvoir, ce qui est formulé autour du concept de « loi du monopole » par Elias⁸. Enfin, l'État moderne se trouve historiquement dans une situation différenciée par rapport à la société et à l'économie.

Avec la multiplication des acteurs et idéologies politiques, l'institutionnalisation étatique se manifeste explicitement par une question de légitimité qui est nécessaire dans le fonctionnement plus stable des régimes politiques sous la construction réussie de l'État-nation et par le fait du passage de la loi du plus fort à la force de la loi comme l'a montré Georges Burdeau⁹. Pour ce faire, l'État saurait bien gérer les rapports de la dimension sociale et économique aussi dynamiques que les relations complexes qui existent dans sa propre organisation interne. Cela veut dire que la domination légitime du pouvoir politique devrait trouver ou inventer des canaux nécessaires qui pourraient gérer les lignes fragiles entre l'autorité et la démocratie. C'est la raison pour laquelle le phénomène de l'État qui a acquis une logique de pouvoir central à l'issue de sa propre construction renvoie à la situation institutionnelle du politique¹⁰. Il est convenant de dire que, tant que le pouvoir renforce sa structure institutionnelle à travers un droit public bien défini qui réglerait des relations hiérarchiques entre l'État central et les collectivités locales, sa capacité à s'organiser par rapport à la gestion des problèmes éventuels demeure plus forte et plus légitime¹¹. De ce fait, le rationalisme juridique se trouve articulé d'une manière efficace et équilibrée à la capacité bureaucratique du pouvoir légal-rationnel¹². C'est ainsi que la configuration historique de l'État moderne occidental a parfaitement permis au pouvoir public d'intégrer la périphérie au centre. Cela changerait également la définition classique des rapports entre le centre (État) et la périphérie (collectivités territoriales) car ces dernières sont à considérer aujourd'hui comme le pilier et le composant fondamental du centre. Nous pouvons alors évoquer le fait que l'institutionnalisation de l'État occidental a pu normaliser la centralisation extrême du pouvoir, lequel est soumis au respect des lois par la démocratie représentative.

L'absence d'une telle institutionnalisation, notamment à l'époque contemporaine, étant donné le fait que l'État ottoman n'a pas connu le féodalisme de la même façon que l'Europe,

⁸ Ibid.

⁹ BURDEAU, Georges, *l'État*, Seuil, Paris, 2009.

¹⁰ DURAN, Patrice, « Le politique au prisme de ses institutions », in *Idées économiques et sociales*, Vol. 159, No. 1, 2010, pp. 6-17.

¹¹ DURAN, Patrice, « Légitimité, droit et action publique », in *L'Année sociologique*, Vol.59, No. 2, 2009, pp. 303-344.

¹² DURAN, Patrice, « Entre conflit et entente : La théorie wébérienne de la légitimité comme théorie générale du politique », in *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 57-1, No. 1, 2019, pp. 43-75.

apparente inversement une centralisation excessive du pouvoir en Turquie. L'institutionnalisation inachevée que l'on souligne pour cette thèse est bien la marque concrète de la faiblesse de l'intégration politique territoriale. La centralisation n'est ici pas la solution à cet échec institutionnel, elle en est la conséquence. Elle ne se réfère donc pas à l'inexistence des institutions ou des mécanismes institutionnels en Turquie. Bien au contraire, il s'agit d'un pouvoir politique fort qui existe depuis des siècles et qui a pu produire les différentes constructions qui lui permettent d'assurer un continuum organisationnel jusqu'aujourd'hui. L'inachèvement institutionnel en Turquie se caractérise clairement par le problème de la représentation des acteurs locaux, voire nationaux. Depuis la construction historique de l'État turc, la présence puissante de l'armée demeure, par exemple, un élément non-négligeable au niveau politique. Malgré le fait que l'armée a pu jouer un rôle régulateur pour l'unité des territoires, notamment lors de la construction nationale, ce n'est plus une solution durable au problème de la faible intégration des territoires dans le cadre de la construction actuelle. Se pose alors un double problème : question de rapport avec les collectivités locales et question de représentation car les gouvernements civils n'arrivent pas à rétablir des organes et des institutions efficaces qui confortent la légitimité du pouvoir politique en faveur d'une solution efficace pour l'intégration des territoires.

Conséquence d'autant plus dommageable que, comme nous le verrons, il n'y a pas eu comme dans le cas français une gestion de la centralisation qui favorise le maintien des liens forts entre le pouvoir central et les collectivités locales. Sur ce point, la déconcentration a permis à l'État de gérer la centralisation au plus près du terrain en la présence stratégique des préfets. Il s'agit là d'une administration centralisée où la déconcentration est une manière de gérer cette centralisation excessive en Turquie. A l'inverse, en France, les collectivités locales et la possibilité de cumul des mandats ont assuré la présence des élus locaux au plus haut niveau, au Parlement. La centralisation française a construit sa propre régulation, celle d'un « jacobinisme apprivoisé ». Ainsi, la puissance de la déconcentration a rapproché les liens institutionnels entre les collectivités locales et l'État. En effet ces premières avaient besoin de compétences en termes de qualification, d'aide, équipements et moyens techniques fournis par ce dernier. Le problème de la décentralisation se pose évidemment à partir du moment où les grandes villes vont contribuer au développement des plus petites en termes d'équipements techniques. Ce qui veut dire qu'elles n'ont plus besoin de soutien étatique. Le cumul des mandats y joue alors un rôle de mécanisme d'ajustement en fonction de la représentation politique des territoires au niveau national.

En Turquie, les préfectures et autres organes déconcentrés demeurent stratégiques afin d'exercer la tutelle administrative sur les mairies, considérées comme les bases idéologiques de la centrifugation. La déconcentration est une solution éphémère, traditionnellement appliquée par l'État turc, qui centralise sa position toujours favorisée sur les collectivités locales au détriment de l'institutionnalisation. Cette question de la centralisation s'articule autour du problème de la représentation politique des territoires et des acteurs des mouvements périphériques, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, puisque le cumul des mandats n'est pas reconnu en Turquie. La construction de l'État-nation impose une logique unitaire des territoires à tous niveaux administratifs, local ou national. Pour concrétiser ce point, prenons l'exemple de l'Allemagne et des États-Unis. Les *Landers* allemands sont une solution intégrée à l'État central en termes de la représentation locale, tandis que le Congrès américain est un organe purement représentatif du *territorial government*, capable d'exercer le contrôle politique sur l'organe exécutif avec son pouvoir de *checks and balance*. Contrairement à ce que l'on voit en Allemagne, en France et aux États-Unis, la Turquie dispose de moins d'organes représentatifs et de mécanismes régulateurs représentatifs qui pourraient contribuer à la gestion du problème de la centrifugation. Or, ce n'est pas le cas de la Turquie, où la centralisation du pouvoir politique s'est de fait imposée comme le seul mode de régulation de la faible emprise de l'État sur la société. Cette solution apparaît aujourd'hui comme particulièrement coûteuse et dysfonctionnelle au niveau institutionnel.

L'objet de cette thèse est de rendre compte de cette institutionnalisation inachevée de l'État telle qu'elle s'est construite dans l'histoire et se perpétue dans le présent, tout en tenant compte de son contexte politique spécifique et des formes qui la caractérisent. L'institutionnalisation inachevée est en particulier caractérisée par un pouvoir politique de nature autoritaire, lequel n'est pas non plus sans affecter le devenir même de la Turquie. L'histoire, avant d'être une discipline scientifique, est bien, comme l'a puissamment montré Koselleck, un champ de l'expérience humaine qui articule passé, présent et avenir¹³. Hartog revalorise ce concept historique en l'associant respectivement à la mémoire, à l'attention et à l'attente dans le cadre de l'idée du présentisme¹⁴. Une telle perspective historique nous permettrait de mieux comprendre les effets considérables du passé sur l'actualité du pays. Cette mise en perspective pourrait aussi permettre de discerner certaines projections pour le futur.

¹³ KOSELLECK, Reinhart, *Le futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, traduit de l'allemand par HOOCK J. et M.C., Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1990, Paris.

¹⁴ HARTOG, François, *Régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps*, Editions du Seuil, 2012, Paris, p.14.

II- Le cadre théorique et méthodologique :

Dans la deuxième partie du livre de Duverger « Constitutions et Documents politiques », la Turquie a été conceptuellement traitée parmi les pays occidentaux et démocratiques. Pour Duverger, le système politique turc, bien qu'il ne soit pas une démocratie pluraliste au sens occidental du terme, est une démocratie politique traditionnelle¹⁵. A ce titre, il réfute l'idée que la Turquie soit classée au rang des pays du tiers-monde ou qu'elle compte parmi les États post-colonisés. Heper, politologue turc, rejoint cette hypothèse en attestant que le développement historique, culturel et géographique de la Turquie est largement similaire à celui de l'Europe occidentale¹⁶. Notre cadre théorique et méthodologique est donc établi par rapport à cet argument afin de comprendre la construction étatique en Turquie.

La méthodologie du travail s'appuie sur les méthodes quantitative et qualitative.

a. *La méthode qualitative*

Dans le cadre de la méthodologie qualitative, nous suggérons d'appliquer trois piliers principaux :

1. *L'analyse documentaire liée aux perspectives historiques*

Les travaux des historiens turcs tels que Halil İnalcık et İlber Ortaylı et des historiens internationaux comme Eric J. Zürcher, Eric Hobsbawm et Bernard Lewis, mettent chronologiquement en lumière les trajectoires, les événements et les institutions turques. Cette perspective historique est nécessaire afin de comprendre le développement politique de l'État turc, que l'on examine autour de théories politiques telles que la modernisation d'un système politique et les syndromes en résultant, les rapports entre le centre et la périphérie, l'étatisation de la société, etc. C'est dans ce cadre que « la sociologie de l'État » de Badie et Birnbaum et « la sociologie historique du politique » de Déloye sont parmi les fondements principaux de notre propos¹⁷.

¹⁵ DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, Seuil, Paris, 1992, p.308.

¹⁶ HEPER, Metin, *State Tradition in Turkey*, Walkington, England: The Eothen Press, 1985.

¹⁷ BADIE, Bertrand et BIRNBAUM Pierre, *Sociologie de l'État*, Hachette, Paris, 1982 et DELOYE, Yves, *la Sociologie historique du politique*, La Découverte, Paris, 2007.

2. Le travail archivistique

Les archives ottomanes et républicaines du Premier ministre de la République turque, les documents officiels de l'Assemblée Nationale turque et du Sénat de la République constituent quatre principales sources pour notre travail archivistique. Les codes publiés dans le Journal Officiel ainsi que les archives de la presse turque sont également des sources importantes dans l'interprétation du paysage politique. L'analyse du contenu permet de voir clairement les discours, les idées politiques, les pensées et les réflexions des acteurs politiques (présidents, ministres, parlementaires, sénateurs, etc.) de la fondation de l'Assemblée Nationale en 1920 jusqu'à nos jours.

3. La comparaison

La Turquie fonde son système territorial moderne sur l'inspiration du cas français. La départementalisation et le républicanisme turc restent similaires à l'organisation française. A ce titre, la comparaison du système politique turc à d'autres États européens, notamment à celui de la France, demeure indispensable étant donné le fait que la Turquie a appliqué une modernisation occidentale inspirée du modèle français.

Ces trois piliers de la méthodologie qualitative reflètent la consultation de nombreux documents, ouvrages, articles, et travaux de recherche sur notre propos. La participation active et passive à plusieurs colloques, conférences, et congrès a également contribué à l'enrichissement de notre recherche. Dans ce cadre, les échanges scientifiques avec des universitaires, collègues, chercheurs, particulièrement des historiens et des politologues, ont été fructueux dans nos observations sur la sociologie historique de l'État turc.

b. La méthode quantitative

Cette méthode, basée sur les statistiques, peut être découpée en quatre catégories différentes. En premier lieu, les statistiques sur les résultats électoraux aux niveaux local et national nous ont permis d'évaluer la performance politique des partis politiques et des acteurs. Ainsi, nous avons pu faire une étude comparative de nombreuses élections, en tenant compte des changements conjoncturels tels que les coups d'État, les crises économiques, etc. En deuxième lieu, les statistiques que l'on a obtenues auprès du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale sur demande privée nous ont permis de mieux comprendre ce qu'apportent les différences entre la Constitution de 1961 et celle de 1982 sur la vie économique, notamment

grâce au nombre de grèves qui nous montre l'ouverture démocratique du marché et du politique en même temps.

Les changements économiques qui touchent le pays à partir des années 60 nous obligent à faire une étude statistique sur l'exode-rural. Les tableaux relatifs à ce phénomène mettent en lumière la façon dont l'industrialisation d'un pays rural affecte sa structure sociale et administrative avec les phénomènes de migration interne et d'urbanisation rapide. C'est notamment cette dernière qui explique aujourd'hui le système non-standardisé des collectivités territoriales en Turquie. Il s'agit là d'une double construction au niveau local avec des mairies métropolitaines et des mairies provinciales. En quatrième lieu, les chiffres obtenus du Ministère de l'Intérieur sur le changement quantitatif du nombre de collectivités locales suite aux réformes territoriales nous facilitent considérablement le déchiffrement du terrain administratif d'un point de vue comparatif.

D'où avons-nous obtenu les statistiques ? Parmi les institutions nationales turques, l'Institut Statistique National de Turquie (TUIK) est incontournable. Les données de l'Assemblée Nationale, des ministères et de la Présidence turque ainsi que des rapports publiés par d'autres institutions publiques représentent aussi des sources principales. Les taux de participation aux élections présidentielles, législatives et locales sont des indicateurs intéressants. En outre, les rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'OCDE) et des institutions européennes telles l'Union Européenne (UE) et le Conseil de l'Europe sont des éléments qui nous aident à comprendre l'intégration européenne de la Turquie dans les domaines social, économique, et politique. Les travaux de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et de l'Organisation des Nations-Unies (l'ONU) comptent parmi les ressources étudiées au niveau international.

La perspective d'analyse théorique

Notre recherche sur l'institutionnalisation inachevée de l'État turc nécessite une lecture théorique pluridimensionnelle. Une seule théorie sociologique et/ou politique ainsi que des approches similaires ne seraient pas suffisantes pour expliquer les phénomènes, les résultats ainsi que les enjeux tirés de notre analyse empirique. Par exemple, le fait que nous appuyons sur la théorie wébérienne ne veut pas dire qu'il faudrait exclure les approches non-wébériennes de notre travail. Il s'agit d'un objet sociologique assez fascinant pour les chercheurs, dont une des observations les plus anciennes date du XVe siècle, présente dans les conseils politiques de Machiavel au prince Laurent de Médicis.

Notre perspective d'analyse théorique vise à expliquer clairement les trois types de construction étatique que nous avons déterminés. Notre perspective combine trois différentes perspectives d'analyses : perspective historique, perspective des théories politiques et perspective des approches en sociologie politique.

1. Perspective historique :

Notre perspective historique s'attache explicitement à comprendre la centralisation historique de l'État turc. Elle s'appuie sur les travaux des historiens ainsi que sur ceux, socio-historiques, des sociologues. L'essor politique de la Turquie au XIII^e siècle et son expansion territoriale ressemblent au cas similaire que Norbert Elias traite dans son ouvrage intitulé « Dynamiques de l'Occident ». A travers l'approche historique, Elias explique la centralisation du pouvoir en Europe par la loi du monopole qui comprend une situation de concurrence et de conflit¹⁸. Pour Elias, le développement de l'État n'est pas un processus linéaire. L'État naît d'un conflit, d'une dynamique de concurrence brutale, guerrière. Elias développe la thèse selon laquelle, lorsque de petites unités de taille comparables luttent entre elles, certaines tombent et d'autres se renforcent. Ce phénomène a été formulé comme la *centralisation concentrique* par Perry Anderson¹⁹. Ainsi, la décentralisation des unités politiques se centraliserait par la consolidation des forces centrifuges. Un tel processus historique a été observé chez les Ottomans qui ont suivi le même type de parcours d'expansion territoriale sur les entités frontalières. C'est de cette manière qu'ils ont réussi à monopoliser le pouvoir politique autour de la centralisation historique de leur structure administrative.

La guerre, parce qu'elle nécessite une organisation et une mobilisation plus vaste, complexe et difficile, a largement favorisé le développement de la bureaucratie civile, du mécanisme fiscal et de l'administration territoriale²⁰. C'est à partir de ce moment que la construction historique de l'État a été consolidée sur les plans territorial, politique et administratif pour les siècles à venir. Cet événement important pourrait être expliqué par la formulation de Şerif Mardin, sociologue turc, « *the patrimonial service elite was extremely careful to keep under control any sources of power that appeared outside the boundaries of the legitimate power* »²¹. En effet, la structure de puissance s'est déjà inscrite dans le concept

¹⁸ ELIAS, Norbert, op.cit.

¹⁹ ANDERSON, Perry, *Passages from Antiquity to Feudalism*, NBL, London, 1974.

²⁰ LEWIS, Bernard, « Some Reflections on the Decline of the Ottoman Empire », in *Studia Islamica*, Vol. 9, 1958, pp.111-127.

²¹ MARDİN, Şerif, « Power, Civil Society and Culture in the Ottoman Empire », in *Comparative Studies in Society and History* 11, No. 3, 1969, p.259.

wébérien dit *Herrschaft*. La bureaucratie transformée autour de la centralisation impériale donne naissance à l'absolutisme turc fondé sur l'identification personnelle du sultan. C'est ce dernier qui engendrait également la routinisation du pouvoir charismatique du roi turc. Ainsi, la spécificité historique de l'État turc est particulièrement associée au pouvoir politique du sultan. Ce dernier exécutait l'acte de législation, d'où la légitimité du droit public chez les Ottomans, qui ouvre la voie à l'instauration d'un domaine juridique indépendant des règles religieuses. Il n'est d'ailleurs pas incongru d'affirmer que ce point explique le fait que la Turquie est aujourd'hui le seul pays séculaire parmi les États musulmans, comme le rappelle İnalcık²².

Nous avons donc souligné la dimension géographique dans le développement politique de l'État. Elle est bien associée à la dimension historique et sociologique dans le travail comparatif sur la construction de l'État et de la société en Europe de Stein Rokkan et de Martin Lipset. Ils développent une thèse présentant des liens évidents entre des facteurs géographiques avec différents axes, territorial et fonctionnel, inspirés de la dichotomie parsonienne, marqués par des clivages politiques et idéologiques ; et l'importance des événements affectant les changements structurels de la société occidentale, à l'instar de la Grande Révolution en 1789 et de la Révolution industrielle. Ces deux phénomènes principaux contribuent selon eux directement à la construction de l'État moderne, à la centralisation du pouvoir, à la monopolisation des ressources, et même à la formation des courants politiques en Europe²³. Les clivages sociaux issus de ces transformations institutionnelles influent massivement la construction nationale et la structuration politique de nos jours. Il traite ce phénomène historique par le nouveau modèle mis en place autour du développement politique lié à trois éléments : *large-nation*, *whole-nation* et croissance économique²⁴. De la même manière, l'impact de la modernisation occidentale porte le caractère similaire de processus de *nation-building* et de nationalisation de l'économie qui détermineraient les particularités des clivages en Turquie.

Afin de concrétiser cet enjeu de centralisation, nous nous adressons à la théorie tillyenne selon laquelle le moteur des gouvernements européens repose avant tout sur la guerre. L'État en serait le sous-produit, une idée subséquente, une conséquence inattendue. Tilly

²² İNALCIK, Halil, *Osmanlı'da Devlet, Hukuk ve Adalet* [L'État, le droit et la justice chez les ottomans], Kronik Kitap, Istanbul, 2017, p.57-58.

²³ ROKKAN, Stein et LIPSET, Martin, « Cleavage Structures, Party Systems, And Voter Alignments, An Introduction », New York, *Free Press*, 1967, p. 11-13.

²⁴ ROKKAN Stein, « Nation-Building and the Structuring of Mass Politics », in EISENSTADT, S.N., *Political Sociology*, Basic Books, New York London, 1971, p.394.

détermine trois étapes consécutives. Tout d'abord, un parcours à forte contrainte, avec un très faible développement des zones urbaines et une société fortement hiérarchisée. Deuxièmement, le développement, à partir d'oligarchies commerciales, entraîne un parcours à fort capital. Enfin, l'État commence à se limiter à son développement bureaucratique par la confusion avec les gouvernements. Les États-nations sont alors créés à partir du parcours mixte où il y a une forte résistance aux grands propriétaires terriens²⁵. Voire, l'élément historique dit « guerre » jette à la fois les bases politiques de l'État-moderne et de l'ordre international comme l'a affirmé Yves Déloye²⁶.

L'approche tillyenne énonce alors la provenance de la différence entre la construction ottomane et celle de l'occident, en démontrant que le patrimonialisme turc domine la structure sociopolitique jusqu'à sa modernisation au XIXe siècle. De ce fait, la différenciation sociale a été largement bloquée dans la société impériale qui est systématiquement ségréguée sous la structure communautaire de la société. Le système territorial y reste le seul pouvoir dynamique qui nécessite un changement politique. Au XVIIIe siècle, la structure classique de l'État ottoman était profondément confrontée à des crises systémiques et à une désintégration sociale et économique en raison de la montée en puissance des unités périphériques. Le centre a fait face au bouleversement étatique (*state breakdown*)²⁷ car la dégradation du système territorial suite aux défaites militaires a renforcé ses forces périphériques contre le centre, ce qui a rendu obligatoire la modernisation de l'Empire ottoman. C'est pour cette raison que l'État-nation turc a été tardivement créé par rapport aux États européens, en suivant d'autres cheminements, ce qui n'était plus une révolution populaire mais, au contraire, la volonté même des gouverneurs de l'époque. Les nouveaux acteurs de la bureaucratie moderne, tout en restant fidèles au sultan, sont devenus les promoteurs du changement structurel de l'Empire sous sa forme classique. Dankwart Rustow note que *“there is an uninterrupted chain that links the Kemalists to the Young Turks, to the men of the Tanzimat, and to the classical Ottoman Empire the sponsors of modernity in the twentieth century with founders of tradition in the thirteenth”*²⁸. Cette interprétation historique approuve le caractère continu de l'inertie étatique autour des différentes constructions présentées, ainsi que sa transformation progressive par l'État même. Sur ce point, il faudrait prendre en considération les théories politiques qui mettent en lumière

²⁵ TILLY, Charles, *Coercion, Capital and European States*, AD 990-1990, Oxford, 1990.

²⁶ DELOYE, Yves, « Les États modernes piliers de l'ordre international ? », BADIE, Bertrand et VIDAL, Dominique (eds.), in *Qui gouverne le monde : l'État du monde 2017*, La Découverte, 2016, Paris, p.61.

²⁷ MURPHEY, Rhoads, « Continuity and Discontinuity in Ottoman Administrative Theory and Practice during the Late Seventeenth Century », in *Poetics Today*, Vol.14, Issue 2, 1993, pp.419-443.

²⁸ RUSTOW, Dankwart, « Turkey: The Modernity of Tradition », in (Ed.) LUCIAN, Pye et SIDNEY, Verba, *Political Culture and Political Development*, Princeton University Press, New Jersey, 1965, p.172.

l'enjeu de la modernisation occidentale du système ottoman, les rapports entre le centre et la périphérie, les évolutions économiques, etc.

2. Perspective des théories politiques

Les approches développées sur les relations entre le centre et la périphérie jouent un rôle central dans la mise en lumière des enjeux politiques en Turquie. Le concept de centre/périphérie est, pour la première fois, formulé par Shils en 1961. Selon lui, chaque société dispose d'un centre qui a le pouvoir d'influencer le reste de l'unité sociale par ses valeurs, ses symboles, ses croyances, etc. C'est l'État qui tend à les répandre au sein de la société par le biais des élites arrivées au pouvoir²⁹. Nous constatons donc que le centre est le mode de domination des élites qui gouvernent sur la périphérie.

Quant à Eisenstadt, il insiste sur la monopolisation des ressources au niveau politique et la confrontation des acteurs pour y accéder³⁰. La construction nationale de l'État impacte fortement la mutation de ces rapports centre-périphéries, que Şerif Mardin a analysés pour la première fois dans le cadre de son travail intitulé « Center-Periphery Relations : A Key to Turkish Politics ? » publié en 1973³¹. De ce fait, Karl Deutsch insiste sur les éléments territoriaux et culturels dans l'intégration relationnelle du centre et de la périphérie. Le degré d'intégration dépend du processus de la construction nationale d'un pays. Ce modèle reste reformulé, dans notre propos, sous le concept d'étatisation des groupes périphériques, qui reflète également celui décrit par Deutsch³².

Nous proposons d'y ajouter un double caractère : *dimension politique* et *dimension territoriale*. Le palais et ses acteurs composent la dimension politique des rapports entre centre et périphérie. Ici, le sultan est le seul élément du centre alors que ses vizirs, soldats ainsi que d'autres responsables de la politique d'État faisaient partie de la périphérie. Les mouvements politiques de certains gouverneurs locaux au XVIIIe siècle en sont de bons exemples. Halil İnalcık décrit ce phénomène administrative : « *the struggle between the provincial governors*

²⁹ SHILS Edward, « Centre and periphery », in *The Logic of Personal Knowledge: Essays Presented to Michael Polanyi*, Routledge & Kegan Paul, 1961, pp. 117-30.

³⁰ EISENSTADT, S.N., *Political Sociology*, Basic Books, New York London, 1971.

³¹ MARDİN, Şerif, « Center-Periphery Relations: A Key to Turkish Politics? », in *Daedalus*, Vol. 102, No. 1, Post-Traditional Societies, Winter, 1973, pp. 169-190.

³² DEUTSCH Karl, *Nationalism and Social Communication. An Inquiry into the Foundation of Nationality*, Cambridge (Mass.) / London, The M.I.T. Press, 1969.

*and the central government emerges as the most significant development of the period »*³³. Ces questions administratives restent réglées de manière plus classique : c'est la répression militaire appliquée contre l'opposition politique qui bloquait alors le fonctionnement administratif des territoires.

La dimension territoriale des rapports entre centre et périphérie se focalise plutôt sur ce qui se passe au niveau local. Le système social communautaire, fondé sur les religions et la gestion publique et s'appuyant sur la priorité centrale des décisions gouvernementales, comptait parmi les piliers généraux de ces rapports. Dans ce cadre, la bureaucratie du palais imposait les grandes politiques aux acteurs périphériques, acteurs hétérogènes d'apparence désorganisée. C'est cette hétérogénéité qui permettait au palais de mettre en œuvre ses politiques centralistes, avec pour conséquence la marginalisation des forces périphériques. Une fois que le système territorial s'est affaibli, les entités périphériques ont commencé à accéder à leur indépendance, ce qui a signifié la dislocation du système territorial ottoman. Cela a aussi impacté l'administration politique du palais.

Nous constatons alors d'une part, des conflits entre les gouverneurs, les bureaucrates et le sultan au sein d'un Empire largement bureaucratisé, d'autre part, des mouvements indépendantistes aux Balkans et, plus tard, au Moyen-Orient, avec notamment un affaiblissement du système territorial³⁴. La conséquence principale de cet événement administratif est que le système fiscal étroitement lié à l'organisation territoriale et à la structure sociale commence également à se dégrader à cause du renforcement des forces locales. Il serait intéressant de souligner que les organes déconcentrés de l'État ottoman formaient à l'époque une vraie puissance de résistance politique contre la Porte. A ce titre, nous pourrions employer le concept que Pierre Grémion a utilisé, « le pouvoir périphérique »³⁵. C'est la raison principale

³³ İNALCIK, Halil, « Centralization and decentralization in ottoman administartion », in NAFF, T. and OWEN, R. (eds.), *Studies in Eighteenth Century Islamic History*, Carbondale II, 1977, p.28.

³⁴ HEPER, Metin, « Center and Periphery in the Ottoman Empire: With Special Reference to the Nienteenth Century », in *International Political Science Review*, Vol 1. No.1, Studies in Systems Tranformation, 1980 pp. 81-105.

³⁵ *Le pouvoir périphérique*, livre célèbre de Grémion, nous permet de comprendre les dynamiques du pouvoir entre le centre et la périphérie en France à l'époque contemporaine. En revanche, d'après notre raisonnement argumentatif, les collectivités locales pourraient être considérées comme une force périphérique, à la seule condition qu'il y ait une volonté de se séparer du centre. Sur ce point, le phénomène de centrifugation reste définitif afin de décrire les attitudes des administrations locales comme « pouvoir périphérique ». Dans ce cadre, dans la période où Grémion a rédigé ce livre et également aujourd'hui, il serait difficile d'annoncer que les composantes de la gouvernance locale en France soient un mouvement de centrifugation contre le centre étatique. A cet égard, l'histoire turque pourrait être un bon exemple du problème de centrifugation à travers le prisme de l'étude centre/périphérie. En effet, le centre de l'État turc qui domine et fragmente les forces périphériques se trouve dans la lutte de périphérialisation et de centrifugation une fois qu'il s'affaiblit. Il n'est pas étonnant qu'il soit organisé de manière centralisée face à toutes autres formes périphériques dans l'histoire, même encore aujourd'hui.

de la désinstitutionnalisation de la construction impériale et du passage à l'État moderne en Turquie à partir du XIX^e siècle, avec la modernisation occidentale.

La modernisation turque, qui était bien associée à la recherche de rationalité, inaugure également la laïcité du pays. Ces trois concepts, modernité, laïcité et rationalité, sont des éléments nécessaires pour une action publique efficace. À partir de là, ils seront une source de légitimité pour les démarches qui viennent de l'État turc, notamment avec la République. En effet, l'action de l'autorité publique est directement liée à sa légitimité. Weber souligne la nécessité de ce phénomène qui est au cœur de toute action étatique et individuelle, comme l'a noté Patrice Duran³⁶. À l'instar des politiques budgétaires et administratives, l'État a recours à la législation de la gouvernance locale qui régule l'abus de pouvoir préfectoral, et à la centralisation de la trésorerie qui contrôle les revenus et les dépenses publiques³⁷. Ces deux exemples renvoient à la rationalisation de la gouvernance étatique.

La modernisation pourrait être considérée comme faisant partie du développement politique de l'État turc. Dans ce développement politique de l'État ottoman, la modernisation a engendré de nouveaux acteurs pour le centre qui se nationalise via ces derniers, ce qui entraîne la diminution politique du rôle du sultan au sein même de l'administration. Ces acteurs constitueront désormais une nouvelle structure étatique qui donne lieu à une centralisation nationaliste du régime politique. Sur ce point, la codification massive pourrait être considérée comme un phénomène qui essaye de standardiser la gouvernance étatique selon des normes rationnelles. Les actes de la codification apportent deux caractères déterminants à l'administration turque : la transformation définitive de la structure classique en État législatif (*Rechtsstaat*³⁸) au niveau national et la centralisation durable des affaires locales. Afin de comprendre ce processus complexe, nous faisons principalement référence aux théories de la modernisation telles que celle, développementaliste, de Shils, celle de Lucien Pye et celle de Huntington.

L'approche développementaliste de Shils nous permet de comprendre la transition politique du système ottoman vers le système républicain. En citant cette approche, Bertrand

³⁶ DURAN, Patrice, *Penser l'action publique*, L.G.D.J Lextenso Editions, Paris, 2010, p.35.

³⁷ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar 4* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman - IV], Türkiye İş Bankası Yayınları, Istanbul, 2016, p.15.

³⁸ Ce terme signifie la supériorité des lois promulguées et la constitutionnalisation du système politique. Le but principal des bureaucrates ottomans était de réaffirmer la paix sociale entre les différents groupes sociaux *a priori* autour de lois établies et non plus autour des décisions unilatérales du sultan. Cela est similaire à ce que prévoyait Kant pour la paix perpétuelle qui passerait par la supériorité des lois. Pourtant, il ne désigne pas l'État de droit en principe.

Badie explique la Turquie moderne par l'effet de l'oligarchie modernisatrice, car il s'agit là de l'impact lourd des élites qui gèrent une bureaucratie fermée³⁹. Il y a alors le problème de rationalisation, de démocratisation et d'économie. Selon notre argument, il serait difficile de mentionner que la Turquie républicaine a été modernisée par une oligarchie modernisatrice puisque le processus de modernisation a déjà été engagé sous l'impulsion de la bureaucratie impériale. En outre, les institutions politico-bureaucratiques de la structure impériale continuent à fonctionner sous le régime kémaliste. A ce titre, nous pourrions considérer la période kémaliste comme une étape accélératrice de la modernisation politique qui cause certains problèmes sociaux.

Ces questions multidimensionnelles se trouvent mises en avant dans la théorie de Lucien Pye sur les conséquences possibles de la modernisation. Pye détermine six crises dérivées de la modernisation du système social et politique : crise d'identité, crise de légitimité, crise de pénétration, crise de participation, crise d'intégration et crise de distribution⁴⁰. La crise d'identité émerge du *nation-building* de l'État-nation. Être turc devient la nouvelle définition du citoyen au niveau politique, constitutionnel et social, au détriment de l'identité islamique. De cette mise au second plan provient l'insistance fortement politisée de la périphérie conservatrice sur le système identitaire ottoman marqué par des éléments religieux forts. En schématisant le différent type de conception identitaire, Tilly détermine deux modèles généraux : un modèle exclusif de conception identitaire, comme en Israël et en France, et un modèle inclusif, comme ce qui existait dans l'Empire ottoman et ce qui existe aux États-Unis. Dans le modèle exclusif, les juifs sont toujours prioritaires pour la nationalité israélienne tandis que celle, française, est ouverte à tout-le-monde dans le cadre de la francité (*frenchness*) imposée, d'où son caractère exclusif. Chez les Américains, l'existence résidentielle basée sur les liens de parenté constitue simplement un résultat légal pour être admis à la nationalité depuis les années 1920, tandis que l'Empire ottoman adapte un système identitaire plus tolérant, en gardant toujours la priorité accordée aux communautés musulmanes, pour la diversité religieuse et ethnique, ce qui explique les lignes générales du modèle inclusif de Tilly⁴¹. De ce fait, la redéfinition identitaire de l'État-nation turc, que l'on pourrait considérer comme une solution rationnelle de la modernisation appliquée, prend une forme plus uniformisée afin de créer une nation homogène qui conserve sa diversité ethnique et religieuse. La crise de légitimité, quant

³⁹ BADIE, Bertrand, *Le développement politique*, Economica, Paris, 1994, p.26-27.

⁴⁰ PYE, Lucien, *Aspects of Political Development*, Little, Brown and Company, Boston, 1966, p.62-67.

⁴¹ TILLY, Charles, « *Citizenship, Identity and Social History* », in *International Review of Social History*, Vol. 40 Issue S3, 1995, p.10.

à elle, s'est déroulée dans les révoltes des groupes périphériques. Elle est explicitement liée à celle de la pénétration dans un contexte où la sous-étatisation des clivages sociaux est largement marquée. La crise de participation survient lors du monopartisme entre 1908 et 1945. Dans un tel système politique, l'incorporation de différents partis politiques reste alors problématique, ce qui entraîne une crise d'intégration. Cette crise reflète parfaitement l'exclusion totale de la périphérie par rapport au centre.

Huntington traite cette caractéristique à travers l'institutionnalisation du système politique, en lien avec sa modernisation. La rationalisation du pouvoir comprend naturellement ce processus. Il affirme alors que la rationalisation, l'intégration et la démocratisation sont des parties intégrantes de la définition du développement politique. Ces concepts trouvent donc leur légitimité dans la construction nationale dite du « *nation-building process* »⁴². Mais en pratique, l'institutionnalisation n'a pas été achevée en Turquie à cause des différents coups d'État. Cela représente un réel blocage pour un développement politique ordinaire. Pendant longtemps, la gouvernabilité pose une vraie question pour la Turquie, ce qui constitue l'une des principales raisons de la forte centralisation étatique. Selon Huntington, l'idéologie traditionnelle est ainsi installée dans la politique turque pendant que l'institutionnalisation souffre de la mobilisation conservatrice⁴³. Les apports socio-politiques de cette installation du mouvement conservateur au pouvoir pourraient être analysés à l'aube des approches en sociologie politique.

3. Perspective des approches en sociologie politique

Les travaux de Metin Heper, politologue turc, nous aident à traiter la question de l'État en Turquie, notamment le passage transitoire de la construction impériale vers la construction républicaine. *The State tradition in Turkey*, de Metin Heper est le principal livre qui attribue la nouveauté méthodologique aux travaux sociologiques sur l'État turc⁴⁴. Avec raison, il réfute explicitement l'idée selon laquelle la Turquie soit classée parmi les pays du tiers-monde ou parmi les États post-colonisés. Selon lui, le développement historique, culturel et géographique de la Turquie serait largement similaire à celui de l'Europe⁴⁵. Cette approche est largement compatible avec notre proposition de comparaison de l'État turc avec les unités politiques européennes, notamment avec la France.

⁴² GELLNER, Ernest, *Nations and Nationalism: New Perspectives on the Past*, Cornell University Press, 1983.

⁴³ HUNTINGTON, Samuel, « Political Development and Political Decay », in *World Politics*, Vol.17 No.3 April 1965, pp. 386-430.

⁴⁴ HEPER, Metin, *State Tradition in Turkey*, Walkington, England: The Eothen Press, 1985.

⁴⁵ HEPER, Metin, *Türkiye'de Devlet Geleneği* [La tradition étatique en Turquie], traduit de l'anglais par SOYARIK, Nalan, Doğu Batı Yayınları, 5^{ème} Edition, Istanbul, 2015, p.21.

Nous insistons particulièrement sur le fait que l'émergence de la centralisation du centre étatique reste similaire dans ce pays depuis que le pouvoir politique est monopolisé par une seule puissance dominante par rapport aux autres. Les analyses empiriques de Heper sur la bureaucratie turque nous offrent une perspective particulière de la compréhension des liens importants entre les changements politiques, économiques et sociaux, notamment dans le passage de l'époque ottomane à républicaine, puis de celle d'État monopartite à multipartite⁴⁶. Ceci est conforme avec le fait que les nouveaux acteurs du gouvernement souhaitent instaurer un appareil bureaucratique qui partage les idées déterminées par le centre étatique, ou alors qui serait neutre par rapport à ces nouveaux principes de la République tels que la laïcité, le nationalisme turc, etc., mais pas aliéné par rapport à ce qui est envisagé comme les valeurs républicaines. Dans les années 1950, le changement du gouvernement a mis en exergue ce type de problème d'harmonie idéologique entre les républicains et les conservateurs au niveau étatique.

L'observation historique est importante pour ce travail, comme l'a souligné Heper dans ses plusieurs recherches. En observant l'héritage politique de l'histoire ottomane, Heper adapte le concept de *transcendentalisme* dans son explication politique de l'État turc. Berki décrit le transcendentalisme comme un état collectif de consciences individuelles, où le bien commun, ou l'intérêt national, sont plus importants que les objectifs individuels. L'avenir des individus trouve sa réalité politique autour de projets communs dans lesquels le droit occupe une place importante. Sur ce point, la société pourrait faire face à deux types d'état transcendantal : extrême ou modéré⁴⁷. Heper prend l'exemple du machiavélisme politique pour décrire le transcendentalisme extrême, alors que le transcendentalisme modéré implique un certain degré d'institutionnalisation⁴⁸. A l'instar des critiques avancées par Metin Tamkoç, politologue turc,

⁴⁶ HEPER, Metin, « Negative Bureaucratic Politics in a Modernizing Contexte : The Turkish Case », in *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, Vol.1, No.1, September 1977, pp.65-84, HEPER Metin, « The State and Debureaucratization: The Case of Turkey », in *International Social Science Journal*, Vol.42, No.4, 1990, pp.605-615, HEPER, Metin, « Political Modernization as Reflected in Bureaucratic Change: The Turkish Bureaucracy and a « Historical Bureaucratic Empire » Tradition », in *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 7, No. 4, 1976, pp. 507-521, HEPER, Metin, « The Recalcitrance of the Turkish Public Bureaucracy to 'Bourgeois Politics': A Multi-Factor Political Stratification Analysis », in *Middle East Journal*, Vol. 30, No. 4, 1976, pp. 485-500 et HEPER, Metin, « Bureaucrats : Persistent Elitists », in HEPER, Metin et al. (ed.), *Turkey and the West: Changing Political and Cultural Identities*, I.B. Tauris Publishers, London- New York, printed in Great Britain, 1993.

⁴⁷ BERKI, R. N., « State and Society: An Antithesis of Modern Political Thought », in *State and Society in Contemporary Europe*, Jack Hayward and R. N. Berki, eds., Oxford: Martin Robertson, 1979. Berki met en avant deux concepts généraux applicables dans la sociologie de l'État : transcendentalisme et instrumentalisme. Tous deux se divisent en deux sous-catégories : extrême transcendentalisme, transcendentalisme modéré et instrumentalisme extrême, instrumentalisme modéré. Dans ce cadre, Heper préfère mettre en oeuvre le concept de transcendentalisme en défendant l'idée que ce dernier reste plus adapté au cas turc.

⁴⁸ HEPER, *State Tradition in Turkey*, op.cit., p.27 et 29.

contre la thèse hépérienne, nous constatons aussi une approche réductionniste chez Heper, qui semble avoir adopté l'approche wébérienne, bénéficié des concepts de Birnbaum et opérationnalisé la typologie de Berki dans son analyse⁴⁹, tandis que dans l'article publié par la suite comme une réponse à ces critiques de Tamkoç, Heper exprime très explicitement la non-adoption de l'approche wébérienne à la « State Tradition in Turkey »⁵⁰.

Par ailleurs, nos arguments sur la domination charismatique du pouvoir turc et sur la bureaucratisation de la structure patrimoniale s'inscrivent complètement dans l'approche wébérienne. Pendant longtemps, le caractère patrimonial-légaliste a gardé une présence majeure au sein de la bureaucratie, ce qui a retardé la rationalité bureaucratique⁵¹. C'est ce qui affecte la capacité à répondre de la bureaucratie qui se structure autour de la matrice idéologique en cas de changement gouvernemental, comme l'a mentionné la théorie « *responsiveness* » de Putnam⁵². De même que dans son modèle alternatif développé à partir de l'analyse environnementale de Ridley⁵³ sur l'exploration des relations entre les bureaucrates et les élites politiques, Smith attire notre attention sur l'influence historique en tant que facteur extérieur qui devient un caractère interne de l'administration publique, ce qui fait la culture bureaucratique. Plus précisément, il s'agit de la formation d'une sous-culture (*subculture*) qui tend à acquérir un engagement politique⁵⁴. Au départ de cette approche, l'*ethos* bureaucratique de l'État turc devrait suivre l'idéologie kémaliste, consolidée lors de la période monopartite. Le phénomène de la bureaucratisation des affaires administratives se concentre autour de l'opposition idéologique entre les cadres bureaucratiques, fidèles aux principes kémalistes, et les élites politiques de la période multipartite car le véritable maintien de l'appareil d'État passe directement par l'efficacité bureaucratique dans la tradition étatique en Turquie. De ce fait, dans une société où l'État est le seul moteur assumant un rôle évolutif, la thèse hépérienne représente une nouveauté scientifique pour la sociologie de l'État turc. Dans le cadre de notre recherche, nous avons trouvé un fort contrôle social exercé par le pouvoir public. Celui-ci nous oblige

⁴⁹ TAMKOÇ, Metin, « The Essence of the Turkish State », *Turkish Studies Association Bulletin*, Vol. 11, No.2 September 1987 p.74.

⁵⁰ HEPER, Metin, « The State and Politics in Turkey », *Turkish Studies Association Bulletin*, Vol.12, No.2 September 1988 p.96.

⁵¹ HEPER, Metin, « Negative Bureaucratic Politics in a Modernizing Contexte : The Turkish Case », op.cit., p.79-80.

⁵² PUTNAM, Robert D. « The Political Attitudes of Senior Civil Servants in Western Europe: A Preliminary Report », in *British Journal of Political Science*, Vol. 3, No. 3, 1973, pp. 257–290.

⁵³ Smith cite de Preliminary Proposal for an ECPR Workshop on Comparative Administration de F.F. RIDLEY

⁵⁴ SMITH, Gordon, « A model of the Bureaucratic Culture », in *Political Studies*, Vol.22, Vol.1, 1974, pp.31-43.

donc à suivre une méthode sociologique s'appuyant sur l'importance de l'État, comme l'a énoncé largement l'école dite étatiste ou néo-étatiste.

En mettant en place les limites des études concernant l'État, Nettl détermine deux facteurs essentiels qui les complexifient. Dans ce cadre, le problème de souveraineté et la difficulté empirique liée à la dimension historique de l'État-nation sont essentiels. Il serait en effet difficile d'appliquer les méthodes déterminées à chaque État disposant de différentes constructions historiques. Difficile d'appliquer, par exemple, le concept de « *statelessness* » des États-Unis ou celui de « *stateless society* » de l'« *establishment* » britannique au cas turc.⁵⁵ La particularité singulière de l'État turc tend à se caractériser par la puissance bureaucratique au lieu du constat de « *government* ». En effet, en Turquie, le processus de bureaucratisation déterminerait explicitement le caractère politique du régime social. C'est l'organisation bureaucratique de l'État qui affecte le développement sociétal même du pays⁵⁶. Cela commence à se différencier par le lancement de la démocratie en Turquie et celui du néolibéralisme qui touchent particulièrement la structure du champ bureaucratique. Cependant, la position autonome et régulatrice de la bureaucratie turque garde son impact sur le plan sociétal, comme faisant partie intégrante de sa professionnalisation à l'époque néolibérale, ce qui précise le degré de bureaucratisation⁵⁷.

Dans la période contemporaine, la gouvernabilité en tant que concept des études politiques correspond largement aux institutions démocratiques de la société, telles que les partis politiques, les parlements, les organisations sociales, etc. De ce fait, Rose et Miller proposent de chercher les racines complexes de l'État autour des problématiques gouvernementales, puisqu'aujourd'hui le pouvoir politique se trouve partagé entre différents groupes concernés par une nécessité de rationalité démocratique du pouvoir. Dans ce cadre, ils lancent une analyse comparative sur le concept de gouvernement et d'État dans le tournant libéral puis néo-libéral. Selon leur argument, l'État s'articule autour des activités politiques du gouvernement⁵⁸. L'approche suivie par Rose et Miller a été méthodologiquement critiquée en raison de leur propos réductionniste de l'État à un simple organe qui s'occupe de tâches définies. Selon Bruce Curtis, leur vision est complètement contraire à celle des sociologues

⁵⁵ NETTL, J.P., « The State as a Conceptual Variable », *World Politics*, Vol.20, No.4, July 1968 pp.559-592

⁵⁶ EISENSTADT, S.N., « Bureaucracy, Bureaucratization and Debureaucratization », in *Administrative Science Quarterly*, Vol. 4, No. 3, Dec., 1959, pp. 302-320

⁵⁷ HALL, Richard H., « Professionalization and Bureaucratization », *American Sociological Review*, Vol.33, No.1 February 1968, pp.92-104

⁵⁸ ROSE N. et MILLER P., « Political Power beyond the State: problematics of government », *The British Journal of Sociology*, Vol.43, No.2, June 1992 p.177

réalistes, ce qui vient de la mauvaise interprétation de l'idée foucaldienne de la définition du libéralisme comme une forme d'individualisation à savoir que la recherche de la liberté individuelle affecte la gouvernance étatique. Il souligne également que l'utilisation des termes « *state* » et « *government* » par Rose et Miller souffre d'une confusion conceptuelle⁵⁹. Sur ce point, Leftwich suggère de suivre les politiques appliquées autour des États en développement qui disposent de suffisamment de pouvoir, d'autonomie et de capacité concentrée sur un centre assumant le rôle d'achever les objectifs déterminés. En prenant l'exemple de l'analyse de Trimberger sur l'émergence de l'État bureaucratique en Turquie, en Egypte, au Pérou et au Japon, Leftwich cherche à expliciter le développement socio-économique des pays du tiers-monde⁶⁰. Néanmoins, l'approche mise en œuvre par Leftwich serait non-compatible avec la Turquie en fonction de son histoire bureaucratique, car le développement économique et la tradition étatique ne pourraient pas être traités comme deux choses distinctes. Etant toujours un objet complexe, les relations entre la société et l'État varient d'un type de construction étatique à l'autre. A ce titre, l'évolution de la société turque se serait explicitement réalisée sous une organisation orientée par l'État.

Dans ce cadre, nous devrions suivre un double chemin pour le cas turc : sous la construction impériale, l'évolution interne de la société se trouvait mobilisée de manière ségréguée et fragmentée par rapport à l'organisation bureaucratique. Cela permettait à ce dernier de mieux ménager les dynamiques sociales de différents groupes religieux. La construction nationale inachevée auprès d'une société post-impériale a apparemment bloqué l'expansion politique de l'État sur une partie sociale ignorant la légitimité du politique. Ce problème s'explique aujourd'hui par la question kurde. La rationalisation de l'État et de la société n'arrive alors pas à se retrouver dans une culture nationale. A l'égard de la question kurde, l'approche culturelle et la dépendance structurelle pourraient être utiles pour comprendre le chemin parallèle⁶¹. Le conservatisme et la question kurde pourraient être deux problèmes prenant racine dans l'État contemporain en Turquie. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de « *stateless society* »⁶², mais cela veut dire qu'il s'agit là d'une non-étatisation d'une partie de la société, ce qui durcit encore plus la centralisation en Turquie. Ces questions structurelles

⁵⁹ CURTIS, Bruce, « Taking the State Back Out: Rose and Miller on Political Power », *The British Journal of Sociology*, Vol.46, No.4, December 1995 pp.575-589.

⁶⁰ LEFTWICH A. « Bringing politics back in: Towards a Model of the Developmental State » *The Journal of Development Studies*, vol. 31, Issue 3, 1995, pp.400-427.

⁶¹ CARRUTHERS, B.G., « When is the State Autonomous? Culture, Organization Theory, and the Political Sociology of the State », *Sociological Theory*, Vol.12, No.1, March 1994, pp.19-44.

⁶² THOMAS, G.M., and MEYER J.W., « The expansion of the State », *Annual Review of Sociology*, Vol.10, 1984, pp.461-482.

réduisent la capacité autonome de l'État en bloquant le processus de l'institutionnalisation autour de la rationalité laïque du pouvoir.

C'est dans ce cadre que nous proposons de suivre l'approche dite « *neo-statist* » qui correspond au rôle dominant de l'État dans l'histoire turque. Cependant, cela ne signifie pas un rejet de la place de la société dans l'évolution étatique en Turquie. Bien que cette évolution étatique oriente, pendant longtemps, le destin de son unité sociale, la période contemporaine nous oblige à considérer les dynamiques économiques naissantes qui transforment l'équilibre social des acteurs. La démocratie et le néolibéralisme ont largement contribué à la mobilisation économique de la société. Il faudrait y ajouter désormais le facteur sociétal. De ce fait, nous traitons le poids de la structure sociale dans l'État de manière équilibrée. La transformation relationnelle du centre et de la périphérie prouve ce développement sociopolitique à l'époque contemporaine. A cet égard, nous adoptons la vision « *neo-statist* » en y considérant le rôle de la société⁶³.

Notre vision « *neo-statist* » se distingue de celle, marxiste, pour une littérature empirique plus large qui comprend les autres théories telles que les recherches effectuées sur les élites, l'approche wébérienne, etc. En effet, Almond insiste ici sur l'idée que l'approche dite « *pluralism-structural functionalism* » et celle marxiste se trouvent dans une sorte de réductionisme sociétal en niant l'autonomie étatique malgré le fait que la littérature pluraliste reconnaisse largement l'autonomie gouvernementale. Néanmoins, l'approche *statist* reste toujours plus capable de l'expliquer que les pluralistes. En mettant l'accent sur l'institutionnalisation de l'État et le réalisme du politique, les recherches « *neo-statist* » tendent à rester limitées aux évolutions bureaucratiques, législatives, etc. A la base de cette stratégie scientifique, le néo-statisme cherche à classer les États entre les forts et les faibles⁶⁴. Cependant, la capacité à gérer des États reposant sur leurs autonomies n'arrive parfois pas à régler les contraintes sociales. En effet, « *...governing is also an intellectual exercise* » comme l'a noté Nordlinger⁶⁵. Les critiques contre Almond se focalisent particulièrement sur le rôle des acteurs au niveau politique. Certes, il s'agit de l'intensification relationnelle entre l'État et d'autres acteurs, mais la centralité autonome de ce premier, soit au niveau national, soit au niveau international, est évidente. Comme Patrice Duran l'a noté « *... l'État demeure cependant*

⁶³ JESSOP, Bob, « Bringing the State Back in (yet again): Reviews, Revisions, Rejections, and Redirections », *International Review of Sociology*, Vol. 11, Issue 2, 2001, pp.149-173.

⁶⁴ ALMOND, Gabriel A., « The Return to the State », *American Political Science Review*, Vol. 82 No.3 September 1988, pp. 853-874.

⁶⁵ NORDLINGER et al. « The Return to the State: Critiques », *American Political Science Review*, Vol.82, No.3 September 1998, p.882.

l'acteur politique clé dans la société et l'expression encore prédominante de l'intérêt collectif »⁶⁶. Néanmoins, le changement conceptuel qui existe à travers la valorisation méthodologique de l'État essaye d'être expliqué par l'effet de la globalisation dans l'article nommé « La sociologie de l'État en recomposition » de D. King et de P. Le Galès⁶⁷. La transformation néolibérale de l'État turc sous l'effet de la globalisation par les acteurs conservateurs constitue alors un bon exemple qui justifie ces arguments, car le conservatisme islamiste et la globalisation demeurent deux éléments contradictoires.

Genschel et Zangl décrivent ce phénomène comme la dénationalisation de l'État, en réduisant sa capacité monopoliste à une simple activité d'administration⁶⁸. Dani Rodrik parle de l'effet de la globalisation sur les nations. Dans ce cadre, il met en place un *trilemme* (« *trilemma* ») autour de l'État-nation, de la démocratie et de la mondialisation. Selon son hypothèse, les États actuels ne pourraient pas disposer de ces trois éléments en même temps. On est dans une situation paradoxale dans laquelle, si l'État voulait avoir un État-nation et une démocratie, il faudrait renoncer au principe de mondialisation. S'il appliquait la démocratie et la mondialisation, l'État ne serait pas un État-nation. La mise en œuvre de la globalisation et de l'État-nation ne seraient donc pas compatibles avec la démocratie⁶⁹.

L'État turc souffre aussi de ce cas paradoxal. Les politiques publiques sur la question kurde de l'AKP sont exemplaires. Au début, l'AKP a essayé de négocier avec les acteurs séparatistes kurdes afin de trouver une solution définitive au problème du terrorisme par le projet gouvernemental dit du « processus de solution ». En favorisant la démocratie et la mondialisation économique, les conservateurs de l'AKP tolèrent l'érosion du caractère national de l'État. Néanmoins, la sensibilité émotionnelle de la société turque qui trouve son origine dans le syndrome de Sèvres pose un obstacle réel à l'éloignement politique des principes de l'État-nation. Le résultat est un retour aux politiques nationales qui limitent les droits démocratiques des Kurdes afin de protéger l'intégrité territoriale de l'État. Il s'agit de la renationalisation des politiques gouvernementales devant l'impossibilité à résoudre la question kurde. Le code culturel de l'État turc rend obligatoire une telle régulation sociétale en accordant

⁶⁶ DURAN, Patrice, « Le politique au prisme de ses institutions », *Idées économiques et sociales*, vol. 159, no. 1, 2010, pp. 6-17.

⁶⁷ KING, King, et LE GALÈS, Patrick, « Sociologie de l'État en recomposition », *Revue française de sociologie*, vol. 52, no. 3, 2011, pp. 453-480.

⁶⁸ GENSCHEL P. et ZANGL B. « L'État et l'exercice de l'autorité politique : Dénationalisation et administration » *Revue française de sociologie*, vol. 52, no. 3, 2011, pp. 509-535

⁶⁹ RODRIK, Dani, *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*, W.W. Norton Company, New York, 2012, p.114.

de l'importance au conservatisme religieux au détriment de la laïcité, une question que Birnbaum traite de façon similaire pour le cas de la France et celui des États-Unis⁷⁰.

Théoriquement, ces enjeux empiriques pourraient être discutés autour des concepts d'État fort ou faible et de *Rescaling State* qui sont à l'origine des transformations politico-économiques et sociales dans les années 1970⁷¹. Comme l'État turc a une forte tradition bureaucratique marquée par sa construction historique, la question kurde, la démocratisation et le conservatisme réduiraient la capacité d'autonomie de l'autorité publique. L'État pourrait être considéré comme fort à condition qu'il soit capable de résoudre les problèmes émergents, et de répondre aux revendications sociales dans l'ordre démocratique⁷². Autrement dit, il paraît logique de voir la crise de l'État comme étant liée à l'institutionnalisation du droit public⁷³. L'abus du pouvoir exécutif est considéré comme l'autonomie de la construction étatique en Turquie. La montée en puissance de la déconcentration dans la gouvernance territoriale au lieu d'une décentralisation institutionnalisée serait un cas exemplaire reposant sur la dépendance forte du pouvoir dans son ensemble⁷⁴. Ceci nous conduit à renouveler notre hypothèse selon laquelle une forte centralisation étatique ne signifie pas que le centre étatique soit fort.

Cette forte centralisation de l'État détruit progressivement la capacité de sa gouvernance en créant quatre problèmes : la désinstitutionnalisation, la dérationalisation, la délaïcisation et la déconstitutionnalisation. Le concept de *rescaling state* pourrait être utile pour comprendre ces quatre grands problèmes de l'État turc. Premièrement, la désinstitutionnalisation reflète la dégradation fonctionnelle de l'État, notamment depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP, issu d'un mouvement mobilisé d'en bas, considéré comme périphérique⁷⁵. Un deuxième élément d'explication de la situation actuelle de l'État turc et du nouveau mode de gouvernance éloigné de la laïcité est la dérationalisation du pouvoir politique. La délaïcisation constitue alors le troisième pilier de notre thèse, qui donne naissance au dernier problème, celui de la

⁷⁰ BIRNBAUM Pierre, « Défense de l'État "fort" Réflexions sur la place du religieux en France et aux États-Unis », *Revue française de sociologie*, vol. 52, no. 3, 2011, pp. 559-578.

⁷¹ BRENNER, Neil, « Open Questions on State Rescaling », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, Vol.2, 2009, pp. 123-139.

⁷² DURAN, Patrice, « Légitimité, droit et action publique », *L'Année sociologique*, vol.59, no. 2, 2009, pp. 303-344.

⁷³ DURAN, Patrice, « Piloter l'action publique, avec ou sans le droit », *Politiques et management public*, vol. 11, n° 4, 1993. Numéro spécial droit et management public (Numéro préparé par AUBY, Jean-Bernard) sous la direction de AUBY, Jean-Bernard, pp. 1-45.

⁷⁴ THOENIG, Jean-Claude et DURAN, Patrice « L'État et la gestion publique territoriale », *Revue française de science politique*, 46^e année, n°4, 1996. pp. 580-623.

⁷⁵ BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, « Continuity and Change in Public Policy: Redistribution, Exclusion and State Rescaling in Turkey », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 37, issue 4, 2013, pp.1123-1146.

déconstitutionnalisation. Ce phénomène correspond à l'intégration de réformes constitutionnelles sous forme de référendum afin de consolider le pouvoir politique de la « périphérie conservatrice » qui a repris le pouvoir. Ce phénomène de déconstitutionnalisation provient des trois premiers phénomènes expliqués précédemment.

Plan de la thèse

L'explication des multiples formes de la centralisation en Turquie constitue le fil conducteur de cette thèse. Le plan général de l'argumentation vise à montrer en quoi l'excès de centralisation étatique affecte d'une part la structure interne du pays dans le cadre du développement politique et, d'autre part, les limites et les conséquences engendrées et leur impact sur la transformation actuelle du pouvoir public. Cette thèse est composée de trois grandes parties, dont chaque partie contient trois chapitres.

La première partie consiste à analyser la construction historique de l'État turc qui s'appuie sur la centralisation administrative. La consolidation du pouvoir sur les territoires donne naissance à la bureaucratisation du pouvoir traditionnel d'une manière plus organisée. Ceci pourrait être expliqué par la différenciation de l'appareil d'État par rapport aux autres unités, acteurs et événements (chapitre I). Il s'agit donc de l'essor de l'État moderne qui puise son origine dans l'impérialisation absolue du centre en Turquie. Le fait que le système classique ait connu un affaiblissement durable au fil des siècles pousse la bureaucratie impériale à mettre en place certaines mesures nécessaires, ce qu'on appelle le commencement de la modernisation de l'État, de son armée, sa bureaucratie, son économie et sa société (chapitre II). Comme l'État ottoman a perdu sa capacité de gestion budgétaire vers la fin du XIXe siècle, la bureaucratie constate le bouleversement entier de la construction impériale. De ce fait, la nationalisation du centre devient la nouvelle stratégie de l'État ottoman à travers l'influence politique des acteurs issus des écoles laïques. Ainsi, les nouvelles bases politico-administratives sont construites autour d'une vision centraliste et nationaliste, tournée vers un système républicain (chapitre III).

La deuxième partie analyse la construction républicaine des années 1920 aux années 1980. Il s'agit d'abord du déménagement de la capitale administrative d'Istanbul vers Ankara. La poursuite de légitimité politique posait un problème au niveau national ainsi qu'au niveau international. Le premier problème a été résolu par l'application de valeurs idéologiques appartenant à l'État-nation. Le deuxième problème a été réglé par la reconnaissance officielle de la Turquie républicaine après la guerre d'indépendance. Le processus de *nation-building*

étend son influence sur la reformulation de l'identité sociale autour des réformes républicaines qui touchent particulièrement le plan social, politique et économique (chapitre I). La sur-bureaucratisation de l'État ne permet pas au gouvernement d'intégrer les périphéries islamistes et kurdes au centre, dans un contexte où les collectivités locales sont tardivement rétablies, afin d'exécuter les tâches ordinaires des villes. Ceci annonce le lent processus de l'intégration républicaine sous le durcissement politique du gouvernement conservateur du parti démocrate (DP). A ce titre, le coup d'État de 1960 reconstruit la gouvernance étatique autour du constitutionnalisme libertaire. Il faudrait souligner que la démocratisation du pouvoir exécutif ne s'étend pas aux collectivités locales qui souffrent encore de la forte centralisation de l'État. L'administration centrale avait déjà affirmé son asymétrie puissante envers les pouvoirs locaux dans une atmosphère politiquement polarisée au niveau social (chapitre III).

La troisième partie traite de la transformation structurelle de la logique d'État, son administration, l'économie et la société, à la suite du coup d'État de 1980 qui ouvre la voie à la néo-libéralisation de ces domaines. Afin de maîtriser les effets naissants de l'urbanisation massive et de la relative industrialisation, le gouvernement a établi des organes centraux au niveau local tels que les municipalités métropolitaines. Ces collectivités locales deviennent progressivement stratégiques pour le déplacement des périphéries vers le centre mais cela n'est pas toujours fait d'une manière intégrée, harmonieuse ou modérée (chapitre I). Les problèmes historiques du pays tels que l'instabilité économique et politique, la question kurde et la polarisation sociale, ont causé l'éloignement de principes républicains malgré les efforts non-démocratiques, comme les coups d'État, de la bureaucratie militaire (chapitre II). La période post-2002 décrit la marche lente des acteurs islamistes vers le pouvoir. Bien qu'une relative démocratisation soit appliquée par les gouvernements du parti de la justice et du développement (AKP), la libéralisation peu contrôlée de l'économie, l'impossibilité à résoudre la question kurde et d'autres enjeux historiques, conduisent le gouvernement à re-centraliser le pouvoir à travers le leadership charismatique du Président, au détriment de la Constitution et de la laïcité qui fragilisent la rationalisation du pouvoir d'une part, et l'institutionnalisation de l'État d'autre part (chapitre III).

En ce qui concerne la construction d'une sociologie historique de l'État turc, notre contribution est à la fois partielle et provisoire. Premièrement, la profondeur historique du sujet représente un obstacle majeur à l'analyse parfaite du sujet vu qu'il nécessite une bonne capacité de lecture du turc ancien, écrit dans un alphabet dérivé de l'arabe et du perse. C'est la raison pour laquelle le champ historique de l'État turc est généralement réservé aux historiens

spécialistes qui maîtrisent parfaitement ces trois langues, à savoir l'arabe, le perse et le turc. Cet obstacle linguistique constitue une première limite à cette recherche. Deuxièmement, l'instabilité du terrain est aussi un élément qui limite notre analyse. Depuis le commencement de cette thèse en 2015, la Turquie a connu plusieurs changements gouvernementaux : des révisions constitutionnelles, un passage du système parlementaire au présidentielisme, des crises sociales, économiques, politiques, des mutations administratives et une tentative de coup d'État en 2016. La transition n'est pas achevée et les conséquences sont encore imprévisibles. A cet égard, ce travail ne définit pour l'instant qu'une perspective de recherche sur les réflexes de la centralisation administrative qui est devenue la politique d'État en Turquie.

Néanmoins, notre thèse s'attèle à mettre en exergue les raisons principales de la faiblesse actuelle de l'État qui déteignent inéluctablement sur sa capacité institutionnelle. De ce fait, l'institutionnalisation inachevée de l'État en Turquie, dont les racines politico-administratives sont historiquement disséquées tout au long de ce travail, est actuellement liée à trois facteurs selon lesquels les rapports complexes entre les gouvernements civils et la bureaucratie militaire ont explicitement empêché l'institutionnalisation de l'État turc autour des droits de l'être humain, la démocratisation et la transparence de l'ordre public. Les gouvernements ne sont pas arrivés à établir les institutions nécessaires qui contribueront à ce processus linéaire.

Deuxièmement, les relations entre le centre et la périphérie constituent un facteur réducteur pour la question de la représentation. C'est la raison pour laquelle, une fois que la périphérie conservatrice s'est déplacée au centre, les acteurs en question ont mis en place une politique d'exclusion contre ses opposants. Le dernier élément est que les conservateurs ont reconfiguré le système politique sur un présidentielisme fort pour consolider leur poids politique au plus près du pouvoir étatique. La conséquence sociale de cet événement est que l'État turc se trouve en permanence dans une situation désinstitutionnalisée. Parallèlement, la question de la légitimité pourrait être posée en raison de l'affaiblissement du plan juridique qui doit fonctionner sous le leadership charismatique.

L'institutionnalisation inachevée de l'État turc, marquée par ces trois phénomènes, amorce un cercle vicieux avec des résultats considérables qui se reflètent dans les difficultés structurelles de représentativité démocratique du régime. De même que la faiblesse institutionnelle du centre a visiblement conduit l'État à la centralisation excessive de l'administration. Afin de renforcer le degré d'institutionnalisation, la Turquie devrait d'abord créer d'autres mécanismes politiques qui favorisent la démocratie représentative. L'intégration du mouvement de centrifugation par ce moyen pourrait être une chance stratégique dans la

résolution pacifique de la question kurde. Ainsi, l'administration étatique pourrait être réorganisée autour d'un centre fort basé sur une territorialisation décentralisée qui contribuerait au caractère institutionnel de l'État.



PREMIERE PARTIE : LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT TURC, UNE HISTOIRE DE CENTRALISATION CONTINUELLE

La centralisation en Turquie dispose d'un plan historique depuis la construction de la structure impériale. L'État turc actuel, successeur d'une organisation impériale, porte cet héritage dans toutes ses institutions politiques, sociales et même économiques. La politique actuelle du pays est souvent marquée par une rhétorique historique mettant l'accent sur la tradition impériale. Ce n'est pas un simple élément instrumentalisé par les gouvernements du pays, mais c'est une question multidimensionnelle qui trouve son origine dans l'histoire, particulièrement la modernisation au XIX^e siècle effectuée par la bureaucratie ottomane. Avant le lancement de cette vague modernisatrice, d'autres éléments tels que le système territorial, l'organisation sociale, l'architecture administrative et les améliorations militaires au XVIII^e siècle représentent l'arrière-plan de la modernisation appelée « réorganisation, *Tanzimat* ».

Dans ce cadre, les rapports entre le centre et la périphérie, et la production des élites pour un État « fort » et fortement « centralisé » sont des particularités qui méritent d'être soulignées à côté d'un changement profond qui touche à la structure générale du pays. La centralisation et la décentralisation sont les deux fruits paradoxaux de cette période car l'administration de l'État ottoman a toujours eu vocation à appliquer un mode de direction centralisé et fort pour maintenir l'intégrité territoriale. La même idée émerge aussi chez les réformateurs de l'époque *Tanzimat* pour une raison toute similaire : la préservation de l'unité impériale. A ce titre, au début du XIX^e siècle, c'est-à-dire l'affaiblissement de l'Empire, le but principal fut toujours de garder les territoires en établissant un contrôle administratif et militaire via un centre fortement centralisé. La modernisation du système politique par un régime constitutionnel en 1876 ne changeât pas cette perspective administrative.

De même, les Jeunes Turcs, acteurs politiques regroupés sous le parti politique dit *Ittihat ve Terraki* (Union et Progrès⁷⁶), qui rétablissent la seconde monarchie constitutionnelle en 1908 ont suivi la même politique : la centralisation administrative comme maintien de l'unité territoriale, couplée à une économie nationalisée. En revanche, ils n'ont pas pu empêcher la fragmentation totale de l'Empire. Après la dislocation de l'État ottoman, la République turque en tant qu'État successeur principal des Ottomans, possède alors la même vision politique selon laquelle l'appareil de l'État devrait être doté d'une bureaucratie civile et militaire forte, d'une

⁷⁶ Désormais, nous utiliserons l'abréviation ITF pour désigner ce parti politique.

économie nationale, et organisé autour d'un centre centralisé. Dans ce cadre, historiquement, l'État turc qui était *ab initio* une entité politico-militaire périphérique des seldjoukides, prédécesseurs de l'Empire ottoman, continue son existence avec une structure politique basée sur une architecture centralisée. Afin de mieux comprendre les réflexes centralistes de l'État turc, il faut donc remonter à sa construction historique marquée par des efforts déployés pour centraliser l'autorité centrale en écrasant toutes forces périphériques, d'où la faiblesse historique de la périphérie en Turquie. Dans cette partie, nous allons traiter toutes ces dimensions dans la structure impériale de la Turquie. L'hypothèse centrale que nous testerons est celle de l'incapacité de la structure impériale à établir un Etat «fort » comme les élites politiques l'envisageaient; alors même que les réformes « Tanzimat » donnent à voir un pouvoir politique puissant, mais pas un Etat fort, portant sur la République. Cette République serait basée sur les efforts de ces mêmes élites pour contre-balancer un faible centre étatique via un mode de gestion centralisé.

CHAPITRE I : LA GENESE DU CENTRE ÉTATIQUE EN ASIE MINEURE

Le modèle de l'État turc embrasse l'histoire entière jusqu'à sa construction étatique et nationale d'aujourd'hui. Pour mieux analyser la naissance du centre et les tendances centralisatrices en Turquie, il faudrait traiter la formation de l'État turc au XIV^e siècle. Cela nécessite de faire une analyse historique sur la genèse de l'État en Asie mineure, l'établissement d'un système identitaire, les premières relations entre centre et périphérie qui gardent une influence relativement similaire jusqu'à la fin de l'Empire. Pour enrichir notre analyse historique, nous envisageons de faire une comparaison macro-historique entre la construction de certains États occidentaux, notamment la France, et la construction étatique en Turquie. Il faut souligner que, même si les dynamiques de l'Occident diffèrent de celles de la Turquie, nous constatons un concept commun développé par Norbert Elias : la loi du monopole⁷⁷ et la guerre en tant que dynamique évolutive de l'histoire européenne et turque. Charles Tilly met aussi l'accent sur l'importance de la guerre dans la construction étatique. Selon lui, « *war makes state, states make war* »⁷⁸. A ce titre, nous évoquons la centralisation de l'État turc sous la forme impériale autour du phénomène de guerre, puis la modernisation de l'État et l'essor paradoxal de la décentralisation.

Lors de ce processus, l'armée et leadership charismatique jouent un rôle majeur dans la dynamique de la Turquie impériale. Entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, on voit que l'Empire a formé un système fiscal et territorial basé sur le maintien de la force militaire ainsi que sur sa capacité organisationnelle. Dans cette structure, le mode d'organisation territorial dit "timar" reste le principal élément qui assure aux ottomans la centralisation des mécanismes fiscaux et du pouvoir militaire. Comme l'a souligné Salzmann, la concentration du pouvoir politique grâce à ce système territorial, a surgi assez tôt par rapport au continent européen où l'essor de l'État moderne remonte au XV^e siècle. Du même coup, l'organisation politique des ottomans représentait l'une des premières occupations de Machiavel en raison de la faible intégration politique du territoire en Italie. Il n'est pas donc étonnant qu'il souligne l'importance d'une armée centrale dans le maintien et la centralisation du pouvoir. Qu'est-ce qui fait que la Turquie

⁷⁷ Voir : ELIAS, Norbert, *Dynamique de l'Occident*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Calmann-Lévy, Paris, 1976.

⁷⁸ TILLY, Charles, « War Making and State Making as Organized Crime », in EVANS, Peter, RUESCHEMEYER, Dietrich, and SKOCPOL, Theda (eds.), *Bringing the State Back In*, Cambridge University Press, 1985, p. 170.

impériale puisse établir ces mécanismes nécessaires pour la centralisation rapide du pouvoir et quels sont les éléments qui la dégradent à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle ? Pour répondre à ces problématiques, il faudra se focaliser sur la centralisation de l'organisation périphérique des ottomans, la consolidation territoriale et enfin, les raisons principales qui affaiblissent le système territorial.



Section A : La centralisation d'une organisation périphérique

Nous avons noté que l'État ottoman était une organisation périphérique de l'Empire seldjoukide. Leurs relations administratives et politiques ont des similarités avec les rapports vassaliques. Avec les autres beylicats⁷⁹ turcs, les Ottomans avaient pour mission la protection des frontières en faveur des Seldjoukides dans une zone territoriale voisine de l'Empire byzantin⁸⁰. Ce système administratif est marqué par le caractère fragile de l'Empire seldjoukide sur une organisation territoriale complexe. En réfutant la thèse générale des historiens sur le fait que l'Empire seldjoukide a établi son système territorial sur une forme féodale, l'historien français Claude Cahen détermine quatre grandes périodes dans la gouvernance provinciale. La première période constitue l'établissement des tribus turcomans et du prince seldjoukide de caractère semi-tribal. La deuxième période correspond à la disparition progressive de ces entités en faveur de l'apparition des apanages autonomes. La troisième période marque la fin des apanages sur la construction gouvernementale et la dernière la dislocation du système sous le protectorat mongol⁸¹.

Avec l'affaiblissement et la perte de la guerre des seldjoukides contre les mongols, les petites organisations périphériques appelées « beylicats » ont obtenu l'autonomie politique et administrative. De même, les Ottomans en tant que beylicat périphérique ont bien valorisé la fragilisation de l'autorité centrale chez les Seldjoukides pour devenir autonomes et proclamer un État indépendant. A cette époque, l'indépendance étatique ne s'affirme pas comme aujourd'hui. Elle reposait sur le charisme héroïque du leader obtenu suite à un événement remarquable comme une guerre. La force militaire joue alors un rôle capital dans les relations entre ces petites organisations. Pour les Ottomans, la procédure de fondation d'un État est exécutée de la même manière. Bien que l'Empire seldjoukide ait créé son système territorial sur un fonctionnement décentralisé, les Ottomans préfèrent toujours centraliser l'autorité politique et leurs institutions, notamment autour de leur leader fondateur, car l'architecture éclatée de la géographie anatolienne obligeait les Ottomans à établir une politique de centralisation afin de maintenir leur positionnement militaire parmi les autres beylicats. Cette

⁷⁹ Le terme « beylicat » désigne de petites entités politiques et administratives semi autonomes sous l'autorité de l'Empire seldjoukide.

⁸⁰ Voir : Annexe 1 : L'Empire byzantin au XIV^e siècle et l'Emirat ottoman vers 1360.

⁸¹ CAHEN, Claude, *La Turquie préottomane*, Varia Turcica, Paris, 1988, p.195-197.

politique fut préservée comme une politique d'État après la stabilisation du système territorial, d'où la complexité du cas turc.

1. *L'impact politique de la guerre sur la centralisation*

A l'époque des beylicats en Anatolie, les ottomans étaient une petite organisation militaire et politique voisine de l'Empire romain d'Orient. Au début, comme énoncé précédemment, ils n'étaient pas indépendants mais affiliés à un autre État turc ayant une structure impériale plus décentralisée que l'État ottoman, dit Seldjoukide. Au XIV^e siècle, les Seldjoukides étaient en difficulté à cause de la pression militaire des Timourides⁸². Il s'agit donc d'un affaiblissement politique et administratif au sein de l'Empire. Dans l'ensemble du système territorial seldjoukide, les Ottomans se positionnaient à la tête d'un beylicat frontière qui était très loin de la capitale seldjoukide en Iran. Cette dynamique mérite d'être soulignée dans la transformation d'une entité administrative semi-autonome en une organisation politiquement indépendante des Seldjoukides. Elle est une faiblesse de l'Empire romain d'Orient qui permet aux Ottomans d'élargir leur influence militaire et politique vers les Balkans. Ces deux composantes extérieures jouent un rôle primordial dans la construction étatique de l'Empire ottoman en tant qu'organisation périphérique de l'Empire seldjoukide⁸³.

Dans l'expansion territoriale des Ottomans vers l'Europe orientale, la guerre était la dynamique principale, étroitement associée à l'idéologie dite « *gaza* » de l'Empire ottoman. C'est une vision à la fois militaire et religieuse qui visait directement à conquérir les territoires non-musulmans à l'époque, mais qui n'empêchait pas de faire la guerre avec d'autres entités politiques musulmanes. Pourtant, pour certains historiens comme Lowry, le *gaza* reflète plutôt un caractère séculaire qui motivait les soldats par l'appât des pillages et des esclaves, et non par la lutte au nom de l'islam car de nombreux *akindjis* (faiseur de raids) étaient également chrétiens et seraient donc très déplacés dans une armée dévouée à une guerre sainte islamique⁸⁴. Ce principe idéologique avait donc un impact important sur les organisations sociales ayant un caractère patrimonial telles que les Ottomans. L'organisation patrimoniale était la forme de domination traditionnelle la plus efficace dans le système politique des États orientaux. Les unités sociales étaient affectées par cette forme politique. Par exemple, les noms des entités

⁸² Le terme « Timurides ou Timourides » désigne les descendants de Tamerlan (ou *Timur*) qui régnèrent sur l'Empire timouride de 1405 à 1507.

⁸³ BARKEY, Karen, *Empire of Difference: The Ottomans in Comparative Perspective*, Cambridge University Press, Cambridge, 2008.

⁸⁴ LOWRY, Heath, W, *The Nature of the Early Ottoman State*, State University of New York Press, Albany, 2003, p.51 .

administratives venaient directement d'une famille ou d'une personne qui détient le pouvoir comme les Ottomans, les Timourides, etc. En effet c'est la guerre qui accorde une personnalité charismatique à des leaders par laquelle ils peuvent créer une entité politico-administrative. De la même manière que les régimes orientaux, la centralisation des Ottomans commence par une guerre (celle de Paphlagonie) contre l'Empire byzantin, qui assure une supériorité politique aux Ottomans ainsi qu'un charisme guerrier à leurs leaders sur les autres beylicats anatoliens. De plus, en 1302, la guerre de Bapheus entre les armées ottomane et byzantine représente un point de rupture dans la construction étatique des Ottomans⁸⁵.

A partir de cette victoire obtenue contre l'Empire romain d'Orient, le fondateur de l'État ottoman, Osman I^{er}, gagne le respect des autres entités politiques, en tant que chef charismatique de la région. L'historien turc Halil İnalcık avance d'ailleurs une thèse remarquable sur la construction étatique des Ottomans, selon laquelle « *nous pouvons accepter la date du 27 juillet 1302 comme la date de fondation de la dynastie ottomane, c'est-à-dire la date exacte de la fondation de l'État ottoman* »⁸⁶. Il existe en effet une ambiguïté historique quant à la date de fondation de l'État ottoman. L'approche historique officiellement admise place le commencement de l'État ottoman lors de la prise de la ville byzantine de Mocadène (Bilecik) en 1299. Le caractère patrimonial et guerrier des Ottomans sont des éléments principaux dans leur construction historique autour d'un chef unique ayant un charisme politico-militaire. Selon la typologie de la légitimité du pouvoir politique de Marx Weber, composée de l'autorité traditionnelle, l'autorité charismatique et de la domination légale-rationnelle⁸⁷, l'exercice de l'autorité dans l'État ottoman repose explicitement sur le charisme d'une personne, fondé sur des actes héroïques au cours d'une guerre.

Après la construction étatique, les Ottomans cherchent à constituer une armée permanente pour faciliter les conquêtes en Europe orientale et consolider le pouvoir politique en Anatolie. En effet, ils étaient alors encadrés par les autres beylicats turcs aussi puissants qu'eux-mêmes. C'est à partir de ce moment où la logique guerrière s'est installée dans la vision politique d'État, ce qui a permis aux institutions ottomanes de fonctionner comme une machine de guerre. La construction impériale s'est également reposée sur ces dynamiques politiques qui concentrent le pouvoir central afin de contrôler les activités militaires. Après la conquête d'Edirne en 1361, l'État ottoman commence à créer une armée permanente et centrale dite

⁸⁵ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar I* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman – I], Türkiye İş Bankası Yayınları, 55^{ème} Edition, 2015, Istanbul, p.9-13.

⁸⁶ İNALCIK, Halil, *Kuruluş* [Etablissement], Hayykitap, Istanbul, 2010, p.9.

⁸⁷ WEBER, Marx, *Economie et Société 1 : les catégories de la société*, Paris, Plon, 1971.

« janissaire » en mettant en place un régime fiscal sur les esclaves.⁸⁸ Ainsi, la centralisation historique de l'État ottoman va de pair avec celle de l'armée qui émergera comme un pilier fondamental de l'étatisation bureaucratique entrelacée dans la centralisation administrative des territoires.

On peut ainsi constater la présence des trois éléments nécessaires pour former un État à cette époque : guerre, fiscalité et armée assurant tous les trois un dynamisme expansionniste aux entités politico-militaires. Ces trois éléments existent également dans la formation de l'État moderne en Europe occidentale. Après ce parcours organisateur, les États cherchent généralement à créer une bureaucratie centrale pour devenir une entité centralisée qui sert particulièrement à la concentration du pouvoir. La bureaucratie impériale pourrait être considérée comme un appareil ayant tendance à développer le mécanisme fiscal et à diriger efficacement les armées afin d'assurer le bon déroulement de la machine de guerre. Cette capacité est nécessaire pour que la puissance militaire se transforme efficacement en une inertie politique dans un continuum historique. C'est par ce type de construction étatique que l'État moderne arrive à s'équiper d'une bureaucratie rationnelle. En Europe, l'État moderne tire son origine de ce phénomène⁸⁹. Cependant, le maintien de dynamiques bureaucratiques n'était toujours facile pour les Ottomans qui siégeaient dans une zone géographique contrainte.

2. La tentative de l'autorité politique pour une bureaucratie centrale

Au début du XVe siècle, Bayezid I^{er} a essayé d'établir un centre étatique dans un contexte territorial composé de beylicats vassaliques semi-autonomes. Dans ce cadre, il a tenté de former une bureaucratie centrale capable d'assurer le contrôle étatique avec une armée centrale et un trésor étatique ayant des méthodes plus avancées de système budgétaire que celles dont dispose un beylicat. Les anciennes familles aristocratiques, les propriétaires fonciers, s'opposèrent à cette centralisation profonde mise en œuvre par le centre. De même que la guerre lancée par Tamerlan à Ankara contre les Ottomans causa le commencement d'une période extrêmement difficile pour le pouvoir politique et militaire du pays. Cette invasion militaire timouride a en effet causé l'éclatement de l'autorité politique semi organisée, dans une période où les luttes dynastiques entre les descendants de Bayezid I^{er} ont émergé⁹⁰. En effet, l'autorité centrale n'avait pas pu achever la centralisation sur l'ensemble du système territorial. Dans ce

⁸⁸ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar I* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman – I], op.cit., p.57.

⁸⁹ ELIAS, Norbert, op.cit.

⁹⁰ IMBER, Colin, « Paul Wittek's De la défaite d'Ankara à la prise de Constantinople », in *The Journal of Ottoman Studies*, Vol. 5, Issue 5, Istanbul, 1986, pp.65-81.

cadre, il était difficile de soumettre au centre des unités périphériques semi-autonomes. Cet événement politico-militaire fait alors éclater la centralisation inachevée au détriment des Ottomans. Mais cette première tentative de centralisation bureaucratique a en effet sauvé l'État ottoman de la chute totale⁹¹.

L'affaire timouride décompose l'intégrité territoriale de l'État ottoman et fragilise son pouvoir politique en Anatolie et en Europe orientale car les principautés balkaniques et les beylicats anatoliens représentent de vraies puissances périphériques face aux Ottomans. Une fois qu'une bureaucratie centrale a été créée dans l'ensemble du système étatique, les agents bureaucratiques qui lutteront contre les réactions centrifuges peuvent aussi s'engager pour pouvoir protéger l'autorité centrale. En effet, une telle autorité, puissante et centrale, pourrait être le seul défenseur des droits des agents du centre. Les Kapıkulus (littérairement « les esclaves de la Porte »), une milice permanente, et la bureaucratie centrale jouent un rôle important dans la stabilité et la réintégration territoriale de l'Empire ottoman après l'invasion des Timourides. Ici, nous observons une relation interdépendante entre les agents bureaucratiques et le centre. C'est en effet un système typiquement appliqué dans des sociétés classiques impériales où le principe de la castration sociale⁹², « *devchirmé* » chez les Ottomans, est systématiquement opérationnalisé par l'État central chez les sujets serviteurs. Ce caractère social du système politique consolide efficacement le pouvoir central dans la régulation du système politique et social⁹³.

Les rapports « patron-client » de la théorie wébérienne expliquent bien cette reconfiguration politique par la volonté des bureaucrates qui servent alors un pouvoir patriarcal malgré l'existence administrative d'autres maisons turco-musulmanes aussi puissantes que les ottomanes, qui auraient pu les remplacer en Asie mineure. Ce phénomène politique se réfère particulièrement à un fait sociologique qui est que la légitimité de ces acteurs pré-impériaux passait apparemment par le statut accordé par le gouverneur ottoman. Pourtant, la situation politico-administrative de l'État ottoman demeurait fragile en Anatolie après cette guerre car l'axe administratif de l'État a été déjà déplacé vers l'Europe de l'Est, ce qui signifie une perte relative de la maîtrise territoriale en Asie mineure. Après la reconstruction du pouvoir étatique, l'expansion territoriale des Ottomans s'y poursuit.

⁹¹ Ibid, p.69.

⁹² OKTAY, Cemil, *Siyaset Bilimi İncelemeleri* [les analyses de science politique], ALFA, İstanbul, p.237.

⁹³ Voir : GELLNER, Ernest, *Nations et Nationalism : New Perspectives on the Past*, Cornell University Press, 1983.

Dans l'État ottoman, ce système régulateur des relations politiques et administratives a été associé à celui du territoire dit « Timar », une composante socio-économique de l'Empire. C'est à la fois un regroupement territorial qui est intransmissible aux héritiers et placé sous le contrôle d'un cavalier nommé « *sipâhi* » conditionné à une certaine activité agricole et à une participation active aux guerres. Cela ne ressemble pas au système féodal présent en Europe car dans le pays ottoman, le seul possesseur du territoire *timar* est l'État, plus particulièrement la dynastie ottomane. Il s'agit d'un caractère typiquement dans les dynasties asiatiques. Dans ce contexte, d'une part, il serait très difficile de former une périphérie basée sur des éléments territoriaux comme en Europe ; d'une autre part, ce caractère foncier permet à la bureaucratie centrale de mieux gérer l'administration territoriale et de garder son positionnement supérieur sur ces entités ayant le potentiel de devenir des périphéries puissantes. Les forces périphériques sont donc strictement dépendantes des politiques du centre. A ce titre, une autre facilité dans l'administration ottomane est la réorganisation d'une bureaucratie centrale par Mehmed I^{er}, après l'invasion timouride, entre 1413 et 1421⁹⁴.

On pourrait alors dire que les noyaux des institutions d'un empire centralisé tels que la bureaucratie centrale, une armée permanente, et une organisation territoriale basée sur un système fiscal permettant de financer cette armée et cette bureaucratie, étaient déjà organisés dans l'appareil d'État ottoman jusqu'à l'époque de Mehmed II. Après la chute de Constantinople en 1453, l'intégrité territoriale entre le continent d'Europe et l'Asie mineure est achevée en faveur de l'État ottoman. Constantinople devient stratégiquement la nouvelle capitale de l'État, remplaçant Edirne en Thrace orientale. Il faut aussi mentionner que l'État ottoman peut désormais transformer son organisation bureaucratique en un empire central, avec toutes les institutions sociales et politiques que cela requiert. La vision centraliste de l'État turc, les politiques générales à appliquer par la bureaucratie, l'armée impériale et le système identitaire pour désigner les groupes sociaux, ont été profondément structurés sous le règne de Mehmed le Conquérant⁹⁵. Notamment, ce système identitaire appelé « *millet* », littéralement : communauté, reposant sur des principes religieux, vise à classer des groupes communautaires selon leur religion et leur doctrine. En effet, ce système communautaire de l'Empire ottoman était plus inclusif, accordant toujours la supériorité aux musulmans jusqu'à l'entrée en vigueur

⁹⁴ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar-1* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman – I], op.cit., p.83.

⁹⁵ Ibid., p.116.

du code de nationalité ottomane en 1869, qui imposa une définition uniformisée de l'État-nation turc autour d'une identité turque, comme l'a noté Charles Tilly⁹⁶.

3. La formation impériale à travers une nouvelle capitale

Il faut ici mettre l'accent sur les politiques appliquées qui ont renforcé la vision centraliste de l'empire, selon lesquelles les forces périphériques ont été définitivement réprimées par des décisions unilatérales du centre. Ces politiques reflètent fortement l'ambition de l'État turc à devenir un empire central. Néanmoins, le système appliqué par les Ottomans visait partiellement à intégrer les forces de la périphérie au centre, en leur accordant un certain nombre de statuts. Ceci contribue également à l'apparition du système territorial *sui-generis*. Par exemple, les beylicats frontières, qui agissent de façon indépendante, font partie des *sandjaks beys* (le premier niveau de subdivision de l'architecture territoriale). Les actes de codification de Mehmed II y jouent un rôle considérable, notamment dans la construction impériale de l'État turc qui nécessitait toute une série de mutations institutionnelles⁹⁷. Les règlements juridiques promulgués par les sultans diffusent leur légitimité politique dans l'ensemble du pays. Ils régulent aussi les sujets sociaux, administratifs, politiques et économiques, dont l'ensemble n'est pas toujours entièrement régulé par la loi islamique. De ce fait, ces textes sultanesques préservent la capacité séculaire du pouvoir dans les affaires étatiques contre la domination, alors considérée incontestable, de la loi divine. C'est notamment dans les règlements fiscaux du système territorial que le droit du sultan demeure central. En effet, il fallait toujours disposer de moyens budgétaires nécessaires pour l'équipement technique de l'armée.

En outre, dans le système territorial, surtout au niveau provincial, les forces militaires n'étaient pas rattachées au gouvernorat. La centralisation suivie dans l'architecture impériale a été aussi reprise pour la gestion interne des affaires politiques à Istanbul. L'exemple le plus remarquable que l'on peut employer est celui de l'armée. Elle a été directement soumise aux décisions de l'empereur, et non pas à celles du grand vizir. L'administration impériale de l'État ottoman s'est basée sur trois piliers : le *vezaret*, l'office du grand vizir, autrement dit, le pouvoir exécutif ; *defterdarlık*, l'administration des finances (comme les surintendants des finances de l'Ancien Régime en France) ; et *kadiaskerlik*, l'administration judiciaire. Ces trois institutions

⁹⁶ TILLY, Charles, « Citizenship, Identity and Social History », in *International Review of Social History*, Vol. 40 Issue S3, 1995, p.10.

⁹⁷ İNALCIK, Halil, « Le droit d'initiative du sultan et les lois de Fâtih (Mehmed II) », in *Cahiers balkaniques*, Vol. 38-39 | 2011, pp.289-324, mis en ligne le 06 décembre 2011, consulté le 23 juin 2019. URL: <http://journals.openedition.org/ceb/839>.

administratives avaient un point commun selon lequel le sultan avait toujours le dernier mot. L'époque du Sultan Mehmed le Conquérant est donc très marquée par une vision centraliste qui a été introduite dans l'administration impériale, surtout dans la gouvernance et le système judiciaire où nous constatons toute une série de codifications faites directement par la main de l'empereur. Il s'agit de précautions prises au sein des domaines les plus stratégiques pour consolider la centralisation de l'Empire⁹⁸.

Ce sont des mesures administratives qui ont été apparemment réalisées afin d'éliminer toute possibilité d'essor d'une périphérie rivale contre le centre car la bureaucratie a explicitement adopté la centralisation impériale comme un nouveau mode de construction d'État. Une partie de ces précautions reste territoriale quand certaines concernent la fiscalité et le budget (perception de nouveaux impôts, émission de la monnaie, etc.). Pour des raisons centralistes, l'administration a effectué l'étatisation des territoires ayant certains privilèges privés, dits « *vakıf* et *mülk* »⁹⁹. Les groupes sociaux les plus affectés par cet acte administrativement unilatéral, sont les groupes religieux *ouléma*, *cheikh* et les anciennes familles turques, c'est-à-dire les groupes qui vont devenir le premier cycle périphérique de l'histoire ottomane au XVI^e siècle avec la dégradation du système territorial. Le but principal de l'étatisation du territoire est en effet d'éliminer les forces locales et leurs pouvoirs basés sur l'activité foncière. Mais il faudrait ici souligner que la puissance centrale de l'État turc était étroitement liée à la personnalité omniprésente de l'empereur. Les désordres politiques et les luttes dynastiques entre les descendants nous montrent bien cette caractéristique fragile du pouvoir politique et la faiblesse institutionnelle de la structure impériale¹⁰⁰. Bien qu'une armée et une bureaucratie centrale soient créées, l'ordre social et politique était très marqué par l'existence de l'autorité personnelle basée sur le charisme.

La centralisation de l'État ottoman à cette époque a également préparé ses propres obstacles et des événements réactionnaires. Un empire centralisé aurait évidemment besoin d'un mécanisme fiscal bien établi qui sert à financer son armée et les dépenses de sa bureaucratie. De même, l'oppression centrale de l'État sur le système territorial représente un autre point important à considérer car le pouvoir de l'État repose directement sur une seule dynamique qui est la présence militaire. L'armée impériale était profondément associée au

⁹⁸ Ibid.p.119.

⁹⁹ BARNES, John Robert, *An Introduction to Religious Foundations in the Ottoman Empire*, Leiden – E.J. Brill, Netherlands, 1986.

¹⁰⁰ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye: Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar-1* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman – I], op.cit., p.129. De même ouvrage pour l'un des exemples les plus connus tels que la lutte dynastique entre deux descendants de Mehmet le Conquérant, Cem et Beyazid.

système territorial *timar*. La paysannerie devait donc payer plus de taxes et s'occuper de cavaliers, surtout en temps de guerre. Cela fait apparaître des actes de rébellion, surtout chez les communautés nomades dites « turcomanes » qui ne veulent pas être enregistrées dans des registres fiscaux (*tahrir defterleri*)¹⁰¹. En outre, la lutte dynastique entre les descendants de Mehmet le Conquérant a émergé en 1481. Pour devenir le nouveau souverain, le rôle que joue à cette époque l'armée centrale, composée de janissaires, est déterminant. Les janissaires commencent à cette époque à commettre des actes de rébellion contre l'autorité centrale. Le descendant de Mehmet le Conquérant, Bayezid II n'a pas suivi les politiques centralistes établies directement par son père¹⁰². Il s'agit donc d'une fragilisation de la vision centraliste au sein de l'État impérial. Cette situation incertaine touche à la structure territoriale de l'État.

¹⁰¹ Les *tahrir defters* sont de bons outils qui permettent aux chercheurs de comprendre la situation économique et sociale de l'époque étudiée. En ce qui nous concerne, les recherches sociologiques sur l'État nécessitent de valoriser le système fiscal, sa mise en œuvre et ses conséquences pour la bureaucratie centrale. Il contribue à l'institutionnalisation du pouvoir étatique et à la complexification de la gouvernance sociodémographique. Par exemple, le peuplement des turcomans vers les territoires nouvellement conquis dans les Balkans constitue l'un des piliers observables de l'importance des *tahrir defters*. Notamment, la bureaucratie impériale sous le règne de Mehmed II s'est adressée à cette politique démographique à double ambition autour de la sécurité interne/externe et de la turquification de nouvelles terres. Comme ceux qui y étaient envoyés étaient généralement des groupes sociaux (musulmans et turcs) qui ne voulaient pas devenir imposables, le peuplement devient l'instrument qui se servit ces ambitions. Pour plus de détail, voir : COŞGEL, Metin M., « Ottoman Tax Registers (Tahrir Defterleri), Historical Methods », in *A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, Vol.37, Issue 2, 2004, pp.87-102.

¹⁰² İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar-1* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman – I], op.cit., p.130.

Section B : La consolidation du pouvoir sur les territoires

Une fois que l'appareil d'État bureaucratise son fonctionnement institutionnel, il lui faut produire des mécanismes qui étendent le pouvoir vers l'ensemble du pays, ce qu'on appellerait aujourd'hui une gestion territoriale raisonnée de l'omniprésence étatique, reposée sur un pouvoir légal-rationnel qui trouve sa légitimité dans un droit rationnellement établi. Le phénomène politique devient ainsi l'enjeu administratif. Cela se déroule de façon à peu près similaire dans des structures impériales. S'il s'agit d'un empire multinational répandu dans plusieurs continents, comme celui des ottomans, il serait difficile d'instaurer le système territorial standardisé. Dans ce cadre, la consolidation du pouvoir central sur les pays ottomans passe par des méthodes différentes, non-standardisées, déterminées selon les caractéristiques politiques, sociales et économiques des lieux conquis. La gouvernance territoriale n'était pas identique dans la province de Danube ni en Tunisie, en Egypte, ni à Istanbul par exemple. La complexité sociale de la centralisation politique est donc élevée sous des structures tellement variées. La réunification territoriale, qui intensifie des problèmes internationaux et est marquée par la décadence du système *timar*, influence directement la centralisation du pouvoir étatique.

1. *La réunification administrative de l'Anatolie*

L'époque de Selim I^{er} est remarquable pour comprendre les relations entre le centre et la périphérie au sein de la bureaucratie contre l'armée. Selim I^{er} a apparemment réalisé un coup d'État contre son père Bayezid II, avec le soutien des janissaires. Cela démontre que les soldats étaient déjà un acteur déterminant dans des affaires impériales. Un autre point qui mérite d'être souligné est la nécessité de consolider l'autorité publique à l'Est de l'Empire ottoman. Pendant son règne, Selim I^{er} s'est effectivement focalisé sur la conquête de l'Est. Il a lancé toute une série d'actes militaires contre la menace safavide. Les safavides iraniens sous le règne d'Ismail I^{er} ont essayé de diffuser le chiisme que Selim considérait comme un danger religieux contre l'unité sociale et religieuse de l'Empire ottoman. Dans la lutte contre les safavides, les communautés kurdes sunnites étaient un allié effectif pour les Ottomans, alors que les communautés turcomanes alévies ont soutenu Shah Ismail I^{er}. Les effets politiques d'un tel positionnement communautaire furent déterminants dans l'unification territoriale et dans la gouvernance de l'Anatolie en faveur de l'État ottoman¹⁰³.

¹⁰³ Ibid., p.137-149.

A cette époque, l'identité politique des groupes sociaux a été strictement encadrée par le système *millet*, établi après la prise de Constantinople. Après la dispersion du danger safavide, le sunnisme était devenu la principale doctrine musulmane en Anatolie. Cette structuration religieuse affecte également la composition actuelle du monde iranien et de l'Azerbaïdjan ainsi que celle de l'Est de l'Anatolie. En effet, les Kurdes migrent massivement vers l'Anatolie de l'Iraq, dans un contexte où une partie des tribus kurdes ont obtenu le statut de « *sandjak bey* », dans le cadre de la gestion territoriale ottomane. De plus, une autre partie de ces tribus a été exonérée de l'obligation des impôts afin d'établir l'autorité politique en Anatolie contre la menace safavide. Ces deux parties participaient aussi aux guerres sous le *sandjak* du gouvernorat de Diyarbakır¹⁰⁴.

Dès la consolidation du pouvoir politique en Anatolie par le successeur de Selim I^{er}, Soliman le Magnifique concentre ses ambitions politiques sur l'Europe. Cela ne signifie pas que l'administration ottomane a décidé d'arrêter ses activités politiques et territoriales en Anatolie. Dans cette période, l'équilibre des pouvoirs en Europe a connu de profonds changements géopolitiques qui ont conduit l'administration ottomane à mener une politique de redynamisation de ses propres intérêts en Europe. Soliman I^{er} a donc décidé d'être l'acteur principal de ces mutations profondes. Des raisons internes et externes influencent l'élaboration de ces politiques impériales. Nous avons déjà noté que le système *timar*, qui était le système territorial de l'Empire, est politiquement basé sur l'ambition de la guerre. La conjoncture politico-administrative est décrite par l'historien turc İnalcık comme « *la machine de guerre dans l'Empire ottoman devait fonctionner* » car, pour développer le *timar*, il fallait augmenter la taille territoriale. Pour ce faire, il était nécessaire de réaliser des conquêtes à travers la politique « *gaza* », en tant qu'idéologie de mouvement. En revanche, la politique de conquête en Europe était déjà beaucoup plus difficile et compliquée par rapport aux périodes précédentes pour des raisons multiples dont la plus importante est l'essor de l'État moderne¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Ibid., p.139-140.

¹⁰⁵ Ibid., p.185.

2. La difficulté politique dans des relations internationales

Pour mieux comprendre d'où viennent les difficultés dans la politique de conquête, il faut mettre l'accent sur l'apparition de nouvelles relations interétatiques entre les puissances européennes suite à la construction de l'État moderne. L'ambition expansionniste basée sur la poursuite de l'empire universel de Charles Quint tirait son origine d'une légitimité rationnelle pour cette époque, selon laquelle, devenir le roi de l'Empire romain occupait toujours une importance vitale au cœur des politiques impériales des États européens. De même, Soliman le Magnifique a choisi d'utiliser le titre « *Kaiser* », qui avait déjà été revendiqué par Mehmet le Conquérant, après la bataille de Mohács en 1526. En outre, la guerre entre François I^{er} et Charles V a été considérée comme la raison principale de la fin du projet de création d'une armée de croisade contre les Ottomans. À ce moment, la Grande-Bretagne émergeait comme nouvelle puissance politique, notamment dans le domaine maritime. Les intérêts économiques nécessitaient de contrôler les routes commerciales en Méditerranée¹⁰⁶. Pour ce faire, cette nouvelle configuration politico-économique nécessitait l'établissement de relations pacifiques avec l'Empire ottoman qui contrôlait les principales routes maritimes et continentales du commerce. Dans ce but, la France et l'Empire ottoman ont créé une alliance politique et économique, dressée principalement contre l'Allemagne, car les Habsbourg étaient l'ennemi commun de ces deux États¹⁰⁷.

Dans ce cadre, Soliman le Magnifique a aussi assuré son soutien à la diffusion du nouveau courant du christianisme, le protestantisme. Il s'agit alors d'un contexte politique très compliqué qui pousse les différents acteurs à créer une alliance dans une conjoncture politique et religieuse nouvelle. En revanche, la guerre reste l'activité principale des États impériaux, comme nous l'avons déjà noté. A cette époque, l'armée de Charles Quint était d'ailleurs majoritairement composée d'infanterie alors que la force principale des armées turques reposait sur les cavaliers « *timarli sipahi* ». L'administration ottomane a donc décidé de diminuer le nombre de cavaliers dans l'armée et a développé une autre stratégie militaire basée sur le recrutement d'infanterie¹⁰⁸. Ce changement a directement affecté le système territorial de l'Empire.

¹⁰⁶ FERGUSON, Naill, *Empire: How Britain Made the Modern World*, Penguin Books, London, 2009.

¹⁰⁷ Voir : GARNIER, Edith, *L'alliance impie : François Ier et Soliman le Magnifique contre Charles Quint (1529-1547)*, Editions du Félin, Paris, 2008.

¹⁰⁸ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar 2* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman II], Türkiye İş Bankası Yayınları, Istanbul, 2014, p.25.

Le système territorial, basé sur le centralisme fiscal, administratif et militaire des ottomans créé au XVe et XVIe siècles, renforce le contrôle étatique dans la distribution des ressources, des droits et des immunités, aux niveaux central et provincial ¹⁰⁹. Dans le cadre du système dit « timar », la production agricole et la collecte des impôts se faisaient par les spahis ou autres responsables locaux. Ce système centralisé se trouve bouleversé en raison des multiples guerres avec les Habsbourgeois au XVIe siècle. Le nombre de spahis diminue donc graduellement dans l'armée ottomane. L'Etat avait donc besoin de nouveaux agents en mesure de collecter les impôts. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, l'Etat devait encore ajuster son système fiscal selon les nouvelles dynamiques économiques qui favorisaient les élites provinciales grâce au commerce agricole. La politique fiscale sur les produits tels que le café, le tabac et les nouvelles impositions fiscales sur les communautés non-musulmanes a donc amené certaines tensions entre l'Etat central et la société provinciale ainsi qu'au sein même de l'Etat, comme l'a noté Salzmann¹¹⁰. Ce paysage dégradé apporte une sorte de décentralisation au XVIIIe siècle. Le sultan avait des difficultés à imposer sa loi au niveau provincial. En effet, le phénomène de “malikâne (=household)” affecte les relations entre l'Etat et la société au XVIIe siècle. Hathaway note qu'en Egypte ces « *household* » étaient le moyen stratégique pour les ayans dans la domination de la population locale au XVIIIe et XIXe siècle. Ils s'inscrivaient dans la logique de patronage entre les officiers, ce qui a créé un lien entre le pouvoir politique central et la province.¹¹¹ La maison de Qazdağlıs assurait sa domination en exploitant la hiérarchie des janissaires et en faisant des mariages leur permettant d'établir des liens stratégiques¹¹². Ce type de contrat “malikâne” renforçait de fait la position sociale des cadres militaires et politiques à Istanbul et des élites de province en face du sultan¹¹³. Les réformes administratives et militaires ont été mises en place comme une forme de remède à la difficile gouvernance de l'Empire. Salzmann précise que « [...] *Ottoman reformers [also] grappled with more than a century of decentralized rule that had encouraged a wide variety of “vernacular” political systems [...]*¹¹⁴.” En effet, le pouvoir politique ottoman a d'abord formé un groupe

¹⁰⁹ SALZMANN, Ariel, « An Ancien Régime Revisited: “Privatization” and Political Economy in the Eighteenth-Century Ottoman Empire », in *Politics & Society*, Vol.21, No.4, December, 1993, p.397

¹¹⁰ Op.cit., p.399.

¹¹¹ HATHAWAY, Jane, *The politics of households in Ottoman Egypt: The rise of the Qazdaghlis*, Cambridge University Press, 1997, p.22-24.

¹¹² Ibid.

¹¹³ Op.cit, p.402.

¹¹⁴ SALZMANN, Ariel, « Citizens in Search of a State: The Limits of Political Participation in the Late Ottoman Empire », in MANAGAN, M. et TILLY C., *Extending Citizenship, Reconfiguring States*, Rowman & Littlefield Publishers, New York, 1999, p.38.

d'élites impériales pour l'opérationnalisation des réformes de type occidental notamment sous la période « Tanzimat ».

Il cause l'apparition de deux problèmes corrélationnels : d'une part, la baisse du nombre de cavaliers a directement détruit le système territorial *timar*. D'autre part, l'augmentation du nombre de janissaires a renforcé leur positionnement, déjà efficace, contre le centre. Le premier problème engendre de nouvelles dynamiques pour l'État, qui est alors confronté à un problème à la fois interne et externe : le fait que le changement structurel de l'armée ottomane a mis un terme aux conquêtes. Cela signifie que, dans le cadre de la castration sociale (*devchirmé*), l'empire ne peut plus trouver les soldats nécessaires dont l'armée centrale a besoin. Le système administratif et militaire basé sur le système territorial est entré dans une phase de décadence remarquable au moment même où commence le processus d'affaiblissement de l'Empire ottoman. Tous ces éléments militaires font naître au XVIII^e siècle de nouvelles relations entre le centre et la périphérie, et l'idée de nécessité de la modernisation, car la centralisation politique de l'État sur l'ensemble des territoires n'est plus durable. Sur ce point, l'absolutisme créé autour de la personnalité sacrée du sultan assure à l'administration ottomane de maintenir l'unité étatique. Ariel Salzmänn décrit ce phénomène en le comparant à un épisode de l'histoire française « *Tocqueville's celebration of Louis XIV's role as the grand architect of French absolutism (borrowed from Voltaire) begs for comparison with the glorification of Süleyman the Magnificent (d. 1566) in the historiography of Ottoman statecraft or the line of continuity traced between the programs of "Westernization" of Ahmet III and those of his grandson Selim III (r. 1789–1807)* »¹¹⁵. Il est évident que l'histoire étatique en France et en Turquie dispose de caractéristiques similaires sur certains points. Il s'agit parfois de coïncidences, parfois de mesures prises intentionnellement par l'administration ottomane, tel est le cas de la modernisation occidentale inspirée du système français.

3. La dégradation du système territorial

La lente décadence du régime impérial chez les Ottomans n'était pas limitée à la seule activité militaire. L'économie ottomane était un élément primordial. Du fait d'un territoire immense, l'économie ottomane est à la fois extrêmement diversifiée et très contrôlée. Le

¹¹⁵ SALZMANN, Ariel, *Tocqueville in the Ottoman Empire: Rival Paths to the Modern State*, Edited by FAROQHI, Suraiya and İNALCIK, Halil, Brill Leiden, Boston, 2004, p.14.

système agricole et fiscal dit « *çift hane* »¹¹⁶ préserve attentivement les agriculteurs familiaux comme une micro-entité afin d'empêcher l'éventuel essor des communautés féodales et de favoriser le financement des soldats¹¹⁷. Néanmoins, ce système classique a visiblement défavorisé la formation d'une classe qui détiendrait le capital financier et d'une industrie nationale qui aurait pu faire évoluer la technologie militaire. Cette spécificité économique de la Turquie impériale a fait naître une structure économique dépendante des politiques étatiques dans les périodes qui s'en suivent. Ce caractère économique a permis à l'État ottoman de créer un marché intérieur dans lequel le palais et la capitale restaient les principaux consommateurs du pays. Comme avec les systèmes militaire et territorial, l'économie ottomane est strictement contrôlée par l'État. Les prix, les corps de métiers, l'agriculture et les autres domaines étaient sous le contrôle étatique. La présence centrale de l'État dans le marché avait pour but de protéger à la fois le peuple et les métiers pour assurer la puissance continue de l'État et l'équilibre économique¹¹⁸.

Avec la décadence territoriale, de nombreuses raisons poussent l'économie ottomane dans un processus de récession. La première raison est la difficulté à percevoir des impôts. Le mécanisme d'impôt est un pilier vital pour l'État, à côté des autres piliers que constituent l'armée et la bureaucratie. Cette difficulté a créé des questions liées à l'utilisation du budget, notamment dans le financement des guerres. Une autre raison de cette récession est la découverte du nouveau monde par les puissances européennes. Les transactions de métaux précieux du continent américain à l'Europe ont également touché l'économie ottomane en termes d'inflation. Les routes commerciales sous le contrôle des Turcs en Méditerranée et en Afrique perdent à l'époque de leur importance stratégique. La dégradation budgétaire a eu un impact important sur l'activité militaire et bureaucratique de l'Empire ottoman pendant que les guerres subissaient l'économie impériale¹¹⁹. Cette situation paradoxale cause un dysfonctionnement de l'appareil d'État.

¹¹⁶ Les micros unités agricoles familiales étaient strictement encadrées par la loi en donnant le droit d'exploitation à des petites familles sur le territoire appartenant à l'État. Selon İnalcık, ce système territorial et agricole constituait une vraie lutte constante entre les individus et l'État car ce dernier exerçait un fort contrôle politique. En effet, l'agriculture était l'une des sources les plus importantes qui permettent de produire un capital et de financer les dépenses étatiques, notamment pour le financement des spahis.

¹¹⁷ Pour plus de détails voir : İNALCIK, Halil, « The ottoman çift hane system and peasant taxation », Académie des Sciences de Bulgarie, Institut d'études balkaniques, in *Etudes balkaniques*, No 1, 2007, pp.141-151 et İNALCIK, Halil, « The Emergence of Big Farms, Çiftlik; State, Landlords and Tenants », in *Contributions à l'histoire économique et sociale de l'Empire ottoman*, Collection Turcica, III, Leuven: Peeters, 1984, pp.105-126.

¹¹⁸ HITZEL, Frédéric, *L'Empire ottoman XV-XVIIIe siècles*, Les Belles Lettres, Paris, 2001, p.111.

¹¹⁹ QUATAERT, Donald, *The Ottoman Empire 1700-1922*, Second Edition Cambridge University Press, 2005, p.42.

La période classique de l'Empire ottoman se termine par ces problèmes sociaux, politiques et budgétaires¹²⁰. Par contre, le système administratif de l'État turc sous cette période aura connu la question principale de l'armée. L'armée, qui était composée par l'infanterie, émerge comme une question importante face à l'administration, car les forces militaires de l'Empire ottoman forment l'axe principal de la périphérie qui conteste le pouvoir central du sultan. A ce titre, une armée basée sur l'infanterie représente une question administrative naissante pour les États impériaux comme Nicolas Machiavel l'a souligné dans son œuvre célèbre *Le Prince*, où il donne des conseils aux gouverneurs sur la création d'une armée permanente non-mercenaire¹²¹. Chez les Ottomans, la formation militaire mercenaire a directement affaibli la puissance centrale de la bureaucratie. Une fois que le pouvoir étatique se fragilise au niveau gouvernemental, la périphérie peut émerger. A ce propos, les *âyâns*¹²², des notables locaux, se profilent graduellement comme des pouvoirs locaux ayant un impact sur les politiques de la bureaucratie centrale. Cette nouveauté périphérique pourrait être comparée au féodalisme dans l'Europe du Moyen-Age car l'efficacité des *âyâns* s'est particulièrement basée sur l'activité foncière au niveau local, comme celle des seigneurs en France, et des *lords* en Angleterre. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un déclin total pour le pouvoir central de l'administration ottomane. L'Empire a pu réussir à produire ses propres réflexes administratifs et politiques, conformément aux dynamiques de la période de déclin qui a commencé à partir du XVIIe siècle.

Dans le système patrimonial, le roi ne voulait pas voir l'existence de forces intermédiaires en relation avec ses sujets¹²³. C'est une nécessité pour un gouvernement centralisé. L'organisation impériale ne renonça pas à avoir un système administratif centralisé au cours des siècles suivants. Sur ce point, Halil İnalcık, historien turc, souligne avec raison qu'il faut repenser le sultanisme décrit par Weber en affirmant que « *avec l'apparition d'une direction administrative et militaire purement personnelle du détenteur du pouvoir toute domination traditionnelle incline au patrimonialisme, et à l'apogée du pouvoir du seigneur, au sultanisme* »¹²⁴. Weber y cherche la nature politique du régime patrimonial en l'associant au système ottoman. Il détermine également que le pouvoir sultanesque du patrimonialisme se

¹²⁰ İNALCIK, Halil, «The Ottoman decline and its effects upon the Reaya » in H. BIRNBAUM and S. VRYONIS (ed.), *Aspects of the Balkans: continuity and change*, The Hague Neth, Mouton, 1972.

¹²¹ MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince* (traduit de l'italien par Albert t'Serstevens, Librio, Paris, 2003).

¹²² Les Ayan(s) ottomans étaient des notables ou des dynastes locaux qui ont maintenu des degrés différents de contrôle administratif sur des étendues de terres de l'Empire ottoman du XVIe au début du XIXe siècle.

¹²³ SANDER, Oral, *Siyasi Tarih 1* [l'histoire politique 1], İmge Kitabevi Yayınları, Ankara, 2010, p.73-75.

¹²⁴ WEBER, Max, *Economie et Société 1: les catégories de la sociologie*, traduit de l'allemand sous la direction de Jacques Chavy et d'Eric de Dampierre, Agora, Paris, 1995 p.308.

trouve parfois distinct de la tradition formée. Ceci y attribue une différenciation politique par rapport à la domination rationnelle en s'éloignant de l'objectivité qui assure une structure rationalisée¹²⁵. Néanmoins, les récents travaux effectués sur l'histoire turque nous prouvent que les actes arbitraires du sultan et des bureaucrates étaient effectivement limités par deux mécanismes principaux : le droit coutumier et la plainte des sujets portée directement auprès de la Porte. Ces mécanismes jouaient un rôle majeur dans l'équilibre de l'absolutisme turc¹²⁶. Les lois, les lettres de justice dites « *adaletname* » et d'autres textes impériaux légiférés par le sultan liaient également sa propre puissance « illimitée », ainsi que sa bureaucratie, dans la tradition législative de l'État turc.

A partir du XIV^e siècle, l'Empire ottoman met en place une sorte de rationalisation bureaucratique sur deux secteurs : le trésor et l'armée. Les dépenses impériales sont strictement contrôlées par des inspecteurs, relativement indépendants de l'autorité sultanesque. Ces derniers critiquent même les frais excessifs des membres de la famille ottomane¹²⁷. C'est parce que, comme l'a souligné Elias, les ressources financières de l'État devaient être gérées minutieusement afin de pouvoir accomplir les activités guerrières¹²⁸. L'armée turque est donc considérée comme un élément stratégique d'importance vitale, une des préoccupations fondamentales de la bureaucratie impériale. L'armée émerge comme une classe indépendamment professionnalisée et rationalisée dans le système ottoman. Selon Fleischer, c'est cette disposition politico-militaire qui a pu contribuer au développement de la conscience législative et juridique de l'Empire ottoman¹²⁹. Pourtant, l'armée, qui est rapidement devenue une classe puissante capable à la fois d'assurer la légitimité au pouvoir sultanesque et de rivaliser contre lui-même, se transforme de plus en plus en une institution centrale de l'État turc.

Néanmoins, le caractère bureaucratique de l'administration centrale de l'État se trouve marginalisé en raison de la mauvaise structuration des enregistrements fiscaux dès lors que l'armée perd de son efficacité. Des problèmes administratifs tels que la mémoire organisationnelle sont apparus comme le vrai problème de la bureaucratie. La modernisation

¹²⁵ Ibid., p.309.

¹²⁶ İNALCIK, Halil, *Osmanlı'da Devlet, Hukuk ve Adalet* [l'État, le droit et la justice chez les ottomans], Kronik Kitap, Istanbul, 2017 p.68-69.

¹²⁷ İNALCIK, Halil, *Osmanlı ve Avrupa : Osmanlı Devleti'nin Avrupa Tarihindeki Yeri* [Empire ottoman et Europe : La place de l'État ottoman dans l'histoire européenne], op.cit., p.86.

¹²⁸ ELIAS, Norbert, op.cit., et ANDERSON, Perry, *Passages from Antiquity to Feudalism*, NBL, London, 1974.

¹²⁹ FLEISCHER, C.H., *Bureaucrat and Intellectual in the Ottoman Empire, The Historian Mustafa Ali (1541-1600)*, Princeton University Press, Princeton – New Jersey, 1986, p.213.

politique, considérée comme un remède nécessaire à ces problèmes, commence alors par le niveau bureaucratique afin de sauver l'Empire de la chute totale. Pourquoi l'Empire ottoman réalise des réformes politico-administratives à travers la structure occidentale ? La réponse à cette question trouve encore une fois son origine dans l'histoire, particulièrement dans l'émergence de l'État moderne en Europe. Les principaux rivaux de l'Empire ottoman étaient les puissances occidentales. L'affaiblissement des secteurs vitaux comme l'armée, la bureaucratie et le budget rendait nécessaire de s'inspirer du modèle occidental pour pouvoir rivaliser avec l'Europe. Il faut donc mettre l'accent sur la comparaison entre le modèle étatique de la Turquie et l'essor de l'État moderne en Europe.



CHAPITRE II : L'INSTITUTIONNALISATION DU POUVOIR, DE L'ÉTAT CLASSIQUE A L'ÉTAT MODERNE

Nous défendons dans cette thèse, le fait que l'histoire turque ne soit pas séparée de celle de l'Europe. Bien qu'en Anatolie les Turcs aient créé leur État, tardivement, au XIV^e siècle, ils se sont immédiatement étendus vers l'Europe orientale et centrale. Dans ce cadre, il y a naturellement toute une série de questions relatives à l'interaction politique entre deux civilisations. Jusqu'au commencement de la décadence du système impérial de l'État ottoman, nous observons des dynamiques différentes entre l'État turc et les puissances européennes. Dans *Le Prince*, Machiavel a bien noté ces différences. Selon le modèle politique qu'il propose au prince Laurent de Médicis, la centralité d'un système fort repose directement sur la possession militaire non-mercenaire, comme nous l'avons déjà noté. En avançant cet argument, Machiavel fait souvent allusion à l'État turc qui a déjà réussi à créer une armée centrale, non-mercenaire et permanente, avant l'Europe.¹³⁰ La centralisation de l'État turc tire son origine de l'établissement politico-militaire au XIV^e siècle. De même, on observe dans l'État turc une obéissance totale des forces périphériques, exigées par le centre envers l'autorité divine du sultan. Cette structuration historique est associée à l'architecture territoriale dite du système *timar*, dans lequel tout appartient, en pratique, au monarque turc.

Au même moment, l'Europe est très marquée par les dynamiques médiévales. La société européenne est strictement hiérarchisée à travers le principe de la « société d'ordres » et les organisations politiques essaient de consolider le pouvoir public en neutralisant les groupes intermédiaires tels que l'Eglise, les seigneurs et les vassaux. En effet, l'autorité publique fait face à une réelle complexité, présente à travers différents jeux de pouvoir. Louis Halphen, historien français, le décrit bien : « *L'idée d'État, la notion d'un pouvoir public exerçant au nom de l'intérêt général une contrainte sur les individus, est étrangère [à la société féodale]* », naturellement « *ceci suppose une société rigoureusement hiérarchisée* »¹³¹. Ces éléments médiévaux donnent aussi naissance à l'État moderne en Europe occidentale. Dans ce dernier, le pouvoir politique se centralise. La féodalité représente alors le stade intermédiaire du passage à l'État moderne¹³². L'État moderne signifie la centralisation du pouvoir autour d'une

¹³⁰ MACHIAVELLI, Niccolo, *Prens* (K. Atakay, trad.), Can Yayınları, İstanbul, 2012.

¹³¹ HALPHEN, Louis, « La place de la royauté dans le système féodal », in *Revue Historique*, Vol. 172, No. 2, 1933, pp. 249–256.

¹³² BLOCH, Marc, « Féodalité, vassalité, seigneurie : à propos de quelques travaux récents », in *Annales d'histoire économique et sociale*, Vol. 3, Issue 10, April 1931, p.247.

bureaucratie institutionnelle, ce qui reflète également la rationalisation de l'autorité étatique. L'État moderne en Turquie commence à se construire par les efforts des gouverneurs de la bureaucratie impériale. A ce titre, il s'agit d'une volonté unilatérale de l'autorité centrale qui essaye de sauvegarder la centralisation territoriale dans l'ensemble du pays.

Rokkan et Lipset, nous rappellent que la dimension géographique, souvent oubliée, doit être associée aux dimensions historiques et sociologiques dans le travail comparatif sur la construction de l'État et de la société en Europe. Comme expliqué brièvement en introduction, ils développent une thèse assez remarquable sur le rapport entre des facteurs géographiques et des événements apportant des changements structurels sur la société occidentale (par exemple : la révolution de 1789 et la révolution industrielle). Ces deux phénomènes principaux contribuent selon lui directement à la construction de l'État moderne, à la centralisation du pouvoir, à la monopolisation des ressources, et même à la formation des courants politiques en Europe¹³³.

Il faudrait donc distinguer ici la genèse de l'État moderne en Europe de celle de la Turquie. La différence principale est que l'apparition de l'État moderne en Occident est un processus continu (comme un concept organique de mode de gouvernance), alors que son apparition en Turquie est largement associée à la centralisation militaire du pouvoir politique. Le but en Orient était plutôt de conserver l'unité territoriale en modernisant la capacité militaire de l'État et, en parallèle, d'assurer la continuité de la supériorité politique de la Turquie envers les autres puissances. Les instruments utilisés par la bureaucratie ottomane sont l'imitation du projet européen, particulièrement du projet français¹³⁴. Par contre, en Europe, il existait déjà d'autres enjeux qui impliquaient l'institutionnalisation des pouvoirs autour du concept d'État moderne. La colonisation, les activités économiques, l'industrialisation et les révolutions représentent la complexité organique de l'État moderne en Occident.

Cette différenciation entre deux mondes mérite d'être traitée à l'aube de la méthode comparative. Ceci nous permet de voir les origines historiques auxquelles fait face le centre étatique dans la distribution du pouvoir, que l'on pourrait considérer comme la base principale des problèmes actuels.

¹³³ ROKKAN, Stein et LIPSET, Martin, « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments, An Introduction », *Free Press*, New York, 1967, p. 11-13.

¹³⁴ ORTAYLI, İlber, *İmparatorluğun En Uzun Yüzyılı* [Le siècle le plus long de l'Empire], Timaş Yayınları, İstanbul, 2001, p.141.

Notre hypothèse ici est que l'affaiblissement du système territorial a apparemment causé celui du pouvoir central et que cela a renforcé la puissance périphérique, notamment à partir du XVIIIe siècle. Les âyâns, les familles, les officiers, notables et autres groupes privilégiés ont deux rôles possibles. Ils peuvent être intermédiaires entre le pouvoir politique et le peuple au niveau local ou être rivaux du palais. Leur rôle intermédiaire se faisait autour de certains arrangements et négociations entre eux¹³⁵ tandis que leur position rivale contre le pouvoir central poserait problème de l'autorité au niveau provincial¹³⁶, ce qui porte sur la relative féodalisation du système territorial ottoman. Les réformes administratives élaborées et mises en place par le palais d'Istanbul occupent une place primordiale dans le contexte où le pouvoir politique (re)cherche à centraliser son architecture territoriale et ses mécanismes fiscaux, qui sont indispensables au financement de la bureaucratie centrale. Selon Salzmann, la privatisation fiscale et les mécanismes décentralisés ont facilité le passage entre la centralisation impériale des XVe et XVIe siècles et la centralisation institutionnelle au XIXe siècle¹³⁷. Ce sont des problèmes liés à la collecte des impôts et à la politique fiscale qui ont provoqué la lutte au sein même de l'Etat, et entre l'Etat central et la société provinciale. Tout le XIXe siècle est donc marqué par des efforts pour redresser ce paysage dégradé pour internaliser l'administration étatique et la capacité fiscale. Le moyen employé est ici la réforme administrative, donnant à examiner le degré de différenciation étatique en même temps.

¹³⁵ GOURISSE, Benjamin, « Ordonner et transiger : l'action publique au concret dans l'Empire ottoman et en Turquie », in AYMES, Marc et al. *L'art de l'Etat en Turquie*, Karthala, Paris, 2013, pp.11-34.

¹³⁶ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar I* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman – I], op.cit.

¹³⁷ SALZMANN, Ariel, « An Ancien Régime Revisited: "Privatization" and Political Economy in the Eighteenth-Century Ottoman Empire », in *Politics & Society*, Vol.21, No.4, December, 1993, p.394.

Section A : L'essor de l'État moderne en Europe

Le développement politique nous montre la nécessité d'analyser la formation de l'État moderne en Europe, plus particulièrement celle des États-nations en Europe occidentale, afin de nous aider à comprendre l'évolution de la bureaucratie. Par le biais de la modernisation administrative, la décentralisation en est un résultat important pour l'État turc. Les réformes dites occidentales lui accordent une rationalité bureaucratique dans le cadre de sa construction nationale. En effet, la transition du système féodal, où l'autorité centrale se trouve éclatée à l'État moderne qui insiste sur la centralité du pouvoir, affecte également la différenciation de la société sur les dynamiques culturelles et économiques. Dans cette différenciation multidimensionnelle de la société, il faut mettre l'accent sur la dimension culturelle de l'État car nous défendons que celui-ci est un appareil traditionnel structuré autour du code culturel de la société. Comme suggéré par Pierre Birnbaum, il serait alors utile de reprendre des composantes culturelles qui sont souvent ignorées dans bon nombre d'études sur l'État¹³⁸. À ce titre, la place des institutions religieuses, la Renaissance et l'apparition des villes avec ses dynamiques propres, se situent dans cette dimension culturelle que nous allons traiter. En effet, ces phénomènes et leurs effets directs et indirects impactent le développement politique en Turquie.

1. La différenciation de l'État central dans deux mondes

L'État turc, jusqu'à son affaiblissement face à l'Europe, a réalisé son développement politique selon ses propres dynamiques administratives. Jusqu'au XVIII^e siècle, les améliorations effectuées ne sont pas calquées sur des caractéristiques occidentales. Nous constatons alors une différenciation plus forte vis-à-vis de l'Europe dans les domaines social, politique, administratif et territorial. L'État ottoman a, en effet, structuré son propre système territorial et administratif à travers le *timar* : son centre construit autour d'une seule personne, sa puissance militaire marquée par une armée permanente et son organisation sociale catégorisée selon le système *millet*. Il a également créé une économie sous contrôle étatique et un mécanisme budgétaire non-standardisé et modifiable (selon certains critères tels que la location territoriale, la religion, la communauté religieuse à laquelle les groupes sociaux

¹³⁸ BIRNBAUM Pierre, « Défense de l'État "fort" Réflexions sur la place du religieux en France et aux États-Unis », in *Revue française de sociologie*, Vol. 52, No. 3, 2011, p.562.

appartiennent)¹³⁹. L'activité économique principale est alors l'agriculture. C'est pour cette raison que l'agriculture a toujours été contrôlée par les agents militaires de *timar*, plus précisément par les cavaliers.

En Europe, l'organisation sociale a été hiérarchiquement regroupée selon un ordre différent. L'activité économique dominante était aussi l'agriculture mais nous constatons toute une série de développements dans le commerce et une première forme d'industrialisation au XVIIIe siècle. Les seigneurs féodaux et les vassaux avaient un impact considérable au niveau local. La situation historique de l'État turc diffère alors de la situation historique européenne, car les éléments féodaux n'arrivent pas à être géographiquement impliqués dans le système ottoman. Ils n'apparaissent qu'à partir de la dégradation du système timariote. Les *ayans* et les autres gouverneurs qui résistent aux décisions centrales étaient des acteurs principaux de la quasi-féodalisation du système territorial turc.

Le système féodal est géographiquement plus répandu dans les anciens territoires de l'Empire romain comme la France, l'Italie et l'Espagne, par rapport à l'Allemagne, la Scandinavie et l'Angleterre, ou par rapport à des zones contrôlées par des clans germaniques. Cependant, cela ne veut pas dire que dans ces zones non-romanisées il n'y avait pas une certaine structure féodale. La féodalité n'y est pas très enracinée avec toutes ses formes sociales, politiques et économiques, qu'on retrouve dans les systèmes féodaux romanisés. Par exemple, la variation la plus importante se trouve dans le mode de production basé sur l'agriculture. Selon Anderson, le servage a été facilement introduit dans le territoire romain alors qu'en Scandinavie, en Allemagne et en Angleterre, la paysannerie était une forte institution communale qui permettait de consolider l'aristocratie foncière avec des liens de dépendance dans une société principalement rurale. De même, les structures féodales se différencient également parmi les États occidentaux. Nous pouvons illustrer cette différenciation politique par la conquête de l'Angleterre en 1066 par Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Avec cette conquête, les Normands ont pu créer un système féodal plus centralisé qu'en Europe continentale. Le pouvoir plus centralisé des rois en Angleterre a servi à assurer la sécurité et la paix sociale du mode de production féodale. À partir d'un centre plus ou moins centralisé en Angleterre, l'évolution historique des institutions constitutionnelles anglaises s'est

¹³⁹ Pour avoir plus de détails concernant le système budgétaire de l'Empire ottoman voir les textes suivants İNALCIK, Halil, « Islamization of Ottoman laws on Land and Land Taxation »? In *Festgabe an Josef Mantuz: Osmanistik-Turkologie-Diplomatik*, ed. C. Fragner and K. Schwarz, 100-116. Berlin: Klaus Schwarz Verlag, 1992 et İNALCIK, Halil, « Tax Collection, Embezzlement and Bribery in Ottoman Finances », in *The Turkish Studies Association Bulletin*, Vol.15, Issue 2, 1991, pp.327-346.

remarquablement différenciée de celle d'Europe continentale.¹⁴⁰ En 1219, la *Magna Carta Libertatum* est devenue le premier texte visant à limiter le pouvoir royal face à celui des barons et représente ainsi un événement politique et juridique majeur pour le régime parlementaire d'Angleterre. Les phénomènes historiques structurent alors le caractère traditionnel des systèmes politico-administratifs des États. L'État moderne se différencie selon les caractéristiques propres des nations européennes. Cela détermine, dans l'époque contemporaine, de quelles manières la distribution du pouvoir a été faite. Quand l'Allemagne crée les *landers* qui reflètent le caractère socio-identitaire au niveau local, la France, qui a bien achevé son unité nationale, adopte le cumul des mandats.

2. *Les dynamiques médiévales dans les fondements de l'État moderne*

Les dynamiques médiévales sont présentes dans la structure étatique, sociale et économique de l'État moderne en Europe occidentale. La société au Moyen-Âge, appelée « société d'ordres », est hiérarchisée autour de trois classes générales : la noblesse, le clergé et le tiers-état. Ces trois classes sont interdépendantes et liées par le critère de loyauté. Ce principe, qui affecte les liens sociaux entre des différentes couches sociales, symbolise, en fait, une solidarité hiérarchique pyramidale à travers le positionnement des seigneurs au-dessus des vassaux. Contrairement à ce que les historiens expliquent quant au schéma pyramidal concernant les rapports de pouvoir entre le roi, le clergé et la noblesse, nous pensons que la place du roi dans cette structuration vassalique est un peu floue, fluctuante et conjoncturelle, et dépend du maintien de son pouvoir politique et économique. En effet, il s'agit d'un pouvoir royal non-centralisé dans une société non-étatisée. C'est pour cette raison que la typologie historique de l'organisation sociale dans un système féodal basé sur trois ordres doit être examinée attentivement à travers les liens hiérarchiques entre *oratores* (clergé), *bellatores* (noblesse) et *laboratores* (Tiers-État)¹⁴¹. Ces rapports sociaux sont inscrits dans une société féodale agricole et continuent à exister jusqu'à l'apparition du concept de la modernisation du système étatique en Europe.

Comme Soyğüz, historien turc, explique dans son article intitulé « L'analyse conceptuelle et méthodologique de la fondation »¹⁴², la place divine du sultan dans l'État

¹⁴⁰ SANDER, Oral, op.cit., p.74.

¹⁴¹ OKTAY, Cemil, « Clés pour la modernisation des institutions politiques » in *Pouvoirs*, Vol. 115, No. 4, 2005, pp. 5-23.

¹⁴² SOYĞÜZEL, Hasan « Kuruluşun Metodolojik ve Kavramsal Tahlili [L'Analyse conceptuelle et méthodologique de l'Etablissement] » in İNALCIK, Halil (ed.), *Kuruluş* [Etablissement], Hayykitap, Istanbul, 2010.

ottoman est un fait non ébranlable. A cela, le concept de « centre-périphérique » appliqué au cas ottoman démontre que le centre n'est composé que du sultan et de sa famille. Les cadres bureaucratiques, en dehors du centre, sont considérés comme les acteurs de la périphérie. Ils ont toutefois le potentiel de devenir, de temps en temps, des acteurs efficaces contre le sultan. La légitimité des vizirs et des pachas dépend, malgré tout, directement de l'existence du sultan. Dans l'État ottoman, il y a donc une dépendance de cette périphérie gouvernante au centre ; alors qu'en Europe, il s'agit d'une interdépendance relationnelle entre le roi et les autres groupes comme le clergé et les seigneurs. Dans ce contexte féodal, le pouvoir politique étant fragilisé par des entités locales n'a pas pu être normalement centralisé par le roi car les rapports de pouvoir entre les seigneurs féodaux et la royauté ne représentent pas une simple structure hiérarchique mais plutôt une interdépendance profonde. La puissance royale a besoin de la force locale, surtout en temps de guerre contre les autres royaumes, où les *lords* disposent d'un vrai pouvoir face au roi. Il est alors normal que, selon le principe paradoxal de « nulle terre sans seigneur »¹⁴³, à travers lequel la hiérarchie féodale a été organisée, la souveraineté politique souffre souvent de sa concentration autour d'un centre fort.

La fragmentation du pouvoir politique ne se déroule à l'époque pas seulement vers le centre, elle existe aussi au cœur de la division économique de la position vassale. Le système économique, étroitement lié aux activités agraires, permet aux seigneurs de donner aux vassaux la responsabilité de percevoir des impôts et de contrôler la production. En effet, les vassaux peuvent facilement se consacrer, grâce à l'aide des sous-vassaux, à la réalisation de ces affaires seigneuriales. Toutefois, le seigneur n'a pas de relation directe avec ces sous-vassaux. Il convient de rappeler que le féodalisme est un système vertical et strictement hiérarchique qui comporte toute une série de rapports interdépendants. Ce caractère hiérarchique et réciproque est une particularité très marquante de l'époque féodale. En Turquie, la féodalisation ottomane passe par l'affaiblissement de l'autorité centrale qui encourage les gouverneurs locaux à agir d'une manière plus indépendante contre le centre. Ceci signifie qu'une fois que le centre reconcentre effectivement son pouvoir politique sur la gestion territoriale, cette périphérisation féodale disparaît graduellement par la force de l'État.

¹⁴³ ANDERSON, Perry, op.cit., p.147.

2.1. La déconcentration du pouvoir politique via l'armée

Bien qu'il existe une différence profonde entre la construction historique de l'État turc et celle des puissances occidentales, la thèse de la « loi du monopole » formulée par Norbert Elias pourrait être appliquée à ces deux zones géographiques différentes. En effet, le dénominateur commun de la construction historique de l'État moderne en Europe et en Turquie est la guerre. Nous pouvons considérer ce caractère guerrier comme l'esprit du temps, mais l'activité guerrière est en fait la dynamique évolutive pour ces deux civilisations. La guerre était l'idéologie politique (*gaza*) de l'État ottoman comme nous l'avons déjà noté. C'est la raison pour laquelle l'État turc, dans sa période d'affaiblissement, a d'abord cherché à rénover son armée à la manière du modèle occidental quand les puissances occidentales visaient à consolider leur pouvoir politique face à l'expansion ottomane ainsi qu'assurer une supériorité militaire sur les autres rivaux européens.

Dans le cadre de la loi du monopole, la volonté politique s'est concentrée sur le contrôle des groupes périphériques et sur l'expansion territoriale via une armée puissante. Cette vision politique permet en effet au pouvoir de renforcer sa position administrative et de trouver de nouvelles ressources économiques. Par exemple, au XIII^e siècle, Philippe Auguste et son successeur Louis VIII ont contribué de manière décisive à la formation d'une puissance monarchique par l'expansion vers les territoires voisins de la Normandie, l'Anjou, la Touraine, etc. Ces annexes territoriales ont également renforcé la technologie militaire et la capacité administrative des capétiens. A la suite de Louis VIII, il n'a plus existé de puissances féodales, sauf les Plantagenêt, qui fragilisent le pouvoir royal. Après cela, la création des corps officiels appelés « baillis et sénéchaux » montre bien l'évolution de l'administration à travers la volonté d'assurer le contrôle direct sur ces nouveaux territoires. Cependant, il est encore difficile de parler de l'existence d'une bureaucratie capable d'établir une administration intégrée à la gestion territoriale, au sens économique et politique du terme. Perry Anderson décrit cette procédure lente et évolutive à travers l'exemple de la bureaucratie royale en France : « *The basic process in France thus remained a slow 'concentric centralization', in which the degree of royal control exercised from Paris was till very precarious* »¹⁴⁴. A l'inverse, en Turquie, la stratégie de la consolidation territoriale s'est définie de manière relativement décentralisée en fonction de la capitale administrative. Les Ottomans ont changé leur capitale de localisation à trois reprises, ce qui leur a permis de se mobiliser et de s'organiser plus rapidement dans leurs

¹⁴⁴ Ibid., p.158.

campagnes militaires expansionnistes. La conséquence d'une telle politique stratégique est la soumission de toutes les forces administratives et politiques à une organisation bureaucratique forte, capable de limiter les puissances périphériques qui s'opposent politiquement au centre.

Les efforts sur la consolidation du pouvoir et la centralisation de la gestion territoriale sont des étapes très fragiles, amenées à être gravement influencées par des effets extérieurs et intérieurs. C'est le cas par exemple de la lutte de pouvoir entre les dynasties pour agrandir leurs possessions personnelles. Ces luttes ont causé la décentralisation de puissances marquées par le renforcement des positions seigneuriales à travers la demande indépendantiste, dans un contexte où la souveraineté royale n'est pas totalement assurée de son caractère absolu. Nous observons des effets similaires dans le développement politique de l'État ottoman. Avec l'expansion territoriale, l'État turc a impliqué son propre système administratif, politique et économique pour financer son budget étatique. La politique de centralisation était d'ailleurs le but principal qui servait à incorporer ces nouveaux territoires à la gouvernance impériale. Cependant, les conflits héréditaires étaient généralement une raison politique fragilisant le processus de centralisation étatique et de la consolidation du pouvoir comme en Europe. Ce problème dynastique est officiellement résolu par le décret sultanesque de Mehmed II dans le cadre de la structuration impériale de l'État. Ce dernier est pourtant apparu suite à une lutte de succession après son décès¹⁴⁵. Selon ce règlement impérial, « Occire les membres de sa fratrie est une nécessité si on poursuit le dessein de maintenir l'ordre au sein de l'Empire, ainsi que le permettent la plupart des oulémas dans le cadre de la Loi Islamique »¹⁴⁶. Les objectifs internes du centre étatique jouent alors un rôle considérable dans la concentration du pouvoir. Le maintien de l'ordre impérial était le but principal de l'État car rien ni personne n'était considéré comme supérieur aux intérêts étatiques. Ce caractère autoritaire émerge plus tard en Europe, lorsqu'émerge l'absolutisme et que le féodalisme s'éteint dans la centralisation du pouvoir. Les dynamiques locales continuent à exister malgré la puissance centrale. L'absolutisme turc trouve son développement dans la puissance militaire, la guerre et le charisme patrimonial du monarque impérial.

¹⁴⁵ FREELY, John, *The Grand Turk: Sultan Mehmet II – Conqueror of Constantinople and Master of an Empire*, The Overlook Press, New York, 2009.

¹⁴⁶ İNALCIK, Halil, « Le droit d'initiative du sultan et les lois de Fâtih (Mehmed II) », op.cit., p.10.

2.2. La centralisation organique en Europe et la centralisation éclatée en Turquie

Le système féodal, même s'il comprend des caractéristiques communes de la période qui touche à l'Europe, présente des éléments différents qui sont clairement influencés par des facteurs géographiques, économiques et politiques. Le féodalisme a été tardivement répandu en Allemagne au XIIe siècle quand l'Angleterre a mis en place une *féodalité centralisée* reposant sur l'aristocratie foncière. La France, quant à elle, était dans un processus féodal marqué par une *centralisation concentrique* comme l'a noté Anderson¹⁴⁷. Cette nette différenciation féodale affecte la construction historique et nationale de ces pays. La Grande Bretagne et la France sont parvenues à centraliser le pouvoir et à consolider l'intégrité territoriale alors que l'Allemagne connaît un problème persistant de fragmentation territoriale. Pour Elias, la raison principale qui explique ces différences d'un pays à l'autre, c'est qu'il s'agit d'abord d'une *décentralisation* et d'une *consolidation des forces centrifuges*. Une autre raison est l'évolution économique liée à la monétarisation. On peut évoquer aussi le processus de transformation interne des sociétés. Par exemple, la Renaissance du XIIe siècle a apporté l'évolution sociale avec le progrès culturel, la transformation structurelle de l'Eglise, les traductions faites depuis le grec et l'arabe et les progrès scientifiques. A côté de ces changements culturels, on rencontre également le premier type d'urbanisation, la formation des États bureaucratiques en Occident et l'engagement militaire de ces États à travers une armée commune appelée « Croisade ».¹⁴⁸

En Turquie ottomane, dès l'établissement du pouvoir central sur une forme territoriale décentralisée, nous constatons une évolution contraire. Selon la théorie d'Elias, l'Europe occidentale a bien géré les forces périphériques en les intégrant dans le centre¹⁴⁹. En Turquie, le centre tend toujours à les paralyser. La centralisation, basée sur la force et non pas sur la politique, émerge donc comme un mode de gestion locale en Turquie impériale. Il est même aujourd'hui facilement constatable. Cela conforte l'adoption d'une approche historique pour éclairer le cas turc. La perspective comparative valide aussi cette approche par l'explication des problèmes actuels grâce au passé. L'exemple le plus commode pour ces deux types de construction se trouve dans l'apparition et l'incorporation des collectivités locales.

¹⁴⁷ ANDERSON, Perry, op.cit.

¹⁴⁸ Voir la Renaissance du XIIe siècle plus en détail : HASKINS, Charles Homer, *The Renaissance of the Twelfth Century*, Harvard University Press; Revised ed., 1971

¹⁴⁹ ELIAS, Norbert, op.cit.

Section B : Les origines de la construction des collectivités locales en Turquie

Les collectivités locales en tant que concept politique et juridique, et organisation socio-administrative sont des fruits tardifs du Moyen-Age européen. A la base, leur construction est explicitement marquée par le développement autonome des villes commerciales. Au XIV^e et XV^e siècle, le volume budgétaire de ces villes leur assurait une relative liberté politique et autonomie administrative¹⁵⁰. Il est pourtant difficile d'affirmer que les collectivités locales ont émergé à l'époque romaine. Dans l'Empire romain, les villes romaines « *civitas* », même si elles sont dotées d'un statut autonome, sont soumises à l'oppression administrative et budgétaire de la puissance centrale. Les villes ne sont en effet pas encore dotées de personnalité juridique. Les romanistes débattent encore sur le fait de savoir si le statut budgétaire « *fiscus* » était une liberté pour les villes¹⁵¹. De même, les villes dans la civilisation musulmane au Moyen-Age, bien qu'elles soient organisées d'une manière efficace dans le domaine budgétaire et sécuritaire, ne disposent pas d'une autonomie administrative. Au sens moderne, les administrations locales existent malgré l'administration centrale, et avec elle. Dans la période contemporaine, la gouvernance locale conserve sa présence, malgré un gouvernement central qui change de gouvernance au gré des changements de régime politique.

En revanche, en Turquie, les collectivités locales se développent très différemment dans la période classique. Le gouverneur local, le *Cadı*, fait partie de la bureaucratie centrale. Il est responsable de la sécurité, des affaires juridiques et administratives au niveau local. Il n'y a pas de mécanisme de contrôle par le peuple local sur les affaires exécutives du *Cadı* puisqu'il est directement nommé par l'autorité centrale¹⁵². A la demande du *Cadı*, certains représentants choisis parmi les commerçants, les associations « *vakıf* » et les leaders des communautés religieuses peuvent quand-même aider à gérer les affaires locales¹⁵³. Ce n'est pas une situation juridique durable pour la gouvernance des collectivités locales. Ces dernières sont organisées d'une manière classique et traditionnelle, et gérées dans l'Empire ottoman par un cadre bureaucratique très limité. Jusqu'à la période de réorganisation « *Tanzimat* » au XIX^e siècle,

¹⁵⁰ Voir : POGGI, Gianfranco, *The Development of the Modern State : A Sociological Introduction*, Stanford University Press, 1978.

¹⁵¹ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'da Değişim ve Anayasal Rejim Sorunu* [Le changement et la question du régime constitutionnel dans l'Ottoman], İş Bankası Kültür Yayınları, Istanbul, 2008, p. 264.

¹⁵² Ibid, p.266-297.

¹⁵³ ORTAYLI, İlber, *Hukuk ve İdare Adamı Olarak Osmanlı Devleti'nde Kadı* [Le Kadı en tant qu'homme juridique et administratif dans l'Empire ottoman], Kronik Kitap, Istanbul, 2016.

nous ne pouvons pas parler de l'existence de collectivités locales modernes, comme en Europe, dans la gouvernance des villes et des gouvernorats¹⁵⁴. A partir du XIXe siècle, il s'agit d'une similarité administrative, malgré la différence du régime politique, dans le développement de l'administration locale entre l'Empire ottoman et l'Europe en raison des réformes effectuées dans le domaine juridique, politique, administratif, militaire et social sous l'influence du modèle occidental.

Ce raisonnement aboutit à l'idée que l'Empire ottoman organise son système territorial, dans un premier temps, pour ses besoins militaires. Une fois que l'organisation timariote perd son efficacité fonctionnelle, le centre commence à souffrir de la gestion des administrations locales. Les gouvernorats, qui commencent à agir comme une puissance locale, représentent une vraie menace politico-militaire pour le centre, dégradant un équilibre entretenu en faveur du centre et au détriment des forces périphériques. A partir de ce moment, les représentants de l'autorité centrale dans les provinces deviennent plus éloignés du pouvoir et les acteurs rivaux se dressent contre le palais. Nous allons voir qu'une fois que le pouvoir central trouve un moyen de les réprimer de nouveau, ces forces de la périphérie restent toujours ignorées. Avec la modernisation ottomane, les municipalités émergent aussi comme le résultat des mesures mises en œuvre par la bureaucratie centrale. Leurs missions principales sont simplement d'assurer quotidiennement les services ordinaires des villes. En Europe, à l'inverse, les collectivités locales sont considérées comme l'allié fidèle des États contre les pouvoirs féodaux. Lorsque la menace féodale est éliminée par les États européens, les collectivités locales sont intégrées au centre politique, soit par la force, soit par des raisons culturelles. Elles demeurent toujours comme une réalité politique en face du centre. De ce fait, les administrations locales turques sont de simples organes créés pour répondre à l'agenda politique de la bureaucratie impériale. Elles sont plutôt artificielles et sont bien loin de former la tradition locale de l'État actuel. Les collectivités locales disposent ailleurs du pouvoir politique qui leur attribue un caractère organique dans les relations administratives avec le centre, comme c'est le cas des *landers* en Allemagne. Ces différences méritent de s'y intéresser plus en détail.

¹⁵⁴ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'da Değişim ve Anayasal Rejim Sorunu* [Le changement et la question du régime constitutionnel dans l'Ottoman], op.cit., p.264-268.

1. Les organes locaux traditionnels chez les Ottomans

L'architecture de l'administration locale dans l'Empire ottoman a été directement déterminée par le haut. Le kadı considéré comme un responsable local, est nommé par le centre exécutif. Traditionnellement, il exécute de nombreuses tâches locales allant du domaine administratif au domaine économique, et à la justice. Il dispose d'un large éventail de compétences¹⁵⁵. Il s'agit toujours d'un contrôle fort du palais sur les administrations locales. En Europe au contraire, les collectivités locales sont le résultat d'une évolution socio-économique dans laquelle les dynamiques féodales restent très présentes. Les petites entités politiques sont organisées hiérarchiquement dans une structure sociale et économique très faible¹⁵⁶. Aucune d'entre elles ne dispose d'un vrai pouvoir politique et militaire qui permet d'établir un centre efficace en consolidant le pouvoir politique en Europe. La chute de l'unité politique, les invasions et l'expansion du christianisme sur le continent représentent des variétés générales de la formation féodale. Dans ce système politique, la possession de la propriété territoriale est particulièrement significative. Elle permet d'instaurer un réseau féodal de petites entités. En effet, dans les structures féodales, le pouvoir politique, dépourvu des moyens nécessaires à la structuration d'un centre, est faible et désorganisé. De même, la religion a une grande influence à l'égard des États, des pouvoirs féodaux et du peuple¹⁵⁷. Il est donc normal que l'Eglise soit devenue un acteur institutionnel au sein des luttes de pouvoir. De plus, le pouvoir religieux est plus autonome en Europe qu'en Orient. L'Eglise catholique en Occident a trouvé le moyen de préserver son existence autonome par rapport au politique. La laïcité ne signifie pas l'exclusion totale du pouvoir religieux du domaine politique, il représente plutôt la reconnaissance du caractère institutionnel de l'Eglise par l'État. Avec la mise en œuvre du principe de laïcité dans la gouvernance, l'Eglise est reconnue comme un acteur non-négligeable face à l'État. Sur ce point, la fortune considérable de l'Eglise est un autre élément qui impacte les relations entre l'État et l'Eglise en Occident. En revanche, en Turquie, la religion reste pendant longtemps sous la pression politique de l'État, et plus particulièrement du Sultan. Elle devient cependant l'acteur principal de la périphérie grâce à une ligne politique traditionnelle,

¹⁵⁵ Pour avoir plus de détails sur le rôle et la place du "Kadı" dans l'administration de l'État ottoman voir ORTAYLI, İlber, *Osmanlı Devleti'nde Kadı* [Le Kadı dans l'État ottoman], op.cit.

¹⁵⁶ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar 1* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman – I], op.cit., p.319.

¹⁵⁷ SASSIER, Yves, « Eglise et bourgeoisies au XIIe siècle : l'impossible dialogue, Foi chrétienne et églises dans la société politique de l'Occident du Haut Moyen Age (IVe-XIIe siècle) », in *Cahier de l'Institut d'anthropologie juridique de l'université de Grenoble*, No. 11, 2004, p. 189-201.

puisque, comme Ortaylı le remarque très justement, le conservatisme est l'instrument souvent utilisé par des groupes religieux contre l'autorité du sultan¹⁵⁸.

La supériorité politique de l'État reste une vision administrative qui a une influence prépondérante sur tous liens entre l'État et les autres acteurs intéressés. De même, l'Eglise orthodoxe d'Orient est également réprimée, d'abord par l'État ottoman suite à la chute de Constantinople, puis par l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS¹⁵⁹)¹⁶⁰. Ce caractère oppressif de l'État oriental renforce la dépendance des autres acteurs à l'État. Par exemple, l'économie, la société et l'administration sont des domaines très dépendants de l'orientation politique de l'autorité centrale dans les États orientaux tels que la Turquie et la Russie. En Europe occidentale, les évolutions économiques et sociales se développent en relation plus organique avec l'État, notamment après la révolution industrielle. L'économie émerge aujourd'hui comme une composante importante et autonomisée par rapport au politique. En Grande Bretagne et aux États-Unis, l'économie néo-libérale fonctionne de manière indépendante bien qu'elle soit structurée par des règles et des normes déterminées par les acteurs politiques. En Europe occidentale, ce phénomène provient de l'héritage historique. La concurrence qui existe au sein de ces domaines a à l'époque un grand impact sur l'autonomie du développement des collectivités locales¹⁶¹. Ce sont deux mondes, l'Orient et l'Occident, où le rôle de l'État change par rapport aux différentes dynamiques économiques, culturelles, etc. Dans le même temps, cela nous montre les raisons pour lesquelles la démocratie, et ses éléments nécessaires tels que les libertés fondamentales, ne fonctionnent pas de façon similaire en Occident et en Orient, à cause des différentes évolutions historiques.

Dans la formation des collectivités locales en Europe, les changements économiques et l'essor des villes commerciales jouent un rôle primordial tandis qu'en Turquie nous constatons toute une série d'interventions étatiques au niveau local. Ce caractère centraliste affecte naturellement le développement autonome des collectivités territoriales. C'est la raison pour

¹⁵⁸ ORTAYLI, İlber, *İmparatorluğun En Uzun Yüzyılı* [Le siècle le plus long de l'Empire], op.cit.

¹⁵⁹ Désormais, nous utiliserons l'abréviation URSS pour désigner cet État.

¹⁶⁰ Le statut de l'Eglise orthodoxe a été redéfini suite à la prise de Constantinople. La communauté orthodoxe est devenue l'un des groupes religieux officiellement connus dans le cadre de la structure sociale de l'Empire ottoman. Par contre, dès le XIXe siècle, l'orthodoxie commence à déterminer la politique expansionniste de la Russie tsariste. De ce fait, elle constitue l'un des motifs les plus adressés par la Russie au cours des guerres russo-turques. A ce titre, elle était le pilier stratégique de politique panslaviste de la Russie impériale. Pour plus de détails, voir : CREWS, Robert, « Empire and the Confessional State: Islam and Religious Politics in Nineteenth Century Russia », in *American Historical Review*, Vol. 108, Issue 1, February 2003, pp.50-83.

¹⁶¹ POGGI, Gianfranco, *The Development of the Modern State: A Sociological Introduction*, Stanford University Press; 1978.

laquelle, suite aux réformes engagées conformément au modèle occidental, l'administration territoriale en Turquie parvient à fonctionner de manière similaire à celle de l'Europe.

2. *L'effet des réformes occidentales sur l'architecture administrative de la Turquie*

L'occidentalisation en Turquie est le résultat historique des tentatives d'amélioration administrative et politique au XVIII^e siècle et des réformes au XIX^e siècle. Notamment, la période de réorganisation, *Tanzimat*, vise directement à établir un système politique et administratif encadré par des règles juridiques et basé sur le principe d'équité. Dans ce cadre, le but principal des bureaucrates réorganisateurs au XIX^e siècle n'est pas de favoriser la participation politique ou la démocratie locale¹⁶². Les réformes administratives font naître techniquement les collectivités locales, au sens moderne du terme. Bien qu'elles engendrent un système administratif plus centralisé pour organiser efficacement l'unité impériale, ces réformes ont paradoxalement introduit la première décentralisation dans la gouvernance locale. A ce titre, il est nécessaire de revenir sur les améliorations et les réformes traitées directement par la bureaucratie de l'Empire. Cela nous conduit à réfléchir à la naissance des collectivités locales dans l'administration et au changement structurel des relations entre le centre et la périphérie.

La logique d'État appliquée à la bureaucratie moderne semble inchangée. Si on centralise l'autorité politique, le problème de centrifugation est plus facilement gérable. Ceci est également un élément clé dans l'obtention d'une supériorité perdue contre les puissances occidentales dans le champ de bataille. Ces deux dispositifs de la politique bureaucratique montrent l'approche principale de l'État ottoman quant à la réalisation du projet de modernisation. Dans ce cadre, la centralisation occupe encore une fois une place vitale qui porte la modernisation politique au succès. Les besoins explicites de la réorganisation militaire, administrative, bureaucratique, budgétaire et politique composent le cadre principal de la modernisation lancée par les Ottomans. Nous allons voir que ce projet d'État se transforme en un pas irréversible jusqu'à la naissance du système républicain. La républicanisation du régime social de l'État et les évolutions socio-politiques actuelles qui s'ensuivent, confirment aussi cette hypothèse.

¹⁶²ORTAYLI, *Osmanlı'da Değişim ve Anayasal Rejim Sorunu* [Le changement et la question du régime constitutionnel dans l'Ottoman], op. cit., p.269.

Section C : La tentative de réforme dans l'Empire ottoman à partir du XVIIIe siècle

Dans un système administratif qui commence à s'affaiblir à partir de la fin du XVIIe siècle, les bureaucrates essayent de renouveler l'État ottoman en mettant en place des améliorations dans des domaines multiples tels que la diplomatie, la santé, l'économie et le domaine militaire. Le début du XVIIIe siècle, époque communément désignée comme la « période des tulipes », et qui débute avec la signature du traité de Passarowitz, est considéré comme le début de l'occidentalisation de l'Empire ottoman. Cependant, cette première tentative de réforme n'aboutit pas, elle s'achève en 1730 avec un acte de rébellion de Patrona Halil, rébellion contre des dépenses impériales excessives, dans un contexte économique de plus en plus fragilisé. Cet événement insurrectionnel peut être également considéré comme un exemple de luttes entre le centre et la périphérie. Patrona Halil et ses soutiens sont allés jusqu'à créer un comité qui visait à contrôler le fonctionnement interne du palais¹⁶³. Cela se traduit par le changement des rapports centre-périphériques. La périphérie est désormais une force considérable face aux réformes envisagées par la bureaucratie. Une partie de la société, composée notamment des commerçants stambouliotes, des oulémas, et d'autres acteurs, sont progressivement devenus un obstacle social considérable contre les actions réformatrices, et ce, pour des raisons culturelles car les réformes sont souvent importées de la tradition européenne.

L'idée de l'occidentalisation est discutée à l'époque des Tulipes afin de sortir de la crise d'affaiblissement de l'Empire. La supériorité militaire ayant été acceptée chez la bureaucratie ottomane, la méthode à mettre en place consiste à moderniser le pays selon les normes occidentales. Cela pose un double constat : le centre cherche désormais son développement politique par le rapprochement de la modernisation occidentale, tandis que la périphérie y résiste pendant des siècles. Robert W. Olson décrit le phénomène suivant : « *The Patrona Halil rebellion temporarily and in some cases completely stopped the flow of ideas, literature, ambassadors and military consultants which had begun to take place between Europe, largely France, and the Porte during the reign of Ahmet III (1703-1730)* »¹⁶⁴. Cette querelle

¹⁶³ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar 4*, [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman -IV], Türkiye İş Bankası Yayınları, Istanbul, 2016, p.128.

¹⁶⁴ OLSON, Robert W., « The Esnaf and the Patrona Halil Rebellion of 1730: A Realignment in Ottoman Politics? », in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, Vol. 17, No. 3, September 1974, pp. 329-344.

idéologique, engendrée par le mouvement de Patrona Halil, perdure encore aujourd'hui entre le centre et la périphérie de la Turquie¹⁶⁵.

Le phénomène décrit ci-dessus est aussi important pour l'actualité du pays. Comme la République a suivi la même logique dans la modernisation radicale du pays, la partie conservatrice de la société essaye de bloquer ce type de développement politique dès lors qu'ils trouvent le moyen de se déplacer vers le centre. C'est la raison pour laquelle nous recherchons les dynamiques actuelles dans le passé de l'État turc. La transformation incessante des relations centre-périphérie constitue une des clés de compréhension primordiales du pont reliant le passé et le présent. La religion musulmane demeurant une motivation politique pour les conservateurs, garants d'un traditionalisme politique et social, contre ceux qui souhaitent moderniser le pays selon les normes européennes, la nature de cette lutte de pouvoir est identique à ce qui se passe dans l'histoire de la modernisation ottomane. Bien que les deux côtés visent à sauver l'Empire d'une décadence graduelle par des remèdes qui leur sont propres, la mise en œuvre des programmes politiques des modernisateurs occidentalistes de l'Empire, qui prônent une recentralisation administrative, amorce le début d'une crise. En effet, cette recentralisation modifie la distribution des pouvoirs et nie la présence forte des forces périphériques. Dans cette section, nous allons traiter de toutes ces mutations apparues au sein des rapports entre centre et périphérie, qui posent les bases politico-idéologiques de la Turquie moderne sous le régime républicain. Pour comprendre ces mutations, nous commencerons par aborder les multiples causes qui dégradent le système impérial et les réformes notables, que l'on pourrait considérer comme des réponses administratives à ces problèmes. Enfin, nous aborderons les conséquences de ce processus sur les changements sociaux et politiques entre les acteurs du centre et de la périphérie.

¹⁶⁵ MARDİN, Şerif, « Center-Periphery Relations: A Key to Turkish Politics? », in *Daedalus*, Vol.102, No. I, Winter, 1973, pp. 169-190.

1. La décadence administrative de l'Empire ottoman

La nouveauté la plus importante parmi ces améliorations est l'ouverture des ambassades aux capitales européennes. Ainsi, l'Empire ottoman a mis fin à la diplomatie unilatérale basée sur la supériorité de son État et ainsi accepté la suprématie des États européens pour la première fois. Ces ambassades permanentes dans les capitales européennes ont permis à l'Empire ottoman de suivre les évolutions politiques, économiques et culturelles en Europe¹⁶⁶. Un tel changement structurel nous montre que la réforme attachée à l'idée traditionnelle est remplacée par une vision nouvelle, selon laquelle l'État ottoman prend désormais exemple sur le modèle occidental. A cela s'ajoute le fait que la bureaucratie impériale réussit à produire ses propres dynamiques, dans une période où l'administration ottomane commence à s'affaiblir. Au cours de la bataille de Vienne du 12 septembre 1683, l'Empire ottoman, qui connaît une défaite décisive contre les Habsbourg, découvre le concept d'État moderne en Occident. Lors de cette découverte conceptuelle, la technologie militaire occupe toujours une place prépondérante pour l'Empire ottoman, dont le système étatique est largement imbriqué avec son armée, qui a perdu son efficacité face aux puissances européennes. En effet, l'Europe a déjà réussi à créer une armée centrale dotée d'armes technologiquement plus avancées que celle de l'Empire ottoman¹⁶⁷.

2. Les raisons multiples de l'affaiblissement étatique (state breakdown)

Il est évident que la raison du déclin de l'État ottoman n'est pas seulement militaire. Il faut prendre en considération des éléments socio-culturels. La société ottomane n'a pas fait directement l'expérience des mouvements de Renaissance et de la Réforme que l'Europe occidentale a connus. Le développement culturel des sociétés européennes est un point significatif dans l'interprétation historique des rapports entre l'Europe et le reste du monde. Les dynamiques du monde occidental se sont formées par rapport à ces évolutions culturelles des siècles plus tard. De plus, il faut mentionner un facteur économique qui touche directement l'économie ottomane : l'Empire n'a pas pu participer aux découvertes du Nouveau Monde et des nouvelles routes commerciales. Les grandes puissances maritimes d'Europe telles que l'Espagne, la France et la Grande Bretagne ont alors obtenu la possibilité d'effectuer leurs activités commerciales sans emprunter les routes qui passent par le pays ottoman. L'Empire ottoman a également perdu ses avantages économiques basés sur sa position géopolitique qui

¹⁶⁶ NAFF, Thomas, « Reform and the Conduct of Ottoman Diplomacy in the Reign of Selim III, 1789-1807 », in *Journal of the American Oriental Society*, Vol. 83, Issue 3, 1963, pp.295-315.

¹⁶⁷ SANDER, Oral, op.cit., p.138-141.

lui permettait de contrôler l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe centrale et orientale. Cet événement économique a donc impacté le budget impérial de l'État ottoman. De plus, le déclin du système territorial *timar* donne naissance à un élément social qui fragilise directement le budget ottoman : la mission principale des *timars* reposait sur l'activité agricole. L'affaiblissement du système timariot s'est alors répercuté sur celui de l'activité agricole. La dégradation de la situation économique a entraîné l'exode rural des paysans des campagnes vers les villes. Pour empêcher ce phénomène social, la mesure prise par l'administration impériale prévoit la baisse des obligations fiscales dans les campagnes. Cette raison fiscale en tant qu'élément interne a donc fragilisé le budget de l'État¹⁶⁸. Ces deux composantes économiques impactent négativement l'activité guerrière de l'Empire car l'impôt permet tout simplement le financement de la guerre.

De même, le mercantilisme avancé en Europe touche aussi au marché ottoman. La Porte a dû accorder des privilèges économiques aux puissances européennes afin de redynamiser l'économie impériale. De plus, la dégradation politique a aussi désinstitutionnalisé le fonctionnement des organisations économiques, créant un marché national non-contrôlé où la corruption administrative, devenue problème chronique, défavorise la centralisation de l'État ottoman¹⁶⁹. Pour l'État ottoman, les résultats des fragilités économiques sont assez nets et ont entraîné l'abandon de l'idéologie de *gaza*. L'établissement de relations équilibrées avec des puissances européennes devient la nouvelle vision politique pour l'Empire ottoman¹⁷⁰. Désormais, l'armée, les commerçants et les oulémas commencent à organiser des actes insurrectionnels contre le palais ottoman.

¹⁶⁸ Pour les chiffres budgétaires concernant l'époque d'Ahmed I^{er} – Murad IV, Voir : İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar 3* [L'Empire sublime : Les études sur l'Empire ottoman - III], op.cit, p.14-16.

¹⁶⁹ OLSON, Robert W., « Jews, Janissaries, Esnaf and the Revolt of 1740 in Istanbul: Social Upheaval and Political Realignment in the Ottoman Empire », in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, Vol. 20, No. 2, May 1977, pp.185-207.

¹⁷⁰ BERKES, Niyazi, *The Development of Secularism in Turkey*, Hurst&Company, London, 1998, p.56-57.

3. Les raisons économiques et politiques

La situation économique et politique qui affecte l'administration ottomane met en difficulté la gouvernance des peuples non-musulmans en Europe centrale et orientale. L'administration étatique a explicitement perdu sa capacité de gestion territoriale à travers la vision centraliste. A partir d'un tel événement politico-administratif, la légitimité du centre, notamment l'autorité absolue du sultan, peut être remise en cause par les forces locales de la périphérie. A ce propos, nous constatons que la soumission totale à la puissance centrale des communautés ethniques, des familles notables et des gouverneurs locaux, a laissé la place aux négociations entre le centre et la périphérie¹⁷¹. En revanche, la fragilisation de la centralité administrative n'est pas durable pour l'Empire ottoman. En effet, deux règlements impériaux sont élaborés par l'administration pour rétablir une vision centraliste dans la gestion du pays. L'un de ces règlements vise directement à réguler le système territorial, *timar*, déjà dégradé, comme nous l'avons noté. Sur ce point, les règlements impériaux, *adaletname*, sont des sources importantes qui mettent en évidence le tableau général de ce qui se déroule au niveau local, notamment en fonction de la pacification des puissances locales dites *ayans*. D'une part, ces textes, en essayant de réguler l'administration territoriale, prévoient la prise de contrôle des gouverneurs locaux pour éliminer l'oppression faite par les autorités locales qui agissent de façon indépendante. D'autre part, la vertu de ces lois est de reconstituer le pouvoir central de l'administration¹⁷². Toutes ces mesures prises par l'autorité politique nous montrent alors que, bien que le pouvoir central du sultan ait été ébranlé de temps en temps, l'idée principale de l'Empire ottoman dans la gestion locale est toujours basée sur une forte centralisation.

Les réformes qui sont effectuées au cours des XVIIIe et XIXe siècles ont pour but d'instaurer un régime politique administrativement centralisé afin de protéger l'intégralité territoriale et de mettre fin aux pertes militaires. Dans ce cadre, les premières améliorations concernent directement par l'armée ottomane. Il faut ici considérer l'impact du système militaire français sur les améliorations faites au XVIIIe siècle. Par exemple, un rapport militaire concernant la situation de l'armée ottomane, préparé par un conseiller militaire français, De Rachfort, a été soumis au sultan car les forces militaires de l'État ottoman devaient être

¹⁷¹ QUATAERT, op.cit., p.47.

¹⁷² UZUNÇARŞILI, İsmail Hakkı, *Osmanlı Tarihi : II. Selim'in Tahta Çıkışından 1699 Karlofça Andlaşmasına Kadar* [L'histoire de l'Empire ottoman : Du règne de Selim II jusqu'au traité de Karlowitz en 1699], Türk Tarih Kurumu Basımevi, Ankara, 1988, p.132. Op.cit. İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar 4* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman – IV], 2016, p. 70.

réorganisées selon les normes européennes de l'époque¹⁷³. Selon l'administration ottomane, les améliorations à faire à travers le modèle européen sont un moyen efficace de mettre fin aux pertes territoriales et de renforcer le système militaire. A ce titre, des écoles militaires (le génie militaire) sont constituées par l'État afin d'améliorer la technologie militaire. Mais, toutes ces nouveautés faites au sein du secteur militaire ne sont pas durables en raison de la résistance traditionnelle des janissaires. Le résultat de l'acte réactionnaire des janissaires et des réformes inachevées est l'impossibilité pour l'État turc de suivre sa politique guerrière dite *gaza*. Il commence alors à mettre en œuvre une politique de protection des frontières, orientée principalement vers la frontière russe et habsbourgeoise (Autriche)¹⁷⁴

Les efforts menés par le sultan et ses bureaucrates dans ces domaines-là restent relativement limités en raison des réactions traditionnelles des soldats et des autres pouvoirs périphériques au niveau local. Nous constatons que ces améliorations administratives et militaires ne sont, à cette époque, pas profondes ni durables. Le vrai problème que traverse l'État est la question budgétaire. Au XVIIIe siècle, l'Empire ottoman n'a pas pu développer son système agricole et passer à un mode de production manufacturée. C'est la raison pour laquelle les mesures budgétaires prises par l'État ne sont pas durables. Cependant, les nouveaux impôts introduits pour soutenir la réforme militaire à cette époque, contribuent, en même temps, à la création d'un nouveau type de bureaucratie. Des améliorations commencent alors à changer le paysage du pays. Selon Ortaylı, les développements réalisés au XVIIIe siècle reflètent le peu de visibilité de ces changements malgré leur mise en œuvre¹⁷⁵. Par contre, ces améliorations, inspirées du système occidental, affectent en profondeur la logique des réformes du XIXe siècle.

¹⁷³ SHAW, Stanford J., *Reform, History of the Ottoman Empire and Modern Turkey Volume 1, Empire of the Gazis: The Rise and Decline of the Ottoman Empire 1280–1808*, Cambridge University Press, 1976.

¹⁷⁴ MANTRAN, Robert, *Histoire de l'Empire ottoman*, Fayard, Paris, 1989.

¹⁷⁵ ORTAYLI, İlber, *Ottoman Studies*, Istanbul Bilgi University Press, Third Edition, Istanbul, 2010, p.77-89.

4. Les réformes au XIXe siècle

La plupart des problèmes actuels de la Turquie trouvent leur origine dans l'histoire, particulièrement au XIXe siècle. Bien que les améliorations effectuées au XVIIIe siècle ne représentent pas un processus continu pour les réformes du XIXe siècle, elles constituent un pas évolutif dans la logique des réformes profondes et efficaces. En effet, les réformes faites au XIXe siècle affectent entièrement les attitudes politiques et administratives de l'État turc qui sont structurées selon la vision centraliste appliquée aux XXe et XXIe siècles. Afin de mieux comprendre l'actualité du pays, il est nécessaire d'avoir une analyse historique comprenant des éléments sociaux, politiques et économiques.

La nécessité de réformer la structure politique de l'État turc s'est concentrée particulièrement sur la puissance militaire et la capacité administrative du pouvoir central. La volonté principale est d'avoir un État plus institutionnel à travers l'État-législateur (*Rechtsstaat*), de constituer une armée capable de récupérer les territoires déjà perdus et de consolider le pouvoir administratif sur la périphérie. Les réformes du XIXe siècle sont lancées dans deux domaines principaux : administratif et militaire, ainsi que dans d'autres secteurs étroitement liés à ces deux domaines, tels que l'éducation des soldats, l'appareil fiscal et les infrastructures (communication, transport, etc.). Nous constatons des similarités entre les améliorations du XVIIIe siècle et les réformes *tanzimat*. Par contre, le renouvellement de l'organisation étatique au XIXe siècle reste plus profond et efficace qu'au XVIIIe siècle, comme nous l'avons déjà mentionné.

4.1. La réorganisation de la bureaucratie : Tanzimat, une période de réorganisations

L'époque dite *Tanzimat* concerne les années 1839-1876 et représente une nouvelle action politique menée dans de multiples domaines, principalement militaire et administratif. En théorie, les bureaucrates cherchent systématiquement des solutions rationnelles pour résoudre des problèmes identifiés dans le cadre du processus administratif, comme l'a noté Kazsa¹⁷⁶. De la même manière, les réformes multidimensionnelles ciblées ont été apparemment considérées comme la solution rationnelle à des problèmes structurels identifiés de l'Empire. Les réformes faites par l'administration peuvent être divisées en quatre catégories : réforme militaire ; réforme politique ; réforme sociale, éducationnelle et culturelle ; et réforme

¹⁷⁶ KASZA, Gregory J., « Bureaucratic Politics in Radical Military Regimes », in *The American Political Science Review*, Vol. 81, No. 3, 1987, p.853.

administrative. Ces quatre domaines principaux affectent directement la Turquie moderne, créée en 1923, son organisation politico-militaire, son système territorial, et les nouvelles relations entre le centre et la périphérie avec un type de bureaucrates *sui-generis* qui ouvrent un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Empire turc.

Le second siège de Vienne et le traité de Karlowitz en 1699 sont considérés comme des événements décisifs pour l'histoire turque. Après ces deux événements historiques, la modernisation au sein de l'armée impériale devient l'idée prééminente de la bureaucratie impériale¹⁷⁷. De même, la défaite totale de l'armée ottomane par le préfet ottoman de l'Égypte, Kavalalı Mehmed Ali Pacha, en 1823, prouve que la bureaucratie militaire a complètement perdu son efficacité dans la maîtrise de l'administration locale. Le résultat de cette défaite symbolique pour l'administration ottomane est la rénovation de la structure de l'armée et de la technologie militaire et l'application d'un nouveau système territorial plus centralisé. C'est la raison pour laquelle la modernisation turque commence à partir du secteur militaire, s'étend ensuite à la sphère politico-administrative et finalement au domaine culturel. C'est ce qui fait la grande différence structurelle entre le monde occidental et la Turquie : dans le monde occidental, la transformation sociale a un caractère organique, alors qu'elle est induite (*induced*) dans l'Empire ottoman. Pour Heper, cette mutation induite se caractérise particulièrement par le fait que l'excès de pouvoir est organisé autour d'un leader qui forme la nation avec une nouvelle bureaucratie et un régime politique où c'est l'État qui planifie l'économie¹⁷⁸.

On témoigne également que les puissances occidentales jouaient un rôle particulier dans les réformes à faire dans l'Empire ottoman. En 1878, Saul Franzy met l'accent sur l'importance de la création d'une commission de réformes financières qui donne satisfaction aux détenteurs de fonds. Par ailleurs, via leurs ambassades, l'Angleterre, la France et la Russie demandent d'améliorer les conditions de vie des Arméniens¹⁷⁹. Le palais ne réagit pas toujours comme il faut à ce type de demandes, comme le note l'agence Wolff en 1895¹⁸⁰, alors que le roi allemand insistait en 1892 sur la réalisation des réformes promises par le sultan¹⁸¹. On voit clairement dans les années 1850 que certains hommes politiques étrangers de puissances occidentales tels

¹⁷⁷ ORTAYLI, İlber, *Üç Kıtada Osmanlılar* [Les ottomans sur trois continents], Timaş Yayinlari, Istanbul, 2007 p.77-80.

¹⁷⁸ HEPER, Metin, « The Recalcitrance of the Turkish Public Bureaucracy to 'Bourgeois Politics': A Multi-Factor Political Stratification Analysis », in *Middle East Journal*, Vol. 30, No. 4, 1976, p.485-486.

¹⁷⁹ HR.SYS. / 31 – 4 et HR.SYS. / 19 – 49.

¹⁸⁰ HR.SYS. / 31 – 31.

¹⁸¹ Y..PRK.TKM. / 28 – 41.

que Lord Palmerston¹⁸² occupent une position clé dans la mise en oeuvre de ces réformes qui constituent un enjeu politique et stratégique primordial à partir de la seconde moitié du XIXe siècle.

4.1.1 Les Réformes militaires

La modernisation de l'armée n'est pas un phénomène unique et propre au XIXe siècle. Elle connaît plusieurs épisodes depuis la fin du XVIIIe siècle. Une profonde réforme militaire a été introduite par Selim III (1789-1807), qui a créé une nouvelle armée intitulée « *Nizam-ı Cedid* », littérairement « le nouvel ordre » pour rattraper le retard militaire et politique pris par rapport aux puissances occidentales. Il s'agit de toute une série de réformes visant à la recentralisation de l'autorité impériale. La politique de centralisation touche aussi à la gouvernance territoriale, notamment dans l'élimination des pouvoirs locaux, *ayans*, qui se développent alors sur les territoires ottomans autour d'une sorte de féodalisme. La réaction sociale des *ayans* à ces politiques centralistes de la Porte est naturellement la manifestation d'un refus total¹⁸³.

Les améliorations sous le règne de Selim III comprennent la conscription législative et fiscale, la redéfinition stricte des régions et la centralisation administrative. Dans ces réformes, la campagne d'Égypte réalisée par Napoléon I^{er} et les Guerres Napoléoniennes ont apparemment joué un rôle primordial car Selim III entretenait des relations personnelles avec la France, particulièrement avec Louis XVI¹⁸⁴. Le débarquement militaire de Napoléon Bonaparte en Égypte démontre la perte de la maîtrise de la gouvernance territoriale chez l'administration ottomane. L'absence de l'omniprésence étatique a favorisé la stratégie napoléoniste en Égypte, qui a déjà acquis une forme de gouvernance quasiment indépendante vis-à-vis à l'administration ottomane¹⁸⁵.

Dans ce cadre, les réformes de Selim III ont été développés par ses successeurs, les sultans Mahmoud II et Abdulmecid I^{er} lors des *Tanzimat*. De plus, en 1808 l'armée du nouvel ordre est remplacée par celle de *Sekban-ı Cedid*, basée sur le modèle européen. Cette initiative du Grand Vizir, Alemdar Moustapha Pacha, provoque la révolte des janissaires qui refusent

¹⁸² HR.SFR.3... / 11 – 6 et HR.SFR.3... / 11 – 15.

¹⁸³ ŞAHİN, Canay, « The Economic Power of Anatolian Ayans in the late Eighteenth Century: The Case of Caniklizade », in *International Journal of Turkish Studies*, Vol. 11, 2005, pp. 29–48.

¹⁸⁴ SHAW, Stanford J., « The Established Ottoman Army Corps under Sultan Selim III (1789—1807) », in *Der Islam*, Vol.40, Issue 1, 1964, pp. 142–184.

¹⁸⁵ SWANSON, Glen W, « Ottoman Police », in *Journal of Contemporary History*, Vol. 7, No. 1/2, Jan.-Apr.,1972, p.252.

toute modernisation de leur corps. La tentative de modernisation militaire n'a finalement pas abouti en raison de la mort du Grand Vizir, tué par les janissaires. Les révoltes fréquentes des janissaires amènent progressivement l'idée de leur remplacement total, ce qui apparaît comme une mesure nécessaire à la bureaucratie impériale. En 1832, Mahmut II met donc fin à l'existence de ce corps de l'armée, qui était la première armée permanente de l'Empire ottoman, créée en 1364. La nouvelle armée structurée par Mahmud II est désormais inspirée du système occidental, plus particulièrement du système prussien, avec l'aide d'instructeurs prussiens, comme nous le verrons ci-dessous¹⁸⁶. Mahmud II contribue également à la création d'élites bureaucratiques civiles qui détermineront les grandes lignes des politiques impériales¹⁸⁷. A savoir que, jusqu'au XIXe siècle, la bureaucratie étatique ne disposait pas de division civile et militaire, d'où le caractère militaire de l'État turc¹⁸⁸. L'époque *Tanzimat* marque une rupture dans la gouvernabilité civile de l'État.

Nous avons noté que la Turquie impériale cherche à installer une administration centralisée pour garder son unité territoriale. Mahmud II a particulièrement voulu rétablir la centralité administrative de l'autorité politique en éliminant toutes forces intermédiaires¹⁸⁹. Pour ce faire, l'État français, en tant qu'idéal-type de l'État jacobin centralisé, est pris comme modèle dans la gestion territoriale. En raison des différences structurelles entre deux États, la mise en œuvre de ce nouveau mode de gestion territoriale est relativement variée. Quant à son organisation militaire, la Turquie demanda l'aide de la Prusse. Depuis le début du XVIIIe siècle, des inspecteurs prussiens ont été invités à Istanbul pour aider à la réorganisation et la modernisation de l'armée ottomane. Au début, ils avaient toutefois un rôle peu efficace dans cette mission militaire. En effet, nous observons également les influences modernes des armées britannique et française sur le système traditionnel de l'armée ottomane. A partir des années 1880, l'armée ottomane est finalement largement associée à l'armée prussienne avec toute sa technologie et sa stratégie militaire.¹⁹⁰ Pourquoi l'Empire ottoman a choisi de restructurer son armée impériale en prenant le modèle prussien ? Ici, deux raisons méritent d'être soulignées.

¹⁸⁶ SHAW, Stanford J., et SHAW, Ezel Kural, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey Volume II: Reform, Revolution, and Republic: The Rise of Modern Turkey, 1808-1975*, Cambridge University Press, 1977, p.1-3.

¹⁸⁷ HEPER Metin et BERKMAN A. Ümit, « Bureaucracy in the Ottoman-Turkish Polity », in FARAZMAND, Ali (ed.), *Bureaucracy and Administration*, CRC Press, Florida, 2009.

¹⁸⁸ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'yı Yeniden Keşfetmek* [Redécouvrir l'Empire ottoman], Timaş Yayınları, 8. Baskı, Istanbul, 2006, p.117.

¹⁸⁹ LEWIS, Bernard, *The Emergence of the Modern Turkey*, Oxford University Press, New York, 1968, p.88.

¹⁹⁰ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'da Alman Nüfuzu* [La pénétration allemande dans l'Empire ottoman], Timaş Yayınları, Istanbul, 2014, p.58-59.

Premièrement, les Ottomans sont souvent en conflit avec le Saint Empire Romain, et plus particulièrement l'Autriche. L'affaiblissement de l'armée ottomane est lié au changement de sa structure militaire. C'est-à-dire que pour rivaliser avec les armées du Saint Empire Romain, l'armée ottomane recrute plus d'infanterie et moins de cavalerie. Or, les *timars* recrutés pour l'infanterie étaient en charge de la collecte des impôts, de la sécurité et de la production agricole, le système *timar* rencontre donc des difficultés organisationnelles qui accélèrent sa décadence.

En second lieu, la volonté d'établir un État « législateur » de l'époque *Tanzimat* conduit la bureaucratie ottomane à poursuivre la tradition prussienne. Il est ici intéressant d'examiner la situation en Allemagne. Au moment où le pouvoir politique se centralise en France avec tous les moyens propres à un État moderne, un État absolu basé sur l'héritage militaire surgit dans le même temps dans le territoire allemand, sous le nom de Prusse. Il s'agit de l'État Prussien qui fait partie du Saint Empire Romain en tant que composante administrative plus ou moins centralisée par rapport aux autres entités politiques. Nous pouvons avancer l'hypothèse que l'avantage géographique de la Prusse lui a permis d'établir cette monarchie absolue reposant sur une tradition militaire forte, de par sa situation dans une zone plus sécurisée et protégée contre les menaces et les invasions venant de l'Orient. Cependant, il ne faut pas sous-estimer l'isolation de la Prusse des guerres avec les autres royaumes. En effet, la Prusse, bien qu'éloignée de la frontière ottomane, est frontalière de la France. En Prusse, sous le règne de Frederick le Grand, on observe une uniformisation administrative et militaire dotée d'une vraie centralisation juridique et d'une bureaucratie bien établie tout au long du XVIII^e siècle¹⁹¹. De plus, le pouvoir étatique devient plus important que la personnalité absolue du roi. Ce phénomène remarquable joue un rôle déterminant dans la formation de la tradition juridique appelée « Droit public ». Le droit naturel, qui fait naître la logique d'État allemand, traverse un phénomène semblable¹⁹². Cette construction a pour but de réguler le droit public et le droit privé conformément aux traditions étatiques de l'Empire romain¹⁹³. Certaines figures historiques telles que Bismarck sont exemplaires pour comprendre la construction atypique de l'État prussien. Selon la formulation de Mirebeau, il est correct de parler d'un État de l'armée

¹⁹¹ CRAIG, A. Gordon, *The Politics of the Prussian Army 1640-1945*, Oxford University Press, USA Edition, 1964.

¹⁹² STOLLEIS, Michael, « Droit naturel et théorie générale de l'État dans l'Allemagne du XIX^e siècle », *le Débat*, No.74, Vol.2, 1993, pp.63-73.

¹⁹³ STOLLEIS, Michael, *Public Law in Germany 1800-1914*, Berghahn Books, New York, 2001, p.11.

prussienne mais pas d'une armée de l'État prussien¹⁹⁴. De fait, la bureaucratie prussienne dispose d'une forme relative d'autonomie dans les affaires étatiques, face au roi.

Malgré les réformes lancées par Mahmud II, des mouvements indépendantistes émergent dans plusieurs régions de l'Empire, dont ceux de Mehmed Ali Pacha en Égypte, de mouvements en Grèce et en Serbie. Cette époque est d'ailleurs considérée comme le début de la dissolution territoriale de l'Empire. Ce sont surtout les deux guerres, celle de 1831-1833 et celle de 1839-1841 en Egypte, ainsi que l'indépendance de la Grèce qui mettent en exergue la faiblesse de l'Empire. Elles causent la perte des *vilayets* (régions) et l'intervention des puissances européennes au sein des territoires ottomans. Le *tanzimat* est proclamé officiellement par le Sultan pour déjouer l'intervention des Européens dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman. Malgré le fait que les réformes élaborées à l'aide des inspecteurs prussiens ne soient pas arrivées à un grand succès, les nouvelles armes technologiques et le développement du chemin de fer ont un impact positif. Au début du XXe siècle, l'armée ottomane est partiellement modernisée. Ortaylı affirme cependant que ces évolutions militaires et infrastructurelles sont parallèles aux évolutions du modèle prussien¹⁹⁵. L'armée ottomane aurait, selon Ortaylı, dû donner beaucoup plus d'importance aux réformes navales plutôt que de suivre le développement militaire d'un État-continent comme la Prusse¹⁹⁶. Ce phénomène militaire a conduit l'Empire ottoman à se rapprocher de la Prusse et l'Autriche, notamment pendant la Première Guerre mondiale.

La perte d'efficacité politique de l'armée centrale, étant donné le fait que la gouvernance territoriale dépende largement de la présence militaire, a donc impacté négativement la gouvernance territoriale. La perte de la maîtrise du niveau local pose de grands problèmes pour l'autorité centrale. L'économie de l'Empire et le recrutement militaire nécessitent des mécanismes efficaces qui assurent le maintien de la compétence administrative. C'est pour cela que les réformes envisagées par les bureaucrates sont particulièrement concentrées sur le regain du pouvoir militaire. En effet, l'État turc maintient son emprise politique locale grâce à la centralisation militaire. La centralisation forte est très clairement perçue comme le remède de l'administration ottomane en matière de contrôle des territoires¹⁹⁷.

¹⁹⁴ DE MIRABEAU, Honoré-Gabriel Riquetti, *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand Vol. 1*, Londres, 1788 <https://ia801700.us.archive.org/29/items/delamonarchiepru01mira/delamonarchiepru01mira.pdf>, [Consulté le 23/09/2019].

¹⁹⁵ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'da Alman Nüfuzu* [La pénétration allemande dans l'Empire ottoman], op.cit.

¹⁹⁶ Ibid.

¹⁹⁷ LEYV, Avigdor « Military Reform and the Problem of Centralization in the Ottoman Empire in the Eighteenth Century », in *Middle Eastern Studies*, Vol. 18, No. 3, Jul., 1982, pp. 227-249.

4.1.2 Les réformes politico-administratives

Nous avons expliqué le choix du modèle militaire prussien pour la réorganisation de l'armée de l'Empire ottoman. Quant à la bureaucratie *Tanzimat*, elle s'inspire du modèle français pour ce qui est du politico-administratif. C'est ainsi que l'État ottoman crée *Şura-yı Devlet*, sur le modèle du Conseil d'État, établi par Napoléon, et *Divan-ı Muhasebat*, l'équivalent de la Cour des Comptes¹⁹⁸. Les noms de ces institutions sont d'ailleurs la traduction littérale du nom des institutions imitées. En ce qui concerne la gestion territoriale, le modèle du département français devient le nouveau mode d'administration territoriale de l'Empire ottoman, compatible avec la politique de centralisation administrative mise en œuvre sous le règne de Mahmud II. La recentralisation est politiquement marquée, encore une fois, par le fait de faire disparaître l'existence des forces périphériques¹⁹⁹.

Dans ce contexte, les réformes politico-administratives apportent des résultats considérables pour la bureaucratie turco-ottomane. Elles visent directement à établir un système politique et administratif très centralisé qui remplace l'ordre classique de l'Empire ottoman. Dans cette nouvelle structuration, l'État et son administration doivent être centralisés pour mettre fin aux pertes territoriales et redéfinir le rôle des provinces, surtout des provinces balkaniques, qui ont déjà obtenu leur autonomie sous le système provincial non-standardisé jusqu'à l'époque du *Tanzimat*. C'est le cas par exemple de certaines provinces comme la Crimée, la Valachie, la Moldavie et le Hedjaz, qui ont bénéficié de privilèges administratifs tels que l'exemption de la taxe agricole ou de l'envoi des soldats en temps de guerre. Ces provinces peuvent être considérées comme des vassaux de l'Empire ottoman qui conservent leur autonomie. Il faut cependant noter qu'un fort contrôle administratif et politique a été appliqué par le palais ottoman, à savoir que les princes qui gouvernaient étaient nommés par l'administration centrale, alors qu'une partie des régions dans lesquelles le système *timar* était appliqué était directement gouvernée par Istanbul²⁰⁰. La spécificité de ces régions était de se situer dans une province anatolienne ou balkanique, plus proches de la capitale que des autres provinces privilégiées. Il s'agit donc d'un système territorial dualiste. Ce double caractère administratif met en difficulté la gestion territoriale et devient l'une des principales raisons des réformes politico-administratives.

¹⁹⁸ ORTAYLI, İlber, *İmparatorluğun En Uzun Yüzyılı* [Le siècle le plus long de l'Empire, op.cit., p.60.

¹⁹⁹ GÖKÇEK, Mustafa, « Centralization during the Era of Mahmud II » *Osmanlı Araştırmaları*, Vol.21, 2001, pp. 237-255.

²⁰⁰ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'de Teşkilat ve İdare Tarihi* [L'histoire de l'organisation et de l'administration en Turquie], Cedit Neşriyat, Ankara, 2008 p.255-258.

Dans le cadre des réformes centralistes qui concernent l'administration territoriale, nous constatons une vraie centralisation de la vision politique sur la nouvelle structure de l'État. Les réformes effectuées se sont concentrées sur la restructuration du système provincial et sur la création des premières municipalités, au sens moderne du terme. En effet, avant la période *Tanzimat*, c'est le *Kadı* qui assume traditionnellement la responsabilité politique, sociale et juridique des collectivités locales. Ce bureaucrate est nommé directement par l'État central selon certaines conditions (son éducation, expérience professionnelle, etc.)²⁰¹. L'analyse historique de Ronald Jennings sur le rôle du *Kadı* au niveau local mérite d'être citée. Il note que « *The kadi's authority (or, more properly, the authority of his office) partakes of all three kinds of "legitimate authority": the rational-bureaucratic, the traditional, and the charismatic-analyzed by Max Weber* »²⁰². Cette observation semble en effet représenter la forme classique de l'État ottoman. Jusqu'en 1839, au commencement de la période du *Tanzimat*, et bien que la structure étatique ait toujours porté une volonté centraliste, il est difficile, dans l'État ottoman, de parler du concept d'État moderne, qui est particulièrement structuré en Europe occidentale. En ce sens, la réorganisation *Tanzimat* représente ici une évolution remarquable dans la transition des moyens bureaucratiques. La bureaucratie est modernisée car la volonté-même de la bureaucratie *Tanzimat* est d'abord d'avoir un État législateur. Dans ce cadre, les changements dans la gestion territoriale sont réalisés par des codes administratifs qui définissent la nouvelle organisation de l'État ottoman à travers une vision encore centraliste. L'objectif principal de la bureaucratie ottomane est alors de mettre en place une administration centralisée et d'effectuer la régulation infrastructurelle des villes. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir certains organes administratifs capables de résoudre les problèmes de transport, d'eau, de santé et d'autres services publics des villes portuaires²⁰³.

La construction des collectivités locales au sens moderne commence en 1854 par la création de la première municipalité dite « *Şehremaneti* » dans la capitale de l'État, Istanbul. Cette démarche a pour but de réguler le désordre causé suite à la guerre de Crimée (1853-1856), notamment en termes d'infrastructures²⁰⁴. Cette première construction administrative connaît un échec politique relatif du fait de l'absence d'autonomie financière et administrative.

²⁰¹ JENNINGS, Ronald, « Kadi, Court, and Legal Procedure in 17th C. Ottoman Kayseri: The Kadi and the Legal System », in *Studia Islamica*, No. 48, 1978, p.137-138.

²⁰² Ibid., p.137.

²⁰³ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'de Teşkilat ve İdare Tarihi* [L'histoire de l'organisation et de l'administration en Turquie], op.cit, p.436.

²⁰⁴ La Guerre de Crimée a réalisé entre la Russie et l'Empire ottoman. L'Empire ottoman est soutenu dans cette guerre par une coalition européenne qui comprend le Royaume-Uni, le Second Empire français de Napoléon III et le Royaume de Sardaigne.

L'administration centrale a encore besoin de certains corps intermédiaires pour gérer les problèmes locaux. Par exemple, à cette époque, il y a des problèmes dans les arrondissements portuaires à Istanbul, comme Beyoğlu et Galata. La bureaucratie ottomane se focalise alors sur une réforme plus grande et compréhensive que celle de *Şehremaneti*. La municipalité de Beyoğlu (*Altıncı Daire-i Belediye*) est donc organisée en prenant l'exemple de la structure locale de Paris. Cette municipalité exécute ses fonctions de façon plus autonome que *Şehremaneti*, avec un budget considérable²⁰⁵. À la lumière de cette expérience, le système territorial français apparaît comme un point de repère pour la bureaucratie ottomane concernant le développement de la municipalité moderne-occidentale²⁰⁶.

L'inspiration du système français dans la gestion publique turque n'est pas limitée à cette expérience municipale. En 1864, une autre nouveauté administrative est introduite à la gouvernance provinciale déconcentrée. Le code provincial, *vilayet nizamnamesi*, entre en vigueur dans l'administration centrale pour renforcer la centralisation. Pour déterminer les besoins locaux, le code prévoit également l'organisation de conseils d'administration. Ce nouvel acte politique vise à transformer des *eyalets*, c'est-à-dire des gouvernorats, en départements. Au début, l'application du code provincial ne couvre que le gouvernorat du Danube, d'où son appellation courante de « code provincial Danube ». On constate ici encore le comportement dualiste de l'État ottoman dans le fait que cet acte législatif ne soit pas généraliste. Une administration territoriale plus standardisée est finalement opérationnelle suite à la nouvelle codification de 1871. Cette nouvelle réglementation organisant le système territorial est aussi inspirée du modèle départemental français²⁰⁷. En effet, le but principal des bureaucrates ottomans étant d'établir un État central, le système administratif français s'avère particulièrement compatible.

Ces deux tentatives dualistes de la bureaucratie *Tanzimat* ouvrent la voie à l'élaboration des deux nouvelles réglementations législatives, plus généralisées au sein des territoires ottomans que les deux premières. Premièrement, en 1868, Istanbul, capitale du pays, est découpée administrativement en 14 arrondissements municipaux par le règlement municipal dit « *Belediye Nizamnamesi* ». La participation locale n'est pas l'objectif de cet acte administratif qui introduit la décentralisation dans les affaires politiques. L'autorité centrale veut créer un système local qui soit capable de gérer des fonctions urbaines. Cette attitude politique devient

²⁰⁵ Ibid., p.437-438.

²⁰⁶ GÜL, Murat, *The Emergence of Modern Istanbul*, I.B. Tauris, London, 2009, p.43-44.

²⁰⁷ WEIKER, Walter F., « The Ottoman Bureaucracy: Modernization and Reform », in *Administrative Science Quarterly*, Vol. 13, No. 3, Special Issue on Organizations and Social Development Dec., 1968, p.465.

par la suite une spécificité traditionnelle des collectivités locales en Turquie. Deuxièmement, le nouveau code provincial mis en œuvre en 1871 prévoit une division administrative des territoires afin d'augmenter la capacité de contrôle dans les provinces. Cet acte de réglementation administrative provinciale est généraliste, puisqu'il couvre directement l'ensemble territorial de l'Empire. Les nouvelles entités locales sont hiérarchiquement organisées : la province, le *sandjak*, le district, le canton et le village. Une autre nouveauté administrative est la création des conseils généraux dans les provinces aux côtés des conseils d'administration. Dans ces organes locaux, les membres sont désignés par le préfet et les leaders des communautés religieuses. Dans ce schéma hiérarchique, le gouverneur local est le préfet (*vali*) de la province²⁰⁸. La construction locale turque reprend actuellement les conseils généraux dans les provinces sous le nom d' « administration spéciale de département » et dans les villages avec ses chefs (*muhtar*).

La volonté rénovatrice de la bureaucratie turque à l'époque du *Tanzimat* se trouve intentionnellement focalisée sur la réorganisation de la structure territoriale avec pour but de devenir un État centralisé au sens occidental du terme, comme nous l'avons déjà noté. Les apports des réformes effectuées dans le domaine administratif font naître un changement politique radical pour cette époque. Le régime politique, structuré autour d'un monarque absolu depuis la création de l'État ottoman en 1302, est remplacé par le constitutionnalisme, avec la création de la monarchie constitutionnelle en 1876. Le caractère irréversible des résultats de la logique réformiste surgit encore une fois. Le nouveau régime constitutionnel est organisé autour d'un parlementarisme bicaméral, composé de *Heyet-i Ayan* (le sénat) et *Meclis-i Mebusan* (la chambre des députés)²⁰⁹. Il s'agit donc d'une transformation remarquable au sein du régime politique visant à établir une administration centralisée.

Nous pouvons définir trois raisons pour expliquer le changement radical de la structure politique. En premier lieu, il existe une raison extérieure qui touche directement l'Empire ottoman. Nous avons déjà noté qu'avec l'affaiblissement du système impérial dans le pays ottoman, l'intervention des puissances occidentales dans les affaires de l'État turc a visiblement augmenté. C'est dans ce contexte que la monarchie constitutionnelle a été proclamée par Abdülhamid II, lors d'une conférence internationale à Istanbul où les problèmes ayant cours dans les Balkans étaient discutés parmi les États européens, la Russie et l'Empire ottoman. Bien

²⁰⁸ Article premier du Code administratif de 1871.

²⁰⁹ KAYALI, Hasan, « Elections and Electoral Process in the Ottoman Empire 1876-1919 », in *Int. J. Middle East Stud.* 27, 1995, pp. 265-286.

que les Balkans fassent partie du territoire ottoman, les questions sociales et politiques furent maintenues à l'ordre du jour de cette conférence internationale étant donné l'intérêt de la Russie qui considérait les peuples balkaniques comme slaves. Cette manœuvre politique de la bureaucratie ottomane en faveur d'un système constitutionnel a eu deux conséquences considérables. D'une part, le constitutionnalisme a réduit la demande d'autonomie territoriale des communautés balkaniques et ainsi l'influence politique et religieuse de l'Empire russe. D'autre part, avec la proclamation du régime constitutionnel en Turquie, la Russie est devenue, parmi les États européens, le seul État n'ayant ni un système parlementaire ni un système constitutionnel. Tous ces événements politiques ont accéléré l'éclatement de la guerre russo-turque qui survient en 1878-1879.

D'autre part, les réformes administratives ont conduit la bureaucratie centrale à entrer dans une procédure de rationalisation politique. La nouvelle forme de gestion publique structurée par les codes provinciaux et municipaux représente alors un pas considérable dans la rationalisation de la bureaucratie turque. L'idée même de créer un État centralisé est aussi associée à la modernisation politique et à la rationalisation du pouvoir. En effet, les réformes faites avant la période *Tanzimat* et au cours du *Tanzimat* peuvent être considérées comme un passage vers la monarchie constitutionnelle en 1876. De plus, en l'absence de partis politiques dans la vie politique ottomane, les représentants de la chambre des députés, comptant 155 sont composés de membres des conseils généraux de provinces²¹⁰. C'est pour cette raison que les députés du parlement remettent généralement en question les affaires et les problèmes locaux. A ce titre, le premier projet de loi qui a été voté par les membres du parlement est le nouveau code municipal de 1877, qui divise Istanbul en vingt arrondissements différents, à l'instar des autres villes, et qui instaure des organes municipaux tels que la mairie et le conseil municipal²¹¹.

İnalcık nous indique que cette Assemblée impériale comptait 130 députés dont 80 députés sont issus de communautés musulmanes et 50 sont issus de *millels* d'autres minorités non-musulmanes²¹². En 1876, l'administration étatique est entrée dans une phase irréversible du point de vue de la laïcisation du système politique. Les réformes réalisées au niveau local et

²¹⁰ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'da Değişim ve Anayasal Rejim Sorunu* [Le changement et la question du régime constitutionnel dans l'Ottoman], op.cit., p.256.

²¹¹ ALTAN, Yakup, « Meclis-i Meb'usân Zabıt Cerideleri (1293=1877) Üzerinden Türk Belediyeciliğini Anlamak [Understanding Turkish Municipalities by means of official records of meclis-i meb'usân(1293=1877)] », in *Süleyman Demirel University The Journal of Faculty of Economics and Administrative Sciences*, Vol.14, No.2, 2009, p. 300-301.

²¹² İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar-4* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman – IV], op.cit., p.218.

les lois élaborées portent un effet décisif dans la laïcisation administrative. La restructuration moderne de l'administration publique fait apparaître alors une régulation plus laïque au niveau central. Le commencement de la décentralisation contribue donc à la naissance et au développement de l'idéologie laïque en Turquie. Nous pouvons donc dire que la rationalisation de la gestion publique et de la bureaucratie centrale affecte également la laïcisation du régime politique. Par contre, il est encore difficile de qualifier le système administratif et politique de l'Empire ottoman de purement laïc, car il n'existe pas de système juridique uniformisé pour l'ensemble de la société. Les règles juridiques varient d'une communauté religieuse à l'autre dans l'ensemble du pays. En outre, il est intéressant de noter l'impact des débuts de la laïcisation en Turquie sur les rapports entre les bureaucrates et l'acteur religieux *ouléma*. Jusqu'au XVIII^e siècle, la religion n'a pas d'influence directe sur les affaires politiques d'État. Puis, au fur et à mesure, la prise en compte de l'avis consultatif du *Cheick al-islam* devient une coutume administrative²¹³. Suite à la mise en œuvre des réformes de laïcisation, la religion ne parvient pas à se centraliser sur le plan politique, à cause de la tradition étatique des Ottomans, qui contrôlaient fortement la religion et ses institutions, notamment éducationnelles²¹⁴. Ce phénomène empêche l'institutionnalisation de la religion dans les affaires étatiques, contrairement à l'Eglise en Occident. C'est la raison pour laquelle le traditionalisme religieux est toujours l'argument principal de la périphérie contre le centre modernisateur. Par exemple, dans les années 1860, la vague islamiste ottomane insiste sur le fait que l'affaiblissement de l'Empire doit être réglé par l'adoption de la technologie occidentale mais pas de sa culture²¹⁵.

La troisième raison qui pousse l'administration impériale à proclamer le régime constitutionnel est l'affaiblissement de l'autorité absolue du monarque, malgré la centralité historique de l'État. A l'époque du *Tanzimat*, la volonté de centralisation de l'État moderne par la bureaucratie centrale a débouché sur une décentralisation non-voulue. En effet, la rationalisation du pouvoir et la laïcité qui sont apparues comme le résultat des réformes dualistes à l'époque du *Tanzimat* ont affecté directement l'essor de la décentralisation en Turquie. Ce phénomène administratif est un élément socio-historique qui repose sur un paradoxe politico-administratif. Il reflète une situation paradoxale apparue suite à la modernisation étatique.

²¹³ İNALCIK, Halil, *Osmanlı ve Avrupa: Osmanlı Devleti'nin Avrupa Tarihindeki Yeri* [Ottoman et Europe: La place de l'État ottoman dans l'histoire européenne], Kronik Kitap, Istanbul, 2018, p.35.

²¹⁴ BULLIET, Richard W., « The Shaikh Al-Islām and the Evolution of Islamic Society » in *Studia Islamica*, No. 35, 1972, p.67.

²¹⁵ Op.cit., p.95.

Il faut aussi souligner que le phénomène de décentralisation est étroitement lié à la centralisation puisque, en l'absence d'un système territorial ou politique administrativement centralisé, on ne parle pas de décentralisation. En revanche, il ne faut pas confondre cette particularité structurelle avec l'émergence du centre d'une organisation politique. La décentralisation peut exister au sein d'un centre décentralisé ou centralisé. Autrement dit, un centre peut donc être centralisé ou décentralisé. Par exemple, la Prusse a été le centre décentralisé du Saint Empire Romain Germanique, alors que la France a toujours eu un centre bien centralisé. La possession d'un centre centralisé est parfois associée au concept d'« État fort »²¹⁶. La Turquie représente un bon exemple du mythe de l'« État fort ». Historiquement, elle dispose d'une autorité centrale forte composée d'un leadership souvent charismatique et d'une bureaucratie déterminante. Avec l'affaiblissement du pouvoir étatique, les réformes mises en vigueur aux XVIIIe et XIXe siècles ont aussi porté l'intention de rétablir un centre politiquement centralisé et fort. Cette volonté devient dans la période contemporaine un mythe de la société turque. Nous allons traiter en profondeur ce phénomène socio-historique qui affecte la structure sociale de la Turquie contemporaine.

4.1.3 Les réformes politico-sociales

De par sa nature, l'organisation impériale est souvent marquée par le phénomène multinational. L'Empire ottoman dispose ainsi d'une structure sociale basée sur un caractère multi-ethnique. Après la chute de Constantinople en 1453, l'État ottoman devient un Empire dont la structure étatique est organisée autour d'institutions impériales centralisées. La société ottomane est alors composée de plusieurs communautés religieuses (juifs, chrétiens et musulmans). Pour mieux gérer cette composition hétérogène de la société, le critère religieux constitue socialement la base identitaire de chaque communauté confessionnelle. Ainsi, le système *millet*, ou « communauté », a caractérisé la construction identitaire de la société ottomane. Ce système *millet* assure à la bureaucratie centrale un fort contrôle social et politique sur les différentes communautés. Par exemple, un arménien orthodoxe fait partie de l'Eglise orthodoxe grecque. Dans ce contexte, il est difficile et parfois impossible pour les individus de changer de confession car ceci détermine également les critères des obligations fiscales. En revanche, nous constatons une décentralisation sociopolitique dans le fonctionnement interne du système *millet* par rapport à l'administration centrale. En effet, les communautés religieuses

²¹⁶ Pierre Birnbaum traite largement ce concept de « l'État fort » dans son article intitulé « Défense de l'État « fort » Réflexions sur la place du religieux en France et aux États-Unis », paru dans la Revue française de Sociologie en 2011 (52-3).

ont une autonomie relativement étendue car elles ont le droit d'élaborer leurs propres lois. Sur ce point, les leaders religieux des communautés jouent un rôle de premier plan car ils sont responsables devant la bureaucratie centrale. De même, le mécanisme d'imposition et de juridiction dans l'Empire ottoman n'est pas unique ni standardisé pour chaque partie de la société. Des responsables de chaque communauté collectent et gèrent des taxes différentes²¹⁷. Le caractère dualiste est donc très répandu au sein du système étatique et de la structure sociale de l'Empire ottoman.

Le nationalisme répandu en Europe centrale et orientale a apparemment mis en difficulté l'application de ce système *millet*. Les communautés religieuses obtiennent la reconnaissance ethnique et linguistique au XIXe siècle. Les communautés des Balkans sont les principales concernées. Les différents groupes ethniques tels que les Bulgares, les Grecs et les Yougoslaves se sont directement inspirés d'événements révolutionnaires qui se déroulaient en Europe occidentale. Il faudrait noter que cette période, le XIXe siècle, est qualifiée d'« ère des Révolutions » par l'historien Eric Hobsbawm²¹⁸. C'est pour cela que le système *millet*, qui, pratiqué pendant des siècles par l'Empire ottoman, entre dans une phase de décadence remarquable. De plus, les réformes élaborées par l'État turc affectent le système communautaire. En 1869, la loi sur la nationalité ottomane, qui contient neuf articles, entre en vigueur. Selon elle, tous les individus sont Ottomans, sans aucune distinction. Cette loi, qui régule la citoyenneté ottomane, a été préparée par la bureaucratie centrale en s'inspirant, encore une fois, du modèle français, et plus particulièrement de la loi de 1851 sur la nationalité française.

Dans ce changement remarquable de définition identitaire dans l'Empire ottoman, il y a aussi un plan intellectuel. Pour sauver l'Empire ottoman, quatre grands courants idéologiques ont simultanément émergé : l'ottomanisme, l'occidentalisme, le panislamisme et le panturquisme. L'ottomanisme représente une idéologie identitaire, unitaire et égalitaire de l'Empire ottoman. Cette idéologie a trouvé sa base juridique dans la loi sur la nationalité ottomane et s'est officialisée avec le premier article de la Constitution de 1878 qui met l'accent sur l'indivisibilité territoriale de l'État. Il cherche à unir les membres de différentes

²¹⁷ ORTAYLI, İlber, *Batılılaşma Yolunda* [Sur la route de l'occidentalisation], Inkilap Kitabevi, Istanbul, 2015, p.227.

²¹⁸ HOBSBAWM, Eric, *The Age of Revolution 1789-1848*, Vintage Books A Division of Random House, Inc. New York, 1996, p.139-140.

communautés religieuses sous le fait d’être *ottoman*²¹⁹. En deuxième lieu, pour les défenseurs des principes occidentaux, il faut créer un système social et étatique plus occidentalisé pour sauver l’Empire. Quant aux panislamistes, ils défendent l’idée que l’ordre politique doit être restructuré selon les normes islamiques et que tous les musulmans doivent se réunir sous le drapeau du califat ottoman²²⁰. Cette idée politique, basée sur des principes religieux, n’a pas pu être mise en pratique à cette époque car les arabes musulmans ont déjà une conscience nationaliste, qui prime ainsi sur une conscience turco-musulmane. Le panturquisme vise quant à lui à renforcer les liens entre les peuples turcophones en Asie centrale et représente l’idéologie la plus marginalisée des quatre. Sa marginalité et le fait que la Turquie assume le rôle d’unificateur parmi les entités turciques sont bien expliqués par l’historien britannique, Bernard Lewis : « *In this larger scheme of pan-Turkish unification, Ottoman and later republican Turkey, the only part of the Turkish world that still retained political independence, was cast for a role of leadership* »²²¹. Ces quatre idéologies n’ont pas pu sauver l’Empire qui était déjà passé à une phase de dissolution. Il s’agit donc d’un échec total de l’application de ces idéologies. En revanche, ce phénomène idéologique a deux conséquences remarquables pour notre travail. D’une part, elles raniment la vie politique turque, surtout après 1908, avec la proclamation de la seconde monarchie constitutionnelle. D’autre part, elles déterminent également le plan socio-historique des relations actuelles entre le centre et la périphérie.

4.1.4. Les réformes culturelles

Contrairement à la modernisation de l’Europe occidentale, les réformes culturelles en Turquie occupent la dernière place après les réformes militaires, politiques et administratives. En Europe occidentale, nous constatons deux mouvements remarquables qui contribuent à la structuration de la culture européenne. Ce sont la Renaissance et la Réforme. Ces deux événements socio-culturels affectent indirectement la genèse de l’État moderne en Europe par le fait que la Renaissance permet à l’Europe de redécouvrir la littérature, la philosophie et les sciences de l’Antiquité. Elle a socialement contribué au développement de la capacité intellectuelle des bureaucraties européennes. Elle s’accompagne également d’un ensemble de réformes religieuses, notamment la Réforme protestante. En outre, jusqu’à la Renaissance,

²¹⁹ Sur une personnalité historique, Osman Hamdi, peintre turc, François Georgeon décrit bien ce qu’apportent les nouvelles idées au plan social. Voir GEORGEON, François, « La Génie de l’Ottomanisme : Essai sur la peinture orientaliste d’Osman Hamdi (1842-1910) », in *Turcica*, Vol. 42, 2010, pp.143-166.

²²⁰ Pour plus détail voir: KARPAT, Kemal H., *The Politicization of Islam: Reconstructing Identity, State, Faith and the Community in the Late Ottoman State*, Oxford University Press, New York, 2001.

²²¹ LEWIS, Bernard, « The Ottoman Empire and its Aftermath », in *Journal of Contemporary History* (SAGE, London and Beverly Hills), Vol. 15, 1980, p.29.

l'identité de l'Europe n'est pas culturellement et socialement déterminée. Avec ce mouvement culturel, les Européens constituent leurs cultures et leurs identités à travers leur propre langue. Par exemple, François I^{er} proclame le français comme langue officielle en 1539²²². L'officialisation de la langue locale conduit alors en 1635 à la création de l'Académie française. Ce processus d'institutionnalisation linguistique a grandement contribué à la naissance de la culture française. De plus, la redécouverte du droit romain donne naissance à l'humanisme juridique. La référence à Dieu est alors remplacée par un droit fondé sur l'individu. L'exemple le plus frappant est l'Allemagne, dont le droit public évolué tire son origine de la Renaissance et de la Réforme. Tous ces changements profonds connus en Europe occidentale contribuent évidemment à l'essor et au développement de l'État moderne.

Nous défendons ici l'idée que l'évolution culturelle et sociale en Europe pousse les organisations politiques à se moderniser politiquement et administrativement. En revanche, en Turquie, les améliorations sont réalisées par la l'État à travers la culture traditionnelle du pays jusqu'à la période du *Tanzimat*. A partir du XIXe siècle, le modèle occidental devient la source d'inspiration dans le domaine militaire d'abord, puis dans le domaine politique et enfin culturel. L'idée générale de ce modèle est que l'État doit toujours rester puissant et centralisé pour maintenir l'ordre, car la raison d'État en Turquie est une conception suprême profondément associée à un État puissant²²³. Cette attitude politique de la tradition étatique en Turquie insiste sur la notion de survie et de continuité de l'État. C'est pour cela que les améliorations et les réformes en Turquie commencent généralement par le domaine militaire et politique. En conséquence, les réformes élaborées au niveau politique et administratif ont pu produire un développement politique similaire à celui de l'Occident²²⁴.

A partir du XIXe siècle principalement, le développement culturel tardif cause une forme de dualité dans l'éducation. Il est important de noter que la réforme éducationnelle concerne également les domaines militaire et administratif. Les premières écoles ouvertes selon le modèle occidental sont en effet l'école militaire, en 1834, puis l'école administrative, en

²²² COLETTE, Demaizière, « La grammaire française au XVIe siècle : les grammairiens picards », in *L'Information Grammaticale*, No. 4, 1980, pp. 41-46.

²²³ La période des Tulipe fait ici une exception sociale du point de vue de l'interaction culturelle entre l'Occident et l'Empire ottoman. Nous constatons à cette époque certaines transitions sociales de la culture française. Néanmoins, ce processus a été gravement interrompu par la révolte célèbre de Patrona Halil, comme nous l'avons souligné. Depuis cet événement socio-politique, la modernisation reste coincée plutôt dans des domaines administratifs, militaires et politiques. L'occidentalisation sera accomplie par la République turque à partir de 1923.

²²⁴ HEPER, Metin, « Political Modernization as Reflected in Bureaucratic Change: The Turkish Bureaucracy and a « Historical Bureaucratic Empire » Tradition », in *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 7, No. 4, 1976, p.511.

1859. Dans ces deux domaines, il n'y a pas de vocation généraliste. Le but principal est de produire des élites qui deviendront les bureaucrates d'un système étatique modernisé. C'est pour cette raison que les pachas au XIXe siècle sont généralement issus de ces écoles qui offrent une éducation occidentale. Ils connaissent bien le monde occidental et la plupart de ce nouveau type d'élites parlent français. De ce fait, les éditions françaises se répandent progressivement dans la Turquie impériale. Sur le plan social, des journaux français sont diffusés dans l'Empire²²⁵. La nouvelle Turquie moderne de 1923 est directement structurée par ces bureaucrates militaires et civils de l'Empire, selon des normes européennes. Le contexte intellectuel est celui d'une atmosphère complexe où la religion et la modernité s'opposent conceptuellement, d'où l'effet dualiste de l'occidentalisation qui affecte le caractère socio-culturel des acteurs politiques²²⁶.

A cause de ce caractère dualiste présent à l'époque, les anciennes écoles qui dispensent une éducation traditionnelle à travers des concepts religieux, continuent à exister. On s'aperçoit que ce dualisme représente la principale raison de la confrontation politique et administrative qui se passe entre le centre et la périphérie à cette époque, et qu'on observe encore de nos jours. Les réformes insuffisantes dans le domaine culturel et cette particularité dualiste déterminent les relations entre l'intérieur et l'extérieur car les nouvelles écoles portent également un caractère plutôt laïc. Par exemple, les leaders religieux, qui peuvent être considérés comme le noyau central de la périphérie, prévenaient leurs communautés que ces nouveaux établissements scolaires à caractère laïc étaient mauvais pour l'avenir des enfants. Ils pouvaient aller jusqu'à menacer les membres de leur communauté d'excommunication en cas de scolarisation des enfants dans ces nouveaux établissements²²⁷. C'est la raison pour laquelle la périphérie actuelle en Turquie défend toujours un conservatisme religieux et un traditionalisme, alors que le centre, qui est engagé historiquement pour le modernisme, et plus particulièrement pour un modernisme occidental, reste prudent par rapport à la mobilisation idéologique de la périphérie. Ceci a un effet non-négligeable dans la redéfinition des rapports centre et périphéries.

²²⁵ ERDEMİR, Halil, *Why Turks Turned Their Faces to the West? (The Westernization of Turkey, And Turkish Migration to the Federal Republic of Germany)*, Manisa Ofset Basın Yayın Matbaacılık Sanayi ve Ticaret, İzmir, 2006, p.59.

²²⁶ BOZARSLAN, Hamit, « Allemagne ou France. Intelligentsia, dualités ottomanes et problème des modèles » in *CEMOTI*, No.12, Perception de la révolution française et interprétation de ses concepts : les cas turc et iranien, 1991, pp. 70-98.

²²⁷ ORTAYLI, İlber, *Avrupa ve Biz [L'Europe et nous]*, Turhan Kitabevi, Ankara, 2007, p.62.

4.2. Les relations entre centre et périphérie

Comme Edward Shils l'a noté, si un centre émerge dans une société ou dans une organisation politique, la périphérie existe également autour de ce centre : « *Society has a center. There is a central zone in the structure of society* »²²⁸. Les rapports entre ces deux parties, centre et périphérie, peuvent être conflictuels ou concordants, mais ils sont généralement litigieux pour atteindre leurs buts : parvenir au centre, ou conserver efficacement sa présence au centre. Dans le cadre de la structure impériale ou d'un régime politique autoritaire, la transition politique de la périphérie au centre est plus difficile que dans un régime ouvert et démocratique. Un centre peut en effet être centralisé ou décentralisé selon son fonctionnement. L'État est un mode de construction du centre. Cette construction d'un centre peut se caractériser de plusieurs manières. Elle peut donner lieu à des États forts aussi bien qu'à des États faibles, comme l'ont montré Badie et Birnbaum dans leur ouvrage collectif *La sociologie de l'État*²²⁹.

Dans cette construction, les rapports entre les deux pôles se transforment progressivement en un objet d'étude qui permette de comprendre le degré d'institutionnalisation de l'État, celui de sa décentralisation et la production de ses élites. Il faut ici mentionner qu'aujourd'hui, les collectivités territoriales et les services déconcentrés ne sont pas dans la périphérie mais bien dans le centre. En revanche, se pose la question du degré de centralisation et de décentralisation que l'État peut historiquement avoir. Il semble être centralisé pour inclure la périphérie (les collectivités territoriales) dans le centre. Le développement politique que nous avons décrit jusqu'à maintenant nécessite toutefois d'être examiné à partir du concept de centre et de périphérie puisque l'État tend historiquement à se centraliser en négligeant les forces de la périphérie.

De même, dans l'Empire ottoman, à partir de son affaiblissement institutionnel, on observe toute une série de mouvements indépendantistes visant à s'affranchir du centre. C'est la raison pour laquelle l'administration centrale en Turquie a toujours eu tendance à se centraliser, soit dans la période classique, soit au cours de la modernisation. Dans la période classique de l'Empire ottoman, le centre n'était composé que du sultan et de sa famille²³⁰.

²²⁸ SHILS Edward, « Centre and periphery, in *The Logic of Personal Knowledge: Essays Presented to Michael Polanyi* », Routledge & Kegan Paul, 1961, pp. 117-30.

²²⁹ BADIE, Bertrand et BIRNBAUM Pierre, *Sociologie de l'État*, Hachette, Paris, 1982.

²³⁰ Halil İNALCIK décrit ce phénomène historique en disant que le souverain patrimonial considère son autorité, pays et sujet comme un patrimoine qui l'a légué de son père et n'accepte pas aucune autorité, sauf sienne, ni parmi son sujet ni en dehors de son contrôle. Op.cit. İNALCIK, Halil, *Devleti-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar I* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman – I], 2015, p.218.

Toutes les forces telles que l'armée, la classe religieuse et même parfois les vizirs et les pachas, font sociologiquement partie de la périphérie. Les historiens les considèrent pourtant comme les composants principaux du centre, car la centralité étatique dépend alors de la force, ou de la faiblesse, du sultan. De fait, le concept de centre/périphérie doit être revisité sous la perspective des relations de ses acteurs politiques dans l'Empire ottoman.

4.2.1. Les rapports traditionnels entre le centre et la périphérie

Dans une première configuration absolutiste, les cadres bureaucratiques du centre trouvent la légitimité de leur existence autour du chef absolu. La présence de certains groupes périphériques peut être paradoxalement liée à cette personne absolue qui occupe la place décisive de l'autorité centrale. Cependant, ce dernier caractère des relations entre l'intérieur et l'extérieur reste très variable d'une société à l'autre. Par exemple, le personnage absolu du sultan ottoman était toujours la source de légitimité pour les cadres de la bureaucratie centrale mais aussi de la périphérie. C'est la raison pour laquelle l'Empire est gouverné, de 1299 à 1922, par des sultans issus de la même dynastie, comme nous l'avons déjà relevé. Le régime constitutionnel de 1878 garantit même juridiquement la place centrale du sultan et de sa famille dans les affaires d'État, tandis qu'en Europe médiévale, nous observons une interdépendance forte entre le roi et les aristocrates et les seigneurs. Les relations entre ces catégories sont souvent litigieuses. Cependant, l'absolutisme occidental bouleverse visiblement les rapports au profit de la supériorité royale. Cette structure politique change à nouveau lors de la construction parlementaire des régimes occidentaux. La Révolution française met fin au règne du roi en 1789. La structure politique et sociale est ensuite complètement bouleversée par la monarchie constitutionnelle, puis par la Première République. A ce titre, les aristocrates et le clergé, les groupes les plus proches du roi, perdent également leur légitimité. Le centre de l'Ancien Régime est écarté de la gouvernance du pays. Dans ce contexte de désordre politique, un nouveau centre ne parvient pas à être établi en raison des conflits entre les différents groupes des girondins et des jacobins, des aristocrates et des bourgeois. C'est d'ailleurs la bourgeoisie qui devient la nouvelle élite en France. En 1799, le centre est reconstruit par l'arrivée au pouvoir de Napoléon Bonaparte²³¹. Il redresse une bureaucratie centrale et commence ensuite à centraliser l'administration territoriale en France. Les dynamiques des sociétés semblent donc déterminer le changement structurel des relations entre le centre et la périphérie.

²³¹ MATHIEZ Albert, *Girondins et Montagnards*, Éditions de la Passion, Montreuil, 1988.

Dans une configuration démocratique, les rapports entre l'intérieur et l'extérieur sont plus dynamiques et rationnels que dans le premier cas. La dépendance de la périphérie dans un système autoritaire ou impérial est strictement encadrée par les règles traditionnelles et étroitement liée à l'autorité divine d'une personne, généralement le roi. Quant au régime démocratique, il permet aux différents groupes de se déplacer vers le centre. Dans ce contexte, les cadres bureaucratiques peuvent produire des solutions qui leur permettent de préserver leur place dans le système politique. Il est ici intéressant de se pencher sur la production des élites. Il s'agit d'une mesure stratégique, qui, comme le soutient Althusser, est prise par la plupart des États pour assurer la continuité idéologique du centre et donc des cadres bureaucratiques²³². Les régimes ouverts et démocratiques permettent alors des relations plus faciles et plus dynamiques entre le centre et la périphérie.

Lors de la période classique des Ottomans, les relations entre le centre et la périphérie diffèrent de celles de la période du *Tanzimat*. Dans la période classique, le pouvoir absolu du sultan occupe toujours une place primordiale au sein du centre. Quant à la périphérie, elle se compose des esclaves de la Porte « *kapıkulus* », c'est-à-dire des soldats et des hommes d'État « *Pachas* ». La structure classique de l'Empire ottoman a également créé un système éducationnel pour produire continuellement des *kapıkulus*. Selon le principe de castration sociale dit *devchirmé*, les enfants qui se distinguent par leur intelligence sont éduqués à l'école du Palais « *Enderun Mektebi* ». Les plus brillants d'entre eux peuvent atteindre des postes élevés dans la hiérarchie administrative de l'État, comme le poste de grand vizir. Les autres s'orientent dans les affaires de l'État dans les domaines de la justice, de la législation et du militaire²³³. Ce système dit *devchirmé*, basé sur la castration sociale, continue d'exister jusqu'au début du XIXe siècle. Ce système traditionnel perdure longtemps car la légitimité même de la périphérie dépend fortement de celle du centre, ici du sultan et de sa famille. Le sultan et sa famille représentent en effet l'idéal-type du pouvoir politique pour les puissances périphériques. L'existence des périphéries, leurs privilèges, leurs droits et leurs possessions (souvent territoriales) sont directement légalisés par le centre. Il s'agit d'une périphérie dépendante structurée autour du sultan. Par la même manière, cette dépendance de la périphérie renforce le développement de la vision centraliste au sein de l'appareil d'État en Turquie. C'est

²³² ALTHUSSER, Louis. « 12. Les Appareils idéologiques d'État », in *Initiation à la philosophie pour les non-philosophes*, sous la direction de Althusser Louis. Presses Universitaires de France, 2014, pp. 233-262.

²³³ ÖZCAN, Ruhi, « Ottoman family and child education (1300-1600) », in *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, Vol. 174, 2015 pp. 1606 – 1613.

dans ce cadre que nous allons essayer de transformer ce concept en lui accordant un double caractère : *dimension politique* et *dimension territoriale*.

4.2.2. La dimension politique des relations centre-périphérie : la possibilité d'une nouvelle approche ?

Dans la conceptualisation de la dimension politique des acteurs du centre et de la périphérie, il nous faut concentrer notre attention sur les positions sociales des gouverneurs attachés à la Porte. En dehors du sultan, les soldats de *kapıkulu* (les esclaves de la Porte), les gouverneurs provinciaux et les pachas du divan²³⁴ composent le corps du secteur militaire et administratif de l'Empire. Le sultan attend d'eux une fidélité absolue à sa politique, sa vision et ses décisions. Ce système social de l'organisation politique fonctionne correctement pendant l'avènement des ottomans. Il faut toutefois faire une distinction sociologique au sein de la périphérie.

Au départ de ce schème militaire et administratif, tous les acteurs font partie de la périphérie, à l'exception du sultan et de sa famille qui sont les seuls à composer le centre. Sur ce point, la périphérie doit également être pensée en deux parties, avec une périphérie intérieure et une extérieure. La périphérie intérieure se compose de groupes très proches de l'autorité centrale, c'est-à-dire du palais. A l'intérieur de ce regroupement périphérique, on trouve l'armée, la « force militaire », les membres de *kapıkulu* et ceux du divan, plus précisément les pachas, les vizirs et d'autres bureaucrates²³⁵, tandis que la périphérie extérieure se compose des *oulémas*, des « personnages religieux », des leaders des communautés religieuses et d'autres forces associatives telles que les corps de métiers, les notables locaux et d'autres acteurs. Alors que le centre conserve sa force politique et son efficacité administrative, les composants de la périphérie renvoient une image plutôt pacifiste et harmonique vis-à-vis du centre. Toutefois, l'affaiblissement et la désorganisation de l'autorité politique à venir donnent lieu à la mobilisation sociale des acteurs périphériques contre le sultan.

Tous ces acteurs ont donc la possibilité d'affirmer une opposition par rapport au centre car le système administratif est bien marqué par le degré d'autorité du sultan. Par exemple, les grands-vizirs Sokullu et Köprülü rivalisent avec le sultan, tandis qu'il a toujours existé un risque de rébellion chez les janissaires. Quant aux *oulémas*, ils deviennent progressivement un acteur déterminant dans les affaires étatiques avec l'affaiblissement de l'État. Leur montée en

²³⁴ Le divan est un mot persan signifiant « administration » qui désigne le Conseil du sultan ottoman et, par extension, la salle où il se réunissait avec les vizirs pour discuter les affaires étatiques.

²³⁵ Voir: HUPCHICK Denis.P., *The Ottoman System*, In: *The Balkans*, Palgrave Macmillan, New York, 2002.

puissance devient plus visible quand l'idée de la modernisation occidentale domine la politique impériale vers la fin du XIXe siècle²³⁶. A cette époque, la structure étatique de l'Empire ottoman joue aussi un rôle important. Bien que l'État, pendant sa période classique, possède une armée centrale et des moyens budgétaires complexes dont s'occupe une bureaucratie relativement rationnelle, il n'est pas considéré comme un État bien centralisé. Ceci est dû au fait que son système fiscal n'est pas standardisé selon des normes généralistes, et au fait que l'armée représente une force non-négligeable en face de l'autorité du sultan. Les pachas et les *ayans*, puissances locales, sont alors éliminés par le sultan pour rétablir l'ordre politique. Après avoir décrit la dynamique sociale du palais, tournons-nous vers la deuxième dimension des rapports centre-périphérie : la dimension territoriale.

4.2.3. La dimension territoriale des relations centre-périphérie

Ces rapports sont, au début, complètement administratifs. Le centre se situe au palais qui se trouve à Istanbul alors que les notables, les gouverneurs locaux, et les *cadis* sont naturellement des acteurs périphériques. Notre formulation précédemment adoptée est encore valable dans l'évolution sociale des rapports centre-périphérie, selon laquelle la puissance centrale du palais est pour la plupart définitive. Si elle fonctionne de façon efficace, nous n'y constatons pas de grands problèmes à exprimer. La dégradation fonctionnelle du système territorial a réellement consolidé la mobilisation progressive des acteurs périphériques, comme nous l'avons déjà remarqué. A l'instar de l'essor des *ayans* comme pouvoir notable au niveau local, le système administratif et fiscal de l'Empire ottoman a graduellement failli. La volonté de centralisation durable de l'État central en est la principale raison. Cette volonté s'est historiquement transformée en une crise de distribution de l'autorité par des mouvements indépendantistes. Le remède appliqué à ce problème est, encore une fois, la centralisation politico-administrative sous la modernisation occidentale.

Cette crise politique trouve son existence dans le recours aux mouvements indépendantistes par les acteurs périphériques. Nous constatons la présence de ces mouvements indépendantistes et centrifuges dans les différentes communautés religieuses et même parfois chez les gouverneurs des provinces dont l'exemple le plus fameux est Kavalali Méhémet Ali Pacha²³⁷ en Egypte. Néanmoins, la place divine du sultan lui assure une supériorité permanente dans la préservation de sa position centrale au centre. Bien que le sultan soit renversé par ces

²³⁶ BEIN, Amit, *Ottoman Ulema, Turkish Republic: Agents of Change and Guardians of Tradition*, Stanford University Press, California, 1970, p.35.

²³⁷ En France, il est connu comme le vice-roi d'Egypte.

forces périphériques, le successeur est généralement toujours issu de la famille ottomane. Le caractère traditionnel des rapports entre ces acteurs a donc été suivi d'un changement profond au sein des relations entre le centre et la périphérie qui n'a pas sauvé l'intégrité territoriale de l'Empire, surtout puisque ce changement s'est formé suite aux mouvements indépendantistes dans les Balkans et le Moyen-Orient.

4.2.4. Le changement des rapports par l'effet de la modernisation

Les changements dans les relations politiques entre le centre et la périphérie sont liés au développement territorial. Le premier phénomène de changement repose sur la décadence du système *timar*. Nous avons déjà mentionné qu'au XVI^e siècle l'armée ottomane a changé de structure organisationnelle. Le nombre de cavaliers a été graduellement diminué par le palais, et les janissaires (infanterie) les ont remplacés pour que l'armée soit capable de rivaliser avec l'infanterie prussienne. De ce fait, les *sipahis* (cavaliers) ont perdu leur importance au sein de l'armée ottomane et le système territorial timariot est entré dans une phase de bouleversement. Le système timariot assurait également le bon déroulement des activités agricoles puisque l'économie impériale reposait plutôt sur l'agriculture. Le déclin de la structure timariot a aussi causé l'affaiblissement de l'économie et du budget de l'État. Dans ce contexte, les *ayans* en tant que forces locales et les janissaires avec leur nombre croissant sont devenus la force principale de la périphérie. Il faut aussi noter qu'il a été interdit, pour les janissaires, d'exercer un métier, de se marier et d'avoir des enfants selon les principes de la castration sociale. La lente décadence du corps des janissaires commence alors par la demande de suppression de ces interdictions strictes²³⁸.

A partir du renforcement politique de ces armées, les janissaires jouent un rôle non-négligeable dans la détermination de ce qui règne au centre. Le centre devient donc dépendant de la périphérie militaire, tout en préservant sa puissance divine respectueuse. Ici, il est intéressant de noter que le slogan de l'armée a été « le janissaire existe pour l'État » alors que ce slogan laisse place, avec la dégradation du corps militaire, à un nouveau « l'État existe pour le janissaire ». Il s'agit donc d'une fragilisation politique de l'autorité du sultanat face à la force périphérique intérieure. Leur autonomie économique venant de l'activité professionnelle, bien

²³⁸ RAYMOND, André, « Soldiers in Trade: the Case of Ottoman Cairo », in *British Society for Middle Eastern Studies*. Bulletin, 18:1, 1991 pp.16-37.

qu'elle soit officiellement interdite, favorise également leur positionnement politique face au sultan²³⁹.

Au début du XVII^e siècle, la place du sultan est visiblement modifiée dans le cadre de l'équilibre des puissances politiques. La personnalité charismatique du sultan a perdu son autorité politique face aux forces périphériques. Nous constatons même que les femmes du harem exercent une influence ouverte sur la nomination du grand vizir. De même, les hommes religieux de l'*ouléma* affectent les décisions politiques du sultan²⁴⁰. La nouvelle forme de périphérie intérieure composée du harem, du grand-vizir, et des soldats a tendance à neutraliser l'autorité politique et administrative du monarque ottoman. Cette nouvelle forme de pouvoirs périphériques renforcés affaiblit la centralisation de l'État et le prestige traditionnel du sultan. Ce nouveau phénomène cause alors l'instabilité gouvernementale et administrative de la bureaucratie dans l'ensemble du pays.

Parmi ces puissances de la périphérie intérieure, le grand-vizir Mehmed Köprülü parvient au pouvoir en 1656 en paralysant l'autorité du monarque. Il inaugure la stabilité politique et militaire de l'Empire, notamment contre les émeutes fréquentes des janissaires²⁴¹. Cette période est appelée par les historiens « la restauration de Köprülü ». Nous insistons ici sur le fait que le grand-vizir Köprülü devient l'un des acteurs principaux de l'autorité centrale pendant que le sultan conserve encore son autorité divine même si son pouvoir politique a été fortement ébranlé en face de ces groupes. L'historien turc Halil İnalcık affirme que Mehmed Pacha²⁴² est arrivé au pouvoir politique avec une autorité dictatoriale. Ainsi, l'influence politique des janissaires et du harem sur les affaires de l'État ont une fin. Le pouvoir politique est complètement centré par la Sublime Porte. Ce changement structurel marque le commencement d'une nouvelle période dans l'histoire ottomane²⁴³.

Les mesures prises par les bureaucrates ottomans ne sont pas définitives. Les janissaires continuent d'être une menace politique pour le centre, en pratiquant de nombreuses révoltes contre le Palais. De même, l'*ouléma*, et surtout le *cheikh al-islam*, ayant la plus haute fonction religieuse dans l'Empire, intervient souvent dans les affaires de l'État. À partir de la fin du

²³⁹ KAFADAR, Cemal, « On the Purity and Corruption of the Janissaries », in *Turkish Studies Association Bulletin*, Vol. 15, No. 2, September 1991, p.279.

²⁴⁰ İNALCIK, Halil, *Devleti-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar II* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman – II], op.cit., p.57.

²⁴¹ KAFADAR, Cemal, « Janissaries and Other Riffraff Of Ottoman İstanbul: Rebels Without A Cause? », in *Int. J. Turkish Studies*, Vol. 13, No. 1&2, 2007, pp. 113-134.

²⁴² Le mot « pacha » se réfère ici à un titre administratif qu'il obtient du fait de sa position.

²⁴³ Ibid., p.344.

XVIIe siècle, le sultan décide de faire des réformes politiques, militaires et administratives, en prenant pour la première fois le modèle occidental, comme nous l'avons déjà largement traité. Entre les années 1808 et 1839, Mahmud II, sultan réformateur, introduit plusieurs réformes évolutives dans les domaines législatif, militaire et social, en reprenant les améliorations commencées par son prédécesseur. Les réformes faites sous son règne visent directement à restaurer l'autorité centrale du sultan. Pour ce faire, il supprime définitivement le corps des janissaires et crée une nouvelle armée. En revanche, l'ère des Révolutions a déjà commencé en Europe occidentale, et l'époque est donc marquée par des mouvements indépendantistes en train de se répandre dans les Balkans. Il faut cependant noter que son règne réformateur a conduit la bureaucratie ottomane à élargir et à développer les réformes effectuées pendant la période du *Tanzimat*.

Le second point de rupture se déroule également durant le règne de Mahmud II. C'est l'apparition de la question de centrifugation dans plusieurs régions de l'Empire. Bien que le palais ottoman ait pu réorganiser sa structure et ses relations politiques avec la périphérie, les problèmes administratifs doivent toujours être réglés dans le cadre de la dimension territoriale des rapports centre-périphérie. D'une part, les événements indépendantistes sont plutôt liés aux idées nationalistes surgies dans les Balkans. A ce titre, la Grèce a obtenu son indépendance en 1830. Nous rencontrons des éléments similaires dans les autres provinces de l'Empire²⁴⁴. D'autre part, la révolte remarquable de Méhémet Ali Pacha, le préfet d'Egypte est un exemple typique de l'histoire ottomane pour le mouvement centrifuge. Le contrôle administratif des régions en tant que forces périphériques n'est plus gérable depuis le centre en raison de l'affaiblissement de la structure militaire, économique et bureaucratique. Tous ces événements politiques nous montrent ainsi que l'autorité centrale a lentement perdu de sa capacité à gérer des territoires.

La tentative de recentralisation du pouvoir donne naissance à une nouvelle vision administrative à partir de 1839, selon laquelle il faut faire des réformes occidentales pour rétablir l'ancienne puissance de l'Empire. Cette nouvelle vision est bien intériorisée par les cadres bureaucratiques. Cependant, le sultan n'est pas arrivé à préserver son autorité centrale et la partage désormais avec les bureaucrates du *Tanzimat*. Nous pouvons donc avancer le fait que les acteurs principaux de la périphérie intérieure, c'est-à-dire la bureaucratie, se déplacent vers

244 ROUDOMETOF, Victor, « From Rum Millet to Greek Nation: Enlightenment, Secularization, and National Identity in Ottoman Balkan Society 1453-1821 », in *Journal of Modern Greek Studies*, Vol. 16 No. 1, 1998, pp. 11-48.

le centre avec lequel ils partagent le pouvoir politique. Ce nouveau phénomène, marqué par la transformation du centre, est désormais beaucoup plus profond dans la période où la seconde monarchie constitutionnelle a été mise en vigueur par la pression des Jeunes Turcs. Ainsi, la structure relationnelle centre-périphérique a été profondément bouleversée. Dans le nouveau contexte politique, c'est le centre qui arrive à l'acquisition d'un double caractère : le centre interne où il n'y a que le sultan, avec une place moins exécutive qui est désormais plutôt symbolique, et le centre externe à partir duquel les bureaucrates gouvernent le pays, notamment avec l'arrivée au pouvoir des Jeunes Turcs en 1908.

4.3. Les impacts des réformes sur ces rapports et l'idéologisation du centre étatique

Le développement politique des relations entre centre et périphérie est le fruit d'une transformation structurelle au sein de la vision de l'appareil d'État. L'État traditionnel a remplacé l'État « législateur » par les cadres bureaucratiques de l'État traditionnel même. Les réformes élaborées à l'époque du *Tanzimat* sont en contradiction, notamment avec la classe religieuse « *ouléma* » car elles ont en effet un caractère laïc. D'autant plus que, comme nous l'avons déjà relevé, la laïcité a bien été introduite dans le domaine éducationnel. En tant qu'institution politique positionnée au sein du divan, la place de *cheikh al-islam* pose le problème de contrôle par l'État en raison des relations complexes existant entre la divinité du sultan et la fonction religieuse des *oulémas*²⁴⁵. La modernisation du contexte ottoman a effectivement redéfini tous les enjeux dans le pays. Dans ce cadre, les rapports entre le centre et la périphérie changent de dimension à partir du XIXe siècle. Le traditionalisme de la périphérie et la modernisation occidentale basée sur la laïcisation du centre sont encore présents jusqu'à nos jours.

A partir du XIXe siècle, l'idée de construire un État « législateur » désigne le commencement de l'institutionnalisation de l'État en Turquie. Les nouveaux agents du centre agissent ensemble pour réaliser ce but politique, malgré l'opposition qui existe entre eux. Par exemple, Cevdet Pacha, homme d'État ottoman, était un bureaucrate du *Tanzimat* qui a été paradoxalement soutenu par la périphérie qui était contre ces réformes occidentales²⁴⁶. En effet, ces réformes, faites selon le modèle occidental, disposent d'un caractère multidimensionnel, du domaine social à celui de technologie. Il est alors normal que les réactions de la périphérie

²⁴⁵ CLAYER, Nathalie, « L'autorité Religieuse dans l'Islam ottoman sous le contrôle de l'État ? », in *Arch. de Sc. soc. des. Rel.*, 125, janvier-mars 2004, pp. 45-62.

²⁴⁶ ORTAYLI, İlber, *Batılılaşma Yolunda* [Sur la route de l'occidentalisation], op.cit., p.15.

soient également très variables et portent un caractère traditionnel. Les réformes touchant au secteur social sont les plus critiquées par la périphérie. Elles sont directement appliquées à la vie quotidienne des femmes. Les femmes musulmanes sont désormais plus visibles dans la société, au sens propre, surtout dans des villes. Il est également intéressant de noter que les femmes des familles d'*oulémas* ont socialement contribué à la vie culturelle des turcs. Ceci repose sur le fait, sociologique, qu'elles ont été mieux éduquées par rapport au reste de la société car les *oulémas* constituent une classe d'instructeurs dans l'Empire ottoman. De ce fait, leurs filles ont pu être alphabétisées, ce qui leur permet d'inaugurer une sorte de modernisation culturelle affectant la vie familiale turque jusqu'à la vague féministe parallèle à l'occidentalisation assumée par le centre étatique²⁴⁷. Ces développements sociaux dominent l'époque républicaine dans sa centralisation culturelle.

En réalisant ces réformes pluridimensionnelles, les bureaucrates, ayant acquis la vision centraliste de l'époque classique de l'Empire ottoman, visent à garder et à renforcer l'unité territoriale de l'Empire. Pour ce faire, la politique qu'ils appliquent est concentrée sur la centralisation de la gouvernance étatique. Par contre, la restauration du système administratif à travers le modèle français est paradoxalement marquée par des motifs décentralisateurs tels que la création des premières municipalités et la division départementale des territoires. C'est-à-dire que, en voulant centraliser le système politico-administratif de l'Empire, ils ont également lancé les éléments de la décentralisation. Dans la mesure où la centralité moderne monte en puissance, les obligations budgétaires et les corps policiers sont également répandus dans l'ensemble de pays. De même, les organisations locales commencent à s'organiser et à participer à la gouvernance malgré l'administration centrale et avec elle. C'est une nécessité de la centralisation moderne car aucun État moderne centralisé n'a le pouvoir de les exclure de la gouvernance politique. A ce titre, l'émergence de la décentralisation dans l'Empire a alors permis à la périphérie de participer à la fois à la politique locale et centrale. Même Mithat Pacha pensait que, tant que la population locale participerait aux activités politiques au niveau local, le radicalisme séparatiste émergé dans les provinces serait abandonné. Cet argument politique développé par l'agent de la bureaucratie centrale influence également l'idéologie de certains membres des Jeunes Turcs, comme Prince Sabahattin qui fut le précurseur du plan politico-administratif pour un Empire au fonctionnement décentralisé. La bureaucratie centrale a quant à elle essayé d'empêcher l'essor des organisations autonomistes qui pourraient nuire à la

²⁴⁷ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı Toplumunda Aile* [La famille dans la société ottomane], Pan Yayıncılık, Dokuzuncu Basım, 2009, Istanbul, p.47-48.

structure centrale, bien qu'elle introduise également la décentralisation à l'architecture territoriale²⁴⁸.

Grace à la création de ces organisations municipales, nous constatons pour la première fois la mise en œuvre de la gestion publique au sens moderne dans des villes. De plus, les questions locales sont généralement à l'ordre du jour du premier parlement général à Istanbul en raison de députés venant de conseils généraux au niveau local. De même, nous rencontrons également les projets de loi sur la rénovation de l'architecture territoriale. Dans ce cadre, les différents groupes ethniques proposent des programmes administratifs pour un Empire confédéraliste. La monarchie constitutionnelle structurée autour d'un parlement bicaméral permet alors aux groupes ethniques qui se situent à la périphérie extérieure d'exprimer leur demande et leur volonté au niveau général. Dans la période classique, la représentation des groupes locaux au niveau central est étroitement liée à l'initiative des préfets en provinces. La mission de la représentation basée sur un principe consultatif « *meşveret* » a été traditionnellement assumée par leaders religieux et les *ayans*. Dans le cadre de ce système traditionnel, les leaders locaux aident les gouverneurs locaux dans la levée des impôts, la réalisation des services publics et l'exécution des autres obligations. Ce système local, très similaire à ce qui est exercé en Turquie, a aussi existé en Europe au début du Moyen Age. Avec l'affaiblissement de l'autorité centrale au XIXe siècle, les comités locaux, organisés autour de cette tradition consultative, ont joué un rôle primordial dans le développement des mouvements indépendantistes dans les Balkans en devenant la diaspora révolutionnaire. En effet, la laïcité déjà introduite dans les communautés non-musulmanes leur a apporté des nouveautés sociales et politiques. L'Eglise a elle aussi perdu son influence sur ses communautés religieuses en raison de l'éducation laïque. Ces communautés ont alors trouvé la chance d'accéder à la haute bureaucratie ottomane, en passant par cet enseignement laïc²⁴⁹. Il s'agit donc d'une forte différenciation sociale de la perception politique dans la vie politique turque à partir de 1839. De même, nous constatons le commencement de la rationalisation du pouvoir politique et de l'institutionnalisation de l'État, mis en exergue par l'implémentation de la laïcité. Tout cela est en conformité totale avec l'idéologie d'ottomanisme.

L'idéologie politique des cadres réformateurs se nomme d'ailleurs l'« ottomanisme ». En effet, ces cadres d'élite essayaient de protéger l'unité de l'Empire à travers cette idéologie politique de l'ottomanisme. Cependant, les réformes culturelles et éducationnelles ont eu l'effet

²⁴⁸ Op.cit., p.105.

²⁴⁹ Ibid., p.36-38.

inverse de construire la base idéologique du nationalisme turc²⁵⁰. La modernisation, le but d'établir un État législateur, la recentralisation administrative donnent finalement naissance au nationalisme turc, surtout parmi les cadres intellectuels et les bureaucrates. Quant à la communauté turque, elle se trouve encore sous l'influence du système *millet*. Comme l'a remarqué Ziya Gökalp, sociologue durkheimien turc²⁵¹, la communauté turque était le dernier groupe social, parmi ceux qui sont musulmans et ceux qui sont non-musulmans, à avoir la conscience idéologique du nationalisme. Il s'agit en effet de la vision politique d'ottomanisme officiellement adoptée, qui empêchait la conscience nationale de la communauté turco-musulmane, à l'origine de la création de l'Empire ottoman²⁵². Les réformes réorganisatrices du *Tanzimat* ont donc fait naître le nationalisme turc au sein de la haute bureaucratie. Cette construction de l'époque *Tanzimat* ouvre une nouvelle voie au parlementarisme cosmopolite dans l'Empire en 1878 ainsi qu'à la gouvernance nationaliste organisée autour de la seconde monarchie constitutionnelle en 1908.

4.3.1. L'avènement du nationalisme turc : mise en contexte

Afin que nous comprenions la turquification de la bureaucratie, du politique et de la société, il faut noter que l'idéologisation du nationalisme turc était considérée comme nécessaire. Ici, nous proposons d'examiner les deux idéologues, Yusuf Akçura et Ziya Gökalp qui a fortement inspiré les pensées nationalistes de Kemal Atatürk. Ziya Gökalp essaie de répondre à la question suivante : *pour quoi le nationalisme a tardivement émergé chez les turcs ?* Selon lui, le nationalisme s'est d'abord répandu chez les communautés non-musulmanes, puis chez les Albanais et les Arabes et dernièrement chez les Turcs, parce que l'Empire ottoman a été créé par les Turcs. L'État distingue l'origine de *nation de fait* et de *nation de volonté*. L'État ottoman souffre alors du rejet de turquisme de la société turque car l'élément dit « nation de fait » a socialement causé, chez eux, la dégénération politique. Gökalp défend ici l'idée que ce positionnement identitaire est la première raison de la perte de souveraineté économique chez les Turcs au profit d'autres communautés. En effet, les Turcs n'exerçaient que deux professions : fonctionnaire (militaire) et agriculteur. Selon lui, cette situation économique fragilise gravement la création d'un État fort à travers un centre centralisé²⁵³. Pour résoudre ce problème, il publie en 1923 un livre intitulé *Principes de*

²⁵⁰ Ibid., p.63.

²⁵¹ Pour plus de détails voir: SMITH, David Norman, « Ziya Gökalp and Emile Durkheim: Sociology as an Apology for Chauvinism? », in *Durkheimian Studies / Études Durkheimiennes*, Vol. 1, 1995, pp. 45–50.

²⁵² GÖKALP, Ziya “*Türkçülüğün Esasları* [Principes de turcité]” Varlık Yayınları, 7. Baskı, 1968, Istanbul, p.166.

²⁵³ GÖKALP, Ziya, *Türkleşmek, İslamlaşmak, Muasırlaşmak* [Turquisation, islamisation, Civilisation] Ötüken Yayınları, Istanbul, 2015, p.14-16.

turquisme. Il propose, dans ce livre idéologique, de créer une culture (*hars*) propre aux Turcs à travers une langue standardisée selon l'accent stambouliote, une littérature nationale et un *turquisme* basé sur cinq principes juridique, religieux, économique, politique et philosophique. Parmi ces cinq principes de son programme nationaliste, nous mettons l'accent sur trois : les principes religieux, économique et politique car ils sont toujours compatibles avec le programme politique du *Cumhuriyet Halk Partisi* (parti républicain du peuple²⁵⁴), fondé par Atatürk.

Le *turquisme* religieux désigne le fait de ne pas rejeter l'islam, mais de le turquiser. Gökalp avance l'idée de prier en turc afin de mieux comprendre le Coran. En deuxième lieu, il suggère d'industrialiser l'économie et de la commercialiser, conformément à un programme économique élaboré par les économistes comme en Angleterre et aux États-Unis. Troisièmement, Gökalp approuve le programme politique du CHP en sacrifiant les applications gouvernementales autour de la révolution anatolienne telles que la souveraineté du peuple, l'appellation du pays comme « la Turquie » et du peuple comme « turc »²⁵⁵. Sur ce point, quand nous regardons la mise en œuvre de l'agenda de CHP, les leaders politiques se sont fortement inspirés de ce programme nationaliste de Gökalp. Ils exécutent les politiques similaires à ce que Gökalp a idéologisé dans ses ouvrages. A l'instar de la turcisation de l'islam, nous observons des mesures prises considérables telles que la traduction de l'appel à la prière et du Coran de l'arabe en turc. Cependant, en pratique, le gouvernement républicain a systématiquement appliqué une politique laïque qui lui sert à la désidéologisation de l'islam et à l'exclusion des effets conservateurs du système politique. De même, la recherche de l'établissement d'une bourgeoisie nationale a toujours été un objectif principal du gouvernement monopartite dans un marché privé exclu de la structure d'autorité²⁵⁶. Quant au niveau politique, le but kémaliste était donc d'avoir un État-nation nationalisé. Le projet politique du kémalisme se focalise visiblement sur la modernisation et l'occidentalisation de l'architecture administrative et sociale du pays. Cela signifie l'abondance du cosmopolitisme impérial en faveur de l'identité nationale dans un contexte où l'âge des empires prend fin et le nationalisme est devenu l'idéologie officielle des États dans le monde.

²⁵⁴ Désormais, nous utiliserons l'abréviation CHP pour désigner ce parti politique.

²⁵⁵ GÖKALP, Ziya, *Türkçülüğün Esasları*, [Principes de turcité], op.cit.

²⁵⁶ HEPER, Metin, « The Recalcitrance of the Turkish Public Bureaucracy to 'Bourgeois Politics': A Multi-Factor Political Stratification Analysis », in *Middle East Journal*, Vol. 30, No. 4, 1976, p.488.

4.3.2. La remise en question de la structure impériale

Le fonctionnement social de la société turque est affecté par des raisons historiques et politiques. En critiquant l'organisation impériale de l'autorité centrale, Gökalp défend l'idée que, tant que l'Empire ottoman diffuse son hégémonie dans une vaste zone territoriale, il incorpore plusieurs communautés et leurs représentants au niveau politique. Dans ce contexte, l'Empire s'est divisé en deux : ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés. Les gouverneurs sont une classe cosmopolite quand les gouvernés sont la classe turque. Il souligne que ces deux classes ont toujours eu des relations conflictuelles²⁵⁷. Sur ce point, nous pouvons dire que le concept d'« être turc » reste généralement moins important à l'égard du palais et est une nouveauté découverte par l'effet de la modernisation. Pour conceptualiser cette situation socio-politique, il nous faut observer le passage de la structure politique classique à une entité plus moderne et également de la société classique-agricole à la société moderne.

En effet, l'analyse situationnelle de Gökalp nous apparaît comme nettement idéologique. Bien qu'il critique le système patriarcal de l'Empire ottoman, ses projections sociologiques se trouvent souvent dans un remède nationaliste. Elles ne dépassent pas l'implication d'un régime politique, économique et social purement turc ou turquifié. Ses efforts idéologiques sont particulièrement symboliques pour résoudre l'origine des problèmes radicaux et empêchent de trouver les solutions plus utiles et rationnelles puisqu'ils sont produits autour d'un projet idéologique. Il faut y ajouter également le fait que la société ottomane est aussi cosmopolite que les élites politiques et militaires du palais. Les turcs musulmans, en tant qu'une entité sociale, faisaient partie de la communauté islamique comme les grecs orthodoxes dépendaient de l'église orthodoxe. Leurs droits, la vie quotidienne de ces groupes et les autres éléments économiques étaient régulés par rapport aux critères communautaires déterminés dans le système de *millet*. Cette structure impériale a pris le chemin du changement, enclenché par les effets de la modernisation des nouvelles institutions politiques.

4.3.3. L'installation d'un parti politique au centre dans le cadre de la Constitution de 1876

Les rapports entre le centre et la périphérie changent encore une fois par l'arrivée au pouvoir du parti politique « Union et Progrès », composé de Jeunes Turcs. L'idée nationaliste est désormais la nouvelle idéologie politique de l'appareil d'État en Turquie. Cette idéologie nationaliste ne couvre pas que l'arène politique mais aussi l'économie nationale développée par

²⁵⁷ GÖKALP, Ziya, *Türkçülüğün Esasları*, [Principes de turcité], op.cit., p.53-55.

une bourgeoisie nationale. C'est encore un résultat des réformes économiques faites par les bureaucrates *Tanzimat*. La romanisation²⁵⁸ de l'économie turque en termes de juridiction a été lancée par l'adaptation du code commercial français en 1850. L'intérêt économique est alors libéralisé contrairement aux règles religieuses. Nous observons dès lors la laïcisation de ce domaine malgré l'opposition traditionnaliste puisque, comme Max Weber l'a remarqué, le prêt à l'intérêt est toujours un problème considérable pour les religions²⁵⁹. En outre, le développement du nationalisme turc au sein des nouveaux cadres d'élite de la bureaucratie dépend également de vagues nationalistes très répandues dans les Balkans. L'idéologie politique structurée par le nationalisme turc est un résultat de la modernisation et est née comme une réaction naturelle contre le nationalisme des autres communautés, musulmanes et non-musulmanes, vivant dans l'Empire²⁶⁰.

Avec la seconde monarchie, la vie politique et sociale de la Turquie connaît de nouveaux phénomènes affectant l'actualité même du pays. Nous constatons désormais une arène politique dans laquelle on trouve le parti politique, la Constitution, les institutions modernes administratives au niveau local. Tous ces événements liés au développement politique du pays nous montrent en effet que la modernisation au sens occidental a changé le visage du pays dans plusieurs domaines. En outre, cette modernisation envisagée par le centre affecte également ce même centre. Le sultan n'est plus désormais l'acteur principal des cadres centraux. Les membres du parti politique Union et Progrès détiennent désormais le pouvoir politique et repoussent l'autorité du sultan à l'extérieur du centre. Ce n'est cependant pas un signe déterminant dans la neutralisation de l'autorité divine du sultanat. Le sultan continue légitimement d'être la tête de l'État par sa puissance divine (califat) et politique (sultanat). Il est encore impossible pour « Union et Progrès » de s'installer complètement au centre. Toutefois, dans ce contexte où le sultan n'a pas le pouvoir de les exclure du gouvernement, le monarque et les hommes politiques issus de ce parti se partagent le centre jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

Bien que la rationalisation du pouvoir public ne se soit pas achevée dans l'État turc au XIXe siècle, le développement politique qui se déroule tout au long de ce siècle ouvre quand même une nouvelle voie à l'institutionnalisation et à la rationalisation du pouvoir politique. Le

²⁵⁸ Le terme de romanisation désigne ici le fait que la Turquie commence à transformer son système de droit en adaptant les lois occidentales issues du système de droit romain.

²⁵⁹ WEBER, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, (édité, traduit et présenté par GROSSEIN, Jean-Pierre), Gallimard, Paris, 2004.

²⁶⁰ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'da Değişim ve Anayasal Rejim Sorunu* [Le changement et la question du régime constitutionnel dans l'Ottoman], op.cit., p.255.

changement structurel du régime monarchique vers un système politique marqué par la monarchie constitutionnelle représente un changement considérable et le commencement d'un processus historiquement irréversible dans plusieurs domaines. Par exemple, l'idée de la décentralisation a été considérablement valorisée comme une solution politique et administrative pour sauver l'Empire. A ce titre, le Prince Sabahattin, membre de la dynastie ottomane, défend remarquablement la décentralisation administrative dans la gouvernance de l'Empire. Selon lui, la seule voie pour protéger l'unité impériale de l'État turc est la décentralisation. Dans la pensée du Prince Sabahattin, nous constatons également la forte influence d'un intellectuel français, Edmond Demolins²⁶¹. En outre, selon le Prince Sabahattin, la gouvernance décentralisée devait également être associée à une économie libérale. Néanmoins, le projet de décentralisation envisagé par le Prince Sabahattin était un projet difficile à réaliser en raison de la logique du positionnement politique de l'appareil d'État, historiquement concentré sur la centralisation administrative, qui occupe une place considérable au niveau gouvernemental²⁶².

Nous voyons qu'au niveau central, on trouve de multiples transformations qui influencent les rapports centre-périphérie. Il s'agit de l'apparition d'un nouveau type de centre étatique organisé sur des institutions politiques modernes. Cependant, l'acquisition de la vision classique de l'Empire par les nouveaux acteurs se remarque par quelques similarités dans leurs rapports. Dans ce cadre, l'idée d'avoir un « État fort » est toujours une particularité des membres du parti Union et Progrès. Ici, la naissance du nationalisme turc qui remplace l'ottomanisme joue un rôle évidemment considérable mais pas définitif car le dualisme qui est apparu au XIXe siècle garde son existence au début du XXe siècle. Ce dualisme est un autre facteur déterminant dans les relations entre centre et périphérie car le traditionalisme de la périphérie trouve son origine dans le dualisme historique.

D'une part, la modernisation réalisée par les réformes d'inspiration occidentale est reprise par ce parti politique dans une version turquifiée. D'autre part, la laïcité en Turquie contribue à un développement politique semblable à celui d'Europe. De ce fait, elle accélère les changements structurels du pays au plan socio-politique²⁶³. Néanmoins, dans les autres pays musulmans, qu'ils soient, ou non, sous gouvernance ottomane, nous ne pourrions pas observer

²⁶¹ BOZARSLAN, Hamit, « Le Prince Sabahaddin (1879-1948) », in *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera*, Vol.52, 2002, pp.287-301.

²⁶² ORTAYLI, İlber, *Türkiye Teşkilat ve İdare Tarihi* [L'histoire de l'organisation et de l'administration en Turquie], op.cit., p.441-442.

²⁶³ ORTAYLI, İlber, *Batılılaşma Yolunda* [Sur la route de l'occidentalisation], op.cit., p.212.

une telle idéologie laïque. La majorité de ces pays qui se sont retrouvées dans le système mandataire de la Société des Nations²⁶⁴ après la dislocation de l'Empire ottoman²⁶⁵ disposent actuellement d'une organisation sociale, politique et économique postcoloniale qui soulève, à ce propos, de multiples problèmes. Parmi ces problèmes, on trouve un certain désordre social et des gouvernements parfois mal structurés. Le printemps arabe exprime la poursuite d'un système politique et social plus rationalisé et plus institutionnalisé. Sur ce point, la laïcité est d'une importance primordiale pour les différentes sociétés. Encore aujourd'hui en Turquie, la rationalité de l'action publique va de pair avec la laïcité.

La vision cosmopolite du gouvernement, caractéristique remarquable de l'époque du *Tanzimat*, a été implicitement abandonnée en 1889 suite aux deux guerres balkaniques. Les bureaucrates du *Tanzimat* défendaient l'identité ottomane comme un instrument politique qui servirait à garder l'unité impériale de la structure étatique. A ce titre, les codes, les règlements et autres textes législatifs portaient une vision cosmopolite qui comprend tous les individus sous le statut de la citoyenneté ottomane, comme nous l'avons déjà noté. Ceci représente également une rupture irréversible dans le système traditionnel identitaire nommé *millet*. En revanche, ces mesures législatives n'arrivèrent pas à aider à la protection de l'unité territoriale et sociale. Jusqu'à la seconde monarchie constitutionnelle, nous ne trouvons pas d'union idéologique parmi les membres des Jeunes Turcs. Même parmi les fondateurs, nous constatons une opposition politique sur l'idéologie officielle. Ahmet Rıza Bey, l'un de ces fondateurs, définit le comité « Union et Progrès » comme une organisation à la fois musulmane et turque. Les non-musulmans qui voudraient devenir membres pourraient tout de même être acceptés sous certaines conditions, notamment en raison de l'amitié turco-musulmane. Au début, le comité Union et Progrès a mis l'accent sur des principes politiques structurés autour de deux axes : d'une part, la patrie, la liberté et la Constitution contre l'autorité centrale du sultan et d'autre part, l'unité indivisible de l'État contre les mouvements indépendantistes. Jusqu'en 1908, le nationalisme turc n'est pas encore l'idéologie officielle des unionistes²⁶⁶. Ces derniers ont essayé de sauver le pays ottoman avec toutes ses composantes ethniques et territoriales, en remplaçant l'autorité du sultanat par un régime constitutionnel.

²⁶⁴ Désormais, nous utiliserons l'abréviation SDN pour désigner cette organisation internationale.

²⁶⁵ MYERS, Denys P., « The Mandate System of the League of Nations », in *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 96, The Place of the United States in a World Organization for the Maintenance of Peace, Jul., 1921, pp. 74-77.

²⁶⁶ Désormais, nous utiliserons l'abréviation ITF pour désigner ce parti politique.

Ce positionnement révolutionnaire autour de la mise en œuvre d'une Constitution peut être considéré comme le résultat de la volonté de rétablir un État législateur. Ömer Seyfettin, intellectuel turc de l'époque, décrit bien la première phase idéologique du comité Union et Progrès. Selon lui, la turcicité est d'abord l'élément central de l'État ottoman. L'État ottoman, quant à lui, est ensuite l'union des autres communautés, comme les Arabes, les Romains d'Orient et les Arméniens dépendants de cette turcicité. Nous ne pouvons pas penser un État ottoman séparé de ces autres communautés²⁶⁷. Selon Ömer Seyfettin, le centre y appartient toujours aux Turcs et les autres groupes ethniques sont des éléments périphériques de ce centre marqué par une turcicité ignorée sous la nomination « ottomane » pendant longtemps²⁶⁸. La religion musulmane associée à l'identité turque émerge alors comme une réaction idéologique contre les demandes décentralisatrices des groupes ethniques, surtout dans les Balkans. Suite à la proclamation de la seconde monarchie constitutionnelle, les associations politiques créées par ces communautés veulent, avec insistance, la mise en place du programme administratif pour une forte décentralisation, l'utilisation de leurs langues dans les institutions étatiques et le parlement. De même, sous l'influence des puissances occidentales, les Arabes-musulmans ont aussi commencé à demander l'autonomie locale du point de vue de la décentralisation territoriale et gouvernementale²⁶⁹. Ni l'ottomanisme, ni le panislamisme n'ont pu répondre aux demandes idéologiques des différents groupes dans l'Empire ottoman.

Dans la période qui suit leur arrivée au pouvoir, les cadres d'« Union et Progrès » s'orientent alors vers le nationalisme turc. Il s'agit du second axe dans le changement idéologique au sein du centre étatique. La nouvelle structuration idéologique est également fournie par une base intellectuelle du *triumvira* des auteurs Ziya Gökalp, İsmail Gaspiralı et Yusuf Akçura. Ces penseurs turcs ont eu un grand impact sur les pères fondateurs de la Turquie moderne. Les politiques publiques sont désormais élaborées à travers le nationalisme turc. Il s'agit de la turquification politique, éducationnelle et économique. Cette attitude politique du centre se retrouve dans une réaction idéologique pour réprimer les demandes décentralisatrices des groupes ethniques. Les pensées libérales dans l'économie et celles de décentralisation dans la gouvernance sont directement marginalisées par l'objectif de sauver l'État et le nationalisme

²⁶⁷ ORTAYLI, İlber, *Batılılaşma Yolunda* [Sur la route de l'occidentalisation], op.cit., p.224.

²⁶⁸ SEYFETTIN, Ömer, *Türklük Ülküsü* [Idéal de la turquicité], Toker Yayınları, 1990, Istanbul, p.19-20.

²⁶⁹ SEMİZ, Yaşar, « İttihat ve Terakki Cemiyeti ve Türkçülük Politikası [L'Association de l'Union et du Progrès et la politique du turcisme] », in *Türkiyat Araştırmaları Dergisi*, Vol.35, 2014, p. 226-227.

turc lancé dans plusieurs domaines²⁷⁰. Par contre, le nationalisme turc n'est pas généralisé au niveau social. La communauté turque n'a pas encore de conscience nationale, comme nous l'avons mentionné. Elle est très marquée par le caractère ottoman et islamique en raison du système *millet* appliqué pendant six siècles. La société ottomane dans son ensemble semble alors insuffisamment étatisée car, comme Ortaylı l'a souligné, les cadres bureaucratiques de l'Empire ottoman sont composés de très peu de bureaucrates pour une organisation politique centralisée²⁷¹.

Les résultats de ces actes administratifs sont que les conflits et les révoltes liés aux volontés indépendantistes sont devenus des guerres civiles qui dressent l'armée ottomane contre son pays. Dans le premier quart du XXe siècle, l'unité territoriale est éclatée. Les rapports entre le centre et la périphérie ont été complètement bouleversés dans ce contexte où les provinces ottomanes ont commencé à se transformer en de nouveaux centres d'États-nations séparés de l'Empire (surtout dans les Balkans). L'appareil d'État en Turquie a alors changé d'idéologie avec la recomposition de l'autorité politique autour d'un nouveau cadre. L'idée d'avoir un système politique et économique basé sur la turcité sera reprise par la construction républicaine après la guerre d'indépendance. Le nationalisme turc deviendra donc l'idéologie constitutionnellement officielle de la Turquie moderne. C'est la raison pour laquelle la construction étatique est bien marquée par l'État-nation et ses principes, et non pas par la structure impériale et ses caractéristiques hétérogènes.

Pour conclure, les réformes faites par l'État ottoman au cours des XVIIIe et XIXe siècles peuvent être analysées à travers deux prismes. L'un de ces prismes est le caractère commun de ces réformes dont l'idée principale est de renouveler l'armée et de centraliser l'administration. Le second prisme est celui de l'efficacité. Les réformes du XVIIIe siècle et du XIXe siècle diffèrent en fonction de leur efficacité. La vraie modernisation a été effectuée au cours du XIXe siècle par la main de l'État dans des domaines multiples. Dans ce cadre, les résultats de ces réformes donnent naissance à une structure dualiste qui affecte le contexte actuel de la Turquie. Nous pourrions alors dire que les problèmes actuels du pays tirent leur origine dans cette période du *Tanzimat*.

²⁷⁰ GEORGEON, François, « La montée du nationalisme turc dans l'État ottoman (1908-1914). Bilan et perspectives », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, No.50, 1988, *Turquie, la croisée des chemins*, sous la direction de Daniel Panzac, pp. 30-44.

²⁷¹ ORTAYLI, İlber, *İmparatorluğun En Uzun Yüzyılı* [Le siècle le plus long de l'Empire], op.cit., p.161-162.

La modernisation signifie également la décadence du système traditionnel d'une société. Elle peut engendrer certaines aliénations, dégradations et réactions au sein de la société. La communauté turco-ottomane est également affectée par ce type de conséquences. Le meilleur exemple est celui de l'opposition politique et sociale sur la réorganisation de l'État turc autour d'un régime républicain et de principes politico-administratifs du système français. Bien que ce ne soit pas une spécificité propre de la société turque, puisque le même type de débat se déroule également en Russie. Certains penseurs russes critiquent la politique panslaviste de l'État russe, en considérant comme un obstacle politique au développement de l'identité russe quand certains voudraient rétablir l'ancien régime tsariste en Russie. Il est normal que nous puissions constater des réactions similaires dans les deux sociétés, turque et russe, car ces deux pays ont initié la vague de modernisation relativement tardivement.

Il existe une corrélation non-négligeable entre les nouveautés du XVIIIe siècle et celles du XIXe siècle. Les premières sont non-continuelles et non-dynamiques. Leurs apports devraient d'ailleurs être qualifiés comme des améliorations et non pas comme des réformes. Au cours de ces améliorations, l'administration centrale connaît certaines difficultés telles que des révoltes et des réactions fortes des janissaires et des différentes communautés. Les réformes qui se déroulent pendant le XIXe siècle, à l'inverse, sont plus efficaces en matière de conséquences apportées. L'idée et la logique principale de ces deux mouvements novateurs sont identiques : il faut rétablir la gouvernance étatique à travers la vision centraliste et l'ancien pouvoir de l'Empire ottoman. Dans ce cadre, les premières améliorations constituent la base intellectuelle des réformes du *Tanzimat*. C'est pour cela que la réorganisation de l'État turc à l'époque du *Tanzimat* a été plus profonde que les périodes précédentes et a directement touché plusieurs domaines de la société.

Le passage d'un État communautaire à un État égalitaire représente un regard nouveau porté sur la structure identitaire de la société ottomane. Les mouvements indépendantistes qui sont apparus dans les Balkans et en Grèce étaient parmi les difficultés principales rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle forme identitaire. De même, les courants idéologiques qui ont émergé pour sauver l'Empire et réguler le système politico-social sont évidemment restés insuffisants et tardifs. Les tentatives d'égalisation de la société pendant le XIXe siècle ont connu un échec relatif en raison du caractère dualiste des institutions impériales et de la forte diversité culturelle et religieuse. Cependant, elles ont dynamisé la laïcisation de la justice, l'éducation scolaire et le système administratif central et local. La composition du

parlement ottoman au niveau général, et celle des conseils généraux au niveau local, sont des éléments considérables dans ce processus de laïcisation du système étatique.

Un autre résultat qui mérite d'être souligné est le changement structurel du régime politique, de la monarchie absolue au constitutionnalisme. Les réformes *Tanzimat* permettent à l'administration centrale de faire évoluer le système politique de l'État. Néanmoins, la place traditionnelle du monarque absolu dans la bureaucratie centrale a évidemment empêché le développement de la monarchie constitutionnelle. En effet, la Constitution de 1878 garantit la centralité de l'identité politique et la dimension historico-traditionnelle du sultan et de sa famille. C'est pour cela que, dans ce contexte où la guerre russo-turque venait d'éclater, le sultan a pu facilement suspendre la Constitution et présider un régime oppressif jusqu'en 1908 : la seconde monarchie constitutionnelle. Les Jeunes Turcs²⁷² jouent quant à eux un rôle primordial dans la proclamation de la Constitution en 1908, dans une période où le centre de l'Empire ottoman perd de sa capacité à gérer ses territoires.

²⁷² Le mouvement de Jeune Turc est né le 14 juillet 1889, jour du centenaire de la prise de Bastille. Le premier congrès de ce mouvement a été également réalisé à Paris en 1902. Il y a une forte inspiration, parmi eux, du système français.

CHAPITRE III : LA CENTRALISATION NATIONALISTE DE L'ÉTAT TURC

La centralisation du politique, des institutions et de la bureaucratie sont parmi les caractéristiques principales de l'État moderne. Quand nous parlons du concept d'« État moderne », nous impliquons le fait que l'autorité du pouvoir est omniprésente dans l'ensemble des territoires régis par ses institutions et qui fonctionnent selon ses règles. En Europe, les affaires commerciales contribuent notamment à l'institutionnalisation de l'État moderne à travers des territoires précis où l'autorité politique en place nationalise ses règles publiques via ses institutions bureaucratiques. De ce fait, la genèse de l'État moderne en Europe s'accompagne, dès la concurrence de la colonisation, de la nationalisation de la structure sociale autour de frontières parfois dynamiques, parfois stables. C'est la Révolution Française qui transforme ce processus en la naissance de l'État-nation. La nationalisation des États représente historiquement la nouvelle dynamique politique de l'État-moderne. A cet égard, le concept de l'État-nation en Europe occidentale est alors l'héritier de cette mutation fondamentale ayant une influence sur les phénomènes politiques, sociaux et économiques. L'importance de ce caractère national se trouve également dans les autres pays du monde avec une influence forte des puissances occidentales.

La Turquie, par la volonté de la bureaucratie impériale, commence également à faire fonctionner sa structure bureaucratique et territoriale autour d'une structure moderne. On observe une certaine centralisation au sein de l'État turc. La modernisation, en tant que phénomène qui institutionnalise l'État en Turquie, marque une mutation profonde dans les institutions territoriales et politiques turques. La création de collectivités locales similaires aux collectivités européennes, la restructuration administrative de la gouvernance territoriale et un système politique doté d'un parlement et d'une Constitution, sont les traits des nouvelles constructions d'État pendant la modernisation. Il reste à souligner que la centralisation étatique demeure une caractéristique inchangée de cette nouvelle construction.

Notre hypothèse est que les réformes administratives réalisées ont attribué au pouvoir politique une logique « législative », c'est-à-dire qu'on assiste à la législation des affaires étatiques autour de règles plus ou moins standardisées étant donné les difficultés de standardiser dans un vaste Empire multiethnique. Néanmoins, vers la fin du XIXe siècle, nous observons d'une part, l'établissement d'institutions politiques et administratives au sens occidental du

terme (bien que la chambre basse du Parlement, créée en 1876, ait été dissolue par la volonté même du sultan peu après son inauguration). D'autre part, nous observons la provincialisation et la départementalisation de l'Empire, qui sont des résultats importants pour la centralisation du pouvoir politique.

Section A : La (re)centralisation de l'architecture étatique

1. La codification massive pour une gouvernance territoriale provinciale : le champ d'application de la centralisation moderne

Dans la période classique, il est impossible de parler de l'existence des collectivités locales au sens moderne du terme. Les affaires locales sont exécutées par des corps plus classiques et traditionnels jusqu'à la modernisation de l'État²⁷³. À ce titre, nous pourrions exprimer le fait que la gouvernance territoriale est alors un domaine relativement abandonné par le centre en faveur des communautés, des « *vakıfs* », des associations, etc. Néanmoins, les *cadis* et les autres gouverneurs tels que les préfets, « *vali* », et pachas assument le rôle du représentant d'Istanbul au niveau local. Loin d'être institutionnalisée, une telle structure pose souvent des problèmes de centrifugations, de luttes entre différents corps administratifs, de mécontentements du peuple local, etc. La décentralisation, que le centre n'a pas envisagée, a émergé au XVIIIe siècle à cause des problèmes évoqués précédemment²⁷⁴. L'architecture territoriale est donc l'un des domaines les plus dégradés que l'Empire doit moderniser.

La bureaucratie a commencé à améliorer l'administration locale à partir de la capitale lors de la période de *Tanzimat* « réorganisations » (1839-1876). L'objectif principal était de créer ces collectivités locales au nom de la régulation infrastructurelle des villes. On ne parle pas encore d'une autonomie communale. Il fallait d'abord résoudre les problèmes de transport, d'eau, de santé, de services publics des villes portuaires²⁷⁵. À ce titre, la première municipalité construite à Istanbul en 1854 sous le nom de « *şehremaneti* » avait pour but de réguler le désordre apparu à la suite de la Guerre de Crimée (1853-1856)²⁷⁶. Mais cette tentative municipale « *şehremaneti* » a connu un échec relatif en raison de l'absence d'autonomie financière et d'un statut autonome. Cependant, il fallait faire disparaître les problèmes urbains

²⁷³ ORTAYLI, İlber, *Batılılaşma Yolunda*, [Sur la route de l'occidentalisation], op.cit., p.113.

²⁷⁴ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman – IV], op.cit., p.102-104.

²⁷⁵ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'de Teşkilat ve İdare Tarihi* [L'histoire de l'organisation et de l'administration en Turquie], op.cit., p.436.

²⁷⁶ La Guerre de Crimée a eu lieu entre la Russie et l'Empire ottoman. L'Empire ottoman est soutenu dans cette guerre par une coalition européenne qui comprend le Royaume-Uni, le Second Empire français de Napoléon III et le Royaume de Sardaigne.

des arrondissements portuaires à Istanbul comme Galata et Beyoğlu. En ce sens, « *Altıncı Daire-i Belediye* » (la municipalité de Beyoğlu) est organisée en prenant l'exemple de Paris. Cette municipalité exécutait les fonctions municipales de façon plus autonome que « *şehremaneti* » avec un budget relativement considérable.

On constate donc la création du système municipal dans l'Empire, système qui s'inspire de la tradition française dans la gestion publique. À la lumière de cette expérience, en 1868, Istanbul est divisée en 14 districts municipaux par un règlement municipal dit « *Belediye nizamnamesi* ». Ce mouvement décentralisateur ne vise pas à former une démocratie locale mais plutôt à gérer les fonctions urbaines²⁷⁷. Pour quoi cette tentative décentralisatrice n'avait pas l'objectif d'assurer la participation locale ? Il existe des raisons multiples que l'on trouve encore dans la tradition de gestion territoriale en Turquie. Au XIX^e siècle, l'État turc passe d'un État traditionnel à un État moderne centralisé, par la mise en œuvre de réformes administratives. Cette transformation profonde et évolutive adoptée, pour des raisons pratiques, la tradition juridique et politique française.²⁷⁸

Avant la période *Tanzimat*, notamment dans la période classique de l'Empire ottoman (du XVe siècle à la fin du XVIe siècle), on se trouve dans cette même construction administrative : un gouvernement centralisé autour du pouvoir absolu du sultan et des gouverneurs provinciaux. Leurs rapports sont variables en fonction de la puissance du sultan. Par exemple, au XVIIe siècle, les *vizirs*, *beylerbeyis* (gouverneurs provinciaux) et *sancakbeyi* (administrateurs de district) représentent l'autorité centrale dans les provinces. Les affaires administratives, religieuses et militaires se trouvent confondues à l'égard du fonctionnement local dans ces corps gouvernementaux²⁷⁹. À la fin du XVIIe siècle, ces gouverneurs de la périphérie forcent le centre à adopter une nouvelle politique administrative. Ils commencent à recruter des soldats mercenaires et à percevoir des impôts illégaux dont ils ont besoin pour financer leurs forces militaires. Cela leur permet ainsi de rivaliser avec l'autorité centrale. Le gouvernement central essaye de régler cette situation par un texte judiciaire (*adaletname*) en 1609²⁸⁰. Ce texte impose des mesures centralisatrices sur ces provinces afin d'avoir un contrôle efficace sur les abus des gouverneurs locaux qui étaient en charge des affaires administratives,

²⁷⁷ Ibid., p.438.

²⁷⁸ ORTAYLI, İlber, *İmparatorluğun En Uzun Yüzyılı* [Le siècle le plus long de l'Empire], op.cit., p. 142-143.

²⁷⁹ KÖNİ, Hakan, « Politics of Religion and Secularism in the Ottoman Empire 14th to 20th Century: A Study », in *International Journal of Research In Social Sciences*, Vol. 2, No.1, May 2013, pp.11-20.

²⁸⁰ DARLING, Linda, « Ch. VI : Justice and Power in Ottoman Empire », in HICKMAN, Bill and LEISER, Gary (eds.), *Justice and power in the Ottoman Empire. Turkish Language, Literature, and History: Travelers' Tales, Sultans, and Scholars Since the Eighth Century*, Routledge, 2016, New York, p.85-93.

même avant la période des *Tanzimat*. Cette tradition centralisatrice est donc profondément ancrée. On constate encore aujourd'hui ses effets sur la bureaucratie turque.

2. *Départementalisation de l'administration territoriale*

L'administration provinciale ne connaît pas la même expérience que la bureaucratie ottomane pendant la modernisation. La participation locale au niveau municipal reste très limitée ; tandis que l'administration départementale, suite à la réorganisation territoriale de la modernisation, et bien que la bureaucratie centrale ne l'ait pas voulu, voit apparaître l'engagement politique de groupes locaux²⁸¹. Comme la modernisation administrative avait pour objectif de centraliser l'État et sa gestion territoriale, les provinces de l'Empire doivent être des lieux stratégiques où le pouvoir politique de l'État soit bien installé. Ceci demeure complètement compatible avec l'agenda de la bureaucratie de Tanzimat. Nous évoquons toutefois un paradoxe révélateur. Pourquoi les bureaucrates, si leur objectif était de préserver l'unité territoriale de l'État, essayaient-ils de les éloigner de la participation politique au niveau local ? La réponse se trouve dans le mode de construction de l'État qui reste toujours marqué par la primauté de la centralisation administrative sur les efforts d'institutionnalisation étatique. Tout ce qui est envisagé comme des réformes administratives était effectué au nom et autour de ce réflexe chronique de l'État turc. La résolution de ce paradoxe est importante afin de comprendre les apports sociaux de l'engagement socio-politique de différents groupes identitaires au niveau local. Cela construit un instrument utile dans la connaissance de l'organisation politico-administrative de la Turquie actuelle comme l'a énoncé Ortaylı²⁸². C'est pour cette raison que l'observation sociologique de la réorganisation politique des administrations provinciales pourrait traiter du champ d'application de la centralisation d'État-moderne en Turquie.

Les travaux de codification massive de cette époque marquent résolument la réorganisation de l'administration territoriale. En 1864, la loi des vilayets restructure l'architecture territoriale de l'Empire ottoman en convertissant tous les eyalets en vilayets (provinces). Les nouvelles provinces, inspirées du système départemental français, étaient devenues les nouvelles divisions territoriales fondées sur la gestion militaire et civile au niveau local. Dans ce cadre de provincialisation, de 1861 à 1871, nous constatons six textes législatifs importants qui regroupent et déterminent les nouvelles subdivisions territoriales de l'Empire. Ces textes administratifs se construisent sur d'autres règlements officiels de la période de

²⁸¹ ORTAYLI, İlber, *Batılılaşma Yolunda* [Sur la route de l'occidentalisation], op.cit., p.114.

²⁸² Loc.cit.

Tanzimat. Par exemple, des directives publiées en 1846 et en 1849 régularisent la gestion, la gouvernance et l'organisation des conseils dépendant de l'administration des vilayets et des sandjaks. Ce type de réglementations existe jusqu'à la codification plus générale de 1861²⁸³.

Le code provincial de 1864 a été appliqué pour la première fois dans la province du Danube regroupée de Silistre, Vidin et Niş, où Midhat Pacha est devenu préfet (*vali*)²⁸⁴. Puis, ce nouveau système a été adopté dans l'ensemble des territoires ottomans. En 1871, un code plus moderne et standardisé remplace celui de 1864. Finalement, l'autorité centrale réunira les 27 provinces s'étalant sur trois continents autour de plusieurs subdivisions territoriales. Le préfet (*vali*), en tant que représentant du pouvoir central, a politiquement acquis une position fondamentale et stratégique dans la gestion territoriale du pays. Bien que ce caractère administratif soit interprété, par certains chercheurs, comme la décentralisation de la gouvernance territoriale, le terme de décentralisation y est mal employé²⁸⁵. Le nouveau découpage administratif fait selon le mode de départementalisation constitue des entités superficiellement plus larges que les départements français. Les pouvoirs locaux considérables des *valis* ne suffisent pas à démontrer un phénomène de décentralisation territoriale. Bien au contraire, la centralisation administrative a été stratégiquement diffusée par la bureaucratie dans l'ensemble du pays. Il s'agit plutôt d'une politique localisatrice via la déconcentration du pouvoir sur le poste de *vali*. Cet héritage administratif est encore aujourd'hui le pilier constructif de l'administration républicaine en Turquie.

Les codes provinciaux visent à standardiser administrativement la gouvernance territoriale, ce qui était le point significatif de la centralisation moderne suivant l'exemple français de départementalisation. Cependant, ceci ne signifie pas l'adaptation totale de l'architecture française au système turc. Les différences de superficie entre les deux territoires et entre les pratiques administratives ne permettraient pas une telle transition législative et politique dans l'application du système départemental. Alors que les dynamiques locales étaient prises en compte, dans une certaine mesure, lors de la nomination des préfets, des sous-préfets et des autres fonctionnaires locaux en France, la bureaucratie ottomane favorisait les

²⁸³ ÜNVER, Metin, « Vilayet Nizamnamelerinin Osmanlı Devleti'nin İdari Taksimatına Etkileri (1864-1876) [Les effets des codes provinciaux sur le découpage administratif de l'État ottoman] » in TURAL, Erkan et ÇAPAR, Selim (eds.) 1864 *Vilayet Nizamnamesi* [Le code de Province de 1864], TODAIE Yayın No : 387, Ankara, 2015, p.98.

²⁸⁴ Voir : BOZARSLAN, Hamit, *Histoire de la Turquie. De l'empire à nos jours*, Tallandier, Paris, 2013.

²⁸⁵ KIRMIZI, Abdulhamit, « Taming the Governors: The Swinging Pendulum of Power over the Ottoman Provinces in the Nineteenth Century », in *The International Journal of Regional and Local Studies*, Vol. 6, Issue 1, 2010, p.9.

nominations directement du centre. Néanmoins les deux systèmes partagent l'organisation d'élections locales pour composer les institutions des départements tels que les conseils²⁸⁶. Au sein du système politique ottoman, cela a un effet sur la création du premier parlement en Turquie en 1876.



²⁸⁶ TURAL, Erkan, « Osmanlı Taşrasında Fransa Etkisi : 1864 Nizamnamesi'nin Arkasında III. Napolyon mu Vardı ? [L'influence française sur les provinces ottomanes : Est-ce Napoléon III derrière le code de province de 1864] » in TURAL, Erkan et ÇAPAR, Selim (eds.) 1864 *Vilayet Nizamnamesi* [Le code de Province de 1864], TODAIE Yayın No : 387, Ankara, 2015, p.91

Section B : Des nouvelles institutions pour l'Empire : Partis, Parlements, Constitution

1. La première Constitution turque

La création des municipalités avait un rôle de régulation des services publics. De même, un système prévoyant la déconcentration voit le jour par la création des entités provinciales telles que les préfets de province, les conseils généraux, etc. Il s'agit d'un commencement de rationalisation du pouvoir par l'établissement d'une nouvelle architecture administrative. Cette rationalisation va être associée à un régime politique basé sur la monarchie constitutionnelle en 1876. De plus, le premier code élaboré par le Parlement d'Istanbul est le Code municipal de 1877. Selon ce nouveau code municipal, Istanbul est divisé en vingt arrondissements différents, les autres grandes villes également. Toutes sont dotées d'organes municipaux tels que le Maire et le conseil municipal²⁸⁷.

Le système constitutionnel se base également sur la politique de la nationalisation d'État. A ce titre, la Constitution inscrit pour la première fois la langue turque comme langue officielle de l'Empire ottoman. Cette disposition constitutionnelle a également été intégrée dans le système parlementaire lorsque le Parlement a rendu obligatoire la maîtrise de la langue turque pour devenir parlementaire. À l'inverse, le patrimonialisme classique qui affecte largement le fonctionnement du centre étatique ne permet pas aux acteurs d'approfondir cette nouvelle structure, plus moderne. Malgré la constitutionnalisation, il était encore difficile d'équilibrer le pouvoir du sultan par une Assemblée et une Constitution, d'autant plus après la décision de celui-ci d'arrêter la mise en œuvre de la Constitution en raison de la guerre russo-turque de 1877-78.

La seconde monarchie constitutionnelle va être instaurée par les Jeunes Turcs en 1908. De 1878 à 1908, le Parlement d'Istanbul était en congés et le sultan a mis en place une politique rigoriste. Après les mesures centralistes de la seconde monarchie constitutionnelle, l'enjeu de la démocratie locale attirait l'attention de certains penseurs. Le prince Sabahattin pensait qu'il fallait attribuer plus de responsabilités aux gouverneurs provinciaux. Il prônait également la création de commissions provinciales qui pouvaient favoriser le contrôle financier et administratif au profit de la population locale. En effet, le prince Sabahattin voulait développer

²⁸⁷ ALTAN, Yakup, « Meclis-İ Meb'usân Zabit Cerideleri (1293=1877) Üzerinden Türk Belediyeciliğini Anlamak [Understanding Turkish Municipalities by means of official records of meclis-i meb'usân(1293=1877)] », op.cit., p. 300-301.

l'individualisme au sein de la société. C'est la raison pour laquelle il défendait la décentralisation dans la construction administrative. Les unionistes tendaient plutôt à mettre en place une politique similaire à celle mise en place par les Jacobins au moment de la Révolution française²⁸⁸. À cette époque, les idées libérales du prince représentaient une nouveauté remarquable qui, toutefois, correspondait moins à la réalité du pays²⁸⁹.

2. Le premier Parlement turc

Le premier Parlement turc fondé en 1876 était bicaméral et largement acquis à la modernisation de l'Empire en général et à la restructuration administrative au plan local. Bien que les décrets impériaux aient été déclarés sous la pression politique des puissances occidentales, selon Ortaylı, on ne peut dire que le Parlement était une demande extérieure imposée au Gouvernement ottoman²⁹⁰. En venant du niveau local, les membres du Parlement avaient acquis leur expérience politique dans des conseils départementaux créés récemment par les codes de vilayet. Le code de 1871 joue ici un rôle supplémentaire en créant de nouvelles entités locales hiérarchiquement organisées : province, sandjak, district, canton et village. Une autre nouveauté administrative était la création des conseils généraux dans les provinces aux côtés des conseils d'administration. C'est sur cet héritage local que le Parlement a été créé, celui-ci étant majoritairement composé des représentants des conseils provinciaux. Loin de se limiter à leur ambition politique, les premiers parlementaires participaient à apporter les questions locales sur la scène nationale par leur appartenance.²⁹¹

2.1. Le Comité Union et Progrès (ITF) : le premier parti de Turquie

Créé en 1889, l'ITF peut être considéré comme une nouveauté politique issue de la modernisation ottomane, qui change aussi le régime social de l'État. Dans ce cadre, la politique sera désormais organisée sous des partis politiques dans un contexte relativement libéral à partir de la seconde monarchie constitutionnelle. Il faut néanmoins souligner que ce parti politique est arrivé au pouvoir suite à un coup d'État réalisé contre le sultan. À ce titre, nous ne pouvons pas parler d'un régime démocratique où il y ait des élections libres. Le projet démocratique semble complexe alors que la période est rythmée par les guerres dans les Balkans, les insurrections et la Grande Guerre. Sans oublier qu'on ne retrouve pas chez les gouvernants de

²⁸⁸ AHMAD, Feroz, « Politics and Islam in Modern Turkey », in *Middle Eastern Studies*, Vol. 27, Issue 1, 1991, p.4.

²⁸⁹ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'de Teşkilat ve İdare Tarihi* [L'histoire de l'organisation et de l'administration en Turquie], 2008, op.cit., p.441-442.

²⁹⁰ Op.cit., p.79.

²⁹¹ Ibid, p.87.

véritable volonté démocratique. Mais les acteurs de cette période ont effectivement joué un rôle considérable dans la rationalisation de l'administration territoriale et politique, notamment avec les activités de codification, qui contribueront à la construction républicaine.

L'ITF avait organisé l'insurrection militaire en 1913 en prenant appui sur la troisième armée. Ce mouvement politique déclarait que si le sultan ne rétablissait pas la Constitution, l'armée et les unionistes marcheraient sur Istanbul. Le sultan Abdülhamid est obligé de proclamer la Constitution. Les troubles dans les Balkans ont profondément accéléré le changement politique du contexte administratif en faveur d'un système constitutionnel. Les révolutionnaires Jeunes Turcs portaient des idées politiques similaires à celles de la Révolution française, notamment celle de liberté « *hürriyet* ». Ce qui est intéressant c'est que ce type de slogan politique existait déjà chez les intellectuels ottomans depuis l'époque de Tanzimat. Le groupe d'intellectuels appelé « Jeunes ottomans » comme Namık Kemal, Ziya Pacha, Ali Suavi, Şinasi était le promoteur important de la modernisation ottomane. Cependant, l'idée de modernisation qu'ils défendaient était différente de celle de la modernisation occidentale. Ils insistaient plutôt sur la nécessité de la conformité sociale entre la tradition islamique et le modernisme²⁹². Il s'agissait donc de multiples perspectives politiques qui visaient à sauver l'Empire. Par contre, la re-constitutionnalisation même de l'État n'a pas pu empêcher les mouvements indépendantistes dans les Balkans. C'est dans ce cadre que les révisionnistes souhaitant restaurer le pouvoir absolu du sultan, ont manifesté contre les unionistes en 1909. Ce mouvement a été réprimé par le gouvernement, en remplaçant le sultan Abdülhamid II par Mehmed V Rehad²⁹³.

C'est à travers ces deniers événements que les nouveaux axes des rapports entre centre et périphérie se précisent. Le sultan en tant qu'institution principale de l'État impérial a perdu sa supériorité dans l'ensemble de la politique. Cependant, il n'a pas été officiellement écarté de l'administration étatique. Cela nous permet d'interpréter ce qui se passe à la tête du gouvernement, la manière dont une nouvelle ligne est ouverte au niveau central. Comme nous l'avons déjà souligné, le centre a désormais une double caractéristique : le centre interne occupé par le sultan et sa famille mais moins exécutif, plus symbolique, et le centre externe composé du Comité (ITF) qui gouverne pratiquement le pays. En général, l'armée, les pachas et les intellectuels étaient les nouveaux dirigeants de l'État. Ils continuent à suivre les politiques de

²⁹² MARDİN, Şerif, *The Genesis of Young Ottoman Thought : A Study in the Modernization of Turkish Political Ideas*, Syracuse University Press, USA, 2000.

²⁹³ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar IV* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman – IV], op.cit., p.300-302.

centralisation pour sauver l'empire, mais pour cette fois-ci en donnant l'importance aux thèmes nationalistes dans le contexte économique, social et politique²⁹⁴. C'est une étape non-négligeable dans la construction nationale de l'État turc et *a fortiori* républicaine.

2.2. La transition de l'Empire à la République

Les réformes effectuées dans le domaine politique, administratif et militaire n'ont pas suffi à sauvegarder l'unité territoriale de l'Empire ottoman. Les guerres russo-turques, les deux guerres balkaniques et enfin la Première Guerre mondiale ont complètement bouleversé la structure impériale de l'État turc. Les guerres balkaniques en particulier peuvent être considérées comme un traumatisme politique pour l'administration centrale de l'Empire ottoman car l'hégémonie turque y a été totalement supprimée. Les Jeunes Turcs, pour redynamiser l'organisation impériale, ont repris le pouvoir politique en 1908 en proclamant la seconde monarchie constitutionnelle. Ce groupe politico-militaire connaît très bien le monde occidental, surtout la France. L'inspiration du système français dans le domaine étatique et social reste ici évidente. Même en langue turque, l'utilisation des Jeunes Turcs est gardée comme en français. Nous constatons également des idées opposées parmi eux. Par exemple, quand Ahmet Rıza, l'un des leaders des Jeunes Turcs, défendait la centralisation de l'État, le prince Sabahattin prônait la décentralisation et la libéralisation économique pour protéger l'unité impériale²⁹⁵. De même ils constituent le noyau du Comité Union et Progrès, créé en 1889.

Les politiques appliquées par l'ITF se centrent sur le nationalisme turc, nous l'avons déjà noté. Par exemple, les membres de la communauté turco-musulmane étaient traditionnellement paysans et dans la fonction publique militaire ou civile. Ils ne s'occupaient pas du commerce. L'activité commerciale était le métier principal des communautés non-musulmanes. Afin d'avoir une bourgeoisie nationale composée de turcs l'économie politique suivie par l'ITF a été marquée par les principes nationalistes. Cette politique sera totalement assumée et reprise par la République²⁹⁶ et sa bureaucratie²⁹⁷. Mais il faut noter qu'à partir de 1881 le budget ottoman était sous contrôle de l'Administration de la dette publique ottomane

²⁹⁴ ZURCHER, Erik Jan. *The Unionist Factor: The Rôle of the Committee of Union and Progress in the Turkish National Movement, 1905-1926*. Brill, Netherlands, 1984.

²⁹⁵ ORTAYLI, İlber & ERDİNÇ, Erol Şadi, *İttihat ve Terakki: Osmanlı İmparatorluğu'nda Gizli Örgütlenmeler ve Darbeler* [Union et Progrès : Les organisations secrètes et les coups d'État dans l'Empire ottoman], Inkilap Kitabevi, İstanbul, 2016, p.50.

²⁹⁶ HEPER, Metin, « The Recalcitrance of the Turkish Public Bureaucracy to 'Bourgeois Politics': A Multi-Factor Political Stratification Analysis », *op.cit.*, p.494-495.

²⁹⁷ ZURCHER, Erik J. « The Ottoman Legacy of the Turkish Republic: An Attempt at a New Periodization », in *Die Welt Des Islams*, Vol. 32, No. 2, 1992, p.251.

en raison de l'endettement extérieur de la Sublime Porte envers les puissances occidentales²⁹⁸. Cette administration budgétaire composée de fonctionnaires occidentaux gérât les revenus des impôts ottomans. Il s'agit donc d'une intervention directe des États étrangers sur le budget ottoman. Nous insistons sur le fait que sans avoir l'indépendance budgétaire et économique, l'État ne peut plus assurer son entière souveraineté politique sur un territoire donné. L'organisation étatique a besoin de collecter les taxes et d'en user librement pour financer ses activités bureaucratiques. L'ITF, pour mettre fin à cette crise budgétaire, a mis en œuvre une économie politique nationaliste dans le but proclamé de créer un capital national. Les mesures prises n'ont cependant pas empêché le déclin économique et politique de l'Empire ottoman.

Sur le plan administratif, l'ITF poursuit la vision centraliste de l'État impérial. Cependant, la déconcentration a été présentée comme la politique à mettre en œuvre sur le programme politique du Comité²⁹⁹. Il envisage également de faire certaines réformes évolutives au sein de l'architecture territoriale pour améliorer l'efficacité de l'action publique. Par exemple, la division administrative des villages et des bourgs (*nahiye*) est reformulée afin de faciliter les démarches administratives des individus. A ce titre, une nouvelle loi sur l'administration provinciale est promulguée en 1913 et qui reste en place jusqu'en 1987³⁰⁰. Au niveau départemental, les pouvoirs politiques du préfet ont augmenté selon le principe de déconcentration. Les tâches administratives, budgétaires et juridiques sont réparties par cette réglementation. En plus, la déconcentration a également permis au gouvernement central de développer l'infrastructure locale des provinces, en renforçant la place du préfet. Comme aujourd'hui il est le détenteur du pouvoir exécutif du département en tant que collectivité territoriale. Nous voyons que le Comité Union et Progrès a donné l'importance au développement du réseau de communication (comme le télégraphe), des transports et de la sécurité intérieure. La réglementation provinciale a déterminé toutes ces affaires infrastructurelles, administratives et sécuritaires de façon détaillée. En effet, la volonté de devenir l'État « législateur » a été entièrement reprise par l'ITF car la remise en œuvre de la Constitution et l'acte de codification continuel nous montrent bien cette intention politique de rétablir un État « législateur ».

²⁹⁸ EDHEM, Eldem, « Ottoman Financial Integration with Europe: Foreign Loans, the Ottoman Bank and the Ottoman Public Debt », in *European Review*, Vol.13, Issue 3, 2005, pp 431-445.

²⁹⁹ GÖKBAYIR, Satılmış, « Gizli Bir Cemiyetten İktidara: Osmanlı İttihat ve Terakki Cemiyeti'nin 1908 Seçimleri Siyasi Programı [d'un comité secret au pouvoir : le programme politique du comité ottoman Union et Progrès pour les élections en 1908] », in *Çankırı Karatekin Üniversitesi Sosyal Bilimler Enstitüsü Dergisi*, Cilt 3, Sayı 1, 2012, p.81.

³⁰⁰ Ibid, p.83.

En 1914, la Première Guerre mondiale oppose dans un premier temps les puissances occidentales puis s'étend au monde entier. L'Empire ottoman a rejoint les Empires centraux, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, la même année. L'armée et l'administration centrale de l'État ottoman étaient inorganisées et défavorisées suite aux nombreuses guerres menées depuis la fin du XIXe siècle telles que les guerres russo-turques et les guerres balkaniques. En 1918, les empires centraux, y compris l'Empire ottoman ont perdu la Grande Guerre contre les Alliés. Le cessez-le-feu de Moudros qui prévoit l'occupation de l'Anatolie et d'Istanbul, capitale de l'Empire, est signé en 1919 par l'Empire ottoman et les Alliés. En 1920, le traité de Sèvres tient lieu d'armistice et vise à partager les territoires ottomans au profit de la Grèce, de l'Arménie et d'un État kurde comme la carte ci-dessous le montre bien. De même, les territoires ottomans au Moyen-Orient sont placés par décision de la Société des Nations sous mandats britannique et français.



Source: DUBY, Georges (dir.), *Grand Atlas Historique : L'histoire du monde en 520 cartes*, Larousse, Paris, 1999, p.194

La mobilisation militaire et sociale de la société turque, est organisée par Mustafa Kemal et les autres commandants de l'armée impériale vaincue, dès 1919 suite à la signature du cessez-le-feu de Moudros. Au début, cette mobilisation n'a pas pu trouver le soutien politique et militaire chez le peuple anatolien. Pour ce faire, l'organisation politique sous forme

d'Assemblée semble être la meilleure solution. En 1920, à Ankara, la Grande Assemblée Nationale de Turquie (Türkiye Büyük Millet Meclisi, TBMM³⁰¹) est constituée alors qu'à Istanbul le sultan est encore considéré comme le pouvoir légal du pays par les forces d'occupation alliées. Il y avait donc un pouvoir politique bicéphale sur le même territoire. Il faut noter ici qu'afin de devenir un État, il est indispensable de disposer d'un territoire, d'une population et d'un pouvoir politique selon la typologie théorique de Georg Jellnik, comme Kelly nous le rappelle³⁰². Nous y ajoutons aujourd'hui un autre élément nécessaire pour pouvoir accepter une organisation politique comme État, qui est la reconnaissance diplomatique des autres États. Dans le cas turc, à Istanbul l'autorité politique n'était pas capable de gérer le territoire et sa population, en raison de l'occupation militaire. Par contre, le pouvoir d'Ankara n'était pas reconnu par les autres États. C'est pour cette raison que la représentation diplomatique de la Turquie est très ambiguë à cette époque. A ce titre, la puissance politique en train d'émerger à Ankara est acceptée comme un gouvernement provisoire dans lequel la convention nationale est établie et Mustafa Kemal est devenu le premier Président, élu à l'unanimité par l'Assemblée nouvellement créée.

En 1921, un comité exclusif élu par les députés de l'Assemblée à Ankara a unilatéralement déclaré que cette nouvelle Grande Assemblée nationale était le gouvernement légal du pays. Dans la même année, la Grande Assemblée Nationale de Turquie a rédigé une Constitution souple, composée de 23 articles, visant à orienter la guerre d'indépendance. La seconde partie de la Constitution détermine directement l'architecture territoriale et administrative du pays. Dans ce cadre, nous constatons la mise en place d'une forte décentralisation basée sur l'autonomie des collectivités locales telles que les départements et les cantons. En plus, les conseils départementaux avaient obtenu de vastes responsabilités. Au contraire, sur le plan pratique, la décentralisation n'aurait pas pu s'appliquer en raison de la structure d'appareil d'État en Turquie, basée sur l'idée d'une forte centralisation. Même s'il y avait certaines évolutions en direction de la décentralisation, une autre attitude politique de ce mouvement organisateur restait nécessaire afin de mieux mobiliser le peuple turc à partir du niveau local dans un objectif de mener le peuple vers une victoire lors de la guerre d'indépendance.

³⁰¹ Désormais, nous utiliserons l'abréviation TBMM pour désigner le Parlement turc.

³⁰² KELLY, Duncan, « Revisiting the Rights of Man: Georg Jellinek on Rights and the State », in *Law and History Review*, Vol. 22, No. 3, 2004, p.521.

En outre la bicéphalité de la représentation politique de l'État est une difficulté réelle lors des négociations diplomatiques. Surtout dans le contexte de la guerre d'indépendance, les alliés font appel à deux gouvernements, ceux d'Istanbul et d'Ankara, pour discuter la nouvelle conjoncture apparue en Turquie après le Traité de Lausanne de 1923. Il s'agit donc du problème de représentation nationale de la Turquie au sein des plateformes internationales. Cette question politique pourrait être rapprochée de celle de la représentation de la Chine et de Taiwan à l'Organisation des Nations Unies³⁰³. Le 1^{er} novembre 1922 cette crise politique est définitivement éteinte par l'abolition du sultanat ottoman par la TBMM à Ankara. Ainsi le pouvoir politique du sultan est-il séparé du califat, pouvoir religieux. En 1922, la guerre d'indépendance turque arrive à son terme et en 1923 la victoire turque est reconnue par le traité de Lausanne. Il est clair que la construction nationale de l'État turc et de la société turque a commencé par l'essor d'une nouvelle autorité politique organisée et menée par des acteurs issus de l'Ancien régime.

³⁰³ Désormais, nous utiliserons l'abréviation ONU pour désigner cette institution internationale.

DEUXIEME PARTIE : CONSTRUCTION REPUBLICAINE DE L'ÉTAT TURC

La construction républicaine de l'État turc est le résultat d'une guerre d'indépendance qui a lieu du 19 mai 1919 au 24 juillet 1923. Le contexte post-Grande Guerre a particulièrement affecté la présence impériale de la Turquie sur son territoire. A la fin des guerres, la Turquie a dû restaurer son système étatique à travers de nouveaux territoires. Après une Première Guerre mondiale dévastatrice, l'Europe aussi faisait face aux problématiques de reconstruction étatique, territoriale et économique. L'une des influences les plus importantes sur ce nouveau mouvement de formation étatique après 1919 trouve son origine dans les dynamiques économiques et politiques de l'État moderne en Occident comme le conceptualise Wallerstein dans sa théorie du « Modern World System ». Selon lui, l'expansion géographique de l'économie capitaliste peut s'expliquer par la dynamique industrielle et la naissance de la bourgeoisie, étroitement liées au mouvement économique appelé « mercantilisme » qui se développe à partir du XVIIe siècle. Dans ce cadre, la Russie et l'Empire ottoman restaient en dehors de l'économie mondiale européenne, c'est-à-dire que ces deux aires économiques se situaient dans la périphérie de l'économie européenne³⁰⁴.

Après la Grande Guerre, le système traditionnel de l'économie et de la politique européenne a connu une mutation considérable. Afin de comprendre ce qui est transformé depuis l'essor de l'État moderne jusqu'à la Première Guerre mondiale, nous nous baserons sur la théorie de Stein Rokkan. A travers sa carte conceptuelle de l'Europe, nous constatons que l'économie, le territoire et la culture, entre les XVIe et XVIIIe siècles, sont réciproquement combinés. En donnant une importance égale à chaque variable, Stein Rokkan démontre que la dimension « État-économie » est très marquée par l'activité maritime. Selon cette fameuse carte conceptuelle, les pays maritimes, comme la France, la Grande Bretagne, l'Espagne, le Portugal et les pays nordiques forment un centre puissant accompagné d'une périphérie moins puissante composée de l'Islande, l'Ecosse, l'Irlande, etc. Quant aux faibles puissances de l'Europe, il s'agit des nations impériales continentales telles que la Prusse, la Pologne, la Hongrie, etc³⁰⁵.

³⁰⁴ WALLERSTEIN, *The Modern World System IV : Centrist Liberalism Triumphant, 1789-1914*, University of California Press, 2011, p.301-302.

³⁰⁵ Voir la première annexe, ROKKAN, Stein, « Un modèle géoéconomique et géopolitique », in *Communications*, Vol. 45, 1987, Eléments pour une théorie de la nation, sous la direction de Gil Delannoi et Edgar Morin. pp. 75-100.

De même, un point souvent ignoré dans les études sociologiques sur la formation de l'État occidental est l'importance de certains pays dits « tampons » pour l'Europe de l'Ouest. A ce titre, la Finlande et les territoires baltiques étaient la zone « tampon » avec la Russie quand la double monarchie austro-hongroise essayait de rivaliser avec l'expansion territoriale de l'Empire ottoman. Les relations politiques et militaires entre deux empires orientaux, la Russie³⁰⁶ et la Turquie, et les États européens contribuent également à la formation de la conception « centre et périphérie » comme dans la typologie de Wallerstein.

De nouvelles dynamiques historiques apparaissent entre les trois empires continentaux. Pour mieux décrire les transformations éminentes qui touchent les Empires russe et autrichien et comprendre les relations complexes entre les trois empires continentaux que sont la Russie, l'Autriche et l'Empire ottoman, nous citons un passage de l'historien Eric Hobsbawm : « ... *the two states which had done most to push back the Turks were or became great European powers, in spite of the notorious backwardness of all or parts of their peoples and territories: the Habsburg Empire and, above all, the empire of the Russian tsars* ». ³⁰⁷ C'est la raison pour laquelle, le système Metternich insiste souvent sur les sensibilités politiques des « eastern trio » composés de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie pour lutter contre l'influence britannique³⁰⁸. Tant que l'Empire ottoman recule de l'Europe centrale et orientale vers l'Anatolie, les territoires balkaniques entrent alors dans l'aire d'influence idéologique de l'Empire russe ou autrichien.

A la fin de la Première Guerre mondiale, les structures impériales autrichiennes et ottomanes s'effondrent, remplacées par leurs constructions nationales respectives. Le cas russe diffère ici de celui de ces deux autres États impériaux en raison de la Révolution de 1917 qui bouleverse l'hégémonie tsariste. En outre, au niveau diplomatique, une organisation intergouvernementale intitulée « Société des Nations » et ayant vocation à établir et à protéger la paix mondiale, a été créée. Toutefois elle ne sera pas capable d'accomplir cette mission du fait des cessez-le-feu et des traités de paix signés avec les vaincus. Ces traités sont immédiatement devenus des instruments politico-diplomatiques qui permettent aux vaincus,

³⁰⁶ L'identité « russe » de la Russie est toujours un point discuté, comme l'est l'identité turque de la Turquie. Nous qualifions géographiquement ces deux empires, selon les circonstances historiques de l'époque, comme orientaux afin de faire une distinction nette entre les États européens et les Empires russe et turc. Le développement étatique et historique de ces deux pôles a différé jusqu'à la modernisation de la Russie et de la Turquie. Géographiquement, l'Europe et ces États sont toujours en relation profonde. Il faut alors préciser que l'identité culturelle de la Russie et de la Turquie représente une complexité et diffère nettement de l'utilisation apportée ici.

³⁰⁷ HOBSBAWM, Eric, *The Age of Empire 1875-1914*, Vintage Books Edition, USA, 1989, p. 17.

³⁰⁸ WALLERSTEIN, op.cit., p.58.

surtout à l'Allemagne, de légitimer leurs actes extrêmes³⁰⁹. De plus, l'Autriche et la Hongrie sont divisées en deux États différents. Cette séparation marque alors la fin de la structure impériale de la dynastie habsbourgeoise. Cette division territoriale cause alors un conflit politique entre ceux qui défendent l'ancien régime et les nationalistes qui voudraient voir une Autriche ou une Hongrie politiquement moderne³¹⁰.

La fin de la Première Guerre mondiale ne signifie pas la disparition des problèmes socio-politiques dans l'ancien monde. La conjoncture qui émerge suite à la Guerre est marquée par un bouleversement politico-diplomatique et économico-géographique se traduisant par un désordre total dans les territoires autrefois gouvernés par les empires centraux. Le Royaume de Yougoslavie, la Péninsule arabique, le Moyen-Orient sont parmi les zones les plus bouleversées en raison de cette réorganisation économico-géographique. Les problèmes conflictuels existant encore aujourd'hui au Moyen-Orient sont en partie un héritage politique de la Grande Guerre³¹¹. Les questions sociopolitiques concernant la réorganisation territoriale des Balkans, après la guerre civile en Yougoslavie et la chute de l'URSS, viennent d'être stabilisées par la construction européenne. Nous pourrions alors mentionner que les résultats de cette Grande Guerre représentent toute une série d'événements destructifs ainsi que constructifs qui portent ses effets encore aujourd'hui. La Turquie reste ici un bon exemple. Elle a connu un effondrement total de sa structure impériale puis a été reconstruite à travers un système politique républicain dans un cadre militaire issu de l'armée ottomane.

Comment la Turquie a-t-elle réalisé sa réorganisation territoriale à travers la construction étatique conformément au concept de l'Etat-nation? Telle est la question considérée comme la problématique centrale de cette partie qui consoliderait l'une de nos problématiques centrales qui est qu'est-ce qui fait que l'Etat turc ne soit pas parvenu à produire une intégration politique du territoire suffisamment solide pour qu'elle corresponde au modèle de l'Etat-nation? Pour observer ce processus, nous proposons de traiter la construction étatique, territoriale et nationale de la Turquie sous le système républicain et le rôle des élites dans cette reconfiguration.

³⁰⁹ Pour avoir plus de détails voir : HOBBSBAWN, Eric, *l'Age des Extrêmes : Le court XXe siècle, 1914-1991*, Complexe, Paris, 1999.

³¹⁰ JUDSON, Pieter M., « L'Autriche-Hongrie était-elle un empire ? », in *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 63e année, No. 3, 2008, pp. 563-596 .

³¹¹ ORTAYLI, İlber, « *Türkiye'nin Yakın Tarihi* [L'histoire récente de la Turquie] », Timas Yayinlari, Istanbul, 2010, p.49.

CHAPITRE I : UNE NOUVELLE FORMATION ÉTATIQUE : L'ÉTAT-NATION TURC

La modernisation politico-militaire introduite par l'Empire ottoman au cours des XVIII^e et XIX^e siècles a déjà produit l'effet organisateur sur le domaine politique. L'histoire montre que l'État central en Turquie, contrairement aux autres pays qui connaissent le même type d'affaiblissement, a pu établir les instruments nécessaires pour sortir de la crise conjoncturelle soit par ses propres moyens soit en prenant l'aide d'un autre État, comme la mise en œuvre d'une politique extérieure sur l'équilibre pendant les XIX^e et XX^e siècles. Hobsbawm explique ce phénomène par la suite: « *Yet, unlike Persia and China, Turkey had available an immediate potential alternative to the collapsing empire: a large bloc of an ethnically and linguistically Turkish Moslem population in Asia Minor, which could form the basis of something like a "nation-state" on the approved occidental nineteenth-century model* »³¹². En effet, nous argumentons que la logique étatique est devenue reproductible une fois qu'un ordre politique a pu réussir à établir les institutions bureaucratiques capables de protéger sa propre existence et d'assurer son amélioration par une force évolutive telle que la modernisation.

La construction nationale tire son origine alors directement de la modernisation ottomane et surtout des politiques ayant vocation à *nationaliser* l'Empire mises en place par le Comité Union et Progrès. Dans ce cadre, nous traiterons de la question suivante : comment le nouvel État turc s'est-il construit à travers une nouvelle capitale administrative, une nouvelle identité culturelle basée sur la modernisation et l'occidentalisation ? et comment l'État organise-t-il les collectivités locales et ses départements dans cette nouvelle configuration ? En effet, l'ambition idéologique de la jeune République s'étale sur plusieurs domaines tels que la scolarisation, l'économie, la société, l'administratif et le politique. Nous constatons que le rôle de l'État a également été discuté par les élites républicaines. Les comptes-rendus de la revue d'administration indiquent bien qu'il y a eu une discussion intellectuelle sur la souveraineté et le gouvernement étatique tels que présentés dans le livre intitulé « principes d'économie nationale et internationale »³¹³ de Lucien Brocard, professeur à l'Université de Nancy. Il considère que la dimension politique constitue l'élément vital du régime étatique et juridique d'un pays. Sur ce point, le conseiller juridique de l'Intérieur, Ekrem, considère que le rôle

³¹² HOBSBAWM, *The Age of Empire*, op.cit., p.284.

³¹³ BROCARD, Lucien, *Principes d'économie nationale et internationale*, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1929.

principal de l'Etat est législatif et que l'application des lois mises en vigueur est le vecteur important d'administration et de gouvernance selon les besoins de son peuple, qui nécessite donc une économie nationale.³¹⁴ Nous voyons que la République porte l'ambition de codification dans tous les domaines possibles. Cet élément est considéré comme stratégique pour l'étatisation de la société avec les nouvelles valeurs républicaines. De fait, les sujets discutés dans la revue administration nous montrent principalement ce but ultime des élites républicaines, notamment entre 1929-1939 où le kémalisme devient véritablement l'idéologie étatique. Afin de trouver une réponse satisfaisante à nos questions, nous nous proposons d'analyser le rétablissement de l'État turc à travers trois processus différents : la construction territoriale, la construction étatique et la construction nationale ainsi que le rétablissement des collectivités administratives. L'une des sources principales que nous utiliserons pour ce chapitre seront les comptes-rendus de la revue administration ainsi que les documents tirés des archives républicaines du Premier ministre de la Turquie.

On voit également que les élites kémalistes ont massivement cherché une structure administrative compatible avec les buts centralistes de l'Etat. Sur ce point, la revue dite *Idare* « administration » concentre des discussions intellectuelles, parfois de type académique, pour la centralisation territoriale sur les collectivités locales, ce qui confirme la vision centraliste de l'Etat sur une codification massive dans plusieurs domaines.

³¹⁴ Türk İdare Dergisi, Sayı 17, 1929, p.1076-1080.

Section A : Construire une nouvelle capitale administrative : la construction territoriale

Après la création de l'État ottoman en 1299, son siège administratif a changé par trois fois (chronologiquement Söğüt, Bursa, Edirne) jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Après cela, Constantinople fut désignée capitale de l'Empire et le resta jusqu'à la création de la Grande Assemblée Nationale Turque en 1920. Pour des raisons stratégiques, le centre de l'État turc a donc déménagé quatre fois en 621 ans³¹⁵. Pourquoi le centre a-t-il pu changer si facilement de capitale ? Dans l'explication du changement de capitale, l'élément sociologique qui mérite d'être souligné vient alors des relations entre centre et périphérie. Comme on l'a déjà remarqué, le centre préserve sa position distinctivement autonome par rapport à la périphérie intérieure et surtout à celle extérieure. Il n'y a également pas, entre le centre et la périphérie, d'institutions intermédiaires disposant du droit de propriété, notamment au début de l'Empire ottoman. Au contraire, en Europe occidentale, les villes commerçantes étaient le noyau des collectivités locales autonomes. De ce fait, la société ottomane dans son époque classique a été divisée en deux : les gouvernants et les gouvernés comme presque dans chaque entité sociale classique-agricole. « *L'État a donc instauré une hégémonie asymétrique sur la société* »³¹⁶. Cette hypothèse sociologique permet d'expliquer l'autonomie du centre et sa réorganisation facile dans d'autres zones géographiques. C'est pour cette raison que l'État central en Turquie a pu facilement changer son positionnement administratif d'une région à l'autre.

³¹⁵ Rappelons qu'avant l'Empire ottoman, l'Empire seldjoukide a également changé de capitale plusieurs fois.

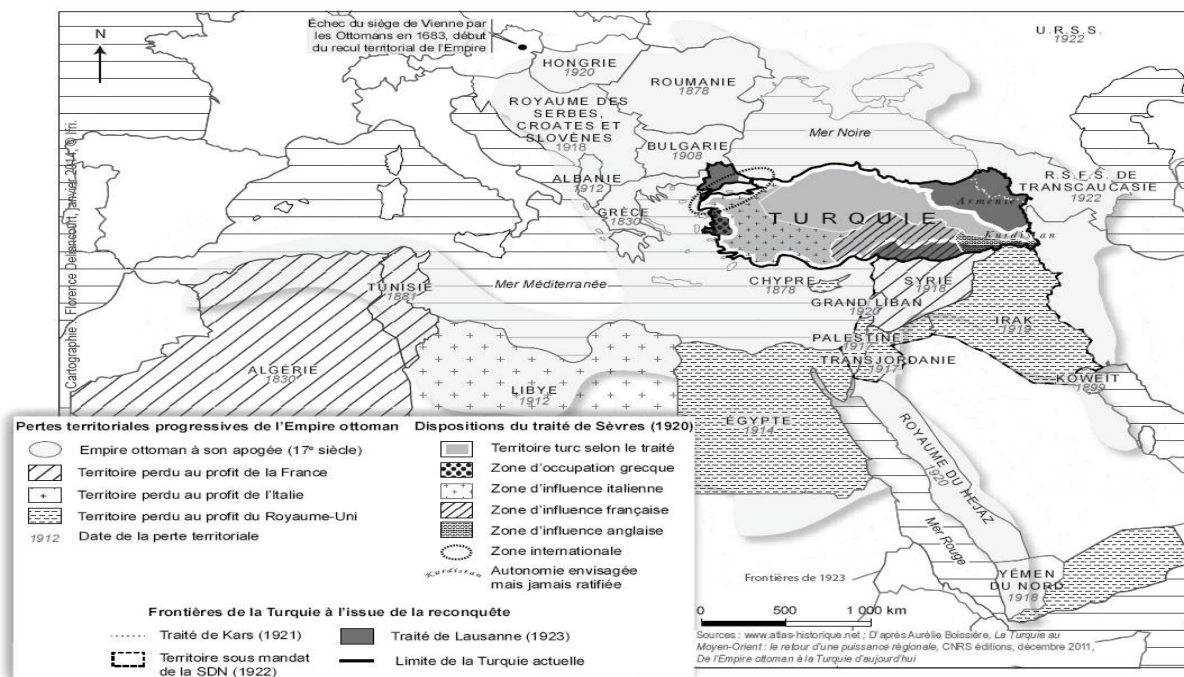
³¹⁶ DOĞAN, Kadir Caner et INANKUL, Hakan, « Genel Hatlarıyla Osmanlı Devleti'nde Orhan Gazi ve Çelebi (i.) Mehmet Dönemlerinde Merkez-Çevre İlişkileri [Les lignes générales des relations centre/périphérie à l'époque d'Orhan Gazi et de Çelebi Mehmet] », in : *Küresel İktisat ve İşletme Çalışmaları Dergisi*, Cilt: 2 Sayı: 4, 2013, p.69.

1. Le déménagement de la capitale au XXe siècle

Le déménagement de la capitale d'Istanbul à Ankara représente une décision stratégique au cours de la guerre d'indépendance turque. Les bureaucrates et les chefs d'état-major ont commencé à façonner la nouvelle organisation politique et militaire dans le cadre de la lutte pour l'indépendance. Ainsi, après le départ de Mustafa Kemal pour Samsun en 1919, un nouveau gouvernement conventionnel est créé en 1920 par la TBMM. Ce Gouvernement turc, selon Ortaylı, représente alors la réorganisation des jeunes acteurs de l'ancien État et une résistance forte³¹⁷. A ce titre, ce qu'on essaie de montrer ici est l'effet organisateur du centre qui existe toujours dans l'administration étatique. Ce caractère organisateur des acteurs de la bureaucratie centrale a été constitué par les réformes faites depuis le XVIIIe siècle. Nous voyons que quand l'État rentre dans une période d'affaiblissement, il trouve des solutions pour éviter l'effondrement et la décomposition étatique. Les réformes touchent toujours directement et prioritairement l'armée et ses secteurs. Les mesures nécessaires pour la résistance nationale ont été prises et exécutées par les jeunes soldats de l'Empire ottoman, qui vont également moderniser la structure sociale et économique du pays à travers nouvelle formation étatique. Il nous faut insister sur le fait que le pouvoir politique en Turquie est toujours militairement organisé en fonction des origines professionnelles des bureaucrates et des pères fondateurs sur le nouveau territoire où l'État-nation turc sera établi.

En 1920, le traité de Sèvres a été signé par le gouvernement impérial, mais jamais ratifié par le Parlement à Istanbul, et les vainqueurs de la Première Guerre mondiale. Ce traité acte le partage territorial de l'Asie mineure entre les Alliés et donne une petite portion de territoire au centre de l'Anatolie aux Turcs. Le Traité prévoit un État arménien indépendant à l'Est de l'Anatolie et les côtes égéennes sont données à la Grèce. Il prévoyait également une autonomie locale pour les régions kurdes. La carte ci-dessous montre bien le recul territorial de l'Empire ottoman du siège de Vienne en 1683, son apogée, jusqu'au traité de Sèvres. Les effets de ce traité ne se limitent pas aux domaines politique et géographique, ses conséquences sur la société turque son particulièrement importantes et méritent examen.

³¹⁷ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'nin Yakın Tarihi* [L'histoire récente de la Turquie], op.cit., p.50.



1.1.Légitimation de la nouvelle capitale Ankara par l'Assemblée Nationale

En 1920, les forces occidentales occupent Istanbul, capitale de l'Empire ottoman, officiellement afin de protéger les minorités chrétiennes. Le Parlement, qui a été remis en vigueur par la Révolution de 1908, a été dissous et plusieurs députés, ministres et intellectuels ont été exilés par les Alliés. Cela renforce le mouvement de résistance en Anatolie³¹⁸. De ce fait, les exilés de la seconde monarchie constitutionnelle se sont regroupés au sein de l'Assemblée d'Ankara, ils se considèrent comme membres naturels de cette Assemblée nationale portant le nom, pour la première fois, de « Turquie ». De facto la capitale turque a déménagé vers l'Asie mineure. Ceci représente un recul territorial historique pour la Turquie.

La question essentielle qui se pose est de savoir pourquoi Ankara est-elle choisie comme capitale au sortir de la guerre d'indépendance ? Nous pourrions parler de raisons sentimentales et stratégiques après la victorieuse guerre d'indépendance dont Ankara était le centre dirigeant. Ortaylı précise que la réponse à cette question n'est toujours pas simple. Izmir et Istanbul étaient deux villes occupées par les alliés. A Istanbul et à Konya, l'opposition conservatrice face à cette nouvelle mobilisation militaire est forte. A ce titre, il souligne que ce sont des bureaucrates qui

³¹⁸ KASABA, Reşit, *The Cambridge History of Turkey Volume 4. Turkey in the Modern World*, Cambridge University Press, 2008, p.128.

ont décidé de construire une nouvelle capitale à Ankara, plutôt que les chefs d'état-major de la guerre d'indépendance³¹⁹.

Le 23 avril 1920, la Grande Assemblée Nationale de Turquie est établie par des membres aux idées variées, réunis autour d'un seul but : libérer le pays. La nouvelle Assemblée nationale, bien qu'elle soit héritière du parlement de 1876, s'est organisée autour du système politique de l'Assemblée conventionnelle³²⁰. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, et même le pouvoir judiciaire dans le cas turc, sont placés sous le mandat de cette Grande Assemblée nationale. De plus, elle a assumé toute la structure administrative et bureaucratique de l'État ottoman en Anatolie. Ici il s'agit d'un élément étatique qui est souvent identifiable dans la tradition administrative en Turquie : c'est le principe de continuité de l'État auquel Ortaylı accorde une place particulière dans la reconstitution et la restructuration de l'Assemblée autour d'une nouvelle capitale. Ce principe fondamental du droit public donne naissance à une structure dualiste en Turquie. En effet, la Constitution de 1876 a été *de facto* en vigueur en même temps que la nouvelle Constitution de 1921. Cette organisation dualiste au niveau politique a duré jusqu'à la proclamation de la République en 1923³²¹.

Nous proposons maintenant d'examiner la mobilisation politique et administrative de la TBMM qui devait, d'une part, réussir la guerre d'indépendance et d'autre part, restructurer l'architecture sociale et politico-administrative du pays. Cette analyse nous permet de mettre en lumière le changement conjoncturel dans le fonctionnement de l'appareil d'État. L'Assemblée nationale a été rétablie dans le but d'assumer la gestion territoriale, celle de la population et de rétablir la souveraineté nationale. Dans ce cadre, la création de l'Assemblée nationale repose sur le caractère conventionnel. Selon l'article 3 de la Constitution de 1921, « *L'État de Turquie est administré par la Grande Assemblée nationale et son gouvernement porte le nom de Gouvernement de la Grande Assemblée nationale* »³²². Elle succède alors la fonctionnalité étatique de l'Empire ottoman à la différence qu'elle inclut la structure décentralisée dans les collectivités locales.

³¹⁹ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'nin Yakın Tarihi* [L'histoire récente de la Turquie], op.cit., p.60-62.

³²⁰ Pour plus de détail sur le régime conventionnel voir: LE PILLOUER, Arnaud, « La notion de « régime d'assemblée » et les origines de la classification des régimes politiques », in *Revue française de droit constitutionnel*, Vol. 58, No. 2, 2004, pp. 305-333.

³²¹ Op.cit., p.56.

³²²Source: l'archive électronique de la Grande Assemblée Nationale de Turquie : <https://www.tbmm.gov.tr/anayasa/anayasa21.htm> , [Consulté le 23/09/2019].

1.2. La décentralisation réorganisatrice et la régulation territoriale

Composée de 23 articles, la nouvelle Constitution de 1921 portant le nom de « loi des organisations fondamentales » est particulièrement souple. Elle visait à restructurer l'architecture administrative de l'État, surtout au niveau des départements, dans le but d'organiser la guerre d'indépendance et de rendre effective la mobilisation militaire de la population. Dans ce cadre, les membres de l'Assemblée sont directement élus par la population vivant dans les départements. De l'article dixième jusqu'au vingt-troisième, la Constitution avait pour objectif de restructurer la gestion territoriale selon laquelle la Turquie est administrativement divisée en trois niveaux : les provinces (vilayets), les arrondissements et les cantons. A ce titre, les départements ont été dotés de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative³²³.

Elle accentue le développement local à travers l'autonomisation liée à l'attribution de la personnalité juridique aux provinces et aux cantons. De plus, les membres des conseils provinciaux (*vilâyet şûraları*) étaient élus directement par la population locale. Ortaylı souligne encore que cette Constitution a impulsé l'établissement de conseils locaux relativement autonomes dans les provinces, fait inédit en Turquie jusqu'à aujourd'hui³²⁴. Dans le cadre de la mobilisation militaire de la population turco-musulmane en Anatolie, l'Assemblée nationale y accordait une attention importante. Il s'agit donc d'une expérience unique de décentralisation administrative au niveau de la gouvernance territoriale dans un contexte exceptionnel qui oblige les acteurs à réinstaurer un ordre politique le plus vite possible.

La nouvelle construction administrative donne aux préfets un rôle d'arbitrage en cas de litige entre le gouvernement central et les institutions locales³²⁵. On assiste donc à un transfert du pouvoir central, qui se trouve éclaté, vers les entités locales. À ce titre, les organes locaux exécutent leurs affaires administratives quand le préfet est responsable des affaires gouvernementales en tant que représentant de l'État, mais en jouant un rôle d'arbitre entre l'administration centrale et les collectivités locales. Nous pourrions alors affirmer que le gouvernement de l'Assemblée nationale a construit un modèle administratif particulier qui insiste sur une décentralisation considérable des affaires locales et qui donne un rôle administratif asymétrique au préfet. Nous observons également l'émergence de problèmes

³²³ Ibid., l'article 11 de la Constitution turque de 1921.

³²⁴ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'nin Yakın Tarihi* [L'histoire récente de la Turquie], op.cit., p.26.

³²⁵ Article 14 de la constitution de 1921, source: l'archive électronique de la Grande Assemblée Nationale de Turquie : <http://www.tbmm.gov.tr/anayasa/anayasa21.htm>, [Consulté le 23/09/2019].

politiques auxquels le gouvernement d'Ankara doit faire face pendant et après la guerre d'indépendance. La désorganisation administrative dans l'ensemble du pays s'accompagne d'une volonté d'indépendance propre de certains groupes, notamment à l'Est du pays³²⁶. Quant au pouvoir central, on constate l'effet organisateur de la bureaucratie militaire composée d'anciens pachas ottomans qui organisaient géographiquement et militairement les milices turco-musulmanes sous le nom de « Associations de la défense du droit de l'Anatolie et de Roumélie ». Cette organisation militaire va contribuer à la formation de l'armée turque après la fin de la guerre d'indépendance.³²⁷

2. La nouvelle construction territoriale : le Pacte national

En 1919, le Pacte national ratifié par le Parlement d'Istanbul avant sa dissolution en 1921 est comme une feuille de route du mouvement anatolien. Le pacte prévoyait la création d'un nouvel État sur des territoires où les Turcs et les Kurdes, c'est-à-dire la population musulmane, est majoritaire excluant alors les provinces arabes. Il a été rapidement adopté comme l'objectif fondamental de la résistance territoriale. Le but de ce texte n'était pas seulement de préciser les limites géographiques du futur État mais aussi d'en affirmer les caractéristiques. Le Pacte prévoyait un État souverain, territorialement indivisible et indépendant³²⁸. Nous voyons apparaître les éléments relatifs à l'État-nation moderne comme objectif fondamental de ce mouvement. Jean Marcou, spécialiste de la Turquie, précise que « *il s'agit des régions d'Anatolie et de Roumélie qui, « habitées en majorité par des musulmans, forment un tout qu'on ne peut diviser sous aucun prétexte ».* Cette description première, concrète, géographique et presque sociologique de l'État turc n'est donc pas exempte de références religieuses ».³²⁹ Les références religieuses sont le résultat historique du système identitaire ottoman de *millet*. La politique nationaliste impulsée par les Jeunes Turcs n'a apparemment pas eu un grand effet idéologique sur la population anatolienne.

Le Pacte national se positionne clairement pour la consolidation administrative et militaire du mouvement indépendantiste. De plus, Mustafa Kemal, devenu président de la TBMM, a fait appel à Rıfat Efendi, mufti d'Ankara, pour éditer un décret religieux ayant pour

³²⁶ ERDAHA, Kamil, *Kurtuluş Savaşı'nda Valiler Sorunu : IV* [question des préfets dans la guerre d'indépendance], Taha Toros Arşivi, p.37-40 <http://earsiv.sehir.edu.tr:8080/xmlui/bitstream/handle/11498/24201/001584207010.pdf?sequence=1&isAllowed=y> [Consulté le 23/09/2019].

³²⁷ Pour avoir plus de détails sur les étapes d'organisation de cette association, voir : KAYALI, Hasan, « The Struggle for Independence », in KASABA, Reşit (ed.), in *The Cambridge History of Turkey Volume 4. Turkey in the Modern World*, Cambridge University Press, 2008.

³²⁸ Ibid. p. 157.

³²⁹ MARCOU, Jean, « État et État de droit en Turquie », in *Pouvoirs*, Vol. 115, No. 4, 2005, p.27.

but de sauver le califat. Un tel acte politique basé sur l'argument religieux visait, premièrement, à rendre inutiles les actes du gouvernement d'Istanbul qui tentait de délégitimer la résistance du mouvement anatolien et de détourner la population de cette mobilisation militaire³³⁰. Sur le plan des relations internationales, l'adoption de l'acte national préparé par les députés du Parlement d'Istanbul donne, en théorie, une source de légitimité au gouvernement d'Ankara. En pratique, les étapes successives de la guerre d'indépendance (1919-1923) poussent les pouvoirs occidentaux à négocier avec les nouveaux acteurs du Parlement d'Ankara. Ces négociations diplomatiques seront alors un point conflictuel entre le Gouvernement ottoman et celui d'Ankara en raison du problème de représentation de la Turquie.

La situation bipolaire réduit apparemment l'efficacité des relations diplomatiques du gouvernement d'Ankara. Par exemple, en 1921, alors que les forces indépendantistes turques voyaient se profiler une victoire contre les forces Alliées, une conférence diplomatique est organisée à Londres. Les gouvernements d'Istanbul et d'Ankara y sont conviés, créant une situation paradoxale. De plus, les propositions faites par les Alliées sont en pleine contradiction avec les revendications du gouvernement d'Ankara et ce qui est envisagé par le Pacte national.³³¹ De ce fait, cette réunion diplomatique qui cherchait à conclure un autre traité de paix remplaçant celui de Sèvres demeure inachevée. Le texte conclu n'a pas été ratifié par la TBMM sous l'impulsion de Mustafa Kemal³³².

Nous voyons alors que le Pacte national a joué un rôle primordial non seulement dans les phases exécutives de la guerre d'indépendance, mais aussi dans la détermination d'une politique extérieure basée sur la création d'un État turc entièrement indépendant. Ce texte a également précisé la forme territoriale d'une nouvelle Turquie. Cela donne clairement une légitimité politique aux actes militaires du gouvernement d'Ankara. Les réussites militaires obtenues sur les différents fronts sont fondatrices pour la République de Turquie. C'est surtout le cas à l'Ouest du pays avec la guerre gréco-turque, appelée aujourd'hui Grande Offensive de 1922, et qui prend une place considérable dans la construction étatique et nationale de la jeune République.

³³⁰ Op.cit. p.129.

³³¹ GÜÇLÜ, Yücel, « The Struggle for Mastery in Cilicia: Turkey, France, and the Ankara Agreement of 1921 » *The International History Review*, Vol. 23, No. 3, 2001, p.591.

³³² MACFIE, A. L. « British Intelligence and the Turkish National Movement, 1919-22 », in *Middle Eastern Studies*, Vol. 37, No. 1, 2001, p. 11.

3. *La nouvelle construction étatique : l'établissement de l'ordre politique républicain*

Les guerres ont des résultats à la fois destructeurs, pour ceux qui ont connu la défaite, et constructeurs, pour ceux qui sont arrivés à la victoire. En théorie, Charles Tilly affirme que la guerre pourrait être décrite comme un crime organisé, jouant un rôle dans la construction de l'État, « State making ». D'une part, dans son article intitulé « War Making and State Making as Organized Crime », il critique l'attitude et le comportement des acteurs responsables principaux de guerres destructrices qui leur offrent la possibilité de fournir des armes, de soutenir l'organisation militaire de pays pauvres. Cela crée alors une relation ambiguë entre les fournisseurs et les cadres des élites militaires des pays récepteurs. D'autre part, il vise à montrer qu'il existe une interdépendance explicite entre la guerre et la construction étatique en défendant l'idée que « *war makes states...* »³³³. Peuvent s'y ajouter les actes militaires non-conventionnels tels que le banditisme, la piraterie, les rivalités territoriales, ainsi qu'aujourd'hui le terrorisme et les mouvements de guérilla.

A partir de cette schématisation argumentative, nous pouvons dire que la guerre est un événement à la fois constructeur et destructeur pour l'État turc. La Première Guerre mondiale représente alors l'étape destructrice de l'Empire ottoman tandis que la guerre d'indépendance était la phase évolutive d'une nouvelle construction pour l'État turc et la future République. On peut identifier deux temps contradictoires : la militarisation des groupes sociaux et la démilitarisation de ceux qui refusent la guerre. L'exemple d'Ethem le Circassien, fameux bandit à la tête d'un mouvement pouvant être caractérisé comme des forces volantes, est ici particulièrement pertinent. Au début, il a contribué militairement au mouvement d'indépendance anatolien comme une composante irrégulière des Forces Nationalistes (*Kuvay-ı Milliye*). Mais, une fois la guerre finie, il refusa de s'intégrer à l'armée régulière turque et devint rapidement l'acteur d'un mouvement centrifuge avec ses forces armées mobiles³³⁴.

Sans une force militaire et policière, il serait impossible de préserver l'intégrité sociopolitique de ce nouvel État. Comme Weber l'a souligné, la domination légale-rationnelle est un instrument politique que l'État utilise pour exercer le monopole de la violence légitime dans les limites d'un territoire³³⁵. Sur ce point, il s'agissait alors de la démilitarisation des

³³³ TILLY, Charles, « War Making and State Making as Organized Crime », in EVANS, Peter, RUESCHEMEYER, Dietrich, and SKOCPOL, Theda (eds.), *Bringing the State Back In*, Cambridge University Press, 1985, p. 170.

³³⁴ Pour plus de détail, voir DUMONT, Paul, *Mustafa Kemal invente la Turquie moderne*, Complexe, Bruxelles, 1983, p.88 (L'armée verte).

³³⁵ WEBER, Marx, *Economie et Société 1: Les catégories de la société*, Paris, Plon, 1971.

mouvements irréguliers, comme les forces volantes d'Ethem et de l'élimination des rivaux locaux comme les forces kurdes ainsi que les conservateurs exigeant le rétablissement du sultanat. Il faut souligner que le bipolarisme du pouvoir a pris fin et le gouvernement de la TBMM est désormais la seule institution légitime du pays.

Après la fin de la guerre d'indépendance en 1922, un traité de paix a été signé en 1923 à Lausanne entre les Alliés et la TBMM. C'est un traité de paix qui est plus largement compatible avec les revendications portées par le Pacte national, mis à part certains problèmes territoriaux qui demeurent, notamment entre la Turquie, la France et l'Angleterre. Ces questions territoriales reflètent les soucis des députés sur l'intégrité territoriale basée sur le Pacte national³³⁶. La Turquie a renoncé à ses prétentions sur Mossoul et Kirkouk au profit du Royaume-Uni quand en 1939, la province du Hatay est intégrée au territoire turc³³⁷. Toutefois des litiges diplomatiques et parfois militaires persistent jusqu'à aujourd'hui avec la Grèce en Mer Égée et à Chypre. Ces questions territoriales, sociales et politiques constituent aujourd'hui les principales problématiques politico-diplomatiques des Affaires étrangères de la Turquie³³⁸. L'héritage ottoman ainsi que les résultats des guerres de la fin du XIXème et du début du XXème siècle fondent la Turquie moderne.

Qu'est ce qui fait l'État turc ? La réponse à cette question se calque sur les grandes lignes de la construction étatique de la Turquie républicaine. En utilisant la théorie tillyenne on peut identifier quatre points :

- «*War making*», la conduite de la guerre, qui consiste en l'élimination et la neutralisation des adversaires en dehors des territoires.
- «*State making* », la formation de l'État, pousse le centre à éliminer et à neutraliser les adversaires intérieurs.
- La phase dite de «*protection*» lors de laquelle l'État élimine et neutralise les adversaires de leurs clients.

³³⁶ TBMM Gizli Celse Zabıtları [Compte-Rendu Confidentiel de l'Assemblée Nationale], Devre 1 Cilt 4, İçtimai Senesi III, 4.03.1923.

³³⁷ ORTAYLI, İlber, *Yakın Tarih Gerçekleri* [Les vérités de l'histoire récente], Tımas Yayınları, İstanbul, 2012, p.115.

³³⁸ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 1 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar (1919-1980)* [La politique extérieure turque : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (1919-1980), İletişim Yayıncılık, 15. Baskı, İstanbul, 2009.

- La quatrième phase qui valide les trois premières : c'est « *l'extraction* » ou le prélèvement. Elle est nécessaire pour créer des instruments économiques tels que la fiscalité afin de permettre les trois phases précédentes³³⁹.

En Turquie, en premier lieu, la guerre d'indépendance sert à neutraliser et éliminer les adversaires extérieurs afin de créer un centre proprement indépendant. Dans le but de gagner la guerre nous voyons que le gouvernement conventionnel a mis en place une structure administrative relativement décentralisée et une mobilisation militaire « *bottom-up* ». Deuxièmement, les menaces internes telles que la rébellion de Cheick Saïd, la révolte de Menemen³⁴⁰, l'armée verte, etc. ont été aussi neutralisées dans les années suivant la fin de la guerre³⁴¹. La troisième phase, selon la schématisation de Tilly, se concentre sur la protection de la construction étatique par la mise en œuvre de politiques révolutionnaires. Pour ce faire, l'appareil d'État a besoin d'instruments efficaces et souvent centralisés. A partir de la proclamation de la République en 1923, ces mesures centralistes sont graduellement mises en place. C'est pour cette raison que la construction républicaine de l'État en Turquie est encore marquée par une architecture administrative centralisée pour consolider la construction nationale, territoriale et étatique.

4. La construction nationale : the nation building process

L'institutionnalisation et la nationalisation de la vie bureaucratique était nécessaire pour la stabilisation du pouvoir étatique et le renforcement de la construction étatique. Cette dernière est suivie par la construction nationale car « *it can be said that state building and nation building are two overlapping but conceptually different processes.* »³⁴². Linz souligne avec raison que *state building* et *nation building* sont deux processus continus durant l'existence d'un État et deux concepts propres au contexte européen occidental, l'État moderne et l'État-nation étant deux produits historiques de l'Occident. Ainsi il est important de noter que la particularité sociohistorique de chaque unité politique complexifie la définition des notions telles que *nation*, *nationalité* et *nationalisme* comme nous le rappelle Benedict Anderson³⁴³. Par contre, on observe le développement politique similaire en Turquie où existe une longue

³³⁹ TILLY, Charles, *War Making and State Making as Organized Crime*, op.cit., p.181.

³⁴⁰ La première révolte signifie alors le rejet direct de l'établissement d'une politique plus moderne quand la seconde est clairement marquée par des raisons à la fois « centrifugées » et conservatives.

³⁴¹ SHAW, Jay Stanford et SHAW, Ezel Kural, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey Volume II: Reform, Revolution, and Republic: The Rise of Modern Turkey, 1808-1975*, op.cit., p.352.

³⁴² LINZ, Juan J., « State building and Nation Building », in *European Review*, Vol. 1, No. 4, 1993, pp.355-369.

³⁴³ ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, Revised Edition, London, 2006, p.3.

tradition bureaucratique et étatique. Il est normal alors que la construction étatique en Turquie ait été utilisée et soit encore utilisée pour la construction nationale. C'est-à-dire que le *state making process* à travers l'idée républicaine est accompagnée par le *nation building process* pour construire un État-nation³⁴⁴.

Une fois le traité de paix de Lausanne signé en 1923, il est permis d'établir, au niveau national, un nouveau régime politique pour rendre efficace l'action publique de la construction territoriale et étatique. A ce titre, toujours en 1923, la République est proclamée par l'effort direct et personnel de Mustafa Kemal. Cette nouvelle structuration politique devait résoudre de nombreux problèmes parmi lesquels la question démographique, économique, sociale et politique. Pour ce faire, Mustafa Kemal crée alors un instrument politique qui lui permet de rendre effectives les réformes révolutionnaires à partir du haut appareil d'État. C'est un parti politique que l'on peut considérer comme le parti fondateur de l'État républicain à travers le concept d'« *establishment* ». Dans ce cadre, quelques mois avant la proclamation de la République en 1923, le Parti républicain du peuple (*Cumhuriyet Halk Partisi*, CHP) est fondé sur six principes occidentaux et modernistes qui prendront place dans l'idéologie officielle inscrite dans la Constitution en 1937 : le républicanisme, le nationalisme, le populisme, la révolution, la laïcité et l'étatisme³⁴⁵.

Au départ de la territorialisation du nouvel État, la République a principalement achevé les réformes commencées par l'État ottoman en vue de la modernisation occidentale. Avec une telle tradition bureaucratique, l'État républicain instaure rapidement sa propre architecture administrative sur les nouveaux territoires³⁴⁶. La problématique de la gouvernance territoriale constitue un exemple particulier : la nouvelle Constitution de 1924 protège la manière dont la centralisation a été mise en place par l'Empire. En effet, l'article 91 de la Constitution de 1924 indique une perspective administrative similaire à ce que la première Constitution turque de 1876 a affirmé, en renonçant la conservation de l'esprit administratif décentralisé de la Constitution de 1921. L'institutionnalisation de l'État-nation turc se fait encore une fois sur une centralisation administrative importante dans la gestion territoriale, ainsi que dans le fonctionnement administratif du système politique.

³⁴⁴ Op.cit., p.356.

³⁴⁵ Pour plus en détail sur le contenu de six principes, voir : SHAW, Jay Stanford et SHAW, Ezel Kural, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey Volume II: Reform, Revolution, and Republic: The Rise of Modern Turkey, 1808-1975*, 1977, op.cit., p. 375-395.

³⁴⁶ MARCOU, Jean, « État et État de droit en Turquie », op.cit.

L'idée d'un système administratif centralisé reste pratiquement inchangée dans la bureaucratie républicaine car le code de province ottoman daté de 1913 reste aussi en vigueur pour les territoires républicains³⁴⁷. La déconcentration administrative était encore une fois une caractéristique non-négligeable de la gestion territoriale dans les subdivisions telles que les départements, les arrondissements, les cantons, les bourgs et les villages. Dans ce cadre, les vilayets sont remplacés par les départements qui deviennent les organes déconcentrés de premier niveau de la division locale. Avec ce renouvellement territorial, le nombre des vilayets passe de 15 à 75³⁴⁸. Dans cette optique, la centralisation républicaine a été institutionnellement associée à la déconcentration territoriale considérée comme utile à la nationalisation de l'État et la société³⁴⁹.

En effet, il restait difficile de transformer la structure impériale en État-nation malgré l'existence de noyaux sociaux instaurés par la bureaucratie impériale lors de la modernisation. Cette structure impériale était marquée par une division sociale en communautés fondées sur l'appartenance à des identités religieuses. Il s'agissait d'une société multiculturelle séparée en plusieurs communautés, avec une cohésion sociale ambiguë entre musulmans et non-musulmans. Avec la mise en place de l'identité turque, le même problème touche alors la communauté musulmane car l'étatisation de la nation était un processus inachevé à l'époque impériale. Sur ce point, Linz précise que l'étatisation de la nation a massivement contribué à la réussite dans la transformation de l'État-nation³⁵⁰. Les caractéristiques de la construction étatique et nationale que nous avons traitées précédemment nous indiquent que la modernisation et l'occidentalisation de l'appareil d'État républicain repose sur une nouvelle identité ethnique et une turquification sociale et politique. Tous ces éléments sont étroitement liés à l'étatisation de la société et de l'idéologisation de l'État.

³⁴⁷ Ce code provincial est resté en vigueur jusqu'en 1987, au changement d'intitulé de ce code. Par contre jusqu'à cette date, il a été modifié plusieurs fois. Pour plus de détails, voir également : <http://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/19471.pdf> (l'archive numérique du journal officiel) [Consulté le 23/09/2019].

³⁴⁸ KESKİN, Nuray, « Cumhuriyet Döneminde Toprağa Dayalı Örgütlenme, İl Yönetim Sisteminin Kuruluşu » [L'organisation territoriale à l'époque républicaine, l'établissement du système administratif départemental], in *Memleket Siyaset Yönetim*, Cilt: 2, Sayı: 5, 2007, p.124.

³⁴⁹ DURAN, Patrice, « Déconcentration », In: *Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation*, sous la direction de AUBELLE, Vincent, COURTECUISSÉ, Claire, KADA, Nicolas et PASQUIER, Romain, Ed. Berger-Levrault, Boulogne-Billancourt, 2017.

³⁵⁰ LINZ, Juan, « State building and Nation Building », op.cit., p.364.

Section B : La modernisation républicaine : contexte social, plan administratif et scène politique

La modernisation en tant que la politique d'État est mise en place par la bureaucratie républicaine, mais d'une manière plus efficace qu'à l'époque ottomane. Le nouveau centre étatique créé sur un modèle de centralisation administrative a relativement facilité la politique de modernisation en vue de la républicanisation de la structure socio-politique du pays. Celle-ci était nécessaire, aux yeux de Mustafa Kemal Atatürk afin d'impulser le progrès et de permettre le développement du pays. C'est dans ce cadre que l'occidentalisation à la française reste un élément particulier de la nouvelle ère en Turquie. Notamment au niveau politico-administratif, elle est un point de repère pour l'État turc. Comme on l'a déjà souligné, il s'agit d'une romanisation politique et administrative qui est acceptée et introduite volontairement au plan social du pays, mais cette fois-ci d'une façon beaucoup plus profonde en fonction de ses conséquences sur la société au détriment des éléments religieux³⁵¹.

La modernisation occidentale de la Turquie continue de déterminer les rapports entre centre et périphérie. Bien que Badie insiste sur le caractère souvent superficiel de la définition de la périphérie comme garant du traditionalisme face à un centre modernisateur³⁵², le cas turc de la lutte sociale et politique entre les républicains du centre et les conservateurs des périphéries perpétue l'argument. En effet, l'idéologie traditionaliste de la périphérie basée sur le conservatisme islamiste apparaît comme une réaction politique contre le projet des républicains. Le traumatisme actuel de la société et de la politique turque tirerait son origine de cette vague de modernisation et d'occidentalisation, rappelons qu'en Turquie la modernisation et l'occidentalisation sont deux concepts inséparables dans l'analyse. En effet, la Turquie vise à achever sa modernisation par une occidentalisation, particulièrement sur le modèle français, dans tous les domaines du pays.

La transformation occidentaliste porte également des éléments mythiques. Ceux qui défendent le traditionalisme face à la modernisation tendent à produire des arguments abstraits, qui sont généralement sans fondement. Par exemple, en Turquie, l'interdiction de porter le fez par la loi révolutionnaire et l'imposition du port du chapeau occidental pour les hommes, lui

³⁵¹ ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, 2006, p.45-46.

³⁵² BADIE, Bertrand, *Le développement politique*, Economica, Paris, 1994.

attribuent une place sacrée et religieuse. Ainsi, il est devenu un mythe souvent utilisé par les traditionnalistes et conservateurs quand le chapeau est alors un signe occidental pour les modernisateurs³⁵³. Même si ces arguments ne sont historiquement pas fondés, ils sont des créations réactives contre le mouvement moderniste et ses actions. Eric Hobsbawm l'a théorisé dans son livre intitulé « *Invention of Tradition* » pour décrire ce type de réactions sociales ainsi que la consolidation d'une nation produite ou alors inventée³⁵⁴.

1. La nature du régime républicain

Le régime républicain proclamé en 1923 est souvent critiqué comme étant un mouvement imposé au centre étatique par un petit groupe considéré comme une élite. La perspective historique que nous avons adoptée durant notre recherche nous conduit à refuser cet argument classique. La République et ses réformes en tant que projet révolutionnaire des pères fondateurs n'est pas une action unilatérale imposée et artificiellement organisée. Elle dispose d'un plan largement historique qui remonte jusqu'à l'Ère des Tulipes, où la première division politique entre le centre et la périphérie surgit au sein de la vie politique ottomane. La période des réorganisations « Tanzimat » n'a pas débuté sur une idée révolutionnaire. Elle n'était pas une révolution, mais un mouvement fondateur pour le mouvement de modernisation républicaine³⁵⁵. De cette période a surgi un groupe d'élites éduquées autour des valeurs occidentales. Les bureaucrates réformateurs qui étaient généralement issus de l'armée entament une véritable modernisation sociale et étatique. C'est la raison pour laquelle l'armée a produit une bureaucratie et des figures militaires qui lancent les réformes républicaines alors même que les dynamiques résistantes à ces nouveautés sont majoritaires dans la société.

Ce dilemme politique et social a deux conséquences : l'État se développe enfin comme une organisation autonome et différenciée de la société quand le conservatisme politique se mobilise toujours à partir du bas, quartier par quartier. D'un côté, l'État en tant qu'institution est généralement considéré comme un être suprême par la majorité de la société en Turquie. Cette perception sociale commencera à changer avec l'émergence d'une société civile, comme nous le verrons plus tard. La *bottom-up policy* mise en œuvre par la périphérie conservatrice est l'héritage politique de cette mobilisation sociale que l'on pourrait considérer comme un élément déterminant sur le modèle de l'approche dite « *rescaling state* »³⁵⁶.

³⁵³ LEWIS, Bernard, *The Middle East : A Brief History of the Last 2000 years*, Scribner, New York, 1995, p.5.

³⁵⁴ HOBSBAWM, Eric, *Invention of Tradition*, Cambridge University Press, 1992.

³⁵⁵ ORTAYLI, İlber, *Batılılaşma Yolunda* [Sur la route de l'occidentalisation], op.cit., p.33.

³⁵⁶ BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, « Local Entrepreneurialism and State Rescaling in Turkey », in *Urban Studies*, Vol.47, Issue 2, 2010, pp.363–385.

1.1.La construction du centre étatique

L'omniprésence étatique porte sur l'établissement des institutions bureaucratiques dans l'ensemble des territoires nationaux. C'est une échelle politique qui permet à l'État d'instaurer sa légitimité institutionnelle et administrative sur un territoire donné et sa population. Il s'agit alors d'un processus d'étatisation sociétale dans le but de consolider la cohésion territoriale. Dans ce cadre, les institutions bureaucratiques, les organes déconcentrés et les collectivités locales pourraient jouer un rôle consolidateur et intégrateur ou, au contraire, désintégrateur. De même que les comportements des acteurs politico-administratifs sont aussi importants que l'existence des organisations publiques dans une société moderne, les politiques publiques étant élaborées directement par ces acteurs et agents concernés³⁵⁷.

Les pères fondateurs de la République ont choisi de rester fidèle à la tradition ottomane dans la construction de l'ordre politique républicain. Son mode de fonctionnement reposera toujours sur la centralisation de la gouvernance territoriale. Une fois le nouvel État reconnu par les autres États, une direction centralisée est adaptée aux circonstances spécifiques du nouveau territoire. La direction a pour but de mettre en place ses politiques conformément aux deux principes de modernisation et d'occidentalisation. Il en résulte alors un processus unilatéral de l'État en faveur d'une centralisation étatique.

Les élites fondatrices ont donc décidé encore une fois de mettre en œuvre des politiques publiques fortement centralisées comme sous l'Empire ottoman. La modernisation et l'occidentalisation de l'architecture politique, économique et administrative du pays sont encore prisonnières de la logique centraliste. La volonté de construire une organisation moderne pour une nation bien définie, au lieu d'une communauté impériale, et d'achever les réformes sociales a poussé la bureaucratie à agir d'une manière fortement centralisée et à adopter l'ancienne logique de la bureaucratie impériale. Son fonctionnement était naturellement similaire à celui des ottomans car la centralisation politique était déjà dans les mains de la bureaucratie. Cet instrument qu'utilisent souvent les cadres politiques serait considéré comme une mesure de *control capacity* et de *problem solving capacity* du gouvernement³⁵⁸. Dans ce cadre, la création des établissements locaux à côté d'organes déconcentrés était paradoxalement nécessaire pour promouvoir la modernisation et l'occidentalisation à l'égard de la population,

³⁵⁷ CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Collection « Point politique », Paris, 1981.

³⁵⁸ DURAN P. & LAZEGA, E « Introduction: Action collective : pour une combinatoire des mécanismes de coordination », in *L'Année sociologique*, Vol. 65, No.2, 2015, pp.291-304.

surtout dans les zones rurales. En effet, les nouvelles institutions politiques, économiques, sociales et éducationnelles dans le pays doivent être légitimées et acceptées par le peuple.

Le contexte politique nécessitait également de créer un nouveau cadre bureaucratique adapté à l'agenda politique occidentaliste de la République car les anciennes élites bureaucratiques civiles, militaires et religieuses étaient visiblement opposées à l'occidentalisation. De ce fait, la République avait besoin que ses postes stratégiques soient pourvus par des acteurs ayant intériorisé la logique et les principes nouveaux de la République. Ceci passe également par l'exclusion des acteurs défendant l'ancien régime politique. Mais la nouvelle République n'était pas encore dotée des institutions éducationnelles nécessaires à la création d'une élite. Elle a donc accordé le rôle de préfet à certains militaires en mission dans les villes frontalières³⁵⁹. L'idéologie républicaine devrait rapidement être incarnée au sein des secteurs administratifs, politiques et sociaux au sein d'un pouvoir politique désacralisé.

1.2. La désacralisation du régime et les réactions

Les réformes politiques introduites par la République sont marquées par une désacralisation du pouvoir et une dépatrimonialisation de la bureaucratie. Rappelons tout de même que la plupart des fonctionnaires faisaient partie de l'Ancien régime. Ici, il s'agit du changement structurel du fonctionnement étatique. La désacralisation du pouvoir politique découle de l'abolition du califat, titre religieux du sultan. La dépatrimonialisation du système étatique est le résultat de la proclamation de la République, remplaçant l'ancien régime monarchique du sultanat. En théorie, les barrières entre les gouvernés et les gouvernants sont définitivement supprimées en faveur de ces premiers selon le principe de la souveraineté nationale. La modernisation républicaine exigeait alors la création de sa propre tradition bureaucratique et politique à travers une dépatrimonialisation et une désacralisation de la structure et de l'héritage ottoman. Néanmoins, il n'y a pas rupture totale au niveau administratif. Comme nous l'avons dit, la République bénéficiait également des expériences impériales dans de multiples domaines. Le cas turc est alors *sui-generis* la Russie soviétique lorsqu'elle a tendu à ignorer tous ses héritages tsaristes, surtout au niveau des traités internationaux³⁶⁰.

³⁵⁹ GÖKÜŞ, Mehmet, « Tek Parti Döneminde Türk Kamu Bürokrasisinin Gelişimi [Le développement de la bureaucratie publique turque dans l'époque monopartite] », in *Amme İdare Dergisi*, Cilt 33, Sayı 2, Haziran (juin) 2000, pp.23-33.

³⁶⁰ Certains États historiquement ont été tentés par une rupture de leurs engagements internationaux ou conventionnels, il s'agit en principe d'États révolutionnaires. Lorsque les bolchéviques ont pris le pouvoir en 1917 ils ont dénoncé des traités internationaux contractés par le régime tsariste. L'URSS n'a pas tenu nombre de ces engagements au profit de traités au cas par cas avec des États tiers. Pour plus de détails voir : le Principe du droit

La Turquie moderne souhaite plutôt remplacer la logique impériale au sein des institutions étatiques par une idéologie occidentaliste et républicaine mais pas la suppression totale de ces institutions. En effet, ce projet politique nécessitait un appareil bureaucratique civil fonctionnant d'une manière efficace. Sur ce point, Heper souligne qu'après la guerre d'indépendance, la bureaucratie civile garde toujours une sorte d'attachement idéologique à l'Ancien régime. Kemal Atatürk a suivi deux stratégies principales pour une transformation bureaucratique harmonisée. En premier lieu, les bureaucrates et fonctionnaires qui n'adoptent pas l'esprit politique de l'État-nation ont été démis de leurs fonctions par une loi votée par l'Assemblée nationale. Selon Atatürk, la bureaucratie civile doit être un appareil qui sert l'État comme on le voit également et paradoxalement dans la tradition ottomane. En second lieu, le parti politique d'Atatürk, le CHP, a assumé un rôle administratif parallèle à la bureaucratie civile de l'État alors que le pouvoir législatif appartient à l'Assemblée nationale dans un régime monopartite. Ainsi, l'appareil bureaucratique pouvait être contrôlé par le parti politique dans la mise en œuvre des réformes alors que le Parlement turc favorisait la souveraineté nationale en accompagnant la politique républicaine et la désacralisation du pouvoir sultanique³⁶¹. L'institutionnalisation républicaine porte alors ces deux caractéristiques idéologiques jusqu'à l'époque multipartite.

La vie politique de la nouvelle Turquie devait être portée par des institutions démocratiques telles que le Parlement, les partis politiques, les élections, etc., comme durant les dernières années de l'Empire ottoman. Cependant, la souveraineté nationale est l'idéologie principale du nouvel État. La République a été d'ailleurs proclamée sur ce principe en 1923. En 1924, une décision de l'Assemblée nationale supprime le titre de calife sur proposition d'Atatürk. Ceci renforce les arguments des opposants et est alors la principale source du mécontentement au niveau politique. Quand ces décisions structurelles et historiques ont été prises, les noms célèbres de la guerre d'indépendance tels que Hüseyin Rauf, Kazım Karabekir, Refet Bele n'étaient pas présents à l'Assemblée. Ces évolutions politiques ont intensifié les tensions entre les républicains et leurs opposants. Zürcher écrit dans son œuvre intitulée « *Turkey : A Modern History* » que « *they reacted angrily to the proclamation in interviews in the Istanbul press, calling the decision premature, and stressing that calling the state a republic*

international public « Pacta Sunt Servanda » voir : WEHBERG, Hans « Pacta Sunt Servanda », in *The American Journal of International Law*, Vol. 53, No. 4, Oct., 1959, pp. 775-786.

³⁶¹ HEPER, Metin, *Türkiye'de Devlet Geleneği* [La tradition étatique en Turquie], traduit de l'anglais par SOYARIK, Nalan, Doğu Batı Yayınları, 5. Baskı, İstanbul, p.100-108.

*did not in itself bring freedom and that the real difference was between despotism and democracy, whether under a republican or a monarchic system. »*³⁶².

Ces célèbres opposants avaient également une double fonction dans la vie politique. Ils étaient à la fois inspecteurs militaires et députés de l'Assemblée. Ils sont devenus les principaux opposants à l'action gouvernementale surtout sur des sujets d'importance majeure pour la Turquie tels que les échanges de population avec la Grèce, la planification urbaine et le statut des écoles étrangères. A ce titre, sur la proposition d'Atatürk, l'Assemblée nationale supprima le cumul des mandats militaires et civils. Mais ceci ne cesse pas les oppositions antirépublicaines exercées à l'Assemblée. En 1924, 32 députés démissionnent du CHP pour fonder un nouveau parti politique nommé Parti républicain progressiste, *Terrakkiperver Cumhuriyet Fırkası* (TCF)³⁶³. La création du nouveau parti introduit pour la première fois le multipartisme dans l'histoire de la vie politique turque.

1.3. La transformation des réactions en opposition politique

Bien que le centre ait stabilisé sa position idéologique en proclamant la République, l'opposition politique contre le projet républicain s'est concentrée sur deux camps : celui des anciens cadres qui défendent l'Ancien régime et celui des fondamentalistes religieux et séparatistes. En premier lieu, les mécontentements politiques de certains groupes fondamentalistes posaient un problème d'instabilité. Par exemple, la rébellion de Cheick Said a éclaté dans les régions kurdes de l'Est du pays dans le but de rétablir le sultanat et le califat. Pour réprimer cette rébellion et circonscrire son extension géographique, la loi sur le maintien de l'ordre *Takrir-i Sükûn Kanunu*, est adoptée par l'Assemblée³⁶⁴. Cette insurrection kurde est neutralisée par les forces gouvernementales mais une nouvelle rébellion kurde émergera en 1926. La mise en place de tribunaux d'indépendance a causé l'exécution des leaders et de nombreux participants de ces rébellions³⁶⁵.

En second lieu, le Premier ministre Fethi Okyar demande aux leaders du parti d'opposition de démissionner volontairement pour arrêter l'opposition politique dans

³⁶² ZURCHER, Eric Jan, *Turkey : A Modern History*, I.B. Tauris; 3rd edition, London, 2004, p.166.

³⁶³ Désormais, nous utiliserons l'abréviation TCF pour désigner ce parti politique. Pour plus de détail voir : KOÇAK, Cemil, *Belgelerle İktidar ve Serbest Cumhuriyet Fırkası* [Le pouvoir et le parti républicain libéral d'après les documents]. İletişim Yayınları, İstanbul, 2006.

Il faudrait ici souligner que l'utilisation de l'adjectif « républicain » a poussé le parti du peuple à acquérir le même adjectif. À partir de cette date, le parti du peuple est devenu le parti républicain du peuple (CHP).

³⁶⁴ Cette loi a été prolongée en 1927, Compte-rendu de l'Assemblée Générale, Devre II Cilt 30 İçtimai Senesi: IV 40. İçtima, 05/03/1927.

³⁶⁵ BİLİCİ Faruk, « Révolution française, Révolution turque et fait religieux ». In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°52-53, Les Arabes, les Turcs et la Révolution française, 1989, pp. 173-185.

l'Assemblée. Cette demande est refusée par les membres du parti alors même que l'ancien commandement Kazım Karabekir, président du parti, a appuyé le gouvernement dans ses efforts de consolidation du pouvoir à l'Est. Rapidement, le gouvernement décide d'interdire le parti, mettant fin à cette première expérience de multipartisme³⁶⁶. Nous constatons que l'établissement de l'ordre politique se heurte à des liens sociaux très fragiles qui pourraient facilement se transformer en des mouvements de centrifugation.

La tentative de passage d'un système monopartite vers le multipartisme nous montre que le gouvernement central n'a pas encore pu consolider son pouvoir politique dans l'ensemble du système étatique et territorial. En 1930, un nouveau parti politique d'opposition est créé sous le nom de Parti républicain libéral, *Serbest Cumhuriyet Fırkası* (SCF³⁶⁷) par Fethi Okyar sur demande de Kemal Atatürk. Le parti d'opposition défendait une économie libérale dans le contexte de la Grande Dépression de 1929 et de ses impacts lourds sur l'économie nationale. De plus, en 1930 ont lieu les premières élections locales dans le contexte politique multipartite. Le parti en question est bien organisé dans les villes anatoliennes de l'ouest du pays, notamment à Aydın, à Izmir et à Manisa. La campagne électorale du SCF se base sur la promotion d'une économie libérale, comme la politique prônée par le TCF³⁶⁸.

Pour les élections législatives, le Président met en place un nouveau système appelé « le bloc national », selon lequel les candidats des deux partis sont directement choisis par Atatürk. Ce qui est intéressant ici c'est que cette proposition est acceptée par le parti d'opposition alors qu'elle est fortement critiquée par les membres du CHP, c'est-à-dire le parti même d'Atatürk. Pour cette raison le plan n'a pas pu être mis en œuvre. Trois mois après sa création, le Parti libéral républicain est dissous par la décision même de ses membres³⁶⁹. Après la dissolution du parti d'opposition, une révolte fondamentaliste islamiste éclate à Menemen dans la région égéenne. Nous voyons que l'opposition politique représente encore une fois un caractère

³⁶⁶ ZURCHER, *Turkey: A Modern History*, op.cit., p.168-170.

³⁶⁷ Désormais, nous utiliserons l'abréviation SCF pour désigner ce parti politique.

³⁶⁸ Pour plus de détails voir : KARAKAŞ, Ömer, « Dönemin Yerel Basınına Göre Serbest Cumhuriyet Fırkası'nın Manisa Vilayeti'nde Teşkilatlanması ve 1930 Belediye Seçimleri [Selon la presse locale, l'organisation du parti républicain libéral à Manisa et les élections municipales de 1930] », in *History Studies*, Volume 2/3, 2010 pp.202-222. Nous voyons qu'il y a toute une série des problèmes dans l'organisation d'élections libres à Manisa car il s'agissait d'une intervention politique du Gouvernement dans les élections. La population locale a décidé de s'abstenir de voter pour protester contre le Gouvernement. Ensuite, il eut recours au procureur de la République et à la sous-préfecture afin de protéger leur droit de vote.

³⁶⁹ ERASLAN, Cezmi, « Türkiye Cumhuriyeti'nin Siyasi Hayatında Serbest Cumhuriyet Fırkası Deneyimi Üzerine Düşünceler [Idées sur l'expérience du parti républicain libéral dans la vie politique de la République de Turquie] », in *İlmi Araştırmalar* 9, İstanbul 2000, pp.77-96.

religieux conservateur qui insiste sur la restauration du sultanat³⁷⁰. Cette révolte de Menemen est également réprimée par les forces de l'ordre. Ceci témoigne de l'incapacité du jeune système turc à former un régime politique multipartite au début de l'ère républicaine.

Les tentatives pluralistes font les frais de prises de positions extrémistes alors que Kemal Atatürk voulait une architecture politique composée par des partis politiques aux idées modérées, compatibles avec les principes et les buts de la République. En effet, la République avait besoin de consolider son autorité centrale dans l'ensemble de ses territoires. Chaque réaction socio-politique était donc réprimée par Ankara car non conforme à l'idéal modéré d'Atatürk. Ces difficultés ont conduit le gouvernement à suivre les principes politiques du CHP. Ces principes vont graduellement se transformer en une idéologie étatique. Le kémalisme (ou atatürkisme) né dans les années 1930³⁷¹ autour d'un système monopartite qui durera jusqu'en 1950. Le contexte international le favorisait aussi.

Des problèmes internationaux s'ajoutent alors aux questions nationales. Les menaces extérieures telles que le nazisme et le soviétisme touchent indirectement et parfois directement la politique interne de la Turquie. Dans le Traité de Lausanne du 24 juillet 1923 était inclus un principe du droit international public appelé « *rebus sic stantibus* »³⁷² selon lequel, en cas de changement fondamental des circonstances, une partie peut se retirer du traité en question ou y mettre fin. En effet, le statut du Bosphore est un vieux problème géopolitique et stratégique. C'est pour cela que la convention sur les détroits prévue par le Traité de Lausanne est remplacée par la Convention de Montreux de 1936 dans le but de réguler les droits des pays voisins de la Mer noire sur les détroits du Bosphore et des Dardanelles ainsi que la souveraineté politique de la Turquie, telle que la remilitarisation, sur ces zones stratégiques³⁷³.

Afin de construire une République solide, l'administration doit donc surmonter d'importantes questions aussi bien au niveau national qu'au niveau international alors que le monde se dirige vers un deuxième conflit d'ampleur, la Seconde Guerre mondiale.

³⁷⁰ BOZARSLAN, Hamit, « Le madhisme en Turquie : L'« incident de Menemen » en 1930 », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 91-94 | juillet 2000.

³⁷¹ CİDDİ, Sinan, *Kemalism In Turkish Politics, The Republican People's Party, Secularism and Nationalism*, Routledge Studies in Middle Eastern Politics (Book 10), New York, 2009.

³⁷² LISSITZYN, Oliver J., « Treaties and Changed Circumstances (Rebus Sic Stantibus) », in *The American Journal of International Law*, Vol. 61, No. 4, Oct., 1967, pp. 895-922.

³⁷³ BUZAN, Barry, « The status and future of the montreux convention », in *Global Politics and Strategy*, Volume 18, Issue 6, 1976, pp. 242-247.

1.4. La reprise du plan social

La nouvelle idéologie de l'appareil d'État se focalise profondément sur la transformation du paysage social du pays et de ses structures sociale, culturelle et politique. L'idéologie soutenant cela est que la Turquie moderne doit désormais faire partie des civilisations contemporaines (*muassır medeniyet*). Dans ce cadre, nous observons un agenda politique gouvernemental marqué par un programme de réformes qui seront mises en œuvre entre les années 1925 et 1935. Parmi les plus importantes à ce titre, les réformes concernant la laïcité peuvent être considérées comme l'effacement de toute référence à l'islam et au conservatisme impérial politique au profit des thèmes nationalistes.

La centralisation politique dans tous les domaines était une stratégie efficace pour la République. A l'instar de l'éducation, et contrairement à la vision décentralisée de l'Empire sur ce domaine, la République a préféré appliquer une centralisation des institutions éducatives dans le cadre de la loi sur l'unification de l'enseignement adoptée en 1924. Conformément à cette loi, la centralisation et l'uniformisation du domaine de l'éducation sont assurées par l'appareil d'État. Les institutions religieuses comme les médersas sont abolies et leur rétablissement est strictement interdit³⁷⁴. De même, en 1925, une autre loi sur l'interdiction et la fermeture des établissements religieux est entrée en vigueur. Pour contrôler la religion est établie la direction des affaires religieuses dépendant du Premier ministre.

Au niveau culturel, le port du fez est également interdit par une loi de 1925 et impose le port des chapeaux européens³⁷⁵. Il s'agit donc des régulations culturelles symboliques dans le but de d'occidentaliser tous les domaines de la vie. Par exemple, nous voyons aussi l'adoption du système métrique européen, de l'heure et du calendrier utilisés en Europe. L'une des réformes les plus critiquées est l'attribution des noms de famille aux individus en 1934. Dans ce cadre, Mustafa Kemal a obtenu le nom « Atatürk, pères des turcs » par vote du Parlement. S'y ajoute l'adoption de l'alphabet latin en 1928 en lieu et place de l'alphabet ottoman (mélange des alphabets persan et arabe), signifiant une véritable rupture avec la civilisation moyen-orientale en Turquie. Une campagne éducative est lancée en Anatolie par la création des écoles de la Nation (*millet mektepleri*) pour faire connaître les nouvelles lettres turques générées de

³⁷⁴ Resmi Gazete [journal officiel] Sayı (no) : 63, Tertip : 3 Cilt : 5 Sayfa : 322, « Tevhid-i Tedrisat Kanunu [La loi sur l'unification de l'enseignement] », le 03 mars 1924, <http://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.3.430.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

³⁷⁵ Resmi Gazete [journal officiel] Sayı (no) 230, Tertip : 3 Cilt : 7 Sayfa : 108, « Şapka İktisası Hakkında Kanun [La loi sur le port du chapeau] », le 25 novembre 1925, <http://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.3.671.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

l'alphabet latin³⁷⁶. Afin de faire accepter ces réformes culturelles et connaître les nouvelles institutions républicaines au plan social, trois institutions éducatives sont établies par l'État. Ce sont les maisons du peuple (*halk evleri*), les salles du peuple (*halk odalari*) et les instituts de village (*köy enstitüleri*) qui assurent le rayonnement culturel et politique de la République en fonction de la socialisation politique du peuple³⁷⁷. L'occidentalisation visée dans tous les domaines dominera désormais la culture politique de Turquie³⁷⁸.

Section C : La nationalisation de l'identité turque à travers le « nation-building »

La différence principale entre les modernisations ottomane et républicaine est la volonté républicaine d'étendre les effets de réformes vers la société. L'identité turque a progressivement instauré une nouvelle logique au centre étatique depuis l'époque ottomane alors que la République émergeait comme État-nation dans une société à la conscience nationale limitée. Pendant le règne ottoman, la communauté turque n'était pas considérée comme turque mais comme partie de la communauté musulmane. Sortir de cette définition impériale religieuse était difficile au début. Cela a constitué la source intrinsèque d'oppositions politiques entre ceux qui se considèrent turcs et les musulmans. C'est la création de l'un des piliers idéologiques de la querelle politique entre les groupes sociaux, bien que l'État se soit transformé en l'acteur principal du nationalisme turc. Ce conflit se manifeste par le fait que les éléments socio ethniques de l'Ancien régime ont pu se convertir aux principes sociopolitiques d'un État-nation par l'effort même des acteurs.

Cette politique nationaliste est entièrement assumée par les cadres républicains. Nous pouvons argumenter que la construction républicaine signifie le triomphe de la nationalisation turque au niveau gouvernemental et étatique. Dans le cas turc, le nationalisme identitaire dans la société restait toujours marginal et inadapté aux réalités socio-économiques du pays. Par contre, une fois l'autorité centrale établie par la République, le nationalisme turc est devenu le principe officiel de l'appareil d'État qui souhaite le généraliser au sein de la société. Ceci passe par la création d'une nouvelle identité ethnique basée sur la nationalité turque pour faire de la

³⁷⁶ CAYMAZ, Birol et SZUREK, Emmanuel, « La révolution au pied de la lettre. L'invention de « l'alphabet turc » », in *European Journal of Turkish Studies*, Numéro: 6, 2007.

³⁷⁷ Ibid.

³⁷⁸ HEPER, Metin et all. *Turkey and the West : Changing Political and Cultural Identities*, I.B. Tauris, New York, 1993, p.9.

Turquie un État-nation, moderne sur le modèle occidental³⁷⁹. Comme nous l'avons déjà souligné, les intellectuels ottomans tels que Ziya Gökalp et Yusuf Akçura contribuent largement à l'idéologisation du nationalisme turc dont Kemal Atatürk s'est fortement inspiré³⁸⁰.

1. L'État-nation et les nouveaux rapports politiques

En 1920 le principe de souveraineté nationale est adopté, malgré la persistance de l'ancien régime, comme principe fondateur d'une Assemblée regroupée dans le contexte de la guerre. En 1923, le dualisme politique existant depuis la fin de la guerre est définitivement écarté par les élites militaires en faveur du régime républicain. Les éléments que l'on a décrits jusqu'ici montrent bien les effets politiques de la modernisation et de l'occidentalisation diffusés dans tous les domaines. A l'époque ottomane, les influences culturelles et sociales de ces deux phénomènes étaient très limitées et peu répandues au sein de la société anatolienne vivant majoritairement dans des zones rurales. Le régime républicain essaye de généraliser la modernisation et l'occidentalisation à l'ensemble de la population dans un territoire où l'État était également obligé de se réorganiser.

Ce n'est pas un hasard si l'agenda politique réformateur de Kemal Atatürk ait été mis en place dans le contexte social et politique de la Turquie. Il s'agit alors d'une bureaucratie et d'un modèle étatique imposé à la société. Cette imposition politique et idéologique donne naissance à une division nette entre ceux qui sont gouvernés et ceux qui gouvernent : la légitimité du centre étatique reposerait sur les principes de modernisation et d'occidentalisation alors que la société majoritairement traditionnelle devient le défenseur du conservatisme. Dans ce cas-là, l'analyse faite par Badie et Birnbaum dans leur ouvrage collectif intitulé « Sociologie de l'État » sur la situation particulière de la Turquie, semble correcte : « *cette dualité fut très sensible dans l'Égypte du khédivé Ismaël, dans l'empire ottoman du XIXe siècle, comme dans le système politique de la Turquie kémaliste qui ne put fonctionner qu'en excluant les masses paysannes du processus de modernisation* »³⁸¹. Ce caractère évolutif causerait donc un traumatisme social pour la société turque quant à son identité ethno-religieuse. Ce type de problématiques liées au processus de modernisation n'est cependant limité au cas turc. Les théories du développement politique nous prouvent qu'à partir de ses conséquences culturelles,

³⁷⁹ Ces principes sont fortement marqués dans le programme politique du CHP en 1935, Source: l'archive de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, Esas No: 110, 1936, Ramiz: S.S 339-a.

³⁸⁰ Pour plus de détails voir : SMITH, David Norman, « Ziya Gökalp and Emile Durkheim: Sociology as an Apology for Chauvinism? », op.cit.

³⁸¹ BADIE, B. et BIRNBAUM P., *Sociologie de l'État*, op.cit., p.164.

économiques, politiques et sociales, la modernisation et l'occidentalisation favorisent bien l'émergence de certains problèmes structurels dans des sociétés tardivement modernisées.

1.1. Les caractéristiques du régime politique du nouvel État

L'analyse sociologique du développement politique nous paraît nécessaire afin d'expliquer les traumatismes multifactoriels apparus dans la société turque. Le développement politique de Bertrand Badie ouvre la voie méthodologique à notre propos. C'est dans ce cadre que la théorie développementaliste de Shils³⁸² pourrait être appliquée au cas turc. Au niveau politique, il détermine cinq types de systèmes politiques parmi lesquels nous constatons la démocratie politique, la démocratie titulaire, l'oligarchie modernisatrice, oligarchie totalitaire et l'oligarchie traditionnelle. La Turquie moderne gouvernée sous le régime kémaliste jusqu'en 1950 a été analysée comme une oligarchie modernisatrice, comme l'a noté Badie³⁸³.

Le régime républicain était-il autoritaire ou dictatorial ? La réponse à cette question qui occupe encore l'actualité du pays est complexe. Jusqu'au multipartisme, le régime politique de la République a intensivement agi sur les questions sociales, politiques et économiques du pays d'une manière unilatérale. Toutefois, on n'observe pas de tendance dictatoriale dans les politiques publiques de l'État, qui essaye d'instaurer par deux fois un système multipartite. Il est nécessaire de souligner que ces politiques publiques sont mises en place par un groupe modernisateur issu des élites militaires. De même que les tentatives de transition démocratique par les élections libres multipartites n'étaient pas applicables à court terme dans la mesure où la société était encore traditionnelle et l'économie n'était pas nécessairement commerçante, monétarisée et industrialisée.

On pourrait également souligner que les réformes kémalistes, notamment concernant les droits des femmes, constituent un objet de curiosité des politistes, journalistes et autres personnalités de l'époque. Afin de tourner un film propagandiste ayant pour objet les réformes kémalistes, la vie d'Atatürk et l'évolution des droits des femmes turques, deux français ont fait une demande financière auprès de l'ambassade turque en 1939. En raison des difficultés budgétaires de l'Etat, cette demande leur a été refusée³⁸⁴. Par ailleurs, le Premier ministre Edouard Herriot semblait impressionné par le personnage politique d'Atatürk et pour son travail envers l'implémentation de valeurs républicaines en Turquie. D'ailleurs, selon un télégramme de l'ambassadeur turc,

³⁸² SHILS, E. « Political Development in the New States (II) », in *Comparative Studies in Society and History*, Vol.2, Issue 4, 1960, 379-411.

³⁸³ BADIE, Bertrand, *Le développement politique*, op.cit., p.82-83.

³⁸⁴ BCA, 30-10-0-0 / 146 - 44 – 9 15.09.1939, Atatürk'ün hayatı, Türk inkılabı ve Türk kadını hakkında Fransızların çevirmek istedikleri propaganda filmlerinin tahsisat yokluğundan çekilemeyeceği

Suat (Davaz), Edouard Herriot, lors d'une conférence, évoquait les réformes sociales, économiques, politiques, administratives et culturelles d'Atatürk avec intérêt. Herriot y soulignait également que, loin d'être dictatorial, Atatürk avait instauré un régime politique de type démocratie libérale³⁸⁵. Face à Herriot, le journaliste roumain, Ulpia considérait Atatürk comme un dictateur appliquant ses réformes de manière autoritaire et autocratique³⁸⁶. Cette conférence dont l'analyse a été transmise par télégramme nous montre également l'existence des discussions politiques sur la nature du régime kémaliste au niveau international à cette époque-là.

Considéré aujourd'hui comme dictatorial par plusieurs politologues et historiens, le système politique monopartite en Turquie devrait être analysé par rapport à la situation conjoncturelle de l'époque. C'est-à-dire qu'en Europe, la plupart des pays étaient placés sous la gouvernance de dictateurs. L'Allemagne et l'Italie étaient les promoteurs des régimes politiques fascistes et dictatoriaux les plus destructifs que le monde a probablement témoignés jusqu'à maintenant. Sur ce point, Paul Dumont note que « *hors de Turquie, de même, le modèle kémaliste est, depuis la deuxième guerre mondiale, appréhendé avec des lunettes qui ne sont pas forcément celles d'Edouard Herriot et de ses contemporains. On a beaucoup glosé, notamment, sur la nature même du régime kémaliste. Banale dictature ou démocratie potentiellement pluraliste, comme l'a montré l'évolution ultérieure de la Turquie ? On s'est aussi demandé si la laïcité kémaliste ne constituait pas, dans la pratique, une sorte de théocratie déguisée, ou pour le moins, un système faisant de la religion un outil aux mains de l'Etat. Enfin, des jugements contrastés sont désormais portés sur la manière dont la République kémaliste a abordé la question de la pluralité ethnique et religieuse* »³⁸⁷. A ce titre, la République turque a certainement agi de manière répressive au sujet de la pluralité ethnique et religieuse, ce qui explique les tendances autoritaires du régime kémaliste, notamment après 1930. Le fait que la Turquie n'ait toujours pas instauré un système politique basé sur la démocratie constitutionnelle pluraliste au sens aronien du terme reflète donc cet héritage d'*establishment* républicain.

Bien que les réformes révolutionnaires soient élaborées et mises en œuvre par une élite majoritairement composée d'anciens soldats de l'Empire ottoman, la Turquie ne peut être qualifiée de régime militaire à l'époque. En effet, l'Assemblée nationale émerge comme un

³⁸⁵ BCA, 244 - 651 – 20, 14.12.1933, Fransa Başbakanı Herriot'un Gazi'nin yaptığı inkılaplardan ve anayasamızdan söz ettiği konferans.

³⁸⁶ BCA, 30-10-0-0 / 247 - 669 – 5, 08.09.1936, Romen Dr. S. Ulpia'nın Fransızca Le Moment gazetesinde Atatürk'ün yaptığı inkılaplar ve Cumhuriyet rejimine dair çıkan yazısı.

³⁸⁷ DUMONT, Paul, « La Turquie d'Atatürk : un modèle de développement pour le monde musulman », texte pour les Journées bruxelloises de la Méditerranée, Institut MEDEA, Bruxelles, 23 octobre 2003, p.5

organe de représentation vitale pour le régime républicain. Il convient de dire qu'un cadre militaire a fondé la République de Turquie mais pas un régime militaire à l'intérieur du pays. De ce fait, on n'observe pas de mouvement de radicalisation qui monopolise et uniformise massivement les domaines stratégiques tels que les médias, l'économie, etc, comme au Japon sous le régime militaire des années précédant la Seconde Guerre mondiale³⁸⁸. Les nouvelles institutions républicaines en Turquie, notamment les écoles, apportent une relative uniformisation des citoyens avec le temps. Mais ce processus fragile est en conformité avec les objectives d'un État-nation, et se déroule d'une manière plus organique qu'au Japon. Aucune idéologie extrémiste telle que fascisme, n'a été instaurée en Turquie. En effet, les réformes élaborées ciblaient à la fois l'État lui-même et la société dans son ensemble. Les bureaucrates s'efforçaient de rester fidèles au cadre juridique conformément à l'acte de législation voté par l'Assemblée. Autrement dit, la tradition législative de l'État acquise lors de la période des Tanzimat s'est également inscrite dans la logique étatique de la République. Ce phénomène bureaucratique a d'ailleurs l'avantage de limiter l'extrémisme ou la radicalité des pères fondateurs. Néanmoins, le parti politique d'Atatürk installe solidement son idéologie républicaine au sein de l'appareil d'État lors de la période monopartite.

1.2. Le parti politique et l'État, « one party system » ?

Une réponse à la question posée ci-dessus pourrait être obtenue en analysant la structure opérationnelle du CHP. Examiner la structure et les relations internes au parti nous permettraient de comprendre les rapports de pouvoir entre ses membres. Duverger propose un modèle pratique pour décrypter ces rapports de pouvoir et expliquer l'organisation interne des partis et schématiser leurs natures politiques. A ce titre, il faudrait mettre l'accent sur un phénomène complexe qui s'organise autour du sens de l'articulation existant dans un parti politique. Ce sens de l'articulation porte sur deux autres éléments à double caractère : en premier lieu les liaisons verticales et les liaisons horizontales et en second lieu, la centralisation et la décentralisation. La liaison verticale s'explique par le lien organisationnel qui regroupe deux organismes subordonnés tels que la hiérarchisation des sections du parti selon une division administrative : un bureau communal et un siège d'arrondissement, etc. Duverger considère le parti communiste comme le meilleur exemple pour comprendre la liaison verticale. Quant à la liaison horizontale, on constate un lien qui unit deux organismes articulés autour d'un seul axe,

³⁸⁸ KASZA, Gregory J. « Bureaucratic Politics in Radical Military Regimes », in *The American Political Science Review*, Vol. 81, No. 3, 1987, p.856-857.

au même niveau du parti comme par exemple deux bureaux communaux de différentes communes³⁸⁹.

Les attitudes et les comportements des dirigeants et des membres d'un parti détermineraient son caractère centraliste ou décentralisé à travers le partage des pouvoirs à l'intérieur de cette organisation idéologico-politique³⁹⁰. Le CHP était un parti centralisé qui se focalise efficacement sur la politique de modernisation et d'occidentalisation de la société. Entre les années 1923-1946, l'organisation était le moteur idéologique des cadres des élites dirigeantes sous une gouvernance monopartite. Dans ces années, l'État et le parti ont complètement fusionné autour de l'agenda idéologique républicain. Il serait logique de penser que l'appareil bureaucratique et cette institution idéologique (CHP) fonctionnaient ensemble et de façon centralisée. A ce titre, l'État même était devenu l'appareil idéologique du parti au pouvoir, notamment entre les années 1930-1939. Ainsi, en 1936 les fonctionnaires d'État étaient en même temps des membres du CHP, par une décision prise par le Premier ministre en tant que secrétaire général du parti³⁹¹.

Duverger intensifie son analyse politique sur le système turc. Il insiste sur son caractère laïc et sur la vocation démocratique du CHP qui tendent à occidentaliser le pays. Il observe aussi une ressemblance forte entre l'idéologie antireligieuse et rationnelle des cadres républicains et celle des libéraux européens du XIXe siècle. Le système politique du pays pendant la guerre d'indépendance, basé sur le gouvernement conventionnel de l'Assemblée nationale, doté d'une constitution marquant nettement le principe de souveraineté nationale est très similaire à celui de la Révolution française. A cela s'ajoutent la proclamation de la République comme un mode de gouvernement plus démocratique que le sultanat, les deux tentatives de passage au multipartisme et la sécularisation des institutions étatiques. Certes, ce système politique n'était pas une démocratie pluraliste au sens occidental du terme mais il a été qualifié comme « démocratie politique traditionnelle » par Duverger³⁹² pour des raisons que nous avons mentionnées. A propos du monopartisme, Duverger admet que « *plusieurs fois, Kemal (Atatürk) s'est efforcé d'y mettre fin : à lui seul, ce trait est profondément révélateur. Rien de semblable n'était concevable en Allemagne hitlérienne ou en Italie mussolinienne* »³⁹³.

³⁸⁹ DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, Seuil, Paris, 1992, p.67-68.

³⁹⁰ Ibid. p.72-73.

³⁹¹ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, Verso, Guildford, 1987 p.100.

³⁹² Op.cit., p.308-309.

³⁹³ Loc.cit.

Mais malgré les efforts politiques déployés vers système pluraliste, la gouvernance républicaine n'a pas réussi l'incorporation de la périphérie au centre, expliquant en grande partie la lutte politique et la crise de distribution du pouvoir d'aujourd'hui. Ces deux phénomènes trouvent leur origine sociale dans les syndromes de la modernisation.

2. Les syndromes de la modernisation

Lors de la période monopartite du régime républicain, le système administratif vise à améliorer les capacités du système politique. Comme il est un système politique plus rationnel que le sultanat du fait de son organisation laïque et républicaine, on constate la sectorialisation de l'action gouvernementale à la fois au niveau central et local. Cela s'accompagne d'une efficacité considérable dans la mise en œuvre des politiques publiques, ouvrant la voie à moderniser la structure sociale et bureaucratique. La mise en place si rapide de la modernisation occidentale cause évidemment certains problèmes sociaux. Les crises correspondant à cette vague modernisatrice et occidentaliste naissent dans le développement politique de la société. A ce titre, Pye souligne six types de crises auxquelles chaque structure doit faire face : la crise d'identité, la crise de légitimité, la crise de pénétration, la crise de participation, la crise d'intégration et la crise de distribution³⁹⁴.

a. La crise d'identité

Elle tire son origine directement de la structure impériale marquée par l'organisation identitaire dite des « *millet* ». Le passage du système communautaire religieux au nationalisme moderne est conflictuel. L'idée principale est de construire un État-nation doté d'une société nationale basée sur la turcité. Les efforts sont déployés vers une construction nationale de l'État et de la société. L'État-nation n'existerait pas sans une nation et la nation a besoin d'un État pour son existence politique³⁹⁵. Le nouveau système identitaire fait apparaître une crise d'identité dans la société, surtout dans les zones rurales. Cette crise d'identité s'exprime par la polarisation sociale. La réaction sociale au phénomène identitaire porte un double caractère : un mouvement religieux pour une grande partie de la société notamment en Anatolie centrale alors qu'elle s'exprime par un mouvement centrifuge à l'Est du pays.

³⁹⁴ PYE, Lucien, *Aspects of Political Development*, Little, Brown and Company, Boston, 1966, p.62-67.

³⁹⁵ GELLNER, Ernest, *Nations et Nationalism : New Perspectives on the Past*, Cornell University Press, 1983.

Le premier caractère est illustré parfaitement dans le roman paysan de Yakup Kadri qui raconte le processus de guerre d'indépendance³⁹⁶ :

Bekir le sergent :
-Je sais, mon bey, que toi aussi tu es pour eux, mais...
-Qui ça, eux ?
-mais eux voyons, ceux qui soutiennent Kemal Pacha.
-Comment un Turc pourrait-il ne pas soutenir Kemal Pacha ?
-Mais c'est que nous on n'est pas turcs, mon bey.
-Et qu'est-ce que vous êtes alors ?
-Nous sommes musulmans, Dieu merci. Ceux dont tu parles vivent dans la
plaine du Haymana.

Nous constatons clairement que l'identité ancienne de l'Empire ottoman basée sur la religion existe encore dans la société, ce qui est la base principale du refus de l'identité nationale turque, notamment dans l'Anatolie centrale. A l'est du pays, le problème est beaucoup plus compliqué. Au caractère religieux s'ajoute l'enjeu de centrifugation. Le problème centrifuge continue d'exister sous certaines formes que l'on traitera plus tard. Soulignons que le mouvement kurde est l'une des forces centrifuges les plus frappantes dans le cadre de la décentralisation. Aujourd'hui, c'est le mouvement kurde qui est devenu l'acteur principal du processus de décentralisation³⁹⁷.

L'instrument développé et commun du peuple anatolien contre la construction nationale est le patriotisme local, associé à une question souvent posée parmi les citoyens et qui représente un élément quotidien de la vie sociale : « d'où viens-tu ? ». Dans le cadre de la modernisation, c'est d'ailleurs une crise d'identité qui pourrait causer le népotisme au niveau administratif. Un fonctionnaire ou bureaucrate pourrait exercer une discrimination explicite en faveur de ses compatriotes en ignorant les règles de l'organisation dont il dépend³⁹⁸.

b. *La crise de légitimation*

L'autorité de l'État unitaire est violemment questionnée par le mouvement kurde depuis les débuts de la construction républicaine. Les rébellions nous montrent bien le rejet total de la légitimation de la nouvelle République quand l'État impose ses politiques centralistes et

³⁹⁶ KARAOSMANOĞLU, Yakup Kadri, *Yaban* [Etranger, traduit en français du turc par. FIDAN, Ferda], Cent Pages, Grenoble, 1989, texte original turc publié en 1932.

³⁹⁷ KAVAT, Allen, « Rivalité sur fond d'influences turque et iranienne : les kurdes, combien de divisions », in *Le monde diplomatique* du Novembre 2015, p.5.

³⁹⁸ KURTOĞLU, Ayşe, « Siyasal Örgütler ve Sivil Toplum Örgütleri Bağlamında Hemşehrilik ve Kollamacılık [Hemşehrilik et le favoritisme dans le contexte des organisations politiques et de la société civile] », in *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, Cilt 67, No. 1, 2012, pp. 141-169.

modernisatrices à l'ensemble de la population rurale via, notamment, les institutions éducationnelles. Au début, ces mouvements de révolte demandaient le rétablissement de l'Ancien régime à partir des motifs religieux. Au fur et à mesure de la construction nationale turque, leurs revendications sont devenues nationalistes autour du projet politique d'un État indépendant appelé Kurdistan, de l'instauration d'un fédéralisme ou encore d'une forte décentralisation dotée de l'autonomie administrative. Il faut souligner que pour le mouvement kurde, la légitimation de l'État turc est toujours contestable. La Turquie moderne souffre toujours de la crise de légitimation d'une partie des groupes sociaux à l'intérieur du pays. Au niveau international il ne s'agit pas d'une crise de légitimation pour la personnalité juridique de l'État turc. Portant le caractère sociologique, la crise de légitimité que l'on évoque ici diffère donc de la structure diplomatique. Nous argumentons que cette crise est profondément liée au manque d'étatisation de la société. Cela vient notamment de la crise de pénétration.

c. *La crise de pénétration*

Elle existe dans le cas où l'État et ses institutions sont peu présents dans l'ensemble de du territoire et ne touchent pas l'ensemble de la population. La solution que Badie a proposée est la création d'institutions étatiques capables de toucher la vie quotidienne des individus, au niveau national, régional et local³⁹⁹. L'idée ici est de recourir au millefeuille administratif couvrant tous les secteurs de la société. Nous allons parler plus en détail de cette crise de pénétration dans le cadre de l'étatisation de la société en Turquie. C'est cette crise de pénétration qui engendre une crise de la participation d'une part de la population.

d. *La crise de participation*

Ce phénomène signifie l'incorporation des mouvements périphériques dans le développement politique d'un État. En Turquie, l'exemple reste toujours identique : les groupes conservateurs et kurdes qui sont systématiquement exclus du centre en raison de l'idéologie républicaine qui insiste sur le fait que la modernisation et l'occidentalisation se répandent au niveau national. A ce titre, le centre étatique a déterminé ces deux phénomènes comme idéologie officielle de l'État, en les imbriquant sur les principes kémalistes. La participation à la politique passe donc par la manifestation de l'adoption de ces principes.

³⁹⁹ BADIE, Bertrand et BIRNBAUM Pierre, *Sociologie de l'État*, op.cit.

e. *La crise d'intégration*

Une fois une partie de la population exclue de la politique du pays, la crise d'intégration apparaît comme le résultat naturel des attitudes désintégratrices du centre. En Turquie, cette crise d'intégration se manifeste par le fait que l'État républicain était souvent incapable de produire des politiques qui lui permettent de gérer les revendications de différents groupes. A ce titre, les mouvements kurdes et conservateurs sont devenus des questions mal structurées (*ill-structured problem*). Cela crée une crise d'intégration au plan politique quand le mouvement kurde se marginalise alors que les « conservateurs périphériques » reprennent le pouvoir à partir du bas, en éliminant les valeurs républicaines. En effet, l'État n'a pas réussi à créer des organisations interrelationnelles pour gérer la situation politique et comprendre les exigences de ces groupes périphériques. Cette crise de participation pourrait être résolue par l'établissement d'un réseau intermédiaire qui assurerait un consensus minimum parmi les différents groupes politiques.

f. *La crise de distribution*

Nous voyons qu'elle est peu présente dans le cas de l'État turc car son économie s'est bien adaptée aux changements libéraux. Toutefois, les problèmes structurels qui existent dans l'économie turque empêchent de temps en temps la distribution des biens et des services à travers le pays. Il faut remarquer qu'à partir des années 2000 le néolibéralisme impulse un changement considérable de la gestion publique. Avec les multiples privatisations des biens étatiques, le néolibéralisme touche particulièrement l'administration publique. Dans un tel contexte, la classe-moyenne est devenue invisible alors que la part de pauvres et de riches augmentent dans la société. De ce fait, la solution à cette crise de distribution se trouve dans l'interventionnisme étatique⁴⁰⁰.

Toutes ces crises affectent fortement la distribution du pouvoir politique. Elles créent directement les rapports de force idéologiques entre le centre et la périphérie. Les évolutions politiques qui favorisent l'apparition du centre et sa montée en puissance poussent également la réorganisation des puissances périphériques dans le but de protéger son existence politique contre le centre. Cette réaction périphérique, associée généralement à des revendications socio-culturelles, peut être marginalisée ou incorporée par le centre. Sur ce point, la nature de l'organisation centrale joue un rôle décisif. Une structure fortement centralisée tend

⁴⁰⁰ BUĞRA, Ayşe et KEYDER, Çağlar « Poverty and Social Policy in Contemporary Turkey » *Boğaziçi University Social Policy Forum*, January 2005.

naturellement à l'exclusion totale de la périphérie en créant différents instruments qui empêchent toutes tentatives des forces périphériques de revenir vers le centre. Inversement, un centre qui fonctionne d'une manière décentralisée peut incorporer sa périphérie par la médiation politico-administrative et même contribuer à son institutionnalisation idéologique. Dans ce cadre, la création de nouveaux établissements politiques tels que les partis politiques, les associations, etc. faciliterait donc la gestion de ce processus⁴⁰¹. Mais en Turquie, la tradition centraliste de l'Empire a persisté dans le régime républicain. Cette forte centralisation de l'État rend obligatoire la soumission des forces périphériques à l'existence du centre qui leur assurerait donc une légitimité.

3. *L'étatisation de la société*

La manière dont s'effectuent la centralisation des institutions étatiques, la reconnaissance et l'intériorisation de ces établissements publics par la société constitue généralement le succès définitif des trois processus que nous avons identifiés (la construction territoriale, étatique et nationale). Nous pouvons analyser le degré d'étatisation de l'unité sociale et de compétences des élites dirigeantes à travers l'observation des acteurs de la bureaucratie et des réflexes sociaux par rapport aux actes de gouvernement au cours de ces processus clés pour le fonctionnement efficace et la légitimation de l'État. Nous insistons toujours sur ces deux composants généraux de la vie sociale : l'État avec ses acteurs et la société avec ses individus. La première cible de l'organisation politique est toujours la population sur laquelle elle exerce une domination, un contrôle et une surveillance par des moyens qui changent au fil du temps, comme l'a bien montré Michel Foucault⁴⁰².

De nouveaux champs apparaissent avec la concentration et la centralisation de l'État moderne et la bureaucratisation de l'État-nation qui couvre toute la vie des individus. Cela impose alors une régulation considérée légitime dans le cadre de l'étatisation. De ce point de vue, les relations basées sur les multiples modalités constituent le degré de ce phénomène moderne. Comme l'a souligné Yves Déloye « *le processus de civilisation qu'engage la construction de l'État moderne donne ainsi naissance à l' « homme civilisé » mais aussi au « bon citoyen » qui sait gouverner ses passions et maîtriser ses émotions* »⁴⁰³. Ce faisant, l'État moderne est particulièrement tourné vers la création d'un individu rationnel.

⁴⁰¹ BADIE, Bertrand, *Le développement politique*, 1994, op.cit., p.82-83.

⁴⁰² FOUCAULT, Michel, *Dits et Ecrits (1954-1988)*, Édition publiée sous la direction de DEFERT, Daniel et EWALD, François avec la collaboration de LAGRANGE, Jacques, Collection Quarto, Gallimard, Paris, 2001.

⁴⁰³ DELOYE, Yves, *Sociologie historique du Politique*, La Découverte, Paris, 2007, p.47-48.

Dans le cas turc, le degré d'étatisation trouve son origine dans l'histoire. Il est précisément marqué par la poursuite d'un État centralisé doté de moyens plus modernes tels que la législation massive dans la gouvernance territoriale. Le but de créer un système étatique qui saurait légiférer au sens moderne du terme est intrinsèquement associé au concept de la centralisation étatique. On observe des changements considérables dans la généralisation du pouvoir absolu du sultan sur le territoire impérial. Dans cette généralisation exclusive, la décentralisation de la domination sultanique représente un changement structurel sur deux piliers. Au niveau impérial, la création d'un parlement bicaméral en 1878 et des conseils provinciaux à l'échelle locale montrent sur la quasi-étatisation de différents groupes sociaux et politiques, étant généralement les représentants du mouvement centrifuge, périphérie extérieure, ainsi que ceux de la périphérie intérieure, devenue plus tard le centre.

Le commencement de l'étatisation des unités sociales en Turquie est apparemment lié à l'introduction de la modernisation. L'étatisation tire alors son origine d'une participation limitée au sommet de l'État, basée sur la vague réformatrice au sein de l'État. Ce phénomène socio-politique se manifeste généralement dans contexte de sociétés en voie de modernisation. En effet, la modernisation touche également à la structure organisationnelle de l'État. Son omniprésence légitime sera désormais plus largement diffusée et perpétuelle eu égard à la pénétration efficace de ses institutions dans l'ensemble des territoires et de la population. Cela rend les rapports entre État et société plus complexes que ceux d'une structure traditionnelle. Cette complexité vient visiblement de l'industrialisation, de la montée de l'alphabétisation, des développements technologiques et de la politisation des individus. Cette dernière constitue la raison principale des changements irréversibles à l'échelle politique, notamment vis-à-vis de la séparation infranchissable entre gouvernants et gouvernés que ces derniers dépassent de plus en plus⁴⁰⁴. La modernisation ottomane a posé les bases nécessaires à l'existence d'un État-nation organisé autour de son héritage bureaucratique. En reprenant un tel héritage marqué par des difficultés sociales, politiques et notamment économique, la République va chercher alors à étatiser une société agricole et traditionnelle.

3.1. L'incorporation des groupes sociaux à une nouvelle forme étatique

Après la dislocation politique de l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, le problème de la centrifugation devient le phénomène exclusif des réactions sociales durant la période républicaine. Le manque d'étatisation des entités sociales y joue un rôle central. Les problèmes

⁴⁰⁴ OKTAY, Cemil, *Siyaset Bilimi İncelemeleri* [Analyses de science politique], Alfa Yayinlari, Istanbul, 2009, p.237-238.

liés à cette question continuent toujours d'exister sous d'autres formes aujourd'hui. Un tel point de vue nous pousse à réfléchir sur le contexte géopolitique et les modalités sociales de ces événements armés.

Nous allons ici analyser le phénomène du banditisme, toujours visible mais très peu étudié. Le banditisme est un problème commun de l'administration turque de l'époque impériale et de l'administration républicaine. Il n'est pas un phénomène propre aux régions de l'est de la Turquie, bien au contraire, il est assez répandu en Anatolie aussi. Pendant l'époque ottomane, le banditisme égéen était très répandu et s'est même chargé d'héroïsme au début de la sous le concept de « *zeybek* »⁴⁰⁵. Les *yörük* (yeuruks, littérairement ceux qui marchent) étaient des groupes nomades vivant principalement sur la côte méditerranéenne et dans les monts Taurus. Ils posent également des problèmes socio-économiques à l'ordre impérial des ottomans en refusant de payer des impôts, souhaitant pratiquer leurs activités économiques loin de l'influence étatique⁴⁰⁶. Quant à l'est du pays, le banditisme kurde garde encore son influence particulière entre les années 1950 et 1980 alors que la Turquie moderne fait face aux émeutes efficaces, héritières des événements plus anciens de Koçgiri, la rébellion de Cheik Saïd et de Dersim⁴⁰⁷. Le banditisme mérite donc d'être particulièrement souligné. Nous constatons que l'incorporation des groupes sociaux demeure un problème à régler autour des principes républicains nouvellement adoptés.

3.2.La réaction traditionnelle : le banditisme

Le banditisme perturbe le développement politique et économique d'un pays en raison des actes illicitement exécutés. Sur ce point, Karen Barkey avance une idée très intéressante et paradoxale à propos de l'apparition et du contrôle des bandits en Turquie. Elle soutient que les bandits ont été politiquement instrumentalisés par la puissance centrale afin de consolider son pouvoir. Ces groupes armés qui sont souvent utilisés comme entités mercenaires avaient un rôle complémentaire dans le processus de consolidation territoriale et de centralisation administrative sur les vastes territoires où l'Empire régnait.⁴⁰⁸ La distribution du titre « *sandjak*

⁴⁰⁵ Les *zeybeks* étaient des groupes paramilitaires qui s'attaquaient aux autorités aux XVIII^e et XIX^e siècle.

⁴⁰⁶ GINGERAS, Ryan Heroin, *Organized Crime and The Making of Modern Turkey*, Oxford University Press, 2014, p.44.

⁴⁰⁷ ÖZCAN, Ahmet, « Les derniers bandits kurdes de la Turquie moderne: Analyse des soulèvements individuels « spontanés » kurdes ou le banditisme contre l'État-nation turc », *L'homme et la société*, No 187-788 janvier-juin 2013, pp.155-181.

⁴⁰⁸ BARKEY, Karen, *Bandits and Bureaucrats: The Ottoman Route to State Centralization*, Cornell University Press, The Wilder House Series in Politics, History and Culture, 1996, p.2 et 8.

bey » à des tribus kurdes à l'époque ottoman est un exemple historique de la thèse de Barkey⁴⁰⁹. De ce fait, la centralisation de l'État ottoman se trouve précisément dans une diversité régionale donnant naissance à des pressions géopolitiques sur les dirigeants dans les Balkans et également en Anatolie⁴¹⁰. C'est sur ce point que la centralisation de l'Empire ottoman et celle de l'Europe diffèrent dans le cadre de la construction étatique.

Durant la construction républicaine, les territoires non-étatisés sous l'autorité impériale posent de vrai problème du point de vue idéologique. C'est pour cela que la centralisation nationale prévue par les élites républicaines n'était pas réalisable à cette époque, et même encore difficile à faire aujourd'hui. Alors, pour quoi l'État turc, malgré son existence politico-administrative depuis des siècles, est-il incapable d'instaurer une autorité centrale dans l'ensemble du pays ? La réponse est à chercher dans trois traits particuliers : Premièrement la centralisation ottomane hétérogène est de caractère unilatéral qui ignore souvent le plan social. C'est ce caractère qui désorganise, deuxièmement, l'étatisation de la société. Le troisième constat qui émerge de façon relativement indépendante par rapport aux deux premiers est les obstacles géopolitiques à l'imposition du pouvoir central sur les territoires périphériques. Sur ce point, nous insistons sur l'idée que le contexte peu industrialisé et la possession d'une technologie insuffisante impacte directement l'étatisation de la société par l'autorité publique.

Nous proposons de regarder la carte de géographie physique de la Turquie, qui nous montre l'altitude des régions⁴¹¹. Il faut remarquer que la Turquie possède une zone territoriale dont l'altitude moyenne est de 1141 mètres⁴¹². Cela explique en partie pourquoi l'autorité de l'État a du mal à atteindre les régions de l'Est. Sans technologies de communication et de transport avancées, ces territoires sont victimes d'un inachèvement de l'étatisation de la société. Ce troisième constat est une des clés pour expliquer dans l'enracinement politique de la question kurde et les exigences de décentralisation, d'autonomie voire même d'indépendance. La conséquence à souligner est la difficile centralisation administrative pour consolider l'État-nation turc et l'idéologie républicaine au niveau territorial.

La République a mis en place une gestion territoriale centralisée en raison de l'inspiration forte du système français, dans le but d'avoir une nation homogène pour établir

⁴⁰⁹ İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar –I* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman – I], op.cit., p.139-141.

⁴¹⁰ Op.cit., p.26.

⁴¹¹ Voir l'annexe 2 : Carte de géographie physique de Turquie.

⁴¹² Pour plus de détails voir: ELİBÜYÜK, Mesut et YILMAZ, Erkan, « Altitude Steps and Slope Groups of Turkey in Comparison with Geographical Regions and Sub-Regions », in *Coğrafi Bilimler Dergisi*, Vol. 8, Issue 1, 2010, pp.27-55.

l'État-nation. Les réformes du XIXe siècle sont le premier pas de la centralisation bureaucratique comme mode de gestion territoriale, tout comme les institutions françaises de l'Ancien régime influent sur la construction révolutionnaire de l'État-nation français⁴¹³. On constate le même phénomène au cours de la transition de la structure impériale à celle républicaine en Turquie. Les pères fondateurs de la République, en tant qu'anciennes élites ottomanes, connaissent le système territorial et administratif français et l'ont adopté comme nouveau mode d'organisation pour la République de Turquie. Il s'agit de la préservation des réformes introduites à l'époque impériale, telle que la loi régissant la structure provinciale et départementale inspirée du modèle façonné par Napoléon 1^{er}. Il apparaît que la plupart des réformateurs de l'Empire ottoman souhaitaient construire un État-Nation sur un territoire paradoxalement composé de différentes communautés⁴¹⁴. Même au niveau social, les cadres dirigeants ont pensé former une société nationale sur le principe identitaire de « *millet* » malgré la disposition constitutionnelle qui définit l'identité turque comme l'entité nationale moderne, imitée directement de la définition juridique de la citoyenneté française⁴¹⁵. Ces paradoxes nous montrent clairement d'où viennent les problèmes identitaires et l'insistance forte pour la centralisation d'aujourd'hui.

Nous voyons que pendant longtemps, ces revendications administrative, politique et culturelle sont totalement ignorées par la bureaucratie centrale où l'armée domine toujours. Cela limite donc la capacité d'agir de la bureaucratie civile dans l'élaboration des politiques publiques supposées régler les problèmes structurels du pays. Autrement dit, les gouvernements civils ne sont pas capables de produire des instruments nécessaires à protéger leur existence face à une bureaucratie militaire. D'autant plus que cette dernière occupe une position stratégique et est, depuis l'époque impériale, toujours favorisée dans les corps de l'État. Ce phénomène tire son origine encore une fois des réformes du XIXe siècle. C'est ce que nous analyserons maintenant.

⁴¹³ THOMAS, Yves, *Histoire de l'administration*, La Découverte, Paris, 1995, p.3-18.

⁴¹⁴ DERİNGİL, Selim, *The Well-Protected Domains : Ideology and the Legitimation of Power in the Ottoman Empire 1876-1909*, LB.TAURIS Publishers, London ,1999, p.7 et p.12.

⁴¹⁵ Article 88 de la Constitution turque de 1924: « Au point de vue de la nationalité, tous les habitants de la Turquie sans distinction de religion ou de race, sont qualifiés Turcs ».

4. « *Making elite process* » et les élites républicaines.

Nous avons déjà remarqué que la Turquie républicaine a été créée par les élites ottomanes éduquées dans des écoles laïques de l'Empire. En employant la terminologie de Pareto⁴¹⁶, la reproduction des élites gouvernantes occupe une place centrale dans l'organisation impériale depuis la création des écoles dites « *enderun* ». Dans ce cadre, la formation des élites de l'État passe par deux mécanismes : les élites gouvernantes militaires ou civiles se forment dans des écoles modernes et nouvellement créées de la République telles les facultés et les institutions militaires. Ces écoles pourraient être considérées comme les équivalents des grandes écoles en France. Elles ont vocation à former des acteurs qui rationalisent, institutionnalisent et transforment la bureaucratie républicaine pour que l'État moderne parlementaire s'installe rapidement dans le pays. Alors que l'essor des élites non-gouvernantes (*nongoverning elites*) est le résultat naturel de l'essor d'une économie industrielle, développée et de la démocratie républicaine. Cela illustre bien la multiplication des acteurs affectant le destin du pays.

La Turquie moderne a été fondée sur une société traditionnelle, agricole et peu industrialisée. Les élites républicaines se concentrent donc sur l'industrialisation de l'économie nationale à travers le développement d'une bourgeoisie nationale qui donnerait lieu à la modernisation même de la société. Ceci explique également les stratégies en matière de politiques publiques en accord presque parfait avec l'idéologie républicaine. Celle-ci influe fortement sur l'éducation et l'encadrement de la socialisation politique des individus. L'économie capitaliste en développement entraîne également une multiplication des acteurs. Certes, l'État n'est plus seul acteur dans l'élaboration des politiques publiques, ni le décideur central dans les projets économiques⁴¹⁷. De ce fait, l'essor des élites et la transformation de ces acteurs se réalisent dans une atmosphère différente des mécanismes de production des élites basés sur la bureaucratisation classique de l'époque ottomane. Le changement de mode de production économique produit plusieurs types d'élites du domaine économique au plan social.

⁴¹⁶ PARETO, Vilfredo, *The rise and fall of the elites*, Totowa, NJ: Bedminster, 1968 (Original work published in 1901).

⁴¹⁷ TOURAINE, Alain, *La société post-industrielle*, Denoël Gonthier Editions, Imprimerie Grou-Radenez, Paris, 1969, p.11-12 et 41.

4.1.L'engagement politico-économique des élites

La création d'une économie nationale est à analyser également d'un point de vue historique. Des cadres du Comité Union et Progrès avaient déjà lancé le même type de programme économique entre les années 1909-1918⁴¹⁸. En effet, l'économie ottomane sous-industrialisée était en faillite après le moratorium de l'Empire dans un contexte de guerre⁴¹⁹. De ce fait, l'État n'a pas pu assumer la responsabilité d'industrialiser son économie nationale. Il n'est pas étonnant que l'un des six principes d'Atatürk et du programme du CHP fût l'étatisme. Dans ce cadre, la capitalisation du contexte économique sera réalisée sous le contrôle, le soutien et l'aide direct de l'État.

Puisque l'économie est privée des capitaux et des éléments industriels à l'intérieur, l'État s'adresse obligatoirement aux sources extérieures. Cela ouvre la voie aux capitaux étrangers qui joueront un rôle primordial dans l'économie turque. Çağlar Keyder résume bien ce phénomène dans son œuvre intitulée « *State and Class in Turkey* » en soulignant que « *of the sum invested in manufacturing corporations between 1923 and 1929, foreign capital accounted for exactly twice the contribution of Turkish capital* »⁴²⁰. L'échange de capitaux, la circulation des produits et l'investissement industriel nécessitent une économie et un marché bien encadrés par des normes, des principes et des droits basiques acceptés comme universel tels que le droit à la propriété, certains privilèges, etc⁴²¹. Dans ce cadre, les entreprises investissant dans le pays ont obtenu certaines garanties et droits monopolistiques accordés par le gouvernement⁴²².

La présence de capitaux étrangers ne sont pas les témoins d'une économie ouverte et libérale. La grande dépression qui touche l'économie turque en 1929 l'a conduite à la mise en œuvre des principes étatistes. Ces actions sont incompatibles avec le capitalisme moderne basé sur des principes non-interventionnistes. Les théories économiques libérales insistent fortement sur la minimisation du rôle et de l'intervention de l'État dans l'économie afin d'assurer le bon fonctionnement du marché à travers la balance de l'offre et de la demande. La première phrase de l'article de Demsetz et Alchian l'illustre parfaitement : « *the mark of a capitalistic society is*

⁴¹⁸ TOPRAK, Zafer, *Türkiye'de Ekonomi ve Toplum (1908-1950) İttihat-Terakki ve Devletçilik* [L'économie et la société en Turquie (1908-1950 : L'Union et le Progrès, et l'Étatisme)], Tarih Vakfı Yurt Yayınları, Istanbul.

⁴¹⁹ PAMUK, Şevket, « The Ottoman Economy in World War I », in Broadberry S. and Harrison M. (eds.), *The Economics of World War I*, Cambridge University Press, New York, 2005, p.119.

⁴²⁰ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, Verso, Guildford, 1987, p.94.

⁴²¹ DEMEULENARE, Pierre, « Comportement économique et normes du capitalisme », in *Revue internationale des sciences sociales*, Vol. 185, No. 3, 2005, pp. 465-476.

⁴²² Loc.cit.

that resources are owned and allocated by such nongovernmental organizations as firms, households, and markets »⁴²³. En théorie, le caractère non-gouvernemental des acteurs de l'économie et du marché est un atout indispensable à l'organisation capitaliste. Il s'agit d'une situation paradoxale pour la Turquie. Afin d'avoir une telle structure économique, c'est l'État qui va agir. La multiplication des acteurs et élites capitalistes passe, encore une fois, par les rouages bureaucratiques de l'État.

4.2.L'effet de l'institutionnalisation républicaine : la complexification des acteurs

La multiplication des acteurs que l'on pourrait appeler élites va de pair avec trois facteurs : la modernisation politique qui facilite l'accès des acteurs à la scène politique via les institutions démocratiques telles que le Parlement, les collectivités locales et les médias. Le capitalisme économique favorise l'engagement des détenteurs de capitaux et la mise en place d'une l'éducation centralisée assure la formation d'une large élite turque.

Le développement politique dû au parlementarisme tend à multiplier les acteurs nécessaires. Cette multiplication des élites est directement liée à la volonté occidentaliste et moderniste des élites politiques. Sur ce point, Ali Arslan, spécialiste des élites en Turquie, explique ce phénomène de reproduction à partir du regroupement des élites en quatre grandes catégories : l'élite politique, militaire, médiatique et enfin l'élite économique⁴²⁴.

Il s'agit d'une minorité qui est composée des détenteurs du pouvoir dans ces secteurs. Ces acteurs prennent des décisions majeures concernant la vie sociale, politique et économique du pays. Cette minorité connaît des divisions en son sein. Par exemple, c'est l'ensemble des dirigeants politiques et des membres de l'Assemblée qui constituent l'élite politique de la Turquie. Dans le cadre des études sur les élites, la prise en compte de l'éducation est un facteur déterminant. On constate que 95% des dirigeants politiques sont diplômés de l'enseignement supérieur et que 90% d'entre eux sont capables de parler, au moins, une langue étrangère⁴²⁵.

Un autre point qui mérite d'être souligné est la relative domination de l'échiquier politique par les bureaucrates civils et militaires. Au total, 64% environ des dirigeants politiques et membres de l'Assemblée en sont issus⁴²⁶. Puis on trouve les personnes issues du secteur

⁴²³ ALCHIAN, Armen et DEMSETZ, Harold, « Production, Information Costs, and Economic Organization », in *The American Economic Review*, Vol. 62, No. 5, 1972, pp. 777–795.

⁴²⁴ ARSLAN, Ali, *Who rules Turkey : The Turkish Power Elite and the Roles, Functions and Social Backgrounds of Turkish Elites*, Phd Thesis, Guildford, 2009, p.64.

⁴²⁵ Ibid, p. 68 et Voir l' Annexe 7 : Le tableau comparatif du statut socio-politique et éducatif des hommes politiques turcs.

⁴²⁶ Ibid., p.68.

éducatif avec plus de 10% des effectifs totaux⁴²⁷. Cette répartition est largement opposée à l'éclectisme marquant la composition de la première Assemblée nationale, particulièrement hétérogène en termes de professions. On y trouvait entre autres, des fonctionnaires nationaux et municipaux, des soldats, des religieux, des commerçants, des paysans, des avocats, etc... La répartition genrée est aussi intéressante tant elle s'est modifiée. La réforme permettant l'émancipation des femmes est une des réformes kémalistes les plus marquantes. En 1930, elles avaient obtenu le droit de vote au niveau local, en 1934, le droit de vote et d'éligibilité au niveau national. En 1935, 18 femmes ont pu pour la première fois, entrer à l'Assemblée en tant que députées⁴²⁸.

Cette configuration politique particulière implique des transformations majeures au niveau socio-politique, impulsées par des bureaucrates issus de l'Empire. C'est la raison pour laquelle la tradition politique en Turquie accorde un rôle central à l'organisation étatique assise sur une logique impériale dans l'ancien régime et républicaine de nos jours. C'est cette tradition politique qui cristallise les stratégies de domination de l'institution militaire, qui garde son influence historique dans l'organisation de l'État. En effet, c'est généralement les élites militaires qui sont porteuses des réformes et des transformations dans le pays. C'est un constat commun aux élites gouvernantes de nombreux pays en développement, comme l'a souligné Bottomore⁴²⁹. Ceci engendre un paradoxe institutionnel frappant à l'époque moderne où les valeurs démocratiques se répandent.

4.3.Un paradoxe dans la production des élites : oligarchie ou réformateur ?

L'armée est-elle une oligarchie militaire au pouvoir ou alors une élite réformatrice ? La défense est traditionnellement l'un des domaines « *well-protected* » depuis l'époque ottomane, car toutes les réformes ont directement ciblé l'institution militaire afin de protéger l'efficacité de l'autorité publique et de renforcer son pouvoir⁴³⁰. De ce fait, quand il traite le sujet de la modernisation, Badie, dans son ouvrage intitulé « Développement politique », considère l'époque kémaliste, où les élites militaires étaient porteuses de réformes, comme une oligarchie modernisatrice qui exécutait le programme de modernisation dans le cadre du monopartisme,

⁴²⁷ Ibid., p.68.

⁴²⁸ Ibid., p.70-71.

⁴²⁹ BOTTOMORE, B.T., *Elites and Society*, Penguin Books Ltd., Middlesex England, 1985, p.93.

⁴³⁰ DERİNGİL, Selim, loc.cit.

tenant compte du fait que la démocratie pluraliste n'était pas immédiatement possible sur les bases sociopolitiques de l'ancien régime⁴³¹.

L'armée assure le dynamisme politico-idéologique dans la société impériale et post-impériale. Elle spéculé dans de nombreux domaines, y compris économiques et culturels, d'une manière asymétrique. Cette idiosyncrasie institutionnelle permettrait à l'armée de s'installer au centre de la vie politique en y effaçant toutes les valeurs symboliques relatives à l'Empire. A partir de là, l'idéologie républicaine résiste à l'orientation politique de la bureaucratie centrale qui assure son développement continue sous la surveillance dominante de l'armée turque. Finalement l'armée édifie sa légitimité politique, malgré le gouvernement civil, en se considérant comme le gardien laïc de la République et de la laïcité républicaine. C'est le point de départ d'une querelle historique entre les gouvernements conservateurs et la bureaucratie militaire. En effet ; les valeurs républicaines se trouvent imposées par l'armée via, parfois, des coups d'état, bien que la position occupée par l'armée turque fluctue d'une période à l'autre. A titre d'exemple ; le coup d'État de 1960 avait pour but de consolider le régime républicain par la multiplication des institutions démocratiques en limitant constitutionnellement le pouvoir exécutif, tandis que celui de 1980 installe durablement les conservateurs sur la scène politique. Il en résulte une tradition bureaucratique de gardiennage en Turquie⁴³².

De ce fait, nous tendrions à qualifier l'armée, comme à la fois oligarchique et réformatrice en prenant en considération le développement historique du champ politique en Turquie. De même ; l'auto-positionnement de l'armée dans le corps étatique nous force souligner son caractère oligarchique en raison des interventions militaires de 1960, de 1971, et de 1980. Sans oublier les autres influences, directes ou indirectes, que l'armée exerce sur la gouvernance civile dans la période la plus récente. C'est pour cela que l'armée turque pourrait être traitée comme à la fois une oligarchie militaire et une élite réformatrice alternant les rôles en fonction des époques. Plus récemment, la Turquie est entrée dans une nouvelle ère où les acteurs, les institutions, l'économie et la société évoluent progressivement. Aussi l'organisation institutionnelle du centre étatique commence-t-elle à adopter administrativement, une forme de décentralisation, dans un contexte où les collectivités locales affleurent à la surface politique.

⁴³¹ BADIE, Bertrand, *Le développement politique*, loc.cit., p.39.

⁴³² HEPER, Metin, « Negative Bureaucratic Politics in a Modernizing Contexte : The Turkish Case », in *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, Vol.1, No.1, September 1977, p.71-72.

CHAPITRE II : L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT : LA DECENTRALISATION « SUI-GENERIS »

Nous avons noté que le rétablissement des collectivités locales occupait un plan secondaire dans l'agenda républicain jusqu'en 1930. Ce retard organisationnel implique de fait une conséquence stratégique sur l'adaptation des valeurs républicaines à l'égard du peuple. L'établissement tardif des collectivités locales au sens moderne a joué un rôle qui limite administrativement la généralisation des principes politiques de la nouvelle République. A ce titre, l'un de ces six principes du CHP, le populisme, met l'accent sur l'incorporation politique paradoxale des zones rurales, qui, galvanisées autour de l'idéologie républicaine, sont pourtant exclues du centre politique. Le potentiel politique de centrifugation est non-négligeable à l'instar des deux tentatives de passage au système pluraliste qui amorcent la généralisation du politique. Atatürk exprime alors la nécessité du passage d'une approche « *downwards* » à une approche « *upwards* ». La notion de « *bottom-up* » était alors le modèle clé dans la mobilisation militaire de la société en cette époque de guerre. Entre les années 1920 et 1930, le CHP suit la même voie dans la mise en œuvre des réformes agricoles, éducationnelles et politiques, des provinces centrales vers les zones rurales⁴³³. A partir de 1930, la formation sui-generis est pratiquement entamée.

Jusqu'à la loi 1580 sur les mairies, la République a géré les collectivités locales sur les lois et règlements hérités de l'Empire ottoman relatifs aux *Sehremaneti* et provinces. Bien que cela ait donné une image politique dépriorisant la place des collectivités locales, il ne faudrait pas nier les discussions entre les élites républicaines aux niveaux local et national, la revue administration en est un résultat important. Suite aux pensées exprimées par ces acteurs politiques, nous voyons que les municipalités ont été rétablies en 1930 par la loi 1580 en prenant pour modèle le système administratif de la France. Notre hypothèse ici est que la République pourrait avoir besoin d'une architecture administrative centralisée afin de consolider le pouvoir politique d'un Etat nouvellement créé. Dans ce cadre, la France, en tant qu'Etat centralisé, représente un point de repère pour la Turquie. En effet, les élites républicaines connaissent le système français depuis l'Empire ottoman. Néanmoins, on observe que certains articles de la revue *Idare « administration »* discutent les autres modèles administratifs portant sur une

⁴³³ HEPER, Metin et LANDAU, Jacob, *Political Parties and Democracy in Turkey*, I.B. Tauris, London, 1991, p.14.

décentralisation. Finalement, la Turquie a créé les municipalités comme partie intégrante de la vision centraliste puisque, jusqu'aux années 1960, les maires seront nommés directement par Ankara.

Section A : Le fonctionnement de l'administration locale

La décentralisation en Turquie est le fruit du paradoxe d'une modernisation lancée par la bureaucratie impériale est devenue, au fur et à mesure, de plus en plus compliquée. L'enjeu administratif est désormais marqué par la nécessité d'un développement local par l'industrialisation de l'économie et l'urbanisation du pays. Un facteur externe en faveur du développement des gouvernances locales est la pression que pose l'engagement politique de la Turquie auprès du monde libre qui rend en grande partie obligatoire l'évolution démocratique des collectivités administratives. Ce choix politique porte également sur le passage au multipartisme et sur les institutions étatiques en charge des élections en poussant l'émergence d'une autre culture politique basée sur le pluralisme et l'importance de mobilisation des classes populaires. Dans ce cadre, la Turquie passe à la démocratie pluraliste en 1945 et les premières élections se déroulent en 1946. Cette transition reflète l'abandon du régime monopartite⁴³⁴. Tous ces événements étaient étroitement liés aux politiques publiques de la République car le monopartisme ne conférait aucun intérêt ni aucune particularité au développement local.

Pendant la période monopartite, il y avait moins de changements structurels dans les rapports entre le gouvernement central et les administrations locales car le gouvernement monopartite mettait l'accent sur la centralisation pour des raisons idéologiques et socio-politiques. Nous insistons sur le fait que la localité et le localisme n'avaient rien d'évident dans le schéma de la construction étatique. Ces processus complexes nécessitaient l'incorporation correcte des pouvoirs périphériques au centre afin que la construction nationale s'achève dans l'harmonisation et la coordination de l'administration publique. De ce point de vue, la décentralisation pourrait être décrite comme la diminution de la dépendance entre les institutions. Elle deviendrait un mode de gestion utile afin de garder cette congruence politique qui tendrait à s'institutionnaliser. Dans le cas turc, la tradition du localisme est une question complexe. En effet, la décentralisation n'est pas qu'une question technique, mais au contraire

⁴³⁴ Les partis politiques n'auront pas de régime juridique particulier avant 1961. Le multipartisme adopté en 1945 repose sur la libéralisation relative de la loi des associations. Pour plus de détails voir: ABADAN, Yavuz, « Türkiye'de Siyasi Partiler ve Tazyik Gruplari [Les partis politiques et les groupes de pression en Turquie] », in *Siyasal Bilgiler Fakültesi 100. Yil Armagani*, Ankara, 1959, pp. 77-118.

est immensément liée au développement socio-politique du pays. La lourde centralisation appliquée depuis des siècles a réduit considérablement la capacité d'agir des collectivités locales.

1. A la recherche d'un modèle administratif pour les collectivités locales

Les revues administratives et notamment la revue turque « administration »⁴³⁵ peuvent être utiles pour comprendre comment la jeune République exécutait ses actes de codification dans le cadre de la centralisation et de la décentralisation. Dans cette revue « administration » on voit que les différents modèles administratifs appliqués dans les pays européens ont été traités pour comprendre que lequel serait mieux compatible en Turquie. M. Atif, qui publiait dans cette revue, dans sa tentative de trouver le système administratif qui serait plus compatible avec les besoins de la République, se focalise sur plusieurs systèmes administratifs européens, celui de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, etc. En soulignant les avantages et les inconvénients de la centralisation et de la décentralisation exercée dans ces pays, M. Atif démontre que l'objectif principal des élites républicaines était de créer un système provincial et municipal sans nuire au centralisme étatique⁴³⁶. Par exemple, selon lui « *la mise en vigueur de la loi n. 1580 relative à la municipalité est celle de la Révolution turque*⁴³⁷ ». Les questions politiques et administratives, les apports et effets des réformes kémalistes étaient des sujets traités dans la revue « administration » parmi d'autres tels que la santé, la scolarisation, et intériorisation de ces transformations occidentalistes par la nation⁴³⁸. Parmi les sujets abordés et afin de traiter de la centralisation étatique, nous allons nous focaliser plutôt sur les discussions politiques à propos du plan administratif aux niveaux départemental et municipal.

Nous constatons que la codification des rôles administratifs des municipalités, niée jusqu'en 1930, était parmi les sujets plus discutés dans les parties dites « non officielles » de ces revues administratives. Par ailleurs, les nouvelles recherches sur cette question nous montrent qu'il s'agit également des deux projets de loi relative aux municipalités en 1924 et 1926. A ce titre, le comité municipal à Istanbul se réunissait pour discuter un projet de loi municipale vers la fin de l'an 1923. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Ferid Bey, y intervient en argumentant que la mission de codification n'appartient qu'à l'Assemblée

⁴³⁵ Cette revue, nommée « administration » est parue en Turquie dès 1928. Elle était destinée, au début, au personnel des ministères dans le but de les tenir informés des événements politiques et administratifs à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Elle est devenue plus tard une source utile pour les chercheurs.

⁴³⁶ Türk İdare Dergisi, Sayı (No) 14, 1929, p.651-654.

⁴³⁷ Türk İdare Dergisi, Sayı 25, 1930, p.715.

⁴³⁸ Türk İdare Dergisi, Sayı 16, 1929, p.947-948.

nationale à Ankara, en tant que seule responsable du pouvoir législatif. Bien qu'un projet de loi relative aux municipalités composé de 179 articles soit publié en janvier 1924 dans le journal intitulé « *hakimiyet-i milliye*, souveraineté nationale », il n'est pas mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. En février 1924, cette dernière vote une loi relative à la municipalité d'Ankara, inspirée de celle d'Istanbul. Il s'agit de solutions éphémères et non standardisées mises en place par le gouvernement. En 1926, un autre projet similaire à celui de janvier 1924 a été republié dans le même journal, *hakimiyet-i milliye*. Néanmoins, il faudra attendre jusqu'en 1930, date de l'entrée en vigueur de la loi n. 1580, pour avoir une loi qui réorganise les municipalités⁴³⁹.

Avant la loi n. 1580 sur les municipalités, la place administrative des municipalités dans la hiérarchie étatique était régulée par les lois de l'époque ottomane telles que le règlement dit *Şehremaneti* de 1854, la direction municipale de 1857, la loi municipale de « *dersaadet* » de 1877 et la loi de municipalité départementale de 1877. La loi n. 1580 de 1930 remplace tous ces règlements en déterminant un cadre administratif, politique et juridique plus large⁴⁴⁰. Composé de 165 articles, le 15^{ème} article détermine les responsabilités des municipalités d'une manière très détaillée, en 79 alinéas traitant de la santé publique aux autres services, infrastructures, aides diverses, etc⁴⁴¹.

1.1. A la recherche du rétablissement des collectivités locales

M. Atif salue cet événement « exemplaire » avec respect et fierté en évoquant que « *toutes les communes et villes de la République sont désormais gouvernées par une seule loi unique comme dans le monde civilisé*⁴⁴² ». Il note que c'était un besoin et une nécessité pour la Turquie qui passe ainsi une étape de la civilisation, à laquelle le ministre de l'Intérieur, Şükrü Kaya, a contribué⁴⁴³. La configuration républicaine attribue encore au système local une centralisation non-négligeable sur le rôle clé des préfets. On voit clairement que les préfets et les sous-préfets, censés normalement interagir avec les maires concernés, étaient les principaux responsables dans la préparation du budget qui devait être en toute conformité avec les lois, les décrets, les méthodes appliquées ainsi que les besoins des villes. Pour mieux exécuter ce processus, nous observons que le ministère de l'Intérieur a même créé une unité au sein de la direction générale

⁴³⁹ ŞİNIK, Bilal et all. «1924 ve 1926 Tarihli Belediye Kanunu Layihaları: Cumhuriyet Belediyecilik Anlayışının Kurucu Adımları», *Çağdaş Yerel Yönetimler*, Cilt 25 Sayı 2 Nisan 2016, pp. 1-27.

⁴⁴⁰ GÖZLER, Kemal, «Türk Belediye Sistemi Üzerinde Fransız Etkisi: 3 Nisan 1930 Tarihli Belediye Kanunu Fransa'dan mı İktibas Edilmiştir?», *Çağdaş Yerel Yönetimler*, Cilt 28, Sayı 1-2, Ocak-Nisan 2019, p.4-5 s.1-23.

⁴⁴¹ <https://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/1471.pdf>

⁴⁴² Türk İdare Dergisi, Sayı 25, 1930, p.716.

⁴⁴³ Ibid.

des affaires locales. A ce titre, le programme budgétaire devait être établi sur cinq ans selon dix sujets stratégiquement déterminés : plan et cartographie, santé publique, infrastructure de l'eau, organisation des pompiers, infrastructure de l'électricité, abattoirs, canalisations, routes et trottoirs, centres médicaux (hôpitaux ou dispensaires selon le budget) et cimetières⁴⁴⁴. Il en résulte que les municipalités doivent toujours s'occuper des problèmes d'infrastructure de leur ville. Le budget dont elles ont besoin pour cette opération est déterminé avec les représentants locaux du gouvernement tels que les préfets et les sous-préfets. Les préfets prennent nettement un rôle indispensable, conformément aux buts administratifs de la République de contrôle par le centre.

Afin d'examiner la situation critique des collectivités locales, les élites républicaines prennent exemple sur le cas d'Istanbul. La discussion se fait autour des éléments généraux sur l'administration municipale d'Istanbul pendant l'époque ottomane telle que décrite par Atif. De ses visites rendues à quatre villes européennes (Berlin, Paris, Vienne et Dresde), il note que « *la gouvernance locale d'Istanbul n'a pas encore trouvé sa normalité administrative conforme à son état jusqu'à maintenant. A l'époque autoritaire (istibdat) la ville [Istanbul] n'est gouvernée que sous une seule direction municipale dite Şehremaneti (ainsi qu'une direction générale de sécurité), comme le palais était impliqué dans toutes les affaires du pays, il était impossible de découper cette administration en plusieurs divisions (...)* De ce fait, Şehremaneti, qui est responsable de l'administration de près d'un million de personnes et de la satisfaction des besoins municipaux et civils, est bloqué et submergé par la province d'Istanbul, qui représente directement l'autorité et l'influence du gouvernement. [...] Alors que ceux qui visitent les mairies des villes européennes telles que Berlin, Paris, Vienne, Dresde salueraient simplement le statut, la grandeur, et le pouvoir qu'elles ont »⁴⁴⁵. Pourquoi la Turquie n'arrive pas à normaliser les rapports administratifs entre l'Etat central et ses collectivités locales ? Atif cherche la réponse à cette question dans la construction historique de l'Etat turc. Selon lui, « *la tradition historique et administrative de la Turquie ainsi que sa construction historique, géographique, et politique lui rend son autorité administrative attachée au gouvernement central* »⁴⁴⁶. C'est la raison pour laquelle ce dernier est historiquement plus puissant, opérationnel, et régulier que les collectivités locales.

⁴⁴⁴ Türk İdare Dergisi, Sayı 11, 1929, p.204-208.

⁴⁴⁵ Türk İdare Dergisi, Sayı 10, 1929, p.150-153.

⁴⁴⁶ Ibid., p.153.

Tout en ne pas touchant ce caractère « puissant » de l'Etat, il faut accorder du pouvoir administratif aux municipalités. Atif affirme que l'administration républicaine est en retard sur ce point⁴⁴⁷. En effet, le seul succès de certains maires et conseils municipaux ne suffit pas. Le système municipal du pays n'était pas capable d'exercer les services qui lui étaient accordés. L'éradication d'un courant d'eau sale qui polluait la rue n'était effective qu'après l'intervention d'un sous-préfet ou d'un préfet⁴⁴⁸. Atif attire notre attention sur l'incapacité d'exécution des affaires locales de la part des collectivités administratives et le fait que l'initiative des agents gouvernementaux demeure encore centrale et essentielle.

1.2. L'inspiration française dans le rétablissement des collectivités locales

On remarque dans les articles de la revue d'administration que l'administration des communes ainsi que des mairies a été profondément discutée à partir de décembre 1929. Alaëttin Cemil, diplômé des facultés de droit d'Istanbul et de Paris présente l'organisation des communes, le rôle des maires et des conseils représentatifs en France. En faisant l'éloge de la direction républicaine qui inaugure la gouvernance de « civilisation », il avance l'idée que les municipalités restent la composante la plus importante de l'administration et qu'elles sont motrices de la civilisation et de la prospérité en Europe. Selon lui, l'eupéanisation de la Turquie passe nécessairement par l'efficacité de ces organes administratifs. Il affirme qu'il entame une discussion sur l'amélioration des mairies en Turquie en prenant exemple sur le système municipal de France des travaux de Berthélémy⁴⁴⁹. Il poursuit également le développement récent que réalise la France dans son système local comme à travers l'exemple du décret du 17 février 1930 portant règlement d'administration publique : application du décret-loi du 28 décembre 1926 relatif aux régies municipales⁴⁵⁰.

Dans le numéro 22 de la revue « administration », nous voyons également que Alaëttin Cemil poursuit son article synthétisé des travaux de Berthélémy⁴⁵¹ sur le système de commune de France en évoquant l'administration particulière de Paris. Il y explique la composition des organes de commune et les conditions à remplir pour y prendre part ainsi que la position des préfets dans le système local en France⁴⁵². Il transmet les informations tirées de l'ouvrage intitulé « le droit administratif » de Berthélémy. Ces discussions nous montrent la recherche

⁴⁴⁷ Ibid.

⁴⁴⁸ Türk İdare Dergisi, Sayı 11, 1929, p.275-276.

⁴⁴⁹ Ibid., p.1521-1522.

⁴⁵⁰ Türk İdare Dergisi, Sayı 25, 1930, p. 723.

⁴⁵¹ Notamment, BERTHELEMY, H., Traité élémentaire de droit administratif, Librairie Nouvelle de Droit et de Jurisprudence, PARIS, 1913.

⁴⁵² Türk İdare Dergisi, Sayı 22, 1930, p. 120-126.

d'un modèle administratif qui pourrait être plus efficace en Turquie. Par ailleurs, d'autres contributeurs discutent également l'idée de la centralisation et de la décentralisation. En définissant ces termes administratifs, M. Celâl, responsable de TUIK, se prononce pour une centralisation étatique qui conserve un contact intense avec les collectivités locales car « *l'Etat est obligé de ne jamais lâcher son pouvoir public de superviser afin d'instaurer une unité. Avec cela, l'administration locale pourrait être plus au moins centralisée ou décentralisée dans son ensemble*⁴⁵³ ». C'est cette idée qui a été d'ailleurs inscrite dans la loi n. 1426 relative à la direction départementale mise en vigueur en 1929 qui adopte le découpage administratif indiqué dans l'article 89 de la Constitution de 1924.

L'article 17 de cette loi accorde un rôle politique et administratif à la personnalité juridique du préfet selon lequel il est représentant de l'Etat et de ses ministères, et responsable de la direction générale du département en étant un organe politique et administratif des ministères. Il devrait donc surveiller la mise en œuvre des lois en vigueur et assurer la sécurité du département selon l'article 21 et la section « paix et sécurité » de la loi. De même, il doit s'occuper des domaines d'économie, d'éducation, de santé et d'autres secteurs stratégiques déterminés par la loi⁴⁵⁴. La nomination des maires (même après la loi n° 1580 de 1930) et des préfets demeure stratégique pour deux raisons. La première est que la volonté de l'Etat central sur le centralisme administratif lui semble indispensable afin de gérer la construction de l'Etat-nation. En second lieu, le contexte socio-économique rendait les collectivités locales dépendantes vis-à-vis du gouvernement central ; c'est la raison pour laquelle les maires, malgré la réforme de la loi n. 1580 en 1930, et les préfets ont été directement nommés par l'administration centrale⁴⁵⁵.

2. L'événement exemplaire de l'incompétence locale

Le travail de recherche d'archives que nous avons effectué dans les registres de l'Assemblée nationale des années 1945-1950 a mis en lumière l'incapacité administrative des mairies turques. Nous avons choisi d'étudier plus en détail les démarches administratives visant à mettre le palais de Çırağan sous la responsabilité administrative de la mairie d'Istanbul par l'État. Le 15 février 1946, le Parlement a fixé l'ordre du jour l'affection gratuite du Palais Çırağan et de son emplacement à la municipalité d'Istanbul. Les députés de l'Assemblée

⁴⁵³ Türk İdare Dergisi, Sayı 23, 1930, p. 364-365.

⁴⁵⁴ <file:///E:/secon%20depot/idare%20dergisi/1426%20vilayet%20kanunu%201929.pdf>

⁴⁵⁵ YILDIZCAN, Cemil, Le pouvoir des élus vs le pouvoir des nommés, ou la recentralisation des pouvoirs locaux, *Confluences Méditerranée*, Vol.4, No. 107, 2018, p.139.

nationale se disputaient ce projet d'aménagement afin de revitaliser la valeur touristique du palais endommagé par un incendie⁴⁵⁶. La loi prévoyant l'affectation du palais de Çırağan fut adoptée par le Parlement, sous l'exécution mandataire du Ministère de l'Intérieur et du Ministère du Budget. Pourtant, probablement pour des raisons budgétaires le projet de remise en état du palais de Çırağan sous la responsabilité de la municipalité n'a jamais vu le jour. En 1954, le gouvernement intervient en révisant la loi concernant le destin de Çırağan. L'article premier est modifié et fixe une date limite au commencement des travaux de restauration à l'année 1955. Cette révision législative réattribua les droits d'utilisation du gouvernement jusqu'à ce que la municipalité stambouliote entreprenne la rénovation du palais.

En approfondissant nos recherches sur le cas particulièrement illustratif du palais de Çırağan nous avons observé que la mairie d'Istanbul n'a jamais assumé la responsabilité de la rénovation du bâtiment. De ce fait, la loi numéro 6574 adoptée en mai 1955 supprima les privilèges attribués à la municipalité en redonnant le bâtiment au gouvernement⁴⁵⁷. Au final, il s'agit donc d'un retour du bien vers l'État central, du fait de l'échec de l'administration local à accomplir sa mission.

Ce cas particulier souligne particulièrement bien les limites des compétences des collectivités locales par rapport au pouvoir central. Elles étaient visiblement peu capables de produire leurs propres politiques locales et de mettre en œuvre des services publics et projets d'aménagement d'une manière efficace, alors que de tels projets auraient assuré un profit économique à la municipalité d'Istanbul. Nous observons qu'elle n'a pas pu jouer un rôle effectif dans la rénovation du patrimoine historique. Bien que les premières collectivités locales aient été créées à Istanbul, elles n'avaient pas encore acquis les compétences nécessaires à la mise en place et à la gestion leurs propres politiques d'aménagement. Même si le paradoxe de la décentralisation est une question historique, la gouvernance municipale au sens moderne n'est pas un phénomène historique en Turquie⁴⁵⁸.

⁴⁵⁶ TBMM Tutanak Dergisi, 37. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, 15. II. 1946.

⁴⁵⁷ 6574 Sayılı Kanun [la loi numéro 6574 <https://mevzuat.tbmm.gov.tr/mevzuat/faces/maddebilgisi?psira=75593> [Consulté le 23/09/2019].

⁴⁵⁸ KELEŞ Ruşen, Yerinden Yönetim ve Siyaset [La gouvernance locale et la politique], Cem Yayınevi, Istanbul, 2000, p.155.

2.1. Le cas général des collectivités locales

Le problème de la gouvernance territoriale au niveau municipal n'était pas spécifique à Istanbul. Dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, le trésor public a été privé des moyens financiers nécessaires au financement des collectivités locales. Le député d'Istanbul Gözcü remarquait que la quasi-totalité des municipalités dans l'ensemble du pays avaient vraisemblablement besoin de plus de ressources et de moyens de financement que ce dont elles disposaient. Il donna l'exemple à l'Assemblée nationale des contraintes pesant sur la mairie d'Istanbul alors même qu'elle assume beaucoup plus de responsabilités économiques et sociales attribuées directement par l'État. Le député en question donne l'exemple des difficultés économiques d'Istanbul par des données concernant les services publics. Nous constatons que cela lui permet de convaincre le gouvernement, particulièrement des ministres voulant donner plus de moyens budgétaires à la municipalité. Ces services publics dont le député parle aux membres de la TBMM se concentrent plutôt sur les besoins en infrastructures de la ville tels que l'eau, les routes, les transports en commun, les bâtiments hospitaliers et scolaires etc⁴⁵⁹.

Les collectivités ne sont seulement confrontées à des besoins budgétaires. La centralisation de la construction républicaine limite également l'efficacité de l'action publique et des capacités d'agir des municipalités par la lourde tutelle administrative du centre qui exige de réglementer chaque action et chaque décision que voudraient prendre les collectivités locales. Par exemple, le député de Kocaeli, Fenmen porte son attention sur la question de l'approvisionnement en eau potable et en électricité dans les villes et villages. Si l'eau courante et potable est un besoin urgent, certaines villes ont déjà résolu le problème mais n'ont pas encore accès à l'électricité. Le député propose une solution pratique pour ces municipalités et propose que le budget pour l'eau accordé par l'État à ces villes puisse être utilisé pour la gestion de l'électricité. Pour ce faire, le député soumet un projet de loi à l'Assemblée nationale. En effet, les aides, financements et autres investissements locaux passent par voie législative et par l'autorisation gouvernementale⁴⁶⁰. La bureaucratisation des affaires administratives va de pair avec la perpétuation des réflexes traditionnels de la centralisation étatique.

⁴⁵⁹ TBMM Tutanak Dergisi, 15. Birleşim, Dönem VII, Cilt 20 Toplantı 3, 20. XII. 1945, p.242-243.

⁴⁶⁰ TBMM Tutanak Dergisi, 51. Birleşim, Dönem VII, Cilt 23, Toplantı 3, 17.V.1946, p.85.

2.2.La « Überbürokratisierung » surbureaucratization de l'administration

Il est prioritaire que l'État puisse émerger comme le seul décideur du développement local. Le résultat d'une telle action publique serait alors une centralisation rationnelle dans la gestion publique territoriale. La question de la centralisation intensive et lourde repose profondément sur celle de l'incorporation des pouvoirs périphériques. Cette tradition bureaucratique est perpétuée par le modèle républicain de l'État turc. A ce titre, les réglementations législatives locales sont marquées par une forte tutelle administrative de l'autorité centrale sur les collectivités locales. Toutefois, cette vision centraliste va connaître quelques changements sous le gouvernement du Parti Démocrate (*Demokrat parti*, DP)⁴⁶¹ en 1955. Pourtant, l'exemple administratif que nous avons donné montre parfaitement la lourdeur de la bureaucratization dans les rapports entre l'État central et les collectivités locales.

⁴⁶¹ Désormais, nous utiliserons l'abréviation DP pour désigner ce parti politique.

Section B : Rétablir la compétence du système local sur la démocratie pluraliste

Après la Seconde Guerre mondiale, la Turquie a adopté le système du multipartisme dans un but de démocratisation de la politique nationale et locale. Pour la mettre en place, il faut alors avoir recours à l'instrument plus classique, traditionnel et conventionnel de la démocratie : les élections. La Turquie n'était pas assez étrangère aux élections. Avec les droits de vote et d'éligibilité des femmes, d'abord au niveau local en 1930 puis national en 1934, les élections s'intègrent rapidement dans le comportement politique de tous les turcs et s'inscrivent en faux avec le système monopartite. A ce titre, la Turquie élit ses députés et représentants locaux en 1946. Selon le calendrier d'élections adopté, les élections locales sont prévues pour septembre 1946 après celles des députés en juillet 1946. Le Parlement décide toutefois la tenue d'élections locales anticipées en mai 1946 au lieu du mois de septembre. Regardons de plus près ce processus sur la base du compte rendu du Parlement du 29 avril 1946.

1. Un système local en cours d'institutionnalisation

Par l'introduction du système pluraliste, l'Assemblée nationale clarifie certains points considérés comme obstacles au bon déroulement des élections locales anticipées. L'article 38 du code municipal rend les élections locales extensibles jusqu'à quelques jours. Il s'agit ici d'une situation incompatible avec les principes de la sécurité démocratique. Dans ce cadre, le Ministre de l'Intérieur, Hilmi Uraz, prend l'initiative de changer la disposition de la loi pour limiter la durée de la votation et du comptage à un seul jour⁴⁶². L'institutionnalisation du fonctionnement des collectivités locales passe notamment par l'établissement d'un système électoral vraiment démocratique. Le système pluraliste au niveau local ainsi que national marque nettement le commencement d'une nouvelle ère en Turquie républicaine.

La révision faite en faveur du pluralisme a été fortement critiquée par le député d'Aydın, Adnan Menderes⁴⁶³, personnage symbolique de la démocratie turque. Au début de l'année 1946, le DP nouvellement créé et commence à s'organiser et à se mobiliser dans l'ensemble du pays. Ils vont participer aux élections législatives après l'abolition des articles de lois qui empêchaient la création d'autres partis et leur participation aux élections. Sur ce point, le changement de dates des élections municipales est un point crucial pour le parti politique qui

⁴⁶² TBMM Tutanak Dergisi, 45. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, 29. IV. 1946, p.5.

⁴⁶³ Adnan Menderes était, au début, le député du CHP de la province d'Aydın. Il est devenu leader du Parti démocrate et arrive au pouvoir en 1950. Il a gouverné le pays jusqu'au coup d'État militaire en 1960 et a été condamné la peine de mort par le gouvernement militaire.

était en train de se former. Dans son discours au Parlement, Menderes critique la décision du ministre Hilmi Uraz et notamment son argument concernant la difficulté de l'organisation des élections législatives du fait de l'arrivée de l'hiver. Il souligne que

*« Notre pays connaît une période décisive qui va vers la démocratie avancée⁴⁶⁴. Cette période dispose de ses propres nécessités... Nous pensons que si le changement de dates des élections a lieu, il convient de les décaler au lieu de les anticiper, au moins convient-il de les réaliser dans le temps que fixent les lois. Les amis, aujourd'hui, l'événement le plus important de notre vie politique est la création de nouveaux partis politiques autres que le CHP. C'est-à-dire que la Nation turque connaît une vraie période de mobilisation dans l'arène politique ces derniers mois. Si cette mobilisation dans l'arène politique ne se réalise pas, la libéralisation de vote et la volonté des communautés⁴⁶⁵ ne réalisent pas comme nécessaire. Tandis que nous vivons encore les premiers mois de la mobilisation politique, nous devons considérer l'organisation d'élections anticipées et la demande de se priver des quelques-mois aux nouveaux partis établis comme une décision qui empêche la libre manifestation de la volonté nationale... Encore aujourd'hui, sauf le CHP, les autres partis sont sous la pression d'obstacles juridiques. Tant que, dans le pays, les mesures qui donnent naissance à la démocratie réelle et avancée ne sont pas prises, tant que les lois qui bloquent la démocratie ne sont pas révisées et voire même, après tout ce qui est fait, tant qu'un temps précis pour la préparation du peuple à une nouvelle élection n'est pas adopté pas passé, nous insisterons sur la gravité de ces entorses à l'organisation des élections ».*⁴⁶⁶

⁴⁶⁴ Le terme employé « la démocratie avancée (ileri demokrasi) » deviendra plus tard le slogan central de Recep Tayyip Erdoğan, leader du parti de la justice et du développement (AKP).

⁴⁶⁵ Selon l'enregistrement du compte-rendu de l'Assemblée, Menderes emploie le mot « milletler » qui est le pluriel du mot « millet ». A ce titre, dans le langage politique turc, « millet » correspond au mot « nation » en français alors que le sens de dictionnaire de ce terme dérivé de l'arabe est alors « communauté » comme l'utilisation dans « le système millet ». A cette époque, pour éviter d'employer le terme « communauté », le gouvernement prend certaines initiatives afin d'inventer un autre mot qui va décrire la nation. Un tel acte gouvernemental concernait également d'autres domaines dans le cadre de la nationalisation de l'État, de la société et des territoires en fonction de la construction nationale. C'est pour cette raison que le gouvernement s'est adressé à la turquisation de la langue en la purifiant des mots dérivés de l'arabe et de la langue persique. L'exemple que l'on peut traiter ici sera donc le concept de « nation ». Pour le désigner, ils ont inventé un autre mot dérivé de moghol: c'est « ulus » qui veut dire « le toit » au sens propre du terme. Après cette explication linguistique, revenons donc au terme qu'emploie Menderes. Dans le compte-rendu, il est marqué que Menderes emploie le mot « milletler ». Il nous semble qu'il l'utilise au sens ancien du mot, plus précisément « communautés ». C'est pour cela qu'on a traduit ce mot « milletler » comme « communautés » en français.

⁴⁶⁶ TBMM Tutanak Dergisi.,45. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, 29. IV. 1946, p.216-217.

Menderes interprète l'initiative gouvernementale comme visant la conservation du statu quo monopartite sous un système peu démocratisé. Les autres opposants tels que Koraltan, ont également porté des critiques similaires contre cette action gouvernementale. L'argument qu'ils défendent ici est que le gouvernement dispose encore d'une position monopole dans l'arène politique qui est régulée par des lois restrictives et répressives protégeant le CHP au pouvoir en posant obstacle à l'apparition des autres. Selon l'opposition, les révisions faites et à faire doivent d'abord régler cette situation antidémocratique, en faisant évoluer le système politique vers un libéralisme politique et économique dans un contexte pluraliste. Suite à la décision prise par le Parlement, les élections locales se dérouleront en mai 1946 au lieu du mois de septembre et que les élections législatives auront lieu en juillet 1946 au lieu du mars 1947⁴⁶⁷.

À partir de la fin de la Seconde guerre mondiale, la seule raison qui pousse le CHP à convertir le système monopartite en multipartisme n'est pas la transition démocratique imposée en Turquie par le bloc occidental. A l'intérieur du pays, l'opposition présente contre la gouvernance du CHP est également un facteur politique non-négligeable comme nous l'avons vu dans le discours de Menderes. Par ailleurs, datée du 18 mai 1946, la lettre du leader du parti libéral démocrate, Kâzım Demirarslan, envoyée au Premier ministre, Şükrü Saraçoğlu, demande la démocratisation du régime pluraliste. Pour ce faire, Demirarslan invite le gouvernement à mettre en place les lois nécessaires à la démocratisation du système électoral tout en reconnaissant les difficultés du contexte international. Néanmoins, Demirarslan et son parti se déclarent prêts à défendre le pays, gouverné sous n'importe quel parti, contre les ennemis internes et externes,⁴⁶⁸. Nous rencontrons encore aujourd'hui le même type de rhétorique politique.

2. L'expérience administrative des élections locales

Les élections se déroulent avec la participation active du CHP et du Parti du Développement national (Milli Kalkınma Partisi, MKP)⁴⁶⁹. Le DP avait alors une position ambiguë en raison du changement de date comme nous l'avons déjà souligné. Le 31 mai 1946, le Ministre de l'Intérieur Uran répond aux questions posées sur le déroulement des élections par le député de Manisa, Hikmet Bayur. Bayur remarque que la libre participation aux élections n'est pas atteinte car il prétend que les forces de l'ordre ont fait appel aux citoyens, quartier par quartier, pour les convaincre de voter pour le parti gouvernemental. Il avance également que le

⁴⁶⁷ TBMM Tutanak Dergisi, 61. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, Cilt 24, 10.VI.1946.

⁴⁶⁸ BCA, 42 - 247 - 2, 20.05.1946.

⁴⁶⁹ Désormais, nous utiliserons l'abréviation MKP pour désigner ce parti politique.

vote ne s'est pas déroulé en accord avec le principe du bulletin secret. En effet, il décrit l'absence d'isoloirs fermés dans les bureaux de vote, les électeurs ayant à voter sous le regard des gens présents. En réponse à ces accusations, le Ministre de l'Intérieur, Ural parle de l'application des révisions faites à la loi municipale qui a assuré la réalisation des élections en un seul jour. En outre la participation était particulièrement faible, environ 50% avec celle des 44 départements parmi 61. Sur ce point, Ural donne l'exemple des pays démocratiques occidentaux que sont l'Angleterre, la France, l'Allemagne et même des élections présidentielles aux États-Unis. Il avance que même dans ces pays disposant d'une tradition démocratique dotée des mécanismes nécessaires à la tenue d'élections, la participation reste assez faible. Mais, selon Ural, la faible participation en Turquie n'était pas liée à la volonté du peuple. Il accepte qu'il y ait eu des erreurs, des obstacles et des difficultés en raison de la mobilisation inorganisée du gouvernement dans cette élection locale. Par contre, cette expérience acquise au niveau local serait alors une expérience précieuse pour les élections prochaines, ajoute-t-il⁴⁷⁰.

Le fait que les élections locales du 26 mai 1946 soient remportées par le CHP ne confirme pas sa parfaite organisation pour cette épreuve politique. Les comptes rendus de l'Assemblée nationale prouvent déjà que le changement de date qui rend les élections locales anticipées favorise explicitement la position politique du CHP. La circulaire adressée aux organes du parti par le secrétariat général du CHP détermine trois difficultés majeures révélées par le déroulement des élections au niveau local. Premièrement, les membres du parti ont apparemment sous-estimé la mobilisation des autres partis. Le circulaire note que les organes politiques du parti ont été mal organisés dans certaines circonscriptions et que les électeurs ont subi des propagandes dégradant le processus de vote entre leur maison et les urnes. Le deuxième problème figure dans les listes des candidats qui ont été manipulées. Des noms ont été remplacés par ceux d'autres personnes, ou complètement enlevés. Le secrétaire général demande donc aux organes concernés d'avertir leurs membres à ce propos. En troisième lieu, le centre du CHP insiste sur la détermination des listes des candidats qui occupe une place vitale pour le parti. Le CHP insiste sur l'importance du choix des candidats électoraux qui doivent avoir un profil satisfaisant du point de vue de leur métier, qualité morale, etc. La circulaire se termine par un conseil politique pour les prochaines élections législatives, qui prône la vigilance des organes et membres du parti pour cette épreuve électorale face à d'autres partis politiques rivaux⁴⁷¹.

⁴⁷⁰ TBMM Tutanak Dergisi, 57. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, Cilt 23. 31.V.1946.

⁴⁷¹ BCA 42 - 249 - 9 26.05.1946, p.1-4.

Cette circulaire politique affirme clairement que le CHP a des difficultés majeures dans la pénétration idéologique au niveau local. En effet, les membres du parti qui n'exécutent pas vraiment les ordres venant du secrétariat général du CHP semblent ne pas être bien engagés et mobilisés au niveau local. En effet, cette circulaire valide également les arguments avancés par Murat Metinsoy dans son travail sur le kémalisme périphérique des années 20 et 30. Il défend l'idée que même si cette idéologie politique trouve sa légitimité populaire dans les grandes villes de Turquie, il est impossible de prononcer le même phénomène pour les provinces turques. Dans ces lieux ruraux, la présence du CHP reste minime et son idéologie politique faiblement organisée. Loin d'être un engagement idéaliste, le projet d'une République « civilisée » ne reflète qu'une image dessinée au niveau central mais pas périphérique⁴⁷². Nous pouvons en déduire qu'il s'agit de certaines difficultés dans l'étatisation de la société au plan local ainsi que la difficile pénétration du kémalisme qu'obligent les membres du parti à créer des alliances pragmatiques avec les groupes d'intérêt, les commerçants et les notables. Nous voyons donc qu'en l'an 1946, il n'y a pas de changement considérable dans la mobilisation du CHP au niveau local par rapport aux années 30.

Si les élections ne se sont pas déroulées parfaitement, il est cependant indéniable que l'opposition politique est alors en voie d'institutionnalisation et peut exprimer ses volontés facilement face aux membres du gouvernement. Nous y voyons un respect politique particulièrement frappant. Les relations entre les opposants et le gouvernement s'organisent autour d'un respect réciproque que l'on ne voit plus aujourd'hui dans l'Assemblée turque, mais pas d'une oppression politique du parti au gouvernement. Cela n'empêche pas la prise de mesures unilatérales par le gouvernement dans une structure politique monopartite. Cependant le respect politique qui constitue le cœur des rapports entre parlementaires marque un point symbolique à souligner dans l'analyse de la culture politique du passé récent. L'épreuve des élections locales représente, malgré tout, une expérience sociopolitique pour la démocratisation de la Turquie.

⁴⁷² METİNSOY M., «Kemalizm'in Taşrası: Erken Cumhuriyet Döneminde Taşrada Parti, Devlet ve Toplum », in *Toplum ve Bilim*, 2010, pp.124-164.

Section C : Les élections législatives sous le régime pluripartite

En vue de l'orientation démocratique, le Parlement a dû réviser la loi sur les associations interdisant le multipartisme. Le 5 juin 1946, l'ordre du jour du Parlement est fixé sur les révisions de la loi sur les élections des députés puis sur celle sur les associations. Cette première révision législative a pour but d'encadrer en détails les élections pluripartistes. Elle précise tous les détails tels que les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote, les compétences et les obligations liées au vote et à l'éligibilité, les missions des bureaux et des comités d'élection, etc⁴⁷³. Une autre révision introduite par le Parlement concerne la loi sur les associations qui est inspirée de la loi française du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. Menderes a mis l'accent sur les similarités énormes entre les deux lois en affirmant que « *la loi sur les associations qui est en vigueur consiste en la traduction quasiment identique de la loi française des associations datée de 1901* ». ⁴⁷⁴ Mais il critique l'archaïsme de cette loi en version turque au caractère monotypique.

Malgré toutes ces discussions parlementaires, le gouvernement veut garder son contrôle politique sur les élections législatives qui risquent d'entraîner sa chute. C'est dans ce cadre que la révision évitera l'article 29 qui autorise aux polices municipales d'entrer dans les sièges et aux bureaux des associations sur simple décision de l'organe administratif le plus haut dans la division territoriale concernée. Cela veut dire que les organisations politiques ou non-politiques sont privées des mécanismes nécessaires établis par la voie juridique. Leur autorisation et leur interdiction sont directement liées à la volonté du gouvernement⁴⁷⁵. On observe donc la conservation des instruments qui permettent aux autorités publiques d'exercer un fort contrôle sur toute forme de mobilisation au niveau national.

La motion sur le renouvellement des élections de la TBMM a présenté le 10 juin 1946 par le député de Kırklareli, Nafi Kansu et deux autres parlementaires, Peker et Arıkan. Suite aux révisions juridiques, les nouvelles élections seront organisées selon le principe de scrutin majoritaire direct qui permet aux électeurs de choisir directement les personnes, ou le parti politique, qu'ils souhaitent voir élus. Lors du vote au Parlement, les discussions ont notamment porté sur les dates des élections municipales. Par exemple, le député de Siirt, S. Tuncay fait

⁴⁷³ TBMM Tutanak Dergisi, 59. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, Cilt 24. 5..VI.1946.

⁴⁷⁴ TBMM Tutanak Dergisi, 59. Birleşim Dönem: VII , Toplantı:3, 5.VI. 1946, p.49.

⁴⁷⁵ Ibid.

référence au système parlementaire anglo-saxon en donnant l'exemple du renouvellement du Parlement tous les quatre ans malgré une durée légale fixée à sept ans⁴⁷⁶.

La situation apparue après les élections législatives réalisées selon le scrutin majoritaire direct n'est pas forcément une surprise pour le parti fondateur de la République. Le CHP a gagné les élections législatives face au DP avec une majorité absolue en obtenant 85,4% des votes⁴⁷⁷. Ce résultat n'est pas lié au contrôle de l'appareil d'État par un parti unique issu de l'*establishment*, ni sur le contexte autoritaire du pays. Bien au contraire, le résultat est directement le fruit du système de comptage des votes pour lequel un système de vote à bulletin non-secret (*open ballot system*) et une classification secrète ont été appliqués après les élections. C'est donc un système de comptage totalement anti-démocratique qui ne permet pas d'identifier correctement le résultat des élections. Dans ce contexte politique, bien que la Turquie soit désormais pluraliste au niveau parlementaire, le mode de comptage des voix reste un obstacle majeur à la démocratie.

Un autre point qui mérite d'être souligné est que le pourcentage des députés femmes a reculé jusqu'environ 2%, alors qu'il était de 5% en 1935. La vision moderniste est dans l'impasse. Toutefois ces problèmes électoraux sont résolus en 1950 par un certain nombre des révisions législatives même si la participation active des femmes dans l'arène politique recule à nouveau. Ainsi, les résultats des élections législatives de 1950 assurent une large majorité politique au Parti démocrate qui est chargé de former le nouveau gouvernement.

1. Le nouveau gouvernement : l'arrivée au pouvoir des conservateurs

Le résultat des élections est un véritable choc pour les élites républicaines. Il peut être considéré notamment comme la conséquence des relations extérieures de la Turquie, qui, en tant qu'alliés des pays occidentaux est poussée à mettre en œuvre une démocratie pluraliste. Les institutions politiques et économiques de la Turquie se convertissent au libéralisme. La relative libéralisation de l'économie turque basée sur la production agricole déterminée par le plan de Marshall y est un élément majeur⁴⁷⁸. La dévaluation de la monnaie turque en raison de l'adhésion au Fonds Monétaire International (FMI)⁴⁷⁹ a causé un déficit budgétaire et d'autres problèmes structurels tels que la décroissance de l'économie. Les aides économiques du plan

⁴⁷⁶ TBMM Tutanak Dergisi, Dönem: VII, Cilt:24, Toplantı:3, 61. Birleşim, 10.VI. 1946, p.84.

⁴⁷⁷ TÜİK, Milletvekili Genel Seçimleri 1923-2011 [Les élections législatives 1923-2011], Yayın No 3685, Türkiye İstatistik Kurumu Matbaası, Ankara, 2012.

⁴⁷⁸ SCHIPPER, Frank, « Changing the Face of Europe European Road Mobility During the Marshall Plan Years », in *The Journal of Transport History*, Vol.28, Issue 2, 200, p.216.

⁴⁷⁹ Désormais, nous utiliserons l'abréviation FMI pour désigner cette institution financière.

Marshall sont donc vitales au développement économique du pays, tout comme pour l'Europe ravagée par la Seconde Guerre mondiale⁴⁸⁰. En Turquie, on note l'apparition de « *war-rich* », personnes ayant fait fortune grâce à la guerre, bien qu'elle n'ait pas été activement engagée dans la guerre. L'impôt sur la fortune introduit en 1942 ne touche pratiquement que les non-musulmans. Le ratio fiscal a été directement déterminé par Ankara en fonction de la richesse dont les personnes disposent. Il s'agit donc d'une discrimination forte en pratique⁴⁸¹.

L'économie guerrière a créé des fortunes pour ceux qui ont su en profiter. La production agricole et les aides américaines ont également favorisé les politiques publiques du gouvernement du DP. Au niveau social, on assiste alors à un exode rural vers les villes de l'Ouest même si celles-ci restent sous-industrialisées. Ces personnes se regroupent dans les périphéries des villes, devenant la raison principale des problèmes d'urbanisation en Turquie. Les politiques populaires du DP leur serviront pendant les prochaines élections. La politique économique libérale et le contexte de guerre ont déjà graduellement formé les nouveaux acteurs au plan économique. Ainsi, la mobilisation politique du DP et son programme visant à libéraliser l'économie joue un rôle non négligeable dans l'émergence considérable de nouveaux acteurs. Il s'agit d'une relation réciproque entre la nouvelle vague politique qui arrivera à la tête de l'État et les fortunes locales. Cela influence directement sur les résultats des élections de 1950, 1954 et 1957 au profit du DP⁴⁸². Les conséquences politiques et économiques de cette période sont destructrices pour l'État et la société en Turquie. La crise budgétaire, les dettes extérieures et l'urbanisation non-planifiée deviennent rapidement des problèmes chroniques de la Turquie⁴⁸³. Le gouvernement a fermé les yeux sur l'urbanisation non-planifiée des villes. Ceci a participé à la création du phénomène social *gecekondu* (quartiers informels dont le nom turc peut être traduit par « construits en une nuit ») et d'une émergence des banlieues⁴⁸⁴.

Au niveau social, les événements des 6 et 7 septembre 1955 visant les minorités vivant à Istanbul peuvent être vus comme une cause de la pauvreté grandissante. Les émeutes organisées s'attaquent aux propriétés et commerces appartenant à des groupes minoritaires. A

⁴⁸⁰ EICHENGREEN, Barry and UZAN, Marc, in « The Marshall Plan », in *Economic Policy*, Vol. 7, Issue 14, 1992, pp.13-75.

⁴⁸¹ CLARK, Edward C., « The Turkish Varlik Vergisi Reconsidered », in *Middle Eastern Studies*, Vol.8, Issue 2, 2006, pp. 205-216.

⁴⁸² BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, *Local Entrepreneurialism, State Re-Scaling and Scalar Strategies of Representation: The Case of the City of Gaziantep, Turkey*, PhD Thesis, Carleton University, Canada, 2007, p.84.

⁴⁸³ BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, « Continuity and Change in Public Policy: Redistribution, Exclusion and State Rescaling in Turkey », in *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 37, Issue 4, 2013, p.1128.

⁴⁸⁴ ORAN, Baskın (Ed.), *Türk Dış Politikası 1 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar (1919-1980)* [La politique extérieure turque : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (1919-1980), op.cit., p.491.

la base de ces émeutes nous voyons un phénomène social qui apparaît avec l'exode-rural vers Istanbul. En effet, les acteurs principaux de cette violence commise contre les non-musulmans étaient principalement des chômeurs venus d'Anatolie. Ortaylı constate que les événements du 6-7 septembre et la question de l'impôt sur la fortune sont les deux événements les plus problématiques de l'histoire récente⁴⁸⁵. Selon lui, c'est le gouvernement qui a organisé cet événement comme un instrument politique. Mais à partir de ses conséquences destructives, l'État n'a apparemment pas mesuré ses effets sociaux⁴⁸⁶. Tous ces facteurs participent à l'émergence de dynamiques sociales et politiques du pays pour des raisons économiques impulsées par les activités gouvernementales.

1.1. La rupture económico-politique des rapports centre-périphériques et le changement social

L'intervention directe de l'État sur le marché intérieur de façon souvent irrationnelle favorise en pratique la naissance d'une bourgeoisie nationale liée à l'accumulation asymétrique de la richesse. Cette nouvelle classe économique reste loyale aux principes kémalistes durant la période du monopartisme afin d'être toujours favorisée dans le contexte de guerre des années 40. Elle commencera à soutenir le DP en raison de ses politiques libérales aux niveaux économique et politique. La croissance économique contribuait à l'amélioration des conditions de vie du peuple d'une part et à la montée en puissance du DP au détriment du CHP d'autre part⁴⁸⁷. Selon Keyder, les relations étroites entre le marché et la religion contribuent largement au développement de l'opposition bourgeoise contre le protectionnisme républicain⁴⁸⁸. C'est pour cette raison qu'on accorde une importance particulière à son influence sur le changement du rôle des acteurs économiques et des groupes sociaux au niveau local.

Les évolutions économiques commencent à déterminer la nature sociale des relations centre-périphériques. On se rappelle qu'elle était plutôt de caractère traditionnel et culturel avec des éléments politiques, culturels, etc. Elle était strictement bornée par la supériorité incontestable du sultan. La centralisation impériale plonge alors ses racines historiques dans l'autorité du roi ottoman. Nous pouvons en conclure que les transformations économiques liées à l'industrialisation et à la commercialisation donnent naissance à nouveau type de relations

⁴⁸⁵ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'nin Yakın Tarihi* [L'histoire récente de la Turquie], op.cit., p.107.

⁴⁸⁶ Ibid., p.109.

⁴⁸⁷ BORATAV, Korkut, *Türkiye'nin İktisadi Tarihi* [L'histoire économique de la Turquie], Gerçek Yayınevi, 6.Baskı, İstanbul, 1998, p.81.

⁴⁸⁸ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, op.cit., p.117-118.

entre les acteurs qui sont multipliés depuis la construction républicaine. A partir de là, le centre s'opposera à plusieurs acteurs contestés.

La capitalisation des petits producteurs en Anatolie, l'industrialisation de l'économie nationale ainsi que les bouleversements politiques à Ankara marquent le début d'une nouvelle ère qui structure le contexte idéologique de la périphérie en Turquie jusqu'aujourd'hui. Entre les années 1923 et 1945, la laïcité kémaliste était le principe politique autour duquel l'État et la bureaucratie s'organisent en permanence. Cette idéologie laïque était en opposition aux idéologies politiques de caractère religieux. L'État devait donc les contrôler en exerçant sa domination légale-rationnelle⁴⁸⁹. C'est sur ce point que la laïcité turque diffère de la laïcité française. En Turquie, l'État est toujours l'acteur principal qui intervient directement sur le plan religieux. La création d'une direction administrative responsable des affaires religieuses vient alors de ce positionnement idéologique de l'État turc. La laïcité française est marquée quant à elle par la séparation du pouvoir politique de l'Église et par la neutralité de l'État en matière religieuse⁴⁹⁰.

Le gouvernement envisageait de consolider la nouvelle idéologie politique au sein même de sa bureaucratie et de la société. En effet, il considère la périphérie comme une force toujours prête de surgir comme un acteur efficace doté de valeurs religieuses en opposition au centre. Avec l'accès du DP au pouvoir dès l'adoption du multipartisme, le nouveau gouvernement a pu tourner la pression de l'idéologie républicaine en sa faveur. Le mouvement du DP se positionne comme libéral face au républicanisme laïc, où la bourgeoisie apporte son soutien. La bourgeoisie qui était en collaboration avec le mouvement de 1950 s'est positionnée aux côtés de la bureaucratie républicaine des années 30. Cela reflète un changement considérable dans la politique, l'économie et la société car pour la première fois, le peuple a réussi à orienter le destin du pays avec son choix politique et transforme radicalement l'État turc. Keyder l'interprète comme le refus de la vision centraliste centrée sur le contrôle d'en haut, celui du protectionnisme économique et le refus de la tradition étatiste par le peuple⁴⁹¹. La bureaucratie turque qui a créé sa propre bourgeoisie n'est pas arrivée à contrôler la forte différenciation apparue sur le plan social, suite à la relative libéralisation du marché. L'État républicain ne pourra pas intervenir sur les propriétés privées et les moyens de production

⁴⁸⁹ Ibid.

⁴⁹⁰ BIRNBAUM, Pierre, « Défense de l'État « fort » Réflexions sur la place du religieux en France et aux États-Unis », in *Revue française de sociologie*, Vol.3, No. 523, 2011, pp. 559-578.

⁴⁹¹ Op. cit.

comme l'État impérial⁴⁹². D'autre part, le changement gouvernemental a entraîné l'apparition d'un nouveau contexte politique où l'engagement politique du gouvernement, supporté par les acteurs économiques, a désormais remplacé les élites bureaucratiques de la période républicaine monopartite, ce qui accroît la tension entre deux groupes⁴⁹³.

1.2. La bourgeoisie nationale et son effet politique

Face à la montée en puissance de cette alliance apparue entre la bourgeoisie et la vague politique du DP, la bureaucratie kémaliste essaye de produire des politiques publiques afin de réguler cette situation en sa faveur. Dans ce cadre, Le CHP lance une nouvelle réforme agraire (*land reform*) qui prévoit la distribution de terres aux paysans⁴⁹⁴. La construction républicaine avait déjà changé le mode archaïque d'accès individuel aux terres en adoptant les codes législatifs nécessaires tels que la loi numéro 1505. Mais dans les années qui suivent, et notamment sous la présidence d'Atatürk, on constate un abandon des politiques relatives à la dotation des terres, notamment en 1937⁴⁹⁵. En 1945 le gouvernement a recours à cette nouvelle régulation des terres car il cherche à mettre les paysans de son côté contre l'alliance conclue entre les conservateurs du DP et la bourgeoisie⁴⁹⁶.

Le résultat de cette politique publique est un échec stratégique. En effet, il apparaît que les paysans pauvres votent, lors des élections de 1950, pour le DP qui initie des politiques populaires contre le déficit budgétaire et met en place certaines mesures libérales dans le domaine économique. A quel point la libéralisation économique était influencée par l'exemple d'autres pays ? Nous voyons que pendant des années 50 et 60, les pays occidentaux se concentrent sur un programme économique similaire à celui de la Turquie. Au cours des mêmes années, on observe un accroissement des dépenses publiques. En effet, la plupart des économies d'Europe ont été réorganisées après la Seconde Guerre mondiale pour correspondre à la logique du marché qui repose sur la création d'emplois et la croissance économique⁴⁹⁷. Ce programme

⁴⁹² Ibid.

⁴⁹³ HEPER, Metin, « Negative Bureaucratic Politics in a Modernizing Contexte : The Turkish Case », op.cit., p.72.

⁴⁹⁴ Ce problème agraire trouve ses origines dans le passé impérial de la Turquie, et notamment de la transformation fonctionnelle de l'utilisation des territoires conquis au cours des XVI et XVIIe siècle, surtout dans les Balkans. La nouvelle gestion territoriale que l'Empire ottoman insiste sur la redéfinition économique des liens agricoles parmi les acteurs traditionnels de la féodalité tels que les vassaux, l'aristocratie foncière. Voir : CLAUDE, Fohlen, « En Turquie : transformations politiques, répercussions agraires », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 5^e année, No. 3, 1950, pp. 344-348.

⁴⁹⁵ AKTAN, Reşat, « Problems of Land Reform in Turkey », in *Middle East Journal*, Vol. 20, No. 3, Summer 1966, pp. 317-334.

⁴⁹⁶ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, op.cit.

⁴⁹⁷ DURAN, Patrice, « Le Savant et La politique: Pour une approche raisonnée de l'analyse des politiques publiques », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, Troisième série, Vol. 40, 1990, pp. 227-259.

économique favorise aussi la naissance d'une nouvelle action publique centrée sur la régionalisation de la gouvernance territoriale en France. En Turquie, la petite bourgeoisie et les paysans soutiennent une politique conservatrice mais libérale alors que la grande bourgeoisie nationale favorisée par l'État soutient l'idéologie républicaine. Nous soulignons néanmoins que ces relations économico-politiques sont largement marquées par un caractère ambigu. De même que la centralisation administrative continue d'être présente au cours de la gouvernance du DP malgré un soutien venu majoritairement des zones rurales. Elle est en cours de devenir la logique principale de l'action publique ainsi que le corollaire de l'administration turque. Cela empiète peu à peu sur les compétences administratives de la centralisation politique.

2. Ce qui reste inchangé : la gouvernance territoriale centralisée

Cet arrière-plan socio-économique mérite d'être souligné afin de rendre plus compréhensible ce qui se passe au niveau local du point de vue de la centralisation étatique. En ce qui concerne les collectivités locales durant les années 1950, nous n'observons pas de grandes mutations administratives dans la vision centraliste de l'État turc. Nous constatons que la forte tutelle administrative exercée sur les administrations locales est perpétuée par le gouvernement du DP. Bien que les membres des organes locaux des municipalités soient élus au suffrage universel, les maires sont directement nommés par le gouvernement central conformément aux lois relatives aux administrations locales. C'est une situation paradoxale puisque le DP est majoritairement soutenu par des groupes locaux tandis qu'il perpétue la tradition administrative centraliste.

Au niveau local, les élections locales qui se sont déroulées le 3 septembre 1950 entre trois partis politiques, DP, CHP et MP, marquent la volonté d'assurer une intégration politique et administrative du DP au niveau national et local. Bien que les maires ne soient pas élus directement par le peuple, le fait que la personne nommée à la tête d'une mairie par le gouvernement travaille en harmonie avec les élus locaux qui composent le conseil municipal demeure importante pour l'administration centrale.⁴⁹⁸ De même qu'avec une forte participation aux élections législatives récemment réalisées (84,8 %), l'intérêt des électeurs pour le vote après une gouvernance monopartite (1923-46) renforce l'attention du DP au pouvoir attribué par les

⁴⁹⁸ GÜNEŞ, Gönül, Çanakkale'de Demokrat Parti Döneminde Seçimler, Marmara Üniversitesi Siyasal Bilimler Dergisi, Cilt 1, Sayı 1, 2013, pp.67-82 p.75.

élections locales⁴⁹⁹. De plus, l'harmonie administrative avec les collectivités administratives au niveau local consolide sans doute la place politique du DP au sein du gouvernement.

Par ailleurs, certains changements réalisés pour le déplacement des fonctionnaires avant ces élections locales ont affaibli la position politique du CHP au niveau local. Dans son télégraphe envoyé au Premier ministre, Adnan Menderes, le 5 septembre 1950, Hıfzırrahman Raşit Öymen, inspecteur du CHP, critique cette reconfiguration administrative des postes des fonctionnaires. Il note que « *à la veille des élections municipales, la réussite apportée à notre parti [CHP] des méthodes de déplacement des fonctionnaires a été triste* »⁵⁰⁰. Selon Öymen, ce qui a été fait par le gouvernement contre les fonctionnaires est totalement en désaccord avec les principes de la démocratie. On comprend également de ce télégraphe que le gouvernement met en place une sorte d'intervention sur les fonctionnaires ainsi que d'autres domaines en allant jusqu'aux « cérémonies des innocents enfants d'école » souligne-t-il Öymen « en tant que vieil ami de Menderes »⁵⁰¹. Pour lui, il ne faut pas instrumentaliser les valeurs nationales au plan politique⁵⁰². En réponse à ce télégraphe d'Öymen, Menderes lui propose d'en parler de vive-voix, en défendant les décisions prises par son parti, le DP⁵⁰³.

Nous voyons donc que les problèmes politiques liés aux élections sont toujours présents depuis la période monopartite. Dans cet événement, en tant que « vieil ami » de Menderes, Öymen cherche un canal politique efficace qui pourrait régler les questions existantes en s'adressant directement au Premier ministre. Bien que Menderes défende ce qui est fait, il lui suggère de chercher l'origine du problème avec Öymen. On n'a malheureusement pas d'informations sur le fait qu'une telle réunion ait eu lieu ou non, ni sur la vraie raison de cette question concernant le déplacement des fonctionnaires. Notre recherche dans les archives de présidence du conseil nous montre que la dernière nomination faite par le Premier ministre à Bingöl avant les élections locales du 3 septembre 1950 a été réalisée le 22 juin 1950 pour la direction des affaires juridiques⁵⁰⁴. Par ailleurs, les autres télégraphes envoyés au Premier ministre par les membres du DP portent une grande fierté politique en fonction du succès

⁴⁹⁹ TAŞKIN, Burcu, Voter Turnout in Turkey's Parliamentary and Local Elections (1950–2014): Does Participation Increase when Competition Decreases? *Turkish Studies*, 2015 Vol. 16, No. 4, p.473 pp465–486.

⁵⁰⁰ BCA, 17 - 99 - 9, 12.09.1950, p.2

⁵⁰¹ Ibid.

⁵⁰² Ibid.

⁵⁰³ Ibid., p.1.

⁵⁰⁴ BCA, 214 - 20 - 4, 22.06.1950.

électoral obtenu dans l'agglomération concernée, ce qui nous confirme la place stratégique des élections locales⁵⁰⁵.

Nous nous concentrons sur la gestion, par le DP, de deux éléments : en premier lieu, le DP continue de nommer les maires sans instaurer leur élection par peuple. Il veut garder son influence populaire parmi les groupes sociaux au niveau local, alors que le CHP n'aurait pas pu y accéder. En second lieu, les organes municipaux étaient déjà devenus l'arène politique où les dirigeants des groupes locaux pouvaient se retrouver⁵⁰⁶. C'est pour cela que le gouvernement du DP insistait sur une tradition centraliste, instrument utile dans la gouvernance locale. Cette approche renforce l'idée que la bourgeoisie non-musulmane a été politiquement écartée par l'État turc au profit de son objectif de création d'une bourgeoisie turco-musulmane. Néanmoins, la localité, l'urbanisation et l'industrialisation sont des phénomènes interdépendants.

2.1.L'industrialisation, l'urbanisme et les collectivités territoriales

La transformation des dynamiques économiques du pays permet d'expliquer le développement politique des collectivités locales en Turquie. Les événements économiques s'attachent à montrer que la gouvernance locale sera dominée par l'influence de l'urbanisation et de l'industrialisation à partir des années 1950. L'urbanisation en question ici est non-planifiée et lourde de conséquences pour les grandes villes. L'apparition des quartiers défavorisés composés d'habitations construites sans permis de construire, les *gecekondu*, liée à l'exode rural suite à l'échec de tentative d'une agriculture intensive, y joue un rôle considérable.

Contrairement à ce que l'Europe connaît pendant la période d'industrialisation, en Turquie on constate que l'État et les administrations locales évaluent tardivement les conséquences de ce développement. En Grande Bretagne, il existait le même phénomène de chômage des paysans qu'en Turquie. Dans le contexte de proto-industrialisation qui se déroulait en Angleterre, les paysans ne trouvaient plus de travail. Par contre, les dynamiques industrielles arrivèrent à les absorber dans les grandes villes britanniques et y compris dans l'industrie rurale.⁵⁰⁷ La conséquence principale de l'action tardive de l'autorité publique a aggravé l'urbanisation non-planifiée des villes turques.

⁵⁰⁵ BCA, 51 - 309 - 2, 04.09.1950, pp.1-12.

⁵⁰⁶ BATUMAN, Bülent, « Toplumcu bir Belediyecilik Modeli: « Yeni Belediyecilik Hareketi » 1973-1977 » [Un modèle municipal socialiste: «le nouveau mouvement de municipalisme» 1973-1977], in *Mülkiye*, Cilt: XXXIV Sayı: 266, 2010, p.225.

⁵⁰⁷ MENDELS, Franklin, « Proto-industrialization: The First Phase of the Industrialization Process », in *The Journal of Economic History*, Vol.32, Issue 1, 1972, pp. 241-261.

L'urbanisme non-planifié met en lumière les limites de la capacité d'agir de l'administration publique. Si les politiques publiques élaborées par l'État sont incapables de gérer ce phénomène et ses conséquences, cela met en avant l'incapacité relative d'une administration insuffisamment institutionnalisée. La vision centraliste basée sur la politique dite *top-down* de l'État turc impacte négativement la compétence administrative, comparés aux mouvements issus de la vision dite *bottom-up*. Cela réduit l'efficacité de l'action publique qui doit produire des réponses nécessaires aux besoins urbains tels que l'installation de canalisations, l'électricité, l'eau potable. Sous la centralisation forte, les collectivités locales sont toujours le bouc-émissaire de l'État malgré le fait qu'elles soient privées de moyens financiers et de l'autonomie politique nécessaire pour agir efficacement sur les problèmes locaux. Les collectivités locales doivent commencer à fonctionner de façon plus ouverte et transparente en favorisant la participation locale⁵⁰⁸.

2.2. La politique au niveau central

Du fait de l'engagement idéologique de la Turquie auprès du camp occidental dans la Guerre Froide, la Turquie adhère à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)⁵⁰⁹ en 1952 suite à l'envoi des troupes turques en Corée entre 1950 et 1953⁵¹⁰. Le mariage stratégique de l'État turc avec le camp occidental donne naissance à plusieurs conséquences aux effets non-négligeables encore aujourd'hui. Les choix en matière de politique étrangère bouleversent le système économique et politique du pays. Économiquement, la Turquie connaît une croissance accompagnée du déficit budgétaire raisonné du populisme idéologique du gouvernement. Au plan social, la religion est redevenue un instrument politique auquel les cadres dirigeants du DP s'adressent souvent. Le positivisme kémaliste doté du régime laïc est en pratique abandonné par les mesures en faveur du rétablissement de la faculté théologique en 1949. Aussi les lycées religieux dits *imam hatip* (enseignement professionnel destiné à la formation des personnels religieux) sont établis en 1951 par le DP.

La religion se fait plus visible dans la sphère publique par la création d'écoles religieuses et d'une direction spéciale destinée aux affaires religieuses. Cela favorise l'institutionnalisation de l'Islam en Turquie dans un contexte où la laïcité turque a été relativement abandonnée sous la gouvernance conservatrice du DP. Le résultat de cette situation socio-politique est que

⁵⁰⁸ KAZANCI, Metin, « Yerel Yönetimler Üzerine Birkaç Not [Quelques notes sur les collectivités locales] », in *Amme İdare Dergisi*, Cilt: 16, Sayı: 4, 1983, pp.36-51.

⁵⁰⁹ Désormais, nous utiliserons l'abréviation OTAN pour désigner cette organisation militaire.

⁵¹⁰ SHAW, Jay Stanford et SHAW, Ezel Kural, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey Volume II: Reform, Revolution, and Republic: The Rise of Modern Turkey, 1808-1975*, op.cit., p.400.

« *religious leaders began to appear in public and once again preach opposition to Secularism* » comme Stranford Shaw et Ezel Shaw l'ont noté⁵¹¹. D'un point de vue sociologique, le retour du religieux sur la scène publique souligne le problème d'asymétrie du positionnement étatique face aux forces dogmatiques après l'abandon relatif de la laïcité. Le gouvernement relativise de fait l'efficacité même de sa propre action publique. L'efficacité du pouvoir public qui est organisé autour d'une légitimité politique trouve son origine dans un ordre politique sécularisé⁵¹².

Le gouvernement du DP entraîne la reproduction des rapports litigieux basés sur la lutte de pouvoir entre différents groupes sociaux. L'opposition politique axée sur le clivage entre religion et laïcité se traduit par une mise en œuvre de mesures non-démocratiques sur le plan social. Le surgissement d'un tel paradoxe correspond structurellement à l'existence d'un appareil d'État à vocation centraliste. C'est une attitude paradoxale de la part du DP qui adhère officiellement aux valeurs démocratiques. Elle est moins étonnante de la part de l'appareil d'État qui fonctionne depuis longtemps de façon centralisée et le gouvernement de 1908 avait eu recours au même type de politiques. L'affaire dite « du gouvernement » laisse la place aux comportements autoritaires du DP.

Pour l'élimination des opposants, le gouvernement a choisi une méthode très classique : réprimer les groupes sociaux et les organes de presse⁵¹³ pendant que l'économie était dans une situation budgétairement contraignante. Au lieu de gérer la hausse de la tension politique, le gouvernement a choisi le durcissement de ses politiques contre le bloc d'opposition. Ils ont essayé de les stopper en recourant aux forces de l'ordre. L'intervention policière et militaire contre les activités politiques d'İnönü et du CHP en 1960 a sérieusement aggravé la situation. La volonté gouvernementale d'institutionnalisation de la domination politique s'intensifie avec la création d'un organe non-démocratique en 1960 : un comité d'investigation qui contrôlerait toutes les activités politiques du parti d'opposition, c'est-à-dire le CHP. Cela est suivi de la fermeture des universités, de nombreuses arrestations et d'autres mesures non-démocratiques⁵¹⁴. Tous ces problèmes sociaux, politiques et économiques trouvent une solution tout aussi irrationnelle que les activités gouvernementales : l'intervention militaire.

⁵¹¹ Ibid, p.409.

⁵¹² DURAN, Patrice, *Penser l'action publique*, L.G.D.J lextenso éditions, Paris, 2010, p.29.

⁵¹³ Op.cit., p.410-412.

⁵¹⁴ Ibid. p.412-413.

CHAPITRE III : LA RECONSTRUCTION REPUBLICAINE DE L'ÉTAT

Les auteurs du coup d'Etat de 1960 ont essayé de légitimer leur acte militaire renversant le gouvernement en insistant sur le fait que le gouvernement était éloigné des buts de la République kémaliste. Instrumentalisé, c'est ce même argument qui sera également la légitimation des autres interventions militaires en Turquie. En effet, le caractère militaire de l'Etat turc n'a apparemment pas permis au gouvernement civil de développer ses actions politiques de manière indépendante. Les relations entre l'armée et le gouvernement posent donc problème vu que les élites militaires sont généralement surprésentées dans les affaires politiques. Or, la faiblesse de l'Etat pourrait être contrebalancée par la présence de l'armée au niveau politique. En effet, la tradition bureaucratique joue également un rôle important. C'est-à-dire que les élites bureaucratiques qui ont acquis une vision bonapartiste depuis les réformes impériales avaient une attitude condescendante envers les élus politiques. Par conséquent, la bureaucratie républicaine tendait à mettre davantage l'accent sur une rationalité substantive plutôt qu'instrumentale, ce qui réduisait donc la capacité légale rationnelle de l'appareil bureaucratique⁵¹⁵. Par ailleurs, nous pouvons également noter que les gouvernements civils ne pourraient pas trouver de moyens nécessaires qui puissent incorporer l'armée politiquement présente dans l'ordre politique qu'ils ont établis. Il serait donc intéressant de réfléchir au coup d'Etat de 1960 ainsi qu'aux institutions politiques que la constitution de 1961 a introduit dans le pays. Ces dernières portaient l'ambition de démocratiser le pays en limitant l'abus de l'exécutif. Ce point est paradoxal car l'armée reste toujours présente dans la détermination des règles du jeu au détriment de l'autonomisation politique du gouvernement.

Par ailleurs, conformément à l'économie planifiée, le pouvoir politique a favorisé l'exode rural vers les villes les plus industrialisées. Le fait que les maires soient devenus les nouveaux acteurs au niveau local par la libéralisation de leurs élections au suffrage universel direct met en avant l'importance de la gestion des villes industrielles. Les acteurs locaux jouent peu à peu un rôle clé sur le plan politique. Il est toutefois difficile d'annoncer que cette nouvelle configuration locale assure l'autonomie politique aux collectivités locales. En effet, ces dernières ont toujours besoin d'être financièrement soutenues par l'Etat central puisque ce dernier demeure l'acteur central dans l'architecture administrative du pays. Nous étudierons donc la difficile gouvernance des administrations locales en raison de la question budgétaire dans un contexte où la migration massive liée à l'exode-rural change l'apparence sociale et

⁵¹⁵ HEPER, M., et SANCAR, M. S. « Is Legal-Rational Bureaucracy a Prerequisite for a Rational-Productive Bureaucracy?: The Case of Turkey », in *Administration & Society*, No. 30, Vol.2, 1998, pp. 143–165.

politique des grandes villes, notamment celle d'Istanbul. Notre hypothèse est que le problème de l'institutionnalisation des relations entre l'Etat central et les collectivités locales donne à considérer deux éléments principaux : l'asymétrie administrative de l'Etat dans la gouvernance territoriale et le recours aux réformes administratives pour régler cette question. Quant aux réformes, il faut savoir que le développement local dépend en général des politiques publiques d'Etat et que cette disposition aggrave l'incompétence des collectivités locales dont l'Etat central a besoin pour une action publique efficace.

Ce chapitre vise à étudier ces questions en profondeur.

Section A : L'événement du 27 Mai 1960 : un coup d'État ou une révolution ?

Dans un pays où le consensus politique des groupes sociaux autour des valeurs principales n'est plus assuré, les événements qui changent le destin du pays s'interprètent toujours d'une manière extrêmement différente par les camps sociaux en raison de la structure sociale non-consolidée. Pour le cas turc, nous pourrions donner de très nombreux exemples qui reflètent des dynamiques peu intégrées historiquement parmi les différentes couches sociales. Loin d'avoir donné naissance à la tolérance démocratique, le pluralisme adopté en 1946 a finalement conduit à une intervention militaire dans la vie politique turque en 1960. La nature de cette action militaire contre le gouvernement civil est considérée par certains comme un coup d'État et par d'autres comme une révolution.

Ce conflit sémantique se retrouve dans la littérature sociologique et historique. Par exemple, le livre intitulé « History of the Modern Turkey » écrit par Stanford Shaw traite cet événement de 1960 dans le cadre d'un sous-titre consacré à la Révolution de 1960⁵¹⁶ tandis que celui de Keyder nommé « State and Class in Turkey » aborde la même question comme coup d'État⁵¹⁷. Au contraire, l'intervention militaire de 1980 est qualifiée de coup d'État par la quasi-totalité des études politiques qui l'abordent. Nous pourrions nous poser cette question : d'où vient une telle différenciation dans l'interprétation des événements historiques récents en Turquie ? La réponse pourrait se trouver dans la comparaison du caractère de l'intervention en 1960 à celui de 1980.

Premièrement, le coup d'État en 1960 est organisé par les futures élites du pays ; les étudiants de l'école militaire avec le soutien de la faculté de sciences politiques d'Ankara. Cette intervention militaire redéfinit la démocratie turque sur une institutionnalisation juridique,

⁵¹⁶ Loc.cit.

⁵¹⁷ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, op.cit., p.141.

comme l'a souligné Heper⁵¹⁸. Avec le soutien du reste des forces armées, le Premier ministre, Adnan Menderes, et d'autres membres importants du DP sont arrêtés, jugés et certains (dont Menderes) sont condamnés à mort et exécutés. Un nouveau gouvernement civil est restauré en 1961 sous une nouvelle Constitution plus libérale que celle de 1924. Rappelons qu'elle a été ratifiée par referendum avec 61% des voix⁵¹⁹. A titre de comparaison, la Constitution de 1982 a été adoptée avec 92% des voix. En effet, le coup d'État de 1980 est orchestré directement par les chefs d'état-major et est marqué par une répression sanglante, discriminatoire notamment contre les kurdes et par la répression des groupes politiques et de la presse comme nous le verrons dans les pages qui suivent. Si l'intervention de 1960 est très discutée en fonction du positionnement idéologique des individus, le caractère violent du coup d'État de 1980 reste indiscutable. Finalement, ces deux interventions militaires peuvent être considérées comme des coups d'État contre des gouvernements civils. Il nous est impossible de traiter les événements du 27 mai 1960 comme une révolution politique vu que l'acteur principal en est l'armée. Cette intervention militaire est reconnue comme étant la cause de la légitimation des interventions militaires dans la vie politique turque, jusqu'à récemment.

1. La politisation de l'armée : une bureaucratie militaire dominante

Depuis l'Empire ottoman, l'armée se considère elle-même comme le défenseur de la modernisation politique du pays. L'auto-attribution d'un tel rôle politique se manifeste par sa base idéologique dans le préambule de la Constitution de 1961, selon laquelle c'était la Nation turque qui était l'auteur principal de la Révolution du 27 mai 1960 en faisant le recours à la légitime défense contre un gouvernement civil qui a perdu sa légitimité en raison de ses politiques non-démocratiques⁵²⁰. Si on suit l'approche wébérienne, cette intervention militaire devait absolument avoir une légitimité acceptable à l'égard de la société. Sinon, elle ne gagnerait pas la reconnaissance par les groupes sociaux de son monopole de la violence physique légitime (*Gewaltmonopol des Staates*)⁵²¹. Le score de 62% au référendum nous montre également le risque élevé de refus de la nouvelle Constitution par le peuple. La légitimité du changement constitutionnel représente donc un autre point discutable.

⁵¹⁸ HEPER, Metin, « Bureaucrats : Persistent Elitists », in HEPER, Metin et al. (ed.), *Turkey and the West : Changing Political and Cultural Identities*, I.B. Tauris Publishers, London- New York, printed in Great Britain, 1993, p.39.

⁵¹⁹ SHAW, Jay Stanford et SHAW, Ezel Kural, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey Volume II: Reform, Revolution, and Republic: The Rise of Modern Turkey, 1808-1975*, 1977, op.cit., p.416.

⁵²⁰ Le texte intégral de la Constitution de 1961 <http://www.adalet.gov.tr/duyurular/2011/eylul/anayasalar/1982.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

⁵²¹ WEBER, Marx, *Le savant et le politique* (trad. par Catherine Colliot-Thélène), La Découverte, Paris, 2003, p. 113 et 118.

Le reflet social de cette querelle historique touche également aux dynamiques politiques gouvernementales. Cette querelle met en valeur les problèmes profonds de nature idéologique entre les élites civiles et la bureaucratie militaire. Le nationalisme conservateur reste incompatible avec l'idéologie républicaine basée sur un nationalisme laïc (*ulusalcılık*)⁵²². A savoir que le nationalisme turc en tant que phénomène politique comporte plusieurs variations changeant en fonction de la position idéologique. Nous constatons que l'idéologie républicaine basée sur les principes kémalistes a été portée par l'armée turque, ce qui constitue la vraie raison des coups d'État en Turquie contre les gouvernements conservateurs. Ces principes républicains constituaient également une source d'alliance entre la bureaucratie civile et militaire vu que ces critères idéologiques ont été largement adoptés par les bureaucrates civils qui les déterminent comme centre de la structure sociale⁵²³.

1.1. La Turquie sous le régime militaire

Malgré un héritage militaire fort, un régime militaire n'a paradoxalement jamais été maintenu en Turquie d'une manière durable. Les interventionnistes de 1960 sont restés au pouvoir sur une très courte durée. En un an et demi, ils ont laissé le pouvoir politique aux acteurs civils. Bien que les activités politiques du DP aient été suspendues par le coup d'État militaire, ils ont rapidement créé un nouveau parti politique, le Parti de la Justice (*Adalet Partisi*, AP) par le biais duquel ils purent se réintégrer à la scène politique turque. En 1961, ce nouveau parti était, dans un premier temps, le collaborateur du gouvernement de coalition. Puis, ils réussirent à reprendre le pouvoir en 1965⁵²⁴. Nous constatons que les forces populaires du DP continuent à soutenir le nouveau parti politique AP en tant que successeur du DP. Ces événements sociopolitiques creusent sans équivoque les failles idéologiques surgies entre les camps sociaux. La ratification de la nouvelle Constitution avec un taux contestable et l'arrivée au pouvoir des figures politiques issues du DP en sont des exemples importants.

Il est intéressant de noter que le libéralisme politique porté par le coup d'État du 27 mai 1960 a réellement contribué à la mobilisation de la vague gauchiste et à celle des groupes sociaux dominés dans la structure économique. En tant qu'influence extérieur, l'alliance avec le camp occidental ainsi que les problèmes organisationnels de l'armée ont poussé la Turquie à

⁵²² KARPAT, Kemal, « The Military and Politics in Turkey, 1960-64: A Socio-Cultural Analysis of a Revolution », in *The American Historical Review*, Vol. 75, No. 6, Oct., 1970, pp. 1654-1683.

⁵²³ HEPER, Metin, « Political Modernization as Reflected in Bureaucratic Change: The Turkish Bureaucracy and a « Historical Bureaucratic Empire » Tradition », op.cit., p.517.

⁵²⁴ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'nin Yakın Tarihi* [L'histoire récente de la Turquie], op.cit., p.127.

rétablir la démocratie⁵²⁵. Tous ces événements nous prouvent que cette intervention militaire a changé la structure sociétale du pays dans plusieurs domaines. Dans ce cadre, il faut s'intéresser aux conséquences sociales, économiques, politiques et juridiques du coup d'État en 1960.

1.2. La nouvelle Constitution et les nouvelles institutions

La Constitution de 1961 est rédigée par le Comité de l'Unité nationale (*Milli Birlik Komitesi*, MBK⁵²⁶) au sein duquel les soldats putschistes se sont organisés pour gérer la gouvernance militaire. Le MBK a apporté plusieurs nouveautés institutionnelles à la vie politique turque. Le MBK est ouvert aux partis et personnages politiques qui défendent différentes idéologies, du socialisme au conservatisme, des nationalistes aux ultranationalistes (comme le fondateur du Parti d'Action nationaliste, *Milliyetçi Hareket Partisi*, MHP⁵²⁷, Alparslan Türkeş)⁵²⁸. C'est cette composition politique adoubée par le MBK qui va constituer le nouveau clivage des partis politiques en Turquie après le coup. Ces acteurs n'ont pas posé d'obstacles à l'établissement d'un nouveau régime politique plus démocratique, plus autonome et plus libéral dans le pays.

Les rédacteurs de la nouvelle constitution voulaient créer un système politique qui empêcherait l'abus de pouvoir par l'organe exécutif suite à l'expérience du monopartisme et du pluralisme autoritaire sous le conservatisme du DP. Pour ce faire, ils entendent créer un équilibre des pouvoirs entre la puissance législative et de nouvelles institutions juridiques et politiques. A ce titre, le MBK et les rédacteurs de la constitution ont décidé d'accroître le pouvoir législatif du Parlement en créant un système parlementaire bicaméral ainsi que le pouvoir des organes judiciaires. C'est dans ce cadre que la Cour constitutionnelle et le Sénat de la République sont fondés. Plusieurs réglementations concernant le fonctionnement démocratique des institutions sont introduites telle que la loi sur le vote qui introduit le principe du scrutin proportionnel, l'autonomie administrative des universités, etc. Ces nouveautés contribuent au renforcement de la Constitution de 1961 et ses nouvelles institutions⁵²⁹.

Dans la composition du Sénat nous constatons le poids des intellectuels et des élites diplômées. Pour être sénateur, il est requis d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur et

⁵²⁵ Ibid, p.121-128.

⁵²⁶ Désormais, nous utiliserons l'abréviation MBK pour désigner cette organisation politicomilitaire.

⁵²⁷ Désormais, nous utiliserons l'abréviation MHP pour désigner ce parti politique.

⁵²⁸ TACHAU, Frank and HEPER, Metin, « The State, Politics, and the Military in Turkey », in *Comparative Politics*, Vol. 16, No. 1, pp. 17-33, Oct., 1983, University of New York.

⁵²⁹ Ibid.

au moins 40 ans selon l'article 72 de la Constitution⁵³⁰. Quand on regarde le taux des personnes quarantennaires ayant le diplôme universitaire en Turquie, nous constatons que seulement 3,1% de la population remplissait ces critères⁵³¹. Ces critères visaient en fait à rétablir le pouvoir politique des élites républicaines au sein de l'administration étatique, en tant que mécanisme contrôle du gouvernement. Ces quarantennaires sont normalement nés dans les années 1920, c'est-à-dire qu'ils ont grandi et étudié durant la construction républicaine. De même on remarque que les sénateurs ont tendance à changer de parti politique facilement. Entre les années 1961-1980, 77 sénateurs sur 412 ont changé 114 fois de parti politique⁵³². Néanmoins, nous constatons que la majorité des hommes politiques dans les années qui suivent l'intervention militaire sont issus du parti de la justice (AP). Le coup d'État et la reconstruction républicaine qui suit ne sont donc pas totalement arrivés au succès.

1.2.1. La République et l'État social

Cette nouvelle conjoncture visant à créer un système politique plus libéral et démocratique a également favorisé la mobilisation sociale de la société et des groupes sociaux. L'objectif d'établir un État social y joue un rôle considérable. De même qu'en 1963, les droits de grève et de lock-out sont restaurés par la loi. Sur ce point, l'annexe 3 contient des chiffres concernant la mise en œuvre du droit de grève par les ouvriers et nous montre bien la situation socio-économique d'une société qui était en train de s'industrialiser et de se convertir au capitalisme. Le régime de 1960 a toutefois réinstauré l'économie planifiée sous contrôle étatique en établissant une institution bureaucratique appelée l'Organisation de la Planification étatique (*Devlet Planlama Teskilati*, DPT)⁵³³, devenu aujourd'hui le ministère du Développement. Le DPT avait la vocation d'assurer le développement socio-économique plus rapide du pays. Le secteur privé continue de se développer sous le soutien étatique. La planification économique favorisait également le développement industriel et celui de la bourgeoisie car les bureaucrates civils et militaires du régime de 1960 basèrent le développement économique du pays sur l'industrialisation planifiée par l'État.

Le nouveau régime politique est basé sur trois piliers différents correspondant aux changements mondiaux des années 60 : l'État social, qui régulerait l'économie en y intervenant,

⁵³⁰ <http://www.adalet.gov.tr/duyurular/2011/eylul/anayasalar/1982.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

⁵³¹ ÇETİNSAYA, Gökhan, « Büyüme, Kalite, Uluslararasılaşma: Türkiye Yükseköğretimi İçin Bir Yol Haritası [Croissance, Qualité, Internationalisation: Une feuille de route pour l'enseignement supérieur turc] », *Yükseköğretim Kurulu Yayın No: 2014/2*, Haziran 2014.

⁵³² ÖZGİŞİ, Tunca, *Türk Parlamento Tarihinde Cumhuriyet Senatosu* [Le Sénat de la République dans l'histoire parlementaire turque], *TBMM Kültür, Sanat ve Yayın Kurulu Yayınları, No:153*, Ankara, 2012, p.62.

⁵³³ Désormais, nous utiliserons l'abréviation DPT pour désigner cette institution gouvernementale.

la liberté politique qui respecte les valeurs kémalistes et l'industrialisation de l'économie⁵³⁴. Ces trois piliers sont directement inspirés des valeurs du CHP promues dans les années 1930. Toutes ces transformations économiques donnent naissance alors à une nouvelle stratification sociale de la société turque. Aussi, l'État social pourrait être considéré comme un outil important qui favorise et précipite l'étatisation de la société qui connaît de nouvelles formes d'engagements sociopolitiques.

2. La montée en puissance des idées politiques

Pour construire l'équilibre politique, la bureaucratie militaire cherche à remplacer l'État populiste par l'État social. Cela implique d'institutionnaliser l'appareil d'État autour duquel les gouvernements ne pourraient plus mettre en place des politiques publiques populistes en matière des aides sociales. Cette nouvelle idée introduite au fonctionnement de l'appareil d'État associée au libéralisme politique permet au socialisme de plus visible dans l'arène politique, notamment avec la naissance du Parti des Travailleurs de Turquie, (*Türkiye İşçi Partisi*, TIP).

Le TIP est le premier parti socialiste représenté à l'Assemblée turque avec 15 députés au moment où la Guerre Froide entre dans une période de détente. Dans ce cadre, bien que le TIP n'exprime pas directement un discours révolutionnaire communiste, il est résolument socialiste. Leur devise politique était « *la terre pour les paysans, le travail pour tout le monde* », s'éloignant du communisme sans renier une critique radicale du capitalisme intégrer des éléments modérés de capitalisme. Le TIP considère la construction républicaine comme une révolution démocratique bourgeoise⁵³⁵. De ce fait, toutes ces dynamiques apparues sous le régime de 1960 favorisent explicitement les mouvements ouvriers et socialistes⁵³⁶.

L'intervention militaire de 1960 marque le commencement d'une nouvelle ère dans les relations entre les élites militaires et civiles. A ce titre, Metin Karpas avance l'idée que les problèmes structurels entre les militaires et la bureaucratie civile tirent leurs origines des années 1945 avec l'émergence des forces conservatrices, particulièrement du DP. C'est l'intervention de 1960 qui a rétabli les liens étroits et coopératifs entre la bureaucratie militaire et les élites civiles, surtout républicaines⁵³⁷. Cela nous explique d'une part le but principal de ce coup d'État, qui est le rétablissement de l'hégémonie républicaine par une nouvelle Constitution et

⁵³⁴ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, op.cit.

⁵³⁵ Türkiye İşçi Parti Programı ve Tüzüğü [le programme politique du parti des ouvriers de Turquie], Türkiye İşçi Partisi Yayınları, İstanbul Matbaası, İstanbul, p.18.

⁵³⁶ Voir l'annexe 3 : Statistiques relatives à la grève entre les années 1963-1980.

⁵³⁷ HEPER, Metin et EVİN, Ahmet (éditeurs), *State, Democracy and The Military Turkey in the 1980s*, Walter de Gruyter, Berlin, New York, 1988, p.138 et p.142.

d'autre part, la raison pour laquelle les putschistes ne sont pas restés longtemps à la tête de l'État.

2.1.La centralisation politique de l'armée

La bureaucratie militaire est généralement considérée comme un organe bien intégré au corps étatique contrairement à la position discutée des gouvernements civils. L'héritage impérial et la construction républicaine attribuent toujours une place privilégiée aux forces militaires turques. Exclu de la tradition historique, le gouvernement civil restait un concept peu ancré dans la vie politique turque à cette époque. Il convient de dire que les élites républicaines n'ont pas su développer des instruments suffisant à les protéger face à l'administration militaire favorisée historiquement. Même si le coup d'État a été impulsé par de jeunes officiers de l'armée turque, les chefs d'état-major ont suivi afin de prendre la tête de ce mouvement militaire et de contrôler la conjoncture politique d'après. Ceci est en accord avec le fait que l'institution militaire est particulièrement centralisée et organisée autour d'une chaîne de commandement rigide et hiérarchique.⁵³⁸.

Il est intéressant de noter que l'armée turque profite du coup pour renforcer son positionnement au sein de l'État. A ce titre, nous constatons la création de nombreuses associations à but lucratif qui fonctionnent au profit financier des forces militaires de l'armée turque⁵³⁹. Les personnes qui s'occupent de la politique dans le cadre des activités civiles pouvaient créer des alliances directes ou indirectes dans la marche vers la gouvernance étatique. Le meilleur exemple ici reste le soutien volontaire ou involontaire de la bourgeoisie turque apporté à la bureaucratie constructive de la République lors de la période monopartite et à la vague conservatrice du DP après le passage au pluralisme. Au contraire, les élites militaires ne disposent pas de cette chance d'établir les liens étroits avec ceux qui sont détenteurs des capitaux. Ceci explique la création des organisations économiques telles que l'Organisation de solidarité de l'armée (Ordu Yardımlaşma Kurumu, OYAK). Ce genre d'organisations lucratives a permis de renforcer le fonctionnement autonome de l'armée turque par rapport aux gouvernements civils et sa bureaucratie. Il devient évident que le coup d'État militaire ouvre la voie à la légitimation d'autres interventions dans l'administration civile de par l'autonomisation de l'armée.

⁵³⁸ HARRIS, George S., « Military Coups and Turkish Democracy, 1960–1980 », in *Turkish Studies*, Vol.12, Issue 2, 2001, pp.203-213.

⁵³⁹ Pour plus de détails, voir l'article suivant: PARLA, Taha, « Mercantile Militarism in Turkey 1960-1998 », in *New Perspectives on Turkey*, Vol. 19, Fall 1998, pp. 29-52.

2.2. La démocratisation de la décentralisation administrative

Jusqu'à l'intervention militaire, l'État exerçait une très forte tutelle administrative sur les municipalités. Les maires notamment sont directement nommés par le gouvernement central. Nous avons dit que les lois régissant le vote ont été modifiées par le régime de 1960. Ils ont implanté le scrutin proportionnel qui favoriserait la participation politique et la démocratie au niveau national. Dans ce cadre, les maires sont aussi élus par la population locale concernée. La nouvelle disposition relative à l'administration locale est un pas considérable dans le fait que les maires deviennent de véritables élus locaux par l'introduction symbolique de la participation locale. Il s'agit alors de l'évolution nécessaire afin de démocratiser le fonctionnement des collectivités locales.

Cet acte gouvernemental reste compatible avec la vision de l'État social, qui vise à développer le pays en mettant en place des réformes sociales, ce que va faire l'AP⁵⁴⁰. Cette situation paradoxale engendre la remobilisation de type *bottom-up* de la vague conservatrice alors que l'État social établi par les élites républicaines décide la coordination des aides et réformes sociales via les collectivités locales. Ce phénomène nous conduit à réfléchir sur le « *state rescaling* » en Turquie. Cette notion de *State rescaling* est une solution avancée par le régime militaire de 1960. Ils prévoyaient plus de compétences, d'autonomie et de capacités attribuées aux différentes institutions étatiques. Par contre, ils ont perpétué le mode de fonctionnement centralisé de la bureaucratie turque. De même, cela accorde une mission centralisatrice aux cadres militaires.

Ce dernier élément crée des tensions et problèmes conflictuels entre les différents groupes sociaux, les regroupements politiques ainsi que les acteurs économiques dans le contexte où l'État est l'institution principale de mise en œuvre des politiques économiques protectrices. Tous ces événements marquent visiblement une continuation de la vision centraliste dans la prise des décisions ayant l'influence directe sur la restructuration de l'équilibre socio-économique. Par exemple, l'intervention sur l'économie de l'État républicain a précisément exclu la petite bourgeoisie industrielle des villes peu développées. C'est le gouvernement qui a décidé de baser la nouvelle stratégie industrielle sur l'urbanisation. La résistance face à un tel mouvement s'inscrit idéologiquement dans le conservatisme politique qui s'institutionnalise sous l'impulsion de Necmettin Erbakan qui insiste sur l'industrialisation

⁵⁴⁰ KARPAT, Kemal, « The Military and Politics in Turkey, 1960-64: A Socio-Cultural Analysis of a Revolution », op.cit.

entière de l'Anatolie⁵⁴¹. Cela leur permettra de s'organiser et de se mobiliser à partir d'en bas en arrivant au pouvoir. Néanmoins, l'État social en tant que concept mobilisateur signifie une construction étatique qui favorise la gestion politique des groupes sociaux par l'autorité centrale, qui ne serait plus le seul décideur.

Les administrations locales sont des organisations qui affectent considérablement l'élaboration de l'agenda politique. On pourrait le considérer comme un pas transitoire vers un mode de fonctionnement plus décentralisé dans le cadre des politiques publiques. La multiplication du nombre des acteurs et des décideurs aurait théoriquement un fort impact politique au niveau local et national. C'est-à-dire que l'interaction politico-administrative entre les élus locaux, les cadres dirigeants ainsi que les bureaucrates aura trouvé un sens rationnel dans la gouvernance du pays. Une fois cette étape interdépendante achevée de manière moins conflictuelle au sens administratif, la décentralisation serait adoptée comme un nouveau mode de gestion qui prévoit une dépendance minimum entre les institutions. Pendant ce premier processus en Turquie, nous constatons que les collectivités locales souffraient des problèmes structurels.

⁵⁴¹ BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, « Continuity and Change in Public Policy: Redistribution, Exclusion and State Rescaling in Turkey », op.cit.

Section B : L'état complexe des collectivités locales

1. *Le problème financier de l'État social et les changements sociétaux*

L'économie nationale, planifiée par l'État central a également produit certains instruments administratifs pour la restructuration du fonctionnement intérieur des municipalités. Dans ce cadre, les collectivités locales et l'État central doivent travailler en collaboration pour la planification budgétaire, le développement local ainsi que l'évaluation des décisions prises. Bien que la nouvelle Constitution prévoit le renforcement démocratique et autonome des collectivités locales, en pratique nous observons des problèmes structurels dans l'indépendance de leur fonctionnement⁵⁴². Là il s'agit d'un paradoxe administratif issu de la réglementation constitutionnelle, en effet la Constitution promulgue la décentralisation de l'administration territoriale alors même que l'application réelle de l'État social et de l'économie planifiée limite les compétences budgétaires et financières des collectivités locales durant les années 60 et 70.

La marge de manœuvre des autorités locales sur les questions budgétaires est remarquablement réduite. La rémunération du personnel qui travaille pour les municipalités est directement déterminée par l'État central. La décentralisation inscrite comme principe constitutionnel dans l'article 116 de la Constitution de 1961 est ignorée par la mise en œuvre de ce type de politiques centralistes visant à exécuter un plan budgétaire déterminé par la haute bureaucratie d'État. Par contre, les difficultés rencontrées pour trouver du personnel qualifié et professionnalisé sur les affaires locales obligent le gouvernement à fixer leurs rémunérations. Le discours de Enis Kansu, sénateur de l'AP illustre l'idée portée par l'État :

« ...le concept de l'État social qui est appliqué avec la nouvelle Constitution met en place encore une fois la nécessité de l'expansion des services publics au profit du peuple... Nous voyons d'autre part que la réorganisation démocratique des administrations spéciales, des municipalités et des villages, qui assurent les services publics directement pour les citoyens et qui s'intéressent étroitement à leurs besoins, dépend de la formation spécifique de nouveaux personnels d'une manière compatible avec ce but »⁵⁴³.

Cette nouvelle vision qui couvre l'organisation même de l'État central et le fonctionnement des collectivités locales prouvent le caractère paradoxal de la décentralisation

⁵⁴² UZUN, Nil, C. « Globalization and Urban Governance in Istanbul », in *J Housing Built Environ*, Vol. 22, 2007, pp.127-138.

⁵⁴³ Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi [La revue des comptes rendus du sénat de la République], Dönem 1 Cilt 1 Toplantı 1 29.Birleşim 3.2.1962, p.626.

en Turquie. D'une part, l'État s'attribue lui-même le rôle protecteur dans le secteur de la santé et de l'éducation dans une économie nationale où l'industrialisation n'est pas encore achevée. D'autre part, les travaux effectués sur différents cas nous montrent bien la nécessité d'une gestion locale dans les domaines budgétaires et financiers pour assurer la gestion des dépenses publiques. L'engagement d'un État à travers les politiques publiques visant à établir un régime social comprend plusieurs critères. Par exemple, le rapport détaillé fait sur ses 30 États-membres par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) détermine neuf domaines différents à propos de *social policy*. Ce sont la vieillesse, les survivants, la santé, la famille, le marché du travail, le chômage, le logement et autres domaines de politique sociale⁵⁴⁴. Selon Giddens, l'État-providence régule l'intervention étatique sur l'économie afin de rendre l'ordre social plus équitable⁵⁴⁵.

Si l'économie nationale est sous-industrialisée, il est difficile d'assurer l'existence durable des mécanismes d'aides sociales. Par exemple, après la crise pétrolière de 1973, les problèmes sociaux centrés sur le chômage sont réapparus comme une question politique à gérer par l'État. Il s'agit là d'un retour à l'interventionnisme afin de réguler le marché et le plan social car les problèmes économiques tendent rapidement à devenir des questions sociales difficiles à gérer telles que la pauvreté⁵⁴⁶. Ceci nécessite de créer un équilibre de pérennité entre l'intervention économique et l'économie forte qui joue un rôle clé dans le financement des institutions étatiques via la fiscalité. La Turquie connaît le même type de problème avec son budget déséquilibré.

1.1. Le déficit budgétaire comme problème structurel

Dans un pays comme la Turquie où l'économie est fragile, la mise en place des aides sociales causerait le déficit budgétaire. L'échec structurel du passage d'une agriculture extensive vers une agriculture intensive représente l'une des principales raisons de la dégradation des dépenses publiques en l'absence du système véritablement industriel. Ce revers économique a rapidement causé une augmentation du chômage dans les zones rurales. Ceci fait surgir deux problèmes sociaux : la pauvreté et l'exode-rural. Pendant les années 60, ces deux questions sociales ont créé un autre problème structurel : l'urbanisation irrégulière et non-

⁵⁴⁴ ADEMA, Willem et LADAIQUE, Maxime, « How Expensive is the Welfare State?: Gross and Net Indicators in the OECD Social Expenditure Database (SOCX) », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 92, OECD Publishing, Paris, 2009, p.10.

⁵⁴⁵ GIDDENS, Anthony, *Beyond Left and Right : Future of Radical Politics*, Polity Press, Cambridge, 1994.

⁵⁴⁶ ROSANVALLON, Pierre, *La nouvelle question sociale : Repenser l'État de providence*, Editions du Seuil, Paris, 1995.

planifiée dans les villes de l'Ouest⁵⁴⁷. Afin de résoudre le problème de la pauvreté et des questions infrastructurelles, l'État change alors de la logique qui régit son fonctionnement avec l'État-social.

Afin d'industrialiser le pays, les migrations internes des zones rurales vers les villes ont été largement favorisées par l'État central. La remobilisation de masses paysannes dans les grandes villes est donc le nouveau phénomène à gérer par les administrations locales. A ce titre, leur intégration, la pression sur les infrastructures et l'industrialisation des villes poussent l'État turc à prendre des mesures décentralisatrices, en accordant plus de responsabilités aux gouvernements locaux. L'exode-rural notamment a un grand impact sur le développement des collectivités locales.

1.2.L'exode rural et l'urbanisation massive dans les années 60-70

A partir des années cinquante, la migration massive s'intensifie depuis les zones rurales vers la région de Marmara et l'ouest du pays, régions les plus industrielles du pays⁵⁴⁸. Un problème considérable est l'inégal développement du pays à savoir que les régions de l'Ouest sont toujours plus développées et industrialisées que celles de l'Est. Cela cause également certains problèmes sociaux à l'intérieur du pays. Les recherches sociologiques faites sur la Turquie font généralement une distinction entre « deux Turquies » : la Turquie développée à l'Ouest et la Turquie sous-développée à l'Est. Nous insistons cependant sur la complexité du mécanisme sociologique qui peut s'expliquer par des dynamiques internes au pays liées à la modernisation, mais non seulement au développement régional. L'industrialisation des villes de l'ouest de la Turquie ne signifie pas automatiquement l'adhésion des habitants de ces régions aux valeurs occidentales.

A ce titre, la culture métropolitaine turque est le fruit d'un processus tirant son origine des années 50. Pour mieux l'expliquer, nous avons identifié trois périodes de l'urbanisation liée aux migrations : la première période entre les années 50 et 80, la deuxième vague migratoire est réalisée entre les années 80 et 2000, et la troisième depuis 2000 jusqu'à nos jours. Il faut souligner que cette distinction que l'on fait selon les années repose sur le changement des dynamiques et des phénomènes sociaux.

⁵⁴⁷ EDER, Mine, « Retreating State? Political Economy of Welfare Regime Change in Turkey », in *Middle East Law and Governance*, Vol. 2, Issue 2, 2010, pp.152–184.

⁵⁴⁸ Voir l'annexe 4 : Carte des régions de Turquie.

1.3. La première période de l'urbanisation

Suite à la mécanisation des activités agricoles prévues par le plan de Marshall, les moyens classiques sont abandonnés pour l'utilisation des machines dans la production agricole. D'une part, cela cause une augmentation du chômage dans les zones rurales, mais de l'autre, les nouveaux secteurs industriels ont besoin de main-d'œuvre. La première vague migratoire des années 1950 est soutenue alors pour satisfaire à la fois les besoins de main-d'œuvre des patrons et résoudre le problème du chômage. Dans les années suivantes, l'État n'a pas pu mettre en place une vraie politique migratoire avec des mécanismes de contrôle, les plans nécessaires pour l'urbanisation des villes. Cette situation non-planifiée est lourde de conséquences pour les villes et également les villages. Dans ces villes, on voit un paysage reposant sur l'urbanisme sauvage, des problèmes de sécurité dans les quartiers populaires qui s'accompagnent de crises identitaires chez des individus. Les villages sont devenus des lieux moins peuplés, abandonnés et l'activité agricole baisse fortement⁵⁴⁹.

Le tableau I, ci-dessous, nous montre bien l'augmentation des migrations internes entre les années 1950 et 1965 dans les grandes villes. Les hinterlands de ces villes sont fournis par la construction de quarante usines publiques entre les années 1950-60. Le gouvernement soutient donc le déplacement de la main-d'œuvre vers les grandes villes. Cela cause un écart entre les centres urbains et le monde rural. En 1960, pour combler cet écart, l'Organisation de planification d'État (DPT) est établie par le gouvernement. Premièrement, met en place la politique de diminution de la population rurale⁵⁵⁰.

Tableau I : Migrations internes vers les grandes villes								
	1950		1955		1960		1965	
<i>Grandes villes</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
İstanbul	321,600	41,8	396,900	46,6	718,600	45,3	1,123,001	36,4
Ankara	169,300	22	207,500	24,3	376,700	23,7	586,918	19
İzmir	80,500	10,5	74,500	8,8	156,000	9,8	295,754	9,6

⁵⁴⁹ GÜREŞÇİ, Ertuğrul, « Köyden kente göçün köydeki ve kentteki yansımaları: Akpınar köyü üzerine bir değerlendirme [Réflexions sur l'exode-rural dans la ville et le village: Une évaluation sur le village d'Akpınar] »; in *Sosyal ve Beşeri Bilimler Dergisi*, Cilt: 2, Sayı: 2, 2010, p.48.

⁵⁵⁰ GEDİK, Ayşe, « Differential Urbanisation in Turkey, 1955-97 », in *Royal Dutch Geographical Society KNAG*, Vol. 94, No. 1, 2003, p.101.

Autres	197,100	25,7	176,700	20,3	338,000	20,1	1,078,498	35,0
Total	768,500	100	852,500	100	1,587,300	100	3,084,300	100

Source : GERAY, Cevat, « Urbanization in Turkey », Ankara University Faculty of Political Sciences Review, Vol.: 24 Issue: 4, 1970, p.161

1.3.1. Migration massive vers les villes plus industrialisées

La deuxième vague migratoire est apparue dans les années quatre-vingt. Les problèmes économiques causés par le premier choc pétrolier en 1973 et l'embargo imposé à la Turquie suite à l'intervention militaire à Chypre sont les causes principales de cette vague migratoire. Une autre question structurelle est que le taux de croissance du produit national brut (PNB) est plus bas que prévu. Le plan quinquennal de 1963 a prévu les investissements et les excédents de main d'œuvre pour atteindre à un taux de croissance du PNB de 7% par an mais la structure démographique n'a pas permis d'arriver à ce taux de croissance. H. Basri Elmas, spécialiste de la Turquie, affirme dans son article intitulé « *L'intervention du facteur « immigration » dans les relations turco-européennes* » que

« L'agriculture occupait 77 % de la population active en 1962, et une grande partie de cette main d'œuvre ne contribuait que très peu à la production, du fait d'un chômage déguisé très important. Cette situation et le très fort écart de revenu entre ruraux (959 livres turques, TL⁵⁵¹) et urbains (2700 LT) provoquaient un exode massif vers les villes, porteuses de nouveaux problèmes sociaux »⁵⁵².

Cette deuxième vague de migrations internes est plus intensive que la première. Il s'agit d'une urbanisation massive jusqu'aux années 2000. La libéralisation de l'économie, du commerce international, l'augmentation de la production industrielle et le déséquilibre régional constituent la raison principale de cette migration. La différence entre la première migration et la deuxième c'est qu'on ne parle plus de la recherche de la force de travail mais on remarque alors la complexité des phénomènes sociaux à travers l'urbanisation. Les migrants internes sont désormais installés dans les régions où il y a possibilité d'emploi. Cela multiplie en fait la circulation migratoire avec les migrantes femmes venant dans les grandes villes dans le cadre

⁵⁵¹ Désormais, nous utiliserons l'abréviation TL pour désigner la devise nationale turque.

⁵⁵² ELMAS, Hasan Basri « L'intervention du facteur « immigration » dans les relations turco-européennes », in *Revue européenne des migrations internationales*. Vol. 14, No. 3, 1998, p.78.

de mariages. L'urbanisation liée à la migration interne se transforme alors en un phénomène familial durant cette période.

Quant aux conséquences de la deuxième vague migratoire, elles constituent toujours un sujet de discussion dans le cadre des enjeux sociologiques, de la culture politique, etc. Il s'agit encore des problèmes structurels des grandes villes comme par exemple les *gecekondu* dont nous avons déjà parlé où les migrants vivent encore partiellement ruraux dans de mauvaises conditions de vie.⁵⁵³ Comme nous l'avons déjà mentionné, cela cause une crise culturelle au sein de la société. Depuis les années 1950, les gouvernements ferment d'ailleurs les yeux sur les constructions illégales dans le but d'obtenir du succès électoral. Il y a également les éléments économiques du point de vue de la force du travail.⁵⁵⁴ A titre illustratif, Istanbul est, avec ses plus de 15 millions d'habitants, une mégapole qui porte les traces profondes de l'exode rural qui a eu lieu lors de ces années. A cela s'ajoute une politique publique néolibérale intensive qui fait augmenter très rapidement l'écart économique entre les plus riches et les plus pauvres.

1.3.2. La migration continue

Istanbul est la ville de destination majoritairement choisie par les candidats à l'exode rural. Entre les années 1995 et 2000, la migration nette à Istanbul est de 407 448 personnes avec un taux de migration nette de 46,1%.⁵⁵⁵ Dans l'actualité, le motif de la migration interne est en train de changer pour les villes industrialisées. L'éducation universitaire représente un caractère important parmi les nouvelles motivations. L'établissement de nouvelles universités, soit privées, soit publiques, est un effet multiplicateur de la migration de la part des étudiants et des travailleurs. Ce n'est pas une particularité propre d'Istanbul. On voit ce type de développement dans les autres villes telles que Ankara, İzmir et Eskişehir souvent décrites comme des villes étudiantes. Cette situation particulière change alors les dynamiques de ces régions car la plupart des universitaires après leurs études ne préfèrent pas retourner dans leurs villes d'origine. L'État doit alors produire une politique publique en prenant en compte ces évolutions alors le taux de chômage des jeunes était de 25,2 % en juin 2019.⁵⁵⁶

⁵⁵³ BAZIN Marcel « L'urbanisation des campagnes en Turquie : l'exemple de Sulusaray (département de Tokat) », in *Annales de Géographie*, Vol. 103, No. 575, 1994, p. 42.

⁵⁵⁴ ELİÇİN, Yeşeren, « Neoliberal Transformation of the Turkish City through the Urban Transformation Act », in *Habitat International*, No. 41, 2013, p.153.

⁵⁵⁵ KOCAMAN, Tuncer, *Türkiye'de İç Göçler ve Göç Edenlerin Nitelikleri (1965-2000)* [Les migrations internes en Turquie et les qualifications des migrants], T.C. Başbakanlık Devlet Planlama Teşkilatı, Sosyal Sektörler ve Koordinasyon Genel Müdürlüğü, ISBN 975 – 19- 4262 - 3 (basılı nüsha), Nisan 2008 p.29.

⁵⁵⁶ Il faut noter que la structure démographique de la société turque doit être prise en compte dans cette analyse vu que l'âge médian de la population est de 32 ans en 2018. Néanmoins, au cours de la rédaction de cette thèse, le chômage chez les jeunes était d'environ 20% selon les chiffres recueillis de TUIK. La relecture de cette partie nous

Au final, l'exode rural est un phénomène soutenu par le gouvernement. Mais dans les années 80, les migrations ne sont plus un événement gérable pour l'État qui échoue à mettre en place une politique d'urbanisation planifiée et détaillée. Mais au nom des politiques populaires, les gouvernements ont produit des solutions plus ou moins superficielles. Le gouvernement actuel lance une autre politique sous le nom de rénovation urbaine, surtout à Istanbul, pour faire disparaître les dégâts de l'urbanisme sauvage. Il s'agit pourtant d'une question difficile à gérer du fait du nombre d'habitants dans ces villes. En outre, l'urbanisme massif et les vagues migratoires font augmenter les exigences individuelles dans les métropoles. Sur ce point, l'État a prévu un certain nombre de réformes au sein de l'administration étatique. La loi de 1984 sur la création des municipalités métropolitaines est un exemple typique de ces réformes. En 2004, est promulgué un autre règlement important sur la décentralisation qui sera accompagné par la multiplication du nombre des municipalités métropolitaines en 2012.

2. La situation cruciale des collectivités administratives

Certains travaux juridiques scientifiques sur cette période des années 60 à 70 notent souvent l'absence de changements structurels dans le développement des administrations locales en se basant sur la Constitution de 1961. Celle-ci n'attribuait aucune particularité aux municipalités comme dans l'exemple de l'article nommé « *Globalization and Urban Governance in Istanbul* » écrit par Nil Uzun⁵⁵⁷. Bien que le livre « La gouvernance locale et la politique » de Ruşen Keleş conclue cette période en quelques pages, toujours dans une perspective juridique, il souligne les changements importants de la période⁵⁵⁸. Il est certain en effet que la Constitution de 1961 accorde plus de particularités administratives aux collectivités locales que celle de 1924, malgré le fait que l'article 116 de cette première assure politiquement une garantie législative aux administrations locales dans leur création, la possibilité pour elles de s'unir, leurs responsabilités, missions, budgets, et bien évidemment leurs relations avec l'État qui leur attribue les sources financières en proportion par rapport aux services locaux qu'elles doivent exécuter.

a obligé à les réviser à 25,2% en 2019. Ce point intéressant nous a permis de voir les effets directs de l'économie nationale en recession sur le sous-emploi des jeunes. Pour les chiffres en 2005 voir : TUIK, İş Gücü İstatistikleri [Statistiques de la force du travail], Vol: 18636, 15.04.2015, pour accéder : <http://www.tuik.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=18636> . Pour les statistiques relatives à la force du travail en 2019 voir : TUIK, İş Gücü İstatistikleri [Statistiques de la force du travail], Vol: 30683, le 17.06.2019 <http://tuik.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=30683>

⁵⁵⁷ UZUN, Nil, C. « Globalization and Urban Governance in Istanbul », op.cit.

⁵⁵⁸ KELEŞ Ruşen, *Yerinden Yönetim ve Siyaset* [La gouvernance locale et la politique], op.cit.

Keleş souligne avec raison qu'au profit des administrations locales, l'autorité centrale prend certaines initiatives fiscales et financières. A l'instar d'une autre action législative, la loi numéro 665 datée de 1965 supprime définitivement les dettes des gouvernances locales⁵⁵⁹. Cette décision gouvernementale est visiblement née d'une nécessité conjoncturelle du fait des situations budgétaires difficiles des municipalités. L'ordre du jour du Sénat de la République nous montre souvent ce phénomène touchant à l'efficacité de la gouvernance locale. Nous proposons alors de nous focaliser sur les comptes rendus du Sénat afin de rendre plus compréhensible le cas financier des collectivités locales pendant les années 60 et 70.

2.1.Un système budgétaire toujours problématique

Dès le commencement de l'existence du Sénat, le cas problématique des gouvernances municipales est parmi les sujets les plus discutés. Le soldat putschiste devenu le sénateur permanent, Kamil Karavelioğlu attire l'attention sur la difficulté budgétaire des administrations locales. Il témoigne que ces dernières sont incapables d'assurer les services locaux en manquant de revenus et avec des budgets faibles. Il espère que les réglementations juridiques du gouvernement militaire dans le but de renforcer leurs situations financières pourraient aussi être suivies par le gouvernement civil. Ces réformes sont indispensables, d'après lui, dans l'amélioration des budgets municipaux bien qu'elles touchent au budget étatique⁵⁶⁰.

Ce discours politique nous montre en effet la vision centraliste de l'État turc. Au lieu de produire les mécanismes nécessaires pour la promotion des propres budgets locaux en faveur des municipalités, l'État insiste fortement sur la dépendance économique dans leurs relations administratives. Au cas où les administrations locales seraient toujours incapables de gérer leurs propres budgets à partir des revenus qu'elles créent, les mesures prises par le gouvernement central seraient éphémères. Cela nous montre d'où vient le vrai problème budgétaire qui limite l'action publique des municipalités. Tant que l'État planifie l'économie dans le but d'acquérir le caractère social et qu'il ne produit pas les instruments structurels pour résoudre les difficultés financières des municipalités au profit de politiques centralistes, les collectivités locales préserveront leur faible compétence dans la réalisation des politiques publiques sur le plan local. Ceci renvoie donc au paradoxe de la décentralisation au niveau juridico-constitutionnel et de la centralisation pratiquée de l'État turc.

⁵⁵⁹ L'article 116 de la Constitution de 1961 et KELEŞ Ruşen, *Yerinden Yönetim ve Siyaset* [La gouvernance locale et la politique], 2000, op.cit., p.364-365.

⁵⁶⁰ Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi [La revue de compte rendu du Sénat de la République], Dönem 1, Cilt 1, Toplantı 1, 29.11.1961, Birleşim, p.129.

Un autre sénateur, Macit Seren, critique le programme du gouvernement qui, selon lui, ignore les collectivités locales et leur rôle potentiel. Selon l'argument qu'il défend, elles sont les entités les plus proches du peuple. Les élections locales y jouent toujours un rôle non-négligeable. Il faut réformer la position défavorisée des collectivités locales par rapport au gouvernement central dans l'ensemble du système administratif car il n'est plus possible de relancer les élections sans avoir fait améliorer leurs situations. Selon lui, « *s'il n'y a pas de gardien⁵⁶¹, de muhtar dans un quartier, s'il n'y a pas de municipalité dans une ville, cela veut dire aussi qu'il n'y a pas de Gouvernement dans cette ville* »⁵⁶². Ce discours du sénateur prouve encore une fois la vision centraliste de l'État turc. La représentation gouvernementale est assurée traditionnellement par la préfecture dans les départements avec son pouvoir déconcentré accordé au préfet. Cependant, la gouvernance départementale fait partie de l'administration locale dont ses organes tels que l'administration spéciale du département et le Conseil départemental qui exercent leur mission auprès de la préfecture. En effet, la faible présence des collectivités en raison du problème budgétaire pourrait être équilibrée par le fait que la préfecture assume traditionnellement la posture stratégique dans le développement local.

2.2. Le problème chronique des mairies : le déficit budgétaire

Revenons sur les difficultés budgétaires dont souffrent les collectivités locales. Sur ce point, le Ministre du budget, Şefik İnan répond aux questions posées des sénateurs. Il critique particulièrement les actions prises par les municipalités qui causent le déficit budgétaire. La Constitution oblige l'État et les collectivités locales à assurer le paiement d'avance contre une expropriation. Mais les municipalités l'ont fait en ignorant ce principe constitutionnel (l'article 36 et 38). Cela a effectivement suscité un déficit budgétaire au sein des organisations municipales. D'après les chiffres exacts que donne le Ministre selon les statistiques du Ministère de l'Intérieur, la dette totale des municipalités était en 1961 de 1.732.130.304,00 TL dont 121.141.848,00 proviennent de l'expropriation administrative des administrations locales. A Istanbul, l'État a versé 50 millions de TL alors qu'une aide gouvernementale en quantité de 10 millions pouvait toucher aux autres institutions municipales⁵⁶³. Nous voyons que l'administration locale d'Istanbul est toujours favorisée par l'État jusqu'à aujourd'hui.

⁵⁶¹ Bekçi était l'un des corps de métiers qui assurent la sécurité dans des quartiers. A cette époque, ils existaient dans la plupart des quartiers à l'échelle nationale. Avec l'industrialisation et l'urbanisation ils ont laissé la place à la police nationale. Cependant en raison de questions sécuritaires, surtout à l'est du pays, le gouvernement applique le même type de mesures sécuritaires.

⁵⁶² Ibid., p. 154

⁵⁶³ Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi [Revue des comptes rendus du Sénat de la République], 16. Birleşim, Dönem 1, Cilt 1 Toplantı 1, 21.12.1961, p.219.

2.2.1. La solution irrationnelle : l'endettement

Si les collectivités locales demandent plus de compétences et de responsabilités au niveau local comme la décentralisation prévoit, pourquoi l'État assume-t-il la dette municipale ? L'État devait rembourser ces dettes liées aux expropriations des biens privés car les citoyens considèrent les collectivités locales et l'État comme un ensemble unique. Cette considération sociale dépend, selon notre argument, de la construction historique de la décentralisation en Turquie. Dans la perception politique de la société turque, les collectivités territoriales sont généralement unifiées aux simples unités de l'État qui s'occupent des services locaux. Le discours du Ministre du budget met l'accent sur un phénomène similaire selon lequel le litige entre les gouvernements locaux et les citoyens influence indirectement l'État. La nationalisation et l'étatisation des biens privés faites par les municipalités sans avoir payé d'indemnités, poussent les citoyens concernés à considérer l'État comme débiteur. Le citoyen a raison, d'après le ministre⁵⁶⁴.

Ce phénomène du déficit budgétaire accentue la faible capacité de gouvernance des municipalités. Leur développement sous une administration très centralisée a empêché pendant longtemps le développement de leur capacité à gérer leur propre budget ainsi que leur capacité à résoudre les problèmes (*problem solving capacity*). C'est encore une fois l'État qui intervient pour résoudre la question budgétaire. Au lieu de donner aux acteurs locaux le pouvoir autonome de réguler leurs budgets, l'État décide de restructurer complètement le budget administratif en commençant par des villages⁵⁶⁵. Cela veut dire que la politique *top-down* est appliquée à partir du bas de la chaîne administrative.

2.2.2. Le problème financier et la centralisation

Dans un État comme la Turquie où le mode de direction est très centralisé, les difficultés de gestion rencontrées par les collectivités locales poussent l'administration centrale à agir à leur encontre. Les relations entre les organes locaux et l'État central prennent un caractère de plus en plus problématique et complexe en raison de la mauvaise gestion budgétaire et fait naître un paradoxe administratif. Tant que le déficit financier des collectivités locales s'aggrave, l'État y intervient de manière encore plus centralisée pour compenser leurs dettes. Tant que l'État soutient le problème budgétaire des mairies, ce sont elles qui perdent graduellement leurs

⁵⁶⁴ Ibid.

⁵⁶⁵ Ibid. p. 220.

capacités de gestion de leurs affaires. Dans l'ensemble, ceci empêche l'efficacité politique de la gouvernance. Il faut élargir alors la capacité administrative de l'État pour régir le contexte planifié.

À cet égard, le projet de recherche sur l'organisation du gouvernement central (MEHTAP) de 1963 révèle une analyse détaillée de l'administration turque. Ce rapport détermine des lacunes importantes du système administratif et propose des solutions à ces problèmes structurels. Il souligne avec raison la nécessité d'expansion des mesures de décentralisation. Il propose la création d'entités régionales regroupant plusieurs départements. Toutefois les rédacteurs ne parlent pas de « régions » et ne mentionnent pas de forme spécifique pour cette nouvelle entité supérieure. Néanmoins ils insistent que d'une part, les responsabilités gouvernementales au niveau local doivent être transférées aux entités départementales concernées. D'autre part, il faut trouver des instruments qui permettent d'assurer la communication entre l'administration et le peuple. Sur ce point, les arrondissements gardent toujours une grande importance.⁵⁶⁶ Toutefois, l'administration centrale n'a pas pu produire des politiques publiques essentielles afin de sortir de cette crise que connaissent les collectivités locales. En effet, la distribution inégale des ressources budgétaires est la première raison de l'échec des réformes objectivées car le découpage administratif des départements et les moyens qui y étaient attribués posent de grands problèmes en soi.

Section C : L'asymétrie administrative de l'État dans la gouvernance territoriale

La favorisation des grandes villes par le pouvoir étatique introduit une question majeure sur l'équilibre régional. Le sénateur de Yozgat, Sadık Artukmaç, insiste sur l'écart budgétaire surgi en raison de la politique gouvernementale. A ce titre, pendant les années 1970, les budgets municipaux d'Istanbul et d'Ankara font face au même problème de budget. Comme toujours, l'État intervient pour favoriser la direction budgétaire des municipalités. Il critique fortement cette action gouvernementale qui prévoit le transfert d'un fond budgétaire de 35 millions de TL aux municipalités d'Istanbul et d'Ankara par voie de la Banque des départements⁵⁶⁷.

⁵⁶⁶ DİNÇER, Nabi et ERSOY Turhan, *Merkezî Hükümet Teşkilâtı Araştırma Projesi* [le projet de recherche sur l'organisation du gouvernement central (MEHTAP)], TODAİE, Ankara, 1974, p.42-44.

⁵⁶⁷ La Banque des départements est l'institution gouvernementale remplaçant celle des municipalités créées en 1933. Le but de cette organisation financière est d'assurer la source monétaire nécessaire dans le développement rapide et l'urbanisation du pays. C'est pour cette raison que le gouvernement républicain a décidé de prendre une

Le sénateur souligne que l'État leur donne cette aide économique alors que les autres municipalités n'en ont pas bénéficié⁵⁶⁸. Ceci témoigne du favoritisme dont les grandes villes du pays bénéficient de la part de l'État. Cette attitude gouvernementale reflète son objectif visant à urbaniser et à industrialiser les grandes villes en y favorisant la démographie, c'est-à-dire la migration interne. Autre raison de ce favoritisme est la réforme du code qui détermine le cadre des revenus municipaux.

1. La nécessité de la révision législative

La loi numéro 5237 datée de 1948 sur les revenus des municipalités ne répond plus aux besoins des collectivités locales des années 1970. Il faut rétablir un code ayant la capacité de résoudre le problème budgétaire que rencontrent les administrations locales dans le cadre du compromis fiscal. Ruşen Keleş remarque l'absence de systématisation des relations administratives entre l'État et les collectivités locales. Il souligne la répartition insuffisante des revenus fiscaux entre les municipalités. Par exemple, dans la plupart des pays occidentaux, les taxes foncières constituent presque la moitié des revenus dans le budget local de ces institutions tandis qu'en Turquie dans les années 70, elles ne représentent que 2-3% dans la globalité budgétaire. Aussi, les revenus fiscaux restent globalement très insuffisants dans le budget local⁵⁶⁹.

Il faut alors codifier une loi qui prévoit la juste répartition des revenus entre l'État et les municipalités. A cet égard, c'est le gouvernement qui a pris l'initiative en créant d'abord le Ministère des collectivités locales. Ce nouveau ministère établi sous le gouvernement du CHP, et qui sera supprimé un an après, essaye d'améliorer la condition des administrations locales à partir d'en haut. Il a échoué dans sa mission du fait de la législation du nouveau code sur les revenus municipaux dans la même année⁵⁷⁰. Tous ces détails sur la question budgétaire non-résolue entre l'État central et les collectivités territoriales incarnent définitivement l'institutionnalisation inachevée de l'architecture administrative. Les mutations idéologiques

telle initiative afin de commencer à lancer des programmes de développement à partir du bas. Cette banque assure alors les investissements aux collectivités territoriales dans le but d'améliorer les infrastructures urbaines des villes. Cette mission gouvernementale concentrée sur le développement local fait naître la nécessité d'élargir la capacité de financement bancaire de cette banque vers les organes départementaux qui jouent un rôle important dans l'investissement local. A ce titre, la Banque des municipalités a été transformée en Banque des départements en 1945 par une loi. Ainsi, le but du développement national étend ses limites vers l'ensemble des collectivités locales, mais pas seulement les municipalités.

⁵⁶⁸ Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi [La revue de compte rendu du Sénat de la République], 45. Birleşim, Dönem Cilt 64 Toplantı : 10 25.02.1971, p.205-206.

⁵⁶⁹ KELEŞ, Ruşen, « Belediye Gelirleri ve Mali Denkleşme [Les revenus municipaux et l'équilibre budgétaire] », in *Amme İdaresi Dergisi*, Cilt 5, Sayı 1, 1972, pp. 58-75.

⁵⁷⁰ KELEŞ Ruşen, *Yerinden Yönetim ve Siyaset* [La gouvernance locale et la politique], op.cit., p.366.

de l'administration avec ce qu'apporte la Constitution de 1960 peuvent avoir un impact dégradant sur l'apparence institutionnelle de l'État.

1.1. L'État social et l'économie planifiée : le vrai coupable ?

L'État est le distributeur des richesses accumulées comme le résultat de la planification économique parmi les cadres étatiques, les administrations territoriales, les institutions économiques ainsi que les citoyens⁵⁷¹. Le besoin financier des municipalités a été directement assuré par l'État central. Les difficultés budgétaires des collectivités locales en Turquie correspondent donc aux politiques économiques de l'État. Dans ce cadre, les municipalités étaient dans un état similaire lors des années 50 où l'État met en avant une politique économique libérale. Cette période est finalement conclue par une crise économique causée notamment par les politiques populistes suivies aux niveaux local et national et par les dettes contractées pour le financement du déficit budgétaire. Cela constitue l'une des raisons considérables dans la mise en œuvre de la planification économique lors des années 60⁵⁷².

Ainsi la haute bureaucratie décide-t-elle d'établir un État social qui contrôle, détermine et régule l'économie, les aides sociales, le fonctionnement des collectivités locales. Cette conception d'État social a fait naître un nouvel aspect qu'intègrent les administrations municipales dans le cadre du nouveau mouvement municipal à partir des années 70. En l'absence d'économie industrielle, la mise en œuvre de telles politiques publiques représente la principale cause de la faillite des collectivités locales. C'est pour cette raison que le Gouvernement turc poursuit sa volonté politique sur la réforme administrative.

1.2. Le recours aux réformes administratives

La bureaucratie turque insiste sur une profonde réforme administrative au sein de l'État. Après l'initiative de MEHTAP, en 1971, le Conseil des ministres prend la décision de mener une évaluation sur la restructuration de l'architecture administrative⁵⁷³. A ce titre, un conseil consultatif sur la réforme administrative prépare un rapport nommé « La restructuration de l'administration : principes et conseils ». En premier lieu, ce rapport met l'accent sur l'échec connu dans la mise en œuvre de ce que proposent les anciens rapports pour la réforme

⁵⁷¹ ÖNAL, Ayşegül Yakar, « Türkiye'de Belediyelerin Borçlanma Süreci: 1960-2006 [Le processus d'endettement des municipalités en Turquie: 1960-2006] », in *İ.Ü. Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi* No: 39, Ekim (oct) 2008.

⁵⁷² BAYAR, Ali H., « The developmental state and economic policy in Turkey » in *Third World Quarterly*, Vol. 17, No. 4, 1996, pp. 773-785.

⁵⁷³ ÖKMEN, Mustafa, « Yerel Yönetimlerde Yeniden Düzenleme Girişimleri ve Son Reform Tasarısı Üzerine Bazı Düşünceler [Réflexions sur les tentatives de reconfiguration des collectivités locales et le dernier projet de réforme] », in *Türk İdare Dergisi*, Sayı (No): 422, 1999.

administrative. En faisant allusion à MEHTAP, cette analyse considérable identifie notamment un travail inorganisé, insuffisant et court termiste au sein des ministères⁵⁷⁴.

Il suggère une redéfinition de l'architecture territoriale afin d'augmenter l'efficacité de l'action publique selon le potentiel socioéconomique des villes. Cette réforme administrative prévoit notamment la diminution du nombre des départements qui étaient 67 à cette époque⁵⁷⁵. De même, la nouvelle subdivision territoriale devrait être redessinée pour avantager la planification régionale. Ce point du rapport est particulièrement similaire à la situation française en matière de régionalisation. La régionalisation française est un projet impulsé par la direction gaulliste afin de redynamiser l'économie française et de faire disparaître l'écart industriel entre les régions. Dans ce cadre, nous observons toute une série d'initiatives organisées par la bureaucratie française. C'est pour la même raison que le rapport turc propose d'établir des régions planificatrices dans le domaine industriel et économique en Turquie. Par contre, la gouvernance de ces institutions régionales doit appartenir à un seul administrateur comme l'avait déjà préconisé le rapport MEHTAP⁵⁷⁶.

En deuxième lieu, le rapport préconise une profonde régulation concernant les responsabilités, la répartition des tâches, l'utilisation des ressources des unités administratives et la redéfinition des rapports entre le gouvernement et les collectivités territoriales. Sur ce point, le rapport conseille aux cadres dirigeants de commencer à mettre en place la planification depuis le niveau régional, puis départemental et finalement au niveau des villages. En outre, le comité qui prépare ce rapport daté de 1971 met l'accent sur la centralisation ministérielle à propos de l'urbanisation. Selon eux, les rapports entre l'administration centrale et les municipalités doivent être redéfinis selon le potentiel socio-économique que possèdent ces dernières. A cet égard, les responsabilités des municipalités qui affaiblissent le développement urbain au niveau national doivent être transférées aux ministères concernés⁵⁷⁷. La centralisation régionale proposée par le rapport indique également le rétablissement du système social qui doit alors être restructuré à partir du haut vers le bas⁵⁷⁸. Du même coup, le rapport ne propose plus l'originalité administrative, sauf la centralisation dans tous les domaines, à un État qui est

⁵⁷⁴ DİNÇER, Nabi et ERSOY Turhan, *Merkezi Hükümet Teşkilâtı Araştırma Projesi* [le projet de recherche sur l'organisation du gouvernement central (MEHTAP)], op.cit., p.25.

⁵⁷⁵ Entre les années 1957-1989, il a existé 67 départements en Turquie (Source: Ministère de l'Intérieur de Turquie)

⁵⁷⁶ Ibid., p.144.

⁵⁷⁷ İdari Reform Danışma Kurulu Raporu [Le rapport du Conseil consultatif pour la réforme administrative], *İdarenin Yeniden Düzenlenmesi Öneriler ve İlkeler* [La réconfiguration de l'administration : les conseils et les principes], TODAİE Yayını, Sevinç Matbaası, Ankara, 1972, p.105.

⁵⁷⁸ Ibid., p.137.

déjà centralisé. La tradition de préparation de rapports sur l'État central a aussi continué d'exister dans les années 90. Le rapport général sur la recherche de l'administration publique publié en 1991 détaille exclusivement des remèdes similaires, dans le sens d'une gouvernance plus décentralisée et possiblement régionalisée. En effet, les problèmes sont toujours présents en l'absence d'organes nécessaires à leur résolution, principalement dans l'exemple de sous-développement régional⁵⁷⁹. A cela s'ajoute l'instabilité politique qui entrave l'orchestration de ce type de construction institutionnelle au niveau gouvernemental.

2. Le contexte politique instable

Le fait que le maire soit désormais élu facilite l'installation de la logique de l'État social au niveau local. Cela passe encore une fois par la démocratie pluraliste. Le multipartisme y joue alors un rôle considérable bien que les militaires aient idéologiquement amené les forces républicaines à un ordre politique réorganisé autour des valeurs démocratiques. A ce titre, Sayarı résume ainsi que *“the party system changed from bipartism (1950–1960) to moderate multipartism (1961–1980) to moderate multipartism with a dominant party (1983–1991) and to extreme multipartism with no dominant party (1991–present)”*⁵⁸⁰ en Turquie. Ce nouveau paysage politique basé sur le multipartisme pousse alors le CHP à appliquer une nouvelle stratégie politique afin d'arriver au pouvoir en captant l'électorat moins favorisé vivant dans les grandes villes. En effet, le CHP était souvent considéré comme le parti des bureaucrates, soutenu par la classe moyenne et moyenne supérieure, ceux qui supportent la réforme républicaine. Il trouvait moins de voix populaires d'autres groupes sociaux tels que les paysans, les ouvriers, etc⁵⁸¹. Ce point est important pour comprendre la composition et la mobilisation des différents groupes sociaux d'une époque à l'autre.

La crise intérieure de l'organisation politique qui touche le CHP devient beaucoup plus perceptible lors de la détermination du candidat pour la mairie d'Ankara. Éclate alors l'opposition entre les franges de gauche et de droite du parti⁵⁸². Dans cette optique, le CHP

⁵⁷⁹ TURGAY, Ergin et all., *Kamu Yönetimi Araştırması Genel Rapor* [Rapport général de la recherche sur l'administration publique], TODAIE Yayınları No:238 Devlet İstatistik Enstitüsü Matbaası, Ankara -1991, p.18 et p.82.

⁵⁸⁰ SAYAN, Sabri, *Politics, Parties and Elections*, Lynne Rienner Publishers, Colorado, 2002 p.3-4. L'auteur a remarqué qu'après 1991 on entre dans un système politique basé sur le multipartisme aux partis non-dominants. Cependant, en considérant la date de la publication de ce livre en 2002, la composition du Parlement est redevenue bipartite avec l'AKP et le CHP. En plus la vie politique a connu le parti dominant à partir de cette date.

⁵⁸¹ AYATA, Sencer et AYATA Ayşe-Güneş, « The Center-Left Parties in Turkey », in *Turkish Studies*, Vol 8, Issue 2, 2007, pp.211-232.

⁵⁸² BATUMAN, Bülent, « Toplumcu bir Belediyecilik Modeli: « Yeni Belediyecilik Hareketi » 1973–1977 » [Un modèle municipal socialiste: «le nouveau mouvement de municipalisme» 1973–1977], op.cit.

perd les municipalités d'Istanbul, d'Ankara et d'Izmir et sort des élections locales comme le deuxième parti du pays en 1968. De fait, le CHP a commencé à restructurer sa stratégie électorale autour d'une perspective de centre-gauche, notamment sous la direction de Bülent Ecevit dans un contexte d'instabilité gouvernementale. Cette instabilité causera le mémorandum militaire de 1971 qui n'arrivera pas toutefois à limiter la polarisation politique⁵⁸³.

Le changement sociétal au niveau politique se déroule très rapidement. Les élections générales de 1973 le prouvent : à l'issue de ces élections, le Parti de la justice (AP) a perdu de 107 sièges quand le CHP a gagné de 42 plus par rapport aux précédentes élections législatives⁵⁸⁴. Le nouveau gouvernement est une coalition entre le CHP et le Parti du Salut national (Milli Selamet Partisi MSP), d'obédience islamiste⁵⁸⁵ qui a été créé sous le leadership du CHP. Cette collaboration politique se base sur l'instabilité idéologique. Ecevit a été fortement critiqué en raison de son choix en faveur du MSP car l'idéologie islamiste est considérée comme peu compatible avec les valeurs républicaines. Cette mouvance longtemps considérée comme marginale est en pratique intégrée au centre⁵⁸⁶.

2.1.L'effet politique du concept d'État social au niveau local

Suite aux élections générales de 1973 le CHP obtient les municipalités d'Istanbul, d'Ankara et d'Izmir. Nous constatons que grâce au nouvel engagement idéologique articulé autour du centre-gauche, le CHP d'Ecevit obtenu un succès considérable en récupérant un électorat plus populaire. Toutefois, dès 1974, la coalition au pouvoir échoue et le gouvernement tombe. Afin d'empêcher l'arrivée au pouvoir du CHP, les autres partis politiques AP, MSP, MHP et le Parti républicain de la confiance (*Cumhuriyetçi Güven Partisi*, CGP) ont constitué un gouvernement de front nationaliste (*Milliyetçi Cephe Hükümeti*), pour la première fois dans l'histoire turque. Dans ce nouveau contexte, les municipalités CHP ont dû travailler avec le nouveau gouvernement qui est ouvertement en opposition. Comme la décentralisation n'a pas été intériorisée dans les rapports entre l'administration centrale et les collectivités locales, l'État

⁵⁸³ TACHAU, Frank and HEPER, Metin, « The State, Politics, and the Military in Turkey », op.cit.

⁵⁸⁴ <http://www.ysk.gov.tr/ysk/content/conn/YSKUCM/path/Contribution%20Folders/SecmenIslemleri/Secimler/1950-1977-MVSecimler/Turkiye.pdf>

⁵⁸⁵ Le MSP est un parti conservateur et religieux qui s'oppose aux valeurs laïques. Ce mouvement politique trouve son origine dans la vision de la communauté religieuse (*milli görüş*) de Necmettin Erbakan et dans son parti nommé « parti de l'ordre national », fermé en 1971 par la cour constitutionnelle pour violation de la Constitution basée sur les valeurs laïques.

⁵⁸⁶ ÇAKIROĞLU, Ali et TOPRAK, Binnaz, *Religion, Society And Politics in a Changing Turkey* (Translated from Turkish by: FROMM, Çiğdem Aksoy, Ed. By SANDERS, Jenny), TESEV Publications, Sena Ofset, Istanbul, 2007 p.17.

utilise un outil radical : la tutelle administrative. Mais c'est un outil couteux, dysfonctionnel et mauvais pour la représentativité démocratique.

Les interventions directes de l'État ont affaibli le fonctionnement interne des administrations locales sous la gouvernance du CHP. De plus, elles souffrent de difficultés financières en raison de l'intervention centrale. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'autonomie budgétaire constitue le problème structurel majeur des municipalités pendant les années 60 et 70. Ces obstacles financiers s'aggravent en 1975 quand les collectivités territoriales du CHP perdent complètement leurs capacités budgétaires. Les tâches ordinaires d'une mairie telles que la gestion de l'électricité, de l'eau, des infrastructures ne pouvaient plus être exécutées par manque de moyens financiers. La prise de mesures fortement politisées par l'autorité centrale a conduit les municipalités du CHP à s'unir entre elles. En 1975, l'union des municipalités de Marmara, qui regroupent les municipalités de la région éponyme, est établie afin de lutter contre les mesures centralistes du gouvernement⁵⁸⁷.

Toutes ces évolutions politiques qui reposent sur la tension idéologique entre le gouvernement et les municipalités influencent également les groupes sociaux. Selon Kazancı, le peuple considère désormais les collectivités locales comme des établissements idéologico-politiques, mais pas de simples institutions qui doivent assurer des services publics. L'autonomie politico-budgétaire des collectivités territoriales est devenue un objet de discussion dans l'arène politique car la politisation de la gouvernance centrale face aux autorités locales est apparue comme un nouveau phénomène de la vie politique en Turquie. Afin de sortir de cette crise administrative, les débats sur une gouvernance moderne reprennent dans le cadre des principes du mouvement des collectivités locales démocratiques au milieu des années 70⁵⁸⁸.

2.2. La tension entre l'administration centrale et les organes locaux

La pression politique de l'État sur les collectivités territoriales renforce la position des maires. Nous constatons qu'il y a trois étapes successives dans l'apparition des maires comme personnages politiques. En premier lieu, le suffrage universel direct reconnu par le régime de 1961 au profit des maires change leurs rôles au niveau local. Cette évolution est remarquable pour ces dirigeants locaux et les citoyens. Le nouveau système qui prévoit l'élection des maires par le peuple attribue alors aux maires des responsabilités morales et assure l'élargissement de

⁵⁸⁷ BATUMAN, Bülent, « Toplumcu bir Belediyecilik Modeli: « Yeni Belediyecilik Hareketi » 1973–1977 » [Un modèle municipal socialiste: «le nouveau mouvement de municipalisme» 1973–1977], op.cit.

⁵⁸⁸ KAZANCI, Metin, « Yerel Yönetimler Üzerine Birkaç Not [Quelques notes sur les collectivités locales] », op.cit.

la démocratie locale. En deuxième lieu, les événements qui se sont déroulés à partir de 1974 ont visiblement contribué à la transformation du rôle politique des maires. Ils sont devenus des personnages politiques particulièrement visibles, notamment dans les villes de l'Ouest. A Ankara, le maire Vedat Dalokay avait même le charisme politique en raison de sa gouvernance socialiste⁵⁸⁹. Enfin, la création des municipalités métropolitaines en 1984 est la dernière étape de ces évolutions. La libéralisation économique et politique du pays après le coup d'État de 1980 aura aussi un impact sur la gouvernance locale.

Le renforcement de la personnalité politique des maires a aussi accéléré la rupture avec leurs partis politiques. La plupart de ces maires ne seront pas nommés comme candidats officiels du CHP pour les élections municipales de 1977. Le CHP remporte les municipalités d'Istanbul, d'Izmir et d'Ankara en remportant les élections locales avec 41% des voix. Les anciens maires d'Istanbul et d'Ankara sont remplacés par d'autres hommes politiques. De ce fait, la participation à ces élections était particulièrement faible avec un taux de participation de 56%. On peut interpréter cela comme la méfiance des élites politiques vis-à-vis de nouveaux acteurs locaux charismatiques qui pourraient potentiellement se déplacer vers la scène nationale.

En définitive, nous constatons que la politisation des collectivités territoriales a transformé la gouvernance locale en Turquie entre les années 1973 et 1980. Les changements dans le rôle des maires y ont un effet considérable. La logique d'État social qui a été portée par le CHP a ouvert la voie à la restructuration du paysage politique à travers l'urbanisation, l'industrialisation et la politisation des villes où les difficultés sociales se concentrent : le chômage, l'exode-rural et les problèmes d'infrastructures. Cette politisation des municipalités a été de temps en temps critiquée par les autres partis politiques tels que le MHP. Par exemple, le candidat MHP à la mairie de Yozgat, Yaşar Erbaz, critique la gouvernance très partisane de certaines municipalités.⁵⁹⁰

Au niveau central, les partis conservateurs connaissent une fragmentation indéniable en raison de la montée en puissance du CHP qui met en place des politiques sociales. La perte de l'électorat populaire par l'AP conduit au renforcement de nouveaux partis politiques comme le

⁵⁸⁹ KURTULUŞ, Hatice et ARSLAN, Şükrü, « Üç Şehir Üç Başkan: Yeni Liberal Dönemde İstanbul, Ankara ve İzmir'de Sosyal Demokrat Belediyecilik Deneyimi (1989-1994) [Trois villes, trois maires : l'expérience de la municipalité sociale-démocrate dans la nouvelle époque libérale à Istanbul, Ankara et Izmir] », in *İ.Ü. Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi*, No: 54, Mart (Mars) 2016, pp.17-42.

⁵⁹⁰ 11.12.1977 öncesi Partilerin Radyo Açıklamaları [les déclarations de radio des partis avant le 11.12.1977] (Hürriyet gazetesi, 1977) <https://www.secmimturk.net/koalisyon-g%C3%B6r%C3%BC%C5%9Fmeleri/42-h%C3%B6k%C3%BCmet> [Consulté le 23/09/2019].

MHP et le MSP. Toutefois, le mode de scrutin proportionnel plurinominal ne permet pas toujours au parti ayant obtenu la majorité d'arriver au pouvoir dans une Turquie où la polarisation politique est exacerbée. C'est pour cette raison le gouvernement de coalition a rapidement dû laisser la place au gouvernement de Front nationaliste (Milli Cephe Hükümeti). L'initiative du Front nationaliste a partiellement incorporé le mouvement conservateur sous l'impulsion de Süleyman Demirel.

Le système politique établi après le coup d'État militaire de 1961 a transformé les politiques publiques dans le cadre de l'État social. Ce concept d'État social a des impacts administratifs sur le fonctionnement des collectivités territoriales. Ces dernières ont adopté la logique sociale afin de mieux gérer les groupes sociaux et répondre à leurs besoins dans le contexte où l'urbanisation des villes au potentiel industriel souffre de l'exode rural. Dans ce cadre, les opérations infrastructurelles, les aides sociales et la mauvaise urbanisation étaient parmi les questions principales dont doivent s'occuper les municipalités. A cet égard, la redéfinition du rôle des maires dans ces grandes villes est apparue comme une autre particularité. A partir des années 1970, l'acquisition d'une position politique par les maires est largement influencée par les rapports avec l'État ainsi qu'avec leurs partis politiques, notamment le CHP. Cependant, la représentation proportionnelle à scrutin de liste appelée également la méthode de D'Hondt⁵⁹¹ crée l'instabilité politico-gouvernementale et met à jour la polarisation de la vie politique turque. Le parlement multipartite n'arrive pas à trouver de consensus politique relatif à la création du gouvernement ou à l'organisation des élections présidentielles qui se réalisaient, à cette époque, au sein de l'Assemblée.

C'est cette instabilité politique qui empêche l'institutionnalisation du gouvernement face à la bureaucratie militaire. Nous observons plutôt une désinstitutionnalisation du gouvernement civil par l'introduction du régime multipartite. Sous une menace militaire réelle, les hommes politiques tendent à ne pas assumer entièrement leurs responsabilités comme dans l'exemple des élections présidentielles de 1973⁵⁹². Il en résulte une gouvernance générale du pays quasiment militarisée et largement centralisée. La centralisation est devenue une question chronique de l'État turc associée à l'ambition politique des militaires.

⁵⁹¹ Pour plus de détail voir: GALLAGHER, Micheal, « Proportionality, Disproportionality and Electoral Systems », in *Electoral Studies*, Vol.10, Issue 1, 1991, pp.33-51.

⁵⁹² NYE, Roger P. « Civil-Military Confrontation in Turkey: The 1973 Presidential Election », in *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 8, No. 2, Apr., 1977, pp. 209-228.

Il est cependant remarquable que quelques personnages locaux aient pu acquérir une grande popularité auprès de la population. La capacité politique des collectivités territoriales était insuffisante dans la détermination de l'ordre du jour général du pays. Les problèmes existant au niveau central tels que l'instabilité gouvernementale deviennent une raison affichée par les chefs d'état-major pour justifier une nouvelle intervention militaire en 1980. C'est ce coup d'État dont l'influence directe, structurelle et politico-administrative est la plus prégnante dans l'histoire récente de la Turquie. Avant cette intervention, les décisions du 24 janvier 1980 libéralisent l'économie nationale. C'est cette libéralisation économique qui va être articulée autour d'un libéralisme politique et de tendances décentralisatrices dans des grandes du fait notamment de la création des mairies métropolitaines.



TROISIEME PARTIE : LA CONSTRUCTION ACTUELLE DE L'ÉTAT TURC : LA POURSUITE D'UNE NOUVELLE LOGIQUE

L'État turc a changé plusieurs fois de logiques depuis le début de sa modernisation politico-administrative à la moitié du XIXe siècle. La construction historique de l'État a été effectivement modifiée par la mise en place de politiques modernisatrices, volonté propre des cadres dirigeants impériaux. Les réformes touchant aux multiples domaines du contexte impérial ont apparemment préparé les bases socio-historiques de la construction nationale. Il ne s'agit pas là d'une rupture socio-politique dans la formation étatique turque malgré les apparences. Le nouveau régime politique établi autour des valeurs républicaines kémalistes peut s'expliquer par la profonde et rapide transformation de la machine étatique suite à la guerre d'indépendance turque. La guerre y joue alors un rôle formateur dans la construction d'un nouveau type d'État, républicain dans ce cas précis. Cette formation étatique peut être considérée comme partie intégrante du processus de modernisation lancé dans le cadre d'un continuum historique du système politico-administrative de l'État turc.

Ce sont les effets sociaux d'un tel changement intensif qui peuvent être traités comme un phénomène surgi sous la construction républicaine bouleversant pour la société turque. Il serait cependant difficile de dire que ceci est un traumatisme insurmontable pour la société turque. Ici nous devons faire une interprétation sociologique très prudente car les études historiques que nous avons évoquées dans le cadre du *nation-building* et des réformes faites nous montrent que les groupes sociaux des provinces les plus industrialisées de l'Empire ont déjà commencé à intérioriser les valeurs modernes. Les limites de l'analyse sociohistorique peuvent être déterminées par la façon dont les zones rurales étaient totalement isolées de cet avancement social. Au-delà de cette distinction entre ruralité et urbanité, nous pourrions mentionner la centralité forte de la formation républicaine qui a engendré une rupture considérable pour les groupes sociaux vivant dans les zones rurales de la Turquie.

Qu'a fait la Turquie républicaine afin d'intégrer ces groupes sociaux à la vie plus moderne redéfinie autour de nouvelles valeurs ? Il ne serait pas étonnant de souligner que la bureaucratie républicaine a construit des institutions éducationnelles telles que les instituts de village qui visent à assurer la socialisation politique du peuple rural et de transmettre les valeurs de la nouvelle République. Il s'agissait là d'une situation très instable en raison des insurrections religieuses et ethniques de groupes qui refusent de faire partie du nouveau système

politique basé sur la centralisation administrative de la République. Le problème de la sous-étatisation des groupes sociaux occupe une place primordiale dans ce contexte instable comme nous l'avons déjà montré. La bureaucratie avait pour but de créer un État-nation doté d'une société socialement homogène, laïque et républicaine. Les oppositions politiques auraient dû alors être modérées, en accord avec la nouvelle idéologie étatique comme dans l'exemple des deux tentatives du multipartisme. La marginalisation rapide de la nature oppositionnelle des partis politiques avait alors causé l'abandon total du pluralisme démocratique jusqu'en 1945. Loin d'avoir atteint l'objectif souhaité, le conservatisme politique et le séparatisme kurde constituent deux phénomènes majeurs à gérer par l'État turc.

Au niveau étatique, on observe l'absence de consensus idéologique et politique, expliquant l'instabilité et la polarisation de l'arène politique. On note qu'à partir des années 1950, les changements sociaux liés à l'industrialisation de l'économie et à l'urbanisation constituent les bases principales de la mutation générale des clivages sociaux organisés autour des éléments culturels non compatibles avec l'objectif républicain tels que la religion, les symboles, les traditions, les coutumes, etc. Au cours des années 1960, les premières conséquences de la transformation socio-économique est l'acquisition d'une nouvelle logique d'État compatible avec les principes généraux d'un État social et politiquement libéral. Nous rappelons encore qu'elle a été reformulée sous l'égide d'une commission composée de militaires et d'autres personnages politiques de l'époque, suite au coup d'État de 1960. La complexité sociologique du positionnement politique de l'armée turque et de la société turque est la raison de notre raisonnement théorique qui tend à chercher ses raisons idéologiques dans l'histoire. Pour comprendre ce phénomène, une telle approche reste nécessaire comme l'ont souligné Daniel Lerner et Richard D. Robinson dans leur travail sur l'armée turque publié juste après le coup d'État de 1960⁵⁹³. En dépit de la libéralisation politique au niveau constitutionnel, les clivages sociaux qui étaient en train de changer de nature socio-économique ont représenté à nouveau une source d'instabilité idéologique dans une économie ébranlée. Ces clivages sociaux entament une période de transformation irréversible sous l'influence de l'urbanisation et de l'économie en voie d'industrialisation⁵⁹⁴.

L'armée turque est brutalement intervenue une nouvelle fois en 1980 dans la politique civile sous prétexte de rétablir le système démocratique et la République kémaliste. Nous

⁵⁹³ LERNER, Daniel et ROBINSON, Richard D., « Swords and Ploughshares: The Turkish Army as a Modernizing Force », in *World Politics*, Vol. 13, No.1, 1960, pp 19-44.

⁵⁹⁴ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, op.cit.

constatons que cette intervention militaire marque une nouvelle ère dans les domaines politiques, sociaux et économiques. C'est également un bouleversement économique et institutionnel. William Hale le désigne comme le résultat d'une désintégration systémique « *systemic disintegration* » entre les années 1977 et 80⁵⁹⁵. Les changements socioéconomiques devraient normalement être associés aux étapes systémiques pour que l'État puisse progressivement acquérir de nouvelles capacités pour gérer la prospérité et sa distribution à travers une structure bureaucratique bien établie à travers une culture politique arrivée à maturité par son identité nationale. C'est ainsi que l'État serait le plus capable de gérer les ouvertures internationales et cosmopolites qui bouleversent de fait la structure sociale ainsi que la culture de la prospérité⁵⁹⁶. Néanmoins, en Turquie on assiste plutôt à une désintégration politique et économique en raison de l'inachèvement de la construction nationale et de la production industrielle. C'est dans ces circonstances que l'État lance son programme de passage au néolibéralisme.

On identifie trois phases distinctes dans le passage de l'État turc et de son économie au néo-libéralisme : les années 1980-89, la période entre 90 et 2001 et la phase actuelle commencée avec l'arrivée au pouvoir du Parti de la justice et du développement (Adalet ve Kalkinma Partisi AKP) en 2002. Pendant ces périodes, l'État cherche à centraliser son pouvoir politique dans un contexte où la situation économique, sociale et internationale le rend de plus en plus difficile. La question de la centralisation du pouvoir se transforme plutôt en un enjeu de distribution de l'autorité parmi les différents groupes politiques. Dans ce cadre, nous devons faire l'analyse profonde du rôle de l'armée turque, des gouvernements, des nouveaux acteurs du développement économique qui donnent lieu d'abord à la désidéologisation puis à la ré-idéologisation de l'État.

En premier lieu, les années 1980-89 fondent une nouvelle logique d'État autour de quatre variables interdépendantes : le changement idéologique de l'État, le changement social de l'arène politique, la transformation structurelle de l'économie nationale et la mutation administrative de la gouvernance territoriale. D'après notre argument, ces quatre variables basées sur l'évolution multidimensionnelle construisent cette logique d'État évoquée. Il s'agit alors d'une néo-libéralisation de l'économie nationale, de celle de la direction administrative et

⁵⁹⁵ HALE, William, *Turkish Politics and Military*, Routledge London and NY, 1994, p.222.

⁵⁹⁶ ALMOND, Gabriel A., « Political Systems and Political Change », in *American Behavioral Scientist*, Vol. 6, No. 10, June 1963, p.6.

du retour aux valeurs conservatrices au niveau social et politique en raison de la redéfinition des relations entre centre et périphérie.

En deuxième lieu, les années de 1990 à 2000 représentent encore une fois un bouleversement de la construction néolibérale de l'économie du fait des crises budgétaires, monétaires, de l'émergence de la résistance militaire et idéologique contre le conservatisme politique de l'État alors que pendant les périodes précédentes, le dernier a retrouvé la chance de la marge de manœuvre sur le plan politique. C'est ce stade qui pourrait être traité comme de la véritable confrontation socio-politique fournie par la faiblesse économique qui causait alors l'instabilité gouvernementale.

La dernière phase qui a commencé avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002 et qui dure jusqu'à présent nous montre que les vicissitudes politico-économiques ont largement favorisé la montée en puissance des forces périphériques telles que les conservateurs et les séparatistes. Cette dernière phase se déroule alors dans un contexte très dynamique où les principales raisons d'opposition des conservateurs et de la centrifugation kurde se concentrent sur le questionnement de l'idéologie kémaliste, la critique forte des dernières périodes et sur la redéfinition des droits des groupes sociaux périphériques.

Nous commencerons par analyser la première période des années 1980 à 1989.

CHAPITRE I : LE CHANGEMENT NEOLIBERAL DANS LA LOGIQUE ÉTATIQUE

Les dynamiques principales de cette période s'imposent après l'intervention militaire de 1960. Le parlementarisme bicaméral, le système électoral basé sur le scrutin uninominal, une Constitution politiquement plus libérale dotée d'une Cour constitutionnelle et une politique économique interventionniste menée par l'État étaient parmi les caractéristiques générales du contexte post 1960. Une analyse institutionnelle reste très utile dans l'éclairage des enjeux politiques au sein de l'État après le coup militaire de 1960 car, selon notre argument, la raison réelle des interventions contre les gouvernements établis réside dans l'inachèvement institutionnel de la politique civile. Nous soulignons également que l'hypothèse développée ici n'ignore pas le rôle dominant de l'armée turque dans la construction étatique et sa modernisation. Par contre, ce phénomène historique n'est pas suffisant pour répondre à la question suivante : pourquoi les gouvernements civils ne sont-ils pas arrivés à instaurer un régime social institutionnalisé par rapport à la bureaucratie militaire ? Le cas turc a une particularité importante car les coups d'État diffèrent de ceux des pays postcoloniaux, où les puissances coloniales ont mis en place des puissances militaires avec lesquelles elles pourraient rester en relation après la décolonisation⁵⁹⁷. En Turquie, l'armée est l'entité institutionnellement centralisée et indépendamment organisée de toutes dynamiques extérieures mises à part les alliances créées dans le contexte de la guerre froide. La Turquie y détient une position géographiquement stratégique pour le bloc occidental et son armée a été technologiquement modernisée avec l'aide des États-Unis et de l'OTAN. Cette question nécessite donc une analyse historique particulière se concentrant sur les rapports entre les acteurs politiques et l'armée ainsi qu'entre les bureaucraties civile et militaire.

La question posée ci-dessus nous conduit à repenser les attitudes politiques des gouvernements précédents et le positionnement idéologique de l'armée turque. En premier lieu, les élites politiques au pouvoir pendant la période monopartite se positionnaient en deux camps différents : Entre les années 1920-1930 un groupe de députés conservateurs et de bureaucrates s'opposent aux réformes occidentales alors que l'autre camp, proche de Kemal Atatürk, est pour

⁵⁹⁷ MANIRUZZAMAN, Talukder, « Arms Transfers, Military Coups, and Military Rule in Developing State », in *Journal of Conflict Resolution*, Vol.36, Issue: 4, 1992, pp. 733-755. Sur ce point, nous pouvons également souligner que le désordre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord dépend directement du système de mandat et de protection accordé aux vainqueurs de la Première Guerre mondiale, instauré par la SDN.

un tel changement socio-politique. C'est d'ailleurs que jusqu'aux années 1930, une opposition conservatrice à l'ordre républicain a surgi au sein du Parlement durant les deux tentatives de multipartisme. La volonté de Kemal Atatürk de créer une opposition politique modérée est un échec au niveau démocratique. Les années de 1930 à 39 témoignent d'une idéologisation massive de la société et de l'État autour des valeurs kémalistes basées sur la modernisation occidentale et le nationalisme turc purifié de toutes références politiques à l'Islam⁵⁹⁸. Nous voyons que l'idéologie kémaliste trouve son origine socio-politique dans ces deux versants différents, qui pourraient paraître paradoxaux. Par contre, l'occidentalisation de la société et de l'État consolide politiquement le nationalisme turc. En effet, cette occidentalisation est un objectif socioéconomique à atteindre soit par la politique intérieure soit celle extérieure alors que le nationalisme basé sur l'identité turque reflète une volonté de ressemblance aux États-nations occidentaux. Toutefois la Turquie reste une société majoritairement rurale composée de clivages socio-culturels, où existe des forces périphériques, ce qui a visiblement affaibli le projet kémaliste considéré comme la raison d'être de l'État avec l'armée turque comme institution protectrice.

En second lieu, ce qui prouve ce caractère institutionnel de l'armée est que l'intervention militaire de 1960 a été directement mise en place par les officiers de l'armée qui se considèrent eux-mêmes comme le gardien de l'ordre républicain kémaliste⁵⁹⁹. La Constitution rédigée suite à cette intervention militaire repose également sur la volonté d'installer des mécanismes de contre-pouvoir face au pouvoir exécutif. Pour ce faire, l'économie nationale est régulée par le contrôle interventionniste de l'État via des institutions administratives telles que l'organisation de la planification étatique.

La politique libérale du gouvernement DP est un échec cuisant du fait du développement de la dette extérieure. Le soutien apporté au DP par la bourgeoisie traditionnellement favorisée par l'État sous le système monopartite redéfinit les rapports ambivalents entre les groupes d'intérêt. Afin de préserver son appui social, la bureaucratie monopartite avait cherché à se rapprocher des populations rurales. Cependant, cette politique n'a pas suffi à sauver le gouvernement CHP qui chute en 1950.⁶⁰⁰ Le contexte libéral de l'époque post-1960 a nettement favorisé deux groupes sociaux : les paysans et les ouvriers. En effet, la Constitution de 1960 et les lois élaborées par la suite établissent des champs sociaux plus organisés et plus

⁵⁹⁸ ORAN, Baskin, « Kemalism, Islamism and Globalization: A Study on the Focus of Supreme Loyalty in Globalizing Turkey », *Southeast European and Black Sea Studies*, Vol. 1, Issue: 3, 2001, pp. 20-50.

⁵⁹⁹ TACHUE, Frank et HEPER, Metin, « The State, Politics, and the Military in Turkey », op.cit.

⁶⁰⁰ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, op.cit.

mobilisés au niveau institutionnel. Ceci représente alors un avantage considérable dans la négociation collective⁶⁰¹. L'évolution rapide de l'économie entre les années 1960 et 1980 redéfinit donc les relations complexes entre les différents groupes sociaux. L'industrialisation par substitution aux importations a mis fin à certains problèmes structurels dans l'économie tels que le marché monopolistique, l'insuffisance de devises qui bloque l'importation et l'exportation et qui défavorise le développement technologique⁶⁰². En effet, ce modèle économique est un cercle vicieux où l'État détermine dans quels domaines le marché va se développer et les entreprises étatiques peuvent y jouer un rôle efficace.

Les entreprises nationales ont une position favorisée par l'État si l'on compare avec les entreprises internationales. La production industrielle a pour but de satisfaire les besoins du marché domestique. Cela a donc créé une structure économique basée sur des produits qui sont faibles sur le marché international. Alors que les entreprises nationales sont coincées sur le marché domestique, les réserves de devises sont insuffisantes dans un contexte où l'économie doit s'industrialiser avec de nouvelles technologies dont la Turquie ne dispose pas. Ce complexe cercle vicieux est associé au modèle protectionniste comme Hirschman le souligne : « *Industrialization is here at first wholly a matter of imitation and importation of tried and tested processes* »⁶⁰³. Dans ce schéma économique, le problème de l'industrialisation dégrade l'harmonie fragile des différentes couches sociales⁶⁰⁴. Ce modèle industriel va être totalement abandonné par les décisions du 24 janvier 1980 en faveur du néolibéralisme économique. Les gouvernements étaient peu efficaces à résoudre les problèmes technologiques et industriels d'une économie sous protectionnisme étatique.

Nous constatons que la question de la sous-institutionnalisation gouvernementale en Turquie repose généralement sur la position idéologique de l'armée et le contexte politico-économique établi suite aux interventions militaires. La différenciation de la fonction sociale de la société y représente une autre dynamique qui rend difficile l'action gouvernementale. Le fait que le développement du pouvoir des municipalités et la construction de l'État social soient dépendants du phénomène d'exode-rural ne peut être considéré comme une réussite

⁶⁰¹ Ibid.

⁶⁰² Voir: BORATAV Korkut et all. *Krizin Gelişimi ve Türkiye'nin Alternatif Sorunu* [Le développement de la crise et le problème alternatif de la Turquie], Kaynak Yayınları, İstanbul, 1984.

⁶⁰³ HIRSCHMAN, Albert, « The Political Economy of Import-Substituting Industrialization in Latin America », in *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 82, No. 1, Feb.1968, p.7.

⁶⁰⁴ KEYDER, Çağlar « İthal İkameci Sanayileşme Stratejileri ve Çelişkileri [Contradictions et stratégies d'industrialisation par substitutions à l'importation] » in : BORATAV et all. *Krizin Gelişimi ve Türkiye'nin Alternatif Sorunu*, Kaynak Yayınları, İstanbul, 1984.

administrative pour l'institutionnalisation étatique. Les multiples problèmes d'infrastructures en raison des constructions non-autorisées dans les zones périphériques des villes industrialisées engendrent les problèmes d'intégration des migrants issus de l'exode-rural, de sécurité, de santé, de pauvreté, etc. Les politiques publiques nécessaires peuvent être mises en œuvre après le coup d'État de 1980 avec une réforme administrative de la gestion territoriale et la création des municipalités métropolitaines. Jusqu'en 1980, observons l'incapacité gouvernementale ces de ces questions importantes⁶⁰⁵. La question de l'institutionnalisation des gouvernements civils est également d'une grande importance. On peut questionner la capacité d'acteurs politiques incapables d'élire un Président pour l'Assemblée nationale à résoudre les problèmes enracinés au niveau social et économique qui dégradent la paix sociale du fait de l'insécurité, des conflits armés⁶⁰⁶.

L'institutionnalisation inachevée du pouvoir exécutif réduit aussi la capacité d'usage de la domination légale-rationnelle via les corps policiers. Quand nous regardons la situation de la direction générale de la sécurité turque, on constate facilement l'inefficacité interne de cette institution touchée par la polarisation des agents policiers à travers leurs appartenances syndicales à Pol-Der et Pol-Bir⁶⁰⁷⁶⁰⁸. Le fonctionnement de la police nationale turque est également rendu difficile par des problèmes technologiques et infrastructurels très marqués⁶⁰⁹. On constate une multiplication des attaques anarchistes et terroristes notamment due à l'inefficacité organisationnelle des forces de l'ordre. Cette inefficacité s'explique par la polarisation politique de la direction sécuritaire qui dépend d'un pouvoir exécutif qui souffre de ne pas atteindre la majorité à l'Assemblée générale. Tous ces éléments qui découlent du problème d'institutionnalisation ont une conséquence funeste : la généralisation des interventions militaires, le troisième se déroulant le 12 septembre 1980.

⁶⁰⁵ BATUMAN, Bülent, « Turkish Urban Professionals and the Politics of Housing, 1960-1980 », in *METU Journal of the Faculty of Architecture*, Vol.23, Issue 1, 2006, pp.59-81.

⁶⁰⁶ ORTAYLI, İlber, *Türkiye'nin Yakın Tarihi* [L'histoire récente de la Turquie], op.cit, p.113.

⁶⁰⁷ Nous utilisons l'abréviation Pol-Der pour désigner l'association de la police et Pol-Bir pour l'Union de la Police.

⁶⁰⁸ GOURISSE, Benjamin, « Pluralité des rapports aux normes professionnelles et politisation des pratiques dans la police turque des années 1970 », in *European Journal of Turkish Studies*, Vol.8, 2008.

⁶⁰⁹ DİKİCİ, Ali, 12 Eylül 1980 Askeri Darbesi Öncesi Türk Polis Teşkilatı'nın Durumu (1977-1980) [L'état de l'organisation de police turque avant le coup d'État militaire du 12 septembre 1980], in *Atatürk ve Türkiye Cumhuriyeti Tarihi Dergisi*, Cilt 1, Sayı 1, Yaz (Été) 2017, pp. 87-124.

Section A : La transformation idéologique de l'État par l'armée

1. *Le contexte politique avant le coup d'État*

La démocratie parlementaire fait à nouveau face à de sérieux problèmes qui conduisent l'armée turque à intervenir dans les affaires gouvernementales. L'intercession militaire apparaît comme un moyen souvent utilisé afin de résoudre des questions institutionnelles au niveau politique ou social. Comme nous l'avons déjà décrit, le désordre considérable du pays était parmi les arguments les plus utilisés pour légitimer ces coups d'État. Par contre, le désordre social n'est pas suffisant pour expliquer les renversements des gouvernements au pouvoir. Dans certains travaux de recherche effectués sur les coups d'État on observe une tendance à utiliser des généralisations géographiques voire culturelles pour expliquer ce phénomène. Elles essaient d'établir des similarités politiques entre les États africains ou alors les États du continent d'Amérique du Sud. Les travaux d'A. Perlmutter affirment que le degré de la cohésion sociale contribue à l'éclatement de ce type de fait politique⁶¹⁰. Dans le cas turc, nous pouvons mentionner que la cohésion sociale est un élément secondaire parmi les vrais problèmes institutionnels qui poussent l'armée à agir contre le gouvernement.

Nous précisons que le pouvoir civil souffre du manque d'institutionnalisation gouvernementale et administrative et est incapable d'élaborer les politiques publiques nécessaires à mettre en œuvre la gestion des mouvements sociaux ou celle des problèmes existant. Notre positionnement théorique ne nie pas le rôle des acteurs pendant tout ce processus politique. Michel Crozier et Erhard Friedberg montrent bien dans leur ouvrage collectif intitulé « L'acteur et le système » que les intentions et les positionnements politiques des acteurs peuvent avoir une importance considérable dans l'analyse de la « boîte noire » des organisations et celle de leurs actions collectives. En effet, l'acteur se situe généralement parmi les principaux piliers de l'observation stratégique avec le pouvoir, l'institution et le système dont ils font partie⁶¹¹. Dans le cas turc, les événements que nous avons décrits prouvent alors que l'organisation bureaucratique arrive à un point crucial où ses institutions sont incapables de gérer les problèmes chroniques du pays.

⁶¹⁰ PERLMUTTER, Amos, « The Praetorian State and the Praetorian Army: Toward a Taxonomy of Civil-Military Relations in Developing Politics », in *Comparative Politics*, Vol. 1, No. 3, Apr., 1969, p.385.

⁶¹¹ CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Collection « Point politique », Paris, 1981.

La transformation institutionnelle se maintient nécessairement afin de favoriser la capacité d'action gouvernementale dans ses politiques publiques. De ce fait, un programme de stabilité économique est préparé par le secrétaire du Premier ministre, Turgut Özal, et est annoncé par le Premier ministre Süleyman Demirel, le 24 janvier 1980. Les grandes lignes de ce plan prévoyaient l'abandon total du modèle économique mis en place par le régime post 1960 en faveur d'une industrialisation basée sur l'exportation, sur la libéralisation des taux d'intérêt et des prix, la flexibilité du taux de change dans un marché libéral, sur la suppression des subventions étatiques sur les produits fabriqués par l'État, sur la réforme profonde des entreprises publiques et leurs privatisations. Toutes ces mesures vont être dotées d'éléments contraignants à appliquer sur le budget public et de la favorisation des capitaux étrangers⁶¹². On assiste donc à la libéralisation commerciale de l'économie turque dès le début des années 1980.

Le régime des investissements de capitaux étrangers a été politiquement envisagé par le gouvernement pour assurer la libéralisation parfaite du marché dans lequel l'offre et la demande fixent les prix réels des produits. Une condition de cette libéralisation est l'existence d'un contexte socio-politique sécurisé. Cette sécurisation des investissements étrangers peut être assurée par des normes institutionnelles qui régulent et surveillent la compétition économique entre les acteurs commerciaux, industriels ou alors entrepreneuriaux. Loin d'une telle situation institutionnelle, la période des années 1980 est marquée par une insécurité fortement répandue que le pouvoir politique n'arrive pas à résoudre. Nous allons essayer d'expliquer les raisons qui conduisent l'armée à intervenir contre le gouvernement civil.

1.1. La différenciation des groupes sociaux par effet économique et ses conséquences politiques

Il s'agit là des relations ambivalentes et complexes entre les acteurs sociaux, militaires et politiques. Nous observons que les mouvements sociaux sont fortement marqués au sein des différentes couches sociales telles que les étudiants universitaires, les ouvriers, les enseignants, les fonctionnaires, etc. En effet, la relative industrialisation du pays et l'urbanisation apportent un nouveau sens aux dynamiques sociales. Les réactions politiques changent également en redéfinissant les rapports politico-économiques entre les clivages sociaux. Ceci nous montre que ce ne sont plus les liens culturels qui déterminent les clivages ou les alliances entre les individus et les groupes. Par ailleurs il existe toujours les actions communautaires des kurdes ou des groupes à vocation religieuse sur la scène politique du pays. Nous observons que le

⁶¹² KAYA, Ayşe, *Mali sürdürülebilirlik : Teori ve Türkiye Uygulaması* [La pérennité budgétaire : Théorie et Pratique en Turquie], Türkiye Bankalar Birliği, Yayın No : 292, İstanbul, 2013.

nouveau mode de vie urbain et industriel accorde une particularité économique aux mouvements sociaux. En suivant l'approche méertonienne, nous pouvons dire qu'il existe désormais des organisations cohérentes autour desquelles les individus se réunissent dans des buts spécifiques, fournis parfois par une idéologie centralisée.⁶¹³ La verticalité des actions séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et celle des groupes conservateurs marginalisés ne sont pas compatibles avec l'horizontalité des mouvements sociaux organisés autour d'objectives politiques ou économiques. Les deux premiers, le PKK et le conservatisme marginalisé, sont donc des phénomènes locaux historiquement enracinés alors que le dynamisme horizontal des mouvements sociaux des années 1960-1980 a pour objectif l'amélioration des conditions économiques, sociales ou alors politiques de groupes sociaux plus rationnellement organisés que ces deux premiers.

Les gouvernements n'ont pas pu trouver le moyen efficace de gérer ces phénomènes car l'une des raisons de l'apparition du séparatisme kurde est la revendication d'une décentralisation forte, possiblement d'une autonomie voire de l'indépendance. Le conservatisme périphérique insiste sur l'établissement d'un système étatique où la vie quotidienne serait encadrée par des lois divines de Dieu. Dans la gestion de ces deux problèmes sérieux auxquels la Turquie fait face pendant longtemps, l'État tend généralement à produire des politiques publiques visant à améliorer la situation économique des régions kurdes et à stopper la diffusion des valeurs conservatrices via des partis politiques ou au sein des établissements publics. C'est la raison pour laquelle, quand on analyse le programme politique du parti conservateur MSP, on n'y trouve aucune référence aux valeurs islamiques sauf une allusion à la laïcité qui diffère de la définition envisagée de l'État turc⁶¹⁴. La création de la direction des affaires religieuses sous autorité du Premier ministre peut s'expliquer par ce raisonnement qui se focalise sur la volonté de surveiller et d'inspecter les groupes religieux ou la religion elle-même. Néanmoins, le conservatisme islamique aura la possibilité d'être politiquement mobilisé autour de l'ambition de l'arrivée au pouvoir. Pour ce faire, ses acteurs deviendront les vrais promoteurs du néolibéralisme dans le pays.

⁶¹³ MERTON, Robert et al., *Introduction to Sociology*, Harcourt College Publishers, Texas, 1983.

⁶¹⁴ MSP 1976 Parti Programı ve Tüzüğü [Le programme politique du MSP], 1976, p.8 http://www.esam.org.tr/pdfler/siyasi_dokumanlar/2%20MSP/1976_Program_ve_Tuzuk.pdf Le programme concerné considère cette valeur républicaine comme un instrument qui garantit la liberté d'expression alors que la mise en œuvre de la laïcité en Turquie par l'État assure la supériorité et le contrôle total de la religion en faveur de ce premier.

1.2. Des relations complexes au niveau de la gouvernance

Les décisions du 24 janvier sont considérées comme des remèdes économiques aux problèmes du mode de production turc basé sur l'importation, toujours contrôlée par l'État. Comme nous l'avons remarqué, ces décisions ne sont pas applicables dans un contexte d'instabilité sociale, politique et économique où la sécurité n'est pas assurée. Afin d'assurer le bon passage à l'économie libérale, il faut assurer un contexte économique pacifié, ce qui n'est pas le cas au début de l'année 1980. Il est souvent avancé, notamment par les journalistes, que l'armée a réalisé ce coup militaire pour créer un contexte politico-économique stable permettant l'application des décisions du 24 janvier. Nous resterons ici très prudents sur ce point. En effet, plus de huit mois séparent les décisions économiques et le coup d'État. De plus les archives militaires de 1980 ne sont toujours pas publiques et très difficiles d'accès pour les chercheurs, seuls quelques témoignages permettent d'établir un lien subjectif entre le coup d'État et la libéralisation⁶¹⁵. De plus et comme Tanel Demirel le remarque, il n'y a aucune certitude que l'administration militaire fasse de bons choix en matière d'économie, alors qu'ils viennent de bouleverser la situation économique, politique et sociale du pays.⁶¹⁶ L'observation sociologique des dynamiques politiques des parlementaires, bureaucrates et gouverneurs est particulièrement intéressante, notamment dans le contexte d'après coup d'État avec le retour à la démocratie par les élections.

1.3. La crise politique et les dysfonctionnements du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif

Le système électoral sans seuil développé par Hondt est peut-être un système plus démocratique applicable lors des élections législatives dans un pays à condition que son paysage politique puisse être uni autour d'un consensus minimum sur les valeurs et les normes nécessaires d'un régime social étatique. Dans le cas contraire, il peut être la principale source de l'instabilité sociopolitique au sein d'une société. Le coup d'État de 1960 a mis en vigueur ce système électoral afin que tous les camps politiques puissent être représentés dans l'Assemblée nationale. Ce but théorique a apparemment causé un bouleversement politique en pratique. A

⁶¹⁵ Nous pourrions même imaginer que les gouverneurs civils pouvaient essayer de fixer la situation socio-politique complètement ébranlée du pays en mettant en œuvre une économie plus libérale car la Turquie a déjà connu trois interventions militaires jusqu'en 1980. C'est la raison pour laquelle notre positionnement en tant que chercheur de la sociologie de l'État turc sera toujours prudent comme une nécessité scientifique décrite comme l'objectivité par Emile Durkheim dans son travail intitulé « Les Règles de la méthode sociologique ».

⁶¹⁶ DEMİREL, Tanel, « The Turkish Military Decision to Intervene: 12 September 1980 », in *Armed Forces and Society*, Vol.29, No.2, Winter 2003, pp.253-280.

ce titre, sur les huit partis politiques⁶¹⁷ présents lors des élections législatives de 1977, six ont pu accéder à la représentation parlementaire⁶¹⁸. Cette multi polarisation de l'Assemblée est la raison de l'impossibilité d'élire un président de la République pendant longtemps et des difficultés à former un gouvernement. On peut constater que le changement rapide lié à l'urbanisation et à l'industrialisation couplé avec un développement des droits sociaux en faveurs des paysans, des ouvriers et des fonctionnaires engendre un nouveau type de clivages sociaux basé sur des critères socio-économiques. Au même moment le séparatisme kurde entre dans une phase idéologique avec l'apparition du PKK alors que le conservatisme religieux exerce son influence sur le plan culturel. Dans un tel contexte il serait impossible d'établir un consensus politique entre des partis polarisés et idéologisés, d'où l'échec du système électoral d'Hondt sans seuil.

La faillite des partis politiques à former un gouvernement à la tête de l'État plonge le pays dans une crise politique difficilement à résoudre. Cette crise politique cause également le dysfonctionnement de l'organe législatif ainsi que celui de l'exécutif de l'État. Sur ce point, nous nous référerons aux comptes rendus de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République. Nous constatons entre le 20 août 1980 et le 11 septembre 1980 que l'Assemblée Générale échoue à élire un président de la République. Le président de l'Assemblée nationale a dû clôturer des sessions sans avoir déterminé un ordre du jour car au 114^{ème} tour des élections présidentielles un Président n'avait toujours pas été élu⁶¹⁹. C'est la raison pour laquelle, le second pilier du Parlement turc, le Sénat, ne fonctionnait plus⁶²⁰. Nous précisons que suite aux élections législatives de 1977, la polarisation idéologique au sein du Parlement turc, comme reflet de celle de la société, constitue une raison non-négligeable dans le dysfonctionnement des organes démocratiques.

Cette impossibilité à élire un Président ou même à nommer un gouvernement est accompagnée par l'émergence d'un désordre social. Les litiges idéologiques entre les groupes sociaux tendent à se militariser et plongent certaines parties du pays dans un chaos sanglant où se multiplient les attaques terroristes⁶²¹. D'après nos recherches il apparaît que le manque d'étatisation des groupes sociaux, l'institutionnalisation inachevée du régime démocratique à

⁶¹⁷ AP, CHP, CGP, DEMOKRATİK PARTİ, MHP, MSP, TBP (Parti de l'Unité de Turquie), TİP.

⁶¹⁸ AP, CHP, CGP, DEMOKRATİK PARTİ, MHP, MSP.

⁶¹⁹ TBMM Tutanak Dergisi [Revue de compte rendu de l'Assemblée], TBMM Birleşik Toplantı, 110. Birleşim, Toplantı 19, Cilt 1, 22.08.1980.

⁶²⁰ Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi [revues des comptes rendus du sénat de la République], 63. Birleşim, Cilt 47, Toplantı 19, 19.08.1980.

⁶²¹ AHMAD, Feroz, *The Making of Modern Turkey*, Routledge, London, 2002, p.179.

travers un gouvernement civil bien-structuré, le rôle constructif de l'armée, la redéfinition des rapports socio-politiques au sein d'une société polarisée et les problèmes liés aux systèmes politiques représentent généralement les raisons principales de l'instabilité du régime politique en Turquie. La solution mise en œuvre contre tous ces problèmes reste plus classique : c'est l'intervention militaire du 12 septembre 1980.

2. Le 12 septembre 1980 : un coup d'État « inhabituel »

Contrairement au coup d'État de 1960, celui-ci est directement réalisé par le chef d'état-major, Kenan Evren. Dans le cadre du respect de la chaîne de commandement, tous les officiers sont obligés de participer à l'intervention militaire contre le pouvoir politique civil. La nouvelle direction militaire suspend brutalement les activités politiques du Parlement au niveau national et local, interdit la sortie du territoire, supprime l'immunité parlementaire, ferme les partis politiques⁶²². Selon Zürcher, les militaires visent à mettre fin définitivement à toutes les institutions établies par le régime instauré par le coup militaire de 1960. La direction militaire voulait y installer un système politique nouveau et différent du précédent. C'est la raison pour laquelle le Conseil de sécurité nationale (Milli Güvenlik Konseyi (MGK)) a effectivement centralisé tout le pouvoir politique au niveau national sous la direction de Kenan Evren, l'acteur principal de cette intervention militaire en tant que chef d'état⁶²³.

Les victimes de cette intervention militaire ne se limitent pas seulement aux hommes politiques sur le plan national et local. Tout individu plus ou moins politisé pouvait être interpellé et emprisonné dans le but de réprimer l'opposition politique. Il faut ici préciser que la répression du coup d'État visait principalement les groupes terroristes tels que les Loups-Gros d'extrême-droite nationaliste, dirigés par Türkeş ainsi que les groupes d'extrême-gauche associés aux activités anarchiques et au séparatisme kurde. Selon Zürcher, l'intervention brutale de l'armée sur ces groupes, qu'ils soient nationalistes ou gauchistes, a participé à une réduction forte des attentats terroristes. Mais cela s'est accompagné d'une répression terrible de tous les participants à l'arène politique, légaux ou illégaux⁶²⁴. C'est pour cela qu'il s'agit d'une intervention militaire inhabituelle qui a complètement bouleversé le paysage socio-politique du pays.

⁶²² Zürcher précise que les militaires ont définitivement fermé les partis politiques le 16 octobre 1980. Ils ont détruit leurs archives, exclu leurs leaders de l'arène politique.

⁶²³ ZÜRCHER, Eric Jan, *Turkey : A Modern History*, op.cit.

⁶²⁴ Ibid.

2.1. Le rôle triple de l'armée : hégémonie, légitimité, politique

Un changement idéologique qui redéfinit le fonctionnement de l'appareil d'État n'est jamais facile et unilatéral. Toutefois, le pouvoir dominant de la société peut jouer un rôle crucial et même réussir à mettre en œuvre la nouvelle idéologie en l'imposant aux dominés. Ce qui est intéressant, sur ce point, c'est que 1960 a vu naître un régime politique plus libertaire, en accordant à l'État lui-même un caractère social par le moyen du coup d'État. Cette fois-ci l'armée turque va intentionnellement supprimer tous les acquis idéologiques libertaires en faveur d'un système politique économiquement plus libéral, codifié sociologiquement sous l'approche du néolibéralisme. Ceci nous montre que l'armée turque peut être considérée comme un acteur principal qui détermine l'orientation idéologique du pays en fonction de celle de ses officiers militaires.

Quelles sont les dynamiques primordiales qui jouent un rôle considérable dans les transformations idéologiques opérées par l'armée turque ? A partir de l'analyse socio-historique que nous avons faite, cette question complexe dispose de plusieurs variables.

En premier lieu, nous observons des raisons historiques qui permettent à l'armée turque de légitimer ses interventions militaires contre les gouvernements civils. Brièvement, l'armée est toujours le noyau vital de l'État turc depuis les réformes impériales. Le caractère multiethnique de l'Empire a apparemment poussé le pouvoir absolu à se baser sur une armée centrale composée majoritairement que de soldats turco-musulmans. L'institution militaire était directement rattachée aux décisions du sultan lui-même. Un tel héritage historique n'est pas abandonné au cours de la modernisation, malgré la ministérialisation du pouvoir politique pendant que l'armée était encore la première organisation étatique touchée par la vague modernisatrice. Il n'est pas étonnant ensuite que les pachas aient fondé une République moderne, où l'armée occupe toujours la position primaire en tant qu'institution qui a intériorisé les valeurs kémalistes à la fin d'un processus de rivalités entre les pachas ottomans⁶²⁵. C'est la raison pour laquelle les deux coups d'État font référence à ces principes kémalistes et à leurs rétablissements sous un régime démocratique que les gouvernements civils n'étaient plus capables d'assurer. Ce positionnement politique de l'armée turque donne lieu à une poursuite de légitimité.

⁶²⁵ HALE, William, *Turkish Politics and Military*, op.cit., p.72-77.

En deuxième lieu, l'intervention militaire signifie généralement le bouleversement des rapports officiels entre l'armée et les gouverneurs civils. Elle conduit également à la redéfinition de ces relations complexes autour d'une nouvelle plateforme idéologique. Pour ce faire, les acteurs militaires ont besoin de légitimer leur hégémonie sur la vie sociale et la politique gouvernementale. La littérature marxiste traite l'hégémonie comme l'établissement des appareils nécessaires permettant à la classe dominante d'exercer sa domination absolue sur une classe dominée composée de plusieurs groupes sociaux. Antonio Gramsci aborde cette question des rapports dominés/dominants, en élargissant ses réflexions sur la définition de l'État, la position hiérarchique des chefs charismatiques des classes en question. Il y ajoute également l'effet de la guerre à travers l'exemple historique de la Russie soviétique. Il observe les dynamiques principales de l'État soviétique, de ses leaders, de la faiblesse de la société civile, etc. Il applique une méthode comparative entre l'idéologie fasciste et communiste et leur mise en place dans divers pays, notamment en Italie et en Russie⁶²⁶.

L'hégémonie de l'armée est légitimée par l'auto-attribution du rôle de gardiennage des valeurs kémalistes et républicaines aux forces armées. Ainsi, l'armée peut modifier l'idéologie établie de l'État comme elle l'entend. Le concept d'hégémonie dans le contexte de l'armée turque diffère de celui de la littérature marxiste. Dans ce cas les militaires ont laissé le gouvernement aux acteurs civils dès possible, après avoir rétabli la structure politico-idéologique de la vie sociale. Nous allons voir, par exemple, que les partis politiques conservateurs ont rapidement repris le pouvoir aux élections d'après le coup d'État. Les rapports de pouvoir entre les acteurs militaires, politiques et économiques ne sont pas très précis comme ce que théorise Gramsci dans le cas soviétique car on observe, en troisième lieu, un changement institutionnel radical suite au coup d'État 1980.

2.2. La recomposition institutionnelle à travers une nouvelle constitutionnelle

La légitimité politique est idéologiquement consolidée par voie de législation constitutionnelle. Les deux coups d'État de 1960 et de 1980, ont changé la Constitution précédente afin d'officialiser leurs visions idéologiques. Les analyses socio-économiques que nous avons décrites précisent que l'acte législatif d'une nouvelle Constitution n'est pas un processus non-planifié, exécuté afin d'échapper à la responsabilité juridique de la part des putschistes. Chaque changement constitutionnel apporte des nouveautés sociales, politiques ou économiques pour l'État et la société. La construction idéologique de la Constitution de 1982

⁶²⁶GRAMSCI, Antonio, *Selections From Political Writings 1921-1926* (Translated by HOARE, Quentin), Lawrence and Wishart Ltd, London, 1978.

est largement associée aux problèmes surgis de la période entre 1960 et 1980. Pendant ces années, le développement socio-économique du pays est marqué par l'instabilité industrielle et commerciale ainsi que les problèmes sociaux tels que l'anarchisme et le terrorisme liés à la polarisation antagoniste des différents groupes politisés. Sur le plan politique, nous avons souligné que cette période reflète l'inefficacité organisationnelle et institutionnelle du gouvernement. Pour faire disparaître ces dégâts structurels, la Constitution de 1982 est rédigée par l'Assemblée consultative⁶²⁷, l'un des organes créés avec le coup d'État avec le Conseil de sécurité nationale. Les constitutionnalistes visent à stabiliser les rapports politiques et sociaux. Cela renvoie à créer un système politique purement basé sur une centralisation politique de l'État dans toutes les relations État/société. Pour ce faire, la Constitution de 1982 se focalise sur une double transformation : l'idéologie et le système politique. Ce changement à double enjeux révèle une mutation institutionnelle qui centralise l'autorité au niveau étatique. L'idée la plus répandue est la nécessité d'une réforme organisationnelle au sein des grands corps d'État car les institutions économiques et politiques se sont dégénérées et aliénées au fil du temps. C'est la raison pour laquelle le changement idéologique a été précisément articulé sur la réorganisation institutionnelle de l'État.

La nouvelle Constitution a intentionnellement favorisé le pouvoir exécutif face aux deux autres pouvoirs, afin de réduire le risque d'instabilité gouvernementale, problème majeur des années 1960 à 1980⁶²⁸. La favorisation du pouvoir exécutif au niveau constitutionnel n'est pas suffisante en matière de recherche d'un système gouvernemental stable et durable. En effet, les dynamiques politiques de la société turque conduisent le régime politique vers un stade très polarisé. C'est la raison pour laquelle la nouvelle loi électorale prévoit un seuil électoral de 10% au niveau national pour accéder au Parlement, ce qui empêchera la représentation des partis politiques les moins soutenus⁶²⁹. Cette loi électorale essaye de balancer le déficit démocratique au niveau de représentation politique dans une Assemblée monocamérale en rétablissant la présentation de candidats indépendants. Loin d'être démocratique ceci ne représente pas une solution solide.

Le changement constitutionnel ne représente qu'une seule dimension de ce que le coup d'État de 1980 a changé dans le pays. Nous avons constaté que la nouvelle Constitutionnelle

⁶²⁷ Il s'agit en effet d'une chambre parlementaire établie au sein de l'Assemblée nationale, organisée selon le principe de monocamérisme.

⁶²⁸ Voir l'annexe 5 : Le tableau comparatif des Constitutions 1961 et 1982.

⁶²⁹ ASRAK HASDEMİR, Tuba, « 1980 Sonrası Türkiye'de Seçim Sistemi : Kimi Saptamalar [Le système électoral en Turquie après 1980 : Certaines déterminations », in *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, Cilt:47, Sayı:1, 1992.

accorde une marge de manœuvre juridique et politique plus large au gouvernement que celle de 1960. La période d'avant coup d'État a préparé un contexte sociopolitique qui va légitimer ce qui est envisagé comme la transformation idéologique de la Turquie. Sur ce point, Çağlar Keyder défend l'argument que le coup d'État de 1980 tire sa légitimité de l'idée que les anciennes institutions politiques, économiques et sociales n'assurent plus la durabilité de l'État turc, ce qui rend nécessaire l'intervention militaire de l'armée. Il s'agira donc d'un changement radical qui détruit profondément la précédente structure bureaucratique dans un acte de législation massif. Cela donne naissance alors à « une démocratie limitée »⁶³⁰.

Afin de consolider l'efficacité du pouvoir exécutif, nous remarquons l'établissement de certains mécanismes de contrôle via l'institutionnalisme administratif. Cette consolidation organisationnelle qui renforce la puissance de maîtrise de la bureaucratie civile et militaire pourrait être analysée à travers deux dimensions : en premier lieu, on voit la révision politique des institutions préétablies et, en second lieu, la création d'autres organes administratifs. Au niveau juridique, nous constatons la création d'un conseil supérieur des juges et des procureurs qui assure la nomination des magistrats. Le nouveau régime maintient et consolide leurs places juridiques, la cour de sûreté de l'État (*Devlet Güvenlik Mahkemeleri*, DGM) et les cours militaires créées en 1961 et 1972 au détriment de la démocratie civile⁶³¹. Ces institutions juridico-militaires vont être rendues aux civils à partir des années 2000⁶³².

2.3. Le coup d'État de 1980 : un point crucial dans l'idéologie officielle de l'État

Jusqu'en 1980, l'idéologie officielle de l'État turc s'est politiquement dessinée sur les valeurs occidentales du kémalisme qui s'organise autour de trois piliers : la laïcité, le nationalisme turc et le républicanisme. Ces principes reposent sur la construction républicaine de l'État et sont largement défendus par les élites militaires et bureaucratiques, d'où le conflit politique entre les forces périphériques et le centre. En réalité, la Turquie a été gouvernée par les partis conservateurs tandis que l'idéologie officielle de l'État s'y oppose au niveau constitutionnel en fonction des principes kémalistes, notamment celui de la laïcité. C'est la raison pour laquelle ces organisations conservatrices ont officiellement suivi l'idéologie officielle de l'État. Nous constatons que la nouvelle conjoncture établie par les putschistes favorise le conservatisme islamique. En témoigne le fameux exemple de la disposition 24 de la

⁶³⁰ KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, op.cit., p.224.

⁶³¹ CİZRE, Ümit, « Demythologizing the National Security Concept: The Case of Turkey », in *Middle East Journal*, Vol. 57, No. 2, Spring 2003, pp. 213-229.

⁶³² ÖZBUDUN, Ergun, « Democratization Reforms in Turkey, 1993–2004 », in *Turkish Studies*, Vol. 8, No. 2, June 2007, pp.179–196.

Constitution qui prévoit que l'État devra obligatoirement assurer l'apprentissage de la religion à l'école primaire et secondaire. C'est un article constitutionnel qui est remarquablement paradoxal avec le principe de la laïcité marqué dans différents articles. On assiste ici à un point majeur de la mutation idéologique de l'État.

Cette situation dichotomique trouve son origine dans un nouveau type d'idéologisation : la synthèse turco-islamique. Le coup d'État de 1980 ouvre la voie à une harmonie politique entre le conservatisme religieux auquel s'opposent les élites militaires et bureaucratiques, et le nationalisme turc combattu par les conservateurs islamiques. Baskin Oran résume bien ce paradoxe :

« ...La nouvelle idéologie officielle adoptée par les généraux faisant profession de kémalisme (dans les deux sens de l'expression) s'appuie, pratiquement, depuis leur prise du pouvoir et officiellement depuis le 20 juin 1986, sur le concept d'une "culture nationale" qui elle-même puise ses sources dans la religion islamique. Ce concept est l'œuvre d'une association fondée par des élites de droite »⁶³³.

Pourrions-nous penser cette mutation idéologique comme une réconciliation politique entre les forces conservatrices et le centre kémaliste ? Cette synthèse de deux idéologies opposées n'est pas une réconciliation mais plutôt une politique pragmatique d'adaptation à une conjoncture de guerre froide qui force l'État turc à mettre en œuvre cette idéologie conservatrice. Les élites bureaucratiques et militaires ont décidé de mettre en place un tel changement idéologique dans les institutions étatiques à travers l'utilisation de symboles religieux, la référence aux ayas dans le discours politique (même par Kenan Evren) et la généralisation des écoles religieuses⁶³⁴.

Au niveau national, le conservatisme religieux est un outil très pratique auquel s'adressent souvent les élites politiques dans leur lutte contre le communisme et le terrorisme du PKK car la religion établit ici un ciment entre les turcs et les kurdes. Au niveau international cette lutte reste compatible avec la projection défensive du bloc occidental, particulièrement celle des États-Unis dans la lutte contre la menace soviétique. Les relations étroites entre la Turquie, les États-Unis et l'OTAN rendent alors nécessaire de s'appuyer sur la religion

⁶³³ ORAN, Baskin, « Occidentalisation, nationalisme et « synthèse turco-islamique » », in: *CEMOTI*, No.10, La Communauté Européenne et la Turquie devant la question de l'adhésion : approche culturelle d'une relation politique (II), 1990, pp. 33-53.

⁶³⁴ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 2 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar (1980-2001)* [La politique extérieure turque 2 : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (1980-2001), İletişim Yayıncılık, İstanbul, 2009, p.22.

islamique afin de promouvoir la théorie américaine de « Green Belt »⁶³⁵. Ces deux éléments occupent une place secondaire dans l'exploration de la transformation idéologique. Tout dépend des attitudes et des comportements des acteurs dominants dans le contexte où les politiques conservatrices ou laïques sont déterminées compatibles avec le besoin social de la société.

Il en résulte que la Constitution est adoptée par majorité absolue des électeurs en 1982. Après le référendum, Kenan Evren est élu président de la République par suffrage direct alors même que la Constitution prévoit que le Président soit élu par l'Assemblée nationale. Par la suite, la normalisation politique se manifeste au niveau politique par la tenue d'élections législatives le 6 novembre 1983.

⁶³⁵ Ibid. p.21.

Section B : La recomposition de l'arène politique et de la structure économique

La période qui débute suite au coup d'État de 1980 représente effectivement une nouvelle organisation politique et économique. La démocratie parlementaire est rétablie lors des élections législatives de 1983. Ces élections ont une importance particulière pour la vie politique turque, en effet, le régime militaire avait interdit tous les partis politiques en révoquant leur personnalité par la loi no.2533 du 16.10.1981⁶³⁶ et avait exclu leurs dirigeants de la vie politique. Les nouveaux partis politiques qui vont s'affronter lors des élections ont été choisis par le Conseil de sécurité nationale⁶³⁷. Dans ce cadre, trois partis politiques autorisés ont participé aux élections : le Parti de la Mère Patrie, (Anavatan Partisi, ANAP), le Parti populiste (Halkçı Parti, HP) et le Parti de la démocratie nationaliste (Milliyetçi Demokrasi Partisi MDP). A l'issue de cette épreuve électorale, l'ANAP obtient 211 sièges sur les 400 sièges que comporte l'Assemblée nationale à l'époque⁶³⁸. La nouvelle composition reflète bien le passage à un système multipartite avec un parti dominant. Cela signifie alors que le pouvoir exécutif serait intimement lié à la stabilité prévue du nouveau régime.

L'épuration massive et efficace des leaders politiques systématiquement appliquée par les putschistes donne naissance à de nouvelles élites gouvernantes. Par exemple, l'ANAP a été créé par Turgut Özal. Le programme politique de son parti est marqué par une vision conservatrice religieuse, qui semble compatible avec ce que prévoit le nouveau régime d'État. L'article six de ce programme met l'accent sur la nécessité d'une éducation religieuse comme la disposition constitutionnelle 24 l'exige. Quant à la perspective économique, il projette normalement une économie libérale, où l'État ne devrait pas intervenir. Sur ce point, le rôle principal attribué à l'État par cette vague politique conservatrice c'est d'assurer la sécurité nécessaire aux institutions économiques dans le marché libéral. Au niveau industriel, l'État constitue un mécanisme de subvention aux entrepreneurs. Toutefois, il ne devrait pas en être

⁶³⁶ Resmi Gazete Sayı (no) 21273, Tertip : 5 Cilt : 31, « 16.10.1981 Tarih ve 2533 Sayılı Siyasi Partilerin Feshine Dair Kanunun Yürürlükten Kaldırılmasına ve 2820 Sayılı Siyasi Partiler Kanununda Değişiklik Yapılmasına İlişkin Kanun », [Loi modifiant la loi n ° 2833 du 16.10.1981 sur la dissolution des partis politiques et modifiant la loi n ° 2820 sur les partis politiques], 19/06/1992, <http://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/19471.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

⁶³⁷ SAYAN, Sabri, *Politics, Parties and Elections*, op.cit.

⁶³⁸ TUIK, *Milliyetvekili Genel Seçimleri 1923-2011*, op.cit.

l'investisseur principal⁶³⁹. Toutes ces dispositions politiques et économiques envisagées étaient tout à fait conformes à l'attente du régime récemment instauré.

De plus, après 1983, l'État entre dans une phase de débureaucratization au niveau institutionnel, ce qui favorise les rôles de la Présidence et du Conseil de la sécurité nationale, organe sécuritaire du régime. Heper souligne avec raison qu'une telle restructuration bureaucratique de l'État isole ces deux organes du reste de l'appareil administratif⁶⁴⁰. Il est peu étonnant que l'institutionnalisation inachevée de l'État se perpétue par la présidentialisation croissante du régime comme nous le voyons depuis 2014 avec le passage au système semi-présidentiel par référendum, puis présidentiel en 2018.

1. Économie et société sous le gouvernement néolibéral

1.1. Le rétablissement des vagues politiques

La Turquie entre dans une nouvelle ère avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement de l'ANAP. Mais, l'héritage répressif du coup d'État de 1980 porte encore ses effets psychologiques chez les individus. Il sera difficile de rétablir la société civile dans cette nouvelle ère politique où Kenan Evren, devenu le président de la République, dominera l'arène politique jusqu'en 1989. Malgré le bannissement de la plupart des hommes politiques, le parti d'Özal vote le rétablissement des droits de certains partis et de certains dirigeants qui pourront participer aux élections locales. Ceci est une manœuvre stratégique visant à gérer l'opposition en la divisant en petits partis⁶⁴¹.

Les élections locales de 1984 donnent lieu au retour des partis politiques qui étaient exclus de la politique. Il est indéniable que ces élections post-coup d'État ont provoqué de nombreux changements dans la composition idéologique de l'arène politique. Nous constatons que l'ANAP a remporté les élections dans les grandes villes avec un taux de 41,5%, le Parti de la Démocratie sociale (Sosyal Demokrasi Partisi, SDP) obtient 23,5% et le Parti de la Juste Voie (Dogru Yol Partisi⁶⁴², DYP) obtient 13,25%⁶⁴³. Nous observons également que les partis

⁶³⁹ ANAVATAN Partisi Programı [le programme du parti ANAVATAN], Seçim Beyannamesi [Déclaration électorale], Hükümet Programı [le programme gouvernemental], 6 Kasım 1983, TBMM Kütüphanesi (la bibliothèque de la TBMM).
https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/e_yayin.eser_bilgi_q?ptip=SIYASI%20PARTI%20YAYINLARI&pdemirbas=198604150 [Consulté le 23/09/2019].

⁶⁴⁰ HEPER Metin, « The State and Debureaucratization : The Case of Turkey », in *International Social Science Journal*, Vol.42, No.4, 1990, p.612.

⁶⁴¹ ZURCHER, Turkey: A Modern History, op.cit., p.283-284.

⁶⁴² Son leader était Yıldırım Avcı, qui remplace Demirel, encore banni de la vie politique en 1984.

⁶⁴³ TUIK, Milletvekili Genel Seçimleri 1923-2011, op.cit.

politiques autorisés par les putschistes pour les élections législatives de 1983 ne remportent pas un grand succès lors des élections locales. Quant au parti islamiste d'Erbakan, l'ancien Parti du salut national renommé Parti de la prospérité (Refah Partisi, RP) il a obtenu 4,40% des voix⁶⁴⁴.

Ces résultats locaux nous semblent très utiles afin de comprendre les orientations politiques que prennent les clivages sociaux. On peut constater que les partis politiques présents à l'Assemblée nationale, qui étaient choisis par les putschistes pour les élections, font face à une question de légitimation politique en fonction de leur place. Les électeurs ont dû choisir parmi des partis choisis par le régime militaire dans une atmosphère politique où de nombreux leaders ont été exclus de la politique. Les élections locales font surgir ce problème de légitimité à travers les comportements politiques des électeurs. Les partis politiques en dehors de l'Assemblée nationale ont obtenu plus de voix populaires que ceux représentés dans le Parlement. Il faut également ajouter que certains partis ne sont pas présents aux deux élections, notamment le CHP. C'est dans ce contexte politique que le parti de la Démocratie sociale se dissout en 1986 par sa propre volonté et que ses députés se répartissent entre l'ANAP et le DYP⁶⁴⁵.

Le paysage politique qui souffre d'une crise de légitimité avait besoin alors d'une sorte de libéralisation au niveau national. Pour ce faire, le gouvernement d'Özal suggère une révision constitutionnelle qui permettra aux anciens leaders interdits de revenir sur la scène politique. Loin de signifier une position démocratique de la part d'Özal, c'est plutôt une obligation éthique à laquelle il est confronté. A cet égard, Zürcher à propos du référendum sur la Constitution précise que *"at the same time, he and the MP actively campaigned against any such return. In the referendum (on 6 September 1987) he lost by the narrowest of margins: 50.24 per cent 'yes' against 49.76 per cent 'no'."*⁶⁴⁶. Cet exemple prouve la fragilité du contexte politique et de la place des dirigeants politiques à cette époque. Le changement idéologique, les interdictions politiques, l'apparition de nouveaux acteurs engendrent d'abord une crise de légitimité. Puis on assiste à la transformation des enjeux politico-sociaux en une structure plus complexe car l'économie libérale adoptée et l'industrialisation créent un nouveau type de mobilisation politique chez groupes sociaux.

⁶⁴⁴ Ibid.

⁶⁴⁵ ZÜRCHER, *Turkey: A Modern History*, op.cit., p.284.

⁶⁴⁶ Ibid.

1.2.L'économie libérale, l'industrialisation et l'urbanisation

L'économie fait face à plusieurs problèmes structurels comme le déficit budgétaire, l'inflation, la monétarisation, qui empêchent son développement durable en termes d'industrialisation et de commercialisation. L'économie nationale connaît certains changements importants en faveur de la libéralisation économique. Le but principal est de favoriser une politique d'exportation, dite « *export growth* », car la Turquie a toujours besoin d'importer les matériaux nécessaires au processus de fabrication et d'industrialisation. A ce titre, la politique libérale d'importations accroît aussi les exportations de l'économie turque. L'exportation manufacturière passe à 44% des exportations nationales de 1980 à 1987, également, chaque année, le taux d'importation s'accroît de 15% comme l'a noté Bayar⁶⁴⁷. Pour rendre efficace cette politique économique, la demande intérieure est réduite par une dévaluation de la monnaie turque, causant une diminution importante des salaires alors que les prix des produits importés ne cessaient d'augmenter. Ainsi, la valeur économique des produits turcs sur les marchés étrangers est réduite, ce qui favorise l'exportation facile de ceux-ci⁶⁴⁸.

Cette politique économique n'est pas durable à long-terme car la Turquie ne dispose pas d'un volume économique suffisant. Aujourd'hui, c'est la Chine qui a réussi à développer son économie en dévaluant sa monnaie face au dollar américain. Ceci permet aux chinois d'exporter facilement leurs produits vers le monde entier à des prix compétitifs. Dans la Turquie des années 1980, une telle structure n'est pas possible du fait de sa fragilité structurelle. L'inflation et le déficit budgétaire restent deux problèmes enracinés à résoudre dans les périodes qui suivent car, afin de rembourser sa dette publique, la Turquie s'adresse au FMI. La dette publique turque connaît alors une croissante exponentielle, passant de 16,5 milliards de dollar en 1981 à 49 milliards de dollar en 1990⁶⁴⁹. Le gouvernement va mettre en œuvre le programme relatif à la libéralisation des entreprises publiques considérées comme principale source du déficit budgétaire.

La politique économique et le changement idéologique ont des conséquences profondes sur l'unité sociale du pays. Les migrations internes non-mesurées restent la cause majeure de l'urbanisation non-planifiée, du chômage et des problèmes sociaux⁶⁵⁰. Ici il faudrait marquer

⁶⁴⁷ BAYAR, Ali H., « The developmental state and economic policy in Turkey », in *Third World Quarterly*, Vol. 17, No. 4, 1996. p.779.

⁶⁴⁸ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 2 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar (1980-2001)* [La politique extérieure turque 2 : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (1980-2001), op.cit.

⁶⁴⁹ Ibid.

⁶⁵⁰ ELİÇİN, Yeşeren, op.cit.

que les migrations des villages vers les villes, et des villages vers les villes représentent un taux considérable entre les années 1975-1990⁶⁵¹. Les administrations locales restent incapables de gérer tous les problèmes relatifs à l'arrivée des migrants ruraux et de produire les politiques publiques nécessaires, notamment sur le plan des infrastructures. La politique publique qui prévoit l'industrialisation et la libéralisation commerciale et financière du pays est largement associée aux enjeux sociaux. Le phénomène migratoire qui bouleverse toujours le paysage urbain des grandes villes provoque donc un changement administratif au niveau étatique.

1.3.La création des municipalités métropolitaines

Par la loi n° 3030 du 09 juillet 1984, l'autorité centrale établit une organisation locale suprême parmi d'autres municipalités d'arrondissement avec une autonomie considérable. Les trois grandes villes industrialisées, Istanbul, Ankara et Izmir deviennent alors des métropoles. Cela veut dire qu'une haute administration municipale, la métropole, va désormais gérer les affaires locales de ces villes en harmonie avec les stratégies déterminées au niveau national. Entre les années 1986 et 1988, le nombre des mairies métropolitaines est multiplié par l'administration centrale. On considère ce pas important comme la base de la décentralisation qui structure administrativement la métropolisation des grandes villes industrialisées et commerçantes. Cette loi régit la création d'organes municipaux métropolitains, la coopération entre les collectivités locales, les rapports entre le gouvernement central et local. Le maire de la métropole est élu par la population locale pour cinq ans. Les décisions prises par les municipalités d'arrondissement passent également par le maire de la métropole. La loi donne aussi une compétence régulatrice aux municipalités métropolitaines en cas de litige avec les mairies d'arrondissements. On assiste donc à l'augmentation des subventions étatiques au niveau local⁶⁵².

Sur un autre plan on observe que le pouvoir d'élaborer les plans d'urbanisme est transféré aux collectivités locales. La montée des petites villes et des grandes villes attirent l'attention des investisseurs sur ces entités locales. Les organes municipaux tels que les conseils municipaux sont désormais des institutions composées par les entrepreneurs et les investisseurs. Cela entraîne l'augmentation de la corruption dans la mise en place des services publics, surtout

⁶⁵¹ Voir l'annexe 6 : les chiffres relatifs à la migration interne en Turquie.

⁶⁵² Source: l'archive de journal officiel: Büyük Şehir Belediyelerinin Yönetimi Hakkında Kanun Hükmünde Kararnamenin Değiştirilerek Kabulü Hakkında Kanun [la loi concernant l'acceptation de la révision sur le décret gouvernemental pour l'administration des municipalités métropolitaines], Sayı No:18453, Kanun no: 3030, Votée le 27/06/1984, Publiée. le 09/07/1981
<http://www.resmigazete.gov.tr/main.aspx?home=http://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/18453.pdf&main=http://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/18453.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

dans les grandes villes⁶⁵³. On peut voir dans ce phénomène une véritable privatisation des affaires municipales. Ce processus de décentralisation est perpétué par la signature en 1988 (et la ratification en 1992) par la Turquie de la charte européenne sur l'autonomie locale adoptée par le Conseil de l'Europe qui exige un transfert des compétences politiques et budgétaires en faveur des collectivités locales. Avec l'influence européenne, l'enjeu de la décentralisation en Turquie change de dimension structurelle. Il faut désormais reconnaître plus d'autonomie et de responsabilités aux collectivités locales. Cette idée est de plus en plus ancrée, à partir des années 2000, au sein de l'administration turque. Les réformes se sont accélérées par trois lois principales concernant la gestion publique, l'administration spéciale des départements et la nouvelle loi municipale⁶⁵⁴.

2. L'État libéral en Turquie sous le gouvernement conservateur

La nouvelle idéologie étatique conservatrice se développe au détriment de la laïcité et trouve son origine dans la régulation néolibérale. A ce propos, nous constatons un problème idéologique et une question de légitimité dans le contexte politique turc. Mongardini, politologue italien, dessine un schéma similaire à ce qui se déroule au niveau étatique en Turquie. Selon lui, l'analyse des transformations profondes serait plus compréhensible à partir d'éléments idéologiques portant sur le caractère légitime des périodes transitoires. Il concentre son argument sur deux points : le processus de transformation (déclin de l'ancienne idéologie et crises de rationalisation) et le développement de la vie communautaire⁶⁵⁵. En Turquie, le premier élément d'analyse de Mongardini existe du point de vue de la mutation idéologique, toutefois la rationalisation des clivages sociaux repose plutôt sur les problèmes économiques, le développement urbain et industriel ayant apparemment favorisé l'expansion des valeurs religieuses et conservatrices dans les villes.

2.1.New Public Management (NPM) en Turquie

Sur le plan économique, la libéralisation et le marché libre font partie des nouveautés introduites par une structure étatique qui adopte une nouvelle logique d'État marquée par le « *New Public Management* ». Selon le schéma que Michel Barzelay décrit dans son ouvrage

⁶⁵³ MASSICARD, Élise et BAYRAKTAR, Ulaş, *La décentralisation en Turquie*, AFD, 2011, p.20.

⁶⁵⁴ EMİNİ, Filiz Tufan, « Türkiye'de Yerel Yönetimler Reformunun İç ve Dış Dinamikleri [Les Dynamiques internes et externes de la réforme des collectivités locales] », in : *Yönetim ve Ekonomi*, Cilt:16, Sayı:2, 2009, p.35.

⁶⁵⁵ MONGARDINI, C. « Ideological Change and Neoliberalism », in *International Political Science Review*, Vol. 1, No. 3, July 1980, pp. 309–322.

intitulé « *The New Public Management* » (NPM), les études effectuées sur le NPM mettent à jour deux points centraux : d'un côté, les recherches sur la planification et la mise en place des politiques publiques qui se focalisent particulièrement sur le contenu des politiques concernées, déterminées suite au processus d'élaboration des dites politiques (*policy-making process*). D'un autre côté, la nécessité de vérifier ces politiques en question assurent le contrôle, l'évaluation et le rôle des acteurs bureaucratiques et politiques⁶⁵⁶. Il faut insister sur le processus de privatisation des entreprises publiques qui est le premier point de la stratégie néolibérale des cadres de l'administration. La taille de l'administration d'État en est également changée.

Le Premier ministre nommé en 1980 par le régime militaire, Bülent Ulusu, identifie quatre catégories de problèmes à régler : l'instabilité politique, le bouleversement de l'équilibre social, la paix et la stabilité dans les relations de travail et la mise en œuvre des politiques économiques. Le régime militaire se concentre réellement sur ces problèmes. Toutefois la réforme majeure que les putschistes voulaient adopter rapidement concerne l'architecture administrative de l'État. Dans ce cadre, Ulusu affirme que la structure administrative turque est archaïque, n'est pas capable de s'adapter aux évolutions contemporaines et ne peut répondre aux besoins de la population dans un contexte de conditions économiques, sociales et politiques changeantes. Selon lui, le vrai problème est que la logique d'État se base sur une forte centralisation, un déséquilibre fonctionnel dans la redistribution du pouvoir, une bureaucratie en sureffectif, l'inefficacité de formalités administratives très lourdes. C'est la raison pour laquelle le régime militaire vise à régler ces problèmes essentiels qui bloquent l'évolution socioculturelle et économique du pays, en mettant en œuvre une réforme administrative rapide. Selon lui, la décentralisation administrative peut être un système efficace dans la gestion de ces problèmes. Les collectivités locales obtiendraient des facilités budgétaires et politiques qui réduiront les lourdeurs bureaucratiques de l'État. De même que la réorganisation des cadres administratifs en mesure d'effectifs occupe une autre place importante dans la baisse des effectifs de l'administration⁶⁵⁷.

Le discours de Bülent Ulusu nous montre bien la nouvelle logique d'État qui s'organisera autour d'une libéralisation libéralisme économique et administrative. Nous ne sommes plus dans une logique étatique associée à une sur-bureaucratiation (*Überbürokratisierung*) des services. En effet, une bureaucratiation normale pourrait même

⁶⁵⁶ BARZELEY, Michel, *New Public Management : Improving Research and Policy Dialogue*, 1st Edition, University of California Press, 2001.

⁶⁵⁷ Milli Güvenlik Konseyi Dergisi Tutanak Dergisi [La revue de compte rendu du Conseil de sécurité nationale], 4. Birleşim, Cilt 1, 27 Eylül 1980.

augmenter l'efficacité économique et le développement socio-culturel d'une société par une division du travail efficace entre les organisations concernées exécutant des tâches stratégiques déterminées. Ceci participerait à la rationalisation de la structure bureaucratique dans une perspective wébérienne⁶⁵⁸. Ici la décentralisation peut être un mécanisme efficace, pour des États centralisés, permettant aux *decision-makers* de lancer des plans de développement économique depuis le niveau local. A ce titre, le phénomène de décentralisation devient, durant les années 1980, un nouvel enjeu pour les États centralisés. La France est ici un bon exemple, notamment avec les réformes décentralisatrices de 1982 et de 2003, qui font évoluer la structure centralisée de l'État vers une décentralisation administrative selon un plan en trois actes. En Turquie cette lourdeur bureaucratique va être réglée, non pas par la décentralisation mais par la privatisation des biens étatiques.

2.1.1. La privatisation des entreprises publiques (KITs⁶⁵⁹)

La libéralisation lancée en 1980 est associée à la privatisation des entreprises publiques. En revanche, la tradition bureaucratique en Turquie marquée par une forte centralisation persiste malgré la mise en place des réformes économiques. Nous pouvons observer cette culture administrative dans la mise en œuvre de l'agenda de privatisation, puisque ce processus est exécuté par une direction étatique liée au Premier ministre, l'un des échelons les plus hauts de la structure étatique. Selon le programme gouvernemental, la libéralisation du marché basée sur les principes capitalistes va de pair avec la privatisation. Néanmoins, la centralisation historique traditionnelle de l'État turc a retardé ce processus. En effet, malgré une augmentation en 1986, le capital privé reste assez limité comparativement à la présence étatique sur le marché national⁶⁶⁰. C'est donc dans ce contexte que la première vague de privatisations est lancée entre 1980 et 1988.

Dans le cadre d'une politique libérale, le gouvernement met en place trois types de ventes différents : la vente en bloc, l'offre publique et la vente d'actifs. Un quatrième système de privatisation est également adopté avec la méthode construction-exploitation-transfert⁶⁶¹. C'est un modèle intéressant qui vise à la fois à favoriser l'investissement privé et à garder la place publique de l'État dans le marché en préservant l'intérêt public. Cela met en lumière la

⁶⁵⁸ FIORINA, Morris P., NOLL, Roger G., « Voters, Bureaucrats and Legislators: A Rational Choice Perspective on the Growth of Bureaucracy », in *Journal of Public Economics*, Vol. 9, Issue 2, April 1978, pp.239-254.

⁶⁵⁹ *Kamu İktisadi Teşebbüsleri*.

⁶⁶⁰ ÖNİŞ, Ziya, « The Evolution of Privatization in Turkey: The Institutional Context of Public-Enterprise Reform », in *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 23, 1991, pp.163-176.

⁶⁶¹ KARATAS, Cevat, « Privatization in Turkey: Implementation, politics of privatization and performance results », in *Journal of International Development*, Vol. 13, Issue 1, 2001, pp. 93-121.

particularité économique de la Turquie et de son héritage industriel limité. Le pays a une économie nationale tardivement industrialisée et libéralisée par l'effort même de l'État.

L'asymétrie politico-administrative de l'État définit souvent les relations économiques et sociales. Nous observons que l'État a adopté un rôle de facilitateur, qui devient beaucoup plus visible à partir des années 2000, notamment en entreprenant des initiatives « *top-down* » dans la mise en place du néolibéralisme économique en Turquie. Cette observation est facilement constatable pour deux raisons : En premier lieu, l'État turc est l'héritier d'une tradition bureaucratique très lourde construite depuis des siècles. L'État repose sur une relation quasi-mythologique avec la population avec qui il entretient une relation paternaliste. Cela s'explique notamment par une domination symbolique de l'État sur la société. Cette tradition est mise en question par l'apparition du néolibéralisme qui remet en cause le rôle et le degré d'intervention de l'État dans la société. Cette nouvelle situation pourrait être interprétée comme le déclin de l'État social avec le néolibéralisme. Toutefois on constate que l'économie et la société restent toujours dépendantes de l'aide de l'État et de ses orientations politiques dans le contexte d'une économie sous-industrialisée et d'un cadre de vie majoritairement rural qui ne stimule pas la mobilisation sociale.

2.2. Une économie libérale nécessite-t-elle une gouvernance libérale ?

Ce tournant libéral est marqué par un double enjeu entre, d'un côté, les mesures artificielles imposées par l'armée et, de l'autre, le développement socio-économique propre à la société. Durant cette période transitoire, l'État turc a mis en place des mécanismes de contrôle artificiels et temporaires sur la vie politique civile. Les dynamiques socio-culturelles, économiques et politiques reprennent rapidement le pas sur les dynamiques artificielles instaurées après le coup d'État de 1980. Les élections locales de 1984 sont un exemple particulièrement frappant avec la quasi-disparition des partis artificiellement imposées par le régime militaire au profit des anciennes forces politiques. C'est la raison pour laquelle le gouvernement d'Özal se trouve dans l'obligation d'organiser des élections anticipées en 1987. Si l'ANAP remporte ces élections législatives, on constate tout de même un retour des personnalités bannies en 1980 tels que Demirel, Erbakan et Ecevit.

Si la nouvelle composition du Parlement permet à l'ANAP de former un gouvernement, il fait face à une remise en cause par les partis d'opposition. En effet, c'est seulement grâce au système électoral que l'ANAP peut former un gouvernement malgré son score de 36%. La somme des partis d'opposition a récolté 64% des suffrages exprimés. Ces élections marquent

l'affaiblissement de l'ANAP et de son gouvernement car les élections anticipées couplées à la fin de la convention de *stand-by* conclue avec le FMI ont graduellement causé le déclin de la politique budgétaire et monétaire du gouvernement. L'instabilité politique et économique engendre une hausse de l'inflation et une baisse de la production locale⁶⁶². Pour atteindre un budget public équilibré et satisfaire les besoins du marché, le gouvernement doit accroître le taux d'intérêt pour encourager les investissements étrangers⁶⁶³. Dès 1988, la Turquie entre dans une crise économique qui affecte fortement la popularité de l'ANAP. Toutefois Turgut Özal se fait élire président de la République tant qu'il conserve une majorité au Parlement.

Nous voyons que l'économie libérale n'est pas forcément associée à une vision politiquement libérale. C'est une démocratie limitée qui émerge en Turquie après le coup d'État avec l'arrivée d'une idéologie conservatrice au pouvoir. De nouvelles relations se dessinent entre le centre et les périphéries avec l'essor de nouvelles personnalités politiques. L'économie libérale va faire émerger ses propres élites, en adéquation avec l'idéologie conservatrice. Cela crée un grand espoir pour les masses populaires conservatrices issues de l'exode rural et vivant désormais dans les grandes villes.

2.3. De nouveaux rapports centre-périphéries ?

L'essor de nouveaux acteurs politiques et le retour des anciens nécessitent une observation attentive des relations entre le centre et la périphérie. On assiste à une transformation libérale articulée avec une mutation idéologique de nature conservatrice. Cela ne signifie pas que le conservatisme en tant qu'enjeu politique n'existe pas dans l'histoire moderne de la Turquie. Şerif Mardin, sociologue turc, a fait l'analyse des nouvelles relations apparues dans la vie sociale et politique turque. Selon lui, le CHP est le représentant du « pouvoir bureaucratique » tandis que le DP est devenu « la périphérie démocratique »⁶⁶⁴. C'est l'intervention militaire de 1960 qui donne à l'armée son rôle de protectrice de l'ordre étatique. Il s'agit, selon Mardin, d'une redéfinition des rapports du centre et de la périphérie. L'intervention militaire de 1971 est d'ailleurs présentée comme la consolidation du contexte idéologique créé par celle de 1960⁶⁶⁵.

⁶⁶² LEANDER, Anna, « Robin Hood' politics? Turkey Missing the Chance to Adopt a New Model in the 1990s », in *Review of International Political Economy*, Vol.3, Issue 1, 1996, pp. 132-163.

⁶⁶³ KAYA, Ayşe, *Mali sürdürülebilirlik : Teori ve Türkiye Uygulaması* [La pérennité budgétaire : Théorie et Pratique en Turquie], op.cit.

⁶⁶⁴ MARDİN, Şerif, « Center-Periphery Relations: A Key to Turkish Politics? », op.cit.

⁶⁶⁵ Ibid.

Quant au coup d'État de 1980, il a lieu dans un contexte de radicalisation idéologique à gauche comme à droite. Il faut y ajouter également l'émergence de la question kurde qui se radicalise avec les actions terroristes du PKK. Le mouvement séparatiste du PKK est un mouvement communisme marxiste, basé sur le nationalisme kurde. Pour le centre étatique, il est impossible de considérer ce mouvement comme une organisation politique comme les autres. L'organisation terroriste menace directement l'intégrité territoriale de l'État. Les kurdes font donc partie des acteurs marginaux de la périphérie ayant tendance à la centrifugation. A ce titre, ce mouvement séparatiste ainsi que l'islamisme politique sont toujours considérés comme illégitimes par la bureaucratie centrale de la République. Selon l'analyse intéressante de Zürcher, le foyer des intellectuels (*Aydınlar Ocağı*) qui influence les idées d'Özal a une importance capitale dans l'essor de la synthèse islamo-turque. Ce mouvement idéologique va d'ailleurs être adopté par Kenan Evren.⁶⁶⁶ Cela explique le rôle des acteurs dans le changement idéologique de l'État vers le conservatisme couplé avec un marché libéral comme le prévoyait Turgut Özal⁶⁶⁷. Dans la nouvelle période, les rapports centre-périphérie sont marqués par une réconciliation entre la logique d'État et l'idéologie conservatrice, en excluant toujours le séparatisme kurde.

Quant aux acteurs principaux des années 1980, une étude de leurs héritages intellectuels ne permet pas une compréhension solide de la reproduction idéologique du centre et de la périphérie⁶⁶⁸.

Le capital intellectuel basé sur l'enseignement supérieur n'a pas une importance significative dans l'orientation politique des dirigeants. Toutefois, cela reste un facteur positif sur la mobilité sociale et politique. Analysons ici les parcours universitaires d'Erbakan, de Demirel et d'Özal. Ils ont tous trois diplômés de la même école, l'Université technique d'Istanbul, équivalent de l'école Polytechnique en France et défendent toutefois des idées politiques complètement différentes. Erbakan est un leader conservateur basé sur la religion qui s'oppose au système laïc, à l'économie basée sur le libéralisme non contrôlé. Demirel est de centre-droit et n'a aucun problème avec le système politique et économique établi. Quant à Özal, il adhère à la fois aux valeurs sociétales conservatrices et à la régulation libérale du marché. Le parcours universitaire d'Ecevit est une exception intéressante par rapport aux autres

⁶⁶⁶ ZÜRCHER, *Turkey: A Modern History*, op.cit., p.288.

⁶⁶⁷ HEPER, Metin, « Islam, Conservatism, and Democracy in Turkey : Comparing Turgut Özal and Recep Tayyip Erdoğan », in *Insight Turkey*, Vol. 15, No. 2, 2013, p.145.

⁶⁶⁸ Voir l'Annexe 7 : Le tableau comparatif sur le statut socio-politique et éducationnel des hommes politiques turcs.

dirigeants politiques, puisqu'il ne détient qu'un diplôme de lycée. Néanmoins, le Robert College dans lequel il a étudié et qui enseigne en langue anglaise joue un rôle important dans la production des élites, tout comme le lycée de Galatasaray, francophone. Il est encore également intéressant de noter qu'Ecevit défend des valeurs de gauche alors qu'il est diplômé d'un lycée américain.

On peut donc dire que la fréquentation de tel ou tel établissement d'éducation n'a pas d'influence particulière sur l'orientation politique des dirigeants. Dans ce cadre il est important de mener une observation sociologique sur les origines culturelles et les environnements socioéconomiques d'origine des dirigeants dans l'analyse de leurs trajectoires idéologiques. Sur ce point nous pouvons seulement avancer quelques suppositions concernant le cas d'Erdal İnönü. En tant que fils d'İsmet İnönü, il peut avoir intériorisé les valeurs républicaines et kémalistes plus facilement que les autres. Toutefois, en raison du manque d'informations exactes sur la vie personnelle des autres dirigeants, nous ne rentrons pas dans une interprétation sur le capital idéologique construit de ces figures politiques.

Les évolutions politiques nous conduisent à penser que le changement idéologique vers le conservatisme favorise l'essor des autres courants politiques dans le pays. La multiplication des acteurs conservateurs au niveau de la gouvernance de l'État modifie les relations entre le centre et la périphérie. De même, la mutation idéologique de l'État associée à une économie libérale donne naissance à de nouveaux acteurs économiques, tels que l'Association d'industriels et d'hommes d'affaires indépendants (*Müstakil Sanayici ve İş Adamları Derneği*, MUSIAD) à vocation conservatrice. Cette reconfiguration idéologique de la politique s'accompagne de l'émergence de sa propre élite économique conservatrice, appelée négativement « le capital vert » par ses opposants. Les rapports entre la politique et l'économie sont d'ailleurs toujours ambivalents, eu égard à la complexité des dynamiques apparues. C'est la raison pour laquelle les années 1990 sont marquées par des crises économiques, des problèmes politiques et une autre intervention militaire.

CHAPITRE II : LES PREMIERS EFFETS DU CHANGEMENT NEOLIBERAL

A partir des années 1990 on observe les principaux impacts des mutations multidimensionnelles au niveau politique, économique et social de manière beaucoup plus explicite. Le domaine politique est marqué par l'instabilité politique liée aux gouvernements de coalition, une révision constitutionnelle qui perturbe les atouts politiques de l'armée, les crises économiques et le renforcement idéologique des islamistes. Au niveau économique, les détenteurs des capitaux essayent de consolider leurs places face aux politiques conservatrices et à leurs élites qui s'enrichissent. Socialement, nous observons le phénomène de « *floating voter* » en raison de la division des idéologies anciennes en plusieurs partis. Les dynamiques internes de mouvements radicaux de gauche et de droite se repositionnent par rapport aux mutations politiques et culturelles.

Au niveau international, on assiste à la globalisation économique et politique qui touche plusieurs pays. Elle prend une importance politique par la libéralisation des capitaux, des investissements et du commerce. Avec la chute du mur de Berlin, une nouvelle époque a commencé pour l'Europe, la Russie fédérale, les États-Unis et également la Turquie. En tant que pays frontalier de l'URSS, la Turquie fait face à la perte de sa position stratégique dans la lutte contre le communisme soviétique. Sur ce point, l'Union Européenne (UE) et les alliances économiques sont parmi les sujets fondamentaux pour la politique étrangère de l'État turc dans cette nouvelle période. Néanmoins, le conservatisme islamique arrivé au pouvoir se développe comme un phénomène inquiétant pour l'UE puisque la laïcité turque pourrait être mise à mal par le soutien populaire aux groupes conservateurs. De même la question kurde acquiert une dimension internationale avec le coup d'État de 1980 en raison du nombre de réfugiés politiques qui affluent dans l'UE. Le cas kurde sera donc associé aux enjeux des droits de l'Homme dans le cadre de l'adhésion à l'UE. Ces deux problèmes constitueront les raisons de l'ultimatum militaire de 1997, qui cible principalement l'islamisme politique. L'institutionnalisation incomplète constitue toujours un véritable problème durant les années 90.

Dans les années 1990, nous assistons à la difficile construction d'un ordre politique stable et rencontrons donc une multiplication des acteurs qui produisent des relations "conflituelles". La libéralisation commencée dès 1980 a également contribué à la montée en puissance des élites économiques en Turquie. D'une part, pendant les années 1990, certains

détenteurs de capitaux et groupes associatifs expriment aussi leurs idées politiques sur les enjeux politiques tels que la question kurde, l'UE, etc. D'une autre part, le conservatisme religieux prendra une position politique davantage importante, ce qui provoquera un autre coup d'Etat en 1997. Notre hypothèse est que, si la notion du centre renvoie à ce qu'appelle Weber la communauté politique (*politische gemeinschaft*), le rôle des acteurs devrait être défini d'une manière institutionnalisée. En Turquie, on s'inscrit plutôt dans le phénomène de la colonisation des institutions par les différents acteurs qui prennent le pouvoir car il s'agit d'un centre non intégré. Or, on rencontre des arrangements, négociations et « conflits » entre les acteurs comme cette communauté est plutôt éclatée au sens wébérien du terme. Ici, la libéralisation économique et l'avènement des autres acteurs tels que les Kurdes et les conservateurs seront donc la particularité politique de cette période.

Section A : Le nouveau paradigme du pouvoir politique : conservatisme islamique et laïcité

L'histoire de la Turquie moderne est aussi profondément marquée par un effort d'incorporation des forces périphériques par le centre, défenseur des valeurs occidentales. Dans un pays où l'économie et les dynamiques sociales sont toujours si problématiques il est pourtant difficile d'atteindre le but en question. Ce qui touche aux nombreux domaines, de la régulation sociale à la gestion publique territoriale, fragilise l'efficacité de l'action publique, car l'État turc est organisé autour d'un centre fortement centralisé, s'efforçant de nationaliser et d'étatiser un espace historiquement hétérogène. Sur ce point il est normal que les relations entre les acteurs se hiérarchisent socialement, selon un principe de verticalité. A cet égard, il faut se questionner autant sur la place de l'État unitaire, que sur sa capacité d'action et d'intervention.

Les différentes institutions y jouent un rôle important en matière de détermination des orientations dans l'affirmation des mutations effectuées tant que dans la gestion des questions enracinées. L'analyse de l'action publique est ici être un outil précieux nous permettant de mettre en lumière les problèmes structurels en Turquie. Déterminés par Patrice Duran et Jean-Claude Thoenig dans leur article collectif intitulé « L'État et la gestion publique territoriale » ; les trois problèmes fondamentaux auxquels l'action publique fait face sont la nécessité d'avoir une coordination inter organisationnelle, la mise en place de méthodes modernes, ou encore la gestion des résultats inattendus apparus dans les rapports institutionnels. Ces angles d'analyse

constituent autant de modèles utiles pour notre propos dans l'appréhension de l'institutionnalisation inachevée de l'action collective en Turquie⁶⁶⁹.

L'État fait face à des problèmes qui ont émergé brutalement et qui nécessitent l'intervention de plusieurs organisations pour leurs résolutions : le terrorisme du PKK et la fragilité économique. Le centre a produit des solutions avant tout traditionnelles à ces deux problèmes qui ont ébranlé le paysage politique. Les organisations gouvernementales ne sont pas parvenues à mettre fin à ces deux phénomènes importants du fait de la mauvaise mise en place des mécanismes de résolution, causées par la mauvaise structuration des questions. Par conséquent, ces deux problèmes sont devenus territoriaux car « *le territoire est un élément constitutif du pouvoir* », comme l'affirment les Thoenig et Duran⁶⁷⁰. En fin de compte, le terrorisme du PKK a été politiquement associé à la question kurde du point de vue de la spatialisation de la politique publique ciblée, alors que la fragilité économique influait directement sur la dégradation des gouvernements. Ceci entraîne une perte progressive du caractère intégrateur de l'État et une persistance de l'hégémonie asymétrique, l'armée disposant toujours d'une surreprésentation fournie par l'idéologie républicaine à travers les micro-pouvoirs centrifugés. Il nous apparaît alors que la démocratie peut être considérée comme un outil de gestion employé par l'État.

1. La démocratisation de la vie sociale

La Constitution de 1982 a installé une démocratie limitée dans le pays. En 1989, le gouvernement ne réussit pas à faire avancer le processus de démocratisation malgré des tentatives de réformes. Le vrai développement démocratique doit passer par la révision de la Constitution, chose que l'Assemblée nationale refuse maintes fois, le projet de cette révision constitutionnelle prévoyant un présidentielisme accru⁶⁷¹. Il est important de noter que, sur demande du gouvernement, le Parlement a supprimé les fameux articles 141, 142 et 163 du code pénal turc, autorisant l'utilisation de la langue kurde dans la vie privée⁶⁷². Ces articles interdisaient généralement l'engagement politico-idéologique basé sur la différence de classes et la religion. Toutefois, mis à part quelques mouvements sociaux, nous ne constatons pas de réelle confrontation économique au niveau politique alors même que les dynamiques culturelles de la société turque cachent toujours le conservatisme religieux, dévoilé pendant les années

⁶⁶⁹ THOENIG, Jean-Claude et DURAN, Patrice « L'État et la gestion publique territoriale », in *Revue française de science politique*, 46^e année, No. 4, 1996, p.583.

⁶⁷⁰ Ibid.

⁶⁷¹ *Milliyet*, « SHP Anayasasında dört hayır [quatre “non” dans la Constitution du SHP] », 23.04.1991, p.1.

⁶⁷² ZURCHER, *Turkey: A Modern History*, op.cit., p.291-292.

1990 avec l'exode-rurale de groupes populaires. Ces dispositions du code pénal visaient à réguler les relations sociales en consolidant la place hégémonique de l'État sur la société. C'est la raison pour laquelle elles ont été modifiées plusieurs fois jusqu'à leur retrait définitif en 1991⁶⁷³.

Les crimes contre l'État sont régulés sous le code dit « antiterroriste » ou code de la lutte contre le terrorisme. Comme nous l'avons mentionné, le phénomène terroriste s'est particulièrement aggravé pendant les années 1990. C'est pour cette raison que, conjointement à la suppression de ces dispositions du code pénal qui protégeaient et favorisaient la place éminente de l'État face aux autres groupes d'intérêt, le Parlement adopte une nouvelle loi attribuant une marge de manœuvre à l'État similaire à ce que préoyaient les articles tombés en désuétude⁶⁷⁴. En effet, l'article 4 du code du 12.04.1991 définit le crime de terrorisme d'une manière très détaillée et vaste, le gouvernement pouvant donc soumettre et interpellier les individus traités comme coupables par ce dernier. L'expression orale et écrite peut être une raison légitime d'interpellation pour fait de terrorisme, selon l'article 8. Les juristes critiquent souvent ce code antiterroriste, le jugeant incompatible avec le principe d'égalité devant la loi et le droit d'exécution des peines, principes fondamentaux spécifiques de la justice pénale⁶⁷⁵. Malgré ces changements juridiques peu démocratiques, on observe que l'armée constitue un obstacle institutionnel encore plus puissant à la démocratisation du pays.

1.1.L'armée : une institution centrale remise en question

La Constitution de 1982 attribue une autonomie juridique à l'armée turque à travers la création de cours militaires destinées au jugement des soldats. Nous avons déjà souligné que les rapports entre les acteurs civils et militaires sont problématiques à cause du manque d'institutions nécessaires pour assurer et garantir le fonctionnement normal du gouvernement civil face à la puissance du corps militaire. Nous pourrions facilement dire que l'armée constitue un quatrième pouvoir dans la vie politique turque, et y intervient souvent. Ceci résulte apparemment d'une question institutionnelle au niveau étatique. Le parlementarisme démocratique n'est pas arrivé à créer les organes nécessaires à la stabilité politique des gouvernements. Il y a également des problèmes internes au système politique turc sur des

⁶⁷³ ÖRNEK, Cangül, « Türk Ceza Kanunu'nun 141 ve 142. Maddelerine İlişkin Tartışmalarda Devlet Ve Sınıflar [État et classes dans les débats sur les articles 141 et 142 du code pénal turc] », in *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, Cilt 69, No. 1, 2014, pp. 109 – 139.

⁶⁷⁴ *Milliyet*, « Dönüm Noktası 141,142,163 Kaldırıldı, Yarın mecliste [le tournant décisif, 141, 142, 163 supprimés, demain au Parlement] », 07.04.1991, p.1.

⁶⁷⁵ ÇELENK, Halit, « Terörle Mücadele Yasası : Umut hangi dağın ardında? [Code sur la lutte contre le terrorisme, l'espoir derrière quelle montagne ?] » in *Ankara Barosu Dergisi*, Vol.3, 1991, pp.403-413.

questions comme le mode de scrutin, le processus de formation du gouvernement par les parlementaires élus, la place ambiguë de la présidence etc. L'intervention militaire de 1997 a en ce sens bouleversé idéologiquement les rapports fragiles qui existaient entre les hommes politiques et les soldats turcs, au niveau organisationnel.

Cette consolidation juridique favorisant l'armée turque s'articule autour de deux axes généraux : le premier axe est l'intensification du processus décisionnel qui affecte directement la gouvernance étatique. L'article 118 de la Constitution prévoit d'augmenter les militaires dans la composition du MGK. Ceci se traduit par un conditionnement des décisions les plus stratégiques de l'État à l'accord des militaires. Le second axe est l'attribution par la Constitution, de l'immunité juridique aux membres du MGK. L'article 117 de la Constitution considère l'armée turque comme partie intégrante du pouvoir exécutif, le contrôle administratif de l'armée est donc partagé entre l'Assemblée nationale, la Présidence de la République et le Premier ministre. Selon la Constitution, le parlement dispose d'un mécanisme selon lequel le commandant en chef, c'est à dire le président, est inséparable de la personnalité morale du parlement. En pratique c'est le Premier ministre qui, en tant que chef du pouvoir exécutif, incarne la responsabilité des affaires militaires et non le Ministre de la Défense. Nous constatons que l'architecture du pouvoir exécutif ne permet pas au gouvernement de contrôler et d'institutionnaliser l'armée turque. La complexité de l'organigramme reflète bien cette difficulté institutionnelle et les luttes intestines des rapports civils-militaires.

La théorie dite de la concordance développée par Rebecca Schiff présente un modèle qui pourrait décrire les dynamiques internes et externes des relations entre les civils et militaires. Elle met l'accent sur le degré d'intégration entre ces élites et le reste des groupes sociaux et si leurs relations se régulent autour de certains éléments culturels⁶⁷⁶. Dans ce cadre, Nilüfer Narlı préfère traiter les influences internes et externes de l'accord entre les acteurs militaires, les élites civiles et les autres agents publics. Le processus décisionnel, les inputs, les outputs et les résultats (*outcomes*) se regroupent autour de l'armée, du gouvernement et de la société dans un contexte spécifique qui affecte l'environnement perçu⁶⁷⁷. Narlı défend l'idée que ce modèle de concordance porte deux objectifs : l'explication des effets des conditions culturelles et institutionnelles qui empêchent ou favorisent les coups d'État, et celle des

⁶⁷⁶ SCHIFF, Rebecca L., « Civil-Military Relations Reconsidered: A Theory of Concordance », in *Armed Forces & Society*, Vol. 22, Issue 7, 1995, pp.7-224.

⁶⁷⁷ COŞKUN, Bezen Balamir, « Demilitarization of the Public Sphere in Turkey : Lessons for Future Democratic Transitions in the Middle East » in SOLIMAN, A.S. et COŞKUN, B (eds.), *Guardians or Oppressors: Civil-Military Relations and Democratisation in the Mediterranean Region*, Cambridge Scholar Publishing, 2015 p.69.

relations entre l'armée, les élites politiques, la société. En premier lieu, ces conditions culturelles et institutionnelles, que nous avons déjà analysées dans les chapitres précédents, comportent l'explication politique des interventions militaires, toutefois il faut considérer le rôle joué par les élites militaires, civiles et la société pendant ces interventions⁶⁷⁸. En second lieu, les positions qu'occupent ces acteurs et la volonté sociale, ce qui était, par exemple, le cas pour le contexte avant le coup d'État en 1980, pourraient faciliter les mutations organisationnelles exécutées directement par l'armée. Ce mouvement d'accélération des mutations institutionnelles a notamment été dynamisé par l'exposition internationale des affaires nationales à partir de la chute du bloc soviétique (l'URSS). De fait, dès lors la conjoncture internationale a exigé que la Turquie se démocratise, notamment dans le cadre des négociations sur l'adhésion à l'UE. C'est à partir de ce point d'inflexion qu'a surgi une querelle politique majeure entre l'armée et le gouvernement.

1.2. Tentatives des changements organisationnels

Afin de libéraliser le domaine politique, une transformation organisationnelle est nécessaire dans la régulation des rapports civils-militaires. A ce titre, nous observons certaines discussions sur la modification institutionnelle au sein de l'armée turque, ce qui rééquilibre ces rapports complexes en faveur des élites civiles. En 1991 le gouvernement a envisagé de rattacher l'armée au ministère de la Défense, et non plus au Premier ministre. On peut considérer cette décision politique comme radicale, notamment du point de vue des élites militaires. Un tel changement bouleverserait le rôle des chefs d'état-major dans la gouvernance du pays. C'est la raison pour laquelle le chef d'état-major de l'époque, Güreş, refuse ce transfert de tutelle, en l'annonçant dans les journaux⁶⁷⁹. Cette réaction rigide tire également ses origines de la situation internationale. En effet, la guerre du Golfe entraîne un flux de réfugiés kurdes irakiens vers la Turquie, au moment même où le conflit avec le PKK s'aggrave. Dans un contexte de stabilité aussi précaire, l'armée n'admet aucune concession avec le gouvernement civil.

2. Un contexte politique toujours instable

Un problème structurel du régime politique turc a réellement resurgi pendant les années 1990 : l'instabilité politique causé par les gouvernements de coalition. Ceci prouve que la relative stabilité du pouvoir central de 1983 est une illusion. Malgré les mécanismes établis pour empêcher la représentation politique des mouvements minoritaires et marginaux, le

⁶⁷⁸ NARLI, Nilüfer, « Civil-Military Relations in Turkey », in FLURI, Philipp H., et al., Pyhsica-Verlag Springer (eds.), *The Evolution of Civil-Military Relations in South East Europe*, Ed., 2005, pp 229-257.

⁶⁷⁹ *Milliyet*, « Güreş'ten Hayır ["non" de Güreş] », 19.03.1991, p.1.

système politique turc fait toujours face à cette question de stabilité. En effet, l'instabilité politique des années 1990 est surtout causée par la création d'alliances avec les groupes marginaux mais également par des problèmes intrinsèques au système des partis politiques turcs⁶⁸⁰. Nous pouvons ajouter à cela d'autres phénomènes socio-économiques qui tirent leurs origines de la construction historique et nationale du pays. L'économie fragile peu industrialisée pendant l'époque impériale est l'un des principaux piliers de la fragilité politique alors que l'hétérogénéité de la société pose un obstacle au consensus minimum nécessaire au sein du régime politique. En effet, l'État turc a dû mal à nationaliser sa société et à étatiser les groupes sociaux. Afin de gérer les pouvoirs périphériques, il a recours à l'ancien instrument hérité de l'Empire ottoman. Il exerce une domination écrasante sur la périphérie alors qu'il vaut mieux les intégrer au centre à l'aide d'un régime représentatif. Les années 1990 nous montrent la fragilité du régime en place, qu'elle soit politique, sociale ou économique.

2.1. La réapparition de la division politique : les élections législatives de 1991

L'opposition politique exprime un mécontentement général sur la composition du gouvernement d'ANAP qu'elle juge illégitime à cause du système électoral. Le fait que Turgut Özal devienne président de la République renforce le positionnement politique des opposants qui critiquent souvent la place d'ANAP. Pour répondre à ces critiques Turgut Özal utilise une recette politique souvent utilisée en Turquie : la tenue d'élections anticipées un an avant la date prévue. Elles ont eu lieu le 20 octobre 1991 sous le principe du seuil électoral à 10% ainsi qu'un système de contingent sur les députés, un parti politique doit donc dépasser d'abord le seuil de 25% minimum au niveau départemental pour envoyer des élus. Ensuite, il devait avoir un vote plus (+1) par rapport aux autres partis ayant franchis les seuils électoraux. Dans une zone électorale où plusieurs candidats sont en compétition, si un parti politique passe le seuil électoral, il remporte alors tous les députés du contingent. Si plusieurs partis franchissent le seuil, les députés se répartissent entre eux⁶⁸¹.

Les élections législatives voient six partis politiques s'affronter : l'ANAP, le RP, le Parti socialiste (Sosyalist parti SP), le DYP, le Parti démocratique de la gauche (Demokratik Sol Parti, DSP et le Parti social-démocrate populaire (Sosyaldemokrat Halkçı Parti, SHP). 5 d'entre eux entrent au Parlement en dépassant la barre des 10% : ANAP (24,01), RP (16,87), DYP

⁶⁸⁰ Ed. RUBIN, Barry et HEPER, Metin, *Political Parties in Turkey*, Frank Cass, London, 2002.

⁶⁸¹ TOSUN, Gülgün, « Türkiye'de Siyasal Nitelikli Kamuoyu Araştırmaları ve 20 Ekim 1991 Seçimleri Örneği Les recherches de la qualification politique en Turquie et l'exemple des élections du 20 octobre 1991 », in *Amme İdare Dergisi*, Cilt 26, Sayı 3, 1993, pp.105-124.

(27,03), DSP (10,74), SHP (20,75)⁶⁸². Ces résultats entérinent la fin du gouvernement d'ANAP de Mesut Yılmaz et le retour à la tête de DYP de Demirel. Il est facilement imaginable que la cohabitation entre le président Özal et un gouvernement dirigé par le DYP est l'occasion d'une confrontation politique directe. L'opposition collective du DYP et du SHP contre l'ANAP trouve un point de consensus pour créer un gouvernement de coalition. Ainsi, la gouvernance d'ANAP a pris fin tandis que l'opposition se réunit entre un parti de centre droit et un parti de gauche.

2.2. La fragmentation des idéologies traditionnelles

Ces élections législatives donnent naissance à un nouveau paysage idéologique fragmenté. La gauche est divisée en trois partis majeurs : le SHP, le DSP et le CHP. Nous pouvons y ajouter aussi le SP, les communistes et d'autres groupes marginaux peu apparents dans l'arène politique. Le centre droit s'organise autour d'ANAP et du DYP. La composition de ce premier vient d'autres courants politiques tels que le conservatisme islamique et les libéraux en utilisant son potentiel intégrant. Mais le vrai vainqueur de ces élections est le RP d'Erbakan et son idéologie islamique dite *Milli Görüş* (vision de la communauté religieuse). En atteignant 16% des voix il devient un acteur considérable pour la période à venir, bien que le RP ait participé aux élections au sein d'une alliance avec deux autres partis mineurs : le parti du travail nationaliste et le parti réformiste de la démocratie. Ainsi, Türkeş, membre du parti du travail nationaliste devient parlementaire au sein d'une alliance conclue entre les nationalistes, les conservateurs et les islamistes. Nous pouvons interpréter cette situation politique comme le fruit d'une synthèse turco-islamique.

Après ces élections, le nouveau gouvernement de coalition est créé avec à sa tête Demirel. Loin d'être politiquement stable, les acteurs de l'exécutif doivent s'occuper du désordre social lié à la recrudescence du terrorisme, à la hausse de l'inflation, à l'endettement extérieur notamment. Tout cela réduit la capacité et la volonté de démocratisation autour des valeurs occidentales étant donné la recherche de légitimité et la lutte contre les mouvements centrifuges sont les priorités du gouvernement. Afin de régler ces problèmes majeurs, Demirel décide de la rédaction d'une nouvelle Constitution, en accord avec les dispositions démocratiques de la Charte de Paris signée en 1990⁶⁸³. En effet, la re-constitutionnalisation du

⁶⁸² TUIK, *Millîyetvekili Genel Seçimleri 1923-2011*, op.cit.

⁶⁸³ Ibid. Pour rappel, la Charte de Paris prévoit la promotion des valeurs démocratiques et celle des principes des droits de l'Homme dans le cadre d'un État de droit. Ainsi, les droits individuels ne sont plus limités face à l'autorité publique dans le cadre de l'institutionnalisation démocratique des États signataires.

régime politique ne contribue pas à l'institutionnalisation de l'administration du fait de l'existence de problèmes qui dépassent le pouvoir de l'État. Les problèmes internes du pays étant en train de devenir régionaux ou internationaux ne pourraient plus être gérés à l'intérieur. Afin de comprendre ce point, et plus précisément l'impact conjoncturel de ces questions internationales sur l'État turc, il convient d'analyser les relations de la Turquie avec la construction européenne, les événements du Golfe et le terrorisme régional qui touchent au pays.

3. La question kurde, la guerre Irak-Iran et l'Union Européenne

3.1. Question kurde et terrorisme du PKK

Dans les recherches empiriques et théoriques sur la question kurde et le terrorisme du PKK il est peu probable de trouver un consensus analytique entre les chercheurs. Sur ce point, ces deux problèmes sont toujours mal définis, mal-structurés et par conséquent mal traités. Cela remet en cause la scientificité sociologique de nombreuses théories et études puisque selon la méthode sociologique de Durkheim, un fait social doit être abordé par le sociologue d'une manière scientifique⁶⁸⁴. Néanmoins, la vision idéologique ou politiquement orientée des chercheurs les empêche de situer leurs analyses sur une position scientifiquement neutre et objective par rapport à ces problèmes majeurs de la Turquie. Par exemple les chercheurs orientés à droite ont tendance à défendre l'idée que la Turquie n'a pas de problème avec les kurdes et qu'il faut séparer la question kurde du terrorisme du PKK. L'État devrait intervenir avec ses forces de l'ordre, légitimes. Les chercheurs orientés à gauche préfèrent accuser l'État en accentuant les faits tels que les politiques oppressives systématiquement mises en place contre la population kurde, notamment pendant le coup d'État 1980. C'est la raison pour laquelle les Kurdes ont explicitement soutenu le PKK⁶⁸⁵.

Le problème kurde est souvent traité à travers le prisme ethnocentrique, ethnoculturel, de l'assimilation et de la résistance des Kurdes contre cette assimilation. En faisant une analyse territoriale de l'expansion des Kurdes, Micheal Gunter affirme que la Turquie utilise plusieurs mécanismes sociaux et constitutionnels afin d'éliminer le séparatisme kurde. Avec une augmentation démographique, ils ont commencé à demander des droits politiques et culturels spécifiques à l'État turc. Afin d'atteindre ce but, ils se sont mobilisés au sein du PKK, organisation créée en 1978 par Abdullah Öcalan. Gunter défend une sorte de légitimité du PKK

⁶⁸⁴ DURKHEIM, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Quadrige / PUF, 20ème édition, 1981, p.141-143.

⁶⁸⁵ BOZARSLAN, Hamit, « Human Rights and the Kurdish Issue in Turkey: 1984–1999 », in *Human Rights Review*, Vol. 3, Issue 1, pp 45–54, October-December 2001.

qui serait une organisation militaire en lutte contre la Turquie. Toutefois, les arguments défendus par Gunter reposent souvent sur des désinformations historiques, notamment à propos du traité de Sèvres et de la construction républicaine de l'État turc⁶⁸⁶. Par ailleurs, l'analyse multidimensionnelle de Bruinessen précise que les Kurdes ne constituent pas une entité homogène et ont de nombreuses différences culturelles, linguistiques, religieuses. En effet, la région appelée Kurdistan par Bruinessen est répartie entre la Turquie, l'Irak et l'Iran. C'est la raison pour laquelle il y a une différenciation sociale, économique et politique entre les groupes kurdes qui y vivent. Par contre, la construction idéologique de l'État turc rendrait, selon lui, impossible la reconnaissance politique de l'ethnicité kurde. « *Kemalist dogma that the people of Turkey are one homogeneous nation and they perceive each denial of unity as a vital threat to the state* »⁶⁸⁷. Ce raisonnement comporte aussi quelques points problématiques sur la définition de l'identité idéologique de l'État turc. En effet, au niveau social la Turquie kémaliste était tout simplement un projet de la transformation irréversible d'une structure communautaire (*gemenscheft*) en une unité sociale moderne (*gesellschaft*), où les enjeux sociaux se différencient au fil du temps des enjeux politiques, économiques ou alors internationaux telles que la guerre d'Irak-Iran, la crise de Golfe, la construction européenne.

Hakan Yavuz, observe la naissance de la question de la construction de l'État moderne en Turquie. Comme nous l'avons déjà souligné, l'État moderne est doté de mécanismes politiques, fiscaux, idéologiques et militaires centraux. Ceci s'explique historiquement par une centralisation forte dans tous les domaines, publics et privés. Avec la centralisation républicaine, les Kurdes refusent la nouvelle identité nationale d'État turc et se tournent vers l'insurrection, pour finalement se mobiliser militairement au sein du PKK. C'est donc la naissance d'un mouvement nationaliste des Kurdes contre la Turquie. Son analyse sociologique se concentre sur les périodes ottomane et républicaine en affirmant que l'Islam en tant que religion influe différemment sur le nationalisme turc et kurde⁶⁸⁸. La laïcité républicaine qui considère toute vocation islamique comme illégitime bloque apparemment l'idéologie séparatiste des Kurdes alors que la centralisation ottomane avait déjà causé la politisation de l'islam à travers cet enjeu.

⁶⁸⁶ GUNTER, Michael M., « The Kurdish Question in Perspective », in *World Affairs*, Vol. 166, No.4, pp. 197-205, Spring 2004.

⁶⁸⁷ VAN BRUINESSEN, Martin, « Kurdish Society, Nationalism and Ethnicity, Refugee Problems » pp. 33-67, in: KREYENBROEK, Philip G. and SPERL, Stefa (eds), *The Kurds: A Contemporary Overview*, London: Routledge, 1992.

⁶⁸⁸ YAVUZ, M. Hakan, « Five Stages of the Construction of Kurdish Nationalism in Turkey », in *Nationalism and Ethnic Politics*, Vol.7, Issue 3, 2001, pp.1-24.

Cette idée nous semble insuffisante pour expliquer la complexité des rapports entre l'Islam, l'État, l'engagement politique des Kurdes et le positionnement social des Turcs. D'abord, c'est la Turquie impériale qui a amorcé la laïcité dans ses propres écoles. Poursuivant le même raisonnement, nous pourrions dire que les partis conservateurs de l'époque républicaine savent obtenir les voix populaires des Kurdes puisque les valeurs religieuses qui ciblent les sunnites sont un point commun entre les Turcs et Kurdes sunnites. L'AKP est le meilleur exemple sur ce point. En outre, le système sécuritaire de gardien des villages regroupe plusieurs Kurdes de la région engagés dans la lutte contre le terrorisme du PKK. L'argumentation de Yavuz souffre alors de la généralisation de l'enjeu et ne traite pas les vérités historiques correctement.

Un autre point problématique dans les études kurdes est la désinformation. Par exemple, Mirella Galletti n'hésite pas à utiliser des chiffres non-officiels dans son article intitulé « *The Kurdish Issue in Turkey* ». De même elle interprète une promesse d'autonomie politique donnée aux Kurdes par Atatürk pendant la guerre d'indépendance, mais sans avoir fait référence à un document officiel d'archive ou historique. Afin de résoudre la question kurde, Galletti avance des propositions artificielles difficilement réalisables telles que la reconnaissance de l'autonomie régionale des régions kurdes, celle de leur identité ou la démocratisation européenne car la situation conflictuelle entre l'armée turque et le PKK pourrait devenir une guerre civile⁶⁸⁹. Or, cette projection politique paraît dans son article de 1999. Entre temps, la guerre civile dont elle parle n'a pas éclaté en Turquie.

Parmi ces théories qui se concentrent sur l'idée d'assimilation des Kurdes par l'État turc, le cadre théorique de Metin Heper représente un nouveau modèle pour une meilleure considération sociologique de la question. Son analyse socio-historique encadre spécifiquement les éléments identitaires, les questions d'assimilation ou d'intégration, le nationalisme lié à la citoyenneté ou à la culture et également les rapports entre les Kurdes et l'État. Son observation se base particulièrement sur les comportements et les attitudes des dirigeants de l'époque. Il défend l'argument que l'État n'applique pas des politiques d'assimilation envers les Kurdes car ils passent non-intentionnellement par un processus d'acculturation culturelle qui construit les dynamiques intégratrices entre les Kurdes et Turcs⁶⁹⁰. Il est ici intéressant de se pencher sur l'exemple de l'exode-rural qui commence dans les années 1960. Les migrations internes jouent

⁶⁸⁹ GALLETTI, Mirella, « The Kurdish Issue in Turkey, The International Spectator », in *Italian Journal of International Affairs*, Vol. 34, Issue 1, 1999, pp.123-134.

⁶⁹⁰ HEPER, Metin, *The State and Kurdes in Turkey : The Question of Assimilation*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2007.

un rôle primordial dans l'intégration culturelle entre les Kurdes et les Turcs en fonction de leur mode de vie, économique et social. De même qu'au niveau politique, bureaucratique ou alors économique, nous ne constatons pas une discrimination raciale faite contre les Kurdes. Au contraire, nous voyons jusqu'à maintenant que les Kurdes peuvent produire leurs propres élites politiques et économiques. A propos de la définition constitutionnelle de la nationalité turque, la citoyenneté turque vise ici à regrouper tous les habitants de Turquie sans faire aucune distinction entre eux. Demirel et Özal croient que le peuple turc est une entité intégrée et la citoyenneté représente ici un caractère constitutionnel, loin d'être une condition culturelle⁶⁹¹. Cependant, ces dirigeants politiques ne trouvent pas de solution efficace pour gérer la question kurde et le terrorisme du PKK dans le contexte où le mouvement séparatiste s'aggrave de plus en plus, dans les années 1990. Heper en conclut que « *l'État n'a ni assimilé les Kurdes ni ne les a niés, il ne les a que négligés consciemment* »⁶⁹². Nous pouvons alors admettre que cette observation sociologique est une analyse plus fine et objective par rapport à d'autres mentionnées ci-dessus.

3.2.L'internationalisation du terrorisme et le désordre régional

Le PKK est un problème majeur de l'État turc dans les années 1990 mais son émergence n'est pas le sujet de notre travail. Nous allons ici observer l'engagement politique du PKK, les réflexes de l'État turc et l'influence de cette querelle sur les groupes sociaux. Sur ce point, deux enjeux méritent d'être soulignés : en premier lieu l'existence de problèmes internes à l'État turc relatifs à la mésentente entre les bureaucraties civile et militaire. La Constitution de 1982 attribue déjà un rôle dominant aux officiers militaires sur les gouverneurs civils. Une fois Özal arrivé au pouvoir, il tente d'établir un système politique économiquement et socialement plus libéral. Demirel continue cette démocratisation déjà lancée. Par contre, l'armée et ses « pachas » jouent encore un rôle non-négligeable dans le processus décisionnel des grandes stratégies de l'État. L'opposition explicite de Güreş au transfert de tutelle de l'armée turque au ministère de la Défense reste ici un exemple frappant dans un contexte de menace terroriste devenue prioritaire pour l'État turc. En effet, un journal national, *Milliyet*, annonce qu'elle a augmenté de 100% au cours de l'an 1991⁶⁹³. La fragilité des rapports entre civils et militaires réduit l'efficacité de l'État en matière de la bonne définition des problèmes et de la production

⁶⁹¹ Ibid.

⁶⁹² BAŞARAN, Ezgi, « L'entretien avec HEPER Metin, « Devlet Kürtleri ne assimile etti, ne inkâr etti sadece bilinçli olarak gözardı etti » (L'État n'a ni assimilé les Kurdes ni ne les a niés, il ne les a que négligés consciemment », (entretien avec), in *Hürriyet*, le 12 Octobre 2008 <http://www.hurriyet.com.tr/kelebek/devlet-kurtleri-ne-asimile-etti-ne-ink-r-etti-sadece-bilincli-olarak-goz-ardi-etti-10094707> , [Consulté le 23/09/2019].

⁶⁹³ *Milliyet*, « Terörde %100 artış [100% d'augmentation de la terreur] », 10.04.1991, p.1.

de solutions. C'est la raison pour laquelle, le premier élément signalé ci-dessus se concentre directement sur l'organisation interne de l'État turc.

En second lieu, la question de l'étatisation du Moyen-Orient constitue un plan primordial dans la lutte contre le terrorisme dans toutes ses formes soit marxiste, soit islamiste. A ce titre, l'analyse historique que nous avons effectuée sur la construction impériale de l'État turc nous montre bien que la bureaucratie ottomane a ignoré et dominé les forces périphériques qui pourraient être des menaces pour son existence administrative dans la région bien qu'elle ait créé parfois des alliances avec différents groupes tributaires. Le système communautaire a également constitué un vrai obstacle à l'intégration culturelle et identitaire entre différentes communautés. C'est pour cela que dans des régions où l'Empire ottoman régnait nous constatons des pouvoirs périphériques faiblement organisés qui donneront lieu à une désorganisation rapide dès sa chute. Les conflits en Europe balkanique et au Moyen-Orient, qui durent encore aujourd'hui, représentent deux exemples concrets. A cet égard, la création d'un centre fort pouvant rassembler les groupes sociaux autour d'un consensus ne s'est pas faite. Le destin historique de la région est marqué par des États sans nation ou bien des nations sans État.

Les conflits militaires entre des États de la région bouleversent complètement la sécurité du Moyen-Orient. Les plus importants sont la guerre Iran-Irak entre 1980 et 88, la guerre du Golfe de 1990 à 91, la guerre d'Irak à partir de 2003 et la guerre civile en Syrie. Tant qu'un pouvoir central faiblement organisé n'arrive pas à contrôler ses territoires, les confrontations armées touchent directement l'intégrité territoriale de la Turquie par le biais d'organisations armées. Dans ce contexte, le terrorisme devient un moyen répandu au sein des différents groupes afin d'obtenir leurs revendications. C'est ce qui dégrade notamment la sécurité interne de la Turquie, en renforçant les rhétoriques sécuritaires, nationalistes et conservatrices au détriment de la démocratie représentative.

Parmi ces événements conflictuels, certains influencent profondément la gouvernance interne du pays. En effet, les différentes guerres irakiennes entre 1980-88 puis en 2003 sont souvent associées à la question de terrorisme du PKK. Le fait qu'il n'existe pas d'autorité politique capable d'assurer la sécurité interne en Irak fragilise la lutte contre le terrorisme en Turquie. De ce fait, l'État turc considère que l'établissement d'un gouvernement régional kurde en Irak entraîne de multiples problèmes pour sa sécurité nationale. L'armée turque affirme le respect de l'intégrité territoriale de l'Irak comme sa ligne rouge pour une raison : si l'Irak se morcelait en plusieurs régions, les Kurdes de Turquie pourraient vouloir s'unifier avec les

Kurdes d'Irak⁶⁹⁴. Dans cette optique, le PKK pourrait mettre en place ses activités militaires et politiques de manière beaucoup plus efficace. On voit ici que les développements internes à d'autres pays se transforment rapidement en des problèmes internes à la Turquie. C'est également un des premiers obstacles qui empêchent la décentralisation et la régionalisation en Turquie.

L'intervention militaire des forces de coalition en Irak, sous le leadership des États-Unis, dans le cadre de la guerre du Golfe est l'un des événements majeurs qui affectent l'efficacité politico-administrative de la Turquie. Elle souligne les rapports complexes entre l'État turc, l'OTAN et les États-Unis. Le président Özal veut avoir une influence régionale en créant des relations étroites avec les États-Unis et l'OTAN⁶⁹⁵. La Présidence de la République donne l'immunité juridique à celui qui occupe cette position. Özal ne peut donc pas être jugé de ce qu'il fait politiquement. Dans ce cadre, et en ignorant toute la hiérarchie bureaucratique, le gouvernement, la diplomatie et l'armée, il se rapproche des États-Unis durant la crise du Golfe. Ceux-ci demandent l'aide de la Turquie et notamment d'avoir accès à ses bases militaires pendant les opérations se déroulant dans la région. Ils demandent également la participation des soldats turcs dans la coalition qui s'installe en Arabie saoudite alors que l'armée turque s'y oppose catégoriquement malgré l'ambition politique d'Özal⁶⁹⁶. Malgré tout, l'Assemblée nationale joue son rôle d'équilibre des pouvoirs internes.

Dans le cadre des discours au Parlement, les députés exigent d'avoir accès aux informations concernant l'évolution de l'intervention militaire américaine alors que le gouvernement garde son positionnement silencieux⁶⁹⁷. En effet, l'action unilatérale et personnelle d'Özal, bien que son pouvoir présidentiel soit non-exécutif, met en difficulté la position politique du gouvernement face à l'opposition forte du Parlement. Le 16 janvier 1991 dans une réponse à la question écrite du député de Diyarbakır, Fatih Atalay, le ministre des Affaires étrangères annonce que le Gouvernement turc a fait une demande de protection militaire auprès de l'OTAN pour ses territoires du Sud-Est. Les avions militaires des allemands

⁶⁹⁴ BARKEY, Henri, « Hemmed in by Circumstances: Turkey and Iraq since the Gulf War », in *Middle East Policy*, Vol. 7, Issue 4, 2000, p.118.

⁶⁹⁵ LARRABEE, Stephen, « Turkey Rediscovered the Middle East », in *Foreign Affairs*, Vol. 86, No. 4, Jul. - Aug., 2007, pp. 103-114.

⁶⁹⁶ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 2 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque 2 : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations], op.cit., p.255.

⁶⁹⁷ TBMM Tutanak Dergisi [Revue de compte-rendu de l'Assemblée nationale], 67. Birleşim, Dönem 18, Cilt 55, 18.1.1991.

et italiens se trouvent à Malatya alors que ceux de la Belgique s'installent à Diyarbakır⁶⁹⁸. En effet, la vraie discussion se déroule autour de la présence militaire des États-Unis en Turquie malgré celle de plusieurs pays européens. Les réponses du gouvernement ne sont pas du tout satisfaisantes aux yeux de l'opposition parlementaire. De ce fait, le 19 janvier 1991 Hasan Fehmi Güneş, un député d'Istanbul critique fortement le gouvernement pour n'avoir pas partagé les informations nécessaires concernant le positionnement dans la guerre et ce qui se passe au sein même du pays⁶⁹⁹.

Cet événement souligne trois résultats différents expliquant l'expansion du terrorisme régional qui touche directement la Turquie après l'invasion de l'Irak. Premièrement, l'absence d'autorité politique en Irak assure un avantage stratégique au PKK contre la Turquie⁷⁰⁰. Le deuxième résultat était économique. Pendant la crise du Golfe, les importations et les exportations avec les pays frontaliers de la Turquie ne sont plus possibles. Il faut également ajouter le coût socioéconomique des réfugiés kurdes qui fuient la persécution de Saddam Hussein. L'utilisation des armes chimiques contre les Kurdes par le régime irakien engendre une nouvelle vague de réfugiés vers les frontières turques. Bien qu'Özal refuse d'ouvrir les frontières aux réfugiés, la pression occidentale l'oblige finalement à les recevoir dans le pays⁷⁰¹.

Le troisième résultat est celui du problème organisationnel de l'État turc causé par les problèmes structurels qui résident dans le processus d'institutionnalisation inachevée après le coup d'État militaire de 1980. Les relations difficiles et la compétition forte existant entre différents organes étatiques, notamment la Présidence, le gouvernement et l'armée, constituent un vrai problème pour le fonctionnement de l'appareil d'État. Ce problème de compétition sur la détention de l'autorité politique se voyait plus nettement en temps de crises.

L'intervention militaire des États-Unis en Irak cause un mécontentement général dans l'opposition de gauche. Le dirigeant historique du parti de centre-gauche, Ecevit, trouve dangereux pour l'intérêt national de la Turquie la création d'une zone sécuritaire kurde au nord de l'Irak via les bases militaires⁷⁰². Nous observons également une vision négative de l'opinion

⁶⁹⁸ TBMM Tutanak Dergisi [Revue de compte-rendu de l'Assemblée nationale], 67. Birleşim, Dönem 18, Cilt 55, 18.1.1991.

⁶⁹⁹ TBMM Tutanak Dergisi [Revue de compte-rendu de l'Assemblée nationale], 68. Birleşim, Dönem 18, Cilt 55, 19.1.1991.

⁷⁰⁰ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 2 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque 2 : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations], 2009, op.cit., p.258.

⁷⁰¹ *Milliyet*, « Olan Bize Oldu : Bunları Türkiye'ye Yerleştiremeyiz [Ils sont arrivés à nous, on ne peut pas les installer en Turquie] », 05.04.1991, p.1.

⁷⁰² *Milliyet*, « Bunun Sonu Karşı Devlet [la fin de cela est le « contre État »] », 15.04.1991, p.1.

publique à l'encontre de réfugiés kurdes du fait de la question du PKK. On peut ici voir les traces du syndrome de Sèvres : l'idée générale est que cette intervention pourrait établir un État kurde indépendant en Irak et affaiblir l'intégrité territoriale de l'État turc. Cette intervention et ses conséquences et enjeux montrent bien la complexité du contexte politique de la résolution définitive des problèmes enracinés en Turquie malgré les efforts de démocratisation de son système politique à travers la construction européenne.

3.3.La construction européenne : l'héritage historique de l'occidentalisation

Historiquement, l'État turc tend à se rapprocher du continent d'Europe depuis sa modernisation. Les politiques impériale et républicaine d'occidentalisation diffèrent au niveau social car l'Empire ottoman visait à rattraper une différence technologique dans le domaine militaire alors que la Turquie kémaliste a essayé d'occidentaliser profondément sa société autour d'une idéologie nationaliste. Le discours même d'Atatürk illustre bien cette différence : *« un pays détruit qui est au bord de la falaise, des luttes sanglantes contre toutes sortes d'ennemis, des années de guerre, puis une nouvelle Patrie, une nouvelle société, un nouvel État reconnus par le respect à l'intérieur et à l'extérieur et des révolutions incessantes pour les atteindre, voici la courte représentation de la révolution générale turque »*⁷⁰³. Nous voyons bien que le kémalisme est une révolution idéologique qui a pour but de fonder une société et un État autour d'une nouvelle patrie marquée par le nationalisme.

Cette politique d'occidentalisation est petit à petit intériorisée par la logique d'État. Après la Seconde Guerre mondiale, la Turquie a choisi de se positionner dans le camp occidental. C'est la raison pour laquelle nous constatons une démocratisation du système politique avec le passage au multipartisme en 1945. En 1949, la Turquie est désormais membre du Conseil de l'Europe. Ensuite, l'État turc s'engage militairement à l'OTAN en 1952. En 1963 les relations entre l'État turc et l'Union européenne commencent avec la signature du traité d'Ankara dans le cadre de la Communauté économique européenne (CEE). Le long processus d'adhésion dure encore aujourd'hui. En 1995, la coopération turco-européenne s'articule autour d'un axe économique avec l'union douanière entre l'Union européenne et la Turquie. En 1996, la période transitoire de l'intégration de la Turquie à l'Union est achevée et les négociations se déroulent à propos d'une adhésion définitive⁷⁰⁴. Jusqu'à nos jours, la Turquie essaye de

⁷⁰³ CHP Dördüncü Büyük Kurultayı Görüşmeler Tutulgası [Le compte rendu du IVème grand congrès du CHP] , 9-16 Mayıs 1935, Bölüm 1, Ankara Ulus Basımevi, 1935, p. 15.

⁷⁰⁴ Le ministère de l'Union européenne, La chronologie des relations turco-européennes (1959-2015) https://ab.gov.tr/files/5%20Ekim/turkiye_avrupa_birligi_iliskileri_kronolojisi.pdf [Consulté le 23/09/2019].

convertir son système juridique, économique, politique et social par des mécanismes juridiques qui touchent notamment aux rapports entre civils et militaires afin de renforcer l'efficacité du pouvoir exécutif de l'État⁷⁰⁵.

Les problèmes historiques de la Turquie tels que la question arménienne, la question kurde et celle de Chypre constituent des obstacles réels à l'adhésion à l'Union Européenne⁷⁰⁶. Il faut également ajouter que la construction nationale de l'État turc ne produit pas les réflexes politiques pouvant résoudre ces trois problèmes majeurs bloquant l'adhésion définitive de la Turquie car ils sont fortement associés aux dynamiques internes du pays. Pendant les années 1990, on assiste à une internationalisation des problèmes intérieurs de la Turquie, notamment de la question kurde. D'autre part, ces problèmes ont encore des effets socio-culturels et psychologiques et l'UE insiste sur la mise en place de réformes politiques pour les résoudre. Cette situation complexe est un enjeu paradoxal qui cause l'impasse des relations turco-européennes. Les conflits politico-diplomatiques prouvent également l'insolvabilité de ces questions historiques de la Turquie par la formule voulue par l'UE. C'est la raison pour laquelle, de 1990 jusqu'à nos jours, les relations interétatiques n'avancent plus en matière de l'adhésion définitive de la Turquie à l'UE.

⁷⁰⁵ T.C. Başbakanlık Avrupa Birliği Genel Sekterliği, *Türkiye'de Siyasi Reform, Uyum Paketleri ve Güncel Gelişmeler* [La réforme politique, les paquets d'harmonisation et le développement actuel en Turquie], Dumat Ofset Matbaa, Ankara, 2007.

⁷⁰⁶ KIRIŞCI, Kemal « The Kurdish Issue in Turkey: Limits of European Union Reform », in *South European Society and Politics*, Vol.16, Issue 2, 2011, pp.335-349.

Section B : Les nouveaux acteurs politiques et des problèmes qui persistent

La révolution kémaliste attribue une place particulière aux femmes pour des raisons socio-politiques, socio-culturelles et socio-économiques. Le mouvement des femmes tire son origine, une fois encore, dans l'histoire ottomane. Malgré les interprétations artificielles selon lesquelles la République est une rupture irréversible entre l'ottoman et l'époque moderne, nous constatons que la modernisation menée par la bureaucratie impériale touche relativement à la vie familiale des différents groupes sociaux vivant notamment dans les villes⁷⁰⁷. La révolution kémaliste est une conclusion de ce processus social et accorde des droits politiques et sociaux aux femmes dans une vision égalitariste. Cette évolution démocratique peut être analysée à travers deux éléments : le premier est que Atatürk veut placer la Turquie parmi les civilisations les plus avancées. C'est ce qui donne un effet moral et symbolique à la révolution turque et la transformation sociale. Le second élément est la transformation sociologique de la société turque qui commence par l'intégration économique et politique des femmes à toutes les échelles de la vie quotidienne. Après la guerre d'indépendance, la Turquie républicaine a recruté des femmes parmi ses cadres bureaucratiques et fonctionnaires en raison de l'absence de nombreux hommes du fait des guerres. La présence féminine tend à augmenter notamment dans le secteur de l'éducation et de la santé⁷⁰⁸. Dans les années 90, une femme politique devient Premier ministre et change l'image de l'État turc au niveau international.

⁷⁰⁷ ORTAYLI, İlber, *Osmanlı Toplumunda Aile* [La famille dans la société ottomane], op.cit.

⁷⁰⁸ ASLAN, Onur Ender, « Cumhuriyet ve Kadın Memurlar [La République et les femmes fonctionnaires] », in *Amme İdare Dergisi*, Cilt 39, Sayı 4, Aralık 2016, pp.117-149.

1. *L'arrivée au pouvoir de la première femme Premier ministre : Tansu Çiller*

La mort subite d'Özal dans l'exercice de ses fonctions déclenche l'élection d'un nouveau président de la République⁷⁰⁹ dans le contexte où Demirel est Premier ministre après sa victoire aux élections législatives de 1991. Ce dernier démissionne et est élu Président par un Parlement favorable. Tansu Çiller, alors ministre de l'économie, est élue présidente du DYP et devient donc Premier ministre. C'est la première fois qu'une femme accède au poste prestigieux de chef du gouvernement.

Un tel changement politique est symboliquement très fort, notamment dans le cadre des négociations sur l'adhésion à l'UE. Zürcher observe que l'accès de Tansu Çiller au poste de Premier ministre a instauré une image positive et moderne de la Turquie dans ses relations extérieures. La mort subite d'Özal, la présidence de Demirel et la démission d'İnönü du ministère d'État annoncent le début d'une nouvelle ère dans la vie politique turque. Les anciennes figures sont remplacées par de nouvelles personnes aux profils différents. Mesut Yılmaz et Tansu Çiller seront deux nouvelles figures politiques qui gouverneront le pays dans la période qui suit. On assiste à un changement d'acteurs et de stratégies mais à une persistance des problèmes qui minent la vie politique turque. En effet, la gouvernance de Çiller est profondément marquée par la question kurde, les droits de l'Homme liés à ce problème et les crises économiques⁷¹⁰.

1.1.Retour de l'instabilité du pouvoir exécutif, question chronique

Les dynamiques internes à l'unité sociale ne permettent pas de stabiliser le contexte politique national en raison des fractures idéologiques marquées par les motivations économiques, politiques et culturelles. Nous avons déjà défendu l'idée que l'État turc cherche, à partir de sa modernisation impériale, à installer un régime politique institutionnalisé reposant sur une bureaucratie centralisée capable d'appliquer les lois rationnellement établies. Nous avons également vu qu'une partie de la société porte des valeurs culturelles, traditionnelles et religieuses et que l'État a dû mal à pénétrer. Le gouvernement n'arrive pas à s'établir autour d'éléments plus stables en raison de l'écart qui existe entre les idéologies défendues. Ceci entraîne l'inefficacité continue du pouvoir exécutif ce qui est un problème chronique de l'État

⁷⁰⁹ Cette mort inattendue est un véritable choc pour le peuple turc. Zürcher souligne qu'Özal est vu comme le second homme politique le plus modernisateur du pays après Atatürk. Il luttait contre la corruption, a installé un régime économiquement libéral et essayait de poursuivre les réformes dans tous les domaines. Zürcher affirme que la période après sa mort confirme l'attachement du peuple à cet homme politique.

⁷¹⁰ ZÜRCHER, Eric Jan, *Turkey: A Modern History*, 2004, op.cit., p.294-295.

turc que l'on observe dans l'instabilité des gouvernements de coalition. Nous traiterons ici de plusieurs exemples pour illustrer notre propos.

Quand Demirel est élu président de la République, la coalition gouvernementale que son parti a formée avec le SHP (devenu le CHP le 18 février 1995) perdure jusqu'au 5 octobre 1995. Entre 1991 et 1995, les partis politiques de droite étaient dans une coalition avec les partis de gauches contre les islamistes⁷¹¹. Cependant, les conflits politiques entre ces partis et la montée en puissance des islamistes fragilisent la gouvernance étatique. Le gouvernement de coalition s'effondre lorsque Çiller et Baykal, le dirigeant du CHP, entrent en désaccord. Tansu Çiller remet donc sa démission. Le 5 octobre 1995, elle est à la tête d'un nouveau gouvernement minoritaire qui n'obtient pas le vote de confiance des députés. Tansu Çiller est donc forcée de reformer un gouvernement de coalition avec le CHP à condition que des élections anticipées aient lieu prochainement, sur demande de Baykal. Le 24 décembre 1995 ont lieu les élections auxquelles participent douze partis dont cinq dépassent le seuil électoral de dix pourcents au niveau national⁷¹².

Ces élections législatives ont des conséquences politiques particulièrement importantes. Nous observons une fracture idéologique aggravée entre les partis de gauche et de droite, favorisant les islamistes. En deuxième lieu, le système politique turc reste marqué par un multipartisme qui bloque le parlementarisme démocratique et la composition d'un gouvernement. Malgré le seuil électoral de 10%, on observe un retour de la nécessité de gouverner en coalitions. En troisième lieu, l'islam politique est désormais un acteur considérable qui se rapproche du pouvoir central depuis la périphérie marginalisée. En effet, la marche des islamistes vers la gouvernance étatique a commencé par les élections locales du 27 mars 1994. Le Parti de la prospérité y a conquis les mairies d'Istanbul et d'Ankara où Recep Tayyip Erdoğan et Melih Gökçek sont élus maires. C'est la raison pour laquelle le contexte politique d'après 1994 annonce le commencement d'une nouvelle ère au profit des islamistes. On assiste alors au repositionnement politique des autres camps idéologiques face à l'avancée considérable des islamistes. Les nationalistes, les militaires, les Kurdes, les militants de gauche cherchent tous à se repositionner sur la scène politique, notamment après les événements

⁷¹¹ SAYAN, Sabri, *Politics, Parties and Elections*, 2002, op.cit., p.20.

⁷¹² TUIK, Milletvekili Genel Seçimleri 1923-2011, op.cit. ANAP (132), CHP (49), DYP (135), DSP (76), RP (158 députés).

tragiques de Sivas en 1993 pendant lesquels des islamistes radicaux ont brûlé des artistes alévis dans un hôtel⁷¹³.

1.2. La résistance des différents clivages politiques contre les islamistes

1.2.1. Les droites

Le vrai vainqueur des élections de 1995 est le RP de Necmettin Erbakan, le leader islamiste et théoricien de la « vision de la communauté religieuse » au niveau socio-politique et de « l'ordre juste » au niveau économique. La mobilisation idéologique de la base du parti, qui s'est faite ménage par ménage, a été très efficace, notamment dans les villes industrialisées où les masses populaires issues de l'exode rural sont sensibles aux valeurs conservatrices et du RP⁷¹⁴. L'avantage de ce type d'engagement politique basé sur le conservatisme religieux est que le RP peut réunir des Kurdes et des Turcs dans une même organisation⁷¹⁵.

Bien que le RP ait remporté les élections avec 158 sièges, ce n'est pas suffisant pour créer un gouvernement, ce qui nécessite 276 sièges. Ces résultats obligent la création d'une coalition pour gouverner le pays. Selon la pratique parlementaire, le Président nomme Premier ministre le dirigeant du parti qui emporte la majorité des sièges, ce dernier étant chargé de former un gouvernement. Toutefois en 1995 Demirel charge Mesut Yılmaz de cette tâche alors que son parti, l'ANAP, est arrivé deuxième aux élections. Yılmaz forme alors le gouvernement ANAYOL avec le DYP dirigé par Çiller. Ce gouvernement de coalition réunit seulement 257 voix au Parlement lors du vote de confiance alors qu'il a besoin de 273 pour obtenir la confiance. Erbakan saisit la Cour constitutionnelle qui annule le vote du Parlement ainsi que la prolongation de l'État d'urgence et de l'opération militaire « Provide Comfort » en Irak. La confrontation personnelle entre Çiller et Yılmaz est également un obstacle à la création d'une telle coalition⁷¹⁶. Yılmaz donne donc sa démission au Président. Celui-ci nomme alors Erbakan et le charge de former un gouvernement. Ceci est une rupture dans l'histoire récente de la vie politique turque avec l'arrivée au pouvoir d'un parti à vocation islamique. La périphérie idéologiquement réprimée par la bureaucratie républicaine consolide son poids politique sur

⁷¹³ BAYART, Jean-François, « Faut-il avoir peur de l'Islam en Turquie ? », in *CEMOTI, Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, Vol. 18, 1994, pp. 348-354.

⁷¹⁴ BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, « Continuity and Change in Public Policy: Redistribution, Exclusion and State Rescaling in Turkey », op.cit.

⁷¹⁵ HEPER, Metin, « Islam and Democracy in Turkey: Toward A Reconciliation? », in *Middle East Journal*, Vol. 51, No. 1, Winter 1997, pp. 32-45.

⁷¹⁶ ZURCHER, Eric Jan, *Turkey: A Modern History*, op.cit., p. 298-299.

centre étatique. Par conséquent, on assiste à un mécontentement général des élites économiques, militaires et aussi politiques.

1.2.2. Les élites économiques

La création d'une élite économique dite bourgeoise dans le langage marxiste est un projet politique mené par les Jeunes Turcs dès la seconde monarchie constitutionnelle et poursuivi par la République kémaliste. En absence d'une telle classe dans une économie nationale où l'industrialisation et la commercialisation restent généralement sous-développées, c'est l'État, une fois encore, qui prend l'initiative de l'établissement d'une bourgeoisie nationale. Celle-ci a une influence de plus en plus importante sur la politique d'État. La libéralisation économique aux niveaux commercial et financier occupe une position vitale dans le développement de cette classe, notamment sur le plan national. Au niveau international, la fusion économique mise en place par l'union douanière renforce l'ouverture globale des hommes d'affaires turcs, regroupés dans l'Association de l'industrie et du commerce turque (TUSIAD), vers l'Union Européenne⁷¹⁷. Il est indéniable cependant que l'économie turque a un potentiel limité en matière de la libéralisation. Dans ce cadre, les critiques de la TUSIAD contre le gouvernement s'articulent autour de quelques points importants.

En premier lieu, l'épargne limitée des ménages et la sous-industrialisation poussent l'État à s'appuyer sur des investisseurs étrangers. Il s'agit d'un cercle vicieux où le déficit budgétaire est compensé par les dettes nationales ou internationales, qui causent généralement la dégradation de l'économie. Le pays connaît plusieurs crises économiques qui bloquent l'accumulation des richesses, la circulation monétaire et celle des biens sur le marché noir. Quand le pouvoir d'achat des ménages s'affaiblit, les gouvernements cherchent alors à mettre en œuvre des politiques populaires dans le contexte des élections locales ou législatives. Pendant la décennie 1990 – 2000 on observe trois crises économiques : en 1990, 1994 et 2000.

En deuxième lieu, des raisons politiques pèsent dans la balance. Afin d'élargir son influence politique ou bien de renforcer sa position, le gouvernement crée des alliances avec les élites économiques, comme nous l'avons déjà vu pendant les années 1950. La globalisation, la privatisation et la libéralisation ont un effet transformateur sur ces relations complexes. L'exemple de TUSIAD et MUSIAD prouve bien ce raisonnement. La période d'Özal est marquée par l'effort politique vers la création d'un « capital vert » via des crédits à taux

⁷¹⁷ UĞUR, M. et YANKAYA D. « Policy Entrepreneurship, Policy Opportunism, and EU Conditionality: The AKP and TÜSIAD Experience in Turkey », in *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, Vol. 21, No. 4, October 2008, pp. 581–601.

d'intérêt moins élevés⁷¹⁸. Le changement idéologique de l'État en faveur du conservatisme confirme bien cette politique qui favorise les détenteurs des capitaux, conservateurs ou non. A cet égard, la TUSIAD et l'Union des chambres et des bourses de produits de Turquie (TOBB) essayent de renforcer leurs acquis économiques en s'adressant aux mécanismes politiques. Ainsi, ces deux associations de la bourgeoisie tendent à souligner les problèmes socio-politiques de la Turquie.

La consolidation de leur position d'investisseur au niveau européen est également liée à l'image de la Turquie sur le plan des relations internationales. Ils voulaient donc une Turquie plus démocratique, respectant les droits de l'Homme et culturels, notamment des Kurdes. Il y a deux rapports rédigés par des professeurs turcs qui reflètent la vocation politique de ces deux institutions économiques. Le premier rapport sur « *les perspectives de la démocratisation en Turquie* » est rédigé par Bülent Tanör et met en lumière les problèmes structurels de la démocratie turque. Il est intéressant de souligner que le nouvel objectif de la bourgeoisie turque est critiqué dans le préambule du rapport en posant cette question « *est-ce que tout est du devoir de la TUSIAD ?* ». La réponse insiste sur le cadre des valeurs démocratiques, des droits de l'Homme, etc. Le rapport suggère une réconciliation définitive entre la laïcité et l'Islam, l'État-nation et la situation multiethnique de la société dans une perspective démocratique. Ainsi, la Turquie démocratique serait un État du monde⁷¹⁹.

Le rapport intitulé « Rapport de l'Orient » publié par TOBB et rédigé par Doğu Ergil analyse la question kurde sous toutes ses dimensions : culturelles, historiques, économiques et politiques à l'aide des données statistiques. Le rapport veut montrer d'où viennent le problème et les revendications des Kurdes. Il met l'accent sur ce que pensent les Kurdes de la question kurde et du PKK⁷²⁰. Sur le plan théorique, les rapports pourraient être efficaces mais en pratique la logique de l'État turc ne permettrait pas la réconciliation démocratiquement conclue entre les différents clivages politiques. C'est la raison pour laquelle ces rapports étaient fortement critiqués par l'armée et certaines élites politiques⁷²¹. Par exemple la TUSIAD qui regroupe les

⁷¹⁸ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 2 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque 2 : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations], op.cit.

⁷¹⁹ TANÖR, Bülent, *Türkiye'de Demokratikleşme Perspektifleri* [Les perspectives de la démocratisation en Turquie], Ocak 1997, Yayın No . TÜSİAD – T/97 – 207.

⁷²⁰ ERGİL, Doğu, *Doğu Sorunu: Teşhisler ve Tespitler : Özel Araştırma Raporu* [Question de l'Est: Diagnostics et déterminations: Rapport de recherche spécial], TOBB, 1995.

⁷²¹ TBMM Tutanak Hizmetleri Başkanlığı, Komisyon : 28 Şubat Tarih : 18/10/2012 Grup : Çakır https://www.tbmm.gov.tr/arastirma_komisyonlari/darbe_muhtira/docs/tutanak_son/28_subat_alt_komisyonu/28_subat_alt_komisyonu/18.10.2012/Do%C4%9Fu%20Ergil-18.10.2012.pdf [Consulté le 23/09/2019].

grands détenteurs des capitaux du pays, avait pour ambition d'être un groupe de pression mais aussi une association d'intérêt défendant les valeurs démocratiques. En effet, ils voulaient faire partie de la globalisation économique afin de conquérir de nouvelles parts du marché international⁷²².

Derrière ce changement de rôle des institutions économiques réside clairement une volonté d'engagement politique des acteurs économiques. Leurs efforts pour l'obtention d'une place significative au sein de l'arène politique sont marqués par l'émergence de deux nouveaux concepts politiques : la démocratie et le libéralisme. A ce titre, la privatisation, la libéralisation économique et la montée en puissance de nouvelles valeurs démocratiques, notamment avec l'engagement international de la Turquie auprès de l'UE, sont significatifs de ces avancées. Dans ce cadre, un entrepreneur turc du nom de Cem Boyner a lancé le Nouveau Mouvement de la Démocratie en 1994 et Besim Tibuk, un homme politique libéral, a créé le Parti libéral en 1995. Ces mouvements sont le fruit du mariage de la politique avec l'économie libérale qui a été graduellement mise en place en Turquie depuis la libéralisation et les privatisations d'Özal. Le mouvement politique de Boyner défend l'élargissement des principes et des droits démocratiques du système politique turc afin de trouver une solution définitive à la question kurde. Il attribue également une position importante au principe de laïcité, qui doit jouer un rôle d'arbitre entre l'idéologie officielle et la liberté religieuse⁷²³. Par contre, ils n'ont pas eu un grand succès pendant les élections de 1995.

Concernant la question européenne, les détenteurs des capitaux demandent le renforcement de l'identité turque autour des valeurs libérales, ce qui peut paraître paradoxal quant à leur position sur la question kurde. Ils militent pour une action entrepreneuriale prudente qui sauvegarde l'identité nationale contre la globalisation économique. L'influence des acteurs islamiques dans l'économie devient un nouvel enjeu pour la bourgeoisie turque. Elle va de pair avec la politisation et l'institutionnalisation de l'économie, notamment par la création de MUSIAD. A ce titre, les relations politiques avec l'Europe peuvent être un instrument idéologique pour équilibrer l'impact politico-économique du « capital vert ». Le traité d'union douanière de 1995 fait partie d'une stratégie des kémalistes et de la bourgeoisie nationale⁷²⁴. Toutes ces activités politiques confirment bien l'essor de nouveaux enjeux autour des profits

⁷²² KEYMAN, Fuat Keyman et KOYUNCU, Berrin Koyuncu, « Globalization, alternative modernities and the political economy of Turkey », in *Review of International Political Economy*, Vol.12, Issue 1, 2005, pp.105-128.

⁷²³ BOYNER, Cem, *Türkiye Güçlüdür, Yapacaktır!* [La Turquie est puissante et Elle le fera !], in: Konuşma, Yazı ve Makalelerle Yeni Demokrasi Hareketi, YDH Basın Yayın ve Danışmanlık, İstanbul 1994.

⁷²⁴ HELVACIOĞLU, Banu, « The Paradoxical Logic of Europe in Turkey: Where Does Europe End? », in *The European Legacy: Toward New Paradigms*, Vol.4, Issue 3, 1999, pp.18-34.

économiques entre islamisation et démocratisation du pays. Les groupes conservateurs occupent apparemment une place plus efficace contre l'idéologie officielle de l'État alors que les acteurs politiques de l'époque précédente y ont initié une mutation considérable. De ce fait, les crises économiques favorisent la montée en puissance des islamistes grâce au soutien populaire des groupes économiquement moins favorisés. Sur le plan pratique, « l'ordre juste » d'Erbakan exclut du taux d'intérêt de l'économie nationale en promettant la redistribution des richesses au peuple. Ce modèle idéologique constitue le pilier économique du conservatisme islamique. Malgré tout, les différents groupes sociaux tentent de résister au mouvement islamiste qui s'installe au pouvoir sous la coalition REFAH-YOL.

2. L'arrivée au pouvoir des islamistes

La mobilisation politique de l'idéologie islamiste, exclue officiellement par le centre pendant longtemps arrive au pouvoir via la démocratie malgré les efforts des différents groupes politiques et économiques contre d'Erbakan. Suite à l'échec des tentatives de création d'un gouvernement par le parti de droite conservatrice, Demirel donne la mission d'établir le gouvernement à Erbakan. Le 54^{ème} Gouvernement turc intitulé « REFAH-YOL » est formé autour d'un protocole de coalition conclu entre le DYP et le RP. On peut se demander pourquoi le DYP n'a-t-il pas essayé de créer cette coalition suite aux élections générales ? Ici il y a trois éléments à souligner. Le premier élément tient aux réflexes idéologiques de l'État turc. Bien qu'une bonne partie de la société veuille un gouvernement issu d'un parti aux valeurs islamiques, de nombreux groupes sociaux, économique et politiques s'y opposaient fortement, notamment car le RP souhaite la suppression du taux d'intérêt de l'économie turque, la suspension des relations intergouvernementales entre la Turquie et l'Israël⁷²⁵. Pour la partie laïque de la société, les élites économiques, bureaucratiques et politiques, ce genre des politiques publiques est irréalisable dans un pays comme la Turquie. En effet, le futur qu'ils envisagent est l'adhésion à l'UE et le passage à une économie où la libéralisation commerciale et financière a été déjà lancée dans le cadre de la globalisation.

Le deuxième élément est associé aux manœuvres politiques du président de la République. Comme nous l'avons déjà mentionné, dans un premier temps, Demirel demande à Mesut Yılmaz de composer un gouvernement alors que son parti n'est que deuxième des élections, contrairement au parti d'Erbakan. En troisième lieu, nous voyons la formation d'une alliance politique en raison de l'intérêt politique des acteurs, notamment de Çiller et Erbakan.

⁷²⁵ ROBINS, Philip, « Turkish Foreign Policy under Erbakan », in *Survival: Global Politics and Strategy*, Vol.39, Issue 2, 1997, p.84-85.

Çiller souhaite garder sa place au sein du gouvernement pour préserver son immunité dans un contexte d'accusation de corruption.⁷²⁶ Erdogan lui souhaitait faire de son idéologie longtemps marginalisée, une idéologie d'État. Devenir Premier ministre semble un bon moyen d'y parvenir. Pour ces différentes raisons, une coalition est formée entre Erdogan et Çiller. Néanmoins les élites de la presse turque vont constituer une résistance politique forte contre ce rapprochement.

2.1. La presse : le quatrième pouvoir

Nous pouvons affirmer que les médias sont un véritable quatrième pouvoir qui influence l'ordre du jour politique du pays. Sur ce point, certains politistes pensent que les médias devraient défendre l'intérêt public de par sa responsabilité tandis que d'autres assurent que les médias créent les problèmes sociaux en les rendant public. Les chercheurs insistent sur l'impact et l'effet des médias sur la population, la politique et les groupes d'intérêt. Les travaux empiriques portent généralement sur le « *media effect* » dans les domaines concernés⁷²⁷. Avec l'émergence de certaines problématiques telles que les droits des femmes, de la jeunesse et des droits humains en général, le cadre théorique des recherches faites sur la presse de masse devient également plus complexe. Il faut désormais prendre en considération les comportements individuels, les attitudes, les croyances des individus dans une observation des effets des médias. Ce type de diversité multidimensionnelle touchant à la vie individuelle correspond aujourd'hui à la multiplicité des canaux d'information par lesquels les médias élargissent leur influence⁷²⁸.

Le modèle de la dépendance des effets des médias reste plus compatible avec notre raisonnement portant sur la compréhension de ce processus. D'après ce modèle les médias détiennent un pouvoir d'orientation de l'opinion publique, de la société et des individus⁷²⁹. La réalité sociale y joue aussi un rôle important⁷³⁰. Il est indéniable que les médias conventionnels tels que la presse écrite, la télévision et la radio constituent presque le seul moyen de diffusion des informations, alors qu'aujourd'hui il y a une tendance à la multiplication des communications via les réseaux sociaux. Néanmoins, les informations les plus crédibles

⁷²⁶ ZURCHER, Eric Jan, *Turkey: A Modern History*, op.cit.

⁷²⁷ PERSE, Elizabeth et LAMBE, Jennifer, *Media Effects and Society*, Routledge, NY, 2nd Edition, 2017.

⁷²⁸ SLATER, Michael D. « Reinforcing Spirals: The Mutual Influence of Media Selectivity and Media Effects and Their Impact on Individual Behavior and Social Identity », in *Communication Theory*, Vol. 17, Issue 3, 2007 pp.281–303.

⁷²⁹ Ball-Rokeach, S.J., et DEFLEUR, M.L., « A Dependency Model of Mass-Media Effects », in *Communication Research*, Vol 3, Issue 1, 1976, pp. 3-21.

⁷³⁰ SCHEUFELE, Dietram A., « Framing as a theory of media effects », in *Journal of Communication*, Vol. 49, Issue 1, March 1999, pp.103–122.

proviennent encore de ces organes conventionnels car nous constatons une désinformation répandue sur les réseaux sociaux. Nous pourrions cependant dire que ces derniers facilitent la circulation des informations des médias traditionnels. De plus, les médias ont pu élargir leur influence sur la société dans des systèmes plus démocratiques. Ils sont progressivement devenus un nouvel acteur efficace qui oriente la scène politique⁷³¹.

Nous voyons de ce fait que pendant la période où l'idéologie islamiste d'Erbakan répand son influence politique au niveau social et étatique, les médias insistent sur les éléments religieux tels que le ramadan, la charia, les tarikats (groupes religieux) relatifs aux politiques d'Erbakan. Tous ces éléments religieux ont un impact symbolique sur la société et les cadres politiques car il y a un risque que l'idéologie islamiste établisse un régime islamique sur le plan étatique⁷³². Des efforts sont alors déployés pour infléchir négativement la perception du gouvernement d'Erbakan. Les voyages officiels d'Erbakan vers les pays de l'Afrique du Nord sont critiqués largement par les cadres politiques et les journaux nationaux⁷³³. Lors de la visite diplomatique d'Erbakan en Libye, le quotidien *Sabah* présente cet événement politique comme une crise diplomatique. Les journaux relaient notamment le prétendu mépris du dirigeant libyen à l'égard de la délégation turque et affirment qu'il aurait dit que la Turquie était sous occupation et que les Kurdes devaient avoir un rôle régional au sein de leur propre État. Mesut Yılmaz, leader de l'ANAP, renchérit en disant qu'Erbakan l'a bien mérité⁷³⁴. La rhétorique anti-israélienne et anti-occidentale d'Erbakan ainsi que son discours sur l'héritage ottoman et l'islamisme n'ont pas l'effet escompté en Libye⁷³⁵. Cette crise entre deux dirigeants a rapidement causé la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays suite à la décision prise par le ministère des Affaires étrangères turc⁷³⁶. Les visites officielles dans les pays illustrent la politique extérieure alternative des islamistes face aux politiques traditionnelles dirigées vers l'Occident. Cette politique qui est fortement critiquée lors de cette période va être reprise sous l'idéologie néo-ottomaniste de l'AKP⁷³⁷.

⁷³¹ DENIS, Pingaud et BERNARD, Poulet, « Du pouvoir des médias à l'éclatement de la scène publique », in *Le Débat*, Vol. 138, No.1., 2016, pp. 6-16.

⁷³² TOPRAK, Binnaz, « Islam and Democracy in Turkey », in *Turkish Studies*, Vol. 6, Issue 2, 2005, pp.167-186.

⁷³³ *Milliyet*, « İnâat Gezisi Başladı (Mısır) [Le voyage obstiné a commencé (Égypte)] » 3.10.1996, p.1.

⁷³⁴ *Sabah*, « Utanç Gecesi [La nuit de la honte] », 7 Ekim 1996, p.1 et *Milliyet* « Libya Faciası [La catastrophe de Lybie] », 7.10.1996, p.1.

⁷³⁵ MAKOVSKY, Alan, « How to Deal with Erbakan », in *Middle East Quarterly*, Vol. 4, No. 1, March 1997 pp.3-8.

⁷³⁶ *Milliyet*, « Elçiyi Çağırdık [on rappelle l'ambassadeur] », 8.10.1996, p1.

⁷³⁷ DIKICI BILGIN, Hasret, « Foreign Policy Orientation of Turkey's Pro-Islamist Parties: A Comparative Study of the AKP and Refah », in *Turkish Studies*, Vol. 9, Issue 3, 2008, pp.407-421.

Au niveau national, un groupe islamiste sur-politisé de la mosquée de Kocatepe à Ankara manifeste et demande l'application de la charia. Le 2 octobre 1996, le quotidien *Milliyet* publie les avertissements de Demirel contre le gouvernement d'Erbakan et rapporte la présence de soldats à l'Assemblée, prenant des notes et donnant l'impression de surveiller les débats. Il essaye également d'attirer l'attention des lecteurs en faisant allusion aux prières d'Erbakan dans la même page⁷³⁸. Ces nouvelles politiques continuent d'être présentes dans les journaux nationaux. Certains journaux demandent même directement l'intervention militaire dans les affaires gouvernementales⁷³⁹ alors que d'autres journalistes soulignent qu'aucun problème politique ne peut être résolu par un coup d'État⁷⁴⁰. Nous constatons que la possibilité de l'intervention militaire est largement discutée entre les différents groupes sociaux du pays.

Dans les premiers jours de 1997, Erbakan a invité les dirigeants des communautés religieuses pour un dîner à la résidence du Premier ministre. Ceci déclenche une crise politique de niveau national⁷⁴¹. Au niveau local, Bekir Yıldız le maire de Sincan, un district d'Ankara, a organisé une soirée pour protester contre les actes militaires d'Israël. Les onze personnes présentes, y compris le maire, sont interpellées, jugées et emprisonnées⁷⁴². Cette soirée dite « de Jérusalem » a peut-être accéléré le coup d'État « doux » de 1997. En effet, l'armée turque en a profité pour envoyer un convoi militaire vers la mairie de Sincan. Ce défilé exceptionnel sera plus tard justifié par le ministère de la Défense comme étant un simple exercice militaire⁷⁴³.

Des efforts sont également déployés pour d'établir un corps d'élites issu du RP au sein des organes étatiques⁷⁴⁴. Tous ces événements politiques sont les causes de l'intervention militaire limitée qui a pour but de rétablir les valeurs kémalistes de l'État républicain. Il faut encore souligner que les médias ont joué un rôle considérable dans la préparation psychologique de la société pour un coup d'État probable. Il est vrai que les élites politiques, militaires et même économiques avaient une sensibilité traditionnelle pour les principes kémalistes de la

⁷³⁸ *Milliyet*, « Demokrasi Korosu [La chorale de la démocratie] », 2.10.1996, p.1.

⁷³⁹ ERGİN, Sedat, « Erkaya'nın Bu Kez Silahsız Kuvvetler Halletsin Doktrini [Le doctrine dit pour cette fois, les forces non armées font le travail] », in *Hürriyet*, 25.06.2000 <http://www.hurriyet.com.tr/sedat-ergin-erkayanin-silahsiz-kuvvetler-doktrini-39163765> et *Sabah*, « Ordu rahatsız [La malaise de l'armée] », 13.12. 1996, p.1. [Consulté le 23/09/2019].

⁷⁴⁰ *Milliyet*, « Darbe hata olur [Le coup d'État serait une erreur] », 10.10.1996, p.1.

⁷⁴¹ *Sabah*, « Erbakan'ın Özel iftirana tepki [La réaction contre la rupture du jeûne d'Erbakan] », 11.01. 1997, p.1.

⁷⁴² *Milliyet*, « Kudüs Gecesi'ni düzenleyen Sincan Belediyesi Başkanı Bekir Yıldız'ın da aralarında bulunduğu 10 sanık, Ankara DGM'de tutuklanarak cezaevine gönderildi [Dix accusés, dont le maire de la municipalité de Sincan, Bekir Yıldız, qui organisaient la Nuit de Jérusalem, ont été arrêtés et envoyés en prison à la Cour de sûreté de l'État d'Ankara] », 14.02.1997, p.10.

⁷⁴³ TBMM, Meclis Darbeleri Araştırması Komisyonu Raporu [le rapport de l'Assemblée pour l'investigation des coup d'États], Dönem 124, Yasama Yılı 03.11.2012, p.954 https://www.tbmm.gov.tr/sirasayi/donem24/yil01/ss376_Cilt2.pdf [Consulté le 23/09/2019].

⁷⁴⁴ *Sabah*, « 1 saatte 45 atama [45 nominations en une heure] », 01.02.1997, p.1.

République turque. A ce titre, une bonne partie de la société était également sensible à ces principes. Steven Livingston aborde l'effet des médias grâce à « l'effet CNN » qui donne lieu à la normalisation des interventions militaires soit à l'intérieur soit à l'extérieur aux yeux des peuples⁷⁴⁵.

2.2.L'événement du 28 février 1997 : un coup d'État post-moderne

Nous avons vu que le gouvernement du RP s'oppose profondément aux engagements socio idéologiques des élites politiques, militaires et des médias. Certains actes et déclarations d'Erbakan et des autres membres de son parti montrent leur volonté non ambiguë d'instaurer une nouvelle politique intérieure portée par le conservatisme islamique et une politique extérieure anti-israélienne, antioccidentale et pro-islamiste avec le monde arabe. Depuis la construction républicaine, l'appareil d'État ne soutient que des politiques modérées respectant les valeurs républicaines dont la laïcité et l'idéologie kémaliste représentent les deux piliers centraux. Aucune idéologie politique incompatible avec ces valeurs ne pouvait accéder au pouvoir, jusqu'au gouvernement d'Erbakan. Néanmoins, le coup d'État en 1980 ouvre la voie à l'idéologie conservatrice faisant la synthèse turco-islamique⁷⁴⁶ et a vraisemblablement facilité l'accession du RP au pouvoir. On constate qu'une partie de la bureaucratie et certains dirigeants politiques essayent de se débarrasser de la démocratie limitée mise en place par le régime militaire.

La commission d'enquête parlementaire sur les coups d'État militaire a également mis en lumière des lettres personnelles envoyées à Erbakan par Demirel. A ce titre, il lui demandait de respecter les valeurs de la République⁷⁴⁷. Nous constatons que Demirel, alors chef d'État souffrant des interventions militaires, essaye de résoudre le problème de la marginalisation d'Erbakan dans les limites de la démocratie. Bien qu'il occupe la fonction suprême du régime turc, il s'efforce de contrôler politiquement des actes gouvernementaux en contradiction avec la laïcité. La présidence adopte une attitude très prudente face aux politiques publiques orientées contre l'idéologie traditionnelle de l'État. Par exemple, le secrétariat de la présidence a demandé à être informé de l'existence des politiques qui faciliteraient l'accès des étudiants des

⁷⁴⁵ LIVINGSTON, Steven, « Clarifying the CNN Effect: An Examination of Media Effects According to Type of Military Intervention, Research Paper », R-18, *Public Policy*, The Joan Shorenstein Center Harvard University John F. Kennedy School of Government, June 1997.

⁷⁴⁶ ÇETİNSAYA, Gökhan « Rethinking Nationalism and Islam: Some Preliminary Notes on the Roots of « Turkish-Islamic Synthesis in Modern Turkish Political Thought », in *The Muslim World*, Vol. 89, Issue 3-4, 1999, pp. 350–376.

⁷⁴⁷ TBMM, Meclis Darbeleri Araştırması Komisyonu Raporu, Dönem 124, Yasama Yılı 03.11.2012, op.cit., p.1001-1005.

écoles religieuses aux lycées scientifiques, les étudiants de ces derniers pouvant candidater aux écoles militaires. Toutefois le ministère de l'Éducation nationale refuse cette réforme⁷⁴⁸. Le problème de la création de son propre corps administratif par le RP pousse les autres institutions étatiques à agir prudemment. Néanmoins, les organes civils de l'État n'empêcheront pas la réalisation de cette intervention militaire « douce » le 28 février 1997.

2.3. La recherche de l'institutionnalisation du coup d'État

La manière dont l'armée turque mène ce coup d'État est différente des précédents. C'est la raison pour laquelle il est qualifié de « post-moderne » ou « doux » dans la littérature académique. Le 28 février 1997, le Conseil national de sécurité (MGK) composé de chefs d'état-major, de membres du gouvernement et du président de la République publie ses décisions concernant la lutte contre le fanatisme islamique et le PKK. Le premier point vise directement le gouvernement d'Erbakan. L'armée lui donne encore un ultimatum et demande l'arrêt des politiques islamistes. Ceci est la fin du pouvoir du RP, celle de l'idéologie conservatrice imposée à l'État avec le coup d'État en 1980 et on observera le retour d'un régime laïc kémaliste à court terme.

L'armée étant l'organisation la plus institutionnalisée des organes étatiques, elle prend la main et souhaite mettre en place une nouvelle orientation idéologique à l'État. L'armée ignore-t-elle toujours la vérité sociale du pays et la réalité de l'arène politique ? Les groupes sociaux les moins favorisés votent généralement pour les entités politiques qui respectent les valeurs islamiques alors qu'une partie du peuple défend la laïcité et qu'un autre vote pour le centre-droit ou la gauche. Il y a également les séparatistes kurdes qui souhaitent l'indépendance des territoires de l'Est. Dans ce paysage socialement et politiquement fractionné, nous pouvons dire que l'armée veut empêcher la centrifugation des acteurs conservateurs vers une marginalisation islamique. Bien que les décisions du MGK touchent directement au gouvernement du RP ainsi qu'au séparatisme kurde, l'étape à venir va mettre hors-jeu le premier car ce dernier ne dispose d'aucune légitimité au niveau étatique⁷⁴⁹.

Les militaires kémalistes voulaient marginaliser le conservatisme islamique dans toutes ses dimensions. L'événement de février 1997 essaye de marginaliser les détenteurs des capitaux conservateurs, mobilisés majoritairement au sein de MUSIAD, qui ont commencé à devenir les nouveaux acteurs de l'économie turque avec la période d'Özal et à renforcer leur profit pendant

⁷⁴⁸ Ibid., p.1009.

⁷⁴⁹ Les décisions de MGK du 27 février 1997 incluent également l'augmentation de la durée d'éducation obligatoire jusqu'à huit ans. C'est la raison pour laquelle Erbakan a dû signer ce texte imposé par les militaires.

celle d'Erbakan⁷⁵⁰. Un boycott est organisé visant les firmes qui sont considérées du « capital vert » et des listes de ces firmes sont publiées. Les militaires interdisent la participation de ces entreprises aux appels d'offres publics⁷⁵¹.

L'armée envisage apparemment de réinstaller un régime politique plus modéré et conforme à la tradition idéologique de la République. Or, cette intervention militaire est menée par les officiers contre l'héritage conservateur du coup d'État de 1980. Ceci montre bien l'importance idéologique des acteurs qui influent sur le processus des décisions d'État. Par exemple Çevik Bir, officier de l'armée turque, était l'un des acteurs principaux du 27 février puis du fonctionnement d'un organe de surveillance nommé « Batı Çalışma Grubu » ou Groupe d'Études de l'Ouest, (BÇG). Il militait alors pour l'intensification des relations intergouvernementales avec l'Israël et le retour définitif vers des politiques laïques. Ce projet politique n'est pas réalisable sous un gouvernement qui est ouvertement anti-israélien et qui refuse d'adhérer aux valeurs laïques de la République⁷⁵².

Le mémorandum militaire de 1997 n'est pas aussi « doux » que ses appellations le laissent supposer. En effet, l'armée a été purgée des soldats et officiers activement islamistes et les écoles religieuses ont été fermées. Les communautés religieuses ont également subi des pressions de la part des forces de l'ordre. Ces politiques visaient visiblement à stopper la production des élites islamistes. Tout cela reflète un retour à l'idéologie kémaliste au sein de l'État. Le système de production des élites militaire est en partie responsable de cette méfiance généralisée de l'armée vis-à-vis de l'idéologie islamiste⁷⁵³.

Selon Erbakan, le gouvernement a deux possibilités après le 28 février 1997 : soit la démission soit le consensus avec l'armée. Erbakan s'exprime en faveur d'un accord avec l'armée⁷⁵⁴. Cependant, le BÇG a commencé à surveiller les comportements politiques des islamistes. En outre, la voie juridique est utilisée comme un mécanisme efficace pour suspendre les activités politiques du RP. Le procureur de la République de la Cour de cassation a déposé

⁷⁵⁰ DEMİR, Ömer et all., « Anatolian Tigers or Islamic Capital: Prospects and Challenges », in *Middle Eastern Studies*, Vol. 40, Issue 6, 2004, pp.166-188.

⁷⁵¹ Ed.UZGEL, İlhan et DURU Bülent, *AKP Kitabı: Bir Dönüşümün Bilançosu* [Le livre d'AKP : Le bilan d'une transformation], Phoenix Yayınevi, 3. Baskı, 2013, Ankara p.17.

⁷⁵² BİR, Çevik et SHERMAN Martin, « Formula for Stability: Turkey Plus Israel », in *Middle East Quarterly*, Fall 2002 Vol. 9, No.4, Fall 2002, pp. 23-32.

⁷⁵³ LOMBARDI, Ben « Turkey-The Return of the Reluctant Generals? », in *Political Science Quarterly*, Vol. 112, No. 2, Summer, 1997, pp. 191-215.

⁷⁵⁴ Premier ministre, Direction générale de la presse et de l'information, 19 Mayıs 1997 <http://web.archive.org/web/20100108162240/http://www.byegm.gov.tr:80/yayinlarimiz/ayintarihi/1997/mayis1997.htm> [Consulté le 23/09/2019].

une plainte contre le RP qui serait responsable de pousser le pays vers la guerre civile⁷⁵⁵. Erbakan doit donc démissionner. Ceci nous montre que l'idéologie islamiste parfois alliée avec les nationalistes demeure cependant exclue du pouvoir central alors que le centre-droit et le centre-gauche trouvent généralement les mécanismes qui leur permettent de préserver leur place politique à la tête de l'État. En effet, elles défendent des valeurs en harmonie avec la logique d'État et de l'armée. Ceci les conduit à supporter la bureaucratie centrale au moment de l'accès au pouvoir des conservateurs islamiques⁷⁵⁶.

Suite à cet événement politique, Demirel demande à Mesut Yılmaz de former un gouvernement après que le RP ait été éliminé du pouvoir. Le BÇG obtient progressivement plus de légitimité sous le gouvernement de Yılmaz. Via cette institution, l'armée surveille les décisions prises au sein du MGK. Ceci affirme donc l'institutionnalisation des interventions militaires sur les organes créés. Le BÇG apparaît comme un mécanisme de contrôle de l'idéologie officielle de l'État qui gère les grandes décisions et voire même influence l'opinion publique⁷⁵⁷ dans un contexte où les crises politiques occupent l'actualité du pays. A cause des enquêtes pour corruption lancées au Parlement, le gouvernement de Yılmaz tombe rapidement. Les deux gouvernements à venir sont dirigés par Ecevit, de centre-gauche. L'instabilité économique influe sur la politique des gouvernements de coalition après l'exclusion des islamistes du pouvoir. L'armée a repris son rôle politique de force déterminante dans la nouvelle composition gouvernementale. Dans un contexte où l'économie turque souffre très fortement des crises de 1999 et de 2001, la nouvelle structuration idéologique de l'État n'est plus pérenne. Les élections législatives en 2002 marquent le début d'une nouvelle pour la Turquie avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement unipartite de l'AKP qui est au pouvoir jusqu'aujourd'hui.

⁷⁵⁵ *Milliyet*, « Refaha Şok [Le choc à Réfah] » 22.05.1997, p.1.

⁷⁵⁶ CİZRE, Ümit et CINAR, Menderes, « Turkey 2002: Kemalism, Islamism, and Politics in the Light of the February 28 Process », in *The South Atlantic Quarterly*, Vol. 102, Issue 2/3, Spring/Summer 2003 by Duke University Press, pp.309-332.

⁷⁵⁷ MICHAUD-EMIN, Linda, « The Restructuring of the Military High Command in the Seventh Harmonization Package and its Ramifications for Civil–Military Relations in Turkey », in *Turkish Studies*, Vol.8, Issue 1, 2007, pp.25-42.

CHAPITRE III : LA TRANSFORMATION INCESSANTE DU FONCTIONNEMENT D'ÉTAT

Le coup d'État « doux » devait durer mille ans selon ceux qui l'ont réalisé mais celui-ci ne pouvait exister que quelques années comme nous le montre le retour des conservateurs islamistes au pouvoir en 2002. La trajectoire politique des conservateurs périodiquement est le fruit de différentes mutations. Les acteurs républicains ont souvent employé des méthodes politiques peu compatibles avec les principes de la pluralité démocratique comme la fermeture de partis politiques par voie juridique. Mais à chaque fois ces partis ont réémergé sous un autre nom. Une partie de ces élites islamistes ont étonnement décidé de s'organiser au sein d'un nouveau parti qui ne sera plus sous le leadership d'Erbakan. Recep Tayyip Erdoğan, Abdullah Gül, Bülent Arınç, Melih Gökçek et d'autres créent un nouveau parti intitulé le Parti de la Justice et du Développement (*Adalet ve Kalkınma Partisi*, AKP). Dès le premier jour, ils déclarent que la chemise de la vision de la communauté religieuse (*Milli Görüş*) est définitivement déshabillée. Avec le temps, Erdoğan définira ce nouveau mouvement politique comme démocrate-conservateur tandis que les discours et la rhétorique du parti portent des motifs profondément islamiques⁷⁵⁸.

Le succès incontestable de ce nouveau parti aux élections législatives trouve son origine dans plusieurs facteurs. L'intervention militaire de 1997 radicalise les conservateurs contre la pression idéologique de l'armée, les crises économiques à répétition et la lassitude de la population vis-à-vis des courants politiques classiques mobilisées autour des mêmes dirigeants depuis des années sont parmi les raisons principales. A cet égard, la création d'un nouveau parti conservateur avant les élections de 2002 donne aux électeurs une alternative aux anciens partis. Le résultat électoral a définitivement ouvert une nouvelle ère en Turquie, où un parti conservateur va pouvoir garder sa place centrale sans intervention militaire sous un leadership charismatique, et entamer des transformations radicales, efficaces, polarisantes et historiques⁷⁵⁹. Celles-ci engendrent la dissolution des valeurs républicaines au profit du conservatisme religieux. Nous allons nous intéresser à ces mutations de la société, de l'économie et des changements idéologiques et fonctionnels de l'État au fil du temps. On fait

⁷⁵⁸ HEPER, Metin et TOKTAŞ, Şule, « Islam, Modernity, and Democracy in Contemporary Turkey : The Case of Recep Tayyip Erdoğan », in *The Muslim World*, Vol.93, Issue 2, April 2003, p.168.

⁷⁵⁹ İNSEL, Ahmet, *La Nouvelle Turquie d'Erdogan, du rêve démocratique à la dérive autoritaire*, La Découverte, Paris, 2017

face à une crise profonde de la distribution de l'autorité au sein même du pouvoir. La solution employée par l'AKP est d'agir sur la centralisation du pouvoir. En effet, ils révisent plusieurs fois la Constitution pour assurer un gouvernement stable en leur faveur mais au détriment du caractère institutionnel de l'État. En effet, il est indéniable que la longue durée du gouvernement de l'AKP a intensivement transformé la tradition bureaucratique de la Turquie. De ce fait, cette période politique devrait être analysée d'une manière attentive.

À partir des années 2000, la Turquie entre dans une nouvelle phase aux niveaux social, économique et politique. L'arrivée au pouvoir de l'AKP ouvre une nouvelle ère pour le pays. Il s'agit de changements, mutations et transformations importants dans plusieurs domaines affectant le fonctionnement même de l'Etat. Dans ce processus, la libéralisation économique joue un rôle important. Nous pouvons supposer que ce phénomène signifiant le recul de l'Etat dans l'économie laisse multiplier les acteurs sur le plan économique ainsi que politique puisque le pouvoir politique n'est plus l'acteur central dans les affaires économiques, à l'exception de son rôle régulateur. En Turquie, cet enjeu de la libéralisation favorise encore plus la position centrale du pouvoir politique comme l'a souligné Berk Esen et Sebnem Gumuscu⁷⁶⁰. L'hypothèse que nous voulons tester dans ce chapitre est que l'arrivée au pouvoir de la périphérie « conservatrice » lui aurait permis de réformer la fonction étatique en révisant la Constitution à plusieurs reprises, grâce à l'appui du soutien populaire. A ce titre, le fait que le système politique parlementaire se transforme en régime semi-présidentialiste puis présidentiel en est le résultat principal. Nous témoignons, lors de ce processus, d'une transformation structurelle au sein des institutions administratives, judiciaires, militaires et politiques par l'insistance d'un pouvoir charismatique. C'est notamment ce dernier qui aggrave le problème de l'institutionnalisation étatique, surtout avec le changement du régime politique en Turquie. A ce titre, les réformes administratives ayant pour but de décentraliser l'architecture territoriale renforcent paradoxalement la recentralisation du pouvoir politique. En effet, elles mettent en place le poste de préfet alors que la multiplication de nombre des municipalités métropolitaines favorise le rôle politique des maires. C'est sur ce point que le gouvernement applique la tutelle administrative sur les collectivités locales, plus précisément celles qui sont sous la gouvernance des partis d'opposition. A ce titre, les mairies prokurdes sont encore plus ciblées. Or, la question kurde prend une forme plus internationale liée aux événements régionaux en Syrie et en Irak. Le succès politique des tentatives de règlement de la question

⁷⁶⁰ ESEN, Berk et GUMUSCU, Sebnem, « Building a Competitive Authoritarian Regime: State-Business Relations in the AKP's Turkey », in *Journal of Balkan and Near Eastern Studies*, No.20, Vol. 4, 2018, pp.349-372.

kurde par des moyens pacifiques à l'intérieur du pays n'est pas assuré pour plusieurs raisons telles que le manque de transparence de ces processus, la résistance sociale des parties nationalistes, etc.

Section A : La marche « lente » des novateurs islamistes vers le pouvoir étatique

Les années 2000 sont marquées par des mutations profondes en Turquie ainsi que dans le monde. Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis annoncent le commencement d'une nouvelle ère. Les conflits entre les blocs vont changer d'axe vers la « lutte des civilisations »⁷⁶¹. Les conflits armés au Moyen-Orient qui reprennent une rhétorique ancienne de questionnement des relations entre l'Occident et l'Islam aident le gouvernement conservateur turc à consolider son pouvoir à la tête de l'État. Il y aurait un « choc des civilisations » au sein même de la Turquie au cours de la gouvernance d'AKP. Le discours islamiste s'installe de plus en plus dans la vie politique, sociale et économique alors même qu'une réorganisation administrative et économique est menée dans le cadre du néo-libéralisme et du New Public Management (NPM). Le fait que les nouveaux islamistes défendent le néolibéralisme basé sur la globalisation économique a forcément attiré l'attention de la bourgeoisie anatolienne souvent appelée les « tigres anatoliens ». Ainsi, le processus de liaison des hommes d'affaire conservateurs avec le système financier s'accélère fortement sous la gouvernance conservatrice de l'AKP. On assiste alors au croisement des profits économiques et politiques conservatrices⁷⁶².

1. Le contexte économique du changement politique

1.1. Un État en crise budgétaire

Comment un parti politique récemment créé a-t-il pu arriver au pouvoir lors des premières élections auxquelles il participe ? Certains chercheurs soulignent l'importance de la conjoncture internationale. En effet, les événements extérieurs peuvent changer les attitudes politiques des électeurs au niveau national. Mais ceux qui défendent cette thèse remarquent généralement des liens ambigus de l'AKP avec les États-Unis. Le travail intitulé « AKP : le

⁷⁶¹ HUNTINGTON, Samuel P., *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon and Schuster, Rockefeller Center, New York, 1996.

⁷⁶² ÖNİŞ, Ziya, *The Political Economy of Turkey's Justice and Development Party* (November 4, 2004). Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=659463> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.659463>.

nouvel acteur de la transformation néolibérale », d'İlhan Üzgel fait souvent allusion à cette dimension politique dans l'apparition et le développement de l'AKP parallèlement aux dynamiques internes du pays, telles que l'éclatement des anciens blocs de centre-gauche et centre-droite⁷⁶³. Dans le cadre de notre travail, nous éviterons d'entrer dans ce type de détails et resterons sur des axes plus précis et sociologiques dans la montée en puissance du conservatisme turc.

En général, les deux problèmes chroniques de la Turquie que sont l'instabilité politique et les crises économiques y ont joué un rôle prépondérant. Le gouvernement de coalition rassemblant des idéologies diverses n'arrivait pas à mettre en œuvre des politiques budgétaires et monétaires restreintes pour contrer la fragilité économique. Au début du nouveau millénaire, l'économie turque fait face à une haute inflation associée à une crise budgétaire considérée comme l'un des événements caractéristiques du système international financier⁷⁶⁴. Ce problème économique déclenche une crise du capital en Turquie suite à une discussion déroulée entre le président de la République A. Necdet Sezer et Ecevit. Cet événement politique risque de fragiliser le contexte économique à court-terme. C'est la raison pour laquelle les investisseurs retirent leurs devises étrangères, ce qui cause la baisse des réserves de la banque centrale turque. Ensuite, le gouvernement décide d'augmenter le taux d'intérêt pour empêcher la fuite des capitaux du pays. Ceci accroît l'inflation, la baisse de valeur de la monnaie turque, le chômage⁷⁶⁵.

Cette crise qui éclate en février 2001 est très forte et la Turquie doit s'adresser au FMI afin de rembourser son déficit budgétaire. Kemal Derviş, économiste turc vivant aux États-Unis, devient le ministre de l'Économie et applique un programme de stabilisation économique sévère qui contient des réformes structurelles pour l'économie turque conformément aux exigences des FMI. La soumission de la Turquie aux programmes du FMI est également considérée comme une perte d'autonomie étatique⁷⁶⁶. Il est indéniable que l'endettement

⁷⁶³ Eds. ÜZGEL, İlhan et DURU Bülent, *AKP Kitabı: Bir Dönüşümün Bilançosu* [Le livre d'AKP : Le bilan d'une transformation], op.cit. Dans la conclusion de ce travail, il remarque également que l'AKP n'est pas un projet américain bien que pendant son travail, il met en place les dimensions et les liens internationaux des acteurs politiques de l'AKP.

⁷⁶⁴ DUFOUR, Mathieu et ORHANGAZI, Özgür Orhangazi « The 2000–2001 Financial Crisis in Turkey: A Crisis for Whom? », in *Review of Political Economy*, Vol. 21, No. 1, January 2009, pp. 101–122.

⁷⁶⁵ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 3 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque 3 : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (2001-2012), İletişim Yayıncılık, İstanbul, 2013 p.55-65.

⁷⁶⁶ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 3 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (2001-2012), op.cit.

externe affaiblit la souveraineté des États par rapport au système international de la finance. Dès son arrivée au pouvoir, l'AKP suivra fidèlement le programme imposé par le FMI dans le cadre de la néo-libéralisation du marché national par la privatisation massive d'entreprises publiques et en favorisant notamment les exportations. Cette politique économique consolide la position politique du gouvernement dans le cadre de la stabilité du marché national. Nous observons que les exportations ont presque doublé entre les années 2002 et 2005⁷⁶⁷. Pourtant, une question structurelle liée à l'économie turque dégrade graduellement ce tableau. En effet, la pérennité des exportations turques repose étroitement sur les importations or, selon le rapport de l'Organisation mondiale du commerce, ces dernières qui s'accroissent beaucoup plus rapidement que les premières⁷⁶⁸.

1.2. Le pouvoir politique : un interventionnisme nécessaire pour une économie stable ?

Les réformes structurelles mises en place par le gouvernement visaient directement des politiques macroéconomiques dans le but de favoriser l'augmentation de la production domestique, l'investissement et la discipline budgétaire⁷⁶⁹. Concernant ce dernier, il est nécessaire de composer un gouvernement stable qui reste fidèle au programme de stabilisation économique, qui pourrait gérer le déficit budgétaire et garantir la sécurité des investissements domestiques et internationaux. Nous pouvons également questionner les privatisations lancées à partir des années 1980. L'État qui se prive du financement de son propre budget demeure obligé de s'endetter à l'étranger. Il faut alors repenser la place de l'État dans l'économie libérale. De façon générale, l'État existe pour assurer la sécurité et collecter les impôts. Ces derniers constituent un mode de financement des politiques publiques devant assurer cette première, notamment. Si l'État n'arrive plus à exécuter sa mission principale de préservation de la sécurité, comment pourrait-il assurer sa capacité de contrôle sur sa population et son territoire ? Il convient de s'interroger sur la néo-libéralisation de l'État turc et de son économie qui subit probablement la perte d'une partie des mécanismes de financement.

La transformation de l'économie peut être considérée en regard du développement politique de l'État. La gouvernance caractérise à la fois l'existence physique d'organes étatiques

⁷⁶⁷ Voir l'annexe 8 : Les chiffres relatifs à la structure des exportations (OMC).

⁷⁶⁸ Organisation mondiale du commerce (OMC), Organes d'examen des politiques commerciales, EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES Rapport du Secrétariat : TURQUIE, WT/TPR/S/192 le 5 novembre 2007.

⁷⁶⁹ MACOVEI, Mihai, « Growth and Economic Crises in Turkey: Leaving Behind a Turbulent Past? », in *Economic Papers* 386, European Economy, European Commission Directorate-General for Economic and Financial Affairs Publications, Brussels, 2009.

sur le plan socioéconomique (*control-capacity*) et sa capacité de gérer des problèmes publics (*problem solving capacity*)⁷⁷⁰. L'articulation entre ces deux facteurs conduit à se focaliser sur le processus de décision (*decision making process*). Dans ce cadre, l'évaluation obtenue des résultats (*outcomes*) détermine finalement un concept large de la gouvernance, car la gestion territoriale est marquée par la multiplication des acteurs, des institutions et des groupes sociaux au niveau local et central. Dans cette optique, l'État apparaît comme une organisation qui s'inscrit dans une logique régulatrice à travers un caractère plus ou moins institutionnalisé, que l'on appelle l'État providence⁷⁷¹. Nous constatons qu'il a changé de position par rapport aux transformations économiques car l'État est encadré par des acteurs divers tels que les médias, la société civile, les organisations internationales notamment⁷⁷². Tous ces éléments marquent clairement la fragilisation du néolibéralisme étatique et économique en Turquie⁷⁷³.

2. Le contexte politique de changement vers le conservatisme

La capacité de l'État à assurer ses missions est de plus en plus fragile en Turquie bien que le PKK ait déclaré unilatéralement le cessez-le-feu suite à l'emprisonnement de leur dirigeant Öcalan en 1999. Cependant, l'ordre politique est incapable d'assurer le développement et l'évolution de son idéologie officielle dans un continuum stable. L'économie, l'adhésion à l'UE et les dynamiques internes étaient parmi les principales forces de résistance face au centre. Il n'est donc pas étonnant que le choix rationnel des masses populaires aille vers un nouveau parti politique issu de l'héritage islamique. Les problèmes accumulés au fil du temps pourraient alors être résolus sous la gouvernance conservatrice.

2.1. Un tournant décisif : les élections du 3 novembre 2002

Les élections législatives de 2002 voient la participation de 18 partis politiques de différentes idéologies, dont seulement deux partis seront représentés au Parlement : l'AKP et le CHP⁷⁷⁴. Les lacunes du système électoral ressurgissent causées par le seuil électoral de 10% appliqué au niveau national. Comparées aux élections précédentes, On assiste également à une baisse sensible du taux de participation, comme nous le montre le tableau suivant.

⁷⁷⁰ DURAN Patrice et LAZEGA, Emmanuel « Introduction: Action collective : pour une combinatoire des mécanismes de coordination », in *L'Année sociologique*, Vol. 65, No. 2, 2015, pp.291-304.

⁷⁷¹ DURAN, Patrice, « Le Savant et La politique: Pour une approche raisonnée de l'analyse des politiques publiques », in *L'Année sociologique* (1940/1948-), Troisième série, Vol. 40, 1990, pp. 227-259.

⁷⁷² CHEVALLIER, Jacques, *L'État post-moderne*, L.G.D.J, Paris, 2003.

⁷⁷³ ÖNİŞ, Ziya, « Beyond the 2001 Financial Crisis: The political Economy of the New Phase of Neo-liberal Restructuring in Turkey », in *Review of International Political Economy*, Vol. 16, Issue 3, 2009, pp.409-432.

⁷⁷⁴ TÜİK, Milletvekili Genel Seçimleri 1923-2011 [Les élections législatives 1923-2011,] op.cit., p.4.

Tableau III : Le taux de participation électorale	
Dates	Taux de participation électorale(%)
1961	81,4
1965	71,3
1969	64,3
1973	66,8
1977	72,4
1983	92,3
1987	93,3
1991	83,9
1995	85,2
1999	87,1
2002	79,1

Source : TUIK, Milletvekili Genel Seçimleri 1923-2011 [Les élections législatives 1923-2011], Yayın No 3685, Türkiye İstatistik Kurumu Matbaası, Ankara, 2012, p.5.

Nous observons que durant la période entre les deux coups d'État il y a une tendance à une diminution de la participation exceptée, lors des élections déroulées à la veille des coups d'État. La faible participation électorale n'est toutefois pas un indice suffisant pour juger du caractère démocratique du régime. En effet, nous observons un phénomène similaire chez les démocraties occidentales. Ici la Turquie fait figure d'exception puisque nous constatons que durant les années 60 et 70 les électeurs étaient moins nombreux à voter. En effet les différents groupes sociaux avaient la chance de s'organiser et de se mobiliser autour d'une structure associative, syndicale et politique, où il n'y avait aucune restriction électorale comme le seuil. Après que le régime militaire de 1980 ait installé la démocratie limitée dans le pays, le vote est redevenu important pour les électeurs afin d'exprimer leurs positions politiques.

Comment expliquer la baisse de la participation à partir de 1999 ? Sur ce point, il convient de noter que les problèmes économiques et politiques peuvent avoir un impact considérable sur la décision des électeurs. Ne pas aller voter est un choix politique impulsé par les questions domestiques, internationales et économiques comme Anne Muxel le souligne⁷⁷⁵. Les élections législatives de 2002 sont le fruit d'un tel problème qui a causé la faible participation des électeurs au niveau national. A cela peut s'ajouter la question du seuil électoral

⁷⁷⁵ MUXEL, Anne, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », *Pouvoirs*, Vol. 120, No. 1, 2007, pp. 43-55.

de 10 % grâce auquel l'AKP a pu accéder au pouvoir en obtenant la majorité nécessaire pour former un gouvernement. Aux élections l'AKP obtient 34,3% des voix et le CHP 19,39%, toutefois l'AKP récolte 363 sièges et le CHP 178⁷⁷⁶. Autrement dit, 46,33 % des voix populaires ne sont pas représentés au Parlement et ces votes ont été distribués proportionnellement entre les deux partis politiques qui ont pu franchir le seuil électoral.

2.2.L'opposition du pouvoir judiciaire : le phénomène de « juristocracy »

Trois étapes peuvent être considérées comme cruciales pour le système juridique en Turquie. La première c'est la modernisation apportée par les Tanzimat où l'État assume la volonté de devenir un État « législatif » au détriment d'une structure patriarcale. La deuxième c'est la constitutionnalisation républicaine avec la constitution de 1924, à propos de laquelle Edward Mead Earle souligne que « *the Constitution of 1924, if it is faithfully carried out, will provide Turkey with a representative and democratic government* »⁷⁷⁷. La troisième étape est marquée par l'établissement de la Cour constitutionnelle en 1962 qui a pour but de surveiller les actes gouvernementaux. A cela nous pourrions également ajouter les régulations directes et indirectes telles que l'eupéanisation du système juridique en Turquie sous l'influence du *soft-power* de l'UE et les autres textes juridiques. Mais, ces trois étapes majeures déterminent le régime juridique de la Turquie aujourd'hui.

Pendant que les islamistes consolident leur position politique, nous allons voir que les institutions juridiques fonctionnent comme un mécanisme efficace contre eux. D'une manière étonnante, le système juridique prévu par la Constitution de 1961 dans le but de limiter les activités gouvernementales commence à fonctionner efficacement dans les années 1990. Nous pourrions dire ici que le pouvoir juridique est devenu l'un des défenseurs de la République aux côtés de l'armée turque. Les querelles entre l'autorité politique, l'armée et la justice vont devenir très fortes avec la montée en puissance de l'AKP. Celui-ci va alors user de différents moyens pour neutraliser le pouvoir juridique et le rôle de l'armée⁷⁷⁸.

La victoire de l'AKP aux élections législatives ne signifie pas qu'ils prennent la maîtrise totale du pouvoir politique, bien qu'ils forment un gouvernement avec une large majorité. L'analyse historique que nous avons menée jusque-là nous montre bien que le centre basé sur

⁷⁷⁶ Op.cit.

⁷⁷⁷ EARLE, Edward Mead, « The New Constitution of Turkey », in *Political Science Quarterly*, Vol. 40, No. 1 Mar., 1925, p.86.

⁷⁷⁸ TEZCÜR, Güneş Murat, « Judicial Activism in Perilous Times: The Turkish Case », in *Law & Society Review*, Vol. 43, No.2, 2009, pp.305-336.

les valeurs kémalistes ne fonctionnent qu'en accord avec ceux qui s'y soumettent. La Cour constitutionnelle a repris cette mission au moment où l'AKP arrive au pouvoir, notamment en interdisant les lois sur l'utilisation des symboles religieux dans la sphère publique⁷⁷⁹. Cela approfondira significativement la rupture entre les laïcs et les conservateurs, notamment avec les succès électoraux de l'AKP. Désormais, ils défendront l'adhésion totale de la Turquie à l'UE, appliqueront l'agenda économique néo-libéral, donneront l'image réformatrice en élargissant certains droits en faveur des groupes sociaux ségrégués. Ainsi, ils gagnent le soutien de l'UE et consolident leur électorat au niveau national. C'est un positionnement stratégique dans la régulation politique des relations entre le gouvernement et l'armée turque⁷⁸⁰.

2.3.L'opposition politique de la présidence

Dans le système politique de la Turquie, la présidence a une position symbolique et supposée neutre selon la Constitution. Ainsi que le président de la République ne doit pas être en relation avec aucun parti politique afin de préserver son rôle suprême et unificateur. Malgré cela, le régime de 1982 a élargi un certain nombre de ses responsabilités. De même pendant la gouvernance sans coalition, le Président est généralement un leader dominant et charismatique dans l'arène politique. Il a tendance à s'éloigner de sa place symbolique en faveur de son courant idéologique comme l'ont par exemple fait Özal hier et Erdoğan aujourd'hui. Durant leurs mandats, l'idée d'un régime présidentiel est toujours l'un des sujets plus discutés, certains soutenant un pouvoir exécutif plus fort pour assurer la stabilité politique du pays. Ceci résulte en une dualité administrative dans la gouvernance de l'État. Si, dans un régime parlementaire, le président de la République essaye d'élargir ses responsabilités symboliques alors que le Premier ministre détient le pouvoir exécutif, la gouvernance étatique deviendrait tout de suite le lieu de conflit entre ces deux personnalités, surtout si elles ne sont pas issues du même bord politique.

Quand l'AKP arrive au pouvoir, nous sommes dans la situation décrite ci-dessus. Ahmet Necdet Sezer, l'ancien président de la Cour constitutionnelle, est le président de la République en 2000. Sezer est, en tant qu'ancien juriste, très attentif aux affaires politiques et à l'ordre laïc. Nous pouvons noter que la présidence de Sezer n'est pas en harmonie avec le gouvernement de l'AKP. Il utilise souvent son droit de veto contre les textes législatifs que lui envoient le

⁷⁷⁹ HIRSCHL, R. « Juristocracy vs. Theocracy: Constitutional Courts and the Containment of Sacred Law », in *Middle East Law and Governance*, Vol.1, Issue 2, 2009, pp.129–165.

⁷⁸⁰ CİZRE, Ümit, « The Justice and Development Party and the Military: Recreating the Past After Reforming It? », in *Secular and Islamic Politics in Turkey : The making of the Justice and Development Party*, Ed: CİZRE, Ümit, Taylor & Francis e-Library, New York, 2008.

Parlement et le gouvernement entre les années 2002 et 2007. Il est l'un des présidents de la République qui a le plus utilisé le mécanisme du veto⁷⁸¹. Par exemple, Sezer s'oppose fortement à la décentralisation des collectivités locales car elle pourrait selon lui remettre en cause l'unité territoriale du pays. A ce titre, il a utilisé son droit de veto sur plusieurs codes visant à reformer la gouvernance administrative.

2.4.L'opposition de l'AKP à la « bureaucraty » républicaine

Les administrations ministérielle, juridique et militaire sont les trois piliers fondamentaux du fonctionnement étatique de la Turquie. La tradition turque de production des élites est très similaire à ce qui existe en France. Elle se concentre particulièrement sur des cursus universitaires spécifiquement établis pour l'enseignement des futurs diplomates, bureaucrates et hauts fonctionnaires du pays. Rappelons que les grandes écoles turques dans le domaine de la médecine, de l'armée, de l'administration civile avaient le français comme langue d'enseignement depuis la période ottomane et le XVIII^e siècle⁷⁸². L'administration républicaine ne souhaite pas supprimer ce système éducationnel dans le contexte où la nouvelle Turquie avait fortement besoin de cadres dirigeants⁷⁸³. Par ailleurs, Mustafa Kemal et les autres pachas qui ont joué un rôle actif lors de la guerre d'indépendance ont su convertir les élites à l'idéologie républicaine en utilisant le CHP et son poids politique.

Durant les premières années de sa gouvernance, l'AKP agi prudemment pour former sa propre élite. Ceci pose le problème de l'inadéquation relationnelle et institutionnelle entre l'armée, le pouvoir juridique et le pouvoir exécutif, c'est-à-dire dans l'ensemble de l'administration. Pour pouvoir établir un appareil bureaucratique qui fonctionne en harmonie avec les projets politiques de l'AKP, le gouvernement s'oppose aux hauts tribunaux et aux hauts fonctionnaires militaires. Le bloc séculaire composé de l'armée, des magistrats et d'une partie des médias met en œuvre une pression politique sur le gouvernement tandis que les élites conservatrices essayent de justifier leurs politiques publiques par leur arrivée au pouvoir démocratique⁷⁸⁴. Au niveau social, on assiste à la lutte de pouvoir entre les deux parties du fait

⁷⁸¹Radikal, « Sezerli 7 Yıl [7 ans avec Sezer] », 28.04.2007, p.1.

⁷⁸² MOREAU, Odile, « Les ressources scientifiques de l'Occident au service de la modernisation de l'armée ottomane (fin XIX^e -début XX^e siècle) », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 101-102 | juillet 2003, pp. 51-67, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 20/06/2019.

⁷⁸³ OLIVIER, Bouquet, « La Turquie et l'Europe : incarnation de l'État et représentation de la société au XX^e siècle », in *Critique internationale*, Vol. No 30, no. 1, 2006, pp. 25-39.

⁷⁸⁴ DAĞI, İhsan, « The Identity, Politics and Discourse in the Search for Security and Legitimacy », in: YAVUZ, Hakan (Ed.), *The Emergence of a New Turkey*, The University of Utah Press, Salt Lake City, 2006, p.96-98.

de la dualité du fonctionnement étatique qui polarise également la société en deux groupes : les soutiens des conservateurs islamistes et ceux des laïcs⁷⁸⁵.

Sur ce point, l'AKP utilise deux méthodes efficaces : en premier lieu, le soutien populaire dont ils bénéficient représente un instrument efficace dans la neutralisation du pouvoir juridique. A travers une rhétorique classique, l'AKP insiste sur le conflit politique entre les nommés et les élus. Selon l'argument des cadres conservateurs la justice et sa tutelle empêchent les élus légitimes de mener les politiques publiques nécessaires. L'armée quant à elle reste encore une menace pour la démocratie. Deuxièmement, l'AKP reprend le discours par des anciennes forces politiques en affichant son souhait d'une adhésion totale et rapide à l'UE en développant un système démocratique avancé, décentralisé et respectueux des droits de l'Homme. Ce projet politique trouve sa légitimité politique dans l'idéologie inventée dite « démocratie conservatrice ». Cette nouvelle formulation idéologique leur permet de gagner plus de soutiens populaires en élargissant leur capacité de représentation politique envers les différents groupes ethniques⁷⁸⁶.

3. La redéfinition des rôles politiques entre le bloc laïc et les conservateurs

La stratégie des conservateurs pour s'installer durablement au pouvoir s'articule autour de quatre grands axes : la reprise des négociations avec l'UE, ce qui signifie l'assouplissement de l'idéologie islamiste ; la démocratisation du pays, en respectant les droits de l'Homme et en accordant des droits culturels aux Kurdes et la pénétration massive de l'AKP dans la bureaucratie militaire et juridique. Ces trois axes en produisent un quatrième qui permet la légitimation de ces trois premiers : les conservateurs longtemps considérés comme marginaux sont désormais les nouveaux réformateurs du pays. La stratégie politique conclue autour de ces quatre axes illustre une vision rationnelle des acteurs islamistes tandis qu'en pratique cela crée une transformation radicale aux conséquences très importantes dans plusieurs domaines.

⁷⁸⁵ HALE, William et ÖZBUDUN, Ergun, *Islamism, Democracy and Liberalism in Turkey : The Case of the AKP*, Routledge, New York, 2010, p.39.

⁷⁸⁶ KAYA, Ayhan , « Islamisation of Turkey under the AKP Rule: Empowering Family, Faith and Charity», in *South European Society and Politics*, Vol. 20, Issue 1, 2014, pp.47-69.

3.1. Le premier axe : l'Union européenne

Les relations complexes entre l'UE et la Turquie reposent sur une perspective ambivalente. Elles sont influencées par des dynamiques internes et externes à la Turquie. Pendant longtemps, les institutions européennes ont explicitement soutenu les forces laïques comme un allié interne dans le pays. La question kurde et les droits de l'Homme sont néanmoins deux questions non négligeables qui fragilisent cette alliance, d'une manière intentionnelle ou pas, entre l'UE et le bloc laïc. Le coup de 1997 est ici un point de rupture entre les deux pôles car les acteurs du « *soft coup* » ont remis en cause le projet européen en raison de la souveraineté nationale⁷⁸⁷. En effet, la Turquie doit changer son visage social, juridique et politique si elle veut faire partie de l'UE. Le séparatisme kurde et la marginalisation des islamistes posent un problème relatif au respect des droits de l'Homme et de la démocratie.

La rhétorique du Mouvement de la Nouvelle Démocratie, mis en place par un homme d'affaire, imbrique étroitement les valeurs laïques et le respect aux droits culturels des Kurdes et nous conduit également à reconsidérer la dimension économique de l'intégration européenne. Plus précisément, soutenir l'adhésion définitive de la Turquie à l'UE assurerait un gain politique au gouvernement ainsi qu'un profit économique à la bourgeoisie nationale. De même, la défense des thèses kémalistes concernant l'occidentalisation pourrait être une manœuvre stratégique pour consolider la place fragile au pouvoir de l'AKP. Ce paysage politique basé sur des relations d'intérêt est vu comme paradoxal par Marcie J. Patton. Toutefois si l'on se penche sur les dynamiques internes de la politique, nous voyons que la situation de l'AKP est loin d'être paradoxale⁷⁸⁸.

Le fait qu'au début de son mandat l'AKP adopte les politiques historiques de la vision kémaliste a deux conséquences. En premier lieu, le bloc laïc perd une grande partie de ses arguments à l'encontre des mouvements islamistes conservateurs, arguments qui leur permettaient de justifier les interventions militaires à répétition. Au niveau juridique les lois sont déjà codifiées avec pour mission de préserver l'ordre laïc et kémaliste. S'il y avait une menace contre celui-ci, les autorités juridiques peuvent agir efficacement. En outre, l'assouplissement des politiques islamistes porte la menace idéologique au niveau social. Les nationalistes kémalistes dits « *ulusalcılar* » sont beaucoup plus sensibles au concept politico-

⁷⁸⁷ PATTON J. Marcie, « AKP Reform Fatigue in Turkey: What has happened to the EU Process? », in *Mediterranean Politics*, Vol.12, Issue 3, 2007, pp.339-358.

⁷⁸⁸ Ibid. p.343.

idéologique d'État-nation, aux valeurs républicaines⁷⁸⁹. De même, la composition bipartisane de l'Assemblée nationale favorise le contexte politique. En s'approchant des élections législatives de 2007, les mécontentements sociaux sont politiquement mobilisés dans le cadre des manifestations républicaines, où ceux qui considèrent la gouvernance de l'AKP comme une menace ouverte à la laïcité y participent⁷⁹⁰.

En second lieu, il s'agit de l'opposition aux politiques publiques du gouvernement à l'intérieur de l'État. Au niveau institutionnel, on observe une pression de la part de la présidence, de la justice et de l'armée sur eux. Au niveau social, l'engagement politique des groupes laïcs constitue un point de résistance. Cette ténacité sociale s'appuie sur les discours nationalistes du MHP et des nationalistes dits « *ulusalcılar* » qui utilisent l'argument de la menace sur l'intégrité territoriale, notamment en ce qui concerne les politiques concernant les Kurdes. C'est la raison pour laquelle on assiste à un fort ralentissement du rythme des réformes⁷⁹¹. Dans ce cadre, l'AKP devra attendre l'arrivée de Gül à la présidence pour qu'ils puissent exécuter leurs politiques qui changent radicalement le pays.

3.2. Le second axe : la démocratisation du pays et la question kurde

Les réformes avancent lentement dans un contexte de résistance généralisée des divers groupes sociaux. Le gouvernement a besoin de convertir la démocratie limitée en une démocratie plus complète et institutionnalisée. Les droits de l'Homme et la question kurde représentent deux grands enjeux pour la démocratisation du régime politique en Turquie. Le 12 août 2005, le Premier ministre Erdoğan prononce un discours à Diyarbakır où il affirme la nécessité d'accorder des droits culturels aux kurdes. Le quotidien *Milliyet* discute l'événement en parlant de la faible participation des Kurdes au meeting⁷⁹² et le *Cumhuriyet* affirme que la question kurde est celle de tout-le-monde⁷⁹³. A partir de ce moment, la question kurde sera à la une de l'actualité turque sans discontinuer.

Avec l'emprisonnement d'Öcalan, le PKK proclame un cessez-le-feu unilatéral dans la lutte contre l'État turc et ses militants quittent le territoire turc et renoncent au projet d'un Kurdistan indépendant. De nombreux procès sont également intentés aux partis politiques pro-

⁷⁸⁹ ORAN, Baskin (Ed.), *Türk Dış Politikası 3 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (2001-2012), Istanbul, 2013, op.cit.

⁷⁹⁰ BENALO, Thomas. « Turquie : l'ivresse des métamorphoses », in *Politique étrangère*, Vol. Hiver, No. 4, 2007, pp. 839-850.

⁷⁹¹ Op.cit. p.121.

⁷⁹² *Milliyet*, « Ne Yazık Ki Meydan Boştı [Malheureusement la place était vide] » 13.08.2005, p.19.

⁷⁹³ *Cumhuriyet*, « Erdoğan : Kürt sorunu hepimizin », 13.08.2005, p.19.

kurdes. La cour constitutionnelle décide aussi de dissoudre le Parti de la Démocratie du Peuple (*Halkın Demokrasi Partisi*, HADEP)⁷⁹⁴. Cet événement a enclenché l'ouverture des discussions sur le leadership du mouvement séparatiste⁷⁹⁵. Ce titre est porteur d'un important prestige politique à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Cependant, le contentieux juridique de l'État turc contre Öcalan est rapidement porté sur le terrain des droits de l'Homme en raison de sa condamnation à mort, qui a été commuée en prison à perpétuité⁷⁹⁶.

L'AKP a la volonté politique de résoudre le problème kurde. C'est la raison pour laquelle la démocratisation du pays est associée à la résolution de la question kurde par des moyens pacifiques. Cela a pour effet d'accroître la popularité du parti politique qui a donc assumé le leadership des conservateurs islamistes sunnites sans faire aucune distinction ethnique. Une nouvelle logique d'État est adoptée par les autorités, elles voient que le projet républicain et démocratique est difficile à mener dans un contexte de violences urbaines comme en 2007. Il est à noter que les acteurs politiques européens conseillent à la Turquie de ne pas mener d'actions provoquantes⁷⁹⁷. La polarisation entre la population kurde et les Turcs intensifie les tensions politiques dans ce contexte-là. L'appartenance des Kurdes à la société turque était également une nouvelle question discutée durant ces années. Pour renforcer l'intégration, la Turquie doit alors adopter un mode de régulation administrative plus démocratique, redéfinie sur un processus de décentralisation de son unité sociale et ses institutions juridiques et politiques. Néanmoins, la logique de l'État-nation que l'on a déjà traitée ainsi que le caractère conservateur du gouvernement redessinent clairement les limites propres de ce projet difficile à mettre en œuvre.

⁷⁹⁴ ORAN, Baskın (Ed.), *Türk Dış Politikası 3 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (2001-2012), Istanbul, 2013, op.cit., p.121.

⁷⁹⁵ KUTSCHERA, Chris, « Révélations sur le système Öcalan L'opposition au sein du PKK vers l'éclatement du parti d'Abdullah Öcalan ? », in *Confluences Méditerranée* – No. 34 Été, 2000, pp.113-117.

⁷⁹⁶ Pour plus de détail voir : BENZIMRA-HAZAN, Jérôme « L'affaire Öcalan devant la cour européenne des droits de l'homme », in *Droits fondamentaux*, No. 1, juillet - décembre 2001, pp.191-197.

⁷⁹⁷ Op.cit., p.122.

3.3.Le troisième axe : la pénétration massive de l'AKP dans la bureaucratie militaire et juridique

Le 27 avril 2007, les forces armées turques (Türk Silahlı Kuvvetleri, TSK) émettent un bulletin de presse sur son site officiel attirant l'attention sur les efforts politiques de certains groupes pour éroder l'ordre laïc et sur les efforts des séparatistes qui luttent contre l'intégrité territoriale de l'État turc⁷⁹⁸. Cet événement est considéré comme un ultimatum virtuel donné au gouvernement AKP. Cette intervention militaire limitée remet au premier plan la nécessité de la révision des relations entre les civils et les militaires, en effet il apparaît que la Turquie n'arrive pas à instaurer une démocratie stable, institutionnelle et participative même au XXI^e siècle. Rapidement les discussions politiques se concentrent désormais sur la démocratisation du système politique⁷⁹⁹. De ce fait, les tribunaux vont procéder à des enquêtes juridiques d'ampleur telles que les procès « Balyoz », « Ergenekon » contre les acteurs clés de la haute bureaucratie militaire. Plusieurs officiers kémalistes sont jugés puis emprisonnés durant des années jusqu'à leur acquittement le 1 juillet 2019.

Ces évolutions non-démocratiques sont vues par beaucoup de scientifiques, de journalistes et de politiques comme un signe de démocratisation par la mise en lumière de l'État profond en Turquie⁸⁰⁰. Dans les années 2007 et 2008 et par la suite, le gouvernement légitime ces actions juridiques grâce à l'argument que l'État fait face à l'État profond composé de militaires kémalistes et des responsables des meurtres non-identifiés. Sur le plan politique, ceci permet à l'AKP de consolider son pouvoir sur l'exécutif. A partir des années 2009 et 2010, l'UE va également soutenir ces procès contre les officiers bien que le processus de jugement ne soit conforme ni aux normes européennes ni aux lois en vigueur en Turquie⁸⁰¹.

⁷⁹⁸ TSK, Basın Açıklaması [La Communication de presse], NO:BA - 08 / 07, le 27 avril 2007 http://web.archive.org/web/20090614024445/http://www.tsk.tr/10_ARSI/10_1_Basin_Yayin_Faaliyetleri/10_1_Basin_Aciklamalari/2007/BA_08.html [Consulté le 23/09/2019].

⁷⁹⁹ HUGHES, Kirsty, « Turkish Democracy under Siege », in *Economic and Political Weekly*, Vol. 43, No. 22, May 31 - Jun. 6, 2008, pp. 16-19.

⁸⁰⁰ PARK, Bill, « Turkey's Deep State », in *The RUSI Journal*, Vol.153, Issue 5, 2008, pp.54-59. Dans cet article, Bill Park insiste sur le fait que la bureaucratie de l'AKP s'attaque à l'État profond et assure la démocratisation du système politique par la remise en question du passé kémaliste de la Turquie. En 2018 nous voyons que c'était une erreur d'appréciation. Le nouveau centre n'a pas été encore créé mais l'AKP essaye d'y diriger d'une manière autoritaire.

⁸⁰¹ Le rapport d'avancement préparé en 2010 par l'UE note que "Overall, the investigation into the alleged criminal network Ergenekon and the probe into several other coup plans remain an opportunity for Turkey to strengthen confidence in the proper functioning of its democratic institutions and the rule of law." Commission Staff Working Document, Turkey 2010 Progress Report, Enlargement Strategy and Main Challenges 2010-2011, Brussels, 9 November 2010 SEC(2010) 1327- p.7.

Malgré cette évolution en faveur du pouvoir politique, le pouvoir juridique oppose toujours une résistance à cette montée en puissance. C'est la Cour constitutionnelle qui a assumé la responsabilité de paralyser les conservateurs en lançant une enquête juridique ayant pour but de dissoudre l'AKP en 2008⁸⁰². La haute Cour décide alors de ne pas accorder d'aides financières à l'AKP mais ne dissout pas le parti. Cette affaire est aussi interprétée par le gouvernement comme une intervention directe des magistrats. Selon les membres de l'AKP c'est le reflet de la tutelle kémaliste sur la démocratie turque. Ce problème de tutelle juridique va être résolu par des référendums constitutionnels et des actes législatifs très importants autour des conflits politiques des acteurs⁸⁰³.

3.4. Le quatrième axe : « New Turkey »

Une fois que Gül devient président de la République ce bloc laïc hostile aux politiques de l'AKP est éliminé par voie juridique et l'AKP a désormais la voie libre pour appliquer librement ses politiques et crée la « Nouvelle Turquie ». Ce quatrième axe est la mise en place de transformations radicales dans tous les domaines, notamment en matière de politique extérieure qui est reformulée par Davutoğlu dans son ouvrage intitulé « La profondeur stratégique »⁸⁰⁴. La Turquie assumera désormais un rôle plus actif dans le monde musulman comme le décrit Graham Fuller dans son livre nommé « *New Turkish Republic* »⁸⁰⁵. Nous pourrions dire que toutes ces idées de politique extérieure débouchent sur des échecs au Moyen-Orient où s'exacerbent les problèmes sociaux, économiques et politiques. Par conséquent les relations avec l'UE, les États-Unis et même certains pays arabes comme la Syrie se dégradent fortement. Au niveau national la nouvelle Turquie doit être politiquement purifiée de la tutelle juridique et militaire des kémalistes pour résoudre les quatre grands problèmes ignorés jusqu'à maintenant : la question kurde, la question arménienne, la démocratisation du pays et la question de Chypre.

Afin de comprendre ces quatre axes, une analyse sociopolitique est nécessaire sur la fin de la présidence Sezer et le début de la présidence Gül à partir de 2007. C'est une période de

⁸⁰² DAĞI, Ihsan, « Islamist Parties and Democracy: Turkey's AKP in Power », in *Journal of Democracy*, No. 3, 2008, pp.25-30.

⁸⁰³ ÖZBUDUN, Ergun, « AKP at the Crossroads: Erdoğan's Majoritarian Drift », in *South European Society and Politics*, Vol.19, Issue 2, 2014, pp.155-167.

⁸⁰⁴ Voir : DAVUTOĞLU, Ahmet, *Stratejik Derinlik : Türkiye'nin Uluslararası Konumu* [La profondeur stratégique : la position internationale de Turquie], Küre Yayınları, İstanbul, 2001.

⁸⁰⁵ FULLER, Graham, *The New Turkish Republic : Turkey as a Pivotal State in the Muslim World*. (Washington, DC: United States Institute of Peace Press, 2008.

radicalisation de la distribution de l'autorité politique au sein de l'État ainsi que celle des rapports entre le centre et la périphérie.

Section B : L'érosion des valeurs républicaines et l'arrivée de la « périphérie conservatrice » au pouvoir

Les quatre grands axes décrits comme stratégie politique du parti conservateur permettent à ses élites islamistes de dissoudre les principes républicains, notamment à l'aide d'une pénétration efficace du gouvernement, des institutions judiciaires et militaires. Au niveau social, le gouvernement bénéficie du soutien populaire des Kurdes ce qui accentue le changement de politiques publiques par rapport à la question kurde. Le Gouvernement turc essaiera de la résoudre en mettant en œuvre une ouverture démocratique et culturelle en faveur des Kurdes. Bien que cette attitude politique puisse être vue comme une bonne évolution pour suspendre la guerre non-conventionnelle entre l'armée turque et les militants du PKK, la logique d'État-nation refuse encore l'incorporation d'une telle action systémique centrifugée au fonctionnement politique en raison du risque de désintégration territoriale.

Au niveau économique, les élites conservatrices restent fidèles au programme de Kemal Derviş⁸⁰⁶ pour la stabilité économique. A ce titre, l'AKP a associé ce programme économique à un mode de gouvernance néolibéral que l'on peut analyser avec le concept du New Public Management. La deuxième phase des gouvernements AKP (2007-2012) donne plutôt une image positive d'un pays en voie de démocratisation doté d'une économie émergente forte. Le plan économique a un impact positif sur la croissance du pays et assure au gouvernement le soutien politique des différents groupes sociaux.

1. La deuxième phase : La consolidation du pouvoir politique par les élections

1.1. Le contexte d'avant les élections

Les élections législatives se tiennent le 22 juillet 2007. Du fait de ses conséquences politiques, ces élections parlementaires sont un point crucial de la vie politique turque récente, pour la démocratie et l'État. La forte participation des électeurs avec 84% nous explique également la portée de ces élections qui permettront à l'AKP de consolider leur gouvernement.

⁸⁰⁶Économiste et homme politique, venu des États-Unis sur l'invitation du Gouvernement turc pour reformer l'économie turque. Après 24 ans passés à la Banque mondiale, il a été nommé ministre de l'Economie en 2001.

Il est important de se pencher sur le contexte d'avant les élections qui est marqué par une intervention « douce » des militaires en 1997 et des mouvements protestataires qui le suivent. De même que l'atmosphère sociale est réellement divisée entre deux grands axes principaux : d'une part, l'opposition sociale entre les laïcs et les conservateurs ; d'autre part, une division verticale à caractère ethnico-identitaire, l'opposition turque/kurde⁸⁰⁷. De ce fait, la mutation administrative qui commence à l'intérieur du centre étatique reformule radicalement les rapports entre le centre et la périphérie. L'arrivée des forces périphériques au pouvoir s'accompagne d'une érosion des valeurs républicaines jusqu'ici dominantes dans le champ politique.

Au niveau économique, on assiste à des débats concentrés sur les éléments économiques. Le gouvernement qui a adopté la vision néolibérale a publié en 2005 un plan économique intitulé « Programme à moyen-terme 2006-2008 ». Il désigne les grandes lignes de la future stratégie économique pour l'ouverture potentielle de l'économie à d'autres régions et non seulement vers l'UE. Malgré cela, l'UE occupe une place principale dans le texte puisque la prospérité économique recherchée est une condition d'intégration à l'UE. Le but principal est d'assurer le développement durable de l'économie turque par une structuration plus compétitive. Le principe de compétitivité de l'économie libérale rend obligatoire également la privatisation des entreprises étatiques comme le texte l'a souligné. La discipline budgétaire, une politique monétaire très serrée pour équilibrer l'inflation et assurer la stabilité des prix peuvent compter parmi les autres principes prévus.⁸⁰⁸ Via les élites économiques représentées dans TUSIAD et MUSIAD, la nouvelle perspective de l'économie néolibérale en Turquie est alors la réinstauration de la capacité étatique à travers un marché globalisé⁸⁰⁹.

Le deuxième thème le plus discuté est la question kurde et le terrorisme du PKK qui revient sur le devant de la scène avec l'intervention militaire américaine de 2003 en l'Irak. Les politiques publiques de l'AKP portent sur l'assouplissement des politiques sécuritaires de l'État en faveur des droits des Kurdes. Cela met en difficulté les élites conservatrices dans le contexte où l'idéologie de la résistance nationaliste y devient de plus en plus forte du fait des attaques intensifiées du PKK. En novembre 2007, Erdoğan déclare la tenue d'opérations de lutte contre

⁸⁰⁷ KARAKAYA POLAT, Rabia « The 2007 Parliamentary Elections in Turkey: Between Securitisation and Desecuritisation », in *Parliamentary Affairs*, Vol. 62 No. 1, 2009, pp.129–148.

⁸⁰⁸ Bakanlar Kurulu Kararı (La decision du Conseil des ministères), Karar Sayısı (décision no.) : 2005/8873, 31.05. 2005, Sayı (no.) : 25831 2. Mükerrer <http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2005/05/20050531m2.htm> [Consulté le 23/09/2019].

⁸⁰⁹ ÖNİŞ, Ziya, « Beyond the 2001 Financial Crisis: The political Economy of the New Phase of Neo-liberal Restructuring in Turkey », op.cit.

le PKK, dont les attaques se sont intensifiées, en Irak avec l'appui des forces américaines⁸¹⁰. Dans ce contexte complexe, l'ouverture et les réformes du gouvernement le favorisent largement pour les élections à venir. D'autre part, on voit également les communautés juives et arméniennes annoncer leur possible soutien à l'AKP⁸¹¹.

1.2.L'évolution des discours employés au niveau politique

Les discours, les thèmes abordés, les promesses électorales de l'AKP et du bloc nationaliste ne sont pas très éloignés dans un premier temps. On y retrouve les thèmes des valeurs républicaines, de l'économie libérales etc. Une grande différence affirmée toutefois est la proclamation par l'AKP de nouvelles valeurs : la rédaction d'une nouvelle Constitution, les droits de l'Homme, les réformes juridiques, le renforcement de la société civile et la fusion européenne⁸¹². Le bloc nationaliste (sous la direction du MHP) quant à lui met en avant des projets de protection de l'identité nationale de la Turquie contre l'effet destructeur de la globalisation. Ils décrivent cette politique nationaliste comme « un projet d'une nouvelle civilisation centrée sur la Turquie » qui s'opposerait au projet de l'AKP qui tolère la perte de la souveraineté nationale au profit de la globalisation⁸¹³. Ce point pourrait être éclairé par la théorie du trilemme de Dani Rodrik qui décrit les effets principaux de la globalisation sur les nations. Selon cette théorie les États actuels ne pourraient pas mettre en œuvre leurs politiques tout en protégeant leur structure nationale, démocratique ainsi que globale. Dani Rodrik postule que si l'État veut créer un État-nation et une démocratie, il doit renoncer au principe de mondialisation. Si son système politique et économique est exclusivement basé sur la démocratie et la mondialisation, il ne peut être un État-nation. Réciproquement, la mise en œuvre de la globalisation et la création d'un État-nation ne sont pas compatibles avec la démocratie⁸¹⁴. Ces trois cas de figure exposent bien la situation paradoxale dont souffre l'État turc dans une époque globalisée.

Dans ce cadre, les élections de juillet 2007 marquent une division idéologique au sein de l'État turc. La globalisation économique et politique qui est un principe indissociable des

⁸¹⁰ *Milliyet*, « Washington'da Operasyon İlanı [la déclaration de l'opération à Washington] », 6.11.2007, p.1.

⁸¹¹ KARAKAYA POLAT, Rabia « The 2007 Parliamentary Elections in Turkey: Between Securitisation and Desecuritisation », op.cit.

⁸¹² AK Parti, « 2007 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi [La déclaration électorale pour les élections législatives de 2007] » Tanıtım ve Medya Başkanlığı, Şubat (février) 2015.

⁸¹³ MHP, 22 Temmuz 2007 Seçim Beyannamesi, Milli Duruş ve Kararlılık Belgesi, Archive de TBMM https://acikerisim.tbmm.gov.tr/xmlui/bitstream/handle/11543/919/200902631_2007.pdf?sequence=1&isAllowed=y [Consulté le 23/09/2019].

⁸¹⁴ RODRIK, Dani, *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*, W.W. Norton Company, New York, 2012, p.114.

politiques de l'AKP s'oppose aux discours nationalistes portant sur les valeurs identitaires. Ici on voit également l'effet du contexte, en effet le gouvernement met en place la solution nécessaire à la question kurde en renforçant les droits culturels des groupes ethniques. La résistance à ces politiques nouvelles vient surtout du CHP et du MHP. Le leader du CHP, Baykal, accuse directement Erdoğan de ne pas agir comme il le faudrait contre le terrorisme et conformément aux anciennes reflexes de l'État turc. Le CHP soutient une intervention militaire profonde dans le nord de l'Irak afin de neutraliser les forces du PKK. Les forces séculaires et nationalistes insistent essentiellement sur le retour définitif aux politiques classiques notamment vis-à-vis de la question kurde⁸¹⁵. Pour comprendre ce nouveau contexte politique les résultats des élections législatives du juillet 2007 doivent être analysés.

1.3. Les conséquences politiques des élections parlementaires

L'arène politique est fortement changée par les résultats de ces élections puisque l'Assemblée nationale sera désormais composée de trois partis politiques et de quelques vingtaines de députés indépendants. En raison du fameux seuil électoral de 10%, seulement trois partis politiques peuvent être représentés au plan législatif, parmi les 14 partis qui ont participé aux élections. A ce titre, l'AKP remporte les élections avec 46,58% des voix et est le premier parti du pays. Le CHP obtient 20,88% et 14,27% des électeurs votent pour le MHP. Ces résultats et la participation forte des électeurs nous montrent que l'AKP a bénéficié d'une augmentation de plus de 12% de ses voix par rapport aux élections précédentes alors que les voix obtenues par le CHP restent plus ou moins similaires⁸¹⁶.

L'élection de 26 députés indépendants, majoritairement pro-kurdes, annonce le commencement d'une nouvelle époque sur le plan législatif. Ceci est une étape considérable dans l'institutionnalisation politique du mouvement kurde au parlement turc. Bien que les députés kurdes puissent être représentés au niveau politique, soit indépendamment, soit sous le toit des autres partis politiques, le Parti de la Société démocratique (Demokratik Toplum Partisi, DTP) a réussi à entrer au Parlement en tant que parti pro-kurde jusqu'à sa dissolution en 2009 par décision de la Cour constitutionnelle⁸¹⁷. A ce titre, nous pourrions dire que les élections du

⁸¹⁵ GUNTER, Michael M. et YAVUZ, M. Hakan, « Turkish Paradox: Progressive Islamists versus Reactionary Secularists », in *Critique: Critical Middle Eastern Studies*, Vol.16, Issue 3, 2007, pp.289-301.

⁸¹⁶ TUIK, Milletvekili Genel Seçimleri 1923-2011 [Les élections législatives 1923-2011], op.cit.

⁸¹⁷ Anayasa Mahkemesi Kararı (La décision de la Cour constitutionnelle), Siyasî Parti Kapatma [la fermeture du parti politique] Karar Sayısı (décision no.) : 2009/4 Karar Günü (le jour de la décision) : 11.12.2009 <http://www.kararlaryeni.anayasa.gov.tr/Karar/Content/bcc31b06-16c4-46cf-8c82-e293fbfce13e?excludeGerekce=False&wordsOnly=False> [Consulté le 23/09/2019].

juillet 2007 ont favorisé l'apparition de nouveaux acteurs sur le plan national et permis à l'AKP de consolider sa place gouvernementale.

L'Assemblée nationale fonctionne désormais sur la base du multipartisme avec un gouvernement sans coalition. Cette nouvelle composition politique se crée autour de deux macro-partis et deux micro-partis sous une gouvernance stable. Toutefois, et malgré la stabilisation gouvernementale qui assure le bon déroulement des affaires étatiques et son fonctionnement harmonique, le seuil électoral et le parlementarisme unicaméral demeurent encore deux handicaps majeurs qui empêchent le développement démocratique de la Turquie. En effet, une telle structure si fragile peut facilement permettre à ceux qui gouvernent de radicaliser leurs actes politiques en l'absence de mécanismes de contrôles au niveau législatif. De même, la pénétration ramifiée du gouvernement dans la structure juridique institutionnalisée par des réformes juridiques est un bon exemple à notre argumentation.

1.4. La recomposition idéologique dans un contexte de globalisation

La deuxième victoire de l'AKP nous conduit à penser la place des idéologies politiques qui dominent traditionnellement le paysage politique de la Turquie. L'analyse contextuelle effectuée dans ce travail nous montre que la Turquie est généralement gouvernée par des partis politiques identifiés, comme le centre-droit, depuis le premier jour de la démocratie introduite en 1950. L'arrivée au pouvoir du DP à la veille des premières élections multipartites détermine également les deux grandes lignes de fracture de la politique turque illustrées alors par le CHP et le DP. Par la suite, Süleyman Demirel et Turgut Özal deviennent les leaders symboliques du courant de centre-droit alors que le centre-gauche est représenté par le CHP, le SHP et le DSP. La gauche turque a été systématiquement marginalisée par assimilation aux politiques pro-kurdes et le MHP reste le premier parti des droites nationalistes.

Dans ce contexte, la deuxième victoire de l'AKP est une illustration de l'incorporation de l'idéologie islamiste turque au courant de centre-droit traditionnel. La consolidation politique de l'AKP en tant qu'ancienne force périphérique arrivée au gouvernement reflète alors le soutien populaire des ruraux, des conservateurs et même des Kurdes⁸¹⁸. Les votes obtenus par l'AKP viennent également de groupes sociaux moins éduqués et des détenteurs des

⁸¹⁸ ÇARKOĞLU, Ali, « A New Electoral Victory for the 'Pro-Islamists' or the 'New Centre-Right'? The Justice and Development Party Phenomenon in the July 2007 Parliamentary Elections in Turkey », in *South European Society and Politics*, Vol.12, Issue 4, 2007, pp.501-519.

capitaux. Il s'agit alors du phénomène social appelé « *inter-party vote movements* »⁸¹⁹. Dans la période qui suit, ce phénomène des attitudes et des comportements politiques des électeurs sera beaucoup plus visible, notamment avec la déclaration d'Erdoğan concernant la similarité du positionnement idéologique qu'ils font avec ce que Menderes et Özal s'y sont engagés en intégrant la vision de la communauté religieuse d'Erbakan. Ceci illustre également l'érosion de l'idéologie républicaine sous l'effet politique du conservatisme néo-libéralisé.

2. *La remise en question des valeurs républicaines et de l'État-nation*

La néo-libéralisation de la Turquie, associée au conservatisme politique trouve son origine dans l'époque d'Özal. Les gouvernements d'AKP la poursuivent en articulant ses politiques publiques autour de l'adhésion à l'UE, des droits de l'Homme et des réformes dans tous les domaines étatiques, créant une atmosphère polarisante entre les laïcs et les conservateurs. On assiste au questionnement de la construction nationale de l'État turc, de l'identité constitutionnelle à travers le problème kurde et donc l'État-nation. Nous avons déterminé que la première période de l'AKP sous la présidence de Sezer était une étape compliquée de la mise en œuvre des politiques conservatrices du fait de l'opposition de la présidence et de la Cour constitutionnelle et du blocage politico-juridique. Le fait que la présidence soit désormais occupée par un cadre de l'AKP traduit le début d'une nouvelle époque pour le pays.

2.1.L'harmonie totale du pouvoir exécutif : la présidence de Gül

L'Assemblée générale commence à travailler sur l'élection d'un président de la République à partir du mois d'avril 2007. L'impossibilité de l'Assemblée à élire un Président était un problème chronique découlant du contexte politique très divisé. Le nombre des députés dont dispose l'AKP dans l'Assemblée n'est toujours pas suffisant pour élire l'un de leurs membres comme Président lors du premier tour. A ce titre, la Constitution impose le principe de majorité absolue, soit le vote de 367 députés sur les 550 députés que compte l'Assemblée. Lors du premier cycle de l'élection présidentielle, 361 députés participent et Abdullah Gül remporte les votes de 357 d'entre eux. Après le premier cycle le CHP demande à la Cour constitutionnelle d'annuler ce vote du fait de la présence de moins de 367 députés⁸²⁰. La Cour constitutionnelle invalide donc le premier cycle. Le deuxième tour échoue également au mois

⁸¹⁹ AKARCA, Ali T., et BAŞLEVENT, Cem « Inter-party vote movements in Turkey: The sources of AKP votes in 2007 », in *İktisat, İşletme ve Finans*, Vol. 24 (285), 2009, pp.32-47.

⁸²⁰ Ici il faudra noter que le jour même, le memorandum militaire a été annoncé dans le site officiel de l'armée turque.

de mai pour la même raison. L'échec de l'élection présidentielle a pour conséquence que l'AKP déclare la nécessité d'élections anticipées en juillet 2007, dont nous avons déjà largement parlé.

Suite aux élections législatives, les élections présidentielles voient s'affronter trois candidats, Abdullah Gül, Selahattin Çakmakoglu et Tayfun İçli. Les deux premiers tours sont également marqués par l'échec politique. Pendant le troisième tour, le principe de majorité qualifiée, soit l'accord de 267 votes parlementaires, permet à Gül de devenir le onzième président de la République turque au mois d'août 2007. Cette affaire présidentielle a trois conséquences différentes : au niveau politique, on a désormais une cohérence relationnelle entre les différents organes étatiques. Au niveau étatique, pour la première fois, un politique islamiste accède à la présidence. Cette deuxième conséquence donne naissance à une troisième : la présence au sommet de l'État d'une Première dame voilée fait polémique dans la société. La Turquie est entrée dans une période où les bases idéologiques de l'État et l'identité nationale sont questionnées par le bloc libéral soutenu par les conservateurs de l'AKP et par les acteurs politiques pro-kurdes.

2.2. Le changement constitutionnel par voie de référendum

Les difficultés juridiques et politiques auxquelles l'AKP fait face lors des élections présidentielles les poussent à prendre une décision ayant pour but d'éviter ces problèmes à l'avenir. Les conservateurs voudraient intégrer leur idéologie à la Constitution par voie de référendum, instrument central pour légitimer les modifications majeures de la structure étatique. Dans cette optique, l'AKP prépare un projet de loi relatif au changement constitutionnel sur la sélection démocratique du Président par le peuple⁸²¹. Bien que le CHP ait porté ce projet à la Cour constitutionnelle et demandé son annulation, la Cour ne rend pas une décision négative et autorise de facto le référendum.

Le cinquième référendum sur une révision constitutionnelle a lieu le 21 octobre 2007 avec une participation de 67,5%, faible par rapport aux autres élections. Parmi les votes valables, le oui l'emporte avec 69% alors que 31% refusent le changement de Constitution⁸²². Le système devient donc semi-parlementaire. La faiblesse de la participation au référendum peut être expliquée par la nature de la révision constitutionnelle qui vise à effectuer des élections présidentielles au suffrage universel. Un tel changement signifie que la place traditionnelle

⁸²¹ ÖZBUDUN, Ergun et GENÇKAYA, Ömer Faruk, *Democratization and the Politics of Constitution-making in Turkey*, Central European University Press, Budapest, 2009, p.99.

⁸²² TUIK, Halk Oylaması Sonuçları 2007, 1988, 1987, 1982, 1961 [Les résultats des référendums], Yayın No: 3156, Mayıs 2008, p.3-4.

impartiale du Président sera désormais politisée par le vote populaire⁸²³. Il s'agit d'une transformation structurelle qui touche directement au système politique de l'État ayant des conséquences au niveau social telles que la polarisation de l'arène politique et entre les différents groupes sociaux⁸²⁴.

On observe alors une mutation politique qui aura des conséquences importantes, le système politique turc passe alors du parlementarisme à un régime où le Président est élu par le peuple. Cela représente une désinstitutionnalisation du régime politique sur deux points différents. Premièrement, l'AKP impulse un changement constitutionnel qui pourra préserver sa position politique à court et moyen termes. Le nouveau Président élu est un membre de l'AKP qui a un soutien populaire plus grand que les autres partis. L'AKP utilise alors son soutien populaire pour changer le système politique, ce qui est un élément désinstitutionnalisant de l'État.

En deuxième lieu, ce référendum populaire remet en cause la balance prévue par la Constitution de 1982 entre la Cour constitutionnelle, la présidence et le gouvernement. Dans ce cadre, le pouvoir du Premier ministre est équilibré par un Président indépendant, par l'Assemblée et par contrôle juridique de la Cour constitutionnelle. Toutefois en pratique on assiste à un amoindrissement de la position de Premier ministre au profit du Président du fait de la fusion idéologique des hommes portant ces fonctions. Par contre, ce système paralyse le rôle traditionnel de l'Assemblée générale qui est déjà majoritairement dominée par les députés issus d'un même parti politique. Dans le cas où le président de la République d'un parti d'opposition était élu au suffrage universel direct, le système politique risquerait d'être complètement bloqué et soumis aux relations conflictuelles avec le parti au gouvernement. Après le référendum, la Constitution ne prévoit plus de *checks & balance* entre les deux institutions. Il s'agit désormais d'un régime hybride entre présidentielisme et parlementarisme, qui établit une présidence plus exécutive, moins contrôlée et moins institutionnalisée. Ce paysage politique crée une situation peu claire au niveau constitutionnel. En outre, le régime politique a pu fonctionner harmonieusement en raison de la comptabilité idéologique entre le

⁸²³ Deux textes de loi sont ici intéressants : la loi 5679 du 31 mai 2005 avant le référendum et la loi numéro 5697 du 16 octobre 2007 après le référendum. Ces lois stipulent que le président est désormais élu au suffrage universel direct, que les élections législatives se tiennent tous les quatre ans au suffrage universel direct (contre cinq ans avant cela). Le président est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il ne peut exercer plus de deux mandats, consécutifs ou pas. L'Assemblée nationale pourra désormais passer des lois avec la majorité qualifiée. Quant au deuxième texte numéro 5697, il annonce la mise en vigueur du premier ainsi que la suppression de l'article du texte numéro 5679.

⁸²⁴ ATIKCAN, Ece Özlem et ÖGE, Kerem, « Referendum Campaigns in Polarized Societies: The Case of Turkey », in *Turkish Studies*, Vol.13, Issue 3, 2012, pp.449-470.

Premier ministre et la présidence. Ce contexte hybride deviendra encore plus désinstitutionnalisé avec le récent référendum de 2017 qui instaure un présidentielisme complet.

2.3.La poursuite de la dissolution de l'ordre kémaliste et celle de l'État-nation

L'harmonie dans les relations entre la présidence, l'Assemblée et le gouvernement accorde une marge de manœuvre considérable aux cadres néo-islamistes dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à consolider leur pouvoir et les politiques économiques. La dislocation idéologique de la structure kémaliste sous la gouvernance de l'AKP peut être analysée à l'aide de trois éléments interdépendants. Premièrement la persistente question kurde qui est l'un des piliers les plus importants de la remise en question de l'État-nation et de l'identité nationale. En second lieu, on voit le projet de décentralisation des collectivités locales, qui est largement associé au problème kurde. En effet, Erdoğan souligne souvent l'importance de la décentralisation au niveau local bien que son gouvernement n'agisse pas fortement sur ce point. Le troisième élément porte sur la démocratisation du pays dans une atmosphère politique où le pouvoir juridique et la presse sont de plus en plus politisés en faveur du gouvernement et deviennent progressivement les deux instruments les plus utiles dans le bouleversement idéologique de l'ordre politique.

2.3.1. Les instruments politiques dans le traitement de la question kurde

Pendant que la guerre asymétrique continue entre l'armée turque et le PKK, le gouvernement essaye de mettre en œuvre quelques méthodes politiques basées sur le dialogue avec les acteurs dominants du mouvement kurde. A partir des derniers mois de 2007, les partis pro-kurdes se concentrent plutôt sur des projets politiques ayant pour but de faire reconnaître un nouveau modèle administratif basé sur une décentralisation forte et une autonomie pour une résolution pacifique de la question kurde. A ce titre, le DTP déclare que le problème principal vient directement de la structure unitaire de l'État nation turc. L'unitarisme républicain nie les diversités culturelles de différentes identités ethniques, notamment au détriment des Kurdes. Le modèle de l'autonomie démocratique pourrait être un remède à travers une structure administrative fortement décentralisée et une nouvelle Constitution qui reconnaît les droits culturels et identitaires d'autres groupes ethniques⁸²⁵.

⁸²⁵Hürriyet, « DTP Siyasi Tutum Belgesi [Le document d'attitude politique du DTP] », 09.11.2007, <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/dtp-siyasi-tutum-belgesi-7661752> [Consulté le 23/09/2019].

Depuis 2004, l'AKP avait déjà commencé à restructurer l'administration territoriale. Il y avait une résistance forte de la part des députés d'opposition au sein du Parlement contre les réformes administratives au niveau local. Les arguments les plus défendus par les opposants se concentrent exclusivement sur la menace à l'intégrité territoriale et le problème de compatibilité entre les lois et la Constitution⁸²⁶. En 2005, Mehmet Ceylan, député de l'AKP, affirme que la nouvelle loi municipale doit être préparée selon les normes européennes pour pouvoir répondre aux besoins municipaux. Le système local va donc devenir plus transparent, démocratique et productif du fait des principes de l'autonomie locale de l'UE. Ainsi, les municipalités vont se débarrasser du centralisme de l'État. La loi renforce la collaboration et la coordination entre elles pour résoudre efficacement des problèmes locaux⁸²⁷.

Nous voyons que la volonté de décentralisation demeure un élément commun que défendent l'AKP et le DTP pour démocratiser le pays. En pratique, les textes législatifs concernant la municipalité et l'administration spéciale des départements restent insuffisants afin de satisfaire les exigences politico-administratives des Kurdes. Allan Kaval, journaliste du Monde diplomatique, illustre bien ce qu'ils veulent au niveau local : « ... *le Rojava est devenu la vitrine de l'« autonomie démocratique » pensée par le fondateur du PKK, Abdullah Öcalan, depuis sa prison en Turquie, il s'agit d'un modèle fondé sur une forte décentralisation, qui implique le refus de l'État-nation, inclusion des minorités ethniques et religieuses ainsi que la parité entre hommes et femmes. Mais ce modèle masque mal la mainmise du parti sur les institutions et l'éviction de ses rivaux* »⁸²⁸. En raison de plusieurs éléments internes et externes, un tel projet administratif reste toujours irréalisable pour l'État turc bien que l'AKP base ses politiques plutôt sur la négociation approfondie avec les Kurdes et sur l'accès aux droits culturels via quelques projets gouvernementaux.

⁸²⁶ T.B.M.M Tutanak Dergisi [Revue des comptes-rendus de l'Assemblée nationale], 116. Birleşim, Dönem 22, Cilt 57, 15.07.2004 et T.B.M.M Tutanak Dergisi [Revue des comptes-rendus de l'Assemblée nationale], 59. Birleşim, Dönem 22, Cilt 75, 16.02.2005.

⁸²⁷ T.B.M.M Tutanak Dergisi [Revue des comptes-rendus de l'Assemblée nationale], 124. Birleşim, Dönem 22, Cilt 91, 2.07.2005.

⁸²⁸ KAVALL, Allen, « Rivalité sur fond d'influences turque et iranienne : les kurdes, combien de divisions », in *Le Monde diplomatique* du Novembre 2015, p.5.

2.3.2. L'ouverture démocratique

A partir de 2009, les dirigeants de l'AKP font de la résolution de la question kurde une priorité urgente. Abdullah Gül précise que le problème doit être rapidement résolu et les élites kurdes se mettent plutôt d'accord avec ces évolutions⁸²⁹. De ce fait, une période politique d'ouverture démocratique commence en 2009. L'AKP décrit ce processus démocratique comme un projet axé sur la fraternité et l'union nationale. Dans le texte publié, nous pouvons lire des références aux évolutions démocratiques et économiques de la Turquie lors de leur gouvernance. A ce titre, l'ouverture démocratique ne représente pas du tout une remise en cause de l'intégrité territoriale et de l'État unitaire. Le projet d'ouverture démocratique ne comprend pas seulement la question kurde mais est bien une démocratisation de tous les domaines⁸³⁰. Nous observons que le gouvernement a décidé de créer les mécanismes nécessaires à la résolution pacifique de la question kurde. Toutefois c'est un processus très prudent car la guerre qui dure depuis des années entre la Turquie et le PKK a évidemment créé une sensibilité sociale au sein de groupes sociaux. Le syndrome Sèvres joue encore un rôle considérable dans le fait que le peuple turc est si sensible à l'importance de l'État unitaire et de l'intégrité territoriale du pays. C'est pour cette raison que l'AKP appelle ce processus « ouverture démocratique ».

Le pouvoir juridique réapparaît comme un mécanisme efficace qui affecte ce processus politique. La Cour constitutionnelle décide, à l'unanimité des magistrats, de dissoudre le DTP, parti pro-kurde, à cause de ses actions menaçant la vie politique. Le dirigeant de ce parti a également perdu son siège au Parlement. Le processus de paix est alors fragilisé. On est face à un processus à double caractère : d'un côté le gouvernement qui cherche une solution pacifique au conflit et de l'autre la justice et d'autres forces dont les réflexes idéologiques posent obstacle au gouvernement. La méfiance hostile entre les forces de l'État et le PKK n'est pas un élément facilement à surmonter. Nous constatons cependant que le gouvernement insiste sur la continuation de ce processus.

⁸²⁹ *Milliyet*, « Abdullah Gül: Kürt sorunu Türkiye'nin birinci sorunudur [La question kurde est la question principale de Turquie] », 09.05.2009, <http://www.milliyet.com.tr/abdullah-gul--kurt-sorunu----mesele-siyaset-1092779/> [Consulté le 23/09/2019].

⁸³⁰ AK Parti Tanıtım ve Medya Başkanlığı, « Soruları ve Cevaplarıyla Demokratik Açılım Süreci [le processus de l'ouverture démocratique avec ses questions et ses réponses] » Ocak (janvier) 2010.

2.3.3. Le processus de paix ou le processus de solution

Après la dissolution du DTP, le gouvernement décide de porter le processus de paix sur le plan des institutions et de la justice. De ce fait, le gouvernement traite la question kurde à travers la favorisation des droits de l'Homme. Cette méthode est également compatible avec les critères de Copenhague qui conditionnent l'accès à l'UE ainsi qu'à la nouvelle vision gouvernementale concernant la gestion de ce problème profondément enraciné⁸³¹. Nous rappelons que Demirel s'y était également penché pendant les années 1990. Mais à cette époque, la résolution de l'enjeu kurde par des voies démocratiques n'était pas possible en raison de la domination idéologique des élites militaires sur les affaires gouvernementales. Le fait que l'AKP dispose d'un soutien social considérable leur permet alors de revenir sur la mise en œuvre du même type des mécanismes pacifiques et de manière beaucoup plus intense que durant les années 1990. Dans ce cadre, le ministre de l'Intérieur Beşir Atalay publie en 2010 un texte relatif aux droits de l'Homme qui favorise les droits culturels des kurdes, notamment au niveau linguistique. Il s'engage également à réduire les fréquents contrôles sécuritaires à l'est du pays⁸³². Le CHP s'oppose fortement à ces évolutions du fait de ses réflexes idéologiques républicains. Les députés du CHP accusent ouvertement Beşir Atalay d'être en relation avec des organisations terroristes⁸³³ et le MHP considère le processus de paix comme un piège⁸³⁴.

Ce processus de paix est dans une impasse du fait de l'opposition politique et des organes juridiques. Dans ce cadre, les violences ne s'arrêtent pas contre les forces de l'ordre et des politiciens pro-kurdes sont mis en prison par les tribunaux. Les députés du BDP menacent également le gouvernement de mettre fin au cessez-le-feu déclaré par le PKK au mois d'octobre 2010⁸³⁵. Le cessez-le-feu en question n'est plus effectif sur le plan politique car le conflit armé est encore actif entre la Turquie et le PKK. Dans ce contexte polarisé, le gouvernement a prévu une autre révision constitutionnelle qui restructure le paysage des organes juridiques, y compris

⁸³¹ EFEGİL, Ertan, « Turkey's New Approaches toward the PKK, Iraqi Kurds and the Kurdish Question », in *Insight Turkey*, Vol. 10, No. 3, 2008 pp. 53-73.

⁸³² *Hürriyet*, « İşte Hükümetin Kürt Açılımı Paketi [Voici le paquet d'ouverture kurde du gouvernement] », 15.01.2010, <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/iste-hukumetin-kurt-acilimi-paketi-13485171> [Consulté le 23/09/2019].

⁸³³ *Milliyet*, « PKK'lılara Karşılama Hazırlandı Suçlaması [L'accusation de la préparation de l'accueil pour les PKKs] », 18.02.2010, <http://www.milliyet.com.tr/pkk-lilara-karsilama-hazirlandi-suclamasi-siyaset-1200583/> [Consulté le 23/09/2019].

⁸³⁴ *Milliyet*, « Bahçeli: Açılım tuzağına düşmeyin [Ne pas tomber dans le piège de l'ouverture] », 27.03.2010, <http://www.milliyet.com.tr/bahceli-acilim-tuzagina-dusmeyin-siyaset-1217174/> [Consulté le 23/09/2019].

⁸³⁵ *Milliyet*, « Kasımda şiddet başlayabilir [La violence peut recommencer en novembre] », 23.10.2010, <http://www.milliyet.com.tr/kasimda-siddet-baslayabilir-siyaset-1305057/> [Consulté le 23/09/2019].

leur fonctionnement. C'est ici un exemple de la pénétration massive du gouvernement au sein du pouvoir juridique.

2.3.4. Le référendum constitutionnel de 2010

L'acte législatif préparé par l'AKP pour cette nouvelle révision constitutionnelle comporte des deux lignes générales visant à changer la structure juridique : la première ligne se concentre sur la régulation de la composition de la Cour constitutionnelle et celle du Conseil supérieur des juges et des procureurs (HSYK) et la seconde supprime l'article 15 de la Constitution qui protège l'armée. De même que des dispositions limitent le contrôle juridique sur les affaires gouvernementales, ce qui marque la relative diminution du rôle de l'armée et qui favorise l'immunité des députés. En théorie, la restructuration du plan juridique pose un problème de légitimité puisque ce dernier est un pouvoir explicite et non négligeable du gouvernement dans son action publique au sens wébérien du terme. En effet, la domination légale-rationnelle du pouvoir politique trouve son rôle dans la mise en œuvre sans problème et sans difficulté de règles rationnellement définies. En pratique, les organes juridiques turcs sont vraisemblablement des boucs émissaires de l'institutionnalisation inachevée de l'État. Sa fonctionnalité fiable et efficace face à la centralisation du pouvoir risque d'être institutionnellement réduite par les révisions constitutionnelles, les référendums et d'autres changements législatifs réalisés dans une atmosphère politisée.

Le référendum en question est organisé dans une atmosphère polarisée autour de trois axes : les soutiens de la révision, les opposants à la révision et les groupes qui appellent au boycott, surtout issus de la mouvance pro-kurde. Dans ce cadre, le référendum a lieu et bénéficie d'une participation de 73,71%. Le oui l'emporte avec 57,88% des voix et le non recueille 42,11%. Nous observons également un phénomène d'absentéisme électoral dans les régions de l'Est lié à l'appel au boycott du BDP. A ce titre, les votes pour le oui ont baissé de 10 % environ par rapport au référendum de 2007. C'est un élément qui vient directement du contexte politiquement divisé de la société⁸³⁶.

Les conséquences politiques de ce référendum sont beaucoup plus importantes qu'il ne semble pour la structure de l'État. Les nouvelles dispositions constitutionnelles ont visiblement élargi la puissance gouvernementale vis-à-vis du pouvoir juridique et de la bureaucratie militaire. Dans la composition de la Cour constitutionnelle, le nombre des membres nommés

⁸³⁶ATIKCAN, Ece Özlem et ÖGE, Kerem, « Referendum Campaigns in Polarized Societies: The Case of Turkey », op.cit.

par le président de la République est plus élevé. De même, les militaires ne sont plus protégés par la Constitution lors d'éventuelles actions en justice. Ce deuxième référendum sur la révision constitutionnelle est donc la deuxième phase de la désinstitutionnalisation étatique. Ses conséquences politiques permettent au gouvernement d'exercer ses activités exécutives dans un environnement moins contrôlé, notamment avec le soutien populaire qu'il obtient à nouveau lors des élections législatives en 2011.

3. *Le gouvernement consolidé : la troisième période des nouveaux conservateurs*

Les élections législatives du 12 juin 2011 ont lieu au niveau national avec une forte participation de 83,16%. Comme lors des élections précédentes, les trois mêmes partis politiques accèdent au Parlement : l'AKP (49,8%), le MHP (13%) et le CHP (26%)⁸³⁷. Bien que les taux obtenus par l'AKP aient augmenté par rapport aux élections précédentes, ils perdent quatorze sièges au parlement. Le CHP obtient 135 députés soit 23 de plus et le MHP voit son nombre de parlementaires baisser à l'issue des élections. A cause du seuil électoral, les partis pro-kurdes ont suivi la même stratégie que lors des élections de 2007. Ils participent aux élections législatives de 2011 en tant que candidats indépendants. Une fois entrés au Parlement ils s'organisent dans un groupe parlementaire et puis au sein d'un même parti politique.

Les élections législatives du 12 juin 2011 marquent non seulement la consolidation politique du gouvernement d'AKP mais aussi celle des groupes d'opposition au sein du Parlement. Sur le plan social, la composition parlementaire reflète toujours la polarisation socio-politique de la société turque. La troisième victoire de l'AKP peut s'expliquer par la continuation politique de l'agenda néolibéral, l'ouverture kurde et la diffusion idéologique du parti. Mais il y a des changements stratégiques dans les relations avec l'UE, liés à la centralisation politique du gouvernement⁸³⁸. Une opposition à l'adhésion à l'UE monte au sein de l'AKP notamment parce que le soutien au processus d'adhésion était une manière de mettre l'accent sur des discours politiques plus modernes pour assurer leur position face à la bureaucratie militaire et du pouvoir juridique. Par ailleurs, la situation stabilisée du gouvernement au niveau politique est désormais moins volontaire car les politiques intérieures et extérieures donnent une image flottante dans cette nouvelle période.

⁸³⁷ Yüksek Seçim Kurulu [Conseil suprême électoral], 12 Haziran 2011 Pazar Günü Yapılan XXIV. Dönem Milletvekili Genel Seçimi Sonuçları [Les résultats des élections de députés du 12 juin 2011 pour la XXIVème période] <http://www.ysk.gov.tr/doc/karar/dosya/2683/2011-1070.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

⁸³⁸ CENGİZ, Firat, HOFFMANN, Lars, « The 2011 General Elections in Turkey: Potential Implications on Domestic and International Politics in the Shadow of a Discourse Change? », in *Parliamentary Affairs*, Vol.65, 2012, pp.255–269.

Le fait que l'AKP renouvelle son mandat pour la troisième fois porte certains effets socio-politiques. En premier lieu, le leadership d'Erdoğan est consolidé. Son charisme reste toujours incontesté. Le système des partis politiques en Turquie favorise également une telle évolution idéologique au profit du leadership. L'exemple le plus frappant est la détermination de la liste des personnes qui pourront être candidates lors des élections directement par le dirigeant de l'AKP. A cet égard, la moitié des députés sont renouvelés lors de ces élections de 2011⁸³⁹. La place incontestable du leader charismatique et la culture de soumission (*biat*) constituent les deux piliers principaux des mouvements conservateurs qui les éloignent de la démocratie.

En deuxième lieu, la maîtrise consolidée du pouvoir par l'AKP lui permet également d'axer sa politique extérieure vers l'utilisation d'un *soft-power* articulé autour d'éléments religieux. De ce fait, le néo-ottomanisme décrit dans l'ouvrage « La profondeur stratégique » de Ahmet Davutoğlu est un instrument politique très utilisé à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et surtout depuis 2009. Selon la doctrine de Davutoğlu, la « nouvelle Turquie » retourne à ses valeurs anciennes et peut jouer un rôle plus efficace au Moyen-Orient.

En troisième lieu, l'utilisation intensive des symboles conservateurs dans la politique extérieure est également soutenue par un conservatisme social à l'intérieur du pays. Le changement radical suivi dans le système éducationnel appelé « 4+4+4 » a complètement bouleversé la scolarisation des enfants. L'ouverture et l'expansion massive des écoles religieuses font partie de cette transformation éducationnelle⁸⁴⁰. C'est le reflet de la délaïcisation de la sphère publique par l'État. L'AKP a désormais les mains libres à tous les niveaux.

En quatrième lieu, le changement radical seul ne signifie pas grande chose tant qu'il n'est pas idéologisé. Nous rappelons que malgré sa vocation conservatrice, la Constitution de 1982 garde encore les valeurs républicaines, les caractères fondateurs de l'État-nation et l'identité turque comme forces constructives de la société et de l'État. A ce titre, la révolution « silencieuse » de l'AKP nécessite d'une base idéologique constitutionnelle qui lui permette d'officialiser leurs actions gouvernementales conservatrices au sein de l'État et de la société.

⁸³⁹Le CHP modifie également ses candidats mais la nomination des candidats de député reste plus démocratique que les méthodes de l'AKP.

⁸⁴⁰GÜN, Feyza et BAŞKAN, Gülsün Atanur, « New Education System in Turkey (4 +4 +4): A Critical Outlook », in *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, Volume 131, 2014, p.231-232.

Au moment où les séparatistes et les néo-islamistes se questionnent sur les principes kémalistes, le Parlement décide de créer une commission pour rédiger une nouvelle Constitution.

Dans le contexte où Erdoğan a consolidé son pouvoir charismatique, la Turquie est entrée dans une nouvelle période marquée généralement par ces quatre éléments. Les changements législatifs dans tous les domaines, notamment sur le plan étatique, peuvent être traités comme composantes de ces quatre grandes lignes. Nous insistons, par exemple, sur le fait qu'une relative décentralisation est mise en place par le gouvernement afin de gérer la question kurde. Pour ce faire, une loi relative à l'extension qualitative des municipalités métropolitaines entre en vigueur en 2012. Nous nous proposons alors d'analyser ces dynamiques qui affectent la structure de la société turque d'aujourd'hui.

3.1.L'effet de nouvelle étrangère politique sur l'État et la société

La politique extérieure de la Turquie depuis la proclamation de la République se concentre sur le développement des intérêts politiques et économiques avec le bloc occidental. Toutefois, le gouvernement d'AKP entre dans une nouvelle logique de moyen-orientalisation de la politique étrangère turque. Sur ce point, la coopération diplomatique et militaire avec les États-Unis joue toujours un rôle primordial. De même que l'adhésion devenue très complexe de la Turquie à l'UE pousse cette première à trouver d'autres alliances dans le monde où la polarisation interétatique devient de plus en plus visible. A ce titre, l'AKP qui se base sur le conservatisme des dynamiques sociétales à l'intérieur du pays, utilise également la religion comme un instrument de *soft-power* au Moyen-Orient, ce qui ouvre la voie à la moyen-orientalisation de la Turquie⁸⁴¹.

Cette nouvelle perspective est théorisée dans les écrits de Davutoğlu. *“As a major country in the midst of the Afro-Eurasia landmass, Turkey is a central country with multiple regional identities that cannot be reduced to one, unified category. In terms of its sphere of influence, Turkey is a Middle Eastern, Balkan, Caucasian, Central Asian, Caspian, Mediterranean, Gulf, and Black Sea country all at the same time”*, conclut-il à propos du rôle et de la place de la Turquie⁸⁴². Cette définition géographique reflète en grande partie les anciens territoires de l'Empire ottoman. Sa vision de politique étrangère est largement associée au néo-ottomanisme basé sur l'utilisation du *soft power* et marqué par des motifs historiques, culturels

⁸⁴¹ OĞUZLU, Tarik, « Middle Easternization of Turkey's Foreign Policy: Does Turkey Dissociate from the West? », in *Turkish Studies*, Vol. 9, Issue 1, 2008, pp.3-20.

⁸⁴² DAVUTOĞLU, Ahmet, « Turkey's Foreign Policy Vision: An Assessment of 2007 », in *Insight Turkey*, Vol. 10, No. 1, 2008 pp. 77-96.

et religieux. Pour ce faire, nous constatons l'intensification des activités politiques de la Turquie dans les Balkans, au Moyen-Orient et même en Asie centrale via des institutions étatiques telles que l'agence turque de coopération et de développement (TİKA⁸⁴³), etc.

L'éloignement de la Turquie du bloc occidental a des conséquences importantes. En premier lieu, elle crée des relations plus pragmatiques, notamment avec la Russie mais aussi avec l'Arménie avec laquelle la Turquie entame une normalisation des relations⁸⁴⁴. En deuxième lieu, la nouvelle politique extérieure de la Turquie entre dans une période difficile avec le commencement de la guerre civile en Syrie, le coup d'État du 30 juin 2013 en Égypte, et les révolutions qui éclatent dans les pays arabes. Ceci marque alors une redéfinition des rôles et des acteurs au niveau régional alors que la Turquie a suivi une politique étrangère asymétrique et paradoxale.

En troisième lieu, on observe que l'État turc et son entité sociale deviennent de plus en plus moyen-orientaux. Les discours des dirigeants sont fortement marqués par les éléments religieux et conservateurs. Les relations internationales avec Israël sont un bon exemple pratique pour montrer ce changement paradoxal de l'État. Les motifs émotionnels et religieux occupent une place considérable dans le discours des hommes politiques. En effet, ceci leur permet de consolider le soutien des parties conservatrices de la société. Les enjeux internationaux représentent alors un instrument utile pour obtenir du profit politique à l'intérieur du pays. Le résultat de ce changement est que la polarisation sociale des différents groupes sociaux s'est aggravée alors que l'État turc s'éloigne sensiblement de l'UE et du bloc occidental. Cependant, il faut théoriser officiellement toutes ces transformations considérables de l'État turc et de sa société par un processus qui relève presque du fétichisme politique : la rédaction d'une nouvelle Constitution.

3.2.Nouvelle Turquie, nouvelle Constitution et nouvelle architecture territoriale ?

La constitutionnalisation est un enjeu juridique que l'on pourrait considérer comme un véritable fétiche politique depuis la première Constitution turque en 1876 jusqu'à nos jours. A ce titre, la dernière Constitution de 1982 est souvent critiquée du fait du favoritisme vis-à-vis de l'élite militaire qu'elle met en place et des limitations qu'elle impose à la démocratisation. De ce fait, l'AKP a déjà organisé des référendums afin de faire disparaître ces effets en faveur du pouvoir exécutif. En pratique les crises constitutionnelles auxquelles le gouvernement

⁸⁴³ Désormais, nous utiliserons l'abréviation TİKA pour désigner cette agence gouvernementale.

⁸⁴⁴ ÖNİŞ, Ziya et YILMAZ, Şuhnaz « Between Europeanization and Euro-Asianism: Foreign Policy Activism in Turkey during the AKP Era », in *Turkish Studies*, Vol.10, Issue 1,2009, pp. 7-24.

d'AKP a fait face, dans le cadre des élections présidentielles et la tutelle juridico-militaire, constituent les vraies raisons de la mise en place de la commission parlementaire de rédaction de la Constitution. Toutefois, l'architecture du pouvoir exécutif a déjà bouleversé les dynamiques fragiles entre le Parlement et le Gouvernement turc depuis le référendum de 2007, tout comme celui de 2010 qui a changé l'organisation des organes judiciaires, et qui a été largement critiquée par les juristes et membres de ces institutions du fait de la transformation radicale du Conseil suprême des juges et des procureurs (Hakimler ve Savcılar Yüksek Kurulu HSYK)⁸⁴⁵.

Les discussions politiques sur la rédaction d'une nouvelle Constitution apparaissent après les élections de 2007. Dans ce cadre, le gouvernement voulait remplacer la Constitution de 1982 par une autre dite « civile ». Ce projet constitutionnel est le résultat direct du questionnement politique sur les valeurs fondatrices de la République, les critiques contre l'État-nation et l'identité turque. Par la suite, les associations juridiques, les partis politiques, le gouvernement et même certaines organisations commerciales publient des projets de Constitution ayant pour but de redéfinir le contrat social en Turquie. Une forte critique vient de l'union des barreaux de Turquie qui publie un projet constitutionnel qui garde à la fois l'esprit fondateur de l'État kémaliste et élargit les droits démocratiques⁸⁴⁶. Quant à l'AKP, le Prof. Özbudun a préparé une proposition constitutionnelle qui préserve l'idée constructiviste de la Turquie kémaliste tandis que la définition de l'identité nationale se fait autour de trois éléments. Le premier et le troisième posent les bases de la citoyenneté de la République de Turquie alors que le deuxième conserve le mot « turc », contrairement aux premier et troisième. Cette proposition de Constitution vise globalement à renforcer les droits de l'Homme et les libertés conformément aux normes européennes⁸⁴⁷.

3.2.1. La commission de rédaction de la Constitution

Afin de concrétiser tous ces projets de Constitution, une commission parlementaire composée de tous les partis est créée en 2011. Les membres de la commission envisagent tout d'abord de terminer la rédaction en un an. Toutefois, elle ne mènera jamais à bien sa mission qui est articulée autour de quatre objectifs principaux. Elle doit recueillir les données à analyser,

⁸⁴⁵ ÖZBUDUN, Ergun, « Turkey's Search for a New Constitution », in *Insight Turkey*, Vol. 14, No. 1, Winter 2012, pp.39-50.

⁸⁴⁶ AYBAY, Rona et all. Barolar Birliği, *Türkiye Cumhuriyeti Anayasa Önerisi : Geliştirilmiş Gerekçeli Yeni Metin* [La proposition de Constitution de la République turque : Le nouveau texte révisé] 4. Baskı, Şen Matbaa, Ankara Kasım 2007.

⁸⁴⁷ ÖZBUDUN, Ergun et GENÇKAYA, Ömer Faruk, *Democratization and the Politics of Constitution-making in Turkey*, op.cit., p.104-105.

identifier les nouveaux principes du texte à rédiger, publier ce texte pour donner lieu à une discussion nationale et dernièrement le réviser en fonction des discussions avant de le mettre à l'ordre de jour du Parlement. En 2013, cette commission a mis fin à ses activités faute de consensus.

L'échec de cette tentative parlementaire est lié à des raisons internes venant du fonctionnement même de la commission. A ce titre, le principe de l'adoption de chaque article à l'unanimité pose un grand problème et bloque ce processus. Le Parlement composé du parti conservateur AKP, du Parti de la Paix et de la Démocratie pro-kurde (Barış ve Demokrasi Partisi, BDP), du parti nationaliste MHP et des républicains du CHP est marqué par une polarisation accrue. Dans ce contexte, il est presque impossible de prendre une décision à l'unanimité sur la plupart des sujets et encore plus pour un projet constitutionnel d'une importance capitale.

En second lieu se pose la question de savoir si un Parlement composé par des élections législatives ordinaires peut s'attribuer un pouvoir constituant. Sur ce point, les discussions s'intensifient profondément puisqu'on voit que le Parlement s'accorde de facto le pouvoir constituant. Cette question technique est très importante mais est ignorée par les parlementaires ainsi que par le gouvernement. C'est dans un tel cas notamment que l'on peut voir la déconstitutionnalisation et la désinstitutionnalisation de l'État turc. Bien que politiquement la rédaction d'une Constitution avec la participation de tous les partis politiques puisse être une bonne initiative en vue de la démocratisation ; le droit constitutionnel et l'histoire étatique nous montrent que le pouvoir constituant originaire est une puissance constructrice d'un pouvoir autour du contrat social, surgi généralement suite à un événement extraordinaire tel qu'une guerre, une occupation militaire ou alors une révolution. Il faut également rappeler que le quatrième article de la Constitution turque empêche la révision des trois premières dispositions qui définissent le caractère administratif, national et idéologique de l'État turc. Nous pouvons donc formuler l'hypothèse que si cette commission était arrivée à légiférer le texte rédigé et à le faire valider par le Parlement, il aurait été plus une révision constitutionnelle de grande ampleur plus qu'une nouvelle Constitution.

Une dernière raison est la polarisation politique de la société. Le fait que le gouvernement et les députés pro-kurdes envisagent d'introduire un changement de la définition de l'identité turque cause un mécontentement général au sein de la population. Le nouveau concept de citoyenneté est marqué par une vision territorialiste et se traduit par l'effacement de l'identité turque au niveau constitutionnel. Une telle rhétorique était également associée à la

question kurde et aux droits culturels, linguistiques, politiques des Kurdes. Le travail de terrain publié par la Fondation turque d'études économiques et sociales (TESEV), une organisation non-gouvernementale (ONG) qui défend une nouvelle constitution basée sur le multi-ethnicisme prouve qu'une grande part de la société (entre 75 et 80% des participants aux enquêtes) est contre le changement des principes idéologiques de la Constitution de 1982, la redéfinition de la citoyenneté et l'officialisation d'autres langues que le turc⁸⁴⁸.

Dans ce cadre général, nous voyons que les clivages sociaux sont encore vifs et résistent à de tels changements dans la Constitution et à la revalorisation des normes idéologiques de l'État turc. Sur ce point, la question kurde, le terrorisme, la guerre civile en Syrie et sa vague migratoire, les problèmes économiques ainsi le syndrome de Sèvres constituent des éléments généraux qui empêchent l'officialisation d'une nouvelle Constitution. Cela montre bien que le soutien populaire d'un parti n'est pas synonyme d'acceptation de toutes les politiques et idées de celui-ci. Malgré ce mécontentement social, les élites politiques continuent à nourrir le projet de nouvelle Constitution et à essayer de résoudre la question kurde par des moyens pacifiques. Tous ces éléments ont le même effet politique sur la réorganisation administrative de l'État et la décentralisation.

3.2.2. La centralisation administrative de la décentralisation

En 2012, les élites gouvernementales venant de la périphérie ont décidé d'élargir le nombre de municipalités métropolitaines. Rappelons que la vision de la communauté religieuse d'Erbakan est basée sur une mobilisation à partir du bas depuis des années. C'est la raison pour laquelle les municipalités demeurent très stratégiques pour l'AKP afin de garder le contact avec les masses populaires. Dans ce cadre, un projet de loi sur la métropolisation des villes a relancé les discussions sur l'intégrité territoriale, associée particulièrement au syndrome de Sèvres.

Dans ce cadre, la loi n°6360 introduit de nouvelles municipalités métropolitaines dans l'ensemble du pays et la création de grandes entités locales fait naître des polémiques sur la régionalisation administrative de la Turquie. A l'époque, elle est considérée comme l'une des grandes lignes les plus importantes par le MHP et le CHP. Il en va de même durant les discussions sur la loi sur les agences de développement régional. Le MHP et le CHP s'inquiètent

⁸⁴⁸ TESEV, *Anayasaya Dair Tanım ve Beklentiler Saha Araştırması, Demokratikleşme Programı* [Recherche de terrain sur la définition et les attentes concernant la Constitution, le programme de la démocratisation], Tesev Yayinlari, Istanbul, Eylül (septembre) 2012.

que la régionalisation conduira le pays à la division politique des territoires sous la menace du PKK. On constate l'utilisation des mêmes arguments sur ce projet de loi de décentralisation⁸⁴⁹.

Quand nous observons ce que cette loi apporte à l'architecture administrative de l'État, nous arrivons à la conclusion qu'il s'agit d'une désinstitutionnalisation locale liée à la centralisation asymétrique de la municipalité métropolitaine sur les arrondissements et au rôle reconfiguré des préfectures. La loi implique la fermeture des villages qui deviennent des quartiers sans personnalité juridique et la fusion des communes au sein d'un système d'arrondissement. Cela entraîne la suppression de certains acquis démocratiques des élus locaux ainsi que la personnalité juridique des villages. Tombe également en désuétude l'administration spéciale du département composée du conseil départemental et de la commission permanente. Le préfet est donc désormais le seul responsable exécutif et représentant du gouvernement au niveau local alors que le rôle de la métropole s'étend aux zones préfectorales. Cette loi affecte fortement la quantité des collectivités locales comme l'illustre le tableau ci-dessous. Nous constatons une réduction considérable du nombre d'entités municipales et de villages en faveur des arrondissements qui seront regroupés désormais sous le toit de la métropole. Stratégiquement, l'État peut prévoir un développement régional afin d'industrialiser et d'urbaniser les zones les moins favorisées de l'ensemble du pays. Les arguments produits sur la menace de l'intégrité territoriale demeurent peu réels quand nous voyons la carte départementale de la Turquie, où les mairies métropolitaines sont dessinées en bleu. Elle nous précise que la quasi-totalité des municipalités métropolitaines ne se situent pas dans les régions du sud-est où les Kurdes sont majoritaires.

⁸⁴⁹ T.B.M.M Tutanak Dergisi, 16. Birleşim, Dönem 24, Cilt 32, 06.11.2012.

Tableau IV : Nombre de collectivités locales en Turquie		
Type de collectivités locales	Avant la loi	Après la loi (2015)
	Nombre	Nombre
Municipalité métropolitaine	16	30
Municipalité d'arrondissements dans les départements métropolitains	143	519
Municipalité de département	65	51
Municipalité d'arrondissement	749	400
Commune	1.977	369
Total	2.950	1.396
Administration spéciale de département	81	51
Villages	34.283	18.330

Source : Ministère des Affaires Intérieures.

 Municipalité métropolitaine

Carte de Turquie (Départements)



Carte départementale de Turquie, préparée par nous-même

Si le gouvernement est proche d'accorder le droit aux municipalités kurdes d'intégrer le nom en langue kurde sur les panneaux de signalisations, ce nouveau type de centralisation ne constitue pas un remède durable pour résoudre la question kurde. Les politiques publiques élaborées relatives à ce problème manquent toujours de transparence et ne causent que la polarisation idéologique au sein de la société et du Parlement entre des partis politiques. Les mesures éphémères d'institutionnalisation rendent même plus compliquées la question kurde car le relâchement sécuritaire dans les départements du sud-est et de l'est du pays conduit à la disparition de tous les acquis administratifs relatifs à la décentralisation. A l'instar des opérations militaires contre les fosses construites par le PKK en pleines villes, nous allons voir que l'État perd sa maîtrise territoriale et le contrôle sécuritaire. En effet, l'architecture administrative de l'État et les mesures gouvernementales se révèlent peu rationnelles dans le cadre de la résolution du problème kurde, qui devient pratiquement impossible.

3.3. La gestion impossible de la question kurde

Alors que l'arène politique et la structure juridique de la Turquie sont en évolution rapide sous le gouvernement de l'AKP, le problème kurde reste toujours ingérable. Les enjeux interinstitutionnels de l'État bloquent le processus de la paix, notamment par voie juridique et militaire. En effet, la sensibilité politique de la société turque concernant l'État-nation, comme nous l'avons déjà montré ci-dessus, pousse le gouvernement à mettre en place des négociations discrètes avec les acteurs concernés par la question kurde. A cela, il faut ajouter que le CHP et le MHP s'opposent fortement au processus notamment du fait de son manque de transparence publique.

3.3.1. Les tentatives d'utilisation de différents instruments

Dans cette atmosphère ambiguë, le conflit armé entre les forces de l'ordre et le PKK s'intensifie dans le sud-est du pays. En décembre 2012, le gouvernement autorise les services de renseignements turcs, le MIT, à rendre visite à Öcalan sur l'île d'Imralı où il est emprisonné. Ceci peut être considéré comme le retour d'Öcalan comme acteur de premier plan dans la solution du problème kurde. Dans ce cadre, les députés pro-kurdes du BDP lui rendent visite afin de transmettre ses messages politiques. En outre, le président de TUSIAD déclare son soutien au processus d'Imralı⁸⁵⁰. Si le processus de paix s'achève correctement, la revalorisation économique des régions où les luttes armées sont intenses pourrait les transformer en zones

⁸⁵⁰ Habertürk, « TÜSİAD'dan Flaş İmralı Açıklaması [La déclaration flash de TUSIAD pour Imralı] », 26/02/2013 <https://www.haberturk.com/gundem/haber/823306-tusiaddan-flas-imrali-aciklamasi> [Consulté le 23/09/2019].

économiquement profitables. De même, le gouvernement a fortement besoin de ce type de déclarations en raison de la fragilité politique du processus.

Le 21 mars 2013, Öcalan demande aux combattants du PKK de quitter le sol turc⁸⁵¹. Le gouvernement insiste fortement sur le fait qu'ils déposent leurs armes quand ils traversent la frontière turque afin d'empêcher d'éventuels conflits entre eux et les forces de l'ordre à l'avenir. Pour surveiller ce processus, Ankara crée une commission composée d'intellectuels célèbres au niveau national puisque le CHP et le MHP refusent de participer à une commission parlementaire sur le processus de réconciliation. En effet, le gouvernement veut être attentif à chaque pas du processus en diffusant la responsabilité politique vers d'autres canaux tels que les initiatives civiles, etc.

3.3.2. Le processus à travers les actes législatifs

Afin d'éviter les blocages juridiques, le gouvernement publie en 2013 un décret gouvernemental qui annonce la création d'une commission ayant vocation à rechercher les voix de la paix sociale et de la valorisation du processus de solution de la question kurde⁸⁵². En octobre 2013, Erdoğan annonce des mesures législatives pour la démocratisation du pays. Celles-ci concernent principalement la reconnaissance des anciens noms de villages kurdes turquifiés et de celle d'un certain nombre de droits culturels. En novembre 2013, le rapport publié par la commission met l'accent sur des points ordinaires tels que la démocratisation du pays ainsi que sur les expériences de pays tiers tels que le Royaume-Uni, l'Espagne et d'autres États sud-américains relatives à la négociation avec des organisations terroristes, etc⁸⁵³.

En 2015 est atteint le consensus de Dolmabahçe entre les représentants du gouvernement et les députés pro-kurdes concernant la dissolution du PKK et l'achèvement du processus de paix. Ceci active les réflexes historiques de l'État turc. Sırrı Süreyya Önder, représentant des Kurdes, met l'accent sur le problème de la transformation difficile de l'État turc quant à la question kurde et la démocratisation du pays. Les revendications politiques des délégués kurdes insistent sur les dimensions socio-économique, culturelle, politique et démocratique du

⁸⁵¹ *Milliyet*, « Silahlara Veda [L'adieu aux armes] », 22 Mars 2013, p.1.

⁸⁵² Resmi Gazete (no) 28647, Toplumsal Barış Yollarının Araştırılması Ve Çözüm Sürecinin Değerlendirilmesi Amacıyla Kurulan Meclis Araştırması Komisyonuna Üye Seçimine İlişkin Karar [Décision gouvernementale sur la sélection des membres pour la commission parlementaire de recherche sur les voies de paix et la valorisation du processus de paix], Karar no: 1036, publiée le 14/05/2013 <http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2013/05/20130514-1.htm> [Consulté le 23/09/2019].

⁸⁵³ TBMM, Toplumsal Barış Yollarının Araştırılması ve Çözüm Sürecinin Değerlendirilmesi Amacıyla Kurulan Meclis Araştırma Komisyonu Raporu [le rapport de la commission d'investigation de l'Assemblée créée pour l'évaluation du processus de la paix et la recherche des moyens de la paix, Ankara, Kasım 2013 http://tbmm.gov.tr/komisyon/cozum_sureci/docs/cozum_kom_raporu.pdf [Consulté le 23/09/2019].

processus de paix et sur la nécessité d'une nouvelle Constitution qui pourra garantir les droits des Kurdes⁸⁵⁴. Cependant, le consensus de Dolmabahçe qui suscite l'agitation politique des autres partis d'opposition, ne parviendra pas à neutraliser le PKK sur le territoire turc, ni à gérer la question kurde.

Les politiques élaborées par le gouvernement échouent à régler la question kurde de manière durable. Les relations complexes entre les institutions étatiques constituent souvent un obstacle au processus de solution. En effet, l'État pourrait être traité comme une machine ayant sa propre logique, son identité et sa culture. La tradition bureaucratique de l'État turc empêche alors la libre action du gouvernement pour l'application de son programme relatif à la question kurde. Afin de faire disparaître ce type de problèmes, le gouvernement utilise la voie législative ce qui favorise son positionnement face aux obligations juridiques. La loi relative à la fin du terrorisme et au renforcement de l'union sociale publiée en 2014 reste un exemple particulier sur ce point⁸⁵⁵. Avant l'entrée en vigueur de la loi, l'AKP remporte sa quatrième victoire aux élections législatives, renforçant la légitimité gouvernementale.

4. La fin de la Turquie moderne ?

L'AKP continue à renforcer et à consolider son pouvoir au niveau local, national et présidentiel d'une façon que l'on retrouve rarement dans des régimes politiques ouverts et qui tiennent des élections régulières. Depuis 2002, la structure économique, politique et sociale du pays a été considérablement changée sous la gouvernance des néo-islamistes. Bien qu'il y ait déjà eu certaines discussions sur la mise en place d'un régime présidentiel en Turquie pendant les années 1980, l'AKP va remplacer le parlementarisme démocratique par un régime présidentiel, loin de l'exemple des États-Unis. Ce nouveau régime sera d'ailleurs qualifié de présidentialisme de type turc. Néanmoins, les dynamiques qui émergent suite aux élections législatives de 2015 marquent un important changement de type de régime.

⁸⁵⁴ *Milliyet*, « Dolmabahçe'de Tarihi Açıklama [La déclaration historique de Dolmabahçe] », 01.03.2015, <http://www.milliyet.com.tr/dolmabahce-de-tarihi-aciklama-siyaset-2021055/> [Consulté le 23/09/2019].

⁸⁵⁵ Resmi Gazete, Sayı (No) 29062, Terörün Sona Erdirilmesi Ve Toplumsal Bütünleşmenin Güçlendirilmesine Dair Kanun [Loi sur la fin de la terreur et le renforcement de l'intégration sociale] », Kanun no: 6551, publiée le 16/07/2014 <http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2014/07/20140716-1.htm> [Consulté le 23/09/2019].

4.1. Les premières élections présidentielles : la Turquie semi-présidentielle

4.1.1. La mauvaise structuration des camps

Le référendum de 2007 a changé le système politique turc, d'un parlementarisme démocratique à un système hybride où le Parlement dispose de son pouvoir législatif et où le Président est désormais élu au suffrage universel direct. Toutefois, on ne peut pas dire que ce référendum ait établi un système semi-présidentiel à la française. En effet, le semi-présidentialisme à la française est un système particulier dérivé des dynamiques historiques de l'époque où Charles de Gaulle était au pouvoir. Bien que le chef de l'État ait obtenu d'une place favorisée par rapport à l'Assemblée nationale, l'équilibre des pouvoirs est assuré et bien ancré en France empêchant considérablement les abus du pouvoir exécutif⁸⁵⁶. En Turquie il s'agit plutôt d'un régime hybride qui cause la polarisation et le litige politique entre les institutions, au sein même du pouvoir exécutif. Contrairement aux arguments des élites au pouvoir, la tenue d'élections présidentielles n'empêche pas la dichotomie fonctionnelle du pouvoir exécutif. Au contraire un tel système politique est une source de litige au sein de l'exécutif car il y a désormais deux représentants élus : le Premier ministre et le Président.

La Turquie organise ses premières élections présidentielles à deux tours en 2014 avec la participation de trois candidats : Recep Tayyip Erdoğan de l'AKP, Ekmeleddin İhsanoğlu, candidat commun du MHP et du CHP et Selahattin Demirtaş, candidat pro-kurde. Il faut ici souligner que l'alliance du CHP et le MHP lors du premier tour est une erreur stratégique pour de multiples raisons. D'abord, İhsanoğlu, professeur des universités en recherche islamique, est un inconnu du grand public. Il a pourtant vocation à détrôner Erdoğan par son conservatisme, et échouera. On voit également qu'en France, lors du premier tour des élections, la fragmentation des candidats est parfois une stratégie utilisée pour contrer les candidats extrémistes. Les élections présidentielles en France nous montrent qu'au cours du premier tour, le fait de la représentation de plusieurs candidats pourrait être considéré comme une stratégie pour le deuxième tour afin de balancer les hommes/femmes politiques ayant l'idéologie extrémiste. Dans ce cadre, il est évident, dans le cas turc, qu'à l'issue du premier tour, Erdoğan allait remporter les élections contre les deux autres candidats.

⁸⁵⁶ BASTIEN François, *Le Régime politique de la Ve République*, La découverte, 2011, Paris.

4.1.2. La victoire prévisible d'Erdoğan

Le 10 août 2014, les premières élections présidentielles ont lieu entre ces trois candidats. La participation générale aux élections est de 74,13%, ce qui est relativement faible par rapport aux élections législatives. Nous pouvons dire que la vraie raison de cette faiblesse est qu'une partie des électeurs du bloc laïc aurait refusé de voter pour protester contre le candidat conservateur du CHP. Dans ce cadre, Erdoğan obtient 51,79% des votes alors qu'İhsanoğlu obtient 38,44% et Demirtaş 9,76%⁸⁵⁷. A ce titre, Erdoğan devient le nouveau président de la République qui est, pour la première fois dans l'histoire turque, élu par le peuple. Il démissionne de la présidence de l'AKP conformément à la Constitution. Le nouveau leader de l'AKP est alors Davutoğlu, le ministre des Affaires étrangères.

Il faut également remarquer que ces résultats ont un sens politique important pour Demirtaş, leader du Parti démocratique des peuples (Halkların Demokratik Partisi, HDP). Les élections présidentielles lui permettent de mesurer le potentiel et le soutien dont le mouvement kurde aura besoin lors des élections législatives en 2015. L'obtention de 9,76% des voix reflète que le HDP peut officiellement participer aux prochaines élections parlementaires en tant que parti politique et non plus seulement avec des candidats indépendants. De ce fait, ces élections présidentielles annoncent le commencement d'une nouvelle époque dans la vie politique turque autour d'une Assemblée multipartite, si les réflexes étatiques le permettent.

4.2. Les élections législatives : une chance ratée pour un parlementarisme multipartite ?

Le système des partis politiques en Turquie, qui est toujours complexe à traiter, se développe autour des deux axes généraux : d'une part, le républicanisme, qui représente l'ensemble des idées sociale-démocrates, des valeurs populaires et de la gauche centrale ; d'autre part, le centre-droit reste assez dynamique en fonction de l'organisation politique. Après 2002, ces deux clivages généraux sont politiquement marqués par l'AKP du côté droit et le CHP du côté gauche. Dans un contexte où la politique se cristallise sur le questionnement des valeurs républicaines, de l'État-Nation et sur la démocratisation et les droits culturels des kurdes, les deux autres partis, le BDP et le MHP sont montés en puissance. En effet, le MHP est un parti créé en 1969 alors que les hommes et femmes politiques pro-kurdes font de la politique depuis longtemps. La nouvelle dynamique apparue à partir des années 2000 favorise

⁸⁵⁷Yüksek Seçim Kurulu [Le conseil électoral supérieur], Les résultats des élections présidentielles du 10 août 2014 http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/2014CB/2014CB-Kesin-416_d_Genel.pdf [Consulté le 23/09/2019].

l'institutionnalisation de la politique pro-kurde et la montée en puissance des nationalistes comme un acteur déterminant sur la scène nationale. De ce fait, les résultats des élections législatives de juin 2015 reflètent directement ceux de la politique et des clivages ethno-nationalistes.

4.2.1. L'analyse du contexte post-élections

La nouveauté considérable de ces élections est que les hommes et femmes politiques pro-kurdes décident de participer aux élections sous le toit du HDP et non pas en tant que candidats indépendants. Depuis des années, le mouvement kurde a gagné du terrain à l'intérieur du pays, notamment grâce au processus de paix. Dans ce cadre, quatre partis politiques, AKP (40,87%-258 députés) CHP (24,95% - 132 députés), MHP (16,29% - 80 députés) et HDP (13,12% - 80 députés) passent le seuil électoral et sont représentés au sein du Parlement turc⁸⁵⁸. Cependant, le schéma que nous avons décrit ci-dessus ne permet pas à l'AKP d'atteindre le taux nécessaire afin de former un gouvernement sans coalition. Ces résultats sont choquants pour les élites politiques de l'AKP, qui gouvernent le pays depuis 2002 sans coalition. Bien que l'AKP ait obtenu 40,87% des votes lors d'une élection avec une haute participation de 83,92%. Ils recueillent 258 sièges au Parlement alors qu'il leur en faut 276 pour gouverner le pays sans allié.

Quand on consulte les résultats de l'AKP aux élections législatives depuis 2002, on constate une tendance de perte de leur soutien social, même si les taux globaux s'élèvent :

Tableau V: la performance politique de l'AKP 2002-2015			
Année des élections	Taux obtenus	Participation totale	Nombre de représentants au Parlement
03 Les résultats 2002	34,3%	79,1%	363
22 juillet 2007	46,6%	84,2%	341
12 juin 2011	49,8%	83,2%	327
5 juin 2015	40,8%	83,9%	268

Source : TUIK, Milletvekili Genel Seçimleri [les élections législatives] 1923-2011, Yayın No 3685, Türkiye İstatistik Kurumu Matbaası, Ankara et YSK 7 Haziran 2015 Milletvekili Seçimleri Sonuçları [les résultats des élections législatives du 07 juin 2015].

⁸⁵⁸ YSK (Le conseil électoral supérieur), 7 Haziran 2015 Milletvekili Seçimleri Sonuçları [Les résultats des élections législatives du 07 juin 2015] <http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/Milletvekili/7Haziran2015/KesinSecimSonuclari/ResmiGazete/D.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

Le tableau V nous montre bien que le soutien populaire de l'AKP a tendance à s'affaiblir au fil du temps. Les résultats des élections de 2015 les obligent donc à créer une coalition sous l'initiative de l'AKP. L'AKP est désormais un parti certes dominant, mais en perte de popularité⁸⁵⁹. Concernant la nature du système politique, nous pouvons affirmer qu'il n'y aurait plus de parlementarisme bipartisan ou tripartisan mais un multipartisme composé de deux partis majeurs et de deux partis mineurs, ce qui reflète parfaitement la polarisation consolidée de la société au sein de l'institution politique. Il s'agit donc désormais d'un multipartisme similaire au parlementarisme surgi en Allemagne après les élections de 2017.

Pourquoi l'AKP a-t-il perdu son soutien populaire ? Pour répondre à cette question, il convient de remarquer d'une part les causes structurelles et d'autre part les causes conjoncturelles. Les causes structurelles sont liées au processus de paix et de négociations avec les mouvements kurdes ainsi qu'aux politiques d'ouverture des droits culturels pour les Kurdes. Depuis la prise de pouvoir de l'AKP, les Kurdes peuvent se regrouper et se présenter aux élections sous leur propre institution politique, le HDP. Logiquement l'AKP a donc perdu des voix kurdes au profit du nouveau parti. De plus le HDP revendique d'être « le parti de la Turquie » ce qui leur assure l'accès aux voix de certains laïcs, libéraux en plus des Kurdes qui soutenaient autrefois l'AKP. Le HDP remporte 80 députés au parlement. Ceci veut dire que c'est l'AKP a perdu une part de son soutien électoral.

Quant aux raisons conjoncturelles, elles tiennent surtout aux enjeux économiques. La redistribution des richesses reste un problème insolvable. Lors d'une conférence à l'Université Galatasaray à Istanbul, Thomas Piketty souligne que la Turquie abrite plus de millionnaires que le Japon, pays plus riche que cette première. Toutefois, la croissance économique n'est pas distribuée de manière égale⁸⁶⁰. De plus, la monnaie turque tend à perdre de sa valeur depuis des années. Cela crée un effet psychologique qui fragilise le fonctionnement normal de l'économie à l'intérieur du pays car la peur de l'écclatement d'une crise monétaire réduit la balance de l'offre et de la demande et la circulation monétaire. En effet, la mémoire collective du peuple turc relative aux crises économiques joue un rôle considérable dans l'anticipation économique. En outre, la polarisation conjoncturelle représente un autre élément qui explique la baisse de popularité de l'AKP. Les négociations avec les Kurdes, l'immigration massive des Syriens en

⁸⁵⁹KEMAHLIOĞLU, Özge, « Winds of Change? The June 2015 Parliamentary Election in Turkey », in *South European Society and Politics*, Vol.20, Issue 4, 2015, pp.445-464.

⁸⁶⁰ BENMAYO, Gila, « L'entretien avec Thomas Piketty », in *Hürriyet*, 25.11.2014 <http://www.hurriyet.com.tr/kelebek/hayat/thomas-piketty-bu-kadar-milyarderinizin-olmasi-son-derece-tuhaf-27628263> [Consulté le 23/09/2019].

Turquie, la dégradation économique et le durcissement politique contre l'opposition sont d'autres éléments qui causent la perte de popularité du parti au pouvoir⁸⁶¹. La volonté d'Erdoğan de transformer le système hybride en système présidentiel est aussi un facteur non-négligeable dans le choix des électeurs ainsi que dans la polarisation interne à l'AKP⁸⁶². Malgré tout, l'AKP n'opère pas un changement de mode de gouvernance.

4.2.2. Le pouvoir, le gouvernement et l'AKP

Les résultats des élections de 2015 obligent les partis politiques qui ont dépassé le seuil électoral à former un gouvernement de coalition. En tant que président de la République, Erdoğan confie cette mission à Davutoğlu, le nouveau leader de l'AKP. Selon la Constitution, il doit former un nouveau gouvernement sous 45 jours. Davutoğlu entame les négociations d'abord avec le CHP, principal parti d'opposition, pour former un éventuel gouvernement de coalition. Malgré plusieurs réunions entre les représentants de l'AKP et du CHP, un consensus n'est pas trouvé. Il reste alors deux autres options pour former un gouvernement de coalition : soit l'AKP se rapproche du MHP ou du HDP, soit le CHP, le MHP et le HDP forment un gouvernement de coalition à trois. Dans ces deux cas la situation est extrêmement complexe, en effet les partis qui se rapprochent du HDP risquent de perdre leur soutien populaire.

Alors qu'il ne reste que six jours, l'AKP s'adresse au MHP pour négocier un gouvernement de coalition. Le MHP insiste fortement sur la renonciation totale au processus de paix avec les Kurdes, le maintien de quatre premiers articles de la Constitution et l'abandon des poursuites juridiques pour corruption dont certains de ses membres font l'objet. L'autre condition inscrite dans ces quatre articles que défendent les nationalistes est totalement contradictoire avec le principe de la laïcité. Le MHP exige que l'AKP jure sur le Coran après la signature du protocole de coalition⁸⁶³. D'une part ceci prouve une méfiance politique très répandue dans la vie politique turque et d'autre part à quel point la démocratie turque est prisonnière d'un conservatisme fort. Finalement toutes les possibilités de coalition échouent et de nouvelles élections sont convoquées. Un gouvernement provisoire composé de représentants de ces quatre partis politiques est établi, pour la première fois dans l'histoire démocratique de

⁸⁶¹ NICOULLAUD, Philippe, « l'Iran et la Turquie au coeur du monde arabe », BADIE, Bertrand et VIDAL, Dominique (eds.), *Qui gouverne le monde : l'État du monde 2017*, La Découverte, Paris, 2016, p.229.

⁸⁶² SAYARI, Sabri, « Back to a Predominant Party System: The November 2015 Snap Election in Turkey », in *South European Society and Politics Journal*, Volume 21, Issue 2, 2016, pp.263-280.

⁸⁶³ *Cumhuriyet*, « Kurana el bas birlikte kuralım [Poser la main sur Qur'an (et) nous créons ensemble (le gouvernement de coalition)] », 31.07.2015, http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/siyaset/334617/Kuran_a_el_bas_birlikte_kuralim.html [Consulté le 23/09/2019].

la Turquie. Un décret gouvernemental, publié par le Premier ministre, empêche toutes les nominations ministérielles ou dans la fonction publique sans l'autorisation du Premier ministre⁸⁶⁴. Cette décision s'explique par la volonté de l'AKP de ne pas perdre la maîtrise sur le pouvoir exécutif durant le gouvernement provisoire.

Nous pouvons donc affirmer que la Turquie a raté d'une chance considérable d'instauration d'un véritable multipartisme après la longue période de gouvernance monopartite. L'architecture politique et les dynamiques sociales n'ont pas permis la création d'un tel gouvernement de coalition. Le processus de paix avec les Kurdes entre dans une phase de dissolution, comme l'affirme Yalçın Akdoğan, le vice-premier ministre. Suite aux résultats des élections de 2015, il annonce que la poursuite du processus de paix avec le HDP est impossible⁸⁶⁵. Cette affirmation intéressante marque la redéfinition des partenariats politiques dans le nouveau contexte politique et la convocation de nouvelles élections. En effet, l'AKP va alors agir très différemment sur les questions sensibles telles que la nouvelle constitution, le problème kurde et les valeurs républicaines. Le pouvoir, le gouvernement et l'AKP sont désormais en évolution complexe, surtout en matière de construction étatique.

4.2.3. Le retour au gouvernement à parti dominant

Suite à l'échec de la formation d'un gouvernement de coalition, les élections législatives anticipées ont lieu le 1^{er} novembre 2015. Entre juin et novembre 2015, le retour de la violence politique et du terrorisme est, selon Sabri Sayan, l'événement majeur qui peut inverser le choix des électeurs⁸⁶⁶. La lutte armée avec le PKK n'a pas cessé même lors des négociations politiques. La Turquie continue alors de souffrir du terrorisme, désormais généralisé dans les centres villes. Dans ce contexte, la violence politique liée à la menace historique du terrorisme est surreprésentée par les élites politiques de l'AKP via les organes de presse contrôlés par le gouvernement⁸⁶⁷. Il est indéniable que les journaux et les chaînes de télévision se sont éloignés du principe d'objectivité par rapport aux politiques gouvernementales notamment via l'autocensure.

⁸⁶⁴ Genelge 2015/9 Başbakanlıktan: Konu Personel İşlemleri.

⁸⁶⁵ *Hürriyet*, « Yalçın Akdoğan: HDP bundan sonra çözüm sürecinin ancak filmini yapar [HDP ne pourra que faire du film du processus de paix] », 08.06.2015, <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/yalcin-akdogan-hdp-bundan-sonra-cozum-surecinin-ancak-filmini-yapar-29227700> [Consulté le 23/09/2019].

⁸⁶⁶ SAYARI, Sabri, « Back to a Predominant Party System: The November 2015 Snap Election in Turkey », op.cit.

⁸⁶⁷ Ibid.

C'est dans une atmosphère particulièrement tendue que l'AKP remporte les élections anticipées et retrouve sa place de premier parti de Turquie qui peut désormais former un gouvernement sans coalition. Les résultats méritent d'être retranscrits dans le tableau suivant :

Tableau VI : comparatif des deux élections générales			
Partis politiques qui ont dépassé le seuil électoral de 10%	Élections du 05 juin 2015, taux et sièges obtenus	Élections anticipées du 01 novembre 2015, taux et sièges obtenus	Différences représentatives en fonction des sièges obtenus
AKP	40,8% - 268 députés	49,5% - 317 députés	+59
CHP	24,95% -132 députés	25,32% -134 députés	+2
MHP	16,29% - 80 députés	11,9% - 40 députés	-40
HDP	13,12% - 80 députés	10,76% -59 députés	-21

Source : YSK, Haziran 2015 ve Kasım 2015 Milletvekili Seçimleri Sonuçları [Les résultats des élections législatives du 05 juin 2015 et du 01 novembre 2015].

Le tableau VI nous montre que l'AKP a récupéré ses voix perdues lors des élections législatives du juin. Autrement dit, on assiste au phénomène de *floating voter* entre les partis. Le MHP et le HDP sont les vrais perdants des élections anticipées de novembre 2015, l'AKP récupère des votes des Kurdes et des nationalistes. Bien que l'Assemblée nationale garde sa structure multipartite, la position des deux partis HDP et MHP demeure toujours fragile. Ainsi, l'AKP pourra former le gouvernement sans coalition.

4.3. L'État, la question kurde et l'UE dans la nouvelle conjoncture

La nouvelle période qui débute après les élections est marquée par les efforts politiques pour la reconstruction de l'État et de la bureaucratie autour d'un système présidentiel. On observe alors des tendances monopolistes du gouvernement⁸⁶⁸. Il est indéniable que cette nouvelle logique gouvernementale nécessite également la redéfinition des relations internationales avec l'UE, les États-Unis et la Russie. La Turquie entre alors dans une nouvelle conjoncture assez dynamique, marquée par les questions politiques au niveau national ainsi que par la guerre civile en Syrie et l'internationalisation du PKK au niveau international.

⁸⁶⁸ ÖNIŞ, Ziya, « Monopolising the Centre: The AKP and the Uncertain Path of Turkish Democracy », in *The International Spectator*, Vol.50, Issue 2, 2015, pp.22-41.

4.3.1. L'État et la maîtrise gouvernementale

Le système politique hybride mis en vigueur suite au référendum de 2007 a causé la remise en question de la dichotomie au sein de pouvoir exécutif, ce qui interroge sur la maîtrise et la qualité exécutive du gouvernement face au président de la République. Le Premier ministre est l'institution exécutive la plus haute de l'État. Par sa nature, celui qui accède à la charge de Premier ministre gère et définit les grandes stratégies de la politique étatique. Ce tableau politique fait monter la tension au sein du parti politique d'Erdoğan. En mai 2016, Davutoğlu démissionne de son poste de Premier ministre et de la présidence de l'AKP. A sa place, l'AKP élit Binali Yıldırım, le ministre des Transports, comme nouveau Premier ministre et président du parti. En effet, Erdoğan cherche une figure politique avec qui il peut travailler de manière plus harmonieuse. Néanmoins la configuration constitutionnelle de l'époque favorisait le rôle exécutif de Premier ministre sur le Président. Nous pouvons dire que le système semi-présidentiel n'a pas été bien établi en fonction du partage de l'autorité publique. De ce fait, il faut redéfinir les rôles administratifs du président et le Premier ministre. Mais la tentative de coup d'État en 2016 conduit le gouvernement à appliquer des mesures exceptionnelles, lourdes et problématiques. L'institutionnalisation du semi-présidentialisme en Turquie est remplacée par un régime présidentiel, taillé pour assurer une relation harmonieuse avec le Président. Cela est confirmé après la révision constitutionnelle de 2017.

Sous cette nouvelle configuration, la présidence de la République devient une institution plus importante que le Premier ministre. Bien que le Président ne dispose pas du pouvoir constitutionnelle lui permettant de renvoyer un Premier ministre élu, la culture de soumission, appelée en turc « *biat* » est influente au sein du mouvement conservateur. Cela lui permet facilement de changer sur une simple demande du dirigeant. En outre, le problème du terrorisme devient plus grave qu'il n'a jamais été depuis la fin de la guerre. Les attaques jusque dans les centres villes nous le prouvent bien. Se pose alors la question de la maîtrise territoriale.

4.3.2. L'État et la maîtrise territoriale

La réduction des fréquents contrôles sécuritaires au sud-est du pays ont apparemment permis au PKK de s'organiser plus facilement dans ces régions. Ils ont construit des barricades, creusé des tranchées pour stopper les forces de l'ordre. Par la suite, l'État a dû lancer des opérations contre les tranchées (*hendek operasyonları*) qui débutent en 2015, ce qui confirme notre argument concernant la relative perte de la maîtrise territoriale face à l'expansion militaire du PKK dans les villes du sud-est. Pour la première fois depuis longtemps, l'État fait face à une

perte de son intégrité territoriale face au PKK. C'est la raison pour laquelle le gouvernement d'AKP doit mettre un terme à sa politique kurde qui était marquée par une gestion par des moyens pacifiques. Le gouvernement déclare le couvre-feu dans certaines villes du Sud-Est, notamment à Diyarbakır, Mardin et Hakkâri où la situation s'est dégradée. Le mouvement de rébellion kurde nous pousse à nous interroger sur la maîtrise territoriale de l'État, la recentralisation du pouvoir politique et l'expulsion des députés kurdes de l'arène politique.

4.3.2. L'intégrité territoriale, les droits de l'Homme et la question kurde

Le gouvernement conservateur fait face à un grave problème historique de la Turquie lié à la maîtrise territoriale de l'État. La lutte contre le terrorisme est toujours associée à la question de kurde et aux droits de l'Homme. De ce fait, les différents rapports préparés par les organisations interétatiques et les ONG critiquent fortement l'usage de la force pour réprimer la rébellion, comme l'indique notamment un rapport de l'ONU⁸⁶⁹. Une telle affirmation nous conduit à réfléchir à la question de la violence légitime de l'État sur son propre territoire. Nous voyons que l'argument wébérien qui se concentre sur la domination étatique devient de plus en plus discutable dans ce contexte. Afin de répondre à ce type de revendications, le ministère de l'Intérieur a dû publier une déclaration sur ce qui se passe exactement dans le sud-est du pays, comme une réponse particulière au rapport d'Amnesty international⁸⁷⁰.

Les négociations pacifiques du gouvernement avec les acteurs kurdes touchent donc à leur fin. Sur demande des procureurs de la République, certains députés kurdes qui soutiennent explicitement les activités du PKK ont perdu leur statut de parlementaire et sont emprisonnés. Certains intellectuels et universitaires ayant signé une déclaration critiquant la lutte contre le terrorisme de l'État sont interpellés ou renvoyés des universités où ils travaillent. Tous ces événements sont violemment critiqués par l'UE et les autres institutions européennes, ce qui fragilise alors les rapports complexes entre la Turquie et l'Europe.

⁸⁶⁹BM İnsan Hakları Yüksek Komiserliği, Türkiye'nin güneydoğusundaki insan hakları durumuna ilişkin rapor [Le haut-commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'Homme, le rapport sur la situation des droits de l'Homme au sud-est de la Turquie] 2017 : http://www.ohchr.org/Documents/Countries/TR/OHCHR_South-East_Turkey2015-2016_TURK.pdf [Consulté le 23/09/2019].

⁸⁷⁰T.C. İçişleri Bakanlığı [Ministère de l'Intérieur], La communication de presse contre le rapport d'Amnesty international, le 23/01/2017, <https://www.icisleri.gov.tr/uluslararasi-af-orgutunun-raporuna-iliskin-basin-aciklamasi> [Consulté le 23/09/2019].

4.3.3. La recentralisation administrative de l'État

L'utilisation des municipalités dans la région a également poussé le gouvernement à réviser le programme de décentralisation marqué par la multiplication du nombre des municipalités métropolitaines en 2012. Plusieurs maires de villes du sud-est et de l'est du pays sont exclus de leur mission par le ministère de l'Intérieur. C'est une disposition constitutionnelle qui permet à ce dernier de prendre de telles décisions afin d'assurer l'intégrité des services publics dans l'ensemble du pays. Les officiers du ministre, les sous-préfets ou alors préfets en tant que tuteurs administratifs dits « *kayyum* » sont nommés nouveaux responsables de ces villes en vertu de la Constitution. En pratique, nous pouvons interpréter cet acte gouvernemental comme une recentralisation administrative afin de regagner la maîtrise territoriale.

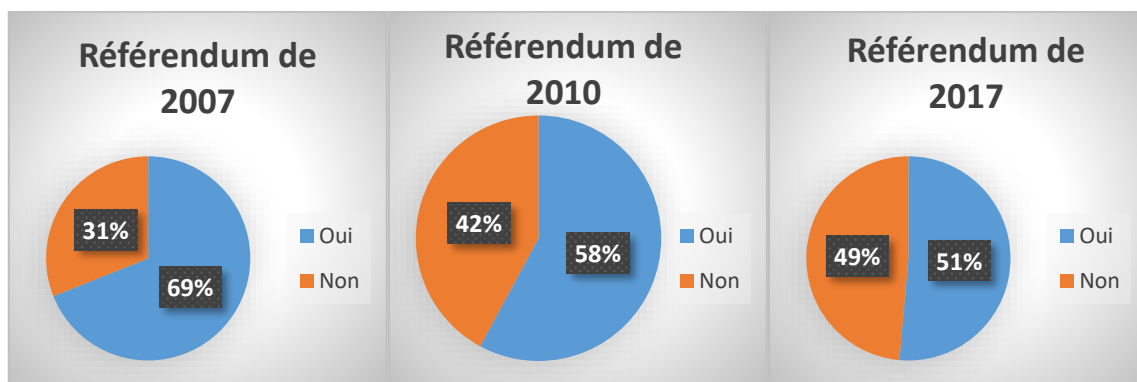
Nous constatons que le gouvernement commence à appliquer les mêmes politiques publiques que celles de l'ancien ordre kémaliste. Dans ce cadre, la nomination des agents étatiques à la tête des collectivités locales peut être vue comme le retour à la politique de la déconcentration administrative que la République des années 1920 a appliquée afin de consolider son pouvoir étatique. La déconcentration que met en place le gouvernement de l'AKP est de caractère sécuritaire en fonction de l'unité nationale des territoires. Il faudrait alors se concentrer sur le revirement politique de la périphérie « islamique » contre leur propre projet politique.

4.4. L'État et le présidentielisme : la fin de la Turquie moderne ?

Afin de maîtriser le système politique et de faire disparaître la dualité politico-administrative du pouvoir exécutif, l'AKP annonce un autre référendum sur la révision constitutionnelle des organes exécutifs de l'État car avec sa majorité obtenue la composition parlementaire ne permet pas à l'AKP de rédiger une nouvelle constitution. Dans ce cadre, le 16 avril 2017 a lieu le référendum avec un taux de participation de 85,43%. Selon les résultats publiés par le Conseil suprême des élections, parmi les votes validés 51,41 % sont pour le oui alors que les 48,59% sont pour le non⁸⁷¹. On assiste à une vraie polarisation sur ce référendum qui demande la révision constitutionnelle en faveur d'un système présidentiel en Turquie.

⁸⁷¹ Yüksek Seçim Kurulu [Conseil suprême électoral], Les résultats sur les référendums du 21/01/2017 <http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/2017Referandum/2017HO-Ornek135.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

Comme le montrent également les graphiques ci-dessous, ce référendum marque une nouvelle fois la chute de popularité du parti au pouvoir.



Ces graphiques montrent les résultats des différents référendums constitutionnels de l'AKP. Il faut préciser que ces trois référendums portent sur des modifications structurelles touchant au fonctionnement juridique, exécutif et législatif de l'État turc. Le contexte de chacun de ces référendums est très différent. Les référendums de 2007 et de 2017 se focalisent sur le changement de système politique. Ils ont effectivement renforcé la place du Président et mis en place une reconfiguration politique et administrative au sein de l'État. Pour ce faire, l'AKP a utilisé son soutien populaire comme un instrument politique afin de convertir le système étatique en sa faveur. A cela s'ajoute clairement une logique plébiscitaire devenue le fonctionnement principal de la démocratie turque. La perception démocratique est largement et profondément marquée par les résultats obtenus dans les urnes. De ce fait, la démocratie limitée installée par le coup d'État en 1980 s'est progressivement transformée en démocratie des urnes sous la gouvernance de l'AKP.

4.4.1. Le présidentielisme à la turque

Les nouvelles dispositions constitutionnelles adoptées par le référendum se concentrent sur la transformation profonde et structurelle du pouvoir exécutif ainsi que du pouvoir législatif. Nous nous proposons de consulter les grandes lignes de ce référendum sur le système politique et constitutionnel de l'État turc.

Tableau VII : La législation du système présidentiel	
Avant le référendum de 2017 Les articles constitutionnels	Après le référendum de 2017 Les articles constitutionnels
L'âge d'éligibilité est de 24 ans	Il est abaissé à 18
Des élections parlementaires tous les quatre ans	Des élections parlementaires et présidentielles tous les cinq ans.
Droit de contrôle sur le Cabinet des ministres et ses décisions au parlement	Supprimé
Si le parlement réadopte une loi pour laquelle le Président a mis son veto, elle doit être publiée.	Si le Parlement réadopte à la majorité qualifiée une loi pour laquelle le Président a mis son veto, elle doit être publiée.
Quand le Parlement est en congés, l'Assemblée nationale peut être réunie sur demande directe du cabinet des ministres	Quand le Parlement est en congés, l'Assemblée nationale peut être réunie sur demande directe du Président
L'article 8 stipule que le Cabinet des ministres et le Président composent le pouvoir exécutif	Le Président devient le seul responsable du pouvoir exécutif.
L'article 88 sur le pouvoir législatif : les propositions de loi doivent être proposées par le cabinet des ministres et des députés	Le Cabinet des ministres ne peut plus proposer de loi.

L'article 98 concernant les mécanismes de contrôle du Parlement sur le Cabinet des ministres.	Complètement changé. La motion de censure est supprimée. Le contrôle parlementaire peut être assuré par la recherche, l'investigation du parlement, la demande d'information.
Après son élection, le Président doit mettre fin à ses relations avec son parti politique	Supprimé.
L'article 104 encadrant les responsabilités du Président est totalement changé.	Le Président est le chef d'État, qui garantit le bon fonctionnement des institutions étatiques. Il peut porter plainte à la Cour constitutionnelle. Il nomme ses vice-présidents et des ministres. Il nomme les hauts cadres d'État. Il décide de la mobilisation de l'armée turque. Il peut promulguer des décrets présidentiels.
L'article 105 assure l'immunité juridique du Président	Il est supprimé et l'Assemblée peut demander une enquête contre le Président avec une majorité qualifiée. Avec les deux tiers des députés, le Président peut être jugé devant la cour suprême.
L'article 106 est supprimé	Le Président peut nommer un ou plusieurs vice-présidents.
L'article 116 est supprimé	L'Assemblée peut décider du renouvellement électoral avec l'accord des 3/5 de ses membres.
L'article 117 concernant la défense nationale, la guerre et la nomination du chef d'état-majeur.	Le Président est devenu le seul responsable
L'article 118 concernant la composition du conseil national de sécurité	Les postes de Premier ministre et de commandement général de la gendarmerie sont supprimés.

L'article 119 supprimé.	le Président décide l'état d'urgence
L'article 142 maintenu.	Une restriction sur la création des tribunaux militaires est ajoutée.
L'article 146 : les membres de la Cour constitutionnelle sont 17.	Réduit à 15. Le rôle des tribunaux militaires est totalement supprimé
L'article 153 concernant les responsabilités de la Cour constitutionnelle.	La Cour constitutionnelle peut annuler un décret présidentiel.
L'article 154 qui régle le HSYK. Sa composition est de 22 membres principaux et 12 membres temporaires qui alternent autour de trois chambres	Sa composition est réduite à treize membres principaux dans deux chambres.
L'article 161 sur le budget	Le contrôle budgétaire de l'Assemblée est réduit.
Les articles 91, 99, 100, 102, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 120, 121, 122, 145, 156, 157, 162, 163, 164	Tombés en désuétude.

Source : l'Union des barreaux de Turquie

Nous voyons que la nouvelle structure politique du pouvoir exécutif est désormais complètement basée sur le Président. Dans le nouveau schéma institutionnel, le rôle de l'Assemblée turque est réduit à un organe législatif symbolique privé de ses droits de contrôle sur les responsabilités et les activités de l'organe exécutif. Quant au Premier ministre, ses prérogatives sont fusionnées à celles de la présidence et le titre de Premier ministre est supprimé. Les ministres seront désormais les secrétaires nommés par le Président. De même, certains articles répartissent certaines responsabilités entre le Président et l'Assemblée nationale telles que la déclaration de guerre et la ratification des conventions intergouvernementales. Certains articles de la Constitution sont supprimés suite au référendum, généralement les dispositions qui régulaient les tribunaux militaires, le budget, l'état d'urgence et le fonctionnement du cabinet des ministres.

4.4.2. Le problème chronique de la démocratie turque : les élections anticipées

Le contexte socio-politique instable suite au coup d'État raté de 2016 a apparemment rendu nécessaire la tenue d'élections anticipées afin de gérer les discussions qui surgissent sur la légitimité politique du gouvernement. Il est vrai que les élections anticipées sont souvent considérées comme un moyen de gestion très souvent utilisé parmi d'autres instruments démocratiques. Ces élections aident les gouvernements à reconstruire la confiance entachée au plan national. Comme le changement de système politique sera effectif en 2019 selon le calendrier prévu, le gouvernement décide de convoquer des élections anticipées en s'appuyant sur le soutien politique du parti nationaliste, le MHP. C'est dans ce cadre que, le 19 avril 2018, le Président Erdoğan déclare des élections anticipées législatives et présidentielles qui auront lieu le 24 juin 2018.

D'après le nouveau système électoral, les partis politiques peuvent désormais former des alliances officielles pendant les élections législatives. Cette nouveauté considérable pour la vie politique turque permet de gérer les inconvénients politiques du seuil électoral de 10%. Toutefois, un vrai avancement pour le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie serait la suppression totale de ce barrage antidémocratique. Le gouvernement a encore quelques réserves en faveur d'une telle démocratisation. Néanmoins, l'autorisation de la création d'alliances stratégiques est un bon instrument qui diminue l'effet politique de la non-représentation de certains partis au niveau législatif. Quant aux élections présidentielles, le scrutin majoritaire à deux tours a été adopté.

Le 24 juin 2018, les élections législatives et présidentielles réunissent huit partis politiques, des candidats indépendants et six candidats à la présidence. La participation électorale est particulièrement forte et atteint 86% au niveau national⁸⁷². L'AKP et le MHP créent le bloc dit « *cumhur* », « peuple » tandis que le CHP, le Parti de la Félicité (*Saadet Partisi* SP) et un nouveau parti de centre droite le Parti du Bien (*Iyi Parti*, IP) apparaît sur la scène politique avec à sa tête l'ancienne ministre de l'Intérieur, Meral Akşener, sont regroupés sous l'alliance de « *millet* », « nation ». Cette alliance est composée des partis d'opposition mais est loin de recueillir le consensus idéologique. Par exemple, en tant que parti principal d'opposition au parlement, le CHP se considère comme social-démocrate alors que l'ancien parti d'Erbakan, le SP, adhère aux valeurs islamiques. L'IP d'Akşener émerge comme le nouveau représentant

⁸⁷² Yüksek Seçim Kurulu [Conseil suprême électoral], Les résultats des élections législatives du 24 juin 2018 <http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/24Haziran2018/KesinSecimSonuclari/2018MV-96C.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

du centre-droit nationaliste. Dans ce tableau général, le parti pro-kurde exclu des alliances politiques participe seul aux élections. Les deux autres petits partis participant aux élections, le parti de la Cause Libre et le parti de la Patrie, ne franchissent pas le seuil électoral.

Finalement, Erdoğan, le leader charismatique de l'AKP remporte les élections présidentielles dès le premier tour, en obtenant 52,59% des voix tandis que son opposant, Muharrem İnce, député du CHP et candidat du bloc de nation obtient 30,64% malgré sa campagne efficace contre Erdoğan. Ainsi, les élections présidentielles prennent fin dès le premier tour⁸⁷³. Au niveau législatif, les cinq partis politiques, AKP (42,56%), CHP (22,65%), MHP (11,10%), l'IP (9,96%), le HDP (11,70%) peuvent envoyer des représentants au parlement. Il est important de souligner que le IP devient un nouvel acteur de la vie politique turque en accédant à l'Assemblée nationale peu après sa fondation en 2017. De même qu'il a pu bénéficier du système électoral basé sur les alliances qui leur permet une représentation parlementaire malgré qu'il soit sous le seuil électoral avec le 9,96% obtenus.

Le système présidentiel porte des nouveautés politiques non seulement pour le pouvoir exécutif, mais également pour le législatif. Le nombre de parlementaires s'est élevé de 550 à 600 députés. C'est cette nouveauté représentative qui fait surgir un nouvel acteur politique au niveau national, l'IP. Désormais, à l'Assemblée nationale il y a deux partis nationalistes, l'IP et le MHP, un parti pro-kurde, le HDP, un parti principal d'opposition, le CHP, et le parti dominant, l'AKP. Au regard du nombre de députés, le vrai perdant de ces élections législatives est paradoxalement le bloc de peuple composé de l'AKP et du MHP, bien que Erdoğan soit réélu président de la République dès le premier tour des élections. Dans cette optique, l'AKP en tant que parti dominant n'obtient pas la majorité nécessaire dont il a besoin pour légiférer seul. Ceci confirme le soutien durable du MHP à l'AKP au parlement comme le montre sur le tableau VIII ci-dessous :

⁸⁷³Yüksek Seçim Kurulu [Conseil suprême électoral], Les résultats des élections présidentielles du 24 juin 2018 <http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/24Haziran2018/KesinSecimSonuclari/2018CB-416D.pdf> [Consulté le 23/09/2019].

Tableau VIII : celui comparatif des deux élections législatives			
Les partis politiques ayant dépassé le seuil électoral de 10%	Les élections anticipées du 1er novembre 2015, taux et sièges obtenus	Les élections anticipées du 24 juin 2017, taux et sièges obtenus	Différences représentatives en fonction des sièges obtenues
AKP	49,5% - 317 députés	42,56% - 295 députés	-22
CHP	25,32% -134 députés	22,65% - 146 députés	+12
MHP	11,9% - 40 députés	11,10 % - 49 députés	+9
HDP	10,76% -59 députés	11,70% - 67 députés	+8
IP	Fondé en 2017	9,96 % - 43 députés	+43
Total	550	600	

Source : YSK 1 Kasım 2015 ve 24 Haziran 2017 Milletvekili Seçimleri Sonuçları [les résultats des élections législatives du 01 novembre 2015 et du 24 juin 2017].

Le paradigme webérien sur le pouvoir charismatique nous indique qu'il est condamné à se transformer soit en une forme rationnelle soit en une forme traditionnelle. On observe que le charisme d'Erdoğan s'oriente vers une banalisation traditionnelle. Bien que les articles constitutionnels changés prennent effet après les élections anticipées de 2018, il est facile d'affirmer qu'une telle structure qui converge entièrement vers une seule institution n'est pas durable à long-terme. Le risque auquel la Turquie fait face est que soit son système politique sera marqué par un pouvoir autoritaire qui se traditionnalise, soit l'État turc rentrera dans une restauration politico-idéologique.

La révision constitutionnelle qui remplace le système politique hybride par un présidentielisme mal-structuré est marquée par la volonté de la périphérie « conservatrice » de créer une nouvelle structure idéologique. En effet, le projet de nouvelle constitution sur lequel les Kurdes et islamistes insistent fortement est une initiative politique qui prévoit le déplacement définitif des néo-islamistes de la périphérie vers le centre, qui était déjà purifié des kémalistes par des moyens juridiques ou administratifs. Néanmoins, les réflexes étatiques hérités de la construction républicaine ne l'ont pas permis. De ce fait, une autre option apparaît pour les élites islamistes : la réconciliation partielle avec les valeurs kémalistes, ce qui reste toujours très limité à des formes rhétoriques, et d'un retour explicite aux valeurs nationalistes de l'État-nation.

Les dynamiques historiques de l'État et de la société turque nous montrent bien que les réflexes nécessaires existent toujours au sein de la bureaucratie pour un changement plus

rationnel. Comme le montre la crise économique de 2001, l'économie turque est redynamisée par des mesures financières et budgétaires. La reconstruction de l'économie place la Turquie dans les vingt économies les plus avancées du monde. En se basant sur le même raisonnement, la Turquie pourrait reconstruire son centre étatique à partir d'éléments plus démocratiques, rationnels et conformes avec son histoire bureaucratique et étatique. C'est pour cette raison qu'il est difficile d'affirmer la fin de la Turquie moderne, mais si l'on peut parler de la fin de la *new Turkey* inventée par le gouvernement « conservateur ».

La conséquence évidente des phénomènes mentionnés, qui dessinent essentiellement la construction actuelle de l'État turc, est que la vie politique turque connaît une mutation particulièrement importante à l'arrivée au pouvoir des acteurs conservateurs en 2002, notamment dans un contexte où la fragilité économique du marché national et la question kurde représentent toujours deux questions principales à résoudre. Le premier problème est relativement bien géré grâce à la rapide libéralisation de l'économie et par l'adaptation d'un management public néolibéral. Paradoxalement, les conservateurs constituent toujours un groupe d'élites qui joue un rôle facilitateur dans l'ouverture libérale tant au niveau économique qu'administratif tout en imposant le conservatisme religieux sur le plan social. Le processus de paix et la réconciliation de l'État avec la mouvance kurde autour de multiples projets sociaux, économiques et politiques sont également perpétués. Néanmoins, l'*establishment* républicain ne permet apparemment pas au gouvernement de mettre en œuvre avec succès les politiques publiques nécessaires à la résolution politique du conflit kurde et le PKK continue encore la lutte armée contre les forces de l'ordre. En effet, le manque de transparence des processus entre les acteurs des deux côtés est un point critiquable qui limite l'élargissement réel des droits de l'Homme autour d'un système pluraliste.

Dans un premier temps, les apports politiques de ces projets de paix ne font qu'accroître le soutien populaire des groupes sociaux ayant un engagement socioculturel. Ces groupes sont progressivement devenus les partenaires stratégiques de l'AKP dans la consolidation du leadership charismatique d'Erdoğan au niveau national. C'est dans cette optique que les conservateurs au pouvoir ont pu transformer le régime politique en un présidentielisme fortement exécutif et produire des liens de dépendance dans les domaines administratif, social et économique, avec une perspective de centralisation accrue. La suppression des organes représentatifs de certaines collectivités locales illustre bien la poursuite continue de la vision centraliste au niveau territorial. Il s'agit là d'un dysfonctionnement des mesures administratives

en faveur de la centralisation limitant la représentativité pluraliste, alors que le système politique devait justement la favoriser.

Par ailleurs, après la reprise de la gouvernance des mairies métropolitaines d'Istanbul et d'Ankara en 2019 par le CHP, le système politique peu compatible avec l'héritage administratif et politique de la Turquie républicaine commence à être remis en question. A cet égard, le semi-présidentialisme peut être un système politique plus compatible avec la gestion efficace des questions sociales, et avec le fonctionnement étatique de Turquie en fonction de ses atouts sociaux et administratifs. En effet, la polarisation fortement répandue au sein de la société réduirait la capacité fonctionnelle du parlementarisme, comme nous en avons largement discuté à propos des précédentes périodes marquées par l'instabilité politique, tandis qu'elle pourrait toujours favoriser le pouvoir charismatique d'un président fort au détriment des autres.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette thèse, nous avons essayé d'expliquer l'institutionnalisation inachevée de l'État turc à travers la sociologie historique, nous permettant de mettre à jour la trajectoire singulière de ce dernier. Cette recherche inclut la genèse de l'État turc, son évolution politique et administrative jusqu'au développement actuel du pays. Pour mieux comprendre cela, il a fallu analyser les mécanismes de construction de l'État. La situation actuelle de l'État turc se caractérise clairement par la permanence des trois points que nous paraissent fondamentaux : l'existence d'une bureaucratie déterminante, l'importance d'un pouvoir charismatique fort et la présence d'une armée qui occupe une place politiquement puissante et limite l'action indépendante des gouvernements. Le maintien de ces trois facteurs a empêché la construction d'un État institutionnalisé doté d'un système politique démocratique au sens occidental du terme. On assiste alors à la difficile construction d'un ordre politique stable. Or, dans le cas turc, on voit bien que celle-ci n'a pas été et n'est toujours pas simple, dans la mesure où la stabilité institutionnelle, signe d'un État parvenu à maturité, n'est toujours pas garantie.

En Turquie, l'État dispose d'une structure administrative développée par une forte tradition bureaucratique qui cache la faiblesse de l'autorité politique, d'où la recherche permanente d'un leader charismatique. Par conséquent, c'est le leadership charismatique qui a apparemment aggravé ce problème institutionnel, en raison de l'image politique marquée par une vision centraliste. De ce fait, l'unité nationale du pays demeure inachevée et problématique en s'appuyant sur un pouvoir de domination bureaucratique accompagnée par un charisme fort. Comme l'avait bien vu Weber, le leadership charismatique s'accompagne toujours de la constitution d'un appareil de domination, lequel s'est incarné assez tôt dans la constitution d'une bureaucratie efficace. La nécessité d'une bureaucratie puissante était d'autant plus forte que les mécanismes de leadership charismatique n'ont jamais permis l'évolution vers une institutionnalisation forte d'une légitimité légale-rationnelle, pour reprendre les catégories webériennes. Autrement dit, l'existence d'une bureaucratie forte n'est pas garante en elle-même d'une institutionnalisation solide du centre étatique, puisqu'elle reste un appareil de domination qui a évolué en fonction des modalités de leadership politique⁸⁷⁴.

⁸⁷⁴ ADAIR-TOTTEFF, Christopher, « Max Weber's Charisma », in *Journal of Classical Sociology*, Vol.5, No.2, July 2005, pp.189-204.

Ce problème est aujourd'hui beaucoup plus visible, notamment depuis l'arrivée au pouvoir de la périphérie « conservatrice ». Celle-ci cherche constamment à consolider sa place au niveau étatique en déconstitutionnalisant⁸⁷⁵ l'ordre politique sous un présidentielisme fort, caractérisé par une personnalisation charismatique du pouvoir avec une tradition bureaucratique dans un pays comme la Turquie où l'idée d'unité nationale est fragile. La fragilité de cette unité nationale a un grand impact sur le bon fonctionnement de la représentativité démocratique. Celle-ci devrait se caractériser par un univers pluraliste pouvant être porté par l'État avec une démocratie constitutionnelle dite pluraliste, qui protège les minorités, comme l'affirme Aron⁸⁷⁶. C'est ainsi que l'autorité centrale trouve un moyen efficace pour justifier sa propre existence à l'intérieur du système politique⁸⁷⁷. La conséquence de cette situation est visiblement la faiblesse de la représentativité démocratique et la faillite des institutions classiques de la démocratie.

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'absence de sentiment d'appartenance à la nation turque d'une partie de la société, plus précisément de celle des Kurdes, et le refus d'adhésion aux valeurs républicaines des conservateurs fragilisent l'engagement social en faveur de l'État-nation. L'identité nationale est alors désintégrée et est étroitement liée au fait que les forces périphériques sont exclues et isolées du pouvoir. A partir de la théorie des clivages de S.M. Lipset et S. Rokkan⁸⁷⁸, l'engagement politique de la périphérie s'est concentré sur des clivages socioculturels qui fondent sa légitimité, en particulier autour d'éléments ethniques et religieux. A l'inverse, l'engagement du centre étatique trouve son origine dans les valeurs sociopolitiques telles que la laïcité et le nationalisme turc, compatibles avec les buts de l'*establishment* de l'État-nation turc qui sont de créer une nation moderne adhérant aux principes occidentaux. Cette contradiction permanente, qui peut être illustrée par le fameux paradoxe des « associés-rivaux » de Bourricaud⁸⁷⁹, est marquée par une politique d'exclusion des mouvements kurdes et conservateurs, ce qui pose un problème de représentativité démocratique pour ces deux groupes au sein du système.

Il en résulte que la Turquie, qui ne dispose pas d'une société homogène au sens ethnique du terme, n'est un État-nation que selon sa Constitution. Elle fait face à l'inachèvement du

⁸⁷⁵ GÖZLER, Kemal, « 1982 Anayasası Hâlâ Yürürlükte mi? Anayasasızlaştırma Üzerine Bir Deneme (Versiyon 4) [La Constitution de 1982 est-elle encore en vigueur ? Un essai sur la déconstitutionnalisation (Version 4)] », (30/05/2016) <http://www.anayasa.gen.tr/anayasasizlastirma-v4.pdf> [consulté le 30/09/2019].

⁸⁷⁶ ARON, Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, Paris, 1965.

⁸⁷⁷ DURAN, Patrice, « Légitimité, droit et action publique », in *L'Année Sociologique (1940/1948-)*, Vol. 59, No. 2, 2009 p.306.

⁸⁷⁸ ROKKAN, Stein et LIPSET, Martin, « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments, An Introduction », New York, Free Press, 1967, pp.1-64.

⁸⁷⁹ BOURRICAUD, François, *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Librairie Plon, Paris, 1961.

nation-building process. Cela explique l'excès de centralisation, ainsi que les formes autoritaires du leadership charismatique qui constitue en même temps la puissance de l'armée, qui assume un rôle de substitut fonctionnel, au sens méertonien du terme⁸⁸⁰, pour la protection de l'État-nation contre le mouvement séparatiste et islamo-conservateur. A ce titre, l'armée cherche à légitimer ses interventions constantes dans la vie politique civile afin de redresser les valeurs républicaines que dégrade la marginalisation périphérique. Cette action militaire a endommagé l'évolution normale de l'institutionnalisation de l'État turc. D'autre part, les gouvernements élus ne sont pas arrivés à construire les mécanismes nécessaires et les institutions essentielles à la stabilité économique et politique d'un vrai régime représentatif, en tendant toujours à mettre en place une vision centraliste administrative dont les collectivités locales finissent par être victimes. En instrumentalisant l'excès de centralisation de l'*establishment* républicain, les conservateurs emploient une rhétorique et une stratégie qui « délaïcisent » progressivement la politique turque.

Au terme de cette thèse, il ressort que cette institutionnalisation étatique inachevée se caractérise par trois points : la place de l'armée, la logique bureaucratique et le leadership charismatique. Nous sommes actuellement dans une situation particulière qui est la source de problèmes politiques en raison de l'absence d'intégration politique réussie. On voit très bien qu'à partir de là la stabilité du régime politique et la détermination des politiques publiques pleinement efficaces restent fragiles. En effet, la bureaucratie est également dans une situation assez complexe. Elle n'a pas de légitimité politique par elle-même puisqu'elle dépend du leadership charismatique, ce qui produit un cercle vicieux. Pour en sortir, il faudrait inventer des méthodes utiles en posant la question suivante : par quels moyens l'État turc pourrait-il achever son institutionnalisation ? L'héritage bureaucratique pourrait être un moyen propice à une éventuelle reconstruction étatique autour d'un système politique plus démocratique. Selon notre argument, la Turquie devrait indispensablement restructurer son administration politique et territoriale conformément aux principes universels de la démocratie. En effet, ces derniers pourraient renforcer son intégrité territoriale autour d'un consensus entre les différents groupes sociaux en opposition polarisée. Pour ce faire, une nouvelle constitution assurant la répartition des trois pouvoirs législatif, exécutif et juridique demeure nécessaire. En effet, puisque l'affrontement politique lié au système présidentiel reste possible en raison des problèmes existants du pays qui le rendent ingérable et dysfonctionnel. A cet égard, le système semi-présidentiel avec un parlement bicaméral pourrait être un système politique plus compatible

⁸⁸⁰ MERTON, Robert K., *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Pion, Paris, 1965.

avec la gestion efficace des questions sociales, et avec le fonctionnement étatique du pays en fonction des atouts sociaux et administratifs. L'établissement d'un sénat et la suppression du seuil électoral pourraient être deux solutions pratiques sur deux points : limiter l'abus du pouvoir exécutif et favoriser l'intégration sociopolitique au centre des acteurs périphériques dans le cadre d'un État de droit qui garantit la démocratie pluraliste.

Toutes ces dispositions nous semblent nécessaires afin d'établir l'institutionnalisation étatique en Turquie. Elles pourraient aussi être une chance de rationaliser les relations fragiles entre la bureaucratie militaire et le gouvernement civil. Bien que nous essayions de décrire le rôle politique des acteurs militaires dans une perspective historique, ce phénomène rend nécessaire une recherche beaucoup plus profonde à travers une sociologie de l'armée turque, qui pourrait être, pour nous, un sujet de recherche à l'avenir. Un autre point critiquable pour notre thèse est que la construction actuelle de l'État turc devrait être traitée de manière plus détaillée à l'aide de documents récents obtenus auprès d'institutions publiques, et avec des entretiens et des enquêtes effectués avec les acteurs clés du gouvernement ainsi qu'avec des administrations locales. Cela pourrait être également le sujet d'un travail futur dans un contexte politique plus stable. Malgré tout, nous avons voulu mettre en lumière les raisons principales de l'institutionnalisation inachevée de l'État turc entre diachronie et synchronie.

BIBLIOGRAPHIE

ABADAN, Yavuz, « Türkiye'de Siyasi Partiler ve Tazyik Grupları [Les partis politiques et les groupes de pression en Turquie] », in *Siyasal Bilgiler Fakültesi Yüzyüncü Yıl Armağani*, Ankara, 1959, pp. 77-118

ACEMOĞLU, Daron et ROBINSON, James, *Why Nations Fail : The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*, Crown Publishers, New York, 2012

ADAIR-TOTTEFF, Christopher, « Max Weber's Charisma », *Journal of Classical Sociology*, Vol. 5, No. 2, July 2005, pp. 189–204

ADEMA, Willem et LADAIQUE, Maxime, « How Expensive is the Welfare State? Gross and Net Indicators in the OECD Social Expenditure Database (SOCX) », in *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 92, OECD Publishing, Paris, 2009

AHMAD, Feroz, « Politics and Islam in Modern Turkey », in *Middle Eastern Studies*, Vol. 27, No 1, 1991, pp.3-21

AHMAD, Feroz, *The Making of Modern Turkey*, Routledge, London, 2002

AKARCA, Ali T., et BAŞLEVENT, Cem « Inter-Party Vote Movements in Turkey: The Sources of AKP votes in 2007 », in *İktisat, İşletme ve Finans*, vol. 24 (285), 2009, pp.32-47

AKTAN, Reşat, « Problems of Land Reform in Turkey », in *Middle East Journal*, Vol. 20, No. 3, Summer 1966, pp. 317-334

ALCHIAN, Armen et DEMSETZ, Harold, « Production, Information Costs, and Economic Organization » in *The American Economic Review*, Vol. 62, No. 5, 1972, pp. 777–795

ALMOND, Gabriel A., « Political Systems and Political Change », in *American Behavioral Scientist*, Vol. 6, No. 10, June 1963, pp. 3–10

ALMOND, Gabriel A., « The Return to the State », in *American Political Science Review*, Vol. 82 No.3 September 1988, pp. 853-874

ALTAN, Yakup, « Meclis-İ Meb'usân Zabit Cerideleri (1293=1877) Üzerinden Türk Belediyeciliğini Anlamak [Understanding Turkish Municipalities by means of official records

of meclis-i meb'usân(1293=1877)) », in *Süleyman Demirel University The Journal of Faculty of Economics and Administrative Sciences*, Vol.14, No.2, 2009 pp.293-310

ALTHUSSER, Louis, « Les Appareils idéologiques d'État », in *Initiation à la philosophie pour les non-philosophes*, sous la direction de Althusser Louis, Presses Universitaires de France, 2014, pp. 233-262

ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, Revised Edition, London, 2006

ANDERSON, Perry, *Passages from Antiquity to Feudalism*, NBL, London, 1974

ARON, Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, Paris, 1965

ARSLAN, Ali, *Who rules Turkey : The Turkish Power Elite and the Roles, Functions and Social Backgrounds of Turkish Elites*, Phd Thesis, Guildford, 2009

ASLAN, Onur Ender, « Cumhuriyet ve Kadın Memurlar [La République et les femmes fonctionnaires] », in *Amme İdare Dergisi*, Cilt 39, Sayı 4, Aralık 2016, pp.117-149

ASRAK HASDEMİR, Tuba, « 1980 Sonrası Türkiye'de Seçim Sistemi : Kimi Saptamalar [Le système électoral en Turquie après 1980 : Certaines déterminations] », in *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, Cilt:47, Sayı:1, 1992, pp.253-276

ATIKCAN, Ece Özlem et ÖGE, Kerem, « Referendum Campaigns in Polarized Societies: The Case of Turkey », in *Turkish Studies*, Vol.13, Issue 3, 2012, pp.449-470

AYATA, Sencer et AYATA Ayşe-Güneş, « The Center-Left Parties in Turkey », in *Turkish Studies*, Vol.8, Issue 2, 2007, pp.211-232

AYBAY, Rona et all. Barolar Birliği, *Türkiye Cumhuriyeti Anayasa Önerisi : Geliştirilmiş Gerekçeli Yeni Metin* [La proposition de Constitution de la République turque : Le nouveau texte révisé] 4. Baskı, Şen Matbaa, Ankara, Kasım 2007

BADIE, Bertrand et BIRNBAUM, Pierre, *Sociologie de l'État*, Hachette, Paris, 1982

BADIE, Bertrand, *Le développement politique*, Economica, Paris, 1994

BALL-ROKEACH, S.J., et DEFLEUR, M.L., « A Dependency Model of Mass-Media Effects », in *Communication Research*, Vol 3, Issue 1, 1976, pp. 3-21

BARKEY, Henri, « Hemmed in by Circumstances: Turkey and Iraq since the Gulf War », in *Middle East Policy*, Vol. 7, Issue 4, 2000, pp.110-126

BARKEY, Karen, *Bandits and Bureaucrats: The Ottoman Route to State Centralization*, Cornell University Press, The Wilder House Series in Politics, History and Culture, 1996

BARKEY, Karen, *Empire of Difference: The Ottomans in Comparative Perspective*, Cambridge University Press, Cambridge, 2008

BARNES, John Robert, *An Introduction to Religious Foundations in the Ottoman Empire*, Leiden – E.J. Brill, Netherlands, 1986

BARZELEY, Michel, *New Public Management : Improving Research and Policy Dialogue*, 1st ed., University of California Press, 2001

BASTIEN, François, *Le Régime politique de la Ve République*, La découverte, 2011, Paris

BATUMAN, Bülent, « Toplumcu bir Belediyecilik Modeli: « Yeni Belediyecilik Hareketi » 1973–1977 » [Un modèle municipal socialiste: «le nouveau mouvement de municipalisme» 1973–1977], in *Mülkiye, Cilt: XXXIV Sayı: 266*, 2010, pp.223-241

BATUMAN, Bülent, « Turkish Urban Professionals and the Politics of Housing, 1960-1980 », in *METU Journal of the Faculty of Architecture*, Vol.23, Issue 1, 2006, pp.59-81

BAYAR, Ali H., « The developmental state and economic policy in Turkey » in *Third World Quarterly*, Vol. 17, No. 4, 1996, pp. 773-785

BAYART, Jean-François, « Faut-il avoir peur de l'Islam en Turquie ? », in *CEMOTI Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, vol. 18, 1994, pp. 348-354

BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, « Continuity and Change in Public Policy: Redistribution, Exclusion and State Rescaling in Turkey », in *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 37, Issue 4, 2013, pp.1123-1146

BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, « Local Entrepreneurialism and State Rescaling in Turkey », in *Urban Studies*, Vol. 47, Issue 2, 2010, pp.363–385

BAYIRBAĞ, Mustafa Kemal, *Local Entrepreneurialism, State Re-Scaling and Scalar Strategies of Representation: The Case of the City of Gaziantep, Turkey*, PhD Thesis, Carleton University, Canada, 2007

BAZIN, Marcel « L'urbanisation des campagnes en Turquie : l'exemple de Sulusaray (département de Tokat) » in *Annales de Géographie*, Vol. 103, No 575, 1994, pp. 41-56

BEIN, Amit, *Ottoman Ulema, Turkish Republic: Agents of Change and Guardians of Tradition*, Standford University Press, California, 1970

BENALO, Thomas. « Turquie : l'ivresse des métamorphoses », in *Politique étrangère*, Vol. Hiver, No. 4, 2007, pp. 839-850

BENZIMRA-HAZAN, Jérôme « L'affaire Ocalan devant la Cour européenne des droits de l'homme » in *Droits fondamentaux*, No 1, juillet - décembre 2001, pp.191-197

BERKES, Niyazi, *The Development of Secularism in Turkey*, Hurst&Company, London, 1998

BERKI, R. N., « State and Society: An Antithesis of Modern Political Thought », HAYWARD, Jack and BERKI, R. N. (ed.), in *State and Society in Contemporary Europe*, Oxford : Martin Robertson, 1979

BERTHELEMY, H., *Traité élémentaire de droit administratif*, Librairie Nouvelle de Droit et de Jurisprudence, PARIS, 1913

BİLİCİ, Faruk, « Révolution française, Révolution turque et fait religieux », in *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, No 52-53, Les Arabes, les Turcs et la Révolution française, 1989, pp. 173-185

BİR, Çevik et SHERMAN Martin, « Formula for Stability: Turkey Plus Israel », in *Middle East Quarterly*, Fall 2002 Vol. 9: No. 4, Fall 2002, pp. 23-32

BIRNBAUM, Pierre, « Défense de l'État « fort » Réflexions sur la place du religieux en France et aux États-Unis », in *Revue française de sociologie*, Vol. 52, No. 3, 2011, pp. 559-578

BLOCH, Marc, « Féodalité, vassalité, seigneurie : à propos de quelques travaux récents », in *Annales d'histoire économique et sociale*, Volume 3, Issue 10, April 1931, pp. 246-260

BORATAV, Korkut, *Türkiye'nin İktisadi Tarihi* [L'histoire économique de la Turquie], Gerçek Yayınevi, 6.Baskı, İstanbul, 1998

BORATAV, Korkut. et all. *Krizin Gelişimi ve Türkiye'nin Alternatif Sorunu* [Le développement de la crise et le problème alternatif de la Turquie], Kaynak Yayınları, İstanbul, 1984

BOTTOMORE, B.T., *Elites and Society*, Penguin Books Ltd., Middlesex England, 1985

BOURRICAUD, François, *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Librairie Plon, Paris, 1961

BOYNER, Cem, *Türkiye Güçlüdür, Yapacaktır!* [La Turquie est puissante et Elle le fera] In: Konuşma, Yazı ve Makalelerle Yeni Demokrasi Hareketi, YDH Basın Yayın ve Danışmanlık, İstanbul 1994

BOZARSLAN, Hamit, « Allemagne ou France. Intelligentsia, dualités ottomanes et problème des modèles », in *CEMOTI*, No. 12, Perception de la révolution française et interprétation de ses concepts : les cas turc et iranien, 1991, pp. 70-98

BOZARSLAN, Hamit, « Human Rights and the Kurdish Issue in Turkey: 1984–1999 », in *Human Rights Review*, Vol. 3, Issue 1, October-December 2001, pp. 45–54

BOZARSLAN, Hamit, « Le madhisme en Turquie : L'« incident de Menemen » en 1930 », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, juillet 2000, pp. 91-94, juillet 2000, mis en ligne le 12 mai 2009, URL : <http://journals.openedition.org/remmm/261> [Consulté le 23/09/2019]

BOZARSLAN, Hamit, « Le Prince Sabahaddin (1879-1948) », in *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera*, Vol. 52, 2002, pp.287-301

BOZARSLAN, Hamit, *Histoire de la Turquie. De l'empire à nos jours*, Tallandier, Paris, 2013

BRENNER, Neil, « Open Questions on State Rescaling », in *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, Vol.2, 2009, pp. 123-139

BROCARD, Lucien, *Principes d'économie nationale et internationale*, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1929

BUĞRA, Ayşe et KEYDER, Çağlar « Poverty and Social Policy in Contemporary Turkey » *Boğaziçi University Social Policy Forum*, January 2005

BULLIET, Richard W., « The Shaikh Al-Islām and the Evolution of Islamic Society » in *Studia Islamica*, No. 35, 1972, pp. 53–67

BURDEAU, Georges, *l'État*, Seuil, Paris, 2009

BUZAN, Barry, « The Status and Future of the Montreux Convention », in *Global Politics and Strategy*, Vol. 18, Issue 6, 1976, pp. 242-247

CAHEN, Claude, *La Turquie préottomane*, Varia Turcica, Paris, 1988

ÇAKIROĞLU, Ali et TOPRAK, Binnaz, *Religion, Society And Politics in a Changing Turkey* (Translated from Turkish by: FROMM, Çiğdem Aksoy, Ed. By SANDERS, Jenny), TESEV Publications, Sena Ofset, Istanbul, 2007

ÇARKOĞLU, Ali, « A New Electoral Victory for the 'Pro-Islamists' or the 'New Centre-Right'? The Justice and Development Party Phenomenon in the July 2007 Parliamentary Elections in Turkey », in *South European Society and Politics*, Vol.12, Issue 4, 2007, pp.501-519

CARRUTHERS, B.G., « When is the State Autonomous? Culture, Organization Theory, and the Political Sociology of the State », in *Sociological Theory*, Vol.12, No.1, March 1994, pp.19-44

CAYMAZ, Birol et SZUREK, Emmanuel, « La révolution au pied de la lettre. L'invention de « l'alphabet turc » », in *European Journal of Turkish Studies*, Numéro: 6, 2007, mis en ligne le 05 mars 2015, URL : <http://journals.openedition.org/ejts/1363> [Consulté le 23/09/2019]

ÇELENK, Halit, « Terörle Mücadele Yasası : Umut hangi dağın ardında? [Code sur la lutte contre le terrorisme, l'espoir derrière quelle montagne ?] » in *Ankara Barosu Dergisi*, Vol : 3, 1991, pp.403-413

CENGİZ, Fırat, HOFFMANN, Lars, « The 2011 General Elections in Turkey: Potential Implications on Domestic and International Politics in the Shadow of a Discourse Change? » in *Parliamentary Affairs*, vol.65, 2012, pp.255–269

ÇETİNSAYA, Gökhan « Rethinking Nationalism and Islam: Some Preliminary Notes on the Roots of « Turkish-Islamic Synthesis in Modern Turkish Political Thought », in *The Muslim World*, Vol. 89 Issue 3-4, 1999, pp. 350–376

ÇETİNSAYA, Gökhan, « Büyüme, Kalite, Uluslararasılaşma: Türkiye Yükseköğretimi İçin Bir Yol Haritası [Croissance, Qualité, Internationalisation: Une feuille de route pour l'enseignement supérieur turc] », in *Yükseköğretim Kurulu*, Yayın No: 2014/2, Haziran 2014

CHEVALLIER, Jacques, *L'État post-moderne*, L.G.D.J, Paris, 2003

CHP, *Dördüncü Büyük Kurultayı Görüşmeler Tutulgası* [Le compte rendu du IVème grand congrès du CHP], 9-16 Mayıs 1935, Bölüm 1, Ankara Ulus Basımevi, 1935

CİDDİ, Sinan, *Kemalism in Turkish Politics, The Republican People's Party, Secularism and Nationalism*, Routledge Studies in Middle Eastern Politics (Book 10), New York, 2009

CİZRE, Ümit et CINAR, Menderes, « Turkey 2002: Kemalism, Islamism, and Politics in the Light of the February 28 Process », in *The South Atlantic Quarterly*, Vol. 102, Issue 2/3, Spring/Summer 2003 by Duke University Press, pp.309-332

CİZRE, Ümit, « Demythologizing the National Security Concept: The Case of Turkey », in *Middle East Journal*, Vol. 57, No. 2, Spring 2003, pp. 213-229

CİZRE, Ümit, « The Justice and Development Party and the Military Recreating the Past After Reforming It? » in CİZRE, Ümit (ed.), *Secular and Islamic Politics in Turkey : The making of the Justice and Development Party*, Taylor & Francis, New York ,2008

CLARK, Edward C., « The Turkish Varlık Vergisi Reconsidered » in *Middle Eastern Studies*, Vol. 8, Issue 2, 2006, pp. 205-216

CLAUDE, Fohlen, « En Turquie : transformations politiques, répercussions agraires », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 5^e année, No. 3, 1950, pp. 344-348

CLAYER, Nathalie, « L'autorité Religieuse dans l'Islam ottoman sous le contrôle de l'État ? », in *Arch. de Sc. soc. des Rel.*, 125, janvier-mars 2004, pp. 45-62

COLETTE, Demaizière, « La grammaire française au XVI^e siècle : les grammairiens picards », in *L'Information Grammaticale*, No. 4, 1980, pp. 41-46

COŞGEL, Metin M « Ottoman Tax Registers (Tahrir Defterleri), Historical Methods », in *A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, Vol.37, Issue 2, 2004, pp.87-102

COŞKUN, Bezen Balamir, « Demilitarization of the Public Sphere in Turkey : Lessons for Future Democratic Transitions in the Middle East » in SOLIMAN, A.S. et COŞKUN, G.B

(ed.), *Guardians or Oppressors: Civil-Military Relations and Democratisation in the Mediterranean Region*, Cambridge Scholar Publishing, 2015

CRAIG, A. Gordon, *The Politics of the Prussian Army 1640-1945*, Oxford University Press, USA Edition, 1964

CREWS, Robert, « Empire and the Confessional State: Islam and Religious Politics in Nineteenth Century Russia », in *American Historical Review*, Vol. 108, Issue 1, February 2003, pp.50-83

CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Collection « Point politique », Paris, 1981

CURTIS, Bruce, « Taking the State Back Out : Rose and Miller on Political Power », in *The British Journal of Sociology*, Vol.46, No.4, December 1995, pp.575-589

DAĞI, İhsan, « Islamist Parties and Democracy: Turkey's AKP in Power », in *Journal of Democracy*, No. 3, 2008, pp.25-30

DAĞI, İhsan, « The Identity, Politics and Discourse in the Search for Security and Legitimacy », in: YAVUZ, Hakan (ed.), *The Emergence of a New Turkey*, The University of Utah Press, Salt Lake City, 2006

DARLING, Linda, « Justice and Power in Ottoman Empire », in HICKMAN, Bill and LEISER, Gary (ed.), *Justice and power in the Ottoman Empire. Turkish Language, Literature, and History: Travelers' Tales, Sultans, and Scholars Since the Eighth Century*, Routledge, 2016, New York

DAVUTOĞLU, Ahmet, « Turkey's Foreign Policy Vision: An Assessment of 2007 », in *Insight Turkey*, Vol. 10, No. 1, 2008, pp. 77-96

DAVUTOĞLU, Ahmet, *Stratejik Derinlik : Türkiye'nin Uluslararası Konumu* [la profondeur stratégique : la position internationale de Turquie], Küre Yayınları, İstanbul, 2001

DE MIRABEAU, Honoré-Gabriel Riquetti, *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand* Vol. 1, Londres, 1788
<https://ia801700.us.archive.org/29/items/delamonarchiepru01mira/delamonarchiepru01mira.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

DELOYE, Yves, « Les États modernes piliers de l'ordre international ? », BADIE, Bertrand et VIDAL, Dominique (eds.), *Qui gouverne le monde : l'État du monde 2017*, La Découverte, 2016, Paris

DELOYE, Yves, *Sociologie historique du Politique*, La Découverte, Paris, 2007

DEMEULENARE, Pierre, « Comportement économique et normes du capitalisme », in *Revue internationale des sciences sociales*, Vol. 185, No. 3, 2005, pp. 465-476

DEMİR, Ömer et all., « Anatolian Tigers or Islamic Capital: Prospects and Challenges », in *Middle Eastern Studies*, Vol. 40, Issue 6, 2004, pp.166-188

DEMİREL, Tanel, « The Turkish Military Decision to Intervene: 12 September 1980 », in *Armed Forces and Society*, Vol.29, No.2, Winter 2003, pp.253-280

DENIS, Pingaud et BERNARD, Poulet, « Du pouvoir des médias à l'éclatement de la scène publique », in *Le Débat*, Vol. 138, No.1., 2016, pp. 6-16

DERİNGİL, Selim, *The Well-Protected Domains : Ideology and the Legitimation of Power in the Ottoman Empire 1876-1909*, LB.TAURIS Publishers, London ,1999

DEUTSCH, Karl, *Nationalism and Social Communication : An Inquiry into the Foundation of Nationality*, Cambridge (Mass.) / London, The M.I.T. Press, 1969

DİKİCİ, Ali, 12 Eylül 1980 Askeri Darbesi Öncesi Türk Polis Teşkilatı'nın Durumu (1977-1980) [L'état de l'organisation de police turque avant le coup d'État militaire du 12 septembre 1980], in *Atatürk ve Türkiye Cumhuriyeti Tarihi Dergisi*, Vol. 1, Issue. 1, Yaz (Eté) 2017, pp. 87-124

DİKİCİ, BİLGİN, Hasret, « Foreign Policy Orientation of Turkey's Pro-Islamist Parties: A Comparative Study of the AKP and Refah », in *Turkish Studies*, Vol. 9, Issue 3, 2008, pp.407-421

DİNÇER, Nabi et ERSOY, Turhan, *Merkezî Hükümet Teşkilâtı Araştırma Projesi* [le projet de recherche sur l'organisation du gouvernement central (MEHTAP)], TODAİE, Ankara, 1974

DOĞAN, Kadir Caner et İNANKUL, Hakan, « Genel Hatlarıyla Osmanlı Devleti'nde Orhan Gazi ve Çelebi (i.) Mehmet Dönemlerinde Merkez-Çevre İlişkileri [Les lignes générales

des relations centre/périphérie à l'époque d'Orhan Gazi et de Celebi Mehmet] », in *Küresel İktisat ve İşletme Çalışmaları Dergisi*, Cilt: 2 Sayı: 4, 2013 pp.68-79

DUFOUR, Mathieu et ORHANGAZI, Özgür Orhangazi « The 2000–2001 Financial Crisis in Turkey: A Crisis for Whom? », in *Review of Political Economy*, Vol. 21, No. 1, January 2009, pp. 101–122

DUMONT, Paul, « La Turquie d'Atatürk : un modèle de développement pour le monde musulman », texte pour les Journées bruxelloises de la Méditerranée, Institut MEDEA, Bruxelles, 23 octobre 2003

DUMONT, Paul, *Mustafa Kemal invente la Turquie moderne*, Complexe, Bruxelles, 1983

DURAN, Patrice et LAZEGA, Emmanuel « Introduction: Action collective : pour une combinatoire des mécanismes de coordination », in *L'Année sociologique*, Vol. 65, No. 2, 2015, pp.291-304

DURAN, Patrice, « Déconcentration », in: *Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation*, sous la direction de AUBELLE, Vincent, COURTECUISSÉ, Claire, KADA, Nicolas et PASQUIER, Romain, (ed.), Berger-Levrault, Boulogne-Billancourt, 2017

DURAN, Patrice, « Entre conflit et entente : La théorie wébérienne de la légitimité comme théorie générale du politique », in *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 57-1, No. 1, 2019, pp. 43-75

DURAN, Patrice, « Le politique au prisme de ses institutions », in *Idées économiques et sociales*, Vol. 159, No. 1, 2010, pp. 6-17

DURAN, Patrice, « Le Savant et La politique: Pour une approche raisonnée de l'analyse des politiques publiques », in *L'Année sociologique (1940/1948-)*, Troisième série, Vol. 40, 1990, pp. 227-259

DURAN, Patrice, « Légitimité, droit et action publique », in *L'Année sociologique*, Vol.59, No. 2, 2009, pp. 303-344

DURAN, Patrice, « Piloter l'action publique, avec ou sans le droit », in *Politiques et management public*, Vol. 11, No. 4, 1993. *Numéro spécial droit et management public* (Numéro préparé par AUBY, Jean-Bernard) sous la direction d'AUBY, Jean-Bernard, pp. 1-45

- DURAN, Patrice, *Penser l'action publique*, L.G.D.J lextenso éditions, Paris, 2010
- DURKHEIM, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Quadrige / PUF, 20ème édition, 1981
- DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, Seuil, Paris, 1992
- EARLE, Edward Mead, « The New Constitution of Turkey », in *Political Science Quarterly*, Vol. 40, No. 1 Mar., 1925, pp.73-100
- EDER, Mine, « Retreating State? Political Economy of Welfare Regime Change in Turkey », in *Middle East Law and Governance*, Vol. 2, Issue 2, 2010, pp.152–184
- EDHEM, Eldem, « Ottoman Financial Integration with Europe: Foreign Loans, the Ottoman Bank and the Ottoman public Debt », in *European Review*, Vol. 13, Issue 3, 2005, pp 431-445
- EFEGİL, Ertan, « Turkey's New Approaches toward the PKK, Iraqi Kurds and the Kurdish Question », in *Insight Turkey*, Vol. 10, No. 3, 2008, pp. 53-73
- EICHENGREEN, Barry and UZAN, Marc, « The Marshall Plan », in *Economic Policy*, Volume 7, Issue 14, 1992, pp.13-75
- EISENSTADT, S.N. « Bureaucracy, Bureaucratization and Debureaucratization », in *Administrative Science Quarterly*, Vol. 4, No. 3, Dec., 1959, pp. 302-320
- EISENSTADT, S.N., *Political Sociology*,: Basic Books, New York London, 1971
- ELIAS, Norbert, *Dynamique de l'Occident*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Calmann-Lévy, Paris, 1976
- ELİBÜYÜK, Mesut et YILMAZ, Erkan, « Altitude Steps and Slope Groups of Turkey In Comparison with Geographical Regions and Sub-Regions » in *Coğrafi Bilimler Dergisi*, Vol. 8 Issue 1, 2010, pp.27-55
- ELİÇİN, Yeşeren, « Neoliberal Transformation of the Turkish City through the Urban Transformation Act », in *Habitat International*, Vol.41, 2014, pp.150-155
- ELMAS, Hasan Basri « L'intervention du facteur « immigration » dans les relations turco-européennes », in *Revue européenne des migrations internationales*. Vol. 14, No. 3, 1998, pp.77-1010

EMİNİ, Filiz Tufan, « Türkiye’de Yerel Yönetimler Reformunun İç ve Dış Dinamikleri [Les Dynamiques internes et externes de la réforme des collectivités locales] » in *Yönetim ve Ekonomi*, Cilt:16, Sayı:2, 2009, pp.31-48

ERASLAN, Cezmi, « Türkiye Cumhuriyeti’nin Siyasi Hayatında Serbest Cumhuriyet Fırkası Deneyimi Üzerine Düşünceler [idées sur l’expérience du parti républicain libéral dans la vie politique de la République de Turquie] » in *İlmi Araştırmalar : Dil, Edebiyat, Tarih İncelemeleri*, Vol. 9, İstanbul, 2000, pp.77-96

ERAY, Cevat, « Urbanization in Turkey », in *Ankara University Faculty of Political Sciences Review*, Vol.: 24 Issue: 4, 1970, pp. 157-175

ERDAHA, Kamil, *Kurtuluş Savaşı’nda Valiler Sorunu : IV* [question des préfets dans la guerre d’indépendance] , Taha Toros Arşivi <http://earsiv.sehir.edu.tr:8080/xmlui/bitstream/handle/11498/24201/001584207010.pdf?sequence=1&isAllowed=y> [Consulté le 23/09/2019]

ERDEMİR, Halil, *Why Turks Turned Their Faces to the West? (The Westernization of Turkey, And Turkish Migration to the Federal Republic of Germany)*, Manisa Ofset Basın Yayın Matbaacılık Sanayi ve Ticaret, İzmir, 2006

ESEN, Berk et GUMUSCU, Sebnem, « Building a Competitive Authoritarian Regime: State–Business Relations in the AKP’s Turkey », in *Journal of Balkan and Near Eastern Studies*, No.20, Vol. 4, 2018, pp.349-372.

FERGUSON, Niall, *Empire: How Britain Made the Modern World*, Penguin Books, London, 2009

FIORINA, Morris P., NOLL, Roger G., « Voters, Bureaucrats and Legislators: A Rational Choice Perspective on the Growth of Bureaucracy », in *Journal of Public Economics*, Volume 9, Issue 2, April 1978, pp.239-254

FLEISCHER, C.H., *Bureaucrat and Intellectual in the Ottoman Empire, The Historian Mustafa Ali (1541-1600)*, Princeton University Press, Princeton – New Jersey, 1986

FOUCOULT, Michel, *Dits et Ecrits (1954-1988)*, Édition publiée sous la direction de DEFERT, Daniel et EWALD, François avec la collaboration de LAGRANGE, Jacques, Collection Quarto, Gallimard, Paris, 2001

FREELY, John, *The Grand Turk: Sultan Mehmet II – Conqueror of Constantinople and Master of an Empire*, The Overlook Press, New York, 2009

FULLER, Graham, *The New Turkish Republic : Turkey as a Pivotal State in the Muslim World*. Washington, DC: United States Institute of Peace Press, 2008

GALLAGHER, Micheal, « Proportionality, Disproportionality and Electoral Systems », in *Electoral Studies*, Vol. 10, Issue 1, 1991, pp.33-51

GALLAGHER, Micheal, « Proportionality, Disproportionality and Electoral Systems », in *Electoral Studies*, Vol.10, Issue 1, 1991, pp.33-51

GALLETTI, Mirella, « The Kurdish Issue in Turkey, The International Spectator », in *Italian Journal of International Affairs*, Vol. 34, Issue 1, 1999, pp.123-134

GARNIER, Edith, *L'alliance impie : François Ier et Soliman le Magnifique contre Charles Quint (1529 1547)*, Editions du Félin, Paris, 2008

GEDİK, Ayşe, « Differential Urbanisation in Turkey, 1955-97 », in *Royal Dutch Geographical Society KNAG*, Vol. 94, No. 1, 2003, pp.100-111

GELLNER, Ernest, *Nations et Nationalism : New Perspectives on the Past*, Cornell University Press, 1983

GENSCHEL, P. et ZANGL, B. « l'État et l'exercice de l'autorité politique : Dénationalisation et administration », in *Revue française de sociologie*, vol. 52, no. 3, 2011, pp. 509-535

GEORGEON, François, « La Génie de l'Ottomanisme : Essai sur la peinture orientaliste d'Osman Hamdi (1842-1910) », in *Turcica*, Vol. 42, 2010, pp.143-166

GEORGEON, François, « La montée du nationalisme turc dans l'État ottoman (1908-1914). Bilan et perspectives », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, No. 50, 1988. Turquie, la croisée des chemins, sous la direction de Daniel Panzac. pp. 30-44

GIDDENS, Anthony, *Beyond Left and Right: Future of Radical Politics*, Polity Press, Cambridge, 1994

GINGERAS, Ryan Heroin, *Organized Crime and the Making of Modern Turkey*, Oxford University Press, 2014

GÖKALP, Ziya, *Türkçülüğün Esasları* [Principes de turcité], Varlık Yayınları, 7.Baskı, 1968, İstanbul

GÖKALP, Ziya, *Türkleşmek, İslamlaşmak, Muasırlaşmak* [Turquisation, islamisation, civilisation] Ötüken Yayınları, İstanbul, 2015

GÖKBAYIR, Satılmış, « Gizli Bir Cemiyetten İktidara: Osmanlı İttihat ve Terakki Cemiyeti'nin 1908 Seçimleri Siyasi Programı [Un comité secret au pouvoir : le programme politique du comité ottoman Union et Progrès pour les élections en 1908] », in *Çankırı Karatekin Üniversitesi Sosyal Bilimler Enstitüsü Dergisi*, Cilt 3, Sayı 1, 2012, pp.61-96

GÖKÇEK, Mustafa, « Centralization during the Era of Mahmud II », in *Osmanlı Araştırmaları – Journal of Ottoman Studies*, Vol.21, 2001, pp 237-255

GÖKÜŞ, Mehmet, « Tek Parti Döneminde Türk Kamu Bürokrasisinin Gelişimi [Le développement de la bureaucratie publique turque dans l'époque monopartite] », in *Amme İdare Dergisi*, Cilt 33, Sayı 2, Haziran 2000, pp.23-33

GOURISSE, Benjamin, « Ordonner et transiger : l'action publique au concret dans l'Empire ottoman et en Turquie », in AYMES, Marc et all. *L'art de l'Etat en Turquie*, Karthala, Paris, 2013, pp.11-34.

GOURISSE, Benjamin, « Pluralité des rapports aux normes professionnelles et politisation des pratiques dans la police turque des années 1970 », in *European Journal of Turkish Studies*, Vol.8, 2008

GÖZLER, Kemal, 1982 « Anayasasi hâlâ yürürlükte mi ? Anayasızlastırma üzerine bir deneme [La Constitution de 1982 est-elle toujours en vigueur ? : Un essai sur la déconstitutionnalisation] », quatrième version publiée le 30 mai 2016 sur <http://www.anayasa.gen.tr/anayasasizlastirma-v4.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

GRAMSCI, Antonio, *Selections From Political Writings 1921-1926* (Translated by HOARE, Quintin), Lawrence and Wishart Ltd, London, 1978

GÜÇLÜ, Yücel, « The Struggle for Mastery in Cilicia: Turkey, France, and the Ankara Agreement of 1921 » *The International History Review*, Vol. 23, No. 3, 2001, pp.580-603

GÜL, Murat, *The Emergence of Modern Istanbul*, I.B. Tauris, London, 2009

GÜN, Feyza et BAŞKAN, Gülsün Atanur, « New Education System in Turkey (4 +4 +4): A Critical Outlook », in *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, Volume 131, 2014, pp.229-235

GÜNEŞ, Gönül, Çanakkale’de Demokrat Parti Döneminde Seçimler, Marmara Üniversitesi Siyasal Bilimler Dergisi, Cilt 1, Sayı 1, 2013, pp.67-82

GUNTER, Michael M. et YAVUZ, M. Hakan, « Turkish Paradox: Progressive Islamists versus Reactionary Secularists », in *Critique: Critical Middle Eastern Studies*, Vol.16, Issue 3, 2007, pp.289-301

GUNTER, Michael M., « The Kurdish Question in Perspective », in *World Affairs*, Vol. 166, No.4, Spring 2004, pp. 197-205

GÜREŞÇİ, Ertuğrul, « Köyden kente göçün köydeki ve kentteki yansımaları: Akpınar köyü üzerine bir değerlendirme [Réflexions sur l’exode-rural dans la ville et le village: Une évaluation sur le village d’Akpınar] », in *Sosyal ve Beşeri Bilimler Dergisi*, Cilt: 2, Sayı: 2, 2010, pp.47-55

HALE, William et ÖZBUDUN, Ergun, *Islamism, Democracy and Liberalism in Turkey : The Case of the AKP*, Routledge, New York, 2010

HALE, William, *Turkish Politics and Military*, Routledge London and NY, 1994

HALL, Richard H., « Professionalization and Bureaucratization », in *American Sociological Review*, Vol.33, No.1 February 1968, pp.92-104

HALPHEN, Louis, « La place de la royauté dans le système féodal », in *Revue Historique*, vol. 172, no. 2, 1933, pp. 249–256

HARRIS, George S., « Military Coups and Turkish Democracy, 1960–1980 », in *Turkish Studies*, Vol.12, Issue 2, 2001, pp.203-213

HARTOG, François, *Régimes d’historicité : Présentisme et expériences du temps*, Editions du Seuil, Paris, 2012

HASKINS, Charles Homer, *The Renaissance of the Twelfth Century*, Harvard University Press; Revised ed. edition, 1971

HATHAWAY, Jane, *The politics of households in Ottoman Egypt: The rise of the Qazdaghlis*, Cambridge University Press, 1997

HELVACIOĞLU, Banu, « The Paradoxical Logic of Europe in Turkey: Where Does Europe End? », in *The European Legacy: Toward New Paradigms*, Vol.4, Issue 3, 1999, pp.18-34

HEPER, M., et SANCAR, M. S. « Is Legal-Rational Bureaucracy a Prerequisite for a Rational-Productive Bureaucracy?: The Case of Turkey », in *Administration & Society*, No. 30, Vol.2, 1998, pp. 143–165

HEPER, Metin et all., *Turkey and the West : Changing Political and Cultural Identities*, I.B. Tauris, New York, 1993

HEPER, Metin et BERKMAN, A. Ümit, « CH IV Bureaucracy in the Ottoman–Turkish Polity », in: FARAZMAND, Ali (ed.), *Bureaucracy and Administration*, CRC Press, Florida, 2009

HEPER, Metin et EVİN, Ahmet (editeurs), *State, Democracy and The Military Turkey in the 1980s*, Walter de Gruyter, Berlin, New York, 1988

HEPER, Metin et LANDAU, Jacob, *Political Parties and Democracy in Turkey*, I.B. Tauris, London, 1991

HEPER, Metin et TOKTAŞ, Şule, « Islam, Modernity, and Democracy in Contemporary Turkey : The Case of Recep Tayyip Erdogan », in *The Muslim World*, Vol.93, Issue 2, April 2003 pp. 157-185

HEPER, Metin, « Islam and Democracy in Turkey: Toward a Reconciliation? », in *Middle East Journal*, Vol. 51, No. 1, Winter 1997, pp. 32-45

HEPER, Metin, « Negative Bureaucratic Politics in a Modernizing Contexte : The Turkish Case », in *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, Vol.1, No.1, September 1977, pp.65-84

HEPER, Metin, « Political Modernization as Reflected in Bureaucratic Change: The Turkish Bureaucracy and a « Historical Bureaucratic Empire » Tradition », in *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 7, No. 4, 1976, pp. 507–521

HEPER, Metin, « The Recalcitrance of the Turkish Public Bureaucracy to ‘Bourgeois Politics’: A Multi-Factor Political Stratification Analysis », in *Middle East Journal*, Vol. 30, No. 4, 1976, pp. 485–500

HEPER, Metin, « Bureaucrats : Persistent Elitists », in HEPER, Metin et all. (ed.), *Turkey and the West : Changing Political and Cultural Identities*, I.B. Tauris Publishers, London- New York, printed in Great Britain, 1993

HEPER, Metin, « Center and Periphery in the Ottoman Empire: With Special Reference to the Nienteenth Century », in *International Political Science Review*, Vol 1. No.1, Studies in Systems Tranformation, 1980, pp. 81-105

HEPER, Metin, « Islam, Conservatism, and Democracy in Turkey : Comparing Turgut Özal and Recep Tayyip Erdoğan », in *Insight Turkey*, Vol. 15, No. 2, 2013, pp. 141-156

HEPER, Metin, « The State and Debureaucratization: The Case of Turkey », in *International Social Science Journal*, Vol.42, No.4, 1990, pp.605-615

HEPER, Metin, « The State and Politics in Turkey », in *Turkish Studies Association Bulletin*, Vol.12, No.2 September 1988, pp.96-102

HEPER, Metin, *The State and Kurdes in Turkey : The Question of Assimilation*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2007

HEPER, Metin, *Türkiye’de Devlet Geleneği* [La tradition étatique en Turquie], traduit de l’anglais par SOYARIK, Nalan, Doğu Batı Yayınları, 5^{ème} Edition, Istanbul, 2015

HIRSCHL, R. « Juristocracy vs. Theocracy: Constitutional Courts and the Containment of Sacred Law », in *Middle East Law and Governance*, Vol. 1, Issue 2, 2009, pp.129–165

HIRSCHMAN, Albert, « The Political Economy of Import-Substituting Industrialization in Latin America », in *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 82, No. 1, Feb.1968, pp. 1-32

HITZEL, Frédéric, *L’Empire ottoman XV-XVIIIe siècles*, Les Belles Lettres, Paris, 2001

HOBSBAWM, Eric, *Invention of Tradition*, Cambridge University Press, 1992

HOBSBAWM, Eric, *The Age of Empire 1875-1914*, Vintage Books Edition, USA, 1989

HOBSBAWM, Eric, *The Age of Revolution 1789-1848*, Vintage Books A Division of Random House, Inc. New York, 1996

HUGHES, Kirsty, « Turkish Democracy under Siege », in *Economic and Political Weekly*, Vol. 43, No. 22, May 31 - Jun. 6, 2008, pp. 16-19

HUNTINGTON, Samuel P., *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon and Schuster, Rockefeller Center, New York, 1996

HUNTINGTON, Samuel, « Political Development and Political Decay », in *World Politics*, Vol.17 No.3 April 1965, pp. 386-430

HUPCHICK, Denis.P., *The Ottoman System, In: The Balkans*, Palgrave Macmillan, New York, 2002

IMBER, Colin, « Paul Wittek's De la défaite d'Ankara à la prise de Constantinople », in *The Journal of Ottoman Studies*, Vol. 5, Issue 5, Istanbul, 1986, pp.65-81

İNALCIK, Halil, « Islamization of Ottoman laws on Land and Land Taxation », in C. FRAGNER, C et all. (ed.), *Osmanistik-Turkologie-Diplomatik*, Klaus Schwarz Verlag, Berlin, 1992

İNALCIK, Halil, « Le droit d'initiative du sultan et les lois de Fâtih (Mehmed II) », in *Cahiers balkaniques*, Vol. 38-39 | 2011, pp.289-324, mis en ligne le 06 décembre 2011, consulté le 23 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ceb/839> [Consulté le 23/09/2019]

İNALCIK, Halil, « Tax Collection, Embezzlement and Bribery in Ottoman Finances », in *The Turkish Studies Association Bulletin*, Vol.15, Issue 2, 1991, pp.327-346

İNALCIK, Halil, « The Emergence of Big Farms, Çiftlik; State, Landlords and Tenants » Contributions à l'histoire économique et sociale de l'Empire ottoman, in *Collection Turcica*, III, Leuven: Peeters, 1984, pp.105-126

İNALCIK, Halil, « The ottoman çift hane system and peasant taxation », Académie des Sciences de Bulgarie, Institut d'études balkaniques, in *Etudes balkaniques*, No 1, 2007, pp.141-151

İNALCIK, Halil, «The Ottoman decline and its effects upon the Reaya » in H. BIRNBAUM and S. VRYONIS (ed.), *Aspects of the Balkans: continuity and change*, The Hague Neth, Mouton, 1972

İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar – I* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman - I], Türkiye İş Bankası Kültür Yayınları, 55^{ème} Ed.,İstanbul, 2015

İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar – II* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman - II], Türkiye İş Bankası Yayınları, İstanbul, 2014

İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar – III* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman - III], Türkiye İş Bankası Yayınları, İstanbul, 2015

İNALCIK, Halil, *Devlet-i Aliyye : Osmanlı İmparatorluğu Üzerine Araştırmalar – IV* [L'Empire sublime : les études sur l'Empire ottoman - IV], Türkiye İş Bankası Yayınları, İstanbul, 2016

İNALCIK, Halil, *Kuruluş* [Etablissement], Hayykitap, İstanbul, 2010

İNALCIK, Halil, *Osmanlı ve Avrupa : Osmanlı Devleti'nin Avrupa Tarihindeki Yeri* [Empire ottoman et Europe : La place de l'État ottoman dans l'histoire européenne], Kronik Kitap, İstanbul, 2018

İNALCIK, Halil, *Osmanlı'da Devlet, Hukuk ve Adalet* [l'État, le droit et la justice chez les ottomans], Kronik Kitap, İstanbul, 2017

İNSEL, Ahmet, *La Nouvelle Turquie d'Erdogan, du rêve démocratique à la dérive autoritaire*, La Découverte, Paris, 2017

JENNINGS, Ronald, « Kadi, Court, and Legal Procedure in 17th C. Ottoman Kayseri: The Kadi and the Legal System », in *Studia Islamica*, No. 48, 1978, pp.133-172

JESSOP, Bob, « Bringing the State Back in (yet again): Reviews, Revisions, Rejections, and Redirections », in *International Review of Sociology*, Vol. 11, Issue 2, 2001, pp.149-173

JUDSON, Pieter M., « L'Autriche-Hongrie était-elle un empire ? », in *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 63e année, No. 3, 2008, pp. 563-596

KAFADAR, Cemal, « Janissaries and Other Riffraff of Ottoman İstanbul: Rebels Without A Cause? », in, *Int. J. Turkish Studies*, Vol. 13, No. 1&2, 2007, pp. 113-134

KAFADAR, Cemal, « On the Purity and Corruption of the Janissaries », *Turkish Studies Association Bulletin*, Vol. 15, No. 2, September 1991, pp. 273-279

KARAKAŞ, Ömer, « Dönemin Yerel Basınına Göre Serbest Cumhuriyet Fırkası'nın Manisa Vilayeti'nde Teşkilatlanması ve 1930 Belediye Seçimleri [Selon la presse locale,

l'organisation du parti républicain libéral à Manisa et les élections municipales de 1930] », in *History Studies*, Volume 2, No.3, 2010, pp.202-222

KARAKAYA, POLAT, Rabia « The 2007 Parliamentary Elections in Turkey: Between Securitisation and Desecuritisation », in *Parliamentary Affairs*, Vol. 62 No. 1, 2009, pp.129–148

KARAOSMANOĞLU, Yakup Kadri, *Yaban* [Etranger, traduit en français du turc par FIDAN, Ferda], Cent Pages, Grenoble, 1989, texte original turc publié en 1932

KARATAS, Cevat, « Privatization in Turkey: Implementation, politics of privatization and performance results », in *Journal of International Development.*, Vol. 13, Issue 1, 2001, pp. 93–121

KARPAT, Kemal H., *The Politicization of Islam: Reconstructing Identity, State, Faith and the Community in the Late Ottoman State*, Oxford University Press, New York, 2001

KARPAT, Kemal, « The Military and Politics in Turkey, 1960-64: A Socio-Cultural Analysis of a Revolution », in *The American Historical Review*, Vol. 75, No. 6, Oct., 1970, pp. 1654-1683,

KASABA, Reşit, *The Cambridge History of Turkey Volume 4. Turkey in the Modern World*, Cambridge University Press, 2008

KASZA, Gregory J., « Bureaucratic Politics in Radical Military Regimes », in *The American Political Science Review*, Vol. 81, No. 3, 1987, pp.851-872

KAVAL, Allen, « Rivalité sur fond d'influences turque et iranienne : les kurdes, combien de divisions » le Monde diplomatique du Novembre 2015

KAYA, Ayhan, « Islamisation of Turkey under the AKP Rule: Empowering Family, Faith and Charity», in *South European Society and Politics*, Vol. 20, Issue 1, 2014, pp.47-69

KAYA, Ayşe, Mali Sürdürülebilirlik: Teori ve Türkiye Uygulaması [La pérennité budgétaire : Théorie et Pratique en Turquie], in *Türkiye Bankalar Birliği*, Yayın No : 292, İstanbul, 2013

KAYALI, Hasan, « Elections and Electoral Process in the Ottoman Empire 1876-1919 », in *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 27, No. 3, Aug., 1995, pp. 265-286

KAYALI, Hasan, « The Struggle for Independence », in KASABA, Reşit (ed.), in *The Cambridge History of Turkey Volume 4. Turkey in the Modern World*, Cambridge University Press, 2008

KAZANCI, Metin, « Yerel Yönetimler Üzerine Birkaç Not [Quelques notes sur les collectivités locales] », in *Amme İdare Dergisi*, Cilt: 16, Sayı: 4, 1983, pp.36-51

KELEŞ, Ruşen, « Belediye Gelirleri ve Mali Denkleşme [Les revenus municipaux et l'équilibre budgétaire] », in *Amme İdaresi Dergisi*, Cilt 5, Sayı 1, 1972, pp. 58-75

KELEŞ, Ruşen, *Yerinden Yönetim ve Siyaset* [La gouvernance locale et la politique], Cem Yayınevi, İstanbul, 2000

KELLY, Duncan, « Revisiting the Rights of Man: Georg Jellinek on Rights and the State », in *Law and History Review*, Vol. 22, No. 3, 2004, pp. 493–529

KEMAHLIOĞLU, Özge, « Winds of Change? The June 2015 Parliamentary Election in Turkey », in *South European Society and Politics*, Vol.20, Issue 4, 2015, pp.445-464

Kemal Gözler, “Türk Belediye Sistemi Üzerinde Fransız Etkisi: 3 Nisan 1930 Tarihli Belediye Kanunu Fransa’dan mı İktibas Edilmiştir?”, *Çağdaş Yerel Yönetimler*, Cilt 28, Sayı 1-2, Ocak-Nisan 2019, p.4-5 s.1-23

KESKİN, Nuray, « Cumhuriyet Döneminde Toprağa Dayalı Örgütlenme, İl Yönetim Sisteminin Kuruluşu » [L’organisation territoriale à l’époque républicaine, l’établissement du système administratif départemental], in *Memleket Siyaset Yönetim*, Cilt: 2, Sayı: 5, 2007, pp. 119-174

KEYDER, Çağlar « İthal İkameci Sanayileşme Stratejileri ve Çelişkileri [Contradictions et stratégies d'industrialisation par substitutions à l'importation] » in: BORATAV, Korkut et all. *Krizin Gelişimi ve Türkiye'nin Alternatif Sorunu*, Kaynak Yayınları, İstanbul, 1984

KEYDER, Çağlar, *State and Class in Turkey : A Study in Capitalist Development*, Verso, Guildford, 1987

KEYMAN, Fuat Keyman et KOYUNCU, Berrin Koyuncu, « Globalization, alternative modernities and the political economy of Turkey », in *Review of International Political Economy*, Vol.12, Issue 1, 2005, pp.105-128

KING, Desmond, et LE GALÈS, Patrick, « Sociologie de l'État en recomposition », in *Revue française de sociologie*, Vol. 52, No. 3, 2011, pp. 453-480

KİRİŞÇİ, Kemal « The Kurdish Issue in Turkey: Limits of European Union Reform », in *South European Society and Politics*, Vol.16, Issue 2, 2011, pp.335-349

KIRMIZI, Abdulhamit, « Taming the Governors: The Swinging Pendulum of Power over the Ottoman Provinces in the Nineteenth Century », in *The International Journal of Regional and Local Studies*, Vol. 6, Issue 1, 2010, pp.: 4-23

KOÇAK, Cemil, *Belgelerle İktidar ve Serbest Cumhuriyet Fırkası* [Le pouvoir et le parti républicain libéral avec les documents], İletişim Yayınları, İstanbul, 2006

KOCAMAN, Tuncer, *Türkiye'de İç Göçler ve Göç Edenlerin Nitelikleri (1965-2000)* [[La migration interne en Turquie et les qualifications des migrants], T.C. Başbakanlık Devlet Planlama Teşkilatı, Sosyal Sektörler ve Koordinasyon Genel Müdürlüğü, ISBN 975 – 19- 4262 - 3 (basılı nüsha), Nisan 2008

KÖNİ, Hakan, « Politics of Religion And Secularism in The Ottoman Empire 14th to 20th Century: A Study », in *International Journal of Research in Social Sciences*, Vol. 2, No.1, May 2013, pp.11-20

KOSELLECK, Reinhart, *Le futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, traduit de l'allemand par HOOCK J. et M.C., Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1990, Paris

KURTOĞLU, Ayşe, « Siyasal Örgütler ve Sivil Toplum Örgütleri Bağlamında Hemşehrilik ve Kollamacılık [Hemşehrilik et le favoritisme dans le contexte des organisations politiques et de la société civile] », in *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, Cilt 67, No. 1, 2012, pp. 141-169

KURTULUŞ, Hatice et ARSLAN, Şükrü, « Üç Şehir Üç Başkan: Yeni Liberal Dönemde İstanbul, Ankara ve İzmir'de Sosyal Demokrat Belediyecilik Deneyimi (1989-1994) [Trois villes, trois maires : l'expérience de la municipalité sociale-démocrate dans la nouvelle époque libérale à İstanbul, Ankara et Izmir] », in *İ.Ü. Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi*, No: 54, Mart (Mars) 2016, pp.17-42

KUTSCHERA, Chris, « Révélations sur le système Öcalan L'opposition au sein du PKK vers l'éclatement du parti d'Abdullah Öcalan ? », in *Confluences Méditerranée* – No. 34, Été 2000, pp.113-117

LARRABEE, Stephen, « Turkey Rediscovered the Middle East », in *Foreign Affairs*, Vol. 86, No. 4, Jul. - Aug., 2007, pp. 103-114

LE PILLOUER, Arnaud, « La notion de « régime d'assemblée » et les origines de la classification des régimes politiques », in *Revue française de droit constitutionnel*, Vol. 58, No. 2, 2004, pp. 305-333

LEANDER, Anna, « Robin Hood' politics? Turkey Missing the Chance to Adopt a New Model in the 1990s », in *Review of International Political Economy*, Vol.3, Issue 1, 1996, pp. 132-163

LECA, Jean, « Pour une analyse comparative des systèmes politiques méditerranéens », in *Revue française de science politique*, Vol. 27, No. 4/5, 1977, pp. 557-581

LEFTWICH A. « Bringing Politics Back in: Towards a Model of the Developmental State », in *The Journal of Development Studies*, Vol. 31, Issue 3, 1995, pp.400-427

LERNER, Daniel et ROBINSON, Richard D., « Swords and Ploughshares: The Turkish Army as a Modernizing Force », in *World Politics*, Vol. 13, No.1, 1960, pp 19-44

LEWIS, Bernard, « Some Reflections on the Decline of the Ottoman Empire », in *Studia Islamica*, No. 9, 1958, pp.111-127

LEWIS, Bernard, « The Ottoman Empire and its Aftermath », in *Journal of Contemporary History* (SAGE, London and Beverly Hills), Vol. 15, 1980, pp.27-36

LEWIS, Bernard, *The Emergence of the Modern Turkey*, Oxford University Press, New York, 1968

LEWIS, Bernard, *The Middle East : A Brief History of the Last 2000 Years*, Scribner, New York, 1995

LEYV, Avigdor « Military Reform and the Problem of Centralization in the Ottoman Empire in the Eighteenth Century », in *Middle Eastern Studies*, Vol. 18, No. 3, Jul., 1982, pp. 227-249

LINZ, Juan J., « State Building and Nation Building », in *European Review*, Vol. 1, No. 4, 1993, pp.355-369

LISSITZYN, Oliver J., « Treaties and Changed Circumstances (Rebus Sic Stantibus) », in *The American Journal of International Law*, Vol. 61, No. 4, Oct., 1967, pp. 895-922

LIVINGSTON, Steven, « Clarifying the CNN Effect: An Examination of Media Effects According to Type of Military Intervention », in *Research Paper R-18*, The Joan Shorenstein Center Harvard University John F. Kennedy School of Government, June 1997, pp.1-21

LOMBARDI, Ben « Turkey-The Return of the Reluctant Generals? », in *Political Science Quarterly*, Vol. 112, No. 2, Summer 1997, pp. 191-215

LOWRY, Heath, W, *The Nature of the Early Ottoman State*, State University of New York Press, Albany, 2003

MACFIE, A. L. « British Intelligence and the Turkish National Movement, 1919-22 », in *Middle Eastern Studies*, vol. 37, no. 1, 2001, pp. 1–16

MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince* (traduit de l'italien par Albert t'Serstevens, Libro, Paris, 2003

MACHIAVELLI, Niccolo, *Prens* (K. Atakay, trad.), Can Yayınları, İstanbul, 2012

MACOVEI, Mihai, « Growth and Economic Crises in Turkey: Leaving Behind A Turbulent Past? », in *Economic Papers 386*, European Economy, European Commission Directorate-General for Economic and Financial Affairs Publications, Brussels, 2009

MAKOVSKY, Alan, « How to Deal with Erbakan », in *Middle East Quarterly*, Vol. 4, No. 1, March 1997, pp. 3-8

MANIRUZZAMAN, Talukder, « Arms Transfers, Military Coups, and Military Rule in Developing State », in *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 36, Issue: 4, 1992, pp. 733-755

MANTRAN, Robert, *Histoire de l'Empire ottoman*, Fayard, Paris, 1989

MARCOU, Jean, « État et État de droit en Turquie », in *Pouvoirs*, Vol. 115, No. 4, 2005, pp. 25-40

MARDİN, Şerif, « Center-Periphery Relations: A Key to Turkish Politics? », in *Daedalus*, Vol.102, No. I, Winter 1973, pp. 169-190

MARDİN, Şerif, « Power, Civil Society and Culture in the Ottoman Empire », in *Comparative Studies in Society and History* , Vol. 11, No. 3, 1969, pp.258–281

MARDİN, Şerif, *The Genesis of Young Ottoman Thought: A Study in the Modernization of Turkish Political Ideas*, Syracuse University Press, USA, 2000

MASSICARD, Élise et BAYRAKTAR, Ulaş, *La décentralisation en Turquie*, AFD, 2011

MATHIEZ, Albert, *Girondins et Montagnards*, Éditions de la passion, Montreuil, 1988

MENDELS, Franklin, « Proto-industrialization: The First Phase of the Industrialization Process », in *The Journal of Economic History*, Vol. 32, Issue 1, 1972, pp. 241-261

MERTON, Robert et all., *Introduction to Sociology*, Harcourt College Publishers, Texas, 1983

MERTON, Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Pion, Paris, 1965

METİNSOY M., «Kemalizm'in Taşrası: Erken Cumhuriyet Döneminde Taşrada Parti, Devlet ve Toplum », in *Toplum ve Bilim*, 2010, pp.124-164

MICHAUD-EMIN, Linda, « The Restructuring of the Military High Command in the Seventh Harmonization Package and its Ramifications for Civil–Military Relations in Turkey », in *Turkish Studies*, Vol.8, Issue 1, 2007, pp.25-42

MONGARDINI, C. « Ideological Change and Neoliberalism », in *International Political Science Review*, Vol. 1, No. 3, July 1980, pp. 309–322

MOREAU, Odile, « Les ressources scientifiques de l'Occident au service de la modernisation de l'armée ottomane (fin XIXe -début XXe siècle) », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 101-102 | juillet 2003, pp. 51-67, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 20/06/2019

MURPHEY, Rhoads, « Continuity and Discontinuity in Ottoman Administrative Theory and Practice during the Late Seventeenth Century », in *Poetics Today*, Vol.14, Issue 2, 1993, pp.419-443

MUXEL, Anne, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », in *Pouvoirs*, Vol. 120, No. 1, 2007, pp. 43-55

MYERS, Denys P., « The Mandate System of the League of Nations », in *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 96, The Place of the United States in a World Organization for the Maintenance of Peace, Jul., 1921, pp. 74-77

NAFF, Thomas, « Reform and the Conduct of Ottoman Diplomacy in the Reign of Selim III, 1789-1807 », in *Journal of the American Oriental Society*, Vol 83, Issue 3, 1963, pp. 295-315

NARLI, Nilüfer, « Civil-Military Relations in Turkey », in *The Evolution of Civil-Military Relations in South East Europe*, Ed. FLURI, Philipp H., et all., Pyhsica-Verlag Springer, 2005

NETTL, J.P. « The State as a Conceptual Variable », in *World Politics*, Vol.20, No.4, July 1968, pp.559-592

NICOULLAUD, Philippe, « l'Iran et la Turquie au coeur du monde arabe », BADIE, Bertrand et VIDAL, Dominique (eds.), *Qui gouverne le monde : l'État du monde 2017*, La Découverte, 2016, Paris

NORDLINGER et all. « The Return to the State: Critiques », in *American Political Science Review*, Vol.82, No.3 September 1998, pp. 875–901

NYE, Roger P. « Civil-Military Confrontation in Turkey: The 1973 Presidential Election », in *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 8, No. 2, Apr., 1977, pp. 209-228

OĞUZLU, Tarik, « Middle Easternization of Turkey's Foreign Policy: Does Turkey Dissociate from the West? », in *Turkish Studies*, Vol. 9, Issue 1, 2008, pp.3-20

ÖKMEN, Mustafa, « Yerel Yönetimlerde Yeniden Düzenleme Girişimleri ve Son Reform Tasarısı Üzerine Bazı Düşünceler [Réflexions sur les tentatives de reconfiguration des collectivités locales et le dernier projet de réforme] », in *Türk İdare Dergisi*, Sayı (No): 422, 1999

OKTAY, Cemil, «Clés pour la modernisation des institutions politiques », in *Pouvoirs*, Vol. 115, No. 4, 2005, pp. 5-23

OKTAY, Cemil, *Siyaset Bilimi İncelemeleri* [les analyses de la science politique], Alfa Yayinlari, Istanbul, 2009

OLIVIER, Bouquet, « La Turquie et l'Europe : incarnation de l'État et représentation de la société au XXe siècle », in *Critique internationale*, Vol. 30, No. 1, 2006, pp. 25-39

OLSON, Robert W., « Jews, Janissaries, Esnaf and the Revolt of 1740 in Istanbul: Social Upheaval and Political Realignment in the Ottoman Empire », in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, Vol. 20, No. 2, May 1977, pp. 185-207

OLSON, Robert W., « The Esnaf and the Patrona Halil Rebellion of 1730: A Realignment in Ottoman Politics? », in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, Vol. 17, No. 3, September 1974, pp. 329-344

ÖNAL, Ayşegül Yakar, « Türkiye'de Belediyelerin Borçlanma Süreci: 1960-2006 [Le processus d'endettement des municipalités en Turquie: 1960-2006] », in *İ.Ü. Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi*, No:39, Ekim(oct) 2008, pp.187-206

ÖNİŞ, Ziya et YILMAZ, Şuhnaz, « Between Europeanization and Euro-Asianism: Foreign Policy Activism in Turkey during the AKP Era », in *Turkish Studies*, Vol.10, Issue 1, 2009, pp. 7-24

ÖNİŞ, Ziya, « The Evolution of Privatization in Turkey: The Institutional Context of Public-Enterprise Reform », in *Int. J. Middle East Stud.* Vol. 23, Issue 2, 1991, pp.163-176

ÖNİŞ, Ziya, « Beyond the 2001 Financial Crisis: The political Economy of the New Phase of Neo-liberal Restructuring in Turkey », in *Review of International Political Economy*, Vol. 16, Issue 3, 2009, pp.409-432

ÖNİŞ, Ziya, « Monopolising the Centre: The AKP and the Uncertain Path of Turkish Democracy », in *The International Spectator*, Vol.50, Issue 2, 2015, pp.22-41

ÖNİŞ, Ziya, *The Political Economy of Turkey's Justice and Development Party* (November 4, 2004). Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=659463> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.659463> [Consulté le 23/09/2019]

ORAN, Baskın (Ed.), *Türk Dış Politikası 1 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar (1919-1980)* [La politique extérieure turque : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (1919-1980), İletişim Yayıncılık, 15. Baskı, İstanbul, 2009

ORAN, Baskın (Ed.), *Türk Dış Politikası 2 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (1980-2001), İletişim Yayıncılık, İstanbul, 2009

ORAN, Baskın (Ed.), *Türk Dış Politikası 3 : Kurtuluş Savaşından Bugüne, Olgular, Belgeler, Yorumlar* [La politique extérieure turque : de la guerre d'indépendance à nos jours : Phénomènes, Documents, Interprétations] (2001-2012), İletişim Yayıncılık, İstanbul, 2013

ORAN, Baskın, « Kemalism, Islamism and Globalization: A study on the focus of supreme loyalty in Globalizing Turkey », in *Southeast European and Black Sea Studies*, Vol. 1, Issue. 3, 2001, pp. 20-50

ORAN, Baskın, « Occidentalisation, nationalisme et « synthèse turco-islamique » », in: *CEMOTI*, No.10, 1990. La Communauté Européenne et la Turquie devant la question de l'adhésion : approche culturelle d'une relation politique (II), pp. 33-53

ÖRNEK, Cangül, « Türk Ceza Kanunu'nun 141 ve 142. Maddelerine İlişkin Tartışmalarda Devlet Ve Sınıflar [État et classes dans les débats sur les articles 141 et 142 du code pénal turc] », in *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, Cilt 69, No. 1, 2014, pp. 109 – 139

ORTAYLI, İlber & ERDİNÇ, Erol Şadi, *İttihat ve Terakki: Osmanlı İmparatorluğu'nda Gizli Örgütlenmeler ve Darbeler* [Union et Progrès : Les organisations secrètes et les coups d'État dans l'Empire ottoman], İnkılap Kitabevi, İstanbul, 2016

ORTAYLI, İlber, *Avrupa ve Biz* [L'Europe et nous], Turhan Kitabevi, Ankara, 2007

ORTAYLI, İlber, *Batılılaşma Yolunda* [Sur la route de l'occidentalisation], İnkılap Kitabevi, İstanbul, 2015

ORTAYLI, İlber, *Hukuk ve Idare Adami Olarak Osmanlı Devleti'nde Kadi* [Le Kadi en tant que personnage juridique et administratif dans l'Empire ottoman] , Kronik Kitap, İstanbul, 2016

ORTAYLI, İlber, *İmparatorluğun En Uzun Yüzyılı* [Le siècle le plus long de l'Empire], Timaş Yayınları, İstanbul, 2011

ORTAYLI, İlber, *Osmanlı Devleti'nde Kadi* [Le Kadi dans l'État ottoman], Turhan Kitabevi Yayınları, Ankara, 1994

ORTAYLI, İlber, *Osmanlı Toplumunda Aile* [La famille dans la société ottomane], Pan Yayıncılık, Dokuzuncu Basım, İstanbul, 2009

ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'da Alman Nüfuzu* [La pénétration allemande dans l'Empire ottoman], Timaş Yayınları, İstanbul, 2014

ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'da Değişim ve Anayasal Rejim Sorunu* [Le changement et la question constitutionnelle dans l'Empire ottoman], İş Bankası Kültür Yayınları, İstanbul, 2008

ORTAYLI, İlber, *Osmanlı'yı Yeniden Keşfetmek* [Redécouvrir l'Empire ottoman], Timaş Yayınları, 8. Baskı, İstanbul, 2006

ORTAYLI, İlber, *Ottoman Studies*, İstanbul Bilgi University Press, Third Edition, İstanbul, 2010

ORTAYLI, İlber, *Türkiye'de Teşkilat ve İdare Tarihi* [L'histoire de l'organisation et de l'administration en Turquie], Cedit Neşriyat, Ankara, 2008

ORTAYLI, İlber, *Türkiye'nin Yakın Tarihi* [L'histoire récente de la Turquie], Timaş Yayınları, İstanbul, 2010

ORTAYLI, İlber, *Üç Kıtada Osmanlılar* [Les ottomans sur trois continents], Timaş Yayınları, İstanbul, 2007

ORTAYLI, İlber, *Yakın Tarih Gerçekleri* [Les vérités de l'histoire récente], Timaş Yayınları, İstanbul, 2012

ÖZBUDUN, Ergun et GENÇKAYA, Ömer Faruk, *Democratization and the Politics of Constitution-making in Turkey*, Central European University Press, Budapest, 2009

ÖZBUDUN, Ergun, « AKP at the Crossroads: Erdoğan's Majoritarian Drift », in *South European Society and Politics*, Vol.19, Issue 2, 2014, pp.155-167

ÖZBUDUN, Ergun, « Democratization Reforms in Turkey, 1993–2004 », in *Turkish Studies*, Vol. 8, No. 2, June 2007, pp.179–196

ÖZBUDUN, Ergun, « Turkey's Search for a New Constitution », in *Insight Turkey*, Vol. 14, No. 1, Winter 2012, pp.39-50

ÖZCAN, Ahmet, « Les derniers bandits kurdes de la Turquie moderne: Analyse des soulèvements individuels « spontanés » kurdes ou le banditisme contre l'État-nation turc », in *L'homme et la société*, No 187-788 janvier-juin 2013, pp.155-181

ÖZCAN, Ruhi, « Ottoman family and child education (1300-1600) », in *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, Vol. 174, 2015, pp. 1606 – 1613

ÖZGİŞİ, Tunca, *Türk Parlamento Tarihinde Cumhuriyet Senatosu* [Le sénat de la République dans l'histoire parlementaire turque], TBMM Kültür, Sanat ve Yayın Kurulu Yayınları, No:153, Ankara, 2012

PAMUK, Şevket, « The Ottoman Economy in World War I », in Broadberry S. and Harrison M. (eds.), *The Economics of World War I*, Cambridge University Press, New York, 2005

PARK, Bill, « Turkey's Deep State », in *The RUSI Journal*, Vol.153, Issue 5, 2008, pp.54-59

PARLA, Taha, « Mercantile Militarism in Turkey 1960-1998 », in *New Perspectives on Turkey*, Vol. 19, Fall 1998, pp. 29-52

PATTON, J. Marcie, « AKP Reform Fatigue in Turkey: What has happened to the EU Process? », in *Mediterranean Politics*, Vol.12, Issue 3, 2007, pp.339-358

PERLMUTTER, Amos, « The Praetorian State and the Praetorian Army: Toward a Taxonomy of Civil-Military Relations in Developing Polities », in *Comparative Politics*, Vol. 1, No. 3, Apr., 1969, pp. 382-404

PERSE, Elizabeth et LAMBE, Jeniffer, *Media Effects and Society*, Routledge, NY, 2nd Edition, 2017

POGGI, Gianfranco, *The Development of the Modern State : A Sociological Introduction*, Stanford University Press, 1978

PUTNAM, Robert D. « The Political Attitudes of Senior Civil Servants in Western Europe: A Preliminary Report », in *British Journal of Political Science*, Vol. 3, No. 3, 1973, pp. 257–290

PYE, Lucien, *Aspects of Political Development*, Little, Brown and Company, Boston, 1966

QUATAERT, Donald, *The Ottoman Empire 1700-1922*, Second Edition Cambridge University Press, 2005

RAYMOND, André, « Soldiers in Trade: the Case of Ottoman Cairo », in *British Society for Middle Eastern Studies*, Vol. 18, Issue 1, 1991, pp.16-37

ROBINS, Philip, « Turkish Foreign Policy under Erbakan », in *Survival: Global Politics and Strategy*, Vol.39, Issue 2, 1997, pp.82-100

RODRIK, Dani, *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*, W.W. Norton Company, New York, 2012

ROIG, Charles, « Théorie et réalité de la décentralisation », in *Revue française de science politique*, 16^e année, No.3, 1966. pp. 445-471

ROKKAN, Stein et LIPSET, Martin, « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments, an Introduction », New York, *Free Press*, 1967, pp. 1-64

ROKKAN, Stein, « Un modèle géoéconomique et géopolitique », *Communications*, vol. 45, 1987. Eléments pour une théorie de la nation, sous la direction de Gil Delannoi et Edgar Morin. pp. 75-100

ROKKAN, Stein, « Nation-Building and the Structuring of Mass Politics », in EISENSTADT, S.N., *Political Sociology*,: Basic Books, New York London, 1971

ROSANVALLON, Pierre, *La nouvelle question sociale : Repenser l'État de providence*, Editions du Seuil, Paris, 1995

ROSE, N. et MILLER, P., « Political Power beyond the State: problematics of government », in *The British Journal of Sociology*, Vol.43, No.2, June 1992, pp.173-205

ROUDOMETOF, Victor, « From Rum Millet to Greek Nation: Enlightenment, Secularization, and National Identity in Ottoman Balkan Society 1453-1821 », in *Journal of Modern Greek Studies*, Vol. 16, No. 1, 1998, pp. 11-48

RUBIN, Barry et HEPER, Metin (Eds), *Political Parties in Turkey*, Frank Cass, London, 2002

RUSTOW, Dankwart, « Turkey: The Modernity of Tradition », in LUCIAN, Pye et SIDNEY (ed.), *Political Culture and Political Development*, Verba Princeton University Press, New Jersey, 1965

SAHIN, Canay, « The Economic Power of Anatolian Ayans in the late Eigtheenth Century: The Case of Caniklizade », in *International Journal of Turkish Studies*, Vol. 11, 2005, pp. 29–48

SALZMANN, Ariel, « An Ancien Régime Revisited: “Privatization” and Political Economy in the Eighteenth-Century Ottoman Empire », in *Politics & Society*, Vol.21, No.4, December, 1993, pp.393-423

SALZMANN, Ariel, « Citizens in Search of a State: the Limits of Political Participation in the Late Ottoman Empire », in MANAGAN, M. et TILLY C., *Extending Citizenship, Reconfiguring States*, Rowman & Littlefield Publishers, New York, 1999, pp.37-66

SALZMANN, Ariel, *Tocqueville in the Ottoman Empire: Rival Paths to the Modern State*, Edited by Suraiya Faroqhi and Halil İnalcık, Brill Leiden, Boston, 2004

SANDER, Oral, *Siyasi Tarih cilt 1* [L’histoire politique vol.1], İmge Kitabevi Yayınları, Ankara, 2010

SASSIER, Yves, « Eglise et bourgeoisies au XIIe siècle : l’impossible dialogue, Foi chrétienne et églises dans la société politique de l’Occident du Haut Moyen Age (IVe-XIIe siècle) », in *Cahier de l’Institut d’anthropologie juridique de l’université de Grenoble*, No. 11, 2004

SAYAN, Sabri, *Politics, Parties and Elections*, Lynne Rienner Publishers, Colorado, 2002

SAYARI, Sabri, « Back to a Predominant Party System: The November 2015 Snap Election in Turkey », in *South European Society and Politics Journal*, Vol. 21, Issue 2, 2016, pp.263-280

SCHEUFELE, Dietram A., « Framing as a theory of media effects », in *Journal of Communication*, Vol. 49, Issue 1, March 1999, pp.103–122

SCHIFF, Rebecca L., « Civil-Military Relations Reconsidered: A Theory of Concordance », in *Armed Forces & Society*, Vol. 22, Issue: 7, 1995, pp.7-224

SCHIPPER, Frank, « Changing the Face of Europe European Road Mobility During the Marshall Plan Years », in *The Journal of Transport History*, Vol. 28, Issue 2, 2007, pp.211-228

SCHMID, Dorothée « Turquie : le syndrome de Sèvres, ou la guerre qui n'en finit pas », in *Politique étrangère*, vol. Printemps, No. 1, 2014, pp. 199-213

SEMİZ, Yaşar, « İttihat ve Terakki Cemiyeti ve Türkçülük Politikası [L'Association de l'Union et du Progrès et la politique du turcisme] », in *Türkiyat Araştırmaları Dergisi*, Vol.35, 2014, pp.214-244

SEYFETTİN, Ömer, *Türklük Ülküsü* [Idéal de la turquicité], Toker Yayınları, 1990, Istanbul

SHAW, Jay Stanford et SHAW, Ezel Kural, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey Volume II: Reform, Revolution, and Republic: The Rise of Modern Turkey, 1808-1975*, Cambridge University Press, 1977

SHAW, Jay Stanford, « The Established Ottoman Army Corps under Sultan Selim III (1789—1807) », in *Der Islam*, Vol. 40, Issue 1, 1964, pp. 142–184

SHAW, Jay Stanford, *Reform, History of the Ottoman Empire and Modern Turkey Volume 1, Empire of the Gazis: The Rise and Decline of the Ottoman Empire 1280–1808*, Cambridge University Press, 1976

SHILS Edward, « Centre and periphery », in *The Logic of Personal Knowledge: Essays Presented to Michael Polanyi*, Routledge & Kegan Paul, pp. 117-30, 1961

SHILS, E. « Political Development in the New States (II) », in *Comparative Studies in Society and History*, Vol.2, Issue 4, 1960, 379-411

ŞİNİK, Bilal et all. “1924 ve 1926 Tarihli Belediye Kanunu Layihaları: Cumhuriyet Belediyecilik Anlayışının Kurucu Adımları, *Çağdaş Yerel Yönetimler*, Cilt 25 Sayı 2 Nisan 2016, pp. 1-27

SLATER, Michael D. « Reinforcing Spirals: The Mutual Influence of Media Selectivity and Media Effects and Their Impact on Individual Behavior and Social Identity », in *Communication Theory*, Vol. 17, Issue 3, 2007, pp.281–303

SMITH, David Norman, « Ziya Gökalp and Emile Durkheim: Sociology as an Apology for Chauvinism? », in *Durkheimian Studies / Études Durkheimiennes*, Vol. 1, 1995, pp. 45–50

SOYGUZEL, Hasan « Kuruluşun Metodolojik ve Kavramsal Tahlili [L'Analyse conceptuelle et méthodologique de l'Etablissement] » in İNALCIK, Halil (ed.), *Kuruluş* [Etablissement], Hayykitap, Istanbul, 2010.

STOLLEIS, Michael, « Droit naturel et théorie générale de l'État dans l'Allemagne du XIXe siècle », in *Le Débat*, No.74, Vol.2, 1993, pp.63-73

STOLLEIS, Michael, *Public Law in Germany 1800-1914*, Berghahn Books, New York, 2001

SWANSON, Glen W, « Ottoman Police », in *Journal of Contemporary History*, Vol. 7, No. 1/2, Jan. - Apr.,1972, pp.243-260

T.C. Başbakanlık Avrupa Birliği Genel Sekterliği, *Türkiye'de Siyasi Reform, Uyum Paketleri ve Güncel Gelişmeler* [La réforme politique, les paquets d'harmonisation et le développement actuel en Turquie], Dumat Ofset Matbaa, Ankara, 2007

TACHAU, Frank and HEPER, Metin, « The State, Politics, and the Military in Turkey », in *Comparative Politics*, Vol. 16, No. 1, 1983, pp. 17-33

TAMKOÇ, Metin, « The Essence of the Turkish State », in *Turkish Studies Association Bulletin*, Vol. 11, No.2, September 1987, pp.71-81

TANÖR, Bülent, *Türkiye'de Demokratikleşme Perspektifleri* [Les perspectives de la démocratisation en Turquie], Ocak 1997, Yayın NoT/97 – 207, TÜSİAD

TAŞKIN, Burcu, Voter Turnout in Turkey's Parliamentary and Local Elections (1950–2014): Does Participation Increase when Competition Decreases? *Turkish Studies*, Vol. 16, No. 4, 2015, pp.465–486

TEZCÜR, Güneş Murat, « Judicial Activism in Perilous Times: The Turkish Case », in *Law & Society Review*, Volume 43, Number 2, 2009, pp.305-336

THOENIG, Jean-Claude et DURAN, Patrice « L'État et la gestion publique territoriale », in *Revue française de science politique*, 46^e année, No. 4, 1996. pp. 580-623

THOMAS, G.M.,and MEYER J.W., « The expansion of the State », in *Annual Review of Sociology*, Vol.10, 1984, pp.461-482

THOMAS, Yves, *Histoire de l'administration*, La Découverte, Paris, 1995

TILLY, Charles, « War Making and State Making as Organized Crime », in EVANS, Peter, RUESCHEMEYER, Dietrich, and SKOCPOL, Theda (ed.), *Bringing the State Back In*, Cambridge University Press, 1985

TILLY, Charles, « Citizenship, Identity and Social History », in *International Review of Social History*, Vol. 40 Issue S3, 1995, pp.1-17

TILLY, Charles, *Coercion, Capital and European States, AD 990-1990*, Oxford, 1990

TOPRAK, Binnaz, « Islam and Democracy in Turkey », in *Turkish Studies*, Vol. 6, Issue 2, 2005, pp.167-186

TOPRAK, Zafer, *Türkiye'de Ekonomi ve Toplum (1908-1950) İttihat-Terakki ve Devletçilik* [L'économie et la société en Turquie (1908-1950 : L'Union et le Progrès, et l'Étatisme)], Tarih Vakfı Yurt Yayınları, İstanbul, 1995

TOSUN, Gülgün, « Türkiye'de Siyasal Nitelikli Kamuoyu Araştırmaları ve 20 Ekim 1991 Seçimleri Örneği [Les recherches de la qualification politique en Turquie et l'exemple des élections du 20 octobre 1991] », in *Amme İdare Dergisi*, Cilt 26, Sayı 3, Eylül (septembre) 1993, pp.105-124

TOURAINÉ, Alain, *La société post-industrielle*, Denoël Gonthier Editions, Imprimerie Grou-Radenez, Paris, 1969

TURAL, Erkan, « Osmanlı Taşrasında Fransa Etkisi : 1864 Nizamnamesi'nin Arkasında III. Napolyon mu Vardı ? [L'influence française sur les provinces ottomanes : Napoléon III est-il derrière le code de province de 1864] » in TURAL, Erkan et ÇAPAR, Selim (eds.) *1864 Vilayet Nizamnamesi* [Le code de Province de 1864], TODAİE Yayın No : 387, Ankara, 2015

UĞUR, M. Et YANKAYA, D. « Policy Entrepreneurship, Policy Opportunism, and EU Conditionality: The AKP and TÜSIAD Experience in Turkey », in *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, Vol. 21, No. 4, October 2008, pp. 581–601

ÜNVER, Metin, « Vilayet Nizamnamelerinin Osmanlı Devleti'nin İdari Taksimatına Etkileri (1864-1876) [Les effets des codes provinciaux sur le découpage administratif de l'État ottoman] » in TURAL, Erkan et ÇAPAR, Selim (eds.) *1864 Vilayet Nizamnamesi* [Le code de Province de 1864], TODAİE Yayın No : 387, Ankara, 2015

ÜZGEL, İlhan et DURU Bülent (Eds.), *AKP Kitabı: Bir Dönüşümün Bilançosu* [Le livre d'AKP : Le bilan d'une transformation], Phoenix Yayınevi, 3. Baskı, 2013, Ankara

UZUN, Nil, C. « Globalization and Urban Governance in Istanbul », in *J Housing Built Environ* , Vol. 22, 2007, pp.127–138

UZUNÇARŞILI, İsmail Hakkı, *Osmanlı Tarihi : II. Selim'in Tahta Çıkışından 1699 Karlofça Andlaşmasına Kadar* [L'histoire de l'Empire ottoman : Du règne de Selim II jusqu'au traité de Karlowitz en 1699], Türk Tarih Kurumu Basımevi, Ankara, 1988

VAN BRUINESSEN, Martin, « Kurdish Society, Nationalism and Ethnicity, Refugee Problems », in KREYENBROEK, Philip G. and SPERL, Stefa (eds), *The Kurds: A Contemporary Overview*, Routledge, London, 1992

WALLERSTEIN, *The Modern World System IV : Centrist Liberalism Triumphant, 1789-1914*, University of California Press, 2011

WEBER, Marx, *Economie et Société 1 : les catégories de la société*, Paris, Plon, 1971

WEBER, Marx, *Economie et Société 2 : l'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Plon, 1971

WEBER, Marx, *Le savant et le politique* (trad. par Catherine Colliot-Thélène), La Découverte, Paris, 2003

WEBER, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, (édité, traduit et présenté par GROSSEIN, Jean-Pierre), Gallimard, Paris, 2004

WEHBERG, Hans « Pacta Sunt Servanda », in *The American Journal of International Law*, Vol. 53, No. 4, Oct., 1959, pp. 775-786

WEIKER, Walter F., « The Ottoman Bureaucracy: Modernization and Reform », in *Administrative Science Quarterly*, Vol. 13, No. 3, Special Issue on Organizations and Social Development Dec., 1968, pp.421-470

YAVUZ, M. Hakan, « Five Stages of the Construction of Kurdish Nationalism in Turkey », in *Nationalism and Ethnic Politics*, Vol.7, Issue 3, 2001, pp.1-24

YILDIZCAN, Cemil, Le pouvoir des élus vs le pouvoir des nommés, ou la recentralisation des pouvoirs locaux, *Confluences Méditerranée*, Vol.4, No. 107, 2018, pp.137-149

ZURCHER, Eric Jan, *Turkey: A Modern History*, I.B. Tauris; 3rd edition, London, 2004

ZURCHER, Erik Jan, « The Ottoman Legacy of the Turkish Republic: An Attempt at a New Periodization », in *Die Welt Des Islams*, Vol. 32, No. 2, 1992, pp.237-253

ZURCHER, Erik Jan, *The Unionist Factor: The Rôle of the Committee of Union and Progress in the Turkish National Movement, 1905-1926*. Brill, Netherlands, 1984

LES DOCUMENTS D'ARCHIVE

Les revues des comptes rendus de la Grande Assemblée Nationale de Turquie (TBMM)

TBMM Gizli Celse Zabıtları [Compte-Rendu Confidentiel de l'Assemblée Nationale], Devre 1 Cilt 4, İçtimai Senesi III, 4.03.1923

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 15. Birleşim, Dönem VII, Cilt 20 Toplantı 3, 20. XII. 1945

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 37. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, 15. II. 1946

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 51. Birleşim, Dönem VII, Cilt 23, Toplantı 3, 17.V.1946

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 57. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, Cilt 23. 31. V.1946

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 59. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, Cilt 24, 5.VI.1946

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 61. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, Cilt 24. 10.VI.1946

T.B.M.M Tutanak Dergisi, TBMM Birleşik Toplantı, 110. Birleşim, Toplantı 19, Cilt 1, 22.08.1980

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 67. Birleşim, Dönem 18, Cilt 55, 18.1.1991

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 68. Birleşim, Dönem 18, Cilt 55, 19.1.1991

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 59. Birleşim, Dönem 22, Cilt 75, 16.02.2005

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 124. Birleşim, Dönem 22, Cilt 91, 2.07.2005

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 6. Birleşim, Dönem 24, Cilt 32, 06.11. 2012

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 45. Birleşim, Dönem VII, Toplantı 3, 29. IV. 1946

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 116. Birleşim, Dönem 22, Cilt 57, 15.07.2004

T.B.M.M Tutanak Dergisi, 16. Birleşim, Dönem 24, Cilt 32, 06.11.2012

Les revues des comptes rendus du Sénat de la République

Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi 29. Birleşim, Dönem 1, Cilt 1, Toplantı 1, 29.11.1961

Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi, 16. Birleşim, Dönem 1, Cilt 1 Toplantı 1, 21.12.1961

Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi, 29. Birleşim, Dönem 1, Cilt 1, Toplantı 1, 3.2.1962

Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi, 45. Birleşim, Dönem Cilt 64 Toplantı : 10 25.2.1971

Cumhuriyet Senatosu Tutanak Dergisi, 63. Birleşim, Cilt 47, Toplantı 19, 19.08.1980

Les archives ottomanes du Premier ministre de la République turque

Y..PRK.TKM. / 28 – 41, H-29-12-1310

HR.SFR.3... / 11 – 6, M-6 -05-1851

HR.SFR.3... / 11 – 15, M-27-05-1851

HR.SYS. / 31 – 4, 22-05-1895

HR.SYS. / 31 – 31, M-08-06-1895

HR.SYS. / 19 – 49, 06-09-1895

Les archives républicaines du Premier ministre de la République turque

BCA, 244 - 651 – 20, 14.12.1933

BCA, 30-10-0-0 / 247 - 669 – 5, 08.09.1936

BCA, 30-10-0-0 / 146 - 44 – 9, 15.09.1939

BCA, 42 - 247 – 2, 20.05.1946

BCA 42 - 249 - 9 26.05.1946

BCA, 214 - 20 – 4, 22.06.1950

BCA, 51 - 309 – 2, 04.09.1950

BCA, 17 - 99 – 9, 12.09.1950

Revue « İdare » (administration)

Türk İdare Dergisi, Sayı (no) 10, 1929

Türk İdare Dergisi, Sayı 11, 1929

Türk İdare Dergisi, Sayı 14, 1929

Türk İdare Dergisi, Sayı 16, 1929

Türk İdare Dergisi, Sayı 17, 1929

Türk İdare Dergisi, Sayı 22, 1930

Türk İdare Dergisi, Sayı 23, 1930

Türk İdare Dergisi, Sayı 25, 1930

Textes juridiques des archives de l'Assemblée Nationale et du Journal Officiel

Le texte intégral de la Constitution de 1921, T.B.M.M. l'archive électronique de la Grande Assemblée Nationale de Turquie : <https://www.tbmm.gov.tr/anayasa/anayasa21.htm> , [Consulté le 23/09/2019]

Le texte intégral de la Constitution de 1982, Ministère de la Justice, <http://www.adalet.gov.tr/duyurular/2011/eylul/anayasalar/1982.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

Resmi Gazete Sayı (no) 19471, « 13 Mart 1913 Tarihli idarei Umumiyei Vilayat Kanunu Muvakkatinin Adının ve Bazı Maddelerinin Değiştirilmesine, Bu Kanuna Bazı Maddeler Eklenmesine Dair Kanun [Les révisions sur le code provincial du 13 mars 1913] », votées à l'Assemblée nationale le 16 mai 1987, publiées dans le journal officiel le 26 mai 1987, <http://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/19471.pdf> (l'archive numérique du journal officiel) [Consulté le 23/09/2019]

Resmi Gazete Sayı (no) 63, Tertip : 3 Cilt : 5 Sayfa : 322, « Tevhid-i Tedrisat Kanunu [La loi sur l'unification de l'enseignement] », le 03 mars 1924, <http://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.3.430.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

Resmi Gazete Sayı (no) 230, Tertip : 3 Cilt : 7 Sayfa : 108, « Şapka İktisası Hakkında Kanun [La loi sur le port du chapeau] », le 25 novembre 1925, <http://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.3.671.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

Resmi Gazete Sayı (no) 21273, Tertip : 5 Cilt : 31, « 16.10.1981 Tarih ve 2533 Sayılı Siyasi Partilerin Feshine Dair Kanunun Yürürlükten Kaldırılmasına ve 2820 Sayılı Siyasi Partiler Kanununda Değişiklik Yapılmasına İlişkin Kanun », [Loi modifiant la loi n ° 2833 du 16.10.1981 sur la dissolution des partis politiques et modifiant la loi n ° 2820 sur les partis politiques], 19/06/1992, <http://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/19471.pdf> consulté [Consulté le 23/09/2019]

6574 Sayılı Kanun [la loi No.6574]
<https://mevzuat.tbmm.gov.tr/mevzuat/faces/maddebilgisi?psira=75593> [Consulté le 23/09/2019]

Resmi Gazete Sayı (no) ; 18453, [l'archive de journal officiel]: « Büyük Şehir Belediyelerinin Yönetimi Hakkında Kanun Hükmünde Kararnamenin Değiştirilerek Kabulü Hakkında Kanun », Sayı No:18453, Kanun no: 3030, Votée le 27/06/1984, Publiée le 09/07/1981 <http://www.resmigazete.gov.tr/main.aspx?home=http://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/18453.pdf&main=http://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/18453.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

Resmî Gazete Sayı (no) : 28647, « Toplumsal Barış Yollarının Araştırılması Ve Çözüm Sürecinin Değerlendirilmesi Amacıyla Kurulan Meclis Araştırması Komisyonuna Üye Seçimine İlişkin Karar [Décision gouvernementale sur la sélection des membres pour la commission parlementaire de recherche sur les voies de paix et la valorisation du processus de paix] », Karar no: 1036, publiée le 14/05/2013 <http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2013/05/20130514-1.htm> [Consulté le 23/09/2019]

Resmî Gazete, Sayı (No) : 29062, « Terörün Sona Erdirilmesi Ve Toplumsal Bütünleşmenin Güçlendirilmesine Dair Kanun [Loi sur la fin de la terreur et le renforcement de l'intégration sociale] », Kanun no: 6551, publiée le 16/07/2014 <http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2014/07/20140716-1.htm> [Consulté le 23/09/2019]

Millî Güvenlik Konseyi Dergisi Tutanak Dergisi [La revue des comptes rendus du Conseil de sécurité nationale], 4. Birleşim, Cilt 1, 27 Eylül 1980

Anayasa Mahkemesi Kararı (La decision de la Cour constitutionnelle), Siyasî Parti Kapatma [La fermeture du parti politique] Karar Sayısı (décision no.) : 2009/4 Karar Günü (le jour de la décision) : 11.12.2009 <http://www.kararlaryeni.anayasa.gov.tr/Karar/Content/bcc31b06-16c4-46cf-8c82-e293fbfce13e?excludeGerekce=False&wordsOnly=False> [Consulté le 23/09/2019]

Rapports et statistiques

BM İnsan Hakları Yüksek Komiserliği, Türkiye'nin güneydoğusundaki insan hakları durumuna ilişkin rapor [Le haut-commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'Homme, le rapport sur la situation des droits de l'Homme au sud-est de la Turquie] 2017 : http://www.ohchr.org/Documents/Countries/TR/OHCHR_South-East_Turkey2015-2016_TURK.pdf [Consulté le 23/09/2019]

Commission Staff Working Document, Turkey 2010 Progress Report, Enlargement Strategy and Main Challenges 2010-2011, Brussels, 9 November 2010 SEC(2010) 1327

İdari Reform Danışma Kurulu Raporu, Idarenin Yeniden Düzenlenmesi Öneriler ve İlkeler [La réconfiguration de l'administration : les conseils et les principes], TODAİE Yayını, Sevinç Matbaası, Ankara, 1972

T.C. Avrupa Birliği Bakanlığı [Ministère de l'Union européenne], les relations chronologiques entre la Turquie et l'Union européenne, https://ab.gov.tr/files/5%20Ekim/turkiye_avrupa_birligi_iliskileri_kronolojisi.pdf [Consulté le 23/09/2019]

T.C. Başbakanlık [Premier ministère], Basın Yayın Enformasyon Genel Müdürlüğü [Direction générale de la presse et de l'information], 19 Mayıs 1997 <http://web.archive.org/web/20100108162240/http://www.byegm.gov.tr:80/yayinlarimiz/ayintarihi/1997/mayis1997.htm> [Consulté le 23/09/2019]

T.C. Çalışma ve Sosyal Güvenlik Bakanlığı [Ministère du travail et de la sécurité sociale], Statistiques relatives à la grève entre les années 1963-1980

TBMM Tutanak Hizmetleri Başkanlığı, Komisyon : 28 Şubat Tarih : 18/10/2012 Grup : Çakır https://www.tbmm.gov.tr/arastirma_komisyonlari/darbe_muhtira/docs/tutanak_son/28_subat_alt_komi

syonu/28_subat_alt_komisyonu/18.10.2012/Do%C4%9Fu%20Ergil-18.10.2012.pdf

[consulté](#)

[Consulté le 23/09/2019]

TBMM, Meclis Darbeleri Araştırması Komisyonu Raporu, Dönem 124, Yasama Yılı 3 Kasım 2012, https://www.tbmm.gov.tr/sirasayi/donem24/yil01/ss376_Cilt2.pdf [Consulté le 23/09/2019]

TBMM, Toplumsal Barış Yollarının Araştırılması Ve Çözüm Sürecinin Değerlendirilmesi Amacıyla Kurulan Meclis Araştırma Komisyonu Raporu, Ankara, Kasım 2013 http://tbmm.gov.tr/komisyon/cozum_sureci/docs/cozum_kom_raporu.pdf [Consulté le 23/09/2019] TESEV, *Anayasaya Dair Tanım ve Beklentiler Saha Araştırması, Demokratikleşme Programı* [Recherche de terrain sur la définition et les attentes concernant la Constitution, le programme de démocratisation], Tesev Yayinlari, Eylül 2012, Istanbul

Organisation mondiale du commerce, Organes d'examen des politiques commerciales, Examen Des Politiques Commerciales, Rapport du Secrétariat :TURQUIE, WT/TPR/S/192 le 5 novembre 2007

TUIK, İş Gücü İstatistikleri [Statistiques de la force du travail], Vol: 18636, 15.04.2015, pour accéder : <http://www.tuik.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=18636> [Consulté le 23/09/2019]

TUİK, Halk Oylaması Sonuçları [les résultats des référendums] 2007,1988,1987,1982,1961, Yayın No:3156, Mayıs 2008

TUİK, Milletvekili Genel Seçimleri [les élections législatives] 1923-2011, Yayın No 3685, Türkiye İstatistik Kurumu Matbaası, Ankara

TURGAY, Ergin et all., Kamu Yönetimi Araştırması Genel Rapor [Rapport général de la recherche sur l'administration publique, TODAIE Yayınları No:238 Devlet İstatistik Enstitüsü Matbaası, Ankara, 1991

Tuncer Kocaman, Türkiye'de İç Göçler ve Göç Edenlerin Nitelikleri [Les migrations internes en Turquie et les qualifications des migrants](1965-2000), sosyal sektörler ve koordinasyon genel müdürlüğü Nisan 2008

TUIK, İş Gücü İstatistikleri [Statistiques de la force du travail], Vol: 30683, 17.06.2019 <http://tuik.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=30683> [Consulté le 23/09/2019]

Yüksek Seçim Kurulu [Conseil suprême électoral], Les résultats des élections présidentielles et législatives du 24 juin 2018 <http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/24Haziran2018/KesinSecimSonuclari/2018MV-96C.pdf> [consulté](#) [Consulté le 23/09/2019]

Yüksek Seçim Kurulu [Conseil suprême électoral], « Les résultats des référendums du 21/01/2017 » <http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/2017Referandum/2017HO-Ornek135.pdf> [consulté](#) [Consulté le 23/09/2019]

Yüksek Seçim Kurulu [Le conseil électoral supérieur], « les résultats des élections législatives du 07.06.2015 » <http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/Milletvekili/7Haziran2015/KesinSecimSonuclari/ResmiGazete/D.pdf> [consulté](#) [Consulté le 23/09/2019]

Yüksek Seçim Kurulu [Conseil suprême électoral], 12 Haziran 2011 Pazar Günü Yapılan XXIV. Dönem Milletvekili Genel Seçimi Sonuçları [Les résultats des élections de députés du 12 juin 2011 pour la XXIVème période] <http://www.ysk.gov.tr/doc/karar/dosya/2683/2011-1070.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

Yüksek Seçim Kurulu [Le conseil électoral supérieur], « Les résultats des élections présidentielles du 10.08.2014 » http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/docs/2014CB/2014CB-Kesin-416_d_Genel.pdf [Consulté le 23/09/2019]

Yüksek Seçim Kurulu « 5 Haziran 1977 Milletvekili Seçimleri Sonuçları [Les résultats des élections législatives du 05 juin 1977 »: <http://www.ysk.gov.tr/doc/dosyalar/1923-2011-MVSecimleri-Tuik.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

Articles et entretiens généraux dans les journaux (énumérés selon les dates)

Hürriyet, 11.12.1977 öncesi Partilerin Radyo Açıklamaları [les déclarations de radio des partis avant le 11.12.1977] <https://www.secimturk.net/koalisyon-q%C3%B6r%C3%BC%C5%9Fmeleri/42-h%C3%BCK%C3%BCmet> [Consulté le 23/09/2019]

Milliyet, « Terörde %100 artış [100% d'augmentation de la terreur] », 10.04.1991

Milliyet, « Olan Bize Oldu : Bunları Türkiye'ye Yerleştiremeyiz [Ils sont arrivés à nous, on ne peut pas les installer en Turquie] », 05.04.1991

Milliyet, « Bunun Sonu Karşı Devlet [La fin est le contre État] », 15.04.1991

Milliyet, « İnat Gezisi Başladı (Mısır) [Le voyage obstiné a commencé (Egypte)] » 3.10.1996

Sabah, « Utanç Gecesi [La nuit de la honte] », 7.10.1996

Milliyet « Libya Faciası [La catastrophe de Lybie] », 7.10.1996

Milliyet, « Elçiye Çağırdık [On rappelle l'ambassadeur] », 8.10.1996

Milliyet, « Demokrasi Korosu [La chorale de la démocratie] », 2.10.1996

Sabah, « Ordu rahatsız [Le malaise de l'armée] », 13.12. 1996

Milliyet, « Darbe hata olur [Le coup d'État serait une erreur] », 10.10.1996

Sabah, « Erbakan'ın Özel iftirana tepki [La réaction contre la rupture du jeûne d'Erbakan] », 11.01.1997

Milliyet, « Kudüs Gecesi'ni düzenleyen Sincan Belediyesi Başkanı Bekir Yıldız'ın da aralarında bulunduğu 10 sanık, Ankara DGM'de tutuklanarak cezaevine gönderildi [Dix accusés, dont le maire de la municipalité de Sincan, Bekir Yıldız, qui organisaient la Nuit de Jérusalem, ont été arrêtés et envoyés en prison à la Cour de sûreté de l'État d'Ankara] », 14.02.1997

Sabah, « 1 saatte 45 atama [45 nominations en une heure] », 01.02.1997

Milliyet, « Refaha Şok [Le choc à Réfah] », 22.05.1997

ERGİN, Sedat, « Erkaya'nın Bu Kez Silahsız Kuvvetler Halletsin Doktrini [Le doctrine dit pour cette fois, les forces non armées font le travail] », in *Hürriyet*, 25.06.2000 <http://www.hurriyet.com.tr/sedat-ergin-erkayanin-silahsiz-kuvvetler-doktrini-39163765> [consulté](http://www.hurriyet.com.tr/sedat-ergin-erkayanin-silahsiz-kuvvetler-doktrini-39163765) [Consulté le 23/09/2019]

Radikal, « Sezerli 7 Yıl [7 ans avec Sezer] », 28.04.2007

Milliyet, « Ne Yazık Ki Meydan Boştu [Malheureusement la place était vide] », 13.08.2005

Milliyet, « Washington'da Operasyon İlanı [La déclaration de l'opération à Washington] », 6.11.2007

Hürriyet, « DTP Siyasi Tutum Belgesi [Le document d'attitude politique du DTP] », 09.11.2007, <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/dtp-siyasi-tutum-belgesi-7661752> [Consulté le 23/09/2019]

BAŞARAN, Ezgi, « L'entretien avec HEPER Metin, « Devlet Kürtleri ne assimile etti, ne inkâr etti sadece bilinçli olarak gözdardı etti » » (L'État n'a ni assimilé les Kurdes ni ne les a niés, il ne les a que négligés consciemment) , (entretien avec), in *Hürriyet*, le 12 Octobre 2008 <http://www.hurriyet.com.tr/kelebek/devlet-kurtleri-ne-asimile-etti-ne-ink-r-etti-sadece-bilincli-olarak-goz-ardi-etti-10094707> [Consulté le 23/09/2019]

Milliyet, « Abdullah Gül: Kürt sorunu Türkiye'nin birinci sorunudur [La question kurde est la question principale en Turquie] », 09.05.2009, <http://www.milliyet.com.tr/abdullah-gul--kurt-sorunu---mesele-siyaset-1092779/> [Consulté le 23/09/2019]

Milliyet, « PKK'lılara Karşılaşma Hazırlandı Suçlaması [L'accusation de préparation de l'accueil pour les PKKs] », 18.02.2010, <http://www.milliyet.com.tr/pkk-lilara-karsilama-hazirlandi-suclamasi-siyaset-1200583/> [Consulté le 23/09/2019]

Hürriyet, « İşte Hükümetin Kürt Açılımı Paketi [Voici le paquet d'ouverture kurde du gouvernement] », 15.01.2010, <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/iste-hukümetin-kurt-acilimi-paketi-13485171> [Consulté le 23/09/2019]

Milliyet, « Bahçeli: Açılım tuzağına düşmeyin [Ne pas tomber dans le piège de l'ouverture] », 27.03.2010, <http://www.milliyet.com.tr/bahceli-acilim-tuzagina-dusmeyin-siyaset-1217174/> [Consulté le 23/09/2019]

Milliyet, « Kasımda şiddet başlayabilir [La violence peut recommencer en novembre] », 23.10.2010, <http://www.milliyet.com.tr/kasimda-siddet-baslayabilir-siyaset-1305057/consulte> [Consulté le 23/09/2019]

Habertürk, « TÜSİAD'dan Flaş İmralı Açıklaması [La déclaration flash de TUSIAD pour Imralı] », 26/02/2013 <https://www.haberturk.com/gundem/haber/823306-tusiaddan-flas-imrali-aciklamasi> [Consulté le 23/09/2019]

Milliyet, « Silahlara Veda [L'adieu aux armes] », 22 Mars 2013

BENMAYO, Gila, « L'entretien avec Thomas Piketty », in *Hürriyet*, 25.11.2014 <http://www.hurriyet.com.tr/kelebek/hayat/thomas-piketty-bu-kadar-milyarderinizin-olmasi-son-derece-tuhaf-27628263> [Consulté le 23/09/2019]

Milliyet, « Dolmabahçe'de Tarihi Açıklama [La déclaration historique de Dolmabahçe] », 01.03.2015, <http://www.milliyet.com.tr/dolmabahce-de-tarihi-aciklama-siyaset-2021055/> [Consulté le 23/09/2019]

Cumhuriyet, « Kurana el bas birlikte kuralım [Poser la main sur le Coran et nous créons ensemble le gouvernement de coalition] », 31.07.2015, http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/siyaset/334617/Kuran_a_el_bas_birlikte_kuralim.html [Consulté le 23/09/2019]

Hürriyet, « Yalçın Akdoğan: HDP bundan sonra çözüm sürecinin ancak filmini yapar [HDP ne pourra que faire du film du processus de paix] », 08.06.2015, <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/yalcin-akdogan-hdp-bundan-sonra-cozum-surecinin-ancak-filmini-yapar-29227700> [Consulté le 23/09/2019]

KAVAL, Allen, « Rivalité sur fond d'influences turque et iranienne : les kurdes, combien de divisions », in *Le Monde diplomatique* du Novembre 2015

D'autres documents complémentaires

MSP 1976 Parti Programı ve Tüzüğü [Le programme politique du MSP], 1976, p.8 http://www.esam.org.tr/pdfler/siyasi_dokumanlar/2%20MSP/1976_Program_ve_Tuzuk.pdf consulté [Consulté le 23/09/2019]

AK Parti, « 2007 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi [La déclaration électorale pour les élections législatives de 2007] » Tanıtım ve Medya Başkanlığı Şubat 2015

MHP, 22 Temmuz 2007 Seçim Beyannamesi, Milli Duruş ve Kararlılık Belgesi, Archive de TBMM, https://acikerisim.tbmm.gov.tr/xmlui/bitstream/handle/11543/919/200902631_2007.pdf?sequence=1&isAllowed=y [Consulté le 23/09/2019]

ANAVATAN Partisi Programı, Seçim Beyannamesi, Hükümet Programı, 6 Kasım 1983, TBMM Kütüphanesi

https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/e_yayin.eser_bilgi_q?ptip=SIYASI%20PARTI%20YAYINLARI&pdemirbas=198604150 [Consulté le 23/09/2019]

T.C. İçişleri Bakanlığı [Ministère de l'Intérieur], La communication de presse contre le rapport d'Amnesty international, le 23/01/2017, <https://www.icisleri.gov.tr/uluslararasi-af-orgutunun-raporuna-iliskin-basin-aciklamasi> [Consulté le 23/09/2019]

AK Parti Tanıtım ve Medya Başkanlığı, “Soruları ve Cevaplarıyla Demokratik Açılım Süreci [le processus d'ouverture démocratique avec ses questions et ses réponses]” Ocak 2010

Bakanlar Kurulu Kararı (la decision du conseil des ministères), Karar Sayısı (décision no.) : 2005/8873, 31.05. 2005, Sayı (no.) : 25831 2. Mükerrer <http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2005/05/20050531m2.htm> consulté le 23/09/2019 [Consulté le 23/09/2019]

1935 CHP Parti Programı [le programme politique du CHP en 1935], Kaynak [Source]: Türkiye Büyük Millet Meclisi Arşivi [l'archive de la Grande Assemblée Nationale Turque], Esas No: 110, 1936, Ramiz: S.S 339-a

TSK, Basın Açıklaması [La Communication de presse], NO: BA - 08 / 07, le 27 avril 2007 http://web.archive.org/web/20090614024445/http://www.tsk.tr/10_ARSIIV/10_1_Basin_Yayin_Faaliyetleri/10_1_Basin_Aciklamalari/2007/BA_08.html consulté le 23/09/2019 [Consulté le 23/09/2019]

ANNEXES

Annexe 1 : L'Empire byzantin au XIV^e siècle et l'Emirat ottoman vers 1360

Annexe 2: Carte de géographie physique de la Turquie

Annexe 3 : Statistiques relatives aux grèves entre les années 1963 et 1980

Annexe 4 : Carte des régions de Turquie

Annexe 5 : Tableau comparatif des constitutions de 1961 et 1982

Annexe 6 : Les chiffres relatifs aux migrations internes en Turquie

Annexe 7 : Tableau comparatif du statut socio-politique et éducatif des hommes politiques turcs

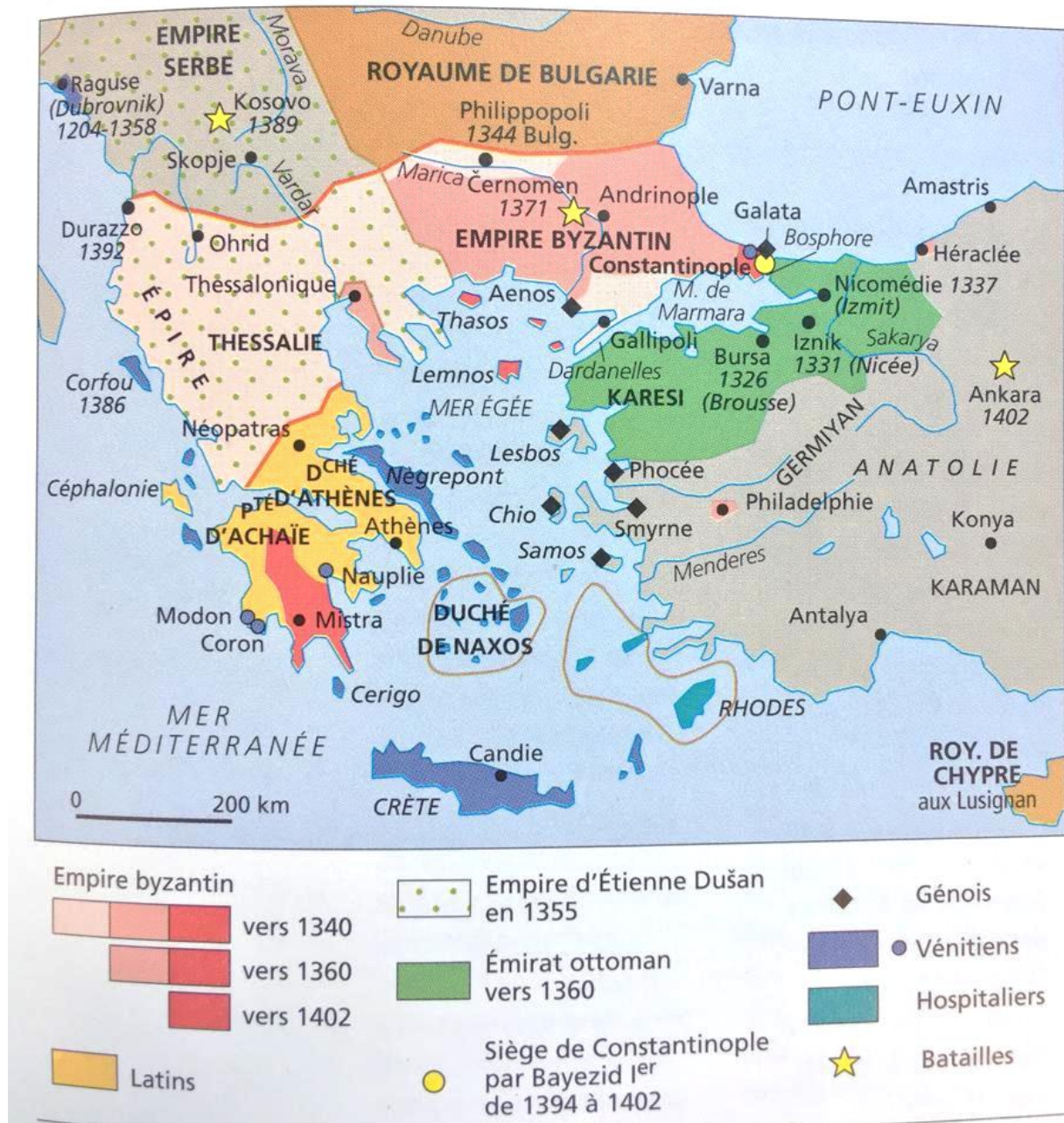
Annexe 8 : Les chiffres relatifs à la structure des exportations

Annexe 9 : Articles intangibles de la Constitution de la République turque 1982

Annexe 1 : L'Empire byzantin au XIV^e siècle et l'Emirat ottoman vers 1360

Source: DUBY, Georges (dir.), *Grand Atlas Historique : L'histoire du monde en 520 cartes*, Larousse, Paris,

C. L'EMPIRE BYZANTIN AU XIV^e SIÈCLE



1999, p.59

Annexe 2: Carte de géographie physique de la Turquie



Source: Direction générale de la recherche et de l'exploration minière (MTA, Maden Tetkik ve Arama Genel Müdürlüğü) <http://www.mta.gov.tr/v3.0/hizmetler/fiziki-haritalar> [Consulté, le 23/09/2019]

Annexe 3 : Statistiques relatives aux grèves entre les années 1963 et 1980

Statistiques relatives aux grèves entre les années 1963 et 1980		
Années	Nombre des grèves	Nombre d'ouvriers grévistes
1963	8	1514
1964	83	6640
1965	46	6593
1966	42	11414
1967	101	9499
1968	54	5289
1969	77	12601
1970	72	21156
1971	78	10916
1972	48	14879
1973	55	12286
1974	110	25546
1975	116	13708
1976	58	7240
1977	59	15682
1978	87	9748
1979	126	21011
1980	220	84832

Source : Ministère du travail et de la sécurité sociale (Çalışma ve Sosyal Güvenlik Bakanlığı), obtenu par message électronique.

Annexe 4 : Carte des régions de Turquie



Source : Internet.

Annexe 5 : Tableau comparatif des constitutions de 1961 et 1982

	1961	1982
Pouvoir législatif	Caractère rigide composé de 157 articles	Caractère rigide (mais plus détaillé), composé de 177 articles
	Système parlementaire bicaméral	Système parlementaire monocaméral
Soutien populaire	Ratifiée référendum (61,7 % pour et 38,3 % contre) ⁸⁸¹	Ratifiée référendum (91,4% pour et 8,6% contre)
Balance entre les pouvoirs	Le pouvoir législatif est favorisé	Le pouvoir exécutif est favorisé
Caractéristiques juridiques	Peu détaillées	Les dispositions constitutionnelles régulent la vie politique en matière de participation démocratique via les institutions : les partis politiques et les associations, plus détaillées.
Pouvoir exécutif	Moins favorisé	Le rôle exécutif du Président est favorisé
Régulation de la vie sociale et économique	La mobilisation de la vie sociale, économique et politique par la création d'associations est favorisée, moins limitée, moins contrôlée.	La mobilisation associative de la vie sociale, économique et politique moins favorisée, plus limitée, plus contrôlée.

Source : Ministère de la justice de la République de Turquie.

<http://www.adalet.gov.tr/duyurular/2011/eylul/anayasalar/1982.pdf> [Consulté le 23/09/2019]

⁸⁸¹ TUIK, Halk Oylaması Sonuçları 2007,1988,1987,1982,1961,Yayın no:3156, Mayıs 2008

Annexe 6 : Les chiffres relatifs aux migrations internes en Turquie

Les migrations internes en Turquie						
Lieu d'habitation	1975-1980		1980-1985		1985-1990	
	Démographie	Taux	Démographie	Taux	Démographie	Taux
Les migrations internes des villes vers les villes	1.752.817	48,90	2.146.110	56,18	3.359.357	62,18
Les migrations internes des villages vers les villes	610.067	17,02	860.438	22,53	969.871	17,95
Les migrations internes des villes vers les villages	692.828	19,33	490.653	12,84	680.527	12,60
Les migrations internes des villages vers les villages	528.709	14,75	322.709	8,45	392.935	7,27
Total	3.584.421	100	3.819.910	100	5.402.690	100

Source : Tuncer Kocaman, Türkiye’de İç Göçler ve Göç Edenlerin Nitelikleri (1965-2000), Sosyal Sektörler ve Koordinasyon Genel Müdürlüğü, Nisan (avril) 2008.

Annexe 7 : Tableau comparatif du statut socio-politique et éducatif des hommes politiques turcs

Nom et Prénom	Naissance	Etudes supérieures et métier	Idéologie et Orientation politique	Fonction bureaucratique ou politique
DEMİREL, Süleyman	1924, Isparta	Université technique d'Istanbul, Ingénieur	Centre droit	Direction générale des travaux hydrauliques d'État (1955) Ministères, Premier Ministre et Président de la République (1993-2000)
ECEVİT, Bülent	1925, İstanbul	Collège de Robert, pas de diplôme supérieur, Journaliste	Centre gauche	Ministères, Premier Ministre
ERBAKAN, Necmettin	1926, Sinop	Université technique d'Istanbul et Aachen Technische Hochschule (doctorat) Professeur des Universités	Conservatisme islamique – <i>Milli Görüş</i> (vision de la communauté religieuse)	Ministères, Premier Ministre
ERDAL, İnönü	1926, Ankara	Université d'Ankara The California Institute of Technology (doctorat), Chercheur scientifique (quel domaine?)	Social-démocrate, Républicain	Ministères
ÖZAL, Turgut	1927, Malatya	Université technique d'Istanbul, Texas Tech University (spécialité d'ingénierie électrique)	Droite conservatrice	Secrétaire d'État, Premier Ministre, Président de la République

Source : Sites officiels du Gouvernement turc et de la Présidence turque

Annexe 8 : Les chiffres relatifs à la structure des exportations

Tableau AI.1

Structure des exportations, 1995, et 2000-2005

(en millions de dollars EU et en pourcentage)

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total (en millions de dollars EU)	21 598,6	27 485,4	31 333,9	35 762,0	47 252,8	63 120,9	73 476,4
	(en pourcentage)						
Total des produits primaires	25,7	17,6	17,3	14,9	14,9	14,4	17,1
Agriculture	21,0	13,9	13,6	10,9	10,8	10,0	11,0
Produits alimentaires	19,6	12,8	12,8	10,1	10,0	9,3	10,5
0577 Fruits à coque comestibles, secs	2,8	1,4	1,7	1,2	1,0	1,2	1,7
Matières premières agricoles	1,5	1,1	0,9	0,8	0,8	0,7	0,5
Industries extractives	4,6	3,7	3,6	3,9	4,1	4,4	6,1
Minerais et autres minéraux	2,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2
Métaux non ferreux	1,3	1,4	1,2	1,0	1,0	1,1	1,2
Combustibles	1,3	1,1	1,4	1,9	2,1	2,3	3,6
Produits manufacturés	74,3	81,2	81,6	83,7	83,4	84,3	81,3
Fer et acier	9,1	6,7	8,0	7,8	7,1	9,5	7,9
6794 Autres tubes, tuyaux et profilés creux, en fer ou en acier	1,0	0,8	0,8	0,8	0,7	1,0	1,0
Produits chimiques	4,1	3,9	4,1	3,8	3,7	3,7	3,8
Autres demi-produits	6,7	8,2	8,4	8,7	8,8	8,7	9,0
6613 Pierres de taille ou de construction travaillées et ouvrages en ces pierres	0,3	0,6	0,5	0,7	0,7	0,8	0,9
Machines et matériel de transport	11,1	20,6	22,8	24,0	26,2	29,0	29,3
Machines génératrices	0,3	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7
Autres machines non électriques	1,9	3,0	3,1	3,1	3,4	3,5	3,8
Machines agricoles et tracteurs	0,0	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3
Machines de bureau et matériel de télécommunication	1,2	3,7	3,3	4,5	4,2	4,6	4,4
7611 Appareils récepteurs de télévision en couleurs	0,9	3,0	2,8	4,1	3,9	4,2	4,0
Autres machines électriques	3,4	3,9	4,3	4,5	4,4	4,2	4,3
7752 Réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs de type ménager	0,6	0,6	0,6	0,9	1,0	0,9	1,0
7731 Fils, câbles, etc.; câbles de fibres optiques	1,5	1,4	1,7	1,4	1,1	0,9	1,0
Produits de l'industrie automobile	3,0	5,5	7,5	8,8	10,4	12,8	12,8
7812 Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	1,2	2,3	3,1	3,6	4,7	6,2	6,0
7821 Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	0,2	0,3	1,2	2,0	2,4	3,5	3,3
7843 Autres parties et accessoires des véhicules automobiles des groupes 722, 781 à 783	0,8	1,6	1,7	1,9	2,0	1,9	2,0
7831 Véhicules automobiles pour le transport en commun des personnes	0,7	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0
Autre matériel de transport	1,4	4,0	4,0	2,6	3,3	3,2	3,3

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
7932 Navires et bateaux	0,3	0,4	0,6	0,6	0,8	0,9	1,5
7139 Parties et pièces détachées, n.d.a., des moteurs à pistons des sous-groupes 713.2, 713.3 et 713.8	0,5	0,8	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2
Textiles	11,7	13,4	12,6	11,9	11,1	10,2	9,6
6584 Linge de lit, de table, de toilette, etc.	1,2	2,0	1,8	1,8	1,9	1,7	1,6
Vêtements	28,3	23,8	21,3	22,5	21,1	17,7	16,1
8454 T-shirts et maillots de corps, en bonneterie	3,3	4,6	3,8	4,1	4,4	3,9	3,8
8426 Pantalons, salopettes à bretelles, etc. pour femmes/fillettes, autres que de bonneterie	1,3	2,6	2,8	3,0	2,7	2,3	2,0
8453 Chandails, pull-overs, cardigans, etc., en bonneterie	4,0	3,2	3,0	3,0	2,7	1,9	1,7
8414 Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts	1,2	1,9	1,6	1,7	1,6	1,5	1,4
8462 Collants (bas-culottes), bas, mi-bas, chaussettes, etc.	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0	1,0
Autres biens de consommation	3,2	4,6	4,5	5,0	5,5	5,5	5,6
8973 Bijoux d'or, d'argent ou de métaux du groupe du platine (à l'exclusion des montres)	0,3	1,4	1,4	1,6	1,5	1,5	1,6
Autres	0,1	1,2	1,2	1,4	1,7	1,3	1,6
9310 Transactions spéciales et articles spéciaux non classés par catégorie	0,0	1,2	1,0	1,2	1,3	1,0	1,3
Or	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2

Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC, fondées sur les données de la base de données Comtrade (CTCI Rev.3) de la DSNU.

Tableau AI.3

Structure des importations, 1995, et 2000-2005

(en millions de dollars EU et en pourcentage)

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total (en millions de dollars EU)	35 707,4	54 149,8	41 399,1	51 270,2	69 339,7	97 539,8	116 774,2
	(en pourcentage)						
Total des produits primaires	31,4	25,5	25,9	26,5	25,3	23,5	24,9
Agriculture	12,6	7,6	7,4	7,8	7,6	6,2	5,5
Produits alimentaires	7,0	3,9	3,6	3,7	4,0	3,2	2,8
Matières premières agricoles	5,6	3,7	3,8	4,1	3,6	3,0	2,7
2631 Coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné	1,1	1,2	1,2	1,0	1,0	0,9	0,8
Industries extractives	18,8	17,8	18,5	18,8	17,7	17,3	19,4
Minerais et autres minéraux	3,7	1,9	1,7	2,7	3,3	3,6	3,3
2823 Autres déchets et débris ferreux	3,0	1,3	1,1	2,0	2,7	3,1	2,7
Métaux non ferreux	2,1	2,0	2,0	2,1	2,0	2,3	2,6
6821 Anodes en cuivre; alliages; bruts	0,5	0,7	0,6	0,7	0,6	0,8	0,9

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
6841 Aluminium et alliages d'aluminium, bruts	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7
Combustibles	12,9	13,9	14,8	14,0	12,4	11,4	13,5
3330 Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	8,2	7,8	9,4	8,0	6,9	6,2	7,4
3442 Hydrocarbures gazeux liquéfiés, n.d.a.	1,0	1,9	2,2	1,4	1,3	1,1	1,3
3212 Autres houilles, même pulvérisées, non agglomérées	0,7	1,1	0,7	1,3	1,3	1,2	1,3
Produits manufacturés	68,4	70,5	65,2	66,0	65,9	69,0	66,4
Fer et acier	5,9	4,4	4,4	4,2	4,7	5,5	5,8
Produits chimiques	15,0	13,6	14,9	15,2	14,8	14,4	13,8
5429 Médicaments, n.d.a.	0,4	1,0	1,5	1,7	1,8	1,7	1,5
5751 Polymères de propylène	0,7	0,7	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0
5711 Polyéthylène	0,3	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7
Autres demi-produits	5,6	5,1	5,1	5,2	5,0	4,9	5,0
Machines et matériel de transport	32,2	37,6	30,5	30,4	31,0	34,6	32,4
Machines génératrices	0,6	1,2	3,4	2,5	1,1	0,9	0,9
Autres machines non électriques	12,8	9,0	9,1	10,7	10,5	9,5	9,3
7284 Machines, matériel et engins spécialisés pour industries particulières, n.d.a.	1,2	0,8	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
Machines agricoles et tracteurs	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3
Machines de bureau et matériel de télécommunication	4,7	10,2	6,7	6,3	6,0	6,4	6,0
7643 Appareils d'émission pour la radiodiffusion, la télévision	0,7	2,9	1,2	1,0	0,9	1,1	1,1
Autres machines électriques	2,9	3,4	3,1	3,1	3,0	3,3	3,7
7788 Machines et appareils électriques, n.d.a.	0,4	0,2	0,3	0,3	0,3	0,7	1,1
Produits de l'industrie automobile	4,8	10,8	5,1	5,4	9,0	11,8	10,3
7812 Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	0,9	4,8	1,4	1,6	3,2	4,3	3,7
7843 Autres parties et accessoires des véhicules automobiles des groupes 722, 781 à 783	2,1	2,8	2,0	2,0	2,5	3,2	2,9
7132 Moteurs à explosion ou à combustion interne, à pistons, pour la propulsion des véhicules de la division 78 et des positions 744.14, 744.15 et 891.11	0,5	0,7	0,7	0,9	1,2	1,5	1,5
7821 Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	0,4	1,5	0,5	0,5	1,2	1,9	1,4
Autre matériel de transport	6,3	3,1	3,1	2,3	1,5	2,7	2,2
7932 Navires et bateaux	1,4	0,1	1,2	0,8	0,2	0,3	0,8
Textiles	5,1	3,9	4,6	5,5	5,0	4,3	3,8
Vêtements	0,1	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Autres biens de consommation	4,5	5,4	5,2	4,9	4,7	4,7	5,0
Autres	0,3	4,1	8,8	7,5	8,8	7,5	8,7
9310 Transactions spéciales et articles spéciaux non classés	0,0	3,8	6,1	4,3	4,9	3,8	5,3
Or	0,0	0,0	2,4	2,7	3,7	3,6	3,3

Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC, fondées sur les données de la base de données Comtrade (CTCI Rev.3) de la DSN

Annexe 9 : Articles intangibles de la Constitution de la République turque 1982

I. Forme de l'État

Article premier

L'État turc est une République.

II. Caractéristiques de la République

Article 2

La République de Turquie est un État de droit démocratique, laïc et social, respectueux des droits de l'Homme dans un esprit de paix sociale, de solidarité nationale et de justice, attaché au nationalisme d'Atatürk et s'appuyant sur les principes fondamentaux exprimés dans le préambule.

III. Intégrité de l'État, langue officielle, drapeau, hymne national et capitale

Article 3

L'État turc est une entité indivisible avec son territoire et sa nation. Sa langue officielle est le turc. Son emblème, dont la forme est définie par la loi, est un drapeau de couleur rouge sur lequel il y a une étoile et un croissant blancs. Son hymne national est la « Marche de l'indépendance ». Sa capitale est Ankara.

IV. Dispositions inaltérables

Article 4

La disposition de l'article premier de la Constitution spécifiant que la forme de l'État est une République, ainsi que les dispositions de l'article 2 relatives aux caractéristiques de la République et celles de l'article 3 ne peuvent pas être modifiées, et leur modification ne peut être proposée.

Source : Site de la Grande Assemblée Nationale de Turquie.

https://global.tbmm.gov.tr/docs/constitution_en.pdf [Consulté, le 24/09/2019]

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	13
PREMIERE PARTIE : LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT TURC, UNE HISTOIRE DE CENTRALISATION CONTINUELLE	42
CHAPITRE I : LA GENESE DU CENTRE ÉTATIQUE EN ASIE MINEURE.....	44
<i>Section A : La centralisation d'une organisation périphérique</i>	<i>46</i>
1. L'impact politique de la guerre sur la centralisation	47
2. La tentative de l'autorité politique pour une bureaucratie centrale	49
3. La formation impériale à travers une nouvelle capitale.....	52
<i>Section B : La consolidation du pouvoir sur les territoires.....</i>	<i>55</i>
1. La réunification administrative de l'Anatolie.....	55
2. La difficulté politique dans des relations internationales	57
3. La dégradation du système territorial	59
CHAPITRE II : L'INSTITUTIONNALISATION DU POUVOIR, DE L'ÉTAT CLASSIQUE A L'ÉTAT MODERNE.....	64
<i>Section A : L'essor de l'État moderne en Europe</i>	<i>67</i>
1. La différenciation de l'État central dans deux mondes	67
2. Les dynamiques médiévales dans les fondements de l'État moderne	69
2.1. La déconcentration du pouvoir politique via l'armée	71
2.2. La centralisation organique en Europe et la centralisation éclatée en Turquie	73
<i>Section B : Les origines de la construction des collectivités locales en Turquie</i>	<i>74</i>
1. Les organes locaux traditionnels chez les Ottomans	76
2. L'effet des réformes occidentales sur l'architecture administrative de la Turquie	78
<i>Section C : La tentative de réforme dans l'Empire ottoman à partir du XVIIIe siècle.....</i>	<i>79</i>
1. La décadence administrative de l'Empire ottoman	81
2. Les raisons multiples de l'affaiblissement étatique (state breakdown)	81
3. Les raisons économiques et politiques	83
4. Les réformes au XIXe siècle	85
4.1. La réorganisation de la bureaucratie : Tanzimat, une période de réorganisations	85
4.1.1 Les Réformes militaires.....	87
4.1.2 Les réformes politico-administratives	91
4.1.3 Les réformes politico-sociales.....	97
4.1.4. Les réformes culturelles	99
4.2. Les relations entre centre et périphérie.....	102
4.2.1. Les rapports traditionnels entre le centre et la périphérie	103
4.2.2. La dimension politique des relations centre-périphérie : la possibilité d'une nouvelle approche ?	105
4.2.3. La dimension territoriale des relations centre-périphérie.....	106
4.2.4. Le changement des rapports par l'effet de la modernisation.....	107
4.3. Les impacts des réformes sur ces rapports et l'idéologisation du centre étatique.....	110
4.3.1. L'avènement du nationalisme turc : mise en contexte	113
4.3.2. La remise en question de la structure impériale	115
4.3.3. L'installation d'un parti politique au centre dans le cadre de la Constitution de 1876 ...	115

CHAPITRE III : LA CENTRALISATION NATIONALISTE DE L'ÉTAT TURC.....	123
<i>Section A : La (re)centralisation de l'architecture étatique.....</i>	<i>124</i>
1. La codification massive pour une gouvernance territoriale provinciale : le champ d'application de la centralisation moderne	124
2. Départementalisation de l'administration territoriale.....	126
<i>Section B : Des nouvelles institutions pour l'Empire : Partis, Parlements, Constitution</i>	<i>129</i>
1. La première Constitution turque.....	129
2. Le premier Parlement turc.....	130
2.1. Le Comité Union et Progrès (ITF) : le premier parti de Turquie.....	130
2.2. La transition de l'Empire à la République	132
DEUXIEME PARTIE : CONSTRUCTION REPUBLICAINE DE L'ÉTAT TURC	137
CHAPITRE I : UNE NOUVELLE FORMATION ÉTATIQUE : L'ÉTAT-NATION TURC	140
<i>Section A : Construire une nouvelle capitale administrative : la construction territoriale</i>	<i>142</i>
1. Le déménagement de la capitale au XXe siècle	143
1.1. Légitimation de la nouvelle capitale Ankara par l'Assemblée Nationale.....	144
1.2. La décentralisation réorganisatrice et la régulation territoriale	146
2. La nouvelle construction territoriale : le Pacte national	147
3. La nouvelle construction étatique : l'établissement de l'ordre politique républicain	149
4. La construction nationale : the nation building process	151
<i>Section B : La modernisation républicaine : contexte social, plan administratif et scène politique.....</i>	<i>154</i>
1. La nature du régime républicain.....	155
1.1. La construction du centre étatique.....	156
1.2. La désacralisation du régime et les réactions.....	157
1.3. La transformation des réactions en opposition politique	159
1.4. La reprise du plan social.....	162
<i>Section C : La nationalisation de l'identité turque à travers le « nation-building ».....</i>	<i>163</i>
1. L'État-nation et les nouveaux rapports politiques	164
1.1. Les caractéristiques du régime politique du nouvel État	165
1.2. Le parti politique et l'État, « one party system » ?	167
2. Les syndromes de la modernisation	169
3. L'étatisation de la société.....	173
3.1. L'incorporation des groupes sociaux à une nouvelle forme étatique.....	174
3.2. La réaction traditionnelle : le banditisme	175
4. « Making elite process » et les élites républicaines.....	178
4.1. L'engagement politico-économique des élites	179
4.2. L'effet de l'institutionnalisation républicaine : la complexification des acteurs	180
4.3. Un paradoxe dans la production des élites : oligarchie ou réformateur ?	181
CHAPITRE II : L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT : LA DECENTRALISATION « SUI-GENERIS »	183
<i>Section A : Le fonctionnement de l'administration locale.....</i>	<i>184</i>
1. A la recherche d'un modèle administratif pour les collectivités locales	185
1.1. A la recherche du rétablissement des collectivités locales.....	186
1.2. L'inspiration française dans le rétablissement des collectivités locales	188

2.	L'événement exemplaire de l'incompétence locale	189
2.1.	Le cas général des collectivités locales	191
2.2.	La « Überbürokratisierung » surbureaucratization de l'administration	192
<i>Section B : Rétablir la compétence du système local sur la démocratie pluraliste</i>		<i>193</i>
1.	Un système local en cours d'institutionnalisation	193
2.	L'expérience administrative des élections locales.....	195
<i>Section C : Les élections législatives sous le régime pluripartite</i>		<i>198</i>
1.	Le nouveau gouvernement : l'arrivée au pouvoir des conservateurs.....	199
1.1.	La rupture économico-politique des rapports centre-périphériques et le changement social	201
1.2.	La bourgeoisie nationale et son effet politique	203
2.	Ce qui reste inchangé : la gouvernance territoriale centralisée	204
2.1.	L'industrialisation, l'urbanisme et les collectivités territoriales	206
2.2.	La politique au niveau central	207
CHAPITRE III : LA RECONSTRUCTION REPUBLICAINE DE L'ÉTAT		209
<i>Section A : L'événement du 27 Mai 1960 : un coup d'État ou une révolution ?.....</i>		<i>210</i>
1.	La politisation de l'armée : une bureaucratie militaire dominante	211
1.1.	La Turquie sous le régime militaire.....	212
1.2.	La nouvelle Constitution et les nouvelles institutions	213
1.2.1.	La République et l'État social	214
2.	La montée en puissance des idées politiques.....	215
2.1.	La centralisation politique de l'armée	216
2.2.	La démocratisation de la décentralisation administrative	217
<i>Section B : L'état complexe des collectivités locales</i>		<i>219</i>
1.	Le problème financier de l'État social et les changements sociétaux.....	219
1.1.	Le déficit budgétaire comme problème structurel	220
1.2.	L'exode rural et l'urbanisation massive dans les années 60-70.....	221
1.3.	La première période de l'urbanisation	222
1.3.1.	Migration massive vers les villes plus industrialisées.....	223
1.3.2.	La migration continue	224
2.	La situation cruciale des collectivités administratives.....	225
2.1.	Un système budgétaire toujours problématique.....	226
2.2.	Le problème chronique des mairies : le déficit budgétaire	227
2.2.1.	La solution irrationnelle : l'endettement	228
2.2.2.	Le problème financier et la centralisation	228
<i>Section C : L'asymétrie administrative de l'État dans la gouvernance territoriale</i>		<i>229</i>
1.	La nécessité de la révision législative	230
1.1.	L'État social et l'économie planifiée : le vrai coupable ?.....	231
1.2.	Le recours aux réformes administratives	231
2.	Le contexte politique instable.....	233
2.1.	L'effet politique du concept d'État social au niveau local	234
2.2.	La tension entre l'administration centrale et les organes locaux	235
TROISIEME PARTIE : LA CONSTRUCTION ACTUELLE DE L'ÉTAT TURC : LA POURSUITE D'UNE NOUVELLE LOGIQUE.....		239

CHAPITRE I : LE CHANGEMENT NEOLIBERAL DANS LA LOGIQUE ÉTATIQUE	243
<i>Section A : La transformation idéologique de l'État par l'armée</i>	<i>247</i>
1. Le contexte politique avant le coup d'État	247
1.1. La différenciation des groupes sociaux par effet économique et ses conséquences politiques 248	
1.2. Des relations complexes au niveau de la gouvernance	250
1.3. La crise politique et les dysfonctionnements du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif	250
2. Le 12 septembre 1980 : un coup d'État « inhabituel »	252
2.1. Le rôle triple de l'armée : hégémonie, légitimité, politique.....	253
2.2. La recomposition institutionnelle à travers une nouvelle constitutionnelle	254
2.3. Le coup d'État de 1980 : un point crucial dans l'idéologie officielle de l'État	256
<i>Section B : La recomposition de l'arène politique et de la structure économique</i>	<i>259</i>
1. Économie et société sous le gouvernement néolibéral	260
1.1. Le rétablissement des vagues politiques.....	260
1.2. L'économie libérale, l'industrialisation et l'urbanisation	262
1.3. La création des municipalités métropolitaines.....	263
2. L'État libéral en Turquie sous le gouvernement conservateur	264
2.1. New Public Management (NPM) en Turquie	264
2.1.1. La privatisation des entreprises publiques (KITs).....	266
2.2. Une économie libérale nécessite-t-elle une gouvernance libérale ?.....	267
2.3. De nouveaux rapports centre-périphéries ?	268
CHAPITRE II : LES PREMIERS EFFETS DU CHANGEMENT NEOLIBERAL	271
<i>Section A : Le nouveau paradigme du pouvoir politique : conservatisme islamique et laïcité</i>	<i>272</i>
1. La démocratisation de la vie sociale.....	273
1.1. L'armée : une institution centrale remise en question	274
1.2. Tentatives des changements organisationnels	276
2. Un contexte politique toujours instable	276
2.1. La réapparition de la division politique : les élections législatives de 1991	277
2.2. La fragmentation des idéologies traditionnelles	278
3. La question kurde, la guerre Irak-Iran et l'Union Européenne.....	279
3.1. Question kurde et terrorisme du PKK	279
3.2. L'internationalisation du terrorisme et le désordre régional.....	282
3.3. La construction européenne : l'héritage historique de l'occidentalisation.....	286
<i>Section B : Les nouveaux acteurs politiques et des problèmes qui persistent</i>	<i>288</i>
1. L'arrivée au pouvoir de la première femme Premier ministre : Tansu Çiller.....	289
1.1. Retour de l'instabilité du pouvoir exécutif, question chronique	289
1.2. La résistance des différents clivages politiques contre les islamistes	291
1.2.1. Les droites.....	291
1.2.2. Les élites économiques	292
2. L'arrivée au pouvoir des islamistes	295
2.1. La presse : le quatrième pouvoir.....	296
2.2. L'événement du 28 février 1997 : un coup d'État post-moderne	299
2.3. La recherche de l'institutionnalisation du coup d'État	300

CHAPITRE III : LA TRANSFORMATION INCESSANTE DU FONCTIONNEMENT D'ÉTAT 303

<i>Section A : La marche « lente » des novateurs islamistes vers le pouvoir étatique</i>	<i>305</i>
1. Le contexte économique du changement politique	305
1.1. Un État en crise budgétaire.....	305
1.2. Le pouvoir politique : un interventionnisme nécessaire pour une économie stable ?.....	307
2. Le contexte politique de changement vers le conservatisme	308
2.1. Un tournant décisif : les élections du 3 novembre 2002.....	308
2.2. L'opposition du pouvoir judiciaire : le phénomène de « juristocracy »	310
2.3. L'opposition politique de la présidence.....	311
2.4. L'opposition de l'AKP à la « bureaucratie » républicaine	312
3. La redéfinition des rôles politiques entre le bloc laïc et les conservateurs	313
3.1. Le premier axe : l'Union européenne	314
3.2. Le second axe : la démocratisation du pays et la question kurde	315
3.3. Le troisième axe : la pénétration massive de l'AKP dans la bureaucratie militaire et juridique 317	
3.4. Le quatrième axe : « New Turkey »	318
<i>Section B : L'érosion des valeurs républicaines et l'arrivée de la « périphérie conservatrice » au pouvoir</i>	<i>319</i>
1. La deuxième phase : La consolidation du pouvoir politique par les élections	319
1.1. Le contexte d'avant les élections.....	319
1.2. L'évolution des discours employés au niveau politique	321
1.3. Les conséquences politiques des élections parlementaires.....	322
1.4. La recomposition idéologique dans un contexte de globalisation	323
2. La remise en question des valeurs républicaines et de l'État-nation	324
2.1. L'harmonie totale du pouvoir exécutif : la présidence de Gül.....	324
2.2. Le changement constitutionnel par voie de référendum	325
2.3. La poursuite de la dissolution de l'ordre kémaliste et celle de l'État-nation	327
2.3.1. Les instruments politiques dans le traitement de la question kurde	327
2.3.2. L'ouverture démocratique.....	329
2.3.3. Le processus de paix ou le processus de solution	330
2.3.4. Le référendum constitutionnel de 2010.....	331
3. Le gouvernement consolidé : la troisième période des nouveaux conservateurs	332
3.1. L'effet de nouvelle étrangère politique sur l'État et la société	334
3.2. Nouvelle Turquie, nouvelle Constitution et nouvelle architecture territoriale ?.....	335
3.2.1. La commission de rédaction de la Constitution	336
3.2.2. La centralisation administrative de la décentralisation	338
3.3. La gestion impossible de la question kurde	341
3.3.1. Les tentatives d'utilisation de différents instruments.....	341
3.3.2. Le processus à travers les actes législatifs	342
4. La fin de la Turquie moderne ?	343
4.1. Les premières élections présidentielles : la Turquie semi-présidentielle.....	344
4.1.1. La mauvaise structuration des camps.....	344
4.1.2. La victoire prévisible d'Erdoğan.....	345

4.2.	Les élections législatives : une chance ratée pour un parlementarisme multipartite ?.....	345
4.2.1.	L'analyse du contexte post-élections	346
4.2.2.	Le pouvoir, le gouvernement et l'AKP	348
4.2.3.	Le retour au gouvernement à parti dominant	349
4.3.	L'État, la question kurde et l'UE dans la nouvelle conjoncture	350
4.3.1.	L'État et la maîtrise gouvernementale	351
4.3.2.	L'intégrité territoriale, les droits de l'Homme et la question kurde	352
4.3.3.	La recentralisation administrative de l'État	353
4.4.	L'État et le présidentielisme : la fin de la Turquie moderne ?.....	353
4.4.1.	Le présidentielisme à la turque	355
4.4.2.	Le problème chronique de la démocratie turque : les élections anticipées	358
CONCLUSION.....		363
BIBLIOGRAPHIE.....		367
ANNEXES		411
TABLE DES MATIERES		423

Titre : Sociologie historique de l'Etat turc : une institutionnalisation inachevée

Mots clés : Turquie, L'Empire ottoman, Etat, Centralisation, Décentralisation, Construction de l'Etat,

Résumé : La thèse suivante a pour objet d'analyser l'État turc ainsi que les mutations socio-politiques et économiques que connaît son entité sociale. Elle vise à explorer en profondeur la difficile construction de l'État en Turquie face aux problèmes multiples qui affectent profondément son développement politique. Qu'est-ce qui fait que l'État ne soit pas parvenu à produire une intégration politique du territoire suffisamment solide pour qu'elle corresponde au modèle de l'État-nation ? La question est bel et bien de nature politique et nous conduit à essayer de comprendre et d'expliquer la nature du pouvoir politique turc, autrement dit à saisir et à étudier la réalité et la spécificité de l'ordre politique dont l'État a été le vecteur. Notre enjeu est bien de réfléchir sur l'État, son cadre, sa nature et sa portée. Autrement dit, il s'agit de faire un travail de nature historique qui nous amène à examiner la question de l'institutionnalisation dans le cadre d'une sociologie de l'État turc qui récapitule le processus de construction spécifique de ce dernier.

Cette recherche inclut la genèse de l'État turc, son évolution politique et administrative jusqu'au développement actuel du pays. Pour mieux comprendre cela, il a fallu analyser les mécanismes de construction de l'État. La situation actuelle de l'État turc se caractérise clairement par la permanence des trois points que nous paraissent fondamentaux : l'existence d'une bureaucratie déterminante, l'importance d'un pouvoir charismatique fort et la présence d'une armée qui occupe une place politiquement puissante et limite l'action indépendante des gouvernements. Le maintien de ces trois facteurs a empêché la construction d'un État institutionnalisé doté d'un système politique démocratique au sens occidental du terme. On assiste alors à la difficile construction d'un ordre politique stable.

Title : Historical Sociology of the Turkish State: An Incomplete Institutionalisation

Keywords : Turkey, Ottoman Empire, State, Centralisation, Decentralisation, State Building,

The aim of the following thesis is to analyse the Turkish State as well as the socio-political and economic changes experienced by its social entity. It aims to explore, in depth, the difficult construction of the state in Turkey in the face of the many problems that profoundly affect its political development. What makes the state fail to achieve a sufficiently strong political integration of the territory to fit the nation-state model? The question is indeed of a political nature and leads us to try to understand and explain the nature of Turkish political power; in other words to grasp and study the reality and the specificity of the political order of which the State has been the vector. The challenge is to reflect on the State, its setting, its nature and its scope.

This research includes the genesis of the Turkish state, its political and administrative evolution and the current manifestation. To better understand this, it was necessary to analyse the construction mechanisms of the state. The current situation of the Turkish state is clearly characterised by the permanence of the three points that I consider fundamental: the existence of a decisive bureaucracy, the importance of a strong charismatic power and the presence of an army occupying a politically powerful place, which limits the independent action of governments. The maintenance of these three factors has prevented the construction of an institutionalized state with a democratic political system, in the Western sense of the term. This thesis bears witness to the difficulties of constructing a stable political order.